

Z. F. METCALY

ENTOMOLOGIE FRANÇAISE.

RHYNCHOTES.

MÉTHODE MONONYMIQUE.

PAR C.-J.-B. AMYOT,

Avocat à la Cour royale de Paris,

Président de la Société Entomologique de France, l'un des Secrétaires de la
Société pour l'Instruction élémentaire, Membre de la Société asiatique.

AVEC CINQ PLANCHES.

A PARIS,

CHEZ J.-B. BAILLIÈRE,

LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE,
RUE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE, 17.

A Londres, chez H. BAILLIÈRE, 219, Régent-Street.

—
1848

ysés et décomposés dans t
it comme concluantes que
qui ont été instituées de man
eux de toutes les conditions

duit M. Gendrin à en
de la médecine pratique s
surtout qu'il fait en

maladies con

pour éta

gles d'a

thérap

maladies

inent

oujours

ngements

maladies. C

cette interv

l'art de la

ide que con

aments dans

es morbigènes

I. Gendrin, la

des méth

e peut

e l'on ig

médicame

tion me

l'a envisa

sender to

ortir l

152 (55-6)

ENTOMOLOGIE

FRANÇAISE.

OUVRAGE DE M. AMYOT.

HISTOIRE NATURELLE DES INSECTES. (Hémiptères); par
MM. C.-J.-B. AMYOT et AUDINET-SERVILLE. — Paris, 1843, in-8°
de LXVI et 676 pages, avec 12 planches. 9 fr. 50 c.

e7

ENTOMOLOGIE FRANÇAISE.

RHYNCHOTES.

MÉTHODE MONONYMIQUE.

PAR C.-J.-B. AMYOT,

Avocat à la Cour royale de Paris,

Président de la Société Entomologique de France, l'un des Secrétaires de la
Société pour l'Instruction élémentaire, Membre de la Société asiatique.

AVEC CINQ PLANCHES.

A PARIS,

CHEZ J.-B. BAILLIÈRE,

LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE,

RUE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE, 17.

A Londres, chez H. BAILLIÈRE, 219, Regent-Street.

—
1848

ADDENDUM.

Figure 17. *Amphibrachia* (Αμφίς, des deux côtés, Σραχίων, bras). —
D'un jaune luisant. — Long. 0,012. — Cap de Bonne-Espérance.

ENTOMOLOGIE

FRANÇAISE.

Méthode mononymique.

PRÉFACE.

Ce qui doit le plus frapper au premier abord, dans cet ouvrage, est le mode de nomenclature que nous y avons adopté, sous le titre de *Méthode mononymique*, et qui consiste dans l'application d'un nom unique, donné à chaque espèce, au lieu de deux, le nom générique et le nom spécifique, comme cela se pratique dans la nomenclature en usage depuis Linné. Disons, avant tout, que nous n'aurions peut-être jamais osé le proposer dans la science, si nous n'y avions été encouragés par quelques entomologistes, au nombre desquels nous placerons en première ligne M. le colonel Goureau, président de la Société entomologique de France, dont les idées se sont

trouvées précisément en rapport avec les nôtres à ce sujet, et auquel nous commencerons par exprimer notre reconnaissance pour l'appui moral et les excellens conseils qu'il a bien voulu nous donner en cette occasion.

Hâtons-nous d'ajouter, du reste, que ce mode de nomenclature n'est pas nouveau; qu'il est très ancien, au contraire, et que c'était lui qui était généralement et naturellement suivi par tous les auteurs, nous pouvons même dire par tous les peuples, avant que l'immortel Linné ne fût venu imprimer une direction différente à la science. Buffon persista notamment à en faire usage après l'apparition et les premiers succès de la nomenclature linnéenne; et de nos jours encore, Frédéric Cuvier l'a complètement appliqué dans son grand ouvrage sur les Mammifères. Nous n'avons point à discuter les défauts reprochés à ces deux auteurs sous le rapport de la méthode; nous dirons seulement que ces défauts nous paraissent tenir à tout autre chose qu'au principe de leur nomenclature, et passant à l'examen de ce principe en lui-même, nous allons chercher quelle est la valeur des objections qu'on lui oppose en donnant les raisons pour lesquelles il nous paraît devoir être préféré.

L'avantage de la méthode mononymique peut se résumer en deux mots: c'est que, dans cette méthode, le genre étant réduit à l'espèce, l'*arbitraire* qui existe dans la nomenclature binaire pour la formation des genres *disparaît*, et, avec lui, l'inconvénient de la variation des noms génériques, qui, dans cette dernière nomenclature, changent selon le caprice et la méthode de chaque auteur. Il suffit, dans la méthode mononymique, d'être fixé sur ce qui doit constituer une espèce ou une simple variété, et nous nous en référons à l'état actuel de la science à ce

sujet (1) : il n'y a plus ensuite qu'à se demander si tels individus à nommer sont une espèce ou seulement une variété. Nous savons bien que la question est quelquefois très difficile, et doit même souvent rester indécidée faute d'observations suffisantes sur les mœurs de certains animaux. Mais cette difficulté et cette incertitude, quelles qu'elles soient, n'existent pas moins dans les deux méthodes; il faut toujours se demander, dans la nomenclature binaire, pour l'application d'un nom spécifique, si tels individus constituent véritablement une espèce ou ne sont qu'une variété de telle autre; mais, dans cette méthode, il faut de plus se demander, pour la nomenclature, si telles espèces reconnues constantes doivent appartenir au même genre ou à des genres différens, c'est-à-dire que, dans la méthode dittonymique, il y a *deux difficultés*, tandis que, dans la méthode mononymique, il n'y en a qu'une seule.

On sait que depuis les premiers temps de l'établissement de la méthode linnéenne, la question des nouveaux genres à créer n'a cessé d'agiter et de partager la science. Linné lui-même a montré, par des créations de genres

(1) « On doit regarder, dit Buffon (t. II, p. 10), comme la même espèce celle qui, au moyen de la génération, se perpétue et conserve la similitude de cette espèce, et comme des espèces différentes celles qui, par les mêmes moyens, ne peuvent rien produire ensemble; de sorte qu'un renard sera d'une espèce différente d'un chien, si en effet de l'union d'un mâle et d'une femelle de ces deux espèces il ne résulte rien, et quand même il en résulterait un animal mi-parti, une espèce de mulot, comme ce mulot ne produirait rien, cela suffirait pour établir que le renard et le chien ne seraient pas de la même espèce, puisque nous avons supposé que, pour constituer une espèce, il fallait une production continue, perpétuelle, invariable, semblable, en un mot, à celle des autres animaux. » « Chaque espèce, dit-il ailleurs (t. XII, p. 3), a un droit égal à la création, » et, ailleurs encore (t. XIII, p. vij) : « Chaque espèce des uns et des autres ayant été créée, les premiers individus ont servi de modèle à tous leurs descendans. »

successives, qu'il ne savait trop à quel point s'arrêter; la même incertitude s'est reproduite avec une fluctuation de plus en plus considérable à mesure qu'on est entré plus avant dans les profondeurs de la science; on en est venu à ce point que nous sommes tombés aujourd'hui dans une véritable anarchie, où chaque auteur a sa méthode à lui, l'un reprenant ce que l'autre a rejeté, et celui-là rejetant ce que celui-ci a repris. Voilà une espèce: pour Linné, c'était tel genre; pour Fabricius, tel autre; pour Latreille, pour tel nouvel auteur, tel autre encore. Cette espèce est indiquée dans votre collection sous le nom le plus moderne; c'est bien le même nom spécifique qui nous est venu de Linné, de Fabricius, etc., mais le nom de genre a changé à plusieurs reprises, et si vous voulez recourir aux divers auteurs qui en ont traité, pour la retrouver dans leurs ouvrages, vous la cherchez en vain dans les tables alphabétiques, dans les dictionnaires, parce qu'elle y était placée sous un nom générique autre que celui que vous avez adopté. Ce n'est pas tout. Vous avez le nom générique d'aujourd'hui, mais demain paraîtra un nouvel auteur qui viendra le changer encore, puis après lui d'autres encore, et vous aurez à changer ainsi sans cesse le nom de genre, renouvellement perpétuel aussi fatigant pour la mémoire qu'il trompe et déroute, que déplorable pour le temps qu'il fait perdre en remaniement des collections et recherches de toute sorte. Si le nom de l'espèce, au contraire, est indépendant de la division méthodique où le placeront les classificateurs, vous n'aurez point à charger votre mémoire du nouveau nom inventé, ni à remplacer par lui le nom primitif écrit sous votre insecte; vous êtes toujours sûr de le trouver à sa lettre dans les tables alphabétiques et dans les dictionnaires; il n'y aura plus qu'une concordance à faire une fois pour toutes avec les

noms anciens ; mais l'abîme des révolutions de noms sera fermé, du moins pour l'avenir, et vous n'aurez plus à craindre que l'erreur ou l'ignorance de ceux qui décriront et nommeront comme nouvelles des espèces déjà décrites et nommées avant eux.

La première objection qu'on fait à ce système est celle-ci : c'est que, dans ce mode de nomenclature, le nom de l'espèce ne rappelle pas le genre auquel cette espèce appartient, et qu'on ne sait, par conséquent, à quel point de la classification, à quelle tribu, à quelle partie de la méthode il faut la rapporter.

Nous répondrons à cela que, de deux choses l'une : ou l'espèce dont il s'agit est déjà connue de celui à qui l'on s'adresse, avec le nom mononymique qui lui est donné, ou ce nom lui est inconnu. Dans le premier cas, le nom mononymique cité suffira pour rappeler à celui qui le sait, l'espèce dont il est question ainsi que la place qu'elle tient dans la classification reçue et qu'il a déjà étudiée. S'il ne connaît pas ce nom, il fera ce qu'il est obligé de faire lorsqu'un nouveau nom générique, dans le système actuel, frappe pour la première fois son oreille, c'est-à-dire de se reporter à la table alphabétique des ouvrages qui en auront traité, ou aux dictionnaires, pour savoir à quelle page du livre il en est parlé, à quel ordre, à quelle tribu, à quelle division méthodique enfin se rattache l'espèce que ce nom mononymique indique. A cela, ce nous semble, il n'y a aucune difficulté ; pour celui qui connaît le nom mononymique et l'espèce, il n'y a besoin de lui dire autre chose que ce nom : il sait le reste ; pour celui qui ne le connaît pas, il faudra le renseigner suivant son plus ou moins d'instruction. Connaît-il seulement le nom des diverses classes d'animaux ? On lui dira si c'est un insecte ou un oiseau. Connaît-il le nom des divers ordres

d'insectes ? On lui dira si c'est un hémiptère ou un coléoptère. Connaît-il plus que le nom des ordres ? On lui dira de quelle tribu, de quelle division, de quelle subdivision enfin.

Remarquez que, dans l'état actuel de la science, il ne suffit certes pas de nommer le genre d'une espèce pour faire connaître la place qu'elle occupe dans la classification reçue. Cela pouvait être vrai, tout au plus, alors que les genres étaient peu nombreux, comme aux premiers temps où Linné créa son système ; mais, aujourd'hui, que rien ne peut arrêter le torrent de la multiplication des genres, comment reconnaître, pour celui qui n'étudie qu'un ordre, par exemple, non seulement à quelle tribu ou division de tribu, mais à quel autre ordre, à quelle classe d'animaux, appartient tel ou tel genre qu'on lui nomme ? Il faut qu'on lui dise encore le nom de la classe, le nom de l'ordre, le nom de la tribu. Dans la méthode mononymique, il faudra y ajouter de plus, si l'on veut, le nom de la subdivision qui répond au genre dans la méthode binaire : car les divisions et les subdivisions sont les mêmes dans les deux méthodes ; seulement, le nom générique, dans la nomenclature unitaire, n'est pas plus indispensable pour désigner l'espèce, que ne l'est celui de la tribu, de l'ordre, de la classe dans la méthode linnéenne ; on ne l'y ajoute qu'à volonté et au besoin, comme on le fait, dans le système actuel, pour le nom des divisions supérieures à celle du genre.

Il y a un cas, cependant, où nous comprenons la nécessité de l'indication d'un nom autre que le nom spécifique pour aider le naturaliste dans la classification : c'est lorsque l'espèce dont il s'agit n'a pas encore été décrite ou nommée dans des ouvrages précédemment publiés. Si l'on mettait seulement, sous un insecte, le nom spécifique

inédit qui lui a été donné dans une collection, celui qui recevrait la nouvelle espèce ainsi nommée ne saurait près de quelles autres espèces connues celui qui l'a étudiée d'abord a jugé convenable de la placer, et ne pourrait ainsi profiter de son travail pour la ranger lui-même dans sa collection. Et c'est évidemment là ce qui a conduit Linné à créer son mode de nomenclature, comme moyen de mener le classificateur de collection du connu à l'inconnu. Mais la méthode mononymique n'est pas plus privée de cet avantage que la méthode linnéenne; il y a toujours, dans cette méthode, un dernier échelon de division où viennent aboutir et se ranger les espèces décrites; et cet échelon peut y être indiqué par le nom de l'une des espèces qui s'y rangent. Qu'on ajoute, pour les espèces non encore décrites, le nom de l'espèce près de laquelle elles doivent se placer dans le dernier degré de division de la méthode; qu'on ajoute ce nom au nom spécifique donné en propre à ces nouvelles espèces, et le classificateur inédit aura atteint, sous ce rapport, le but qu'on s'est proposé dans la nomenclature binaire; mais cette indication supplémentaire cessera d'être nécessaire, elle sera inutile et surabondante lorsque les espèces auront été publiées dans une classification quelconque, et elles n'auront plus besoin, dans les ouvrages non plus que dans les collections, de porter deux noms dont l'un soit toujours susceptible de changer avec la méthode.

Mais, dira-t-on, si la difficulté est déjà grande aujourd'hui pour se reconnaître dans la multiplicité des genres qui existent, que sera-ce quand il y aura autant de noms génériques que d'espèces.

Cette objection n'est pas plus sérieuse que l'autre. Ce n'est pas nous qui sommes coupables d'avoir créé autant d'espèces qu'il y en a dans la nature; et puisque la curio-

seté de l'homme le porte à les connaître, à les étudier, à les classer par ordre et par tribu, division et subdivision, selon leurs différences et leurs analogies, c'est une abondance de biens à laquelle il faut se résigner. Vous avez beau réduire les noms génériques tant qu'il vous plaira, vous n'empêcherez pas les espèces d'être aussi nombreuses qu'elles le sont, et vous ne pourrez pas faire que, si vous voulez les nommer, il ne vous faille autant de noms différens qu'il y a d'espèces. Celui qui est capable d'en connaître cent, mille, dix mille, de se rappeler leurs formes, leurs couleurs, le sera aussi de retenir leurs noms, ou s'il ne s'en souvient pas, les livres le lui rappelleront. La seule question est de savoir s'il est plus facile, pour aider la mémoire, d'avoir à se rappeler deux noms, comme dans la nomenclature binaire, que de n'avoir à s'en rappeler qu'un seul. On peut dire en faveur de la méthode linnéenne que les mêmes noms spécifiques, comme *rufus*, *flavus*, *depressus*, peuvent se reproduire dans chaque genre au nom duquel ils s'ajoutent, et que l'oreille, déjà accoutumée à ces mots, semble pouvoir les retenir plus facilement; que quant aux noms génériques, qui doivent être différens entre eux comme le seraient les noms d'espèces dans la nomenclature unitaire, leur nombre étant nécessairement moindre que dans cette dernière méthode, on aura moins de mots nouveaux à se graver dans l'esprit. Distinction vaine et puérile, ce nous semble: car si, dans la nomenclature binaire, les mêmes noms génériques et spécifiques peuvent se reproduire, seulement accouplés différemment; dans la nomenclature unitaire, ce sont les mêmes lettres, les mêmes syllabes, les mêmes sons de l'alphabet qui se reproduisent, seulement disposés entre eux d'une manière différente; et il n'y a plus dès lors qu'à se demander s'il est plus facile de retenir deux choses qu'une, deux

lignes, deux pages, deux leçons qu'une seule; il suffit de poser la question pour la résoudre.

Et s'il est plus difficile de retenir deux mots qu'un seul, il faut convenir surtout qu'il est plus facile et moins long d'écrire un mot que deux, et que deux mots enfin tiennent plus de place qu'un seul; ce sera encore, s'il faut le compter, un avantage pour la méthode mononymique. Mais la grande, l'incontestable supériorité de cette méthode sera d'avoir un nom irrévocablement fixé pour la mémoire comme pour le dictionnaire, un nom indépendant des vicissitudes de la classification suivie par tel ou tel auteur.

Reste une dernière objection, qui est celle-ci : Comment trouver assez de noms différens pour l'immense quantité d'espèces qui existent dans la nature ?

Cette raison ne peut être donnée que par ceux qui n'ont pas assez réfléchi sur le mécanisme des langues. Veut-on élever à cent mille, deux cent mille, trois cent mille le nombre des espèces à nommer ? Les vingt-cinq lettres de l'alphabet, combinées différemment entre elles, comme on le fait pour former les nombres avec les chiffres arabes, donnent, suivant un calcul facile à faire, des millions de mots composés de cinq lettres seulement; mais en ne considérant comme élémens des mots que les syllabes seulement, et les syllabes qui peuvent être formées par les cinq voyelles simples combinées avec les consonnes, donnant des centaines de syllabes différentes, il en résulte qu'on peut avoir, non pas des millions, mais des milliards de mots composés, non pas de cinq, mais de quatre syllabes seulement. Ne parlons donc pas d'impossibilité ni même de difficulté sérieuse sous ce rapport; prenez des syllabes, rangez-les à votre fantaisie pour en former des

mots différens, et vous en aurez beaucoup plus qu'il n'en faut pour nommer toutes les espèces.

Disons toutefois que ce n'est point ainsi que nous avons procédé pour la création des noms nouveaux que nous avons appliqués aux différentes espèces décrites dans cet ouvrage. Nous avons à épuiser d'abord tous les noms génériques existans qui eussent été précédemment appliqués à ces espèces, pour les attribuer comme noms mononymiques à celles d'entre elles auxquelles ils nous ont paru le mieux convenir ; puis nous avons suivi, pour les noms nouveaux à former, le système en usage, qui consiste à prendre leurs racines dans les langues anciennes, tel que le grec, auquel nous avons ajouté l'hébreu, etc., ainsi que nous avons déjà fait dans l'ouvrage publié par nous, sur le même ordre d'insectes, en collaboration avec M. Audinet-Serville. Ce mode de formation des mots est certainement plus satisfaisant qu'un pur arrangement de syllabes prises au hasard ; il a l'avantage de faire procéder la formation du langage du connu à l'inconnu, de rendre le mot nouveau plus facile à retenir en le rattachant à des mots déjà reçus, de lui donner, pour ainsi dire, des racines dans l'esprit à l'aide des rapports qui le lient à des idées préconçues, une base plus large et plus solide enfin en l'appuyant sur le travail préalable d'une étude philologique et grammaticale. Cependant, il faut en convenir, si l'on voulait se reporter à l'origine de tous les mots d'une langue, combien n'en trouverait-on pas dont la naissance est due au pur hasard ? Les racines des langues mères, y compris le grec, n'ont-elles pas été d'abord le fruit d'une combinaison arbitraire de l'esprit ? Il a bien fallu commencer à un point quelconque par l'arbitraire ; et n'est-il pas naturel de prendre ce point précisément aux œuvres du Créateur, lorsqu'il s'agit d'imposer des noms aux di-

verses espèces de plantes et d'animaux ? Il y a une foule de mots radicaux pour cette sorte de noms dans toutes les langues.

Ajoutez à cela que les mots radicaux existant dans la langue grecque, par exemple, malgré sa richesse immense sous ce rapport, n'ont été formés que pour les besoins d'une civilisation qui est loin de la nôtre; la science, de nos jours, en physique, en histoire naturelle, a pris pour objet de ses investigations un champ incomparablement plus vaste que dans l'antiquité; d'où il suit qu'il faut peut-être qu'elle prenne aussi une base plus large dans la langue à son usage; si aujourd'hui, déjà, deux auteurs sont si souvent exposés à se rencontrer, à l'insu l'un de l'autre, pour former le même nom générique par la combinaison des mêmes racines, cet inconvénient, si fâcheux pour la nomenclature et qui force les auteurs suivans à remplacer l'un des deux noms par un autre, se reproduira bien plus souvent encore si l'on est obligé de faire autant de noms génériques que d'espèces.

Toutefois, avouons que la difficulté, si grande qu'elle soit, n'est pas insurmontable, et qu'une chose, d'ailleurs, pour être plus difficile qu'une autre, n'en peut pas moins être la meilleure. Les mêmes noms seront formés par différens auteurs, soit; mais d'autres viendront qui rejetteront les noms plus récents formés en double emploi pour en proposer d'autres; les dictionnaires se compléteront; ils aideront de plus en plus les auteurs à ne pas tomber dans cette faute. Il faudra du temps, sans doute, pour arriver à ce dernier degré de perfection de la langue scientifique, où chaque chose différente aura un nom différent; mais ne faut-il pas des siècles à une langue nouvelle pour se former, et la langue des sciences naturelles ne fait-elle pas encore que de naître ?

Nous avons osé pourtant entreprendre de commencer la tâche dans cette partie de l'Entomologie française. On y verra du moins la manière dont nous croyons qu'il est possible de résoudre les questions qui se rattachent à l'emploi de cette nouvelle, ou plutôt de cette ancienne méthode, en satisfaisant à toutes les exigences de la classification moderne. C'est dans l'ouvrage même qu'il faut aller étudier l'application détaillée de ce système; nous ne pourrions en donner ici qu'une idée incomplète ou surabondante. Mais, du moins, si nous n'avons pas réussi à convaincre les esprits, si nous avons fait fausse route et qu'il soit reconnu impossible de nous y suivre, qu'on se rassure : l'emploi de cette méthode est tel qu'on peut à volonté la laisser de côté pour s'en tenir à la méthode linnéenne. Veut-on deux noms au lieu d'un seul? On prend le nom du genre au point où l'on veut s'arrêter pour former le genre, dans l'échelle des subdivisions placées l'une au-dessous de l'autre, et l'on y ajoute l'ancien nom spécifique linnéen, fabricien ou autre, qui est toujours là, écrit à côté du nom mononymique de manière à frapper les yeux. Pour les espèces crues nouvelles par nous et auxquelles nous avons donné, pour la première fois, un nom qui est unitaire, c'est lui qu'on pourra ajouter au nom générique, si l'on ne veut pas se contenter de lui seul; mais remarquons que cette addition sera complètement inutile, puisque la table alphabétique contiendra ce nom à sa lettre, et qu'il suffira de se reporter à cette table pour savoir à quelle page du livre on en trouvera la synonymie ou la description, et à quelle tribu, à quelle division elle appartient, si on ne le sait pas.

Nous avons été naturellement conduit, dans ce système, à donner aux variétés les qualifications ou noms secondaires qu'on appelle aujourd'hui noms scientifiques, au lieu

d'adopter pour elles la désignation communément en usage de variété *a*, variété *b*, variété *c*, etc. Ce mode de dénomination n'était pas en rapport avec notre méthode, non pas nouvelle, répèterons-nous encore, mais très ancienne, aussi ancienne que la langue de tous les peuples. C'est ainsi que, dans la langue française, par exemple, les noms de caniche, lévrier, dogue ne sont que des noms secondaires donnés à des variétés de la même espèce, le chien. Prétendra-t-on que ces mots sont un embarras, un vice, une superfétation dans la langue ? qu'au lieu de dire chien caniche, chien de chasse, etc., il vaudrait mieux dire le chien variété *a*, le chien variété *b*, etc. ? Le bon sens public protesterait contre une assertion si étrange. Loin d'être un défaut dans la langue, ils en sont une richesse, au contraire ; ce sont ces désignations de variété *a*, variété *b*, qui nous paraissent vicieuses et provenir uniquement d'une pauvreté de langage, qui disparaîtra dans le système de la nomenclature unitaire. Nos faibles efforts se sont attaqués d'abord à un seul ordre d'insectes ; mais que chaque entomologiste fasse de même pour l'ordre ou seulement la partie de l'ordre qui fait l'objet de sa prédilection, qu'il le fasse pour son pays seulement, et bientôt la science aura une richesse de langage qui n'enviera rien aux langues usuelles. Si le nombre des espèces exotiques paraît trop effrayant pour qu'on puisse, quant à présent, leur donner à toutes un nom générique, que du moins, en attendant les travaux et les efforts des temps futurs, on resserre de plus en plus le cercle des genres existans ; qu'on approche de plus en plus de l'espèce par des divisions et subdivisions génériques, et un jour, qui n'est pas éloigné peut-être, la difficulté sera vaincue ou bien près de l'être. Mais nous venons de dire précisément ce qui se fait déjà par un mouvement presque unanime de la science ; la

progression dans le nombre et la formation des genres marche avec une rapidité et un entraînement irrésistible. Où nous conduit-elle, si ce n'est au point où nous sommes venu aboutir dans l'imparfait ouvrage que nous avons composé sur le plan indiqué? Nous n'avons fait en cela, ce nous semble, que toucher le fond du lit où il faut que la science vienne tôt ou tard se reposer.

L'emploi de deux noms pour désigner la même espèce, en ajoutant des noms adjectifs ou autres aux noms de genres, nous paraît ressembler à ce qu'on fait pour les matériaux qu'on envoie du lieu où on les tire de la carrière à celui où ils doivent être employés à une construction, en les numérotant par séries de A, B, C, D, etc., et reprenant le numérotage par 1, 2, 3, etc., à chaque série de A, B, C. Mais quand ces matériaux ont été taillés et mis en œuvre, quand l'édifice est achevé, ce numérotage provisoire disparaît. On peut dire, surtout à l'égard de certains pays de l'Europe, comme la France, la Suède, l'Allemagne, l'Angleterre, dont l'histoire naturelle est si avancée, et les espèces qu'elles renferment, maintenant pour la plupart découvertes, décrites et figurées, que pour eux la matière est vraiment prête et qu'il n'y a plus qu'à voir dresser l'édifice. On a voulu quelquefois comparer le nom générique au nom de famille et le nom spécifique au nom de baptême ou prénom, comme Pierre Corneille, Thomas Corneille, etc. Evidente erreur; car les noms patronimiques ou prénoms servent à désigner les individus de la même famille, et non des espèces, des familles différentes. La méthode mononymique, en réduisant le genre à l'espèce, c'est-à-dire aux individus qui descendent de la même lignée par suite d'un accouplement, a précisément pour but de se mettre en rapport avec cet usage, en donnant un nom de famille différent à chaque famille différente, dans

l'acception rigoureuse du mot. Le nom de genre lui-même n'emporte-t-il pas d'ailleurs l'idée de génération, *genus*, *generare*, enfanter? C'est donc véritablement une application inexacte que d'employer ce mot pour désigner un ensemble d'individus qui ne descendent pas de la même souche, de la même génération. C'est particulièrement pour cette cause que nous avons cru devoir ne pas nous servir des noms de *famille* et de *race* pour aucune des divisions supérieures par lesquelles il faut passer avant d'arriver à l'espèce, ces mots nous paraissant devoir exprimer la même chose que celui de *genre*, en indiquant que les individus qui leur appartiennent descendent de la même génération primitive; le genre étant réduit pour nous à l'espèce, ces mots de famille, race, genre, espèce ne doivent plus être considérés à peu près que comme synonymes. On verra comment nous avons suppléé à ces titres divisionnaires, en conservant seulement ceux d'ordre et de tribu, dont le sens emporte une pure idée de classification, avec les mots de division, subdivision, tridivision, etc., cette addition d'un chiffre en tête du mot pouvant donner d'ailleurs une latitude sans bornes pour aller aussi loin qu'on le voudra dans cette voie.

Tels sont les motifs qui nous paraissent justifier la méthode que nous avons osé suivre en désaccord avec celle généralement reçue. La question nous a paru grave du moins et mériter, non pas seulement d'être soulevée en théorie, mais appuyée d'un commencement d'exécution, d'un fait accompli. Nous ne le présentons toutefois que comme un essai, en demandant qu'on nous combatte, qu'on nous éclaire, et en déclarant que si l'on parvient à nous démontrer que nous sommes dans l'erreur, nous serons toujours prêt à le reconnaître en conscience et en toute humilité.

Nous ne terminerons pas cette préface sans payer le juste tribut de remerciemens que nous devons aux entomologistes qui ont bien voulu nous aider de leurs collections et de leurs livres dans le cours de cet ouvrage. Nous nommerons d'abord M. Milne Edwards, professeur-administrateur du Museum d'histoire naturelle de Paris, qui s'est si obligeamment prêté à tout ce qui pouvait nous être utile, ainsi que notre excellent ami, M. Alexandre Lefèbre. MM. Emile Blanchard et Hippolyte Lucas nous ont communiqué avec empressement tous les insectes qui pouvaient être à leur disposition, ainsi que MM. Guérin-Méneville, Goureau, Léon Fairmaire, Signoret, Chevrolat et Berton (de Troyes) pour ceux de leur collection ; mais c'est surtout à M. Ghiliani, de Turin, et à MM. Villa, de Milan, que nous devons adresser des remerciemens d'une nature particulière pour les envois que, par un pur dévouement pour la science, ils ont bien voulu nous faire parvenir, le premier, des insectes qu'il a recueillis en Sicile et en Piémont, les seconds, MM. Villa, de ceux qu'ils ont pris dans les environs de Milan. Nous adresserons aussi l'expression d'une semblable gratitude à M. Léon Dufour, l'un des plus illustres doyens de la science aujourd'hui, et à M. Edouard Perris, qui nous ont envoyé du midi de la France toutes les espèces dont ils ont pu disposer. Toutes ces communications nous ont rendu les plus grands services, soit en nous procurant de nouvelles espèces à décrire, soit en mettant sous nos yeux des espèces que nous n'avions pas encore vues en nature, ou en nous faisant rectifier des erreurs que nous avions commises au sujet de certaines autres que nous connaissions déjà.

Quant à M. Audinet-Serville, dont la collection a servi de base fondamentale à notre travail, et à laquelle appartiennent toutes les espèces qui n'y sont pas indiquées

comme venant d'une autre collection (1), ce ne serait pas assez que de le remercier dans n'importe quels termes nous pourrions choisir ; il est un genre de reconnaissance qu'on ne peut et même, quelquefois, qu'on ne doit pas tenter d'exprimer.

Bien que le titre de notre ouvrage n'annonce que des insectes de France, cependant nous n'avons point hésité à y comprendre à peu près tous ceux d'Europe que nous avons pu nous procurer, parce que nous pensons qu'il en est peu de cette partie du monde qui ne doivent se trouver sur quelque point territorial de la France, et que, d'ailleurs, si nous nous sommes trompé, il valait mieux en cela le faire en plus qu'en moins. Du reste, toutes les fois que nous avons décrit quelques espèces sans les avoir en nature sous les yeux, ce qui nous est arrivé très rarement et seulement pour celles qu'il nous a paru facile de classer d'après la connaissance que nous en avions, ou indispensable de citer, nous l'avons indiqué par ces mots : d'après tel auteur, ou par ce signe †.

La liste alphabétique des auteurs cités, contenant l'explication des abréviations, se trouvera à la fin de l'ouvrage, avec une table alphabétique générale.

(1) Le nom de l'entomologiste, placé entre parenthèses, comme (Guérin-Méneville), (Goureau), etc., à la fin de la description, indique, en général, la collection à laquelle l'insecte appartient ; le mot (Muséum) indique le Muséum d'histoire naturelle de Paris.



ENTOMOLOGIE FRANÇAISE.

RHYNCHOTES.

Rhynchota Burm. — *Rhyngota* Fabr. —
Hemiptera Linn.

Les Rhynchotes se distinguent de tous les autres insectes par un bec articulé (*fig. 23 a*), muni de quatre soies internes (*id. c*). Le tableau suivant fait connaître la place qu'ils occupent, pour nous, dans cette partie du règne animal, d'après le mode de classification que nous adoptons, et qui se rapproche beaucoup de celui qu'a proposé M. Duméril, dans sa *Zoologie analytique*.

INSECTES. *INSECTA* Plin.

Animaux invertébrés, articulés.

Section I. **APTÈRES.** *APTERA* Arist.

Ne pouvant acquérir des ailes.

Section II. **EMPTÈRES.** *EMPTERA* (1).

Pouvant acquérir des ailes.

Subsection I. **TÉTRAPTÈRES.** *TETRAPTERA* Arist.

1. (20). Quatre ailes (2).
2. (19). Bouche munie de mandibules et de mâchoires ou d'un bec articulé.

(1) Εν, avec, *περὸν*, aile.

(2) Les Pseudoptères (18) font exception.

Trisection I. GNATHOTES. *GNATHOTA* (1).

3. (12). Des mandibules et des mâchoires.
4. (11). Tarses onguiculés.

Ordre I. COLÉOPTÈRES. *Coleoptera* Linn.

5. (6). Ailes inférieures pliées transversalement, couvertes par des élytres; métamorphoses complètes ou incomplètes (SCARABÉ).
6. (5). Ailes droites, pliées longitudinalement ou non pliées.

Ordre II. ORTHOPTÈRES. *Orthoptera* Ol.

7. (8). Ailes inférieures pliées longitudinalement en éventail; demi-métamorphoses (SAUTERELLE).
8. (7). Ailes inférieures non pliées longitudinalement en éventail.

Ordre III. NÉVROPTÈRES. *Nevroptera* Linn.

9. (10). Ailes de grandeur égale, ou chargées de nombreuses nervures transversales; métamorphoses complètes ou incomplètes (LIBELLULE).

Ordre IV. HYMÉNOPTÈRES. *Hymenoptera* Linn.

10. (9). Ailes inférieures plus courtes que les supérieures, avec un très petit nombre de nervures; métamorphoses complètes (ABEILLE).

Ordre V. THYSANOPTÈRES. *Thysanoptera* Hall.

11. (4). Tarses sans crochets; ailes frangées; demi-métamorphoses (THRIPS).

Trisection II. RHYNCHOTES. *RHYNCHOTA* Fabr.

12. (3). Un bec articulé, muni de soies internes; demi-métamorphoses.

(1) Γνάθος, mâchoire.

13. (18). Quatre ailes; un bec dans les mâles, à l'état parfait.

Ordre I. HÉMIPTÈRES. *Hemiptera* Linn.

14. (15). Bec naissant de la partie supérieure de la tête (PUNAISE).
15. (14). Bec naissant de la partie inférieure de la tête.

Ordre II. HOMOPTÈRES. *Homoptera* Latr.

16. (17). Bec naissant du prolongement inférieur de la tête (CIGALE).

Ordre III. PHTHIROPTÈRES. *Phthiroptera* (1).

17. (16). Bec paraissant naître du sternum, entre les pattes antérieures (PUCERON).

Ordre IV. PSEUDOPTÈRES. *Pseudoptera* (2).

18. (13). Deux ailes seulement dans les mâles; ceux-ci privés de bec, à l'état parfait (COCHENILLE).

Trisection III. GLOSSOTES. *GLOSSOTA* Fabr. (3).

OU LÉPIDOPTÈRES. *Lepidoptera* Linn.

19. (2). Langue en spirale; ailes farineuses; métamorphoses complètes (PAPILLON).

Subsection II. DIPTÈRES. *DIPTERA* Arist.

20. (1). Deux ailes seulement, avec des balanciers; métamorphoses complètes (MOUCHE).

Le nom de Rhynchotes vient du grec ῥύγχος, bec. Fabricius, qui créa ce nom pour les insectes auxquels nous l'appliquons, avait écrit *Rhyngota*, changeant le χ en g ,

(1) Φθίρ, pou, πτερὸν, aile.

(2) Ψευδής, trompeur, etc.

(3) Fabricius a écrit irrégulièrement *Glossata*.

sans doute pour en adoucir le son ; M. Burmeister a rétabli le χ , en écrivant plus régulièrement *Rhynchota*, orthographe que nous adoptons.

Le bec des Rhynchotes se compose de six pièces, savoir : le bec proprement dit, ou la lèvre inférieure (*fig. 23 a*), la lèvre supérieure, ou le labre (*id. b*), et les quatre soies internes (*id. c*), qui sont renfermées dans le bec proprement dit, nommé aussi rostre.

Le bec, ou rostre, consiste en un tube fendu au côté supérieur et composé de quatre articles au plus, reposant l'un dans l'autre à leur extrémité postérieure ; il présente en outre ordinairement, au côté inférieur, un sillon tracé longitudinalement. On a pensé que cet organe, dans les Rhynchotes, représentait les palpes labiaux qui existent dans les insectes à mâchoires ; mais on ne voit rien qui puisse y représenter les palpes maxillaires.

La lèvre supérieure, ou le labre (*fig. 23 b, 9 i*), naît du bord antérieur de la tête et couvre le bec en dessus, au moins à sa base ; il est de forme triangulaire, allongée, et s'étend quelquefois, comme un fil grêle, strié transversalement, jusqu'à l'extrémité du bec.

Les quatre soies renfermées dans le bec, représentent les mandibules et les mâchoires des insectes broyeur ; elles sont tellement pressées l'une contre l'autre qu'elles semblent ordinairement n'en former qu'une seule ; les deux inférieures, surtout, se séparent encore plus difficilement que les autres : c'est ce qui a induit en erreur Fabricius et Olivier, qui n'en ont admis que trois. M. Burmeister dit qu'elles naissent, par une base large, très avant dans la tête, où elles sont fixées par des filets musculueux qui servent à les mettre en mouvement. Suivant Treviranus, ces soies sont des tubes fins qui vont s'ouvrir dans le premier estomac. M. Burmeister ajoute qu'elles

sont insérées autour du gosier et qu'elles vont en se rétrécissant pour devenir très fines et en se pressant l'une contre l'autre au sortir de la tête.

Les yeux (*fig. 8 a a*), plus ou moins saillans et arrondis, présentent un réseau à mailles plus ou moins fines; entre eux, ou derrière eux, sont les ocelles (*id. b b*), au nombre de deux, quand ils existent, excepté dans une tribu de l'ordre des Homoptères et dans les Phthiroptères, où ils sont au nombre de trois. Les ocelles consistent en de petits corps d'une nature transparente et ordinairement de couleur jaunâtre. On ne sait pas positivement l'usage de ces organes.

Les antennes (*fig. 12 d*) des Rhynchotes consistent en deux filets grêles, composés d'un plus ou moins grand nombre d'articles; elles sont insérées en avant ou au-dessous des yeux, ordinairement très apparentes, quelquefois cependant entièrement cachées (Occulticornes). On ignore également quel est l'usage des antennes dans ces insectes; on a supposé qu'elles leur tenaient lieu d'organes d'une espèce de flair ou de tact, parce qu'on les voit s'en servir comme pour apprécier en touchant les objets.

Le thorax (*fig. 9 a b c*) consiste en trois anneaux plus ou moins distincts, à chacun desquels est insérée une des trois paires de pattes; le premier, nommé prothorax (*id. a*), le second, mésothorax (*id. b*), qui donne naissance à ce qu'on nomme l'écusson (*fig. 12 e*), partie qui n'est développée que dans l'insecte parfait, et le troisième, nommé métathorax (*fig. 9 c*). La poitrine est le dessous du thorax; le sternum n'est proprement qu'une pièce de la partie médiane de la poitrine, mais il est souvent pris, dans les descriptions, pour la poitrine elle-même; c'est en ce sens que le prosternum (*fig. 9 a*) est pris souvent pour le dessous du prothorax en général, le mésosternum

(*fig. 9 b*) pour le dessous du mésothorax, et le métasternum (*fig. 9 c*) pour le dessous du métathorax. Nous appelons *prédorsum* (*fig. 12 f*) le dos du prothorax en particulier.

Le sternum présente deux paires de stigmates, petites ouvertures arrondies par lesquelles l'insecte reçoit l'air qui sert à sa respiration : la première paire cachée sous les hanches antérieures, entre le prosternum et le mésosternum, un stigmate de chaque côté; la seconde paire placée entre le mésosternum et le métasternum.

Les Rhynchotes ont ordinairement un système alaire composé de quatre pièces, savoir : 1° les ailes supérieures, qui prennent quelquefois le nom d'élytres, et, en particulier, dans l'ordre auquel nous réduisons le nom d'Hémiptères, celui d'hémiélytres (1) (*fig. 12 a b*); 2° les ailes inférieures (*id. c*), nommées quelquefois simplement ailes, par abréviation et par opposition aux élytres ou hémiélytres.

L'abdomen (*fig. 9 d*) est ordinairement composé de six, quelquefois de huit ou neuf anneaux ou segmens, d'une nature résistante et coriace, formés d'une seule pièce, quoiqu'on puisse remarquer souvent, de chaque côté, au bord tranchant de chaque segment, un sillon qui semble indiquer sa division en deux parties. Le nom de segment ventral est quelquefois employé pour désigner le segment considéré en dessous.

Le dernier segment abdominal est reçu et enchâssé à sa base dans le précédent; à sa suite, en dessous, à l'extrémité de l'abdomen est ce qui apparait des organes sexuels, savoir : dans la femelle (*fig. 31, 32, 33*), ordinairement deux plaques (*id. a b*) qui semblent n'en former qu'une seule fendue longitudinalement au milieu,

(1) On avait écrit à tort jusqu'à présent *hémélytre*; M. Fieber (*Ent. mon. 3*) a justement rectifié cette faute en écrivant *hémiélytre*.

quelquefois quatre, cinq ou même sept (*fig. 10*) ; dans le mâle (*fig. 11, 30*), une seule pièce, nommée plaque anale (*fig. 11 a*), non fendue longitudinalement et ordinairement bombée.

La femelle a quelquefois une tarière (*fig. 33 c*) plus ou moins développée et qui sort d'entre les deux plaques vulvaires par la fente longitudinale qu'on aperçoit entre elles. Cette tarière, nommée oviscapte, sert à l'insecte pour percer le parenchyme des plantes, ou même le sein de la terre, afin d'y déposer ses œufs. Au reste, M. L. Dufour (R. 37) dit à ce sujet que le nombre de plaques vulvaires diminue à mesure que l'oviscapte se perfectionne ; c'est ainsi qu'il est de sept à huit dans les Longiscutes, où l'on ne découvre aucune trace de tarière ; dans quelques Supéricornes, où l'on trouve un petit oviscapte caché, le nombre des plaques est réduit à quatre ; enfin, dans les Bicellules et dans les Homoptères en général, où cet instrument a acquis son complet développement, il n'y a que deux panneaux de la vulve, ou plaques vulvaires.

Les stigmates abdominaux (*fig. 9 e*) sont au nombre de deux par chaque segment, à l'exception du dernier qui n'en présente point ; ils sont placés en dessous, en forme de petits trous arrondis, très près du bord latéral, de chaque côté.

Les pattes sont composées de quatre parties principales, savoir : la hanche (*fig. 9 f*), pièce quelquefois très saillante ; la cuisse (*fig. 12 g*), souvent renflée au milieu, en forme de fuseau ; la jambe (*fig. 12 h*), ordinairement grêle, de forme quadrilatère ou prismatique ; enfin le tarse (*fig. 12 i*), qui est composé de trois articles au plus, quelquefois de deux seulement, et dont le dernier article est terminé par deux crochets (*fig. 12 k, 3 a*) fins et aigus, plus ou moins recourbés. On remarque

quelquefois, entre ces crochets, un petit corps ordinairement arrondi, en forme de vessie membraneuse, qu'on nomme pelotte (*fig. 3 b*) et qui sert à l'insecte pour se cramponner aux objets sur lesquels il se pose, au moyen du vide qu'il fait par cette espèce de ventouse.

Les Rhynchotes ont, en général, dès leur naissance, au sortir de l'œuf, la forme qu'ils doivent conserver pendant le reste de leur vie, sauf les ailes, qui leur manquent, ainsi que les antennes, les ocelles et les articles des tarsi, qui ne se développent que successivement. Les yeux ne présentent pas non plus le réseau qu'ils doivent offrir lorsque l'insecte est arrivé à l'état parfait. Dans son état primitif, au sortir de l'œuf, l'insecte reçoit le nom de larve; on l'appelle nymphe, lorsqu'après avoir deux, trois ou quatre fois changé de peau, l'insecte paraît avec de courts fourreaux ou moignons dans lesquels les ailes sont renfermées et repliées pour ne se développer qu'après la cinquième ou dernière mue. L'insecte croît et grandit jusqu'à ce dernier changement de peau; mais alors tout accroissement s'arrête, quoique l'insecte mange encore dans ce dernier état, comme à celui de larve et de nymphe.

Les Rhynchotes, en général, vivent du suc des plantes ou de la substance liquide des animaux qu'ils sucent avec leur bec. Toutefois, on a remarqué qu'ils ne pouvaient opérer une véritable succion, puisque, ne respirant point par la bouche, ils ne peuvent faire le vide. Les soies internes dont ils se servent pour piquer le parenchyme des plantes ou les substances animales, doivent, à l'aide d'un mouvement particulier, faire monter le liquide destiné à les nourrir.

On a vu que les Rhynchotes se divisent en quatre ordres : les Hémiptères, les Homoptères, les Phthiroptères et les Pseudoptères.

ORDRE PREMIER.

HÉMIPTÈRES.

Hemiptera Linn. — *Heteroptera* Latr.

Les Hémiptères se distinguent des autres Rhynchotes par un bec naissant du front, ou partie supérieure de la tête (*fig.* 9, 23, 26, 39, 45, 50), et par des ailes supérieures, nommées hémiélytres, qui ont leur moitié basilaire (*fig.* 12 *a*) coriace, que nous nommons la corie (1), et leur moitié apicale (*fig.* 12 *b*) membraneuse, qu'on nomme la membrane, d'où vient le nom d'Hémiptères, du grec ἡμισυς, demi, et πτερόν, aile, donné à ces insectes.

Linné, créateur de ce nom, l'avait appliqué, non seulement aux insectes munis d'un bec articulé, mais encore aux Orthoptères, qu'il appelait Hémiptères à mâchoires. C'est Geoffroy qui, le premier, restreignit (*Ins.* I. 43) l'application de ce nom aux insectes munis d'un bec. Latreille conserva cet ordre tel que Geoffroy l'avait réduit, avec la même dénomination, en le divisant en deux sections, et créant le nom d'Hétéroptères (ἕτερος, différent, etc.) pour celle qui avait les ailes supérieures demi-coriaces et demi-membraneuses. Mais Leach (*The Zool. Miscell.*) proposa une classification où il restreignit le nom d'Hémiptères aux Hétéroptères de Latreille; et notre mode de classification nous a conduit également à l'adoption de cette nomenclature. On ne peut nier, du reste, que ce nom ne convienne parfaitement à cette partie des Rhynchotes, à l'exclusion des autres, puisqu'elle présente seule des hémiélytres.

(1) *Corium*, cuir.

La corie, dans ces dernières, offre ordinairement quelques nervures longitudinales (*fig. 12 l l*), avec une pièce (*id. m. fig. 34 a, 37 c*) en forme d'appendice, placée à la base interne, séparée du reste, ou champ principal de la corie, par un sillon oblique qui part de l'angle huméral et va se diriger vers le point basilaire interne de la membrane. Cette espèce de marge interne, nommée *clavus* par M. Fieber (*Ent. mon. 4*), ordinairement de forme trapézoïdale, ou en triangle allongé, et plus ou moins développée selon les diverses espèces, tend à former un pli avec le champ de la corie et paraît être généralement mobile dans l'insecte vivant.

La membrane offre aussi des nervures de formes diverses (*fig. 12 b, 27, 28, 34, 37, 40*) dont la disposition particulière sert à caractériser certaines tribus ou subdivisions méthodiques.

Les Hémiptères étaient anciennement et sont encore vulgairement désignés sous le nom de Punaises (*Cimices*), facilement distingués de tous les autres insectes par l'odeur puante qu'ils ont, en général, la faculté d'exhaler. Cette odeur, qui se répand à la volonté de l'animal, est secrétée, dans l'intérieur du corps, par un organe particulier qui a deux orifices propres à lui donner issue, et placés à la paroi externe du métasternum, un de chaque côté, entre l'insertion des pattes intermédiaires et celle des pattes postérieures.

L'organe qui la produit consiste en une bourse assez grande, rarement deux, placée dans l'intérieur et à la base de l'abdomen, immédiatement au-dessous des viscères digestifs, et couchée sur la paroi ventrale de cette cavité. Elle est d'une forme ovale ou arrondie, d'un tissu en apparence membraneux, d'une couleur le plus souvent d'un jaune orangé. Cette bourse est logée tout

entière dans la cavité abdominale, quoique son insertion ait réellement lieu dans la région pectorale du métathorax, près de l'union de celui-ci avec l'abdomen.

Ce n'est que lorsqu'on les irrite ou qu'ils se sentent menacés d'un danger, que ces insectes lancent, comme pour se défendre ou se venger, l'exhalaison subtile et pénétrante qu'ils ont la faculté de produire. Si l'on saisit le Rhaphigastre, par exemple, avec une pince, et qu'on le plonge dans un verre d'eau, on voit, à l'aide d'une loupe, s'élever de son corps d'innombrables petites bulles qui viennent crever à la surface et répandent cette émanation qui affecte si désagréablement l'odorat. Cette vapeur, essentiellement âcre, dit M. Léon Dufour, exerce sur les yeux, quand elle les atteint, une action irritante très prononcée. Lorsqu'on tient entre les doigts un de ces insectes vivans, de manière à ne point boucher les orifices odorifères et à diriger vers un point déterminé de la peau les fusées de cette vapeur, on voit qu'il en résulte une tache brunâtre ou rutilante que de simples lotions n'enlèvent point d'abord, et qui produit, dans le tissu cutané, une altération analogue à celle qui succède à l'application d'un acide minéral.

Au reste, il est quelques espèces d'Hémiptères, en petit nombre il est vrai, qui n'exhalent absolument aucune odeur appréciable, bien que l'anatomie constate en elles la présence de l'organe odorifique: tel est, par exemple, l'Eurydème, qui est pourvu de cet organe et qui ne fait absolument rien sentir, quoi qu'on fasse pour l'irriter. L'odeur que répandent les diverses espèces d'Hémiptères n'est pas non plus de même nature ni toujours désagréable. M. Léon Dufour dit qu'on démêle notamment, dans celle du Phélochrome, le parfum des fleurs d'une espèce de jacinthe; que celle du Piggule ressemble à l'odeur des

feuilles du groseiller noir, et celles que répand la Théraphe à celle du thym.

Les Hémiptères ayant, en général, suivant les anatomistes, une organisation plus composée que celle des Homoptères, doivent être placés, dans la classification, avant ces derniers.

Ils se subdivisent en huit tribus, savoir (1) : les Longiscutes (*Scutellera*, *Pentatoma*), les Bréviscutes (*Coreus*, *Lygæus*, *Pyrrhocoris*), les Bicellules (*Miris*, *Capsus*), les Ductirostres (*Phymata*, *Hebrus*, *Tingis*, *Aradus*, *Cimex*), les Nudirostres (*Anthocoris*, *Leptopus*, *Holoptilus*, *Reduvius*, *Harpactor*, *Emesa*, *Hydrometra*), les Amphibiocores (*Gerris*, *Velia*), les Brévicornes (*Pelagonus*) et les Occulticornes (*Galgulus*, *Naucoris*, *Notonecta*) (2).

TRIBU PREMIÈRE.

LONGISCUTES. *LONGISCUTI* (3) Am. Serv.

Cette tribu se distingue de toutes les autres par des antennes insérées sous un rebord latéral de la tête (*fig. 9 k*) ; les insectes qui la composent présentent généralement un écusson (*fig. 1 a*, *12 e*) long, atteignant au moins le milieu de l'abdomen.

La lèvre supérieure, ou le labre, est, en général, fin, très long et strié transversalement. Les ocelles existent constamment. Toutes les espèces européennes connues

(1) Le tableau méthodique sera donné à la fin de l'ouvrage.

(2) Il résulte de ce mode de division que les noms de Géocorises et d'Hydrocorises sont supprimés. On pourrait cependant diviser l'ordre des Hémiptères en deux sections dont la première, composée des six premières tribus, conserverait le nom de Géocorises, et la seconde, composée des deux dernières, celui d'Hydrocorises ; mais ces noms nous paraîtraient superflus dans la méthode.

(3) *Longus*, long, *scutum*, écusson.

ont cinq articles aux antennes ; quelques espèces exotiques (*Augocoris*, *Canopus*, *Dinidor*, *Phlœa*, etc.) seules en présentent moins. Toutefois, le nombre véritable de ces articles, dans tous les cas, paraît être de huit, ceux que l'on n'aperçoit pas consistant en petits articles rudimentaires placés entre les autres.

Le dos du mésothorax est entièrement recouvert par le prédorsum, et celui du métathorax par l'écusson. Les hémélytres sont, en général, plus longues mais plus étroites que les ailes. La corie des hémélytres offre quelques nervures saillantes, mais en moins grand nombre que la membrane ; les nervures de celle-ci sont le plus souvent longitudinales, mais elles forment quelquefois des cellules plus ou moins irrégulières ; on distingue, à la loupe, les trachées qui les parcourent. L'abdomen est composé de six anneaux ou segmens, non comprise la pièce terminale, qui diffère dans les deux sexes, entière dans les mâles, fendue longitudinalement dans les femelles. Les tarsi sont généralement de trois articles, dont le premier, grand, fort, muni d'une brosse soyeuse en dessous ; le second, ordinairement le plus petit ; le dernier, terminé par deux crochets comprimés à leur base et légèrement courbés, avec une petite pelote membraneuse de forme quadrangulaire entre eux.

Les insectes de cette tribu vivent, en général, du suc des plantes, qu'ils s'approprient en introduisant la pointe de leur bec dans le parenchyme des tiges ou des feuilles ; il en est qui attaquent aussi les chenilles et d'autres insectes, dont ils sucent la substance. Dans l'accouplement, le mâle se place d'abord sur le dos de la femelle, puis il approche le bout de son abdomen de l'extrémité du sien, la saisissant dans cette partie à l'aide de deux crochets qu'il fait saillir, en même temps qu'il introduit son organe générateur dans l'ouverture qu'elle

présente pour le recevoir. Quelquefois on les voit se tenir bout à bout par l'extrémité de l'abdomen ; dans cet état, c'est toujours la femelle qui entraîne le mâle, parce qu'elle est plus grosse et plus forte que lui.

Quand la femelle est prête à faire sa ponte, elle se pose sur une feuille et laisse tomber ses œufs l'un après l'autre, en les disposant symétriquement par rangées transversales. Ces œufs, au nombre d'une vingtaine, plus ou moins, sont fixés par une de leurs extrémités sur l'objet où ils ont été déposés, au moyen d'un gluten qui les enveloppe au sortir de l'oviscape. Ils ont une forme variable selon les diverses espèces, ordinairement ovalaire ou cylindrique, avec les deux bouts aplatis ; ils sont lisses et de couleur variée, le plus souvent blanchâtres, quelquefois velus ou épineux, et ornés de dessins divers. Leur extrémité libre s'ouvre pour laisser sortir la larve, au moyen d'un petit opercule en forme de calotte qu'elle n'a qu'à soulever et qui reste attaché au corps de l'œuf comme par une charnière.

Cette tribu se divise en Orbiscutes et Coniscutes.

DIVISION I.

ORBISCUTES. *ORBISCUTI* (1) Am. Serv.

Les Orbiscutes se distinguent par un écusson (*fig. 1 a*) orbiculaire, atteignant, ou à peu près, l'extrémité de l'abdomen, et recouvrant tout ou partie de la base des hémélytres, avec un bec grêle, renfermé, à sa base, dans une rainure pratiquée sous la gorge. Le corps est généralement bombé en dessus.

Les Orbiscutes se divisent en Préangules et Totovules.

(1) *Orbis*, orbe, rond, *scutum*, écusson.

SUBDIVISION I.

PRÉANGULES. PRÆANGULI (1).

Cimex Linn. — Geoffr. — Ross. — Panz. — Schell. — Wolff. — Coqb. — *Pentatoma* Tign. — *Scutellera* Latr. — L. Duf. — Hahn. — Brull. — Am. Serv. — *Tetyra* Fabr. — Panz. — Wolff. — Fall. — Burm. — Herr. Sch. — Ramb. — Germ. — Blanch. — *Odontotarsus* Lap. — Spin. — Ramb. — Am. Serv. — *Trigonosoma* Lap. — Burm. — Germ. — Am. Serv. — *Eurygaster* Lap. — Spin. — Am. Serv. — *Graphosoma* Lap. — Germ. — Am. Serv. — *Podops* Lap. — Burm. — Germ. — Blanch. — Am. Serv. — *Bellocoris*, *Tectocoris* Hahn. — *Pachycoris* Burm. — Herr. Sch. — Germ. — A. Cost. — Am. Serv. — *Solenostethium* Spin. — Am. Serv. — *Cæloglossa* Germ. — *Psacasta*, *Phimodera* Germ. — Am. Serv. — *Irochrotus*, *Ancyrosoma* Am. Serv.

Cette subdivision se distingue de l'autre par un corps triangulaire en avant (*fig. 1*). Son type le plus connu est une espèce exotique, la Scutellère (*Tetyra cyanipes* Fabr.)

1. (26). Écusson sans pointe élevée sur son disque.

(1) *Præ*, devant, *angulus*, angle. Nous croyons devoir substituer les noms de Préangules et Totovules à ceux d'Anguleux et de Globuleux par nous précédemment proposés (Am. Serv. 24) pour les deux subdivisions des Orbiscutes, parce que ces premiers noms sont des adjectifs, et qu'il ne nous paraît pas convenable d'admettre pour noms divisionnaires méthodiques, des mots déjà existans dans la langue soit comme substantifs soit même comme adjectifs, malgré les exemples assez nombreux qui aient été donnés cependant à cet égard, et dont nous avons cru pouvoir nous autoriser précédemment. Mais en y réfléchissant davantage, nous avons trouvé que ces exemples fautifs en eux-mêmes ne pouvaient nous servir d'excuse pour la violation d'un principe qui nous paraît incontestable : c'est qu'il ne doit pas y avoir d'homonymes dans une langue bien faite, et que tout ce qui est mal appelle une rectification.

2. (21). Yeux sessiles.
3. (16). Écusson aussi large que l'abdomen (*fig.* 1).
4. (9). Lobe médian frontal (*fig.* 2 *a*) atteignant le bord antérieur de la tête.
5. (6). Second article des antennes, une fois au moins plus court que le troisième.

SOLÉNOSTÈTHE.

1. *Solenostethium* (1). Brun chocolat, avec deux points jaunes à l'extrémité de l'écusson; un canal rostral. Long. 0,012.

lyncea Fabr. R. 130. 10. — Coqb. *pl.* 10. *f.* 7.
— Spin. 361. — Germ. Z. 131. 1. — A. Cost. A.
Fr. X. 307. *pl.* 6. *f.* 11. — Am. Serv. 26. 1.

Le corps s'allongeant un peu en pointe arrondie postérieurement, mat obscur, avec des points enfoncés et de nombreuses petites taches noires; les deux taches de la base de l'écusson d'un jaune soufre, entourées de noir. Brun en dessous, avec quelques taches testacées à la poitrine; le canal pratiqué au milieu pour recevoir le bec, ne s'étendant pas au-delà de l'extrémité du sternum; une double série de points jaunes au milieu du ventre, alternés par des points semblables de chaque côté, près du bord; pattes et antennes brunâtres. ♂.

Sicile; nord de l'Afrique; midi de la France? M. Ghiliani a trouvé cette espèce en abondance, avec sa larve, dans un endroit aride et rocailleux, sur un pistachier, aux environs de Palerme, dans le mois de septembre.

6. (5). Second article des antennes plus long ou peu plus court que le troisième.
7. (8). Point de plaque sternale.

(1) Σωλήν, canal, στῆθος, poitrine.

IROCHROTE.

2. *Irochrotus* (1). Noir luisant, couvert d'une longue villosité grise. Long. 0,010.

maculiventris Germ. Z. 109. 58.—Am. Serv. 39. 1.

— *hirta* A. Cost. A. Fr. X. 306. pl. 6. f. 10.

Deux taches blanches, qui disparaissent quelquefois, sur le ventre. ♂.

Sicile, et, probablement, midi de la France. M. Ghiliani l'a trouvé avec le Solénostèthe, en septembre, aux environs de Palerme, se tenant à terre, où il aime à se promener parmi les pierres et dans les herbes sèches.

8. (7). Une plaque sternale (*fig 4. a*) s'avancant sur la base des antennes.

Tête inclinée, en forme de rostre presque cylindrique, conique.—*Prothorax* à angles postérieurs arrondis, peu saillans.

ODONTOTARSE (*fig. 4*).

3. *Odontotarsus* (2). Jaunâtre, avec des bandes longitudinales brunes. Long. 0,008 — 10.

grammicus Linn. 716. 7. — Fabr. R. 137. 43. —

Wolff. 172. pl. 17. f. 166. — Burm. 392 5. —

Germ. Z. 104. 46. — Ramb. 104. 2. — Blanch.

155. 1. — Am. Serv. 42. 1. — *purpureolineatus*

Ross. 1291. — Hahn. II. 43. pl. 44. f. 138.

Ponctué de brun, les bandes longitudinales brunes ou rougeâtres; deux sur la tête, quatre principales sur le prédorsum et six sur l'écusson, toutes plus ou moins entremêlées et interrompues; les pattes et les antennes jaunes. ♂♀.

Europe méridionale; nord de l'Afrique.

(1) Εἶρος, laine, χρῶς, corps.

(2) Οἶδος, dent, τάρσος, tarse.

ZÉNABE.

4. *Zenabus* (1). Semblable au précédent, mais l'extrémité de l'écusson prolongée, caudiforme. Long. 0,008 — 10.

caudatus Kl. Ehr. *pl.* 43. *f.* 6. — Burm. 392. 6. — Herr. Sch. IV. 28. *pl.* 119. *f.* 378. — Germ. Z. 105. 47. — Ramb. 104. 1. — Blanch. 155. 2. — Am. Serv. 43.2. *pl.* 2. *f.* 3. — *productus* Spin. 362. 3

Mêmes lieux que le précédent.

9. (4). Bord antérieur de la tête échancré, les lobes latéraux (*fig.* 6 *c c*) dépassant le lobe médian (*id.* *b*).

10. (13). Une plaque sternale (*fig.* 4 *a*) s'avancant sur la base des antennes.

11. (12). Pattes épineuses.

Corps bombé, très convexe en dessus. — Tête inclinée. — *Ocelles* distans entre eux. — *Antennes* insérées sous un rebord lamelliforme (*fig.* 4 *a*) du proster-num et souvent cachées sous ce rebord; leur troisième article un peu plus court que le second. — *Bec* court. — *Prothorax* incliné antérieurement, les angles postérieurs arrondis, non saillans. — *Pattes* fortes, assez courtes, hérissées de nombreuses épines.

PSACASTE.

5. *Psacasta* (2). Brune, finement tachetée de petits points blancs, ou entièrement noire. Long. 0,010.

pedemontana Fabr. R. 137. 42. — Ross. 1292. — Wolff. 94. *pl.* 9. *f.* 88. — Hahn. II. 37. *pl.* 43 *f.*

(1) Hébreu, זנב, *zanab*, queue.

(2) Ψαράζω, distiller des gouttes de rosée.

134. — Burm. 390. 4. — Germ. Z. 69. 1. — Blanch. 156. 3. — Am. Serv. 46. 1. — *nigra* Germ. Z. 141.

Midi de l'Europe.

On distingue les deux variétés suivantes :

1° — PIÉMONTAISE. *pedemontana* Fabr. Brune, pointillée de blanc.

2° — NOIRE. *nigra* Germ. Toute noire.

Toulouse (Boisgiraud).

ONCOPYGIE.

6. *Oncopygia* (1). Brune, rugueuse, avec un tubercule gibbeux sur l'écusson. Long. 0,006.

tuberculata Fabr. R. 139. 52. — Ross. 1294. — Ramb. 98. 3. — Germ. Z. 70. 2. — Am. Serv. 46. 2.

La carène de l'écusson assez prononcé. ♀

Midi de l'Europe.

12. (11). Pattes mutiques.

Corps court, ramassé, formant un triangle très prononcé en avant. — *Tête* petite, très inclinée, avec une notable échancrure à son extrémité, les lobes latéraux dépassant de beaucoup le lobe médian. — *Yeux* petits, peu saillans. — *Ocelles* très apparens, placés près des yeux. — *Antennes* assez grandes, se cachant souvent sous le rebord lamelliforme (*fig. 4 a*) du prosternum sous lequel elles sont insérées; les articles assez grêles, le second plus long que le troisième; le quatrième et le cinquième à peu près d'égale longueur, un peu épaissis. — *Bec* assez gros, dépassant un peu le mésosternum. — *Prothorax* fortement et brusquement incliné avec la tête, à partir des angles postérieurs; ceux-ci saillans et dépassant plus ou moins la ligne des côtés de l'abdomen. — *Écusson* large, légèrement bombé, et recouvrant tout

(1) ὄγκος, tumeur, πύλη, derrière.

l'abdomen, sauf un étroit rebord à l'entour. — *Abdomen* fortement bombé en dessous. — *Pattes* assez grandes.

TRIGONOSOME.

7. *Trigonosoma* (1). Brun ferrugineux en dessus, la tête et la partie inclinée du prédorsum, jaunes. Long. 0,010 — 12.

nigellæ Fabr. R. 140. 55.—Panz. 66. 19. — Wolff. 92. *pl.* 9. *f.* 86.—Lap. 69. — Hahn. II. 36. *pl.* 43. *f.* 133.—Burm. 389. 3 —Ramb. 96. 1.—Germ. Z. 56. 2. — Blanch. 156. 4. — Am. Serv. 48. 1.

Jaune en dessous, l'anus noir; les angles postérieurs du prothorax peu saillans, très arrondis; antennes et pattes d'un jauné pâle. ♂♀.

Midi de l'Europe; nord de l'Afrique.

DESFONTAINIE.

8. *Desfontainius*. Jaune, les angles postérieurs du prothorax ordinairement très saillans. Long. 0,008.

Desfontainii Fabr. R. 141. 61.—Coqb. 39. *pl.* 10. *f.* 5. — Ramb. 97. 2. — Germ. Z. 56. 1. — Am. Serv. 48. 2.

Un tubercule saillant, arrondi, placé de chaque côté sur chacun des segmens abdominaux. ♂♀.

Andalousie; Sicile; Barbarie, et, probablement, midi de la France.

M. Signoret en a un exemplaire qui parait en tout semblable aux autres individus de cette espèce, mais dont les angles prothoraciques sont très peu saillans. N'en est-ce qu'une variété accidentelle, ou serait-ce une espèce différente?

13. (10). Point de plaque sternale.

14. (15). Angles postérieurs du prothorax très saillans.

(1) Τρίγωνος, triangle, σῶμα, corps.

ANCYROSOME.

9. *Ancyrosoma* (1). Jaunâtre, les angles prothoraciques représentant, avec la tête, la forme d'une ancre. Long. 0,008.

albolineata Fabr. R. 140. 58. — Ross. 1295. — Panz 66. 20. — Wolff. 95. *pl.* 9. *f.* 89. — Hahn. II. 37. *pl.* 43. *f.* 135. — Burm. 389. 5. — Germ. Z. 52. 5. — Blanch. 156. 4. — Am. Serv. 49. 1. — La Punaise à larges épaules? Stoll. 94. *pl.* 24. *f.* 168.

Cinq carènes pâles en dessus; la tête très allongée en pointe, avec une faible échancrure à son extrémité; les yeux petits, saillans, presque pédonculés; les ocelles placés assez loin en arrière des yeux; les antennes insérées en avant et fort loin des yeux; le second article beaucoup plus long que le troisième. Les autres caractères sont ceux du groupe précédent (12). ♂♀.

Midi de la France; Italie; Portugal. Stoll le dit de Surinam?

15. (14). Angles postérieurs du prothorax non ou peu saillans.

THACHARIN.

10. *Thacharinus* (2). Jaunâtre, les angles postérieurs du prothorax non ou peu saillans. Long. 0,006.

strigata Herr. Sch.? Panz. 135. 1. — Germ.? Z. 53. 6.

Le corps peu bombé; les bords latéraux de la tête et une ligne médiane sur le vertex, jaunes; deux petits points blancs sur le disque du prédorsum; une carène longitudinale à peine sensible, légèrement blanchâtre, sur l'écusson, avec un petit point blanc de chaque côté, à la base,

(1) Ἀγκυρα, ancre, σῶμα, corps.

(2) Hébreu, תַּחַרָּא, *thachara*, cuirasse

et une ligne blanchâtre partant de ce point; les flancs de l'abdomen un peu découverts par l'écusson, les pattes et les antennes jaunes. ♂.

Sicile; Portugal (Musée de Berlin); Stuttgart (Herr. Sch.)

CAMAROME.

11. *Camaromus* (1). Testacé, la tête et le prédorsum inclinés brusquement et verticalement, le corps coupé presque carrément en avant, plus large que long. 0,003 — 4.

galii Wolff. 97. pl. 10. f. 91. — Herr. Sch. IV. 26. pl. 119. f. 376. — Germ. Z. 58. 8.

Une bande transversale ondulée, blanchâtre, sur la partie inclinée du prédorsum, avec des lignes transverses élevées, sinuées, sur cette partie ainsi qu'à la base de l'écusson, et des petits tubercules de chaque côté de l'abdomen. ♂.

Hongrie.

16. (3). Écusson notablement plus étroit que l'abdomen, les flancs aplatis (fig. 5).

Bec assez long, atteignant la base de l'abdomen. — *Prothorax* à bords latéraux aplatis, tranchans, ses angles postérieurs arrondis.

17. (18). Une plaque sternale (fig. 4 a) s'avancant sur la base des antennes.

Tête large, triangulaire, peu inclinée, aplatie en-dessus, à bords tranchans. — Yeux petits, presque cachés en dessous. — Ocelles grands, distans entre eux, assez éloignés des yeux. — Antennes insérées sous un rebord lamelliforme (fig. 4 a) du prosternum, assez longues, les premier et second articles d'égale longueur, le troisième un peu plus court que le second. — *Prothorax* faiblement bombé, un peu incliné antérieurement, ses angles postérieurs non saillans. — Écusson presque plat, ses côtés

(1) *Καμάρα*, pente, *ἄμος*, épaule.

coupés droit jusque vers le milieu (*fig. 5*), s'arrondissant vers la pointe, faiblement caréné au milieu. — *Hémiélytres* ayant leur membrane à nervures nombreuses. — *Ventre* légèrement bombé. — *Pattes* assez courtes; jambes ayant quelques épines; tarsi grêles.

EURYGASTRE (*fig. 5*).

12. *Eurygaster* (1). Bord antérieur de la tête échancré, les lobes latéraux se réunissant au-delà du lobe médian. Long. 0,012 — 15.

hottentota Fabr. R. 136. 37. — Lap. 69. — Burm. 390. 2. — Ramb. 101. 6. — Germ. Z. 73. 2. — Brull. 402. — Blanch. 156. 2. — Am. Serv. 53. 1. — *nigra* Fabr. R. 136. 39. — *maurus* Wolff. 135. *pl.* 13. *f.* 129 *d.* — Hahn. II. 44. *pl.* 45. *f.* 139. — Les Punaises porte-chappe brune et noire. Geoffr. 467. 66. 67. — Scutellere hottentote. Faun. Fr. *pl.* 1. *f.* 1.

La tête très aplatie; la carène de l'écusson très prononcée au milieu. ♂ ♀.

Commun dans toute l'Europe.

On distingue les variétés suivantes :

1° — HOTTENTOT. *hottentotus* Fabr. Jaunâtre.

2° — NOIR. *niger* Fabr. Tout noir.

PLATISTE.

13. *Platistus* (2). Semblable au précédent, mais les flancs abdominaux notablement plus dilatés et élargis, avec une impression brunâtre à chaque segment.

marocana Fabr. R. 135. 35.

Midi de l'Europe. M. Mulsant l'a trouvé près d'Arles.

(1) Εὐρύς, large, γαστήρ, ventre.

(2) Πλατύς, plat.

HOLOMÈSE.

14. *Holomesus* (1). Le lobe médian frontal atteignant le bord antérieur de la tête. Long. 0,010.

maurus Linn. 716. 5. — Ross. 1290. — Fabr. R. 136. 36. — Wolff. 135. *pl.* 13. *f.* 129 *a b c.* — Enc. *pl.* 123. *f.* 9. — Fall. 12. 2. — L. Duf. R. 26. — Burm. 390. 3. — Spin. 363. 5. — Ramb. 100. 5. — Germ. Z. 73. 3. — Blanch. 156. 1. *pl.* 7. *f.* 6. — Am. Serv. 53. 2. — *picta* Fabr. R. 136. 38. — Hahn. II. 45. *pl.* 45. *f.* 140. — La Punaise grise à bouclier. Stoll. 117. *pl.* 29. *f.* 204.

La tête subconvexe ; la carène de l'écusson à peine sensible, avec deux points blancs à la base de ce dernier.

Très commun dans toute l'Europe, avec les variétés suivantes :

1° — MAURE. *maurus* Linn. Grisâtre, les côtés de l'abdomen tachés de brun.

2° — VARIÉ. *varius* *. Gris, la moitié postérieure du pré-dorsum d'un noir intense et tranchant. Troyes (Berton.)

3° — NOIR. *niger* *. Entièrement noir mat. Avec le précédent.

4° — PEINT. *pictus* Fabr. Gris ou brun, avec une ligne dorsale jaunâtre plus ou moins bifurquée en arrière sur l'écusson.

M. L. Dufour dit ce qui suit de cette espèce :

Elle se rencontre communément sur les épis de froment dont elle pique et suce les grains encore tendres. Lorsque l'animal est surpris, les antennes disparaissent en s'enfonçant sous la plaque sternale et vont se coucher à côté l'une de l'autre contre le bec dans la rainure du sternum. Le premier article des antennes est allongé,

(1) Ὀλός. entier, μέσος, milieu.

aminci vers sa base, légèrement arqué ainsi que le second, pour se prêter à la retraite de l'organe dans la coulisse sternale (L. Duf. R. 26).

Cette observation peut s'appliquer également aux espèces ci-dessus rapportées, ainsi qu'aux *Ælies*, dans les *Coniscutes*, qui ont aussi la plaque sternale.

Les œufs de cette espèce sont globuleux, glabres, rangés par séries continues sur la place où ils ont été pondus, et proportionnellement plus gros que ceux du *Graphosome*. Ils ont, quand ils viennent d'être pondus, une couleur vert-émeraude. La circonscription de l'opercule qui ferme leur ouverture est marquée par une rangée circulaire de petits points blancs qu'on découvre facilement à la loupe. Les petits, au moment de leur éclosion, sont d'un noir bronzé (*id.* 198).

On peut manier cet insecte sans qu'il exhale aucune odeur sensible ; on ne parvient à lui en faire manifester une, et seulement à un très faible degré, qu'en l'irritant fortement ou en le blessant (*id.* 270).

18. (17). Point de plaque sternale.

19. (20). Corps de couleur rouge ou rougeâtre.

Tête petite, allongée, très inclinée, aplatie en dessus, un peu échancrée au bout, les lobes latéraux dépassant le lobe médian. — *Yeux* petits, plus saillans en dessous qu'en dessus. — *Ocelles* gros, placés près des yeux. — *Antennes* assez longues, le second article du double plus long que le troisième ; les deux derniers un peu épaissis. — *Prothorax* brusquement incliné et arqué en avant, ses angles postérieurs assez saillans. — *Écusson* se rétrécissant de plus en plus en allant vers l'extrémité. — *Hémiélytres* n'ayant que quatre ou cinq nervures à la membrane. — *Abdomen* aplati en dessus, un peu bombé en dessous.

— *Pattes* assez longues; *tarses* grêles, leur premier article le plus long.

GRAPHOSOME.

15. *Graphosoma* (1). Six lignes longitudinales noires sur le prédorsum et quatre sur l'écusson. Long. 0,010.

lineatus Linn. 716. 6. — Wolff. 1. *pl.* 1. *f.* 1. — Panz. 1. 2. — Germ. Z. 51. 1. — Am. Serv. 55. 1. — *nigrolineata* Fabr. R. 135. 32. — Ross. 1288. — Tign. 291. *pl.* 6. *f.* 7. — Latr. G. III. 113. 3. — Fall. 12. 1. — Lap. 70. — L. Duf. R. 13. — Burm. 388. 2. — Blanch. 156. 6. — La Punaise siamoise. Geoffr. 468. 68. — Faun. Fr. *pl.* 1. *f.* 6. — La Punaise rouge à raies noires. Stoll. 14. *pl.* 2. *f.* 9.

Les deux lignes noires intermédiaires du prédorsum se prolongeant sur la tête, à l'extrémité de laquelle elles vont se réunir; un point carré noir sur chacun des segmens abdominaux, de chaque côté; le dessous du corps ponctué de noir; pattes et antennes noires ou d'un jaune rougeâtre. ♂ ♀.

Midi de l'Europe et Nord de l'Afrique; assez rare aux environs de Paris; sur les pommiers et les ombellifères.

Cette espèce répand, au moindre attouchement, une forte odeur qui paraît avoir quelque analogie avec celle d'une pomme corrompue.

On peut distinguer les deux variétés suivantes :

1° — LINÉÉ. *lineatum* Linn. Les pattes et les antennes noires. ♂ ♀.

2° — FLAVIPÈDE. *flavipes* Sign. Les pattes et les antennes d'un jaune rougeâtre; les lignes d'intervalle entre les lignes noires d'un jaune pâle au lieu d'être rouges.

Corse (Signoret).

(1) Γράφος, écrire, σῶμα, corps.

HÉMISTICTE.

16. *Hemistictus* (1). 4, 6 points sur le prédorsum et quatre lignes sur l'écusson, noirs. Long. 0,010.

semipunctata Fabr. R. 135. 33. — Wolff. 2. pl. 1. f. 2. — Ross. 1289. — Hahn. I. 175. pl. 27. f. 91. — Burm. 388. 1. — Germ. Z. 52. 3.

Deux lignes sur la tête, qui ne se réunissent pas à son extrémité ; les flancs de l'abdomen non ponctués de noirs ; le dessous du corps plus finement ponctué de noir que dans l'espèce précédente ; les pattes et les antennes rouges. ♂♀.

Europe méridionale.

20. (19). Corps de couleur pâle.

XANTHOGRAMME.

17. *Xanthogrammus* (2). Jaunâtre, avec cinq carènes sur le prédorsum et trois sur l'écusson, saillantes, blanchâtres. Long. 0,005.

flavolineata Fabr. R. 141. 60. — Coqb. 36. pl. 9. f. 6. — Burm. 389. 4. — Germ. Z. 52. 4.

L'écusson très étroit, à côtés presque droits. ♀.

Midi de l'Europe.

21. (2). Yeux pédonculés, très saillans (*fig. 6 a*).

22. (23). Écusson aussi large que l'abdomen.

PHIMODÈRE.

18. *Phimodera* (3). Jaune verdâtre, tachetée de brun, les angles postérieurs du prothorax peu saillans, échancrés en une dent. Long. 0,005.

(1) Ημισυς, demi, στικτός, piqué.

(2) Ξανθός, jaune, γραμμή, ligne.

(3) Φιμός, licol, δέρη, cou.

galgulinus Herr. Sch. IV. 29. pl. 119. f. 379. —
Germ. Z. 61. 1. — Am. Serv. 56. 1.

Quelques rugosités en dessus, la tête presque carrée, le lobe médian frontal en forme de forte carène, atteignant le bord antérieur; les deux premiers articles des antennes d'égale longueur, le troisième plus court; le prédorsum à peine bombé, avec un sillon transverse et un faible rebord antérieurement; l'écusson un peu sinué de chaque côté, à son extrémité; les côtés de l'abdomen fortement tuberculés à chaque segment; les pattes pâles, fortement tachées de noir, légèrement frangées; les tarses petits, les premier et second articles à peu près d'égale longueur, le troisième le plus long. ♂.

Midi de la France; Hongrie.

23. (22). Écusson plus étroit que l'abdomen.

24. (25). Une saillie épineuse ou tuberculeuse (*fig. 6 b*) de chaque côté, aux angles antérieurs du prothorax.

Bord antérieur de la tête plus ou moins échancré, avec une épine au devant des yeux. — *Prothorax* à angles postérieurs arrondis, peu saillans.

PROOMOXYs.

19. *Proomoxys* (1). Brun fuligineux, la saillie prothoracique des angles antérieurs épineuse. Long. 0,007.

tangira Fabr. R. 138. 49. — Fall. 16. 7. — Germ. Z. 66. 6. — *siculus* A. Cost. A. Fr. X. 301. 12. pl. 6. f. 8.

La tête bombée en dessus; les yeux grands et très saillans; trois points jaunâtres à la base de l'écusson; les tarses pâles. ♂.

Afrique septentrionale (Fabr.); Hollande (Fall.); Si-

(1) $\pi\rho\delta$, en avant, $\tilde{\alpha}\mu\omicron\varsigma$, épaule, $\iota\zeta\delta$, pointe.

cile; assez commun aux environs de Palerme, sous les pierres presque submergées, dans les marécages (A. Cost.). Il doit se trouver en France.

PODOPS (fig. 6).

20. *Podops* (1). Grisâtre, les angles antérieurs saillans en un petit lobe carré ou sécuriforme. Long. 0,006-7.

inuncta Fabr. R. 139. 53. — Panz. 36. 24. — Schell. pl. 1. f. 5. — Wolff. 5. pl. 1. f. 5. — Lap. 72. — Burm. 387. 2. — Germ. Z. 63. 1. — Blanch. 161. 2. — Am. Serv. 57. 1. — Scutellère perlée. Faun. Fr. pl. 4. f. 3.

La tête presque carrée; quelquefois trois points blanchâtres à la base de l'écusson; le dessous du corps brun; les pattes pâles, tachées de brun, et les antennes brunes avec la base des articles pâle, le second presque aussi long que le troisième. ♂♀.

Dans toute l'Europe; assez rare aux environs de Paris.

25. (24). Point de saillie aux angles antérieurs du prothorax ni épine devant les yeux.

PICCÈQUE.

21. *Piccechus* (2). Grisâtre. Long. 0,005.

La tête de forme conique, assez bombée en dessus; deux petits points blanchâtres sur le disque prédorsal; l'écusson très rétréci, fortement sinué près de la base, n'atteignant pas l'extrémité de l'abdomen, avec un point blanchâtre de chaque côté, à la base; les antennes et les pattes manquent. ♂.

Midi de la France?

26. (1). Une pointe élevée sur le disque de l'écusson; le corps très rugueux.

(1) Ποῦς, pied. ὠψ, œil.

(2) Hébreu, פקק, *pikkech*, qui voit bien.

TARISE.

22. *Tarisa* (1). Jaune verdâtre, avec deux tubercules sur le disque du prédorsum et deux autres à la base de l'écusson. Long. 0,004.

flavescens Am. Serv. 60. pl. 12. f. 3.

La tête triangulaire, large, un peu renflée, très inclinée ainsi que la partie antérieure du prothorax ; deux autres tubercules, plus ou moins saillans, formant les angles postérieurs de ce dernier, puis un autre moindre, placé au milieu, près du bord antérieur ; l'écusson recouvrant tout l'abdomen, avec un autre petit tubercule de chaque côté, au-delà du milieu ; la pointe élevée du disque, mousse. ♂.

Madrid.

SUBDIVISION II.

TOTOVULES. *TOTOVULI* (2).

Cimex Linn. — Geoffr. — Panz. — Wolff. — Coqb. — *Scutellera* Lap. — *Thyreocoris* Hahn. — Burm. — Germ. — Am. Serv. — *Tetyra* Fabr. — Fall. — *Canoopus* Lap. — Blanch. — *Coptosoma* Lap. — Am. Serv. — *Odontoscelis* Lap. — Burm. — Brull. — Germ. — Blanch. — Am. Serv. — *Ursocoris* Hahn. — *Platycephala* Guer. — Brull. — *Plataspis* Hop. — *Arctocoris* Germ. — *Coreomelas* Am. Serv.

Cette subdivision se distingue de la précédente par un corps globuleux ou ovalaire, arrondi en avant comme en arrière (*fig. 7*).

1. (2). Jambes mutiques ; la membrane des héraïélytres chargée de nombreuses nervures.

(1) Arabe, تَارِس، *târis*, couvert d'un bouclier.

(2) *Totus*, tout, *ovulus*, petit œuf, ovale.

COPTOSOME.

23. *Coptosoma* (1). Noir bronzé luisant. Long. 0003-4.

globus Fabr. R. 143. 71. — Wolff. 3. *pl.* 1. *f.* 3.
— Latr. G. III. 114. 5. — Hahn. II. 41. *pl.* 44 *f.*
137. — Burm. 384. 1. — Brull. 404. — Hop. 5,
9 et 6. — Germ. Z. 25. 1. — Blanch 162. 6. *pl.*
8? *f.* 6. — Am. Serv. 65. 1. — *scarabæoides* Ross.
1293. — Panz. 36. 23. — La Punaise cuirasse.
Geoffr. 435. 2

La tête petite, presque circulaire, le corps hémisphérique, un peu plus large en arrière qu'en avant; les antennes courtes, le second article très petit; l'écusson échancré postérieurement dans les mâles; les tarses de deux articles; la base des articles des antennes, les genoux, des points de chaque côté du ventre, et quelquefois, au-dessus de ces points, une bande autour de l'abdomen, d'un jaune pâle. ♂ ♀.

France, Italie, Allemagne. Assez rare aux environs de Paris; commun aux environs de Troyes.

2. (1). Jambes épineuses, la membrane des hémicélytres à nervures peu nombreuses.

3. (4). Corps glabre.

CORÉOMÈLE.

24. *Coreomelas* (2). Noir bronzé luisant. Long. 0, 003 — 4.

scarabæoides Linn. 716. 4. — Fabr. R. 143. 70.
— Schell. *pl.* 1. *f.* 6. — Wolff. 4. *pl.* 1. *f.* 4. — Fall.
16. 6. — Hahn. II. 47. *pl.* 45. *f.* 141. — Burm.

(1) κόπτω, couper, σῶμα, corps.

(2) κόρις punaise, μέλας, noir.

385. 1. — Brull. 403. — Germ. Z. 38. 3. — Blanch. 161. 1. — Am. Serv. 68.

Le corps ovalaire, globuleux, profondément ponctué, pas plus large en arrière qu'en avant; la tête assez large, presque demi-circulaire en avant; les antennes assez courtes, le second article très petit; le prothorax ayant son bord antérieur coupé presque droit ainsi que son bord postérieur; l'écusson laissant à découvert un notable bord des hémélytres et de l'abdomen à l'entour; l'abdomen légèrement bombé en-dessous; les pattes à épines courtes; les antennes et les tarsi roux. ♂.

Dans toute l'Europe, sur les fleurs des renoncules; rare aux environs de Paris.

4. (3). Corps velu.

Corps finement ponctué. — *Antennes* ayant le second article aussi long au moins que le troisième. — *Prothorax* ayant les angles antérieurs saillans, et coupés droit vers la tête; un léger bourrelet transversal de chaque côté, sur le prédorsum, avant le milieu, avec un sillon plus ou moins raccourci, parallèle au bord latéral. — *Écusson* recouvrant tout l'abdomen, sauf un léger rebord des hémélytres à la base. — *Hémélytres* (membrane des) à cinq nervures fines.

ODONTOSCÈLE (fig. 7).

25. *Odontoscelis* (1). Noire ou brune, avec ou sans lignes longitudinales blanches sur l'écusson. Long. 0,004 — 9.

fuliginosus Linn. 716. 8. — Fabr. R. 139. 50. — Panz. 112. 14. — Wolff. 50. pl. 5. f. 47. — Latr. G. III. 114. 4. — Fall. 15. 5. — Lap. 74. — Hahn.

(1) ὀδὸς, dent, σκελετός, jambe.

II. 49. *pl.* 46. *f.* 142. — Burm. 385. 3. — Brull. 403. — Germ. Z. 47. 1. — Blanch. 161. 4. — Am. Serv. 69. — *litura* Fabr. R. 139. 51. — Hahn. II. 50. *pl.* 46. *f.* 143. — *dorsalis* Fabr. R. 139. 54. — Hahn. II. 50. *pl.* 46. *f.* 144 — *æthiops* Germ. Z. 48.

Commune dans toute la France. Elle présente les variétés suivantes :

1° ÉTHIOPIENNE. *æthiops* Germ. Noire uniforme. Long. 0,007 — 9.

Surtout dans le midi de la France.

2° FULIGINEUSE. *fuliginosa* Linn. Trois lignes longitudinales blanches droites bordées de noir et disparaissant plus ou moins quelquefois. Long. 0,007 — 9.

C'est la plus commune.

3. RATURE. *litura* Fabr. Les lignes blanches arquées en dedans, avec une tâche blanche punctiforme à l'extrémité de la ligne médiane. Long. 0,007 — 9.

4° DORSALE. *dorsalis* Fabr. Plus petite; la ligne médiane blanche se prolongeant sur le prédorsum; les lignes blanches disparaissant quelquefois entièrement. Long. 0,004.

Environs de Paris et dans toute la France; Sicile (Ghiliani).

ARCTOCORE.

26. *Arctocoris* (1). Noire bronzée luisante uniforme, couverte d'une longue villosité brune assez rare, plus courte en dessous. Long. 0,007.

tomentosus Germ. Z. 49. 3. — Herr. Sch. V. 38. *pl.* 156. *f.* 488.

Midi de la France? Algérie (Lucas).

(1) Ἄρκτος, ours, κόρις, punaise.

DIVISION II.

CONISCUTES. *CONISCUTI* (1) Am. Serv.

Cette division se distingue de la précédente par un écusson (*fig. 12 e*) triangulaire, n'atteignant pas l'extrémité de l'abdomen et laissant à découvert toute la base des hémélytres.

Elle se partage en quatre subdivisions, savoir : les Spissirostres, les Spinipèdes, les Nudipèdes et les Brévirostres.

SUBDIVISION I.

SPISSIROSTRES. *SPISSIROSTRI* (2) Am. Serv.

Cimex Linn. — Geoffr. — De G. — Stoll. — Fabr. — Panz. — Wolff. — Fall. — *Pentatoma* Tign. — Hahn. — *Stiretrus* Lap. — Blanch. — Am. Serv. — *Asopus* Am. Serv. — *Arma*, *Jalla* Hahn. — Am. Serv. — *Picromerus*, *Zicrona* Am. Serv.

Cette subdivision se distingue des quatre autres par un bec épais et libre dès sa base (*fig. 9 j*).

1. (4). Angles postérieurs (*fig. 8 c*) du prothorax saillans, épineux ou dilatés.

Tête en carré long, tronquée carrément au bout, le lobe médian frontal atteignant le bord antérieur et les lobes latéraux se terminant sur la même ligne que lui. — *Ocelles* placés en arrière des yeux, sur le cou. — *Antennes* longues, à articles grêles, cylindriques, le premier court, le second à peu près de la longueur du troisième. — *Bec* épais surtout à sa base, naissant immédiatement

(1) *Conum*, cône, *scutum*, écusson.

(2) *Spissus* épais, *rostrum*, bec.

à l'extrémité de la tête, sans aucune trace de rainure au-dessous de lui à la gorge, atteignant l'insertion des pattes postérieures; le second article un peu plus long que le premier, les troisième et quatrième petits. — *Prothorax* trapezoïdal. — *Écusson* dépassant un peu le milieu de l'abdomen, légèrement arrondi au bout. — *Hémiélytres* à corie longue et large, la membrane ayant huit ou dix nervures longitudinales et dépassant un peu l'extrémité de l'abdomen. — *Abdomen* à bords tranchans, assez bombé en dessous. — *Pattes* grandes.

2. (3). Angles postérieurs du prothorax saillans en épine aigue, non aplatis.

PICROMÈRE.

27. *Picromerus* (1). Grisâtre brun, les côtés du prothorax denticulés, les cuisses antérieures armées d'une ou deux épines. Long 0,011.

bidens Linn. 718. 23. — De G. 259. *pl.* 13. *f.* 9. — Fabr. 155. 2. — Ross. 1297. — Panz. 26. 22. — Wolff. 7. *pl.* 1. *f.* 7. — Fall. 22. 1. — Hahn. I. 92. *pl.* 15. *f.* 51. — Burm. 379. 6. — Am. Serv. 84.

La membrane des hémiélytres d'un bronzé luisant, avec une tache longitudinale brune à l'extrémité; le dessous du corps jaunâtre, parsemé de points noirs, avec un gros point noir à la base du dernier segment ventral; les antennes rousses, l'extrémité des trois derniers articles noire; les pattes grisâtres.

Europe méridionale; Algérie; rare aux environs de Troyes (Berton). De Geer dit qu'il en a vu sucer des larves de *Chrysomèles*.

(1) Πικρός, piquant, μηρός, cuisse

3. (2). Angles postérieurs (*fig. 8 c c*) du prothorax aplatis. — *Bec* s'élargissant dans le milieu.

ARMA (*fig. 8, 9*).

28. *Arma* (1). Brune testacée uniforme, les angles prothoraciques assez aigus. Long. 0,015.

custos Fabr. R. 157. 7.—Wolff. 137. *pl.* 14. *f.* 131.
—Le P. Serv. 56. 14 —Hahn. I. 95. *pl.* 15. *f.* 52.
—Burm. 379. 5.—Blanch. 153. 4.—Am. Serv. 85.
1. — La Punaise à épine noire. Stoll. 59. *pl.* 14.
f. 96.

Les côtés de l'abdomen dilatés, jaunâtres, avec une double lineole ou tache noire à chaque segment, le dessous du corps jaunâtre, quelquefois plus ou moins brun. ♂♀.

Environs de Paris et dans toute l'Europe. On la trouve quelquefois dans l'intérieur des appartemens.

PÉLIENE.

29. *Pelidnus* (2). Grisâtre, avec les angles du prothorax dilatés, obtus, ses côtés denticulés. Long. 0,014.

luridus Fabr. R. 157. 6.—Panz. 92. 9.—Wolff. 136.
pl. 13. *f.* 130.—Ross. 1279.—Fall. 26. 8.—Hahn.
I. 97. *pl.* 15. *f.* 53. — Burm. 379. 4.

Verdâtre ponctué de noir en dessus, les denticulations latérales du prothorax jaunes, la dilatation subépineuse des angles postérieurs noire ou verte et d'un luisant métallique; les côtés de l'abdomen jaunes, avec cinq larges taches noires; le dessous du corps d'un vert grisâtre clair,

(1) *Armus*, haut de l'épaule.

(2) Πελιδνός, de couleur plombée

rarement ponctué de brun, avec une série de points noirs de chaque côté près du centre et une tache noire à la base du dernier segment ventral dans la femelle, avec une tache noire sur chacune des deux plaques vulvaires basilaires; la base de la plaque anale du mâle, noire, cette plaque courte mais large, transversale, convexe en dessous, concave en dessus, terminée de chaque côté en une dent aiguë et relevée; une légère pointe à la base ventrale dans les deux sexes; les pattes jaunâtres, ponctuées de noir; les tarsi noirs; les antennes noires, l'extrémité du pénultième article jaune. ♀.

Dans toute l'Europe; assez commune aux environs de Paris et dans ceux de Troyes.

Wolff donne à l'insecte, dans sa figure et sa description, deux points noirs et un point terminal blanc sur la corie des hémicélytres; nous ne les y voyons pas, et M. Burmeister n'en fait pas non plus mention.

4. (1). Angles postérieurs du prothorax arrondis, non dilatés ni épineux.
5. (6). Cuisses antérieures armées d'une épine.

JALLA.

30. *Jalla*. Bronzée obscure, avec une ligne dorsale et quelques lignes latérales rouges, les angles prothoraciques parfaitement arrondis, non saillans. Long. 0,018-20.

dumosus Linn. 721. 46.—Fabr. R. 168. 71.—Panz. 33. 16. — Tign. 296. pl. 6, f. 8. — Fall. 28. 12. — Hahn. I. 101. pl. 16 f. 54, 55.—Burm. 378. 3. — Blanch. 153. 3. — Am. Serv. 86. — Scutellère épineuse. Faun. Fr. pl. 2. fig. 2.

La tête légèrement arrondie au bord antérieur; le bec s'élargissant dans le milieu et ne dépassant pas les pattes

intermédiaires; les bords du prothorax et de l'abdomen, deux points allongés à la base de l'écusson et un long anneau aux jambes, rouges; le dessous du corps noir. Les autres caractères sont ceux du Picromère. ♀.

Rare aux environs de Paris; en mars, à terre, dans les bois.

On trouve une variété de cette espèce, entièrement noire. Fort de l'Ecluse (Gourcau); Espagne, environs de l'Escorial (Ghiliani).

6. (5). Cuisses antérieures mutiques.

ENSTICTE.

31. *Enstictus* (1). Bronzé obscur uniforme, avec les côtés de l'abdomen tachetés de jaune, les angles postérieurs du prothorax légèrement saillans. Long. 0,010.

punctatus Linn. 720. 34. — De G. 269 14. — Fabr. R. 157. 12. — Wolff. 179. *pl.* 18. *f.* 173. — Fall. 25. 6 — Hahn. II. 69. *pl.* 51. *f.* 157. — Burm. 378. 2.

Les côtés de l'abdomen noirs, avec cinq taches jaunes; sternum, base du ventre et cuisses en dessous, jaunâtres, ponctués de noir; un anneau jaune aux jambes; antennes noires. ♂.

Rare aux environs de Paris.

ZICRONE.

32. *Zicrona* (2). Vert ou bleu azuré métallique brillant. Long. 0,007.

cæruleus Linn. 722. 50. — De G. 268. 11. — Fabr. R. 178. 119. — Wolff. 18. *pl.* 2. *f.* 18. — Panz. 32. 14. — Tign. 299. — Fall. 32. 17. — Hahn. II.

(1) Εν, στικτός, ponctué.

(2) Hebreu, זִכְרוֹן, *zicron*, odorant.

65. *pl.* 50. *f.* 154. — Burm. 378. 1. — Blanch. 154. 5. — Am. Serv. 86. 1.—La Punaise verte bleuâtre. Geoffr. 472. 75.—La Punaise bleue. Stoll. 125. *pl.* 31. *f.* 221.—Pentatome bleu. Faun. Fr. *pl.* 4. *f.* 1.

Le dessus du corps finement ponctué. ♂♀.

Commune dans toute la France.

SUBDIVISION II.

SPINIPEDES. SPINIPEDES (1) Am. Serv.

Cimex Linn. — Geoffr. — Stoll. — Fabr. — Panz. — Wolff.— *Cydnius* Fabr.— Panz. — Fall. — Hahn. — Burm. — Brull. — Ramb. — Blanch. — Am. Serv. — *Pentatoma* Tign. — P. Beauv. — Le P. Serv. — *Cephalocteus* L. Duf. — Ramb. — Blanch. — Am. Serv. — *Brachypelta*, *Amblyottus*, *Sehirus*, *Tritomegas* Am. Serv.

Cette subdivision se distingue de toutes les autres par des jambes hérissées d'épines.

1. (8). Corps noir ou brun ferrugineux uniforme.

Insectes fouisseurs.

2. (7). Yeux grands, réticulés comme à l'ordinaire.

3. (4). Écusson n'atteignant pas le milieu de l'abdomen.

BRACHYPELTE.

33. *Brachypelta* (2). Noir luisant, la membrane des hémélytres blanche. Long. 0,010-12.

tristis Fabr. R. 185. 7. — Panz. 32. 16. — Le P. Serv. 58. 24.—Hahn. I. 161. *pl.* 25. *f.* 83.—Burm. 375. 5.—Ramb. 114. 6.—Blanch. 152. 5. *pl.* 7. *f.* 3. — Am. Serv. 90. — *niger-spinipes* De G. 269.

(1) *Spina*, épine, *pes*, pied.

(2) Βραχύς, court, πέλτα, bouclier.

13. — La Punaise noire. Geoffr. 470. 70. — La Punaise en deuil. Stoll. 126. *pl.* 32. *f.* 223. — La Punaise triste. Faun. Fr. *pl.* 4. *f.* 4.

Le corps en ovale allongé, la tête petite, les lobes latéraux se rejoignant au-delà du lobe médian; le second article des antennes un peu plus long que le troisième; un sillon transverse très prononcé sur le prédorsum; l'écusson terminé par une petite pointe mousse allongée; la corie des hémélytres sinuée à son extrémité de manière à former une profonde échancrure à la base de la membrane. ♂♀.

Commune dans toute l'Europe.

4. (3). Écusson en triangle allongé, dépassant le milieu de l'abdomen.

5. (6). Yeux complètement découverts en dessus.

Corps ovulaire, assez aplati, finement ponctué. — *Prothorax* semi-circulaire, arqué sur ses bords, échancré antérieurement pour recevoir la tête, coupé presque droit au bord postérieur. — *Hémélytres* à corie un peu plus longue que la membrane et coupée presque droit à l'extrémité; la membrane transparente, à faibles nervures longitudinales et fourchues. — *Pattes* fortes, les jambes ayant quatre rangées d'épines longues et aiguës, les jambes antérieures un peu élargies à leur extrémité.

CYDNE.

34. *Cydnus* (1). Noir luisant, la tête ronde. Long. 0,010.

morio Linn. 722. 51. — Fabr. R. 184. 3. — Panz. 32. 15. — Wolff. 67. *pl.* 7. *f.* 64. — Tign. 298. — Fall. 18. 1. — Le P. Serv. 58. 24 (*nec* Stoll.). —

(1) Κυδνός, fameux.

Hahn. I. 163. *pl.* 25. *f.* 84. — Burm. 375. 6 (*nec* Stoll.). — Ramb. 113. 3. — Blanch. 152. 6. — Am. Serv. 96. 1. — Faun. Fr. *pl.* 4. *f.* 5.

Un sillon transverse assez prononcé sur le prédorsum, l'extrémité de la corie très légèrement ondulée ou sinuée, la membrane blanche ou légèrement enfumée; les articles des antennes cylindriques, à peu près d'égale longueur entre eux, les trois derniers un peu épaissis, le premier et la base du suivant d'un rougeâtre ferrugineux. ♂♀.

Midi de l'Europe; assez rare aux environs de Paris, à terre, dans les champs cultivés. Il répand une très mauvaise odeur.

MESSORE.

35. *Messorus* (1). Brun ferrugineux luisant, la tête transversale, arquée en avant, plus large que dans le précédent. Long. 0,008-10.

brunneus Fabr. R. 185. 5.—*proximus* Ramb. 112. 4.

Le prédorsum sans impression transverse, la corie des hémélytres coupée obliquement en ligne droite à son extrémité, la membrane moitié plus courte qu'elle, blanche, quelquefois plus ou moins nuancée de brun; les antennes d'un brun ferrugineux; du reste semblable au précédent, dont il n'est peut-être qu'une variété. ♂♀.

France; nord de l'Afrique; Amérique septentrionale.

SCOTÈTHE.

36. *Scotethus* (2). Semblable au Cydne, mais beaucoup plus petit. Long. 0,004-5.

(1) Hébreu, שִׁיר, *sehîr*, hérissé de pointes.

(2) Σκότος, ténèbres, ἔθω, habiter.

nigrita Fabr. R. 184. 1.—Hahn. I. 168. pl. 26. f. 87.
—*zophosoides* Ramb. 113. 5.

Dans toute l'Europe ; très rare aux environs de Troyes

CADRUTHE.

37. *Cadruthus* (1). Noir, avec une impression transverse sur le prédorsum, les ocelles non apparens ou très petits. Long. 0,004.

picipes Fall. 20. 5. — *pygmæus* Ramb. 116. 9.

La tête un peu plus allongée que dans la précédente espèce, et les côtés du corps un peu plus droits, ce qui lui donne une forme plus elliptique ; la couleur du corps d'un noir plus foncé, mat. ♂♀.

Environs de Paris ; Allemagne ; Andalousie.

PHILAMME.

38. *Philammus* (2). Brun ferrugineux plus ou moins foncé, les antennes pâles, leurs articles notablement plus courts que dans les précédentes espèces, moniliformes. Long. 0,004.

flavicornis Fabr. R. 184. 2. — Panz. ? 33. 21. — Wolff ? 66. pl. 7. f. 63. — Hahn. I. 170. pl. 26. f. 89. — Ramb. 116. 8.

Dans toute l'Europe ; France (Chevrolat) ; Suède ; Allemagne ; Sicile (Ghilianì).

Wolff donne à sa figure un liséré pâle autour du corps et de l'écusson, qui n'existe pas dans les trois individus que nous avons sous les yeux.

Hahn dit que cette espèce varie de 2 à 4 millimètres,

(1) Hébreu, קדרות, *cadruth*, noirceur.

(2) φίλος, ami, ἄμμος, sable.

et la couleur du jaunâtre ferrugineux au noir le plus intense. Il ajoute qu'on le trouve au printemps, dans les terrains sablonneux, et qu'il est très commun aux environs de Nuremberg. M. Chevrolat l'a trouvé dans un port de mer.

6. (5). Yeux entièrement recouverts en dessus par une pièce latérale de la tête.

AMBLYOTTE.

39. *Amblyottus* (1). Noir ferrugineux luisant, les antennes presque moniliformes. Long. 0,003-4.

Dufouri Am. Serv. 92.

La tête assez large, courte, arrondie, un peu échancrée au bord antérieur; les antennes ayant leurs deux derniers articles ovalaires, gros, assez courts, en forme de grains de chapelet, très fins et pointus à leur base; le pré-dorsum sans impression transverse; la membrane des hémilytres de moitié plus courte que la corie, très claire, blanchâtre, dépassant un peu l'extrémité de l'abdomen.

Environs de Marseille. Nous avons dit ce qui suit de cette espèce, d'après M. Solier. « La pièce qui recouvre les yeux en dessus est en triangle curviligne, terminée par un poil épineux, assez long. La même pièce les recouvre aussi en dessous, mais en arrière, en se repliant intérieurement. La partie libre est manifestement à facettes assez grandes et en triangle sphérique, dont l'angle le plus aigu serait arrondi. L'insecte habite un sable léger et mobile où il s'enfonce facilement; il se tient le plus habituellement à la racine des plantes qui vivent dans le sable. La

(1) Ἀμβλυώττω, être à moitié aveugle.

nature lui a recouvert les yeux sans doute à cause de leur délicatesse particulière et pour que le sable ne pût les offenser. »

7. (2). Yeux seulement rudimentaires, non réticulés; corps hémisphérique, très velu.

CÉPHALOCTÉE.

40. *Cephalocteus* (1). Brun châtain luisant, bordé de longs cils tout autour. Long. 0,004.

histeroides L. Duf. A. Fr. III. 347. pl. 5. C. f. 1-7.
—Am. Serv. 94. — *scarabæoides* Ramb. 108. —
Blanch. 153.

La tête petite, presque circulaire, échancrée à son bord antérieur, sa face supérieure présentant tout autour une rainure garnie d'une rangée de piquans en forme de peigne; les ocelles non apparens; les antennes courtes, les trois derniers articles épaissis; le prothorax échancré antérieurement pour recevoir la tête, beaucoup plus large qu'elle, son bord postérieur presque droit; l'écusson grand; les hémicélytres un peu plus courtes que l'abdomen, sans aucune trace de nervures; la membrane très courte, presque rudimentaire; les ailes inférieures nulles; les pattes courtes, très fortes, velues; les cuisses renflées, les jambes intermédiaires et postérieures très grosses et très épineuses.

Trouvé aux environs de Cadix et de Malaga; probablement aussi propre au midi de la France.

Cet insecte vit dans le sable amoncelé et sec, près des bords de la mer. La privation des yeux semble compensée en lui, dit M. L. Dufour, par la délicatesse des trois derniers articles des antennes qui sont d'une contexture pul-

(1) Κεφαλή, tête, κτῖς, peigne.

peuse, en apparence plus favorable au toucher que dans la plupart des autres Hémiptères, ainsi que par la délicatesse des tarsi.

8. (1) Hémiélytres bordées ou tachées de blanc.

Ecusson grand, en triangle allongé, dépassant le milieu de l'abdomen. — Insectes vivant sur les plantes.

9. (10). Second article des antennes à peu près de la longueur du troisième.

SÉHIRE.

41. *Schirus* (1). Noir bleuâtre luisant, avec un liséré blanc de chaque côté du prothorax et des hémiélytres. Long. 0,006-7.

albomarginellus Fabr. R. 178. 120. — Burm. 374. 2. — Brull. 399. — Blanch. 152. 4. — Am. Serv. 97. 2. — *dubius* Wolff. 64. pl. 7. f. 61. — Hahn. I. 191. pl. 31. f. 98. — *cincta* P. Beauv. ? 114. pl. 8. f. 7.

Le corps finement ponctué, le liséré blanc très étroit, la membrane blanche, très transparente. ♂♀.

Midi de la France et de l'Europe; nord de l'Afrique.

HÉMIZONE.

42. *Hemizonus* (2). Noir luisant, avec un liséré blanc de chaque côté de la corie des hémiélytres seulement. Long. 0,004-5.

albomarginatus Fabr. R. 179. 121. — Panz. 33. 20. — Wolff. 65. pl. 7. f. 62. — Fall. 19. 4. — Hahn. I. 167. pl. 26. f. 86. — Burm. 375. 4. — Brull. 399. — Ramb. 111. 2. — Blanch. 152. 2. — Am. Serv. 97. 4. — La Punaise noire à bordure blanche.

(1) Hébreu, שֵׁחִיר, *schir*, hérissé de pointes.

(2) ἡμισυς, demi, ζώνη. ceinture.

Geoffr. 470. 72.—Pentatome bordé. Faun. Fr. *pl.* 4. *f.* 2.

Très voisine de la précédente espèce, mais la bordure blanche des hémélytres ne s'étendant pas aux bords du prothorax. ♂.

France et Europe méridionale.

10. (9). Second article des antennes beaucoup plus court que le troisième.

TRITOMÈGE.

43. *Tritomegas* (1). Noir, avec une tache au bord antérieur du prothorax, de chaque côté, une autre en croissant à la base des hémélytres et une autre plus petite à l'extrémité de la corie, blanches. Long. 0,007.

bicolor Linn. 722. 55. — De G. 268. 12. — Fabr. R. 176. 109.—Schell. *pl.* 1. *f.* 2.—Panz. 32. 11.—Wolff. 63. *pl.* 7. *f.* 60. — Le P. Serv. 58. 25. — Fall. 19. 2 — Hahn. I. 192. *pl.* 31. *f.* 99.—Burm. 374. 1. — Brull. 399. — Blanch. 151. 1. *pl.* 7. *f.* 1. — Am. Serv. 98. 1.—La Punaise noire à quatre taches blanches. Geoffr. 470. 73. — La Punaise de deux couleurs. Stoll. 126. *pl.* 32. *f.* 224. — Faun. Fr. *pl.* 3. *f.* 8.

La tache latérale prothoracique assez grande, longitudinale et sinuée en dedans irrégulièrement; les côtés de l'abdomen tachetés de blanc. ♂♀.

Commune partout sur les plantes.

DISTACTE.

44. *Distactus* (1). Noir luisant, entouré d'un liséré, avec un point sur chaque hémélytre, blancs. Long. 0,005.

(2) Τρίτος, troisième, μέγας, grand.

(1) Δίς, deux, στατκή, goutte.

biguttatus Linn. 722. 54. — Fabr. R. 178. 116. — Panz. 32. 13. — Fall. 19. 2. — Hahn. I. 169. *pl.* 26. *f.* 88. — Burm. 374. 3. — Brull. 399. — Blanch. 152. 3. — Am. Serv. 98. 2. — Pentatome à deux taches. Faun. Fr. *pl.* 4. *f.* 8.

Environs de Paris ; plus rare que le précédent. En juin, sur les fleurs des prairies, dit Fallèn. Le même auteur dit que les points blancs disparaissent quelquefois.

SUBDIVISION III.

NUDIPÈDES. *NUDIPEDES* (1) Am. Serv.

Cette subdivision se distingue de la précédente par des jambes nues, offrant seulement quelquefois de rares épines, ou étant simplement frangées.

Elle se partage en trois tridivisions, savoir : les Sulciventres, les Pléniventres et les Armiventres.

TRIDIVISION I.

SULCIVENTRES. *SULCIVENTRES* (2) Am. Serv.

Halys Fabr. — *Atelocera* Lap. — Am. Serv. — *Phlæa* Le P. Serv. — Am. Serv., etc.

Cette tridivision se distingue de la suivante par l'existence d'un sillon longitudinal au milieu du ventre ; le bec y dépasse généralement le premier segment ventral, et les antennes y sont quelquefois, dans les espèces exotiques (*Atelocera*, *Phlæa*), de quatre ou même seulement de trois articles apparens. Elle ne renferme qu'une seule espèce européenne qui ne nous paraît pas encore avoir été décrite.

(1) *Nudus*, nu, sans épines, *pes*, pied.

(2) *Sulcus*, sillon, *venter*, ventre.

AULACÊTRE.

45. *Aulacetrus* (1). Gris verdâtre, teinté de rougeâtre et fortement taché de brun, les côtés du prothorax non denticulés, la tête arrondie en avant, le lobe median frontal atteignant le bord antérieur. Long. 0008-10.

pini Perr. *in litteris*.

Les bords latéraux du vertex clairs, le prédorsum brun, avec cinq linéoles longitudinales indéscissées plus claires; les antennes de cinq articles; l'écusson brun, son disque teint de rougeâtre, son extrémité blanchâtre; les hémélytres brunes, teintées de rouge, avec deux espèces de lignes transverses élevées, formant une légère impression entre elles et partant de la nervure élevée qui longe la côte externe; la membrane blanche, transparente, avec une notable tache d'un brun d'écaille à la base; le dessous du corps, le ventre notamment, lavé de rouge vif clair; le sillon peu prononcé, mais le bec atteignant le troisième segment ventral; les côtés de l'abdomen tachetés de pâle et de noir; les pattes verdâtres, tachetées de brun, avec une notable tache brune à l'extrémité des cuisses. ♂♀.

Bordeaux (Muséum); Mont-de-Marsan (Perris).

TRIDIVISION II.

PLÉNIVENTRES. PLENIVENTRES (2) Am. Serv.

Cimex Linn. — Geoffr. — De G. — Stoll. — Fabr. — Panz. — Coqb. — Wolff. — Fall. — Burm. — Ramb. — *Pentatoma* Latr. — Tign. — Le P. Serv. — L. Duf. — Hahn. — Herr. Sch. — Hop. — Blanch. — Am. Serv. — *Acanthia* Fabr. — Panz. — *Edessa* Fabr. — *Ælia* Fabr. — Ramb. — Blanch.

(1) Ἀδλαξ, sillon, ἤτρον, bas ventre.

(2) *Plenus*, plein, sans sillon, *venter*, ventre.

— Am. Serv. — *Cydnius* Wolff. — *Sciocoris* Fall. — Kl. Ehr. — Hahn. — Burm. — Blanch. — Am. Serv. — *Eusarcocoris*, *Strachia* Hahn. — *Dyroderes* Spin. — *Doryderes*, *Mormidea* Am. Serv.

Cette tridivision se distingue de la précédente par un ventre plein, sans sillon longitudinal au milieu; le bec n'y dépasse pas le sternum, et les antennes y sont de cinq articles sans exception.

1. (4). Corps ovalaire, arrondi en avant comme en arrière, la tête et les côtés du prothorax aplatis, membraneux.

Corps très aplati. — *Tête* grande, arrondie, non ou à peine échancrée au bord antérieur. — *Yeux* petits, globuleux, sailans. — *Bec* naissant un peu au-delà de la ligne d'insertion des antennes, le second article le plus long; les deux suivans très courts, d'égale longueur. — *Prothorax* plus large que la tête, échancré au bord antérieur de manière à former un croissant dont les pointes sont sous les yeux. — *Écusson* grand, dépassant le milieu de l'abdomen. — *Hémiélytres* à corie large, plus grande que la membrane; celle-ci à cinq ou six nervures longitudinales; ailes inférieures presque aussi grandes que les hémiélytres. — *Abdomen* aplati en dessus, un peu bombé en dessous, à bords tranchans. — *Pattes* assez fortes, courtes, finement ciliées.

2. (3). Côtés du prothorax pas notablement dilatés.

SCIOCORE.

46. *Sciocoris* (1). Grisâtre, pointillée de noir, le second article des antennes plus long que le suivant. Long. 0,005-7.

(1) Σκιζ, ombre, κόρις, punaise.

umbrinus Wolff. 142. *pl.* 14. *f.* 136.—Panz. 93. 15.
—Fall. 21. 1. — Kl. Ehr. *pl.* 54. *f.* 1.—Hahn. I.
195. *pl.* 31. *f.* 100. — Burm. 373. 5. — Ramb.
120. 4.—Blanch. 151. 4.—Am. Serv. 120. 1. et 647.

Les côtés du prothorax légèrement dilatés en arc, avec une tache latérale pâle, qui disparaît quelquefois, près du bord antérieur; les côtés de l'abdomen plus ou moins tachetés de noir et de pâle à chaque segment; le disque ventral noir ou marqué d'un cercle noir qui disparaît quelquefois; les pattes et les antennes pâles, ponctuées de noir. ♂♀.

Environs de Paris et dans toute l'Europe; nord de l'Afrique; Egypte.

Fallèn dit : en juin, dans les graminées.

MACHSAQUE.

47. *Machsacus* (1). Semblable à la précédente, mais le second article des antennes plus court que le troisième.

europæus Am. Serv. 120. 2.

Nous ne pouvons préciser d'autre caractère différentiel que celui-là, si ce n'est que le corps et la tête paraissent un peu plus allongés. ♀.

Environs de Paris; midi de l'Europe.

3. (2). Côtés du prothorax notablement dilatés en arc.

DORYDÈRE.

48. *Doryderes* (2). Grisâtre, les bords latéraux du prothorax très notablement dilatés en arc, leur moitié antérieure et l'extrémité de l'écusson blanches. Long. 0,007.

(1) Hébreu, מַחְשָׁח, *machsach*, ténébreux.

(2) Δόρυ, lance, δέρον, cou.

marginata Fabr. R. 154. 43.—Panz. 33. 12.—Burm. 373. 4.—Spin. 311.—Blanch.—151. 3.—Am. Serv. 122. — *unbraculata* Fabr. E. IV. 75. 31. — Wolff. 102. *pl.* 10. *f.* 96.—*aparines* L. Duf. R. 102. *pl.* 10. *f.* 96.

Les bords de l'abdomen tachetés de blanchâtre ; le ventre pâle, avec une grande tache noire à sa base. ♂♀.

Midi de l'Europe.

Suivant M. L. Dufour, les organes sexuels mâles, dans cette espèce, ont la plus grande ressemblance avec ceux de l'Holomèse (R. 261).

Suivant le même auteur, la femelle pond en juin sur les tiges du grateron, dont l'insecte pique et suce les fruits. Ses œufs, en ovale arrondi, sont hérissés d'un duvet court. Le tissu de la coque, vu au microscope, paraît réticulé comme celui des feuilles de certaines mousses (*id.* 204).

4. (1). Corps triangulaire en avant.

5. (12). Angles postérieurs du prothorax arrondis, non saillans.

6. (11). Point de plaque sternale s'avancant sur la base des antennes.

7. (8). Corps peint de couleurs vives ou de dessins variés.

Tête ayant le bord antérieur échancré, cordiforme, ses bords latéraux fortement sinués. — *Antennes* ayant le second article plus long que le troisième. — *Prothorax* transversal, échancré antérieurement pour recevoir la tête ; son bord postérieur légèrement arqué.

EURYDÈME (*fig.* 12).

49. *Eurydema* (1). Rouge, avec six points sur le pré-dorsum, une tache semi-lunaire à la base de l'écusson et des lignes sur les hémélytres, noirs. Long. 0,010.

(1) Εὐρύς, large, δέμας, corps.

ornatus Linn. 723. 56. — Fabr. R. 172. 93. — Panz. 33. 19. — Wolff. 15. *pl.* 2. *f.* 15. — Tign. 301. *pl.* 7. *f.* 2. — Fall. 30. 15. — L. Duf. R. 30. 6. — Hahn. III. 12. *pl.* 77. *f.* 238. — Burm. 368. 12. — Blanch. 148. 7. — Am. Serv. 126. — *festivus* Linn. 723. 57. — Fabr. R. 173. 95. — Panz. 6. 19. — Wolff. 61. *pl.* 6. *f.* 58. — Hahn. I. 181. *pl.* 29. *f.* 93. — *herbaceum* Herr. Sch. F. 115. 12. — Hahn. III. 13. *pl.* 77. *f.* 239. — *pictum* Herr. Sch. F. 116. 12. 13. — Hahn. III. 14. *pl.* 77. *f.* 240. — La Punaise rouge du chou. Geoffr. 469. 69. — La Punaise mignonne des choux. Stoll. 15. *pl.* 2. *f.* 11. — La Punaise sanglante? Stoll. 124. *pl.* 31. *f.* 219. — Pentatome orné. Faun. Fr. *pl.* 3. *f.* 1.

La tête noire, bordée de rouge; les deux points antérieurs du prédorsum transversaux, se confondant quelquefois entre eux, ainsi que les quatre postérieurs; le côté interne des hémélytres noir, avec une ligne noire transversale qui n'atteint pas le bord antérieur, vers le milieu et s'étend un peu en arrière sur l'écusson, plus un point noir de chaque côté près du bord externe; une grande tache médiane, qui peut disparaître plus ou moins, sous le corps, avec une tache quelquefois double sur chaque stigmaté, noires; les antennes noires. ♂ ♀.

Commun dans toute l'Europe.

Cette espèce présente de nombreuses variétés; on distingue notamment les suivantes :

1° — ORNÉ. *ornatum* Linn. Les pattes entièrement noires. ♂ ♀.

2° — HERBACÉ. *herbaceum* Herr. Sch. La tête entièrement noire sans bordure rouge; les taches noires en général plus larges et plus confondues; les pattes noires.

3° — FESTIF. *festivum* Linn. Semblable à l'Eurydème

orné, mais la base des pattes postérieures au moins rouge ou pâle.

4° — PEINT. *pictum* Herr. Sch. Semblable à la précédente, mais couleur de chair.

OSPRIODE.

50. *Osprides* (1). Vert noirâtre bronzé luisant, avec une ligne longitudinale médiane sur le prédorsum et une tache à l'extrémité de la corie et de l'écusson, jaunes ou rouges. Long. 0,607-8.

- *oleraceus* Linn. 722. 53. — De G. 266. *pl.* 15. *f.* 22.
- Fabr. R. 177. 112. — Panz. 32. 12. — Wolff. 16. *pl.* 2. *f.* 16. — Fall 31. 16. — Hahn. I. 182. *pl.* 29. *f.* 94. — Burm. 368. 11. — La Punaise verte à raies et taches rouges ou blanches. Geoffr. 471. 74.
- La Punaise des potagers à taches rouges. Stoll. 24. *pl.* 5. *f.* 32. — à taches blanches. Stoll. 24. *pl.* 5. *f.* 33.

Un fin liséré jaune autour du prédorsum et au bord externe des hémiclytres, avec une tache longitudinale irrégulière de la même couleur de chaque côté de l'écusson, partant de la base et s'arrêtant au-delà du milieu; le dessous du corps jaune, avec des taches noires au milieu et des points noirs de chaque côté, quelquefois entièrement noir; les pattes pâles, plus ou moins tachées de noir; les antennes noires. ♂♀.

Très commune dans toute l'Europe, sur les plantes potagères, dont elle tire sa nourriture, notamment sur les jeunes choux et les laitues, ainsi que sur les giroflées, auxquelles elle cause quelquefois de grands dommages par sa multiplication. L'accouplement dure très longtemps, pen-

(1) Ο'σπριον, légume.

dant lequel l'un entraîne l'autre, soit le mâle, soit la femelle. Fallén dit : sur l'ortie et les autres plantes dans les haies, très commune dans le mois de septembre.

On distingue deux variétés.

1° — OLÉRACÉ. *oleraceus* Linn. Les taches jaunes.

2° — RUBICOND. *rubicundus* *. Les taches rouges.

Linné et M. Burmeister d'après lui, ont dit à tort que la coloration rouge était exclusivement propre à la femelle ; Geoffroy avait déjà observé et nous avons vu aussi les deux sexes de la même nuance.

La tache de l'extrémité de la corie, les taches latérales de l'écusson, et même la ligne longitudinale médiane du prédorsum disparaissent quelquefois plus ou moins.

CATOCÉLIS.

51. *Catocelis* (1). D'un bleuâtre sombre luisant uniforme, avec une tache longitudinale rouge de chaque côté du ventre. Long. 0,007.

Les bords latéraux de l'abdomen lisérés de jaune rougeâtre ; les pattes de la couleur du corps ; les antennes noires. ♀.

Midi de la France (Perris).

8. (7). Corps grisâtre ou verdâtre à peu près uniforme.

9. (10). Corps grisâtre, finement ponctué de brun.

ACROMÉCIE.

52. *Acromecia* (2). Tête étroite, assez allongée, le lobe médian frontal atteignant le bord antérieur, les côtés du prothorax fortement sinués. Long. 0,015.

confusa Westw. Hop. 8. 22. — *baccarum* Fabr. R. 172. 92. — Panz. 33. 20 (d'après Westw.).

(1) Κάτω, en dessous, κηλὶς, tache.

(2) Ἀκρος, sommet, μήκος, longueur.

Facile à confondre avec le suivant; les côtés de l'abdomen dilatés et vivement tachetés, en dessus, de jaune et de noir, l'extrémité de l'écusson plus ou moins jaunâtre, et le dessous du corps ainsi que les pattes d'un verdâtre pâle, comme dans le suivant. ♀.

Environs de Paris et dans toute l'Europe.

PENTATOME.

53. *Pentatoma* (1). La tête échancrée au bord antérieur, les lobes latéraux dépassant le lobe médian sans se rejoindre au-delà; les côtés du prothorax coupés droit, non sinués, les antennes annelées de noir et de jaune. Long. 0,012-14.

baccarum Linn. 721. 45. — Panz. 33. 24. — Wolff. 60. pl. 6. f. 57. — Tign. 295. — Le P. Serv. 57. 20. — Fall. 29. 13. — L. Duf. R. 30. 5. — Hahn. II. 63. pl. 50. f. 152. — Burm. 369. 13. — Ramb. 124. 10. — Blanch. 150. 13. — *verbasci* De G. 257. 4. pl. 14. f. 5. — Pentatome des baies. Faun. Fr. pl. 2. f. 1.

Les côtés de l'abdomen tachetés de noir et de jaune en dessus; la pointe de l'écusson jaune; le dessous du corps et les pattes jaunâtres, avec des points noirs assez rares; les antennes annelées de noir et de jaune, le second article un peu plus long que le troisième. ♂♀.

Commun dans toute l'Europe, pendant la belle saison, et en automne, sur les plantes, notamment les framboisiers et les fleurs du bouillon-blanc, dit De Gêér.

ANTHEMÈTHE.

54. *Anthemethus* (2). La tête légèrement échancrée au

(1) Πέντα, cinq, τομή, article.

(2) Ἀνθημων, fleur, ἔθω, habiter.

bout, comme dans la précédente espèce, mais les antennes d'un rougeâtre uniforme à la base, avec les deux derniers articles noirs. Long. 0,009-10.

helianthemi L. Duf. *in litteris*.

D'un gris jaunâtre plus pâle que le précédent, avec quatre lignes brunes plus ou moins marquées partant de l'extrémité de la tête en divergeant pour venir s'étendre sur la partie antérieure du prédorsum, sans aller au-delà du milieu; le corps plus ramassé et l'angle antérieur plus aigu, plus allongé; l'extrémité de l'écusson et quelquefois un point de chaque côté, à la base, blanchâtres, avec deux taches brunâtres plus ou moins distinctes, aussi à la base; une teinte rosée répandue sur la corie des hémélytres; la membrane d'un grisâtre pâle uniforme, non transparent; les côtés de l'abdomen offrant cinq ou six taches noires; le dessous du corps d'un jaune verdâtre; les pattes pâles, à peine tachetées de noir. ♂♀.

Commun dans le midi de la France; Sicile (Ghiliani).

DRYOCORE.

55. *Dryocoris* (1). Semblable au Pentatome, mais la tête plus large et plus arrondie, et les lobes latéraux se rejoignant au-delà du lobe médian. Long. 0,012.

sphacelatus Fabr. R. 175. 103. — Wolff. 101. *pl.* 10. *f.* 95. — *vernalis* Wolff. ? 141. *pl.* 14. *f.* 135. — Fall. 30. 14. — Hahn II. 64. *pl.* 50. *f.* 153. — *baccharum* Am. Serv. 132. 6.

Un fin liséré aux côtés du prothorax et l'extrémité de l'écusson jaunes; les antennes jaunes, les deux derniers

(1) Δρῦς, arbre, κέρως, punaise.

articles quelquefois noirs, sauf leur base; le second article de la longueur du suivant. ♂ ♀.

Dans les mêmes lieux que le Pentatome.

ACROSCHIZE.

56. *Acroschizus* (1). La tête bifide et le devant du prédorsum plus ou moins tachés de noir. Long. 0,008.

intermedius Wolff. 187. *pl.* 18. *f.* 181. — Hahn. II. 128. *pl.* 69. *f.* 209.

Grisâtre, pointillé de noir en dessus et en dessous, quelquefois teinté de rouge; les bords latéraux du prédorsum lisérés d'un jaunâtre plus ou moins clair; l'écusson plus ou moins liséré de jaune à son extrémité, avec un petit point jaunâtre, plus ou moins apparent, à sa base, de chaque côté; les pattes jaunâtres; les antennes noires, quelquefois jaunes avec l'extrémité des derniers articles noire. ♂ ♀.

France moyenne (Goureau); rare aux environs de Troyes (Berton).

MÉLANCÉPHALE.

57. *Melancephalus* (2). La tête coupée carrément; deux taches au bord antérieur du prédorsum et une à la base de l'écusson, noires. Long. 0,006-7.

melanocephalus Fabr. R. 187. 14. — Panz. 26. 24. — Wolff. 140. *pl.* 14. *f.* 134. — Hahn II. 130. *pl.* 69. *f.* 211. — Ramb. 118. 2.

D'un gris vert assez clair ponctué de noir en dessus, d'un noir bronzé métallique luisant mêlé d'une teinte

(1) Ἀκρος, sommet, σχίζω, fendre.

(2) Μέλας, noir, κεφαλή, tête.

d'or en dessous; pattes et bec d'un vert pâle, avec quelques taches noires. ♂♀.

Environs de Paris; dans toute l'Europe, dit Wolff, en mai et juin, sur certaines fleurs (*Stachia sylvatica*).

STAGONOME.

58. *Stagonomus* (1). Rougeâtre, avec deux points d'un jaune vif à la base de l'écusson. Long. 0,006-7.

bipunctatus Fabr. R. 176. 108. — Coqb. 80. pl. 19. f. 1.—Hahn. II. 68. pl. 50. f. 156. — Ramb. 119. 3.

La tête et le devant du prédorsum tachés de brun, avec une bande transverse indécise grisâtre sur celui-ci; la pointe de l'écusson lisérée de jaune; la membrane brune; les côtés de l'abdomen tachetés de noir; le dessous du corps et les pattes d'un jaune clair rougeâtre, pointillé de noir; les antennes rougeâtres à la base, noires à leur extrémité. ♂.

France (Goureau); Alger (Vacherot).

Les deux points de la base de l'écusson disparaissent quelquefois presque entièrement.

MOGBISSE.

59. *Mogbissus* (2). D'un brun grisâtre, avec deux points d'un jaune vif à la base de l'écusson. Long. 0,006-7.

perlatus Wolff. 68. pl. 7. f. 65.

Semblable à la suivante espèce, avec laquelle il paraît avoir été confondu jusqu'à présent, mais d'une taille plus forte, d'une nuance plus brune et surtout les angles pos-

(1) Σταγών, goutte, ἄμος, épaule.

(2) Hébreu, פֶּרֶל, *gavisch*, perle.

térieurs du prothorax beaucoup plus notablement sail-
lans. ♀.

Midi de l'Europe; Milan (Villa). Nous en voyons un
aussi étiqueté comme venant de l'Amérique septentrio-
nale.

GABISE.

60. *Gabisa* (1). D'un gris assez pâle uniforme, avec
deux points d'un jaune vif à la base de l'écusson. Long.
0,006.

perlatus Fabr. R. 187. 15. — Panz. 33. 22. — Fall.
32. 18. — Hahn. II. 67. pl. 51. f. 155.

La tête brunâtre, la partie inclinée du prédorsum blan-
châtre, marquée de points bruns rares, avec deux taches
noires plus ou moins prononcées près du bord antérieur;
une grande tache d'un noir luisant bronzé, plus ou moins
nuancé d'une teinte dorée, occupant le disque ventral;
les pattes pâles, tachetées de noir; les antennes pâles, les
deux derniers articles ordinairement noirs. ♂♀.

Midi de la France, sur les plantes.

10. (9). Corps d'un vert ou jaune verdâtre ou rougeâtre
uniforme.

PITÉDIE.

61. *Pitedia* (2). Le lobe médian frontal atteignant le
bord antérieur de la tête; l'extrémité de l'écusson d'un
blanc jaunâtre vif tranchant ordinairement. Long. 0,012.

juniperinus Linn. 722. 48. — De G. 231. pl. 13. f.
1, 2. — Fabr. R. 167. 60. — Schell. pl. 1. f. 1. —
Panz. 33. 14. — Wolff. 54. pl. 6. f. 51. — Fall. 28.
11. — Hahn. II. 61. pl. 40. f. 150. — Blanch. 149. 11.

(1) Hébreu, même racine que la précédente.

(2) Hébreu, פִּטְדָּה, *piteda*, vert émeraude.

—Am. Serv. 132. 5.—*dissimilis* Wolff. 53. pl. 6. f. 50.—*prasina* Am. Serv. 131. 3.

Vert assez foncé, surtout en dessous, la membrane des hémélytres blanche, la tache de l'extrémité de l'écusson disparaissant quelquefois presque entièrement; les angles postérieurs du prothorax moins saillans que dans l'espèce suivante. ♂.

Particulièrement propre au midi de l'Europe; très rare aux environs de Paris.

PROCOPOPS.

62. *Procopops* (1). Les lobes latéraux de la tête dépassant le lobe médian, et les angles postérieurs du prothorax notablement plus saillans que dans la précédente. Long. 0,012.

dissimilis Fabr. R. 167. 59.—Panz. 33. 13.—Burm. 370. 17.—Am. Serv. 131. 4.—*prasinus* De G. 266. 9.—Wolff. 52. pl. 6. f. 49.—Fall. 28. 10.—Hahn. II. 60. pl. 49. f. 149.—Blanch. pl. 6. f. 6.—*juniperina* Tign. 297.—Le P. Serv. 57. 19.—*rotundicollis* Westw. Hop. 9. 66.—La Punaise verte. Geoffr. 464. 6 (*nec* Linn.)—Faun. Fr. pl. 2. f. 3.

Le bord antérieur de la tête échancré par la réunion des deux lobes latéraux, les angles postérieurs du prothorax assez notablement prononcés en saillie arrondie; la membrane des hémélytres d'un brun rougeâtre; le dessous du corps indifféremment vert, jaune ou rougeâtre. ♂♀.

Très commun dans toute l'Europe. MM. Villa nous en ont envoyé de Milan un individu ♂ qui présente une tache orangée à l'extrémité de l'écusson, avec le dessous du corps jaune.

11. (6) Une plaque sternale (*fig. 4 a*) s'avancant sur la base des antennes; tête en forme de rostre incliné.

(1) Πρόψ, en avant, κούπη, incision, ὠψ, face.

ÆLIE.

63. *Ælia* (1). Jaunâtre, rayée de brun et de jaune vif en dessus. Long. 0,010.

acuminatus Linn. 723. 59.—De G. 271. 16. pl. 14. f. 12, 13.—Fabr. R. 189. 6.—Panz. 32. 17.—Wolff. 19. pl. 2. f. 19.—Tign. 302.—Latr. G. III. 115.—Le P. Serv. 57. 22.—Fall. 34. 1.—L. Duf. R. 31. 7.—Hahn. I. 120. pl. 19. f. 63.—Burm. 366. 8.—Ramb. 105. 1.—Blanch. 154. pl. 7. f. 5.—Am. Serv. 134. 1.—La Punaise à tête allongée. Geoffr. 472. 77.—La Punaise à museau de rat. Stoll. 62. pl. 15. f. 102.—Pentatome acuminé. Faun. Fr. pl. 4. f. 6.

Les raies d'un jaune vif, étroites, les deux latérales bordant les côtés du corps, les trois intermédiaires plus rapprochées et renfermant entre elles deux bandes longitudinales noires plus ou moins effacées et interrompues sur le bord postérieur du prédorsum; le dessous du corps jaune, offrant quelquefois six bandes longitudinales brunes; la tête presque cylindrique, large à sa base, se rétrécissant et s'inclinant en forme de rostre vers le bout, celui-ci un peu échancré, le lobe médian dépassé par les lobes latéraux; le prothorax formant la base du cône achevé par la tête, les angles postérieurs non saillans, arrondis, l'écusson allongé, sa pointe arrondie; la membrane des hémélytres blanche, à nervures longitudinales faibles; les pattes et les antennes jaunes. ♂♀.

Très commune dans toute la France, en été; on la trouve souvent à la pointe des céréales, sur les épis d'orge notamment. On la rapporte d'Égypte et même de l'Améri-

(1) Nom donné à Jérusalem, après son rétablissement par l'empereur Adrien.

que septentrionale. Cette espèce répand une très mauvaise odeur.

EUSARCORE.

64. *Eusarcoris*. Brunâtre en dessus et en dessous, avec quelques raies longitudinales jaunâtres peu indiquées. Long. 0,005-6.

inflexus Wolff. 188. pl. 18. f. 182.—Hahn. II. 129. pl. 69. f. 210.—Ramb. 106. 2.—Am. Serv. 134. 2.
—*perlatus* Panz. (d'après Westw. Hop. 8. 40.)

Très voisine de la précédente, mais la taille plus petite, la couleur plus brune et les raies longitudinales moins sensibles et autrement disposées; la tête proportionnellement moins allongée et moins cylindrique; les pattes et les antennes jaunes, tachées de brun. ♂♀.

Commune à toute l'Europe; environs de Paris; plus rare que la précédente.

12. (5). Angles postérieurs du prothorax saillans en pointe ou épine.

MORMIDÉE (fig. 10 ♀, 11 ♂).

65. *Mormidea* (1). Rougeâtre ou d'un jaune ferrugineux, les angles postérieurs du prothorax en pointe aplatie noire, plus ou moins saillante. Long. 0,012-15.

nigricornis Fabr. R. 157. 8. — Ross. 1299. — Fall. 27. 9.—Hahn. II. 58. pl. 48. f. 147.—Burm. 369. 15.—Ramb. 124. 11.—*varius* Fabr. R. 158. 13.—Ramb. 123. 9.—*lunula* Fabr. R. 158. 14.—*eryngii* Germ. R. D. 283. 479.—Ahr. 2. 21.—Hahn. II. 59. pl. 48. f. 148.

Quatre lignes brunes plus ou moins effacées sur le de-

(1) Μορμίδη, fantôme, ἰδέα, apparence.

vant du prédorsum et se prolongeant pour se réunir, les deux intermédiaires sur le vertex et les deux latérales à l'extrémité de la tête; les côtés de l'abdomen ordinairement tachés de noir et de jaune; le dessous du corps jaune-pâle ou rougeâtre ainsi que les pattes, avec cinq rangées longitudinales de petits points noirs, qui disparaissent quelquefois, sur le ventre; les antennes noires, le premier article rougeâtre. ♂♀.

Commune dans toute l'Europe. On la rapporte aussi des diverses parties de l'Afrique, et même de l'Amérique du Nord. Ses variétés sont très nombreuses; on distingue notamment les suivantes :

1° — NIGRICORNE. *nigricornis* Fabr. Trois taches noires disposées en triangle, à la base de l'écusson, la médiane double, et une de chaque côté près de l'extrémité; la membrane des hémélytres jaunâtre, avec une assez notable tache brune oblongue de chaque côté près de l'extrémité.

2° — VARIÉE. *varia* Fabr. L'écusson brun, avec deux taches à la base et son extrémité blanches; la base des antennes rougeâtre.

Plus propre au midi de l'Europe.

3° — LUNULE. *lunula* Fabr. Les taches blanches de l'écusson formant un croissant de chaque côté; la membrane blanche, sans tache. ♂.

Commune aux environs de Troyes (Berton).

4° — OBTUSE. *obtusa* *. Semblable à la précédente, mais les angles prothoraciques beaucoup moins saillans, presque mousses.

5° — ÉRYNGE. *eryngii* Germ. Semblable à la précédente, mais quatre points noirs à la base de l'écusson; deux points noirs oblongs, quelquefois, derrière les quatre autres. ♂♀.

TRIDIVISION III.

ARMIVENTRES. *ARMIVENTRES* (1) Am. Serv.

Cimex Linn. — Geoffr. — De G. — Fabr. — Panz. — Schell. — Wolff. — Illig. — Schranck. — Fall. — Burm. — Ramb. — Am. Serv. — *Pentatoma* Tign. — P. Beauv. — Le P. Serv. — L. Duf. — Brull. — Blanch. — *Rhaphigaster* Herr. Sch. — Ramb. — Am. Serv. — *Acanthosoma* Curt. — Burm. — Blanch. — Am. Serv. — *Tropicoris* Hahn. — *Nezara* Am. Serv.

Cette tridivision se distingue des deux précédentes par la présence d'une pointe (*fig. 13 a*) plus ou moins prononcée à la base du ventre et dirigée vers la poitrine.

1. (6). Sternum sans carène. Quelquefois seulement un léger filet longitudinal à la place de la carène.
2. (5). Angles postérieurs du prothorax arrondis, non saillans.
3. (4). Pointe ventrale courte, ne dépassant pas l'insertion des pattes postérieures.

NÉZARE.

66. *Nezara* (2). Vert tendre, avec un cordon ventral en forme de carène longitudinale médiane peu prononcée. Long. 0,013-18.

prasinus Linn. 722. 49. — Westw. Hop. 9. 71. — *smaragdulus* Fabr. R. 167. 61. — Wolff. 56. pl. 6. f. 53. — L. Duf. R. 29. 4. — Am. Serv. 144. 1. — *marginata* P. Beauv. 147. pl. 10. f. 1. — Am. Serv. 145. 2. — *torquatus* Fabr. R. 166. 56. — Ramb. 125.

(1) *Arma*, armes, épine, *venter*, ventre.

(2) Hébreu אָזָר, *azar*, ceinture.

12.—Herr. Sch. IV. 100. pl. 142. f. 447.—*id.* VII. 61. pl. 135. f. 730. — *flavicollis* P. Beauv. 185. pl. 11. f. 4.—Pentatome front jaune. Faun. Fr. pl. 2. f. 4.

La tête assez large, peu allongée, arrondie à son extrémité, le lobe médian frontal dépassant un peu les lobes latéraux; les ocelles gros; les antennes ayant le premier article court, le second un peu plus long que le troisième; le prothorax un peu incliné antérieurement. ♂♀.

Midi de la France. Cette espèce se trouve aussi dans toutes les autres parties du monde; on la reçoit d'Égypte, de Java, de Cayenne et de l'Amérique septentrionale; la *marginata* P. Beauv. de Saint-Domingue, n'en paraît pas même devoir constituer une simple variété.

Les deux variétés suivantes sont très remarquables.

1° — ÉMERAUDE. *smaragdula* Fabr. Verte uniforme.

2° — A COLLIER. *torquata* Fabr. La partie antérieure de la tête et du prédorsum jaune.

On la trouve accouplée avec l'autre variété soit comme mâle, soit comme femelle.

ASCHOENIE.

67. *Aschænia* (1). Semblable à la précédente, mais sans cordon ventral. Long. 0,010-12.

Le corps en ovale un peu plus ramassé et plus arrondi aux extrémités. ♀.

Sicile (Ghiliani). Nous en avons aussi deux individus venant de Cayenne.

On ne devrait peut-être la considérer que comme une variété de la précédente.

(1) a privatif, ἀσχοινιον, cordon.

4. (3). Pointe ventrale longue, dépassant l'insertion des pattes postérieures.

Tête assez petite, arrondie en avant, le lobe médian frontal atteignant le bord antérieur. — *Yeux* petits, globuleux, saillans. — *Ocelles* petits, placés près et en arrière des yeux. — *Antennes* assez longues, le premier article ne dépassant pas, ou à peine, le bord antérieur de la tête, le second un peu plus long que le troisième. — *Bec* atteignant l'insertion des pattes postérieures, les deux articles intermédiaires plus grands que les autres. — *Prothorax* trapezoïdal, légèrement échancré au bord antérieur pour recevoir la tête, pas plus large qu'elle en cette partie, légèrement bombé et incliné en avant, ses angles postérieurs mousses, un peu saillans, coupés obliquement en arrière, le bord postérieur presque droit; un léger filet longitudinal en forme de carène au milieu du sternum. — *Écusson* dépassant un peu le milieu de l'abdomen, finissant en pointe arrondie et légèrement sinué avant son extrémité. — *Hémiélytres* à membrane transparente, avec six ou sept nervures longitudinales, dépassant un peu l'extrémité de l'abdomen; ailes un peu plus courtes que les hémiélytres. — *Abdomen* à bords aplatis, tranchans, dépassant un peu quelquefois les hémiélytres de chaque côté. — *Pattes* de moyenne grandeur, assez fortes, mutiques, velues; les jambes cannelées, à quatre côtés; le second article des tarses très petit.

PORPHYRENDYE.

68. *Porphyrendya* (1). Verdâtre, finement pointillée de noir, avec une teinte pourprée, qui disparaît quelquefois,

(1) Πορσύρα. pourpre, ἰνδύα, vêtir.

sur les hémélytres; la pointe ventrale atteignant seulement l'insertion des pattes intermédiaires. Long. 0,013-15.

purpuripennis De G. 258. pl. 13. f. 15.—Hahn. II. 62. pl. 40. f. 151. — Ramb. 149. 10. — *stigmatica* P. Beauv. 128. pl. 9. f. 3.—*lituratus* Burm. 365. 3.

La teinte pourprée quelquefois répandue sur tout le corps en dessus; la membrane des hémélytres blanche, sans tache; le dessous du corps, les pattes et les antennes jaunes; les stigmates petits et noirs. ♂♀.

Assez commune aux environs de Troyes (Berton).

RHAPHIGASTRE (fig. 13).

69. *Rhaphigaster* (1). Grisâtre, ponctué de brun, la pointe ventrale très grande, atteignant l'insertion des pattes antérieures. Long. 0015.

punctipennis Ill.—Burm. 365. 2.—Am. Serv. 148. 1.—*griseus* Fabr. R. 171. 87 (*nec* Linn.).—Panz. 33. 17.—Wolff. 59. pl. 6. f. 5, 6.—Tign. 295.—Le P. Serv. 54. 6.—L. Duf. R. 27. 1.—Ramb. 126. 2.—Blanch. 148. 2.—La Punaise brune à antennes et bords panachés. Geoffr. 466. 64 (*nec* Linn.).—La Punaise des groseilliers. Stoll. 32. pl. VI. f. 46.—Pentatome grise. Faun. Fr. pl. 2. f. 7.

L'extrémité de l'écusson jaunâtre, avec une tache noire de chaque côté un peu avant la pointe; la membrane des hémélytres blanche, parsemée de petits points bruns; les côtés de l'abdomen vivement tachés de noir et de jaune pâle; le dessous du corps jaune, parsemé de points noirs; les pattes grisâtres, pointillées de noir; les genoux et l'ex-

(1) Ρασις, aiguille, γαστήρ, ventre.

trémité des jambes noirs ; les antennes noires, la base des trois derniers articles d'un jaune pâle. ♂ ?.

Dans toute l'Europe, sur les plantes, dans les champs cultivés et les jardins. P. Beauvois l'a trouvé à Saint-Domingue.

Cette espèce est une de celles dont l'odeur est la plus puante, la plus prompte à s'exhaler et la plus longue à se dissiper. Les pièces vulvaires de la femelle sont au nombre de sept, très apparentes, légèrement velues, les postérieures carénées dans le milieu et se terminant en une épine aiguë qui fait saillie au-delà du dernier segment abdominal, les latérales dépassant aussi le bout de l'abdomen en forme de dent, la plaque médiane en forme de carré long. (L. Duf. R. 270).

Cet insecte apparaît au printemps, dès les premiers jours de mars, sortant de la retraite où l'on suppose qu'il a passé l'hiver (*id.* 158). La femelle, en pondant ses œufs, les place contigus les uns aux autres, mais jamais entassés. Ils sont de couleur gris de perle, d'une forme ovalaire ou plutôt en cylindre court, dont le bout collé sur le support est tronqué, tandis que l'autre est arrondi. Ce dernier, vu à la loupe, offre une ligne circulaire qui est le contour de l'opercule, dont l'ouverture est bordée de cils fort petits, qui sont destinés à retenir le couvercle avant la maturité de l'œuf (*id.* 201).

5. (2). Angles postérieurs du prothorax saillans en dilatation aplatie.

TROPICORE.

70. *Tropicoris* (1). Brun obscur, la pointe de l'écusson d'un jaune orangé vif. Long. 0,015.

(3) Τρόπισ, carène, κόρις, punaise.

rufipes Linn. 719. 24. — DeG. 253. 2. — Fabr. R. 156. 5. — Schell. pl. 1. f. 3. — Wolff. 9. pl. 1. f. 9. — LeP. Serv. 55. 13. — Fall. 26. 7. — Hahn. II. 54. pl. 47. f. 145. — Burm. 366. 7. — Brull. 397. — Blanch. 150. 15. pl. 6. f. 7. — Am. Serv. 149. — Pentatome à pattes fauves. Faun. Fr. pl. 2. f. 6.

Les côtés de l'abdomen tachetés de noir et de jaunâtre; le dessous du corps, les pattes et les antennes, roux. ♂♀.

Des plus communes dans toute l'Europe, dans les bois et les jardins, sur les arbres. Elle est carnassière et cherche les chenilles pour les sucer. Son odeur est des plus fortes et des plus puantes. M. Berton la dit assez rare aux environs de Troyes.

6. (1). Sternum ayant une forte carène (*fig. 14 a*).

La carène en lame aplatie.

7. (8). Angles postérieurs du prothorax saillans en épine longue et aiguë.

BISPIN.

♣ 1. *Bispinus* (1). Jaune rougeâtre ponctué de brun; la tête, les épines prothoraciques et un gros point sur l'écusson, noirs. Long. 0,008-9.

Panz. 26. 23. — Wolff. 8. pl. 1. f. 8. — Fall. 22. 2. — Burm. 360. 5. — Brull. 396. — *ferrugator* Fabr. R. 162. 37. — Schell. pl. 1. f. 4.

Les côtés de l'abdomen finement tachés de noir; la membrane des hémiclytres dépassant l'extrémité de l'abdomen, assez claire, avec deux principales taches noires à l'extrémité; les pattes pâles; les antennes pâles, le premier et le dernier articles noirs. ♂♀.

France; Alpes; Savoie.

(1) *Bis*, deux, *spina*, épine.

8. (7). Angles postérieurs du prothorax mousses, peu ou non saillans.
9. (10). Premier article des antennes dépassant l'extrémité de la tête.

ACANTHOSOME (*fig. 14*).

72. *Acanthosoma* (1). Vert olivâtre, les angles prothoraciques assez saillans, rougeâtres; la membrane des hémélytres transparente, sans tache. Long. 0,015.

hæmorrhoidalis Linn. 720. 35. — De G. 254. 3. pl. 14. f. 7. — Fabr. R. 160. 27. — Wolff. 10. pl. 1. f. 10. — Le P. Serv. 53. 1. — Curt. 28. — Fall. 23. 3. — Burm. 360. 3. — Blanch. 147. 2. — Am. Serv. 154. — La Punaise verte à pointes du corselet rouges. Geoffr. 465. 63. — La Punaise ensanglantée. Stoll. 31. pl. 6. f. 44 (♀). — Pentatome hémorrhoidale. Faun. Fr. pl. 2 f. 5.

Les deux pièces vulvaires basilaires de la femelle plus petites que dans les deux espèces suivantes, apparaissant dans une échancrure parfaitement circulaire du dernier segment ventral; les deux pièces vulvaires subséquentes, ou intermédiaires, beaucoup plus petites que les deux dernières qui viennent immédiatement derrière elles; le bord extrême de la plaque anale, dans le mâle, non denticulé comme dans les espèces suivantes.

Commun dans toute l'Europe; il vient aussi de l'Amérique septentrionale.

HÉMATOGASTRE.

73. *Hæmatogaster* (2). Semblable au précédent, mais

(1) Ἀκανθα, épine, σῶμα, corps,

(2) Αἷμα, sang, γαστήρ, ventre.

plus petit et les angles postérieurs du prothorax non sail-
lans; une tache brune à la membrane des hémélytres.
Long. 0,012.

Burm. 360. 4. — *dentatus* De G. 260. 7. — *agathinus*
Fabr. R. 170. 82. — Fall. 24. 5. — *hæmagaster*
Schranck (d'après Burm.) — *Stoliii* LeP. Serv. 53. 2.
— La Punaise ensanglantée. Stoll. 129. pl. 33. f. 229.

Une légère teinte rouge au bord interne et à l'extré-
mité de la corie; la tache brune de la membrane, placée
au bord externe, près de l'extrémité; les deux plaques vul-
vaires basilaires de la femelle plus larges que dans la pré-
cédente espèce, formant ensemble une espèce d'ovale
pointu transversal; les plaques intermédiaires suivantes
presque aussi grandes que les deux dernières; celles-ci
beaucoup moins développées que dans l'espèce précé-
dente; le bord extrême de la plaque anale, dans le mâle,
notablement denticulé. ♂ ♀.

Mêmes lieux que la précédente espèce, mais un peu
plus rare.

MÉARE.

74. *Mearus* (1). Semblable au précédent mais plus
petit, et une tache noire à la base de l'écusson. Long.
0,008.

griseus Linn. 721. 43. — Fabr. R. 171. 87. — Panz.
33. 19. — Wolff. 59. pl. 6. f. 56. — Burm. 360. 6. —
interstinctus Linn. 721. 44. — *betulæ* De G. 261. 8.
pl. 14. f. 9.

Ordinairement une bande transversale rougeâtre au
bord postérieur du prédorsum; les deux plaques vulvaires
basilaires de la femelle de forme demi-circulaire, non

(1) Hébreu, מַאֵר, *maar*, causer une douleur aiguë.

disposées en ovale transverse comme dans l'espèce précédente; mais les quatre autres pièces vulvaires disposées de la même manière, et la plaque anale du mâle moins denticulée que dans cette espèce. ♂♀.

Très commun dans les mêmes lieux que les précédents, notamment sur le bouleau, dont les feuilles lui servent de nourriture. De Geer dit qu'ayant trouvé, au commencement de juillet, plusieurs femelles de cette espèce, accompagnées de leurs petits, chacune au nombre de vingt, trente ou quarante, il a remarqué que la mère se tenait constamment près d'eux, sur les chatons du bouleau ou sur une feuille; dès qu'elle se mettait en mouvement pour changer de place, tous les petits la suivaient; ils faisaient halte quand elle s'arrêtait. Elle les promenait ainsi d'un point à l'autre, les conduisant comme une poule mène ses poussins et veillant pour les garantir. Cet auteur dit qu'il a vu une fois une de ces mères battre des ailes avec un mouvement très rapide sans changer de place, comme pour éloigner l'ennemi qui s'approchait. C'est surtout contre le mâle que cette mère inquiète, ajoute-t-il, est obligée de se mettre en défense, parce qu'il cherche à détruire sa postérité. Les petits quittent la tutèle de la mère lorsqu'ils sont assez forts pour n'avoir plus besoin de ses secours.

10. (9). Premier article des antennes ne dépassant pas l'extrémité de la tête.

SARANE.

75. *Saranus* (1). Vert olivâtre comme les espèces précédentes, avec une notable bordure rouge au bord interne de la corie des hémélytres. Long. 0,010-12.

(1) Hébreu, סָרַן, *saran*, satrape.

lituratus Fabr. R. 170. 84.—Panz. 40. 19.—Wolff. 14. pl. 2. f. 14.—Fall. 24. 4.—*clypeata* Burm. 361. 7.—Pentatome effacée. Faun. Fr. pl. 3. f. 3.

La tête plus allongée que dans le groupe précédent; les angles prothoraciques non saillans, arrondis; les deux plaques vulvaires basilaires de la femelle formant un cercle presque parfait, plus grandes que les quatre suivantes; les intermédiaires presque aussi grandes que les deux dernières. ♂♀.

Assez commun, avec les espèces précédentes.

SUBDIVISION IV.

BRÉVIROSTRES. *BREVIROSTRI* (1) Am. Serv.

Les Brévirostres se distinguent de tous les autres Coniscutes par un bec court qui ne dépasse pas le milieu du mésosternum.

Ils se subdivisent en Arctifronts et Latifronts.

TRIDIVISION I.

ARCTIFRONTES. *ARCTIFRONTES* (2).

Cimex Drur. — *Edessa* Fabr. — Am. Serv. — *Tessera-toma* Le P. Serv. — Am. Serv.

Les Arctifronts se distinguent des Latifronts par une tête très petite (*fig. 15 a*). Cette tridivision ne renferme que des espèces exotiques dont les principaux types sont

(1) *Brevis*, court, *rostrum*, bec.

(2) *Arctus*, étroit, *frons*, front.

notamment l'Edesse (*antilope* Fabr.—Am. Serv. 158) et le Tesseratome (*papillosus* Drur.—Am. Serv. 165. 2.—*Sonneratii* Le P. Serv.)

TRIDIVISION II.

LATIFRONTS. *LATIFRONTES* (1).

Pentatoma Lef. — *Phyllocephala* Lap. — Blanch. — Am. Serv.—*Elia* Fabr.—Burm.—*Schizops* Spin.—Am. Serv.—*Megarhynchus* Am.—Serv.—*Megymenum* Guér.—Am. Serv.

Cette tridivision se distingue de la précédente par une tête large, foliacée ou notablement allongée (fig. 16, 17 a). Elle ne renferme qu'une seule espèce qui se soit encore trouvée en Europe. Ses principaux types exotiques sont la Phyllocéphale (*senegalensis* Lap.—Am. Serv. 175), le Mégarhynque (*rostrata* Fabr.—Am. Serv. 180) et le Mégymène (*dentatum* Guér.—Am. Serv. 182).

SCHIZOPS.

76. *Schizops* (2). Brun ferrugineux, avec un liséré jaune au bord externe des hémélytres et de chaque côté de l'écusson; les folioles de la tête pointues au bout et distantes entre elles. Long, 0,018.

egyptiaca Lef. pl. 20. —Burm. 358. 5. — Spin. 297. — Blanch. 144. 2. — Am. Serv. 177. — Herr. Sch. VII. 69. pl. 236. f. 739.

Les antennes de cinq articles, le premier court, n'atteignant pas le bord antérieur de la tête, le second un peu

(1) *Latus*, large, *frons*, front.

(2) Σχιζοψα, fendre, à ↓, face.

plus long que le troisième, le cinquième un peu plus long que le quatrième; le prothorax s'élargissant en arrière, ses angles postérieurs arrondis, le bord postérieur légèrement arqué; l'écusson grand, atteignant presque l'extrémité de l'abdomen; la membrane des hémélytres pâle, avec des nervures noires, droites et régulièrement posées, non fourchues; l'abdomen renflé en dessous, ses bords tranchans, dépassant un peu les hémélytres de chaque côté; les pattes fortes, mutiques, les antennes courtes. ♂♀.

On le trouve en Corse et probablement aussi dans le midi continental de la France.

TRIBU DEUXIÈME.

BRÉVISCUTES. *BREVIS CUTI* (1) Am. Serv.

Cette tribu se distingue de la précédente par un écusson court (*fig* 24 *a*), n'atteignant pas le milieu de l'abdomen, et de la suivante par des antennes terminées en masse ou du moins en fil à peu près aussi gros que le reste de l'antenne, ainsi que par des hémélytres dont la membrane offre des nervures longitudinales ou fourchues.

Elle se partage en trois grandes divisions, les Supéricornes, les Inféricornes et les Cécigènes, les deux premières ayant des ocelles, et la troisième privée de ces organes.

DIVISION I.

SUPÉRICORNES. *SUPERICORNES* (2) Am. Serv.

Cette division se distingue de la suivante par des an-

(1) *Brevis*, court, *scutum*, écusson.

(2) *Superus*, supérieur, *cornu*, antenne.

tennes (*fig. 23 d*) insérées au côté supérieur de la tête, au-dessus d'une ligne (*id. e*) à tirer de l'œil (*id. f*) à la base du labre (*id. b*); la membrane des hémélytres, quand elle existe, offrant plus de cinq nervures.

Le troisième article du bec est ordinairement plus court que le quatrième, et l'écusson plus long proportionnellement que dans les Inféricornes.

Les Supéricornes se divisent en Tétragoniocéphales et Trigonocéphales.

SUBDIVISION I.

TÉTRAGONIOCÉPHALES *TETRAGONIOCEPHALI* (1) Am. Serv.

Le nom de Tétragoniocéphales indique par lui-même le caractère propre à cette subdivision : une tête carrée (*fig. 18-23*), le front offrant quelquefois une saillie ou lamelle entre les antennes (*fig. 19, 20*).

Les Tétragoniocéphales se subdivisent en Sectifronts, Plénifronts et Spinifronts.

TRIDIVISION I.

SECTIFRONTS. *SECTIFRONTES* (2) Am. Serv.

Cimex Linn.—*Coreus* Fabr. — *Mictis* Leach. — Am. Serv.—*Spartocera* Lap.—Am. Serv.

Cette tridivision, qui ne renferme que des espèces exotiques, se distingue de la suivante par des tubercules antennifères très saillans, séparés par une échancrure, sans lamelle ni carène entre eux (*fig. 18*). Ses principaux types

(1) Τετράγωνος, carré, κεφαλή, tête. Voyez la note (2), page 100.

(2) *Sectus*, coupé, *frons*, front.

sont le Spartocère (*batatas* Fabr.—Am. Serv. 186. 2) et le Mictis (*valgus* Linn.—Am. Serv. 190. 1).

TRIDIVISION II.

PLÉNIFRONTS. *PLENIFRONTES* (1) Am. Serv.

Cimex Linn.—Drur.—Tign.—*Coreus* Fabr.—Wolff.—Le P. Serv.—Fall.—Schill.—L. Duf.—Brull.—Ramb.—Blanch.—*Lygæus* Coqb.—*Syromastes* Burm.—*Nematopus*, *Verlusia*, Am. Serv.

Cette tridivision, qui ne renferme qu'une seule espèce d'Europe, se distingue de la précédente par une tête sans échancrure, avec une carène ou une lamelle entre les tubercules antennifères (*fig.* 19, 20). Son principal type exotique est le Nématope (*indus* Linn. — Am. Serv. 200. 1).

VERLUSE (*fig.* 20).

77. *Verlusia* (2). Jaunâtre, l'abdomen dilaté, rhomboïdal ; une pointe ou lamelle saillante entre les antennes. Long. 0,010.

quadratus Fabr. R. 199. 36 (♂).—Wolff. 70. pl. 7. f. 67 (♂♀).—Coqb. 37. pl. 9. f. 12.—Fall. 36. 2.—Schill. 40. 3 (♂♀). pl. 4. f. 3 (♀).—Hahn. II. 104. pl. 61. f. 187.—L. Duf. R. 35. 3.—Burm. 314. 1.—Brull. 363. 4.—Ramb. 137. 8.—Blanch. 119. 5. pl. 3. f. 6. — Am. Serv. 205. — *rhombeus* Fabr. R. 199. 35 (♀).—Tign. 266.—Le P. Serv. 59. 2. — La Punaise à abdomen carré. Stoll. 26. pl. 5. f. 36.

D'un brun jaunâtre en dessus, pâle en dessous ; les

(2) *Plenus*, plein, *frons*, front.

(1) Anagramme de *Valerius*.

yeux petits, les ocelles aussi éloignés entre eux que des yeux; antennes plus longues que la moitié du corps, le dernier article épaissi, fusiforme, brun, le premier plus gros que les deux suivans, mais à peu près de la même longueur; bec fin, atteignant l'insertion des pattes postérieures; prothorax trapézoïdal, s'élargissant postérieurement, ses angles postérieurs un peu saillans, aplatis et arrondis; hémélytres pas plus longues que l'abdomen, mais plus étroites que lui, la membrane à nervures longitudinales; les côtés de l'abdomen très dilatés de manière à former un rhombe à angles plus ou moins arrondis, son extrémité découpée en folioles ou denticulations dans la femelle, entière dans le mâle; pattes grêles, mutiques, les postérieures pas plus longues que les autres, les cuisses de même grosseur entre elles, à peine épaissies. ♂ ♀.

Très commune partout, sur les plantes. La larve est hérissée de poils, dit Wolff.

TRIDIVISION III.

SPINIFRONTS. SPINIFRONTES (1) Am. Serv.

Cimex Linn. — Geoffr. — De G. — Stoll. — Tign. — *Coreus* Fabr. — Schell. — Wolff. — Coqb. — Latr. — Schill. — L. Duf. — Brull. — Ramb. — Blanch. — *Syromastes* Burm. — Am. Serv. — *Atractus* Lap. — Spin. — Am. Serv. — *Enoplops* Am. Serv.

Cette tridivision se distingue des deux précédentes par des épines existantes à la base des antennes (fig. 21, 22).

1. (4). Second article des antennes plus long ou aussi long que le troisième.

(1) *Spina*, épine, *frons*, front.

2. (3). Epines frontales placées au côté interne et convergentes. (fig. 21.)

SYROMASTE (fig. 21).

78. *Syromastes*. Brun jaunâtre ou ferrugineux, le prothorax et l'abdomen très dilatés de chaque côté. Long. 0,012.-15.

marginatus Linn. 719. 28.—Fabr. R. 192. 6.—Ross. 1301.—Wolff. 20. pl. 3. f. 20.—Tign. 268.—Latr. G. III. 118. 1.—*id.* E. 420. —Fall. 36. 1.—Schill. 38. 1. pl. 4. f. 1.—Hahn. II. 102. pl. 61. f. 185.—L. Duf. R. 33. 1.—Burm. 315. 4.—Brull. 361. 2.—Ramb. 137. 9.—Blanch. 119. 6. pl. 3. f. 5.—Am. Serv. 207. —*auriculatus* De G. 272. 17. —*venator* Coqb. 82. pl. 19. f. 7.—La Punaise à bec. Geoffr. 446. 21.—La Punaise brune. Stoll. 26. pl. 5. f. 37.

Les second et troisième articles des antennes d'un roux pâle, le dernier article fusiforme; brun; la membrane des hémélytres chargée d'un grand nombre de nervures longitudinales, fines, saillantes et offrant dans son tissu une espèce de guillochage; l'abdomen ayant son extrémité découpée en quatre denticulations dans la femelle, entière et largement tronquée dans le mâle; pattes assez courtes et fortes; les cuisses à peine épaissies, d'égale grosseur entre elles, légèrement denticulées en dessous; les jambes légèrement contournées en S dans le mâle. ♂♀.

Très commun dans toute l'Europe, sur les plantes, notamment sur la ronce et l'ancholie: la larve rugueuse, dit Fallén, avec les articles des antennes triangulaires.

La femelle, dit M. L. Dufour (R. 204), a un oviscapte peu développé et non apparent extérieurement. Les œufs sont remarquables par leur grandeur; ils ont la forme

d'un sphéroïde comprimé dans leur contour et tronqué d'un côté; ils sont roussâtres, glabres, lisses, parfois irisés. A la loupe, ils paraissent pointillés ou finement chagrinés; au microscope, la coque présente un tissu aréolaire (*id.* 207).

3. (2). Epines frontales placées au côté externe et divergentes (*fig.* 22).

Tête ayant une petite pointe saillante entre les antennes. — *Antennes* ayant le premier article plus court que le second, celui-ci plus long que le troisième, le dernier court, ovalaire. — *Jambes* droites. Les autres caractères pour la membrane des hémélytres, l'abdomen et les pattes sont ceux de l'espèce précédente.

ENOPLOPS (*fig.* 22).

79. *Enoplops* (1). Brun grisâtre en dessus, le vertex et le prédorsum mutiques; le prothorax et l'abdomen dilatés de chaque côté. Long. 0,013-15.

scapha Fabr. R. 193. 9.—Schell. pl. 5. f. 1.—Wolff. 69. pl. 7. f. 66.—Coqb. 82. pl. 19. f. 5.—Schill. 39. 2. pl. 4. f. 2.—Hahn. II. 103. pl. 61. f. 186.—Burm. 315. 3.—Ramb. 138. 10.—Blanch. 119. 7.—Am. Serv. 208. 1.—La Punaise à ailerons. Geoffr. 446. 20 (*nec* Linn.)

Un point blanc à chaque segment abdominal, de chaque côté; jaunâtre en dessous; les second et troisième articles des antennes d'un rougeâtre pâle, le quatrième noir. ♂ ♀.

Europe méridionale. Rare aux environs de Paris.

(1) Ενοπλος, armé, ὠτό, face.

PHRISSOCRANE.

80. *Phrissocranus* (1). Jaunâtre, taché de brun, le vertex hérissé d'épines. Long. 0,010.

spiniger Fabr. R. 194. — Ross. 1302. — 10. Ramb. 138. 11.

Quelques épines sur le devant du prédorsum ; ses angles postérieurs échancrés en forme de double denticulation ; son bord postérieur profondément et largement échancré, avec une forte dent qui s'avance de chaque côté sur l'écusson ; flancs de l'abdomen ayant quatre taches d'un blanc jaunâtre de chaque côté, les deux intermédiaires plus distantes entre elles que les autres. ♂ ♀.

Midi de l'Europe ; Sicile ; Constantinople.

4. (1). Second article des antennes deux fois au moins plus court que le troisième.

Corps aplati, rugueux en dessus. — *Tête* courte, avec une pointe entre les antennes. — *Antennes* assez courtes, le premier article très court, gros ; le second grêle, le quatrième en massue. — *Prothorax* court. — *Hémiélytres* pas plus longues que l'abdomen. — *Pattes* courtes, grêles.

ATRACTACRE.

81. *Atractacrus* (2). Brun cendré ferrugineux, la membrane des hémiélytres à cellules nombreuses ; le troisième article des antennes dilaté dans la femelle. Long. 0,008.

cinereus Lap. 46 (♂). — Am. Serv. 210. — *laticornis* Schill. 42. 6. pl. 2. f. 2 (♀).

Les angles postérieurs du prothorax mousses, peu sail-

(1) Φρίσσω, frisson d'horreur, κρᾶνον, tête.

(2) Ἀτρακτος, fuseau, ἄκρος, sommet. Le nom d'*Atractus*, que remplace celui-ci, a été formé pour un genre de Reptiles, par Wagler, en 1827.

lans; la dilatation du troisième article des antennes en forme de penne d'une flèche, cet article entièrement ou presque entièrement cylindrique dans le mâle. ♂♀.

Rare aux environs de Paris; Orléans (Fairmaire ♂; l'extrémité du troisième article des antennes y est légèrement dilatée).

GÉNÉONYME.

82. *Geneonymus* (1), Brun, tacheté de roussâtre, la membrane des hémélytres à nervures longitudinales, le troisième article des antennes cylindrique dans les deux sexes. Long. 0,007.

Genci Spin. 213.

Le premier article des antennes granuleux, presque épineux, les deux articles intermédiaires jaunes, le dernier très épais, fusiforme, aussi long que le précédent; les côtés du prothorax épineux; le ventre jaunâtre, avec une bande longitudinale irrégulière brune de chaque côté; jambes et tarsi jaunes. ♂.

Sardaigne.

SUBDIVISION II.

TRIGONIOCÉPHALES. *TRIGONIOCEPHALI* (2)

Am. Serv.

Cette subdivision se distingue de la précédente par une tête triangulaire.

Les Trigoniocéphales se divisent en Linicornes et Nodicornes.

(1) Géné, célèbre entomologiste, et ὄνομα, nom.

(2) Τρίγωνος, triangle, κεφαλή, tête. Le nom de Trigoniocéphale, par nous précédemment adopté (Am. Serv. 216) pour cette subdivision, ayant été donné antérieurement à un genre de Reptiles, nous croyons devoir le modifier en écrivant Trigoniocéphale.

TRIDIVISION I.

LINICORNES. LINICORNES (1) Am. Serv.

Cimex Linn.—Geoffr.—De G.—Stoll.—*Alydus* Fabr.—Le P. Serv.—Fall.—Schill.—Hahn.—L. Duf.—Curt.—Burm.—Herr. Sch.—Ramb.—Blanch.—Am. Serv.—*Coreus* Fabr.—Germ.—Schill.—L. Duf.—*Lygæus* Fabr.—Wolff.—*Hydrometra* Fabr.—*Stenocephalus* Latr.—Burm.—Brull.—Ramb.—Blanch.—Am. Serv.—*Anisoscelis*, *Leptoscelis* Am. Serv.—*Rhopalus* Schill.—Herr. Sch.—*Micrelytra* Lap.—Ramb.—Am. Serv.—*Dicranomerus* Hahn.—*Actorus* Burm.—Herr. Sch.—*Camptopus* Am. Serv.

Cette tridivision se distingue de l'autre par le dernier article des antennes allongé, filiforme.

1. (2). Membrane des hémélytres sombre, presque opaque, les ocelles distans entre eux.

Corps velu.—*Antennes* longues de la moitié du corps au moins, le premier article court, gros, les suivans grêles, le second plus long que le premier et que le troisième.—*Prothorax* trapézoïdal, ses angles postérieurs arrondis, non saillans.—*Hémélytres* ayant la corie plus longue que la membrane; ailes inférieures aussi longues qu'elles.—*Abdomen* en ovale allongé, dépassant un peu les hémélytres de chaque côté.—*Pattes* assez longues et grêles, velues, sans épines; cuisses à peine renflées.

STÉNOCÉPHALE.

83. *Stenocephalus* (2). Brun ferrugineux, les pattes et

(2) *Linum*, fil, *cornu*, antenne.

(1) Στενός, étroit, κεφαλή, tête.

les antennes annelées de noir et de blanc; un petit anneau noir au milieu du second article des antennes. Long. 0,102.

nugax Fabr. R. 200. 42. — Wolff. 30. pl. 3. f. 30 (♀). — Latr. F. 421. — Schill. 48. 11. pl. 5. f. 2. — Hahn. I. 22. pl. 3. f. 13. — L. Duf. R. 36. 4. — Burm. 328. 1. — Brull. 371. — Ramb. 129. — Blanch. 126. — Am. Serv. 228. — La Punaise brune à antennes et pattes panachées. Geoffr. 449. 26. — La Punaise à antennes bigarrées. Stoll. 50. pl. 11. f. 78 (♀). 79 (♂).

Le premier article des antennes noir, le second blanc avec l'extrémité, outre l'anneau du milieu, noire; les troisième et dernier noirs, avec la base blanche; un petit point blanc aux angles postérieurs du prédorsum et à la pointe de l'écusson; les cuisses antérieures noires, avec leur base blanche, les cuisses intermédiaires et postérieures ainsi que toutes les jambes, blanches, avec leur extrémité noire; les tarsi bruns. ♂♀.

Commun aux environs de Paris et dans toute l'Europe, sur l'euphorbe notamment. On le rapporte même de l'Amérique septentrionale.

M. L. Dufour (R. 37.) fait remarquer que les deux plaques vulvaires, dans la femelle, forment une carène très prononcée et fendue qui s'entr'ouvre pour donner passage à la tarière.

ACYCLOCÈRE.

84. *Acyclocerus* (1). Semblable au précédent, mais le

(1) *a* privatif, κύκλος, cercle, anneau, κίρας, corne.

second article des antennes blanc, sans l'anneau noir médian, et proportionnellement plus long.

neglectus Herr. Sch. III. 55. pl. 89. f. 272.

Les proportions en général plus grêles et plus allongées; ♂♀.

Marseille (Solier); midi de l'Europe.

2. (1). Membrane des hémélytres ordinairement claire et transparente ou nulle.

Corps généralement élancé, allongé.

3. (6). Ocelles placés entre les yeux, rapprochés l'un de l'autre.

4. (5). Jambes postérieures courbées.

CAMPTOPE.

85. *Camptopus* (1). Brun ferrugineux, avec les bords latéraux et une ligne longitudinale étroite sur le vertex, blancs. Long. 0,012.

lateralis Germ. F. 8. 21. — Herr. Sch. V. 99. pl. 178. f. 549, 550. — Am. Serv. 225. 2. — *geranii* L. Duf. R. 39. pl. 2. f. 16. — Burm. 324. 3. — Ramb. 131. — Brull. 370. — Blanch. 125. 2. pl. 4. f. 3.

Antennes brunes, les deux articles intermédiaires largement annelées de blanc, le quatrième très long, sa base blanche; les angles postérieurs du prothorax arrondis, mousses, non saillans; les cuisses postérieures très renflées, les jambes pâles au milieu. ♂♀.

France méridionale.

5. (4). Jambes postérieures droites.

Tête large à sa base et s'avancant en pointe mousse

(1) Κάμπτω, coursier, ποῦς, pied.

fort allongée entre les antennes. — *Yeux* globuleux, très saillans, presque pédonculés. — *Ocelles* gros. — *Antennes* longues, grêles, le premier article assez long, le quatrième très long. — *Bec* grêle, atteignant l'insertion des pattes postérieures. — *Prothorax* un peu plus large en arrière qu'en avant. — *Hémiélytres* à corie peu opaque, la membrane à nervures longitudinales assez nombreuses. — *Abdomen* allongé, arrondi à son extrémité, étranglé à sa base. — *Pattes* longues, grêles, les postérieures plus grandes que les autres; cuisses postérieures non ou à peine renflées, épineuses en dessous; jambes postérieures finement velues.

HUPHE.

86. *Huphus* (1). Noir, les angles postérieurs du prothorax saillant en pointe aiguë, le dernier article des antennes notablement plus long que les deux précédens réunis. Long. 0,010-12.

Hémiélytres ferrugineuses, leur bord externe blanchâtre; les jambes et les deux articles intermédiaires des antennes pâles, leur extrémité noire. ♂♀.

Midi de la France.

ALYDE.

87. *Alydus*. Noirâtre, les angles postérieurs du prothorax mousses, le dernier article des antennes pas ou à peine plus long que les deux précédens réunis. Long. 0,010.

calcaratus Linn. 732. 114. — De G. 280. 24. pl. 14. f. 23, 24. — Fabr. R. 251. 15. — Wolff. 144. pl.

(1) Hébreu, הַפּוּחַ, *huph*, qui s'envole promptement.

14. f. 138. — Le P. Serv. 61. 1. — Fall. 40. 1.
— Hahn. I. 198. pl. 32. f. 101. — Schill. 49. pl.
5. f. 1. — Curt. 369. — Burm. 323. 1. — Brull.
370. — Blanch. 125. 1. — Am. Serv. 226.

Velu, le prédorsum et la corie des hémélytres quelquefois grisâtres, la membrane d'un brunâtre légèrement transparent; jambes ordinairement pâles; les trois premiers articles des antennes pâles, leur extrémité et le dernier article noirs. ♂♀.

Commun aux environs de Paris et dans toute l'Europe, notamment à la fin de l'été sur les plantes; il fréquente notamment l'euphorbe.

6. (3). Ocelles situés très loin en arrière des yeux.

MICRÉLYTRE.

88. *Micrellytra* (1). Noire, bordée de blanc latéralement, le dernier article des antennes plus long que le précédent; hémélytres ordinairement plus courtes que l'abdomen et sans membrane. Long. 0,010-12.

fossularum Ross. 1354. — Fabr. 259. 9. — Burm.
327. — Brull. 371. — Ramb. 130. — Blanch. 126.
— Herr. Sch. V. 101. pl. 213. f. 672. — Am.
Serv. 231. — *apterus* L. Duf. R. 41. 2. pl. 2. f. 18.

Le corps notablement allongé, linéaire, ferrugineux en dessous; la tête s'avancant notablement en pointe mousse entre les antennes; les ocelles très petits, rapprochés l'un de l'autre; les antennes plus courtes que le corps, le premier article court, renflé à son extrémité, les second et troisième d'égale longueur, largement annelés de

(1) Μικρός, petit, ἔλυτρον, élytre.

blanc, le quatrième un peu plus long que le précédent, légèrement épaissi; prothorax cylindrique; hémélytres (quand elles sont dépourvues de membrane) courtes, en ovale allongé, n'atteignant pas le milieu de l'abdomen, sans ailes dessous; abdomen à bords latéraux un peu dilatés; pattes courtes, les postérieures notablement plus longues que les autres; toutes les cuisses fusiformes, un peu renflées. ♂♀.

Midi de la France, dans les prés, sur l'herbe, notamment au bord des eau

Suivant M. L. Dufour, cette espèce exhale une odeur particulière, un peu ascescente; elle s'accouple au mois de mai; l'abdomen de la femelle, quand elle est dans une gestation avancée, est énormément distendu et comme fusiforme avec une bordure blanche formée par la saillie de la membrane souple qui sépare les segmens dorsaux des segmens ventraux (R. 41); la composition de l'appareil vulvaire est la même que dans le *Syromaste* (R. 209). Le bout postérieur de l'abdomen du mâle présente, vu en dessous, comme deux excavations séparées par une pointe épineuse centrale (*id.* 165).

TRIDIVISION II.

NODICORNES. *NODICORNES* (1) Am. Serv.

Cimex Linn. — Geoffr. — De G. — Vill. — Tign. — *Neides* Latr. — Ol. — Curt. — Spin. — Brull. — Blanch. — Am. Serv. — *Berytus* Fabr. — Wolff. — Fall. — Schill. — Hahn. — Burm. — Am. Serv. — *Coreus* Fabr. — Wolff. — Coqb. — Le P. Serv. — Fall. — Schill. — L. Duf. — Burm. — Brull. — Ramb. — Blanch. — Am. Serv. — *Lygæus* Fabr. — Panz. —

(1) *Nodus*, nœud, *cornu*, antenne.

Wolff. — L. Duf. — *Syromastes* Latr. — *Gonocerus* Latr. — Burm. — Am. Serv. — *Phyllocephala* Lap. — Burm. — Guér. — Westw. — Am. Serv. — *Craspedum* Ramb. — *Corizus* Fall. — Curt. — Hahn. — Burm. — Spin. — Brull. — Ramb. — Blanch. — *Rhopalus* Schill. — Am. Serv. — *Alydus* Schill. — *Atractus* Curt. — *Arenocoris* Hahn. — *Myrmus* Hahn. — Burm. — *Chorosoma* Curt. — Am. Serv. — *Pseudophlæus* Burm. — Brull. — Am. Serv. — *Therapha* Am. Serv.

Cette tridivision se distingue de la précédente par le dernier article des antennes court, épaissi, noduleux ou fusiforme.

1. (16). Premier article des antennes plus long ou à peu près aussi long que la tête.
2. (5). Corps grêle, allongé, tipuliforme.

Antennes très fines, le premier article à peu près de la longueur des deux suivants ensemble, épaissi en massue à son extrémité; le quatrième fusiforme, légèrement velu. — *Bec* grêle, atteignant seulement le milieu du sternum; le premier article plus long et plus gros que les autres. — *Prédorsum* bombé, avec trois carènes longitudinales. — *Écusson* très petit. — *Hémiélytres* de la longueur de l'abdomen, étroites et linéaires, la corie beaucoup plus courte que la membrane, peu opaque, la membrane très transparente, offrant seulement quatre nervures longitudinales peu sensibles. — *Abdomen* allongé, ovaliforme, rétréci à sa base. — *Pattes* très longues et très grêles, les cuisses renflées en massue à l'extrémité.

3. (4). Tête arrondie en avant, non prolongée en pointe ou lamelle entre les antennes.

SÉNÛME.

89. *Senuma* (1). Jaune ferrugineux, le second article des antennes près du double plus court que le troisième; l'écusson mutique. Long. 0,008.

elegans Curt. pl. 150.—Burm. 313. 3.—Spin. 206. 4. — Am. Serv. 232.

Les antennes et les pattes jaunâtres ponctuées de noir, le dernier article des antennes en massue très allongée, noir, un peu plus court que le précédent; les trois carènes du prédorsum terminées par un tubercule élevé. σ .

Europe méridionale; Alger.

Nous en avons un individu, en mauvais état, où les carènes et les tubercules prédorsaux sont à peine prononcés, et les pattes ainsi que les antennes non ponctuées de noir.

RAMÉA.

90. *Ramea* (2). Jaunâtre pâle, le second article des antennes à peu près de la longueur du troisième; l'écusson armé d'une épine sur son disque. Long. 0,004.

annulatus Burm. 314. 4.

La tête, le bord antérieur du prédorsum, les trois tubercules qui terminent les carènes prédorsales, le dessus de l'abdomen, la base du ventre et le dernier article des antennes qui est notablement plus court que le précédent, noirs; les pattes et les antennes annelées ou ponctuées de noir.

(1) Hébreu, צנובנה, *tsenuma*, frêle, menu.

(2) Hébreu, רבמה, *rama*, percer d'un dard.

Angleterre, et, probablement aussi, nord de la France; Alger (Lucas).

4 (3). Tête prolongée en lamelle ou en protubérance entre les antennes.

NÉIDE.

91. *Neides*. Verdâtre pâle, le front prolongé en lamelle; le second article des antennes du double seulement, à peu près, plus court que le troisième. Long. 0,010.

tipularius Linn. F. 973.—Ol. VIII. 163. pl. 374. f. 1.—Fabr. R. 264. 1.—Wolff. 204. pl. 20. f. 198.—Latr. G. III. 120. 1.—Fall. 165. 1.—Schill. 56. 1. pl. 7. f. 3 a.—Hahn. I. 133. pl. 21. f. 68.—Burm. 313. 1.—Spin. 204. 1.—Brull. 355.—Blanch. 115. 1.—Ann. Serv. 233. 1.

La lamelle frontale paraissant composée de deux folioles posées l'une contre l'autre, droites en dessus, arrondies semi-circulairement au côté inférieur; dernier article des antennes très court, noir; quelques points noirs sur la nervure qui sépare la membrane de la corie. ♂♀.

Environs de Paris; assez rare. Cette espèce fréquente les lieux humides, se traînant lentement sur les hautes herbes ou dans le sable, à la racine des plantes; elle paraît en automne.

BÉRYTE.

92. *Berytus* (1). Jaune verdâtre ou brunâtre, le front seulement prolongé en protubérance; le second article des antennes cinq ou six fois plus court que le troisième. Long. 0,005-6.

(1) Nom latin de Beyrouth, ville de Syrie.

clavipes Fabr. R. 265. 2. — Ol. VIII. 163. 3. — Schell. pl. 4. f. 1. — Fall. 165. 2. — Hahn. I. 135. pl. 21. f. 69. — Schill. 56. 2. pl. 7. f. 3 *b*. — Burm. 313. 2. — Spin. 205. — Brull. 356. — Blanch. 115. 2. — Am. Serv. 234. 2.

Antennes notablement plus courtes que le corps ; leur dernier article, la massue du premier article et celle des cuisses, noirs ; ventre assez large et dilaté dans la femelle. ♂♀.

Nord de l'Europe ; Suède ; dans les sables ; fort rare.

5. (2). Corps large ou épaissi et ovalaire.
6. (9). Antennes épineuses.
7. (8). Corps à dilatations membraneuses, foliacées.

CRASPÈDE.

93. *Craspedum* (1). Jaunâtre, les dilatations membraneuses en lanières étroites, celles de l'abdomen en folioles pointues ou arrondies au bout, leur surface épineuse. Long. 0,010.

laciniatus Vill. 493. — Guér. D. v° Syromaste. pl. 673. f. 4 ; Rev. 1839. 231. — Burm. 310. 1. — Brull. 363. 3. — Blanch. 118. 3. — Am. Serv. 236. — *paradoxus* Wolff. 190. pl. 19. f. 184 (*nec* Sparm). — Enc. pl. 374. f. 4. — *hystrix* Latr. N. D. VIII. 55. pl. B 21. f. 8 (1817).

La tête et la partie antérieure du prédorsum ainsi que celle de ses lanières, brunes ou rougeâtres ; antennes longues, le premier article long, épaissi, notablement épineux ; les deux suivans grêles, le second du double plus court que le troisième ; le quatrième très court, ovalaire ;

(2) Κράσπεδον, frange.

bec ne dépassant pas le métasternum ; prothorax dilaté en forme d'aile de chaque côté, son bord postérieur divisé en deux lobes qui se prolongent sur l'écusson ; hémélytres de la longueur de l'abdomen, leur corie plus courte que la membrane, celle-ci très transparente, à nervures en forme de plis longitudinaux assez nombreux ; pattes longues, grêles, épineuses, les cuisses non renflées. ♂♀.

France méridionale ; très rare aux environs de Paris, dans les jardins, sur les arbres. Latreille (Dict. hist. nat. Déterv. VI. 214) dit qu'il l'a prise sur des feuilles d'orme, où elle agitait son corps avec beaucoup de célérité en faisant entendre un léger son.

On peut rapporter à cette espèce des individus venant de l'Afrique septentrionale et du Portugal, dont M. Guérin-Méneville fait cependant une espèce distincte.

8. (7). Corps sans dilatations latérales membraneuses.

CORÉE (*fig.* 23, 24).

94. *Coreus* (1). Brun ferrugineux uniforme velu. Long. 0,008-10.

denticulatus Scop. E. 365. — Wolff. 71. pl. 7. f. 68. — Hahn. II. 106. pl. 62. f. 188. — *hirticornis* Fabr. R. 198. 31. — Panz. 92. 17. — Coqb. 39. pl. 10. f. 8. — Le P. Serv. 59. 1. — Fall. 37. 3. — L. Duf. R. 37. 5. — Burm. 309. 1. — Brull. 361. 1. — Ramb. 135. 5. — Blanch. 118. 1. — Am. Serv. 238.

Antennes à peu près de la longueur de la moitié du corps, avec une forte dent derrière leur base au côté externe ; le premier article gros, de la longueur de la tête, les suivans à peu près de la même longueur, roux, le qua-

(1) *Κόρις*, punaise.

trième pointu au bout, très peu plus gros que le précédent; prothorax trapézoïdal, son bord antérieur pas plus large que la tête, ses bords latéraux épineux et denticulés, ses angles postérieurs peu saillans; l'écusson très petit; les hémicélytres pas ou peu plus longues que l'abdomen; leur corie assez opaque, un peu plus longue que la membrane; celle-ci à nervures longitudinales ou fourchues, assez nombreuses; l'abdomen dépassant un peu les hémicélytres de chaque côté; pattes assez courtes, fortes, velues, les cuisses un peu épaissies, les postérieures surtout, celles-ci plus longues que les autres et présentant à leur extrémité, en dessous, quelques fortes épines. ♂♀.

Commun dans toute l'Europe sur les plantes.

Suivant M. L. Dufour (R. 37), l'organe digestif présente un caractère négatif fort singulier; c'est l'absence complète de cordons valvuleux dont on ne découvre aucun vestige. L'abdomen de la femelle offre quatre pièces vulvaires, et il y a un petit oviscapte caché (*id.* 208). Dans le mâle, l'abdomen est profondément échancré à son extrémité, et les angles de l'échancrure se prolongent en une dent saillante qui dépasse de beaucoup la partie intermédiaire bombée en dessous et bordée de quatre petits festons arrondis. (*id.* 163).

DENTATEUR.

95. *Dentator*. Brun obscur, les côtés du prothorax denticulés, les cuisses intermédiaires et postérieures fortement dentées. Long. 0,010.

Fabr. R. 198. 30. -- Hahn. W. II. 107. pl. 62. f. 189.

La tête un peu allongée entre les antennes, les tuber-

cules antennifères très saillans de chaque côté; le premier article des antennes très épaissi, aussi long que la tête, le second grêle, notablement plus long que le suivant, le dernier renflé, ovalaire, un peu plus court que le précédent; le prothorax trapézoïdal, ses angles postérieurs aigus, à peine saillans, le bord prédorsal postérieur coupé droit, sans denticulations; la pointe de l'écusson blanche; les bords de l'abdomen tachetés de noir et de jaune; les cuisses postérieures assez notablement renflées; toutes les jambes deux fois et largement annelées de pâle.

Midi de la France (Perris); Italie; Allemagne.

9. (6). Antennes non épineuses.

10. (13). Angles postérieurs du prothorax saillans en pointe aiguë ou en dilatation plus ou moins arrondie.

Corps assez allongé, ovalaire. — *Antennes* ayant le premier article assez court, épaissi, le troisième comprimé. — *Hémiélytres* à nervures très nombreuses, longitudinales, la corie aussi longue que la membrane. — *Abdomen* à bords tranchans, dépassant un peu les hémiélytres de chaque côté. — *Pattes* assez grêles, mutiques, les cuisses non ou peu épaissies.

11. (12). Second article des antennes cylindrique.

INSIDIATEUR.

96. *Insidiator*. Roux cannelle, les angles postérieurs du prothorax fins et très aigus. Long. 0,015.

Fabr. R. 198. 28. — Coqb. 82. pl. 19. f.6. — Ramb. 136. 6. — Am. Serv. 239. 1.

Jaunâtre en dessous. ♀.

Marseille; rare aux environs de Paris.

GONOCÈRE.

97. *Gonocerus* (1). Semblable au précédent, mais les angles postérieurs du prothorax moins saillans, presque mousses. Long. 0,013-14.

venator Fabr. R. 194. 12 (*nec* Coqb.) — Wolff. 21. pl. 3. f. 21. — Schill. 40. 4. — Burm. 311. 1. — Brull. 364. 5. — Blanch. 119. 8. — Am. Serv. 239. 2. — *chloroticus* L. Duf. R. 35. 2.

L'abdomen un peu plus large que dans l'espèce précédente, le corps moins élancé, le troisième article des antennes sensiblement prismatique. ♂♀.

Midi de la France. Des individus mâles, en tout semblables du reste, ont le troisième article des antennes entièrement cylindrique, sans aucune dilatation apparente et de la forme du second article. Nous doutons cependant qu'ils doivent former une espèce différente.

12. (11). Second et troisième articles des antennes dilatés en palette.

TRIQUÉTRICORNE.

98. *Triquetricornis* (2). Roux jaunâtre ponctué de brun en dessus. Long. 0,012.

Ramb. 136.

Roux verdâtre en dessous, les antennes d'un rougeâtre plus foncé; quelques taches brunes sur les hémélytres. ♀.

(1) Γωνία, angle, κέρα, cornu.

(2) *Triquetrus*, triangulaire, cornu, antenne.

Midi de la France; Andalousie.

13. (10). Angles postérieurs du prothorax non saillans.

14. (15). Abdomen ovalaire, ses côtés dilatés.

Antennes à articles grêles, le premier très peu plus long que la tête, un peu épaissi; les deux suivans à peu près d'égale longueur entre eux, le dernier presque aussi long que le précédent, fusiforme. — *Hémiélytres* pas plus longues que l'abdomen, la membrane à nervures nombreuses et fourchues. — *Abdomen* ovalaire, à bords membraneux et dépassant un peu les hémiélytres de chaque côté. — *Pattes* assez longues et fortes, les cuisses un peu renflées, les postérieures ayant de fortes épines en dessous, vers l'extrémité.

CACOSME.

99. *Cacosmus* (1). Gris brunâtre, les côtés de l'abdomen tachetés de brun et de blanc. Long. 0,012.

gracilicornis Herr. Sch. VI. 59. pl. 199. f. 620.

Quelques lignes longitudinales brunes peu distinctes sur le prédorsum; le dessous du corps grisâtre finement tacheté de brun; les pattes jaunâtres, tachetées, les jambes trois fois annelées de brun. ♂ ♀.

Midi de la France (L. Dufour); Allemagne.

CHALAUQUE.

100. *Chalacus* (2). D'un jaune sombre ou rougeâtre

(1) Κακός, mauvais, ὄσμη, o leur.

(2) Hébreu, כְּחָלַק, *chalac*, uni.

uniforme, finement et rarement ponctué de brun en dessous. Long. 0,010.

gracilicornis Herr. Sch. VI. 59. var.

Jaune en dessous ; les antennes d'un jaune brunâtre, le second article un peu plus court que le troisième ; les pattes pâles. ♂♀.

Environs de Paris ; Orléans ; Anjou.

15. (14). Abdomen allongé, ses côtés non dilatés.

Tête ayant les lobes latéraux dépassés par le lobe médian frontal. — *Ocelles* gros, distans entre eux. — *Antennes* ayant le premier article de la longueur de la tête, épaissi, le second plus long que lui, le dernier plus court que le précédent. — *Prothorax* trapézoïdal, très peu plus large en arrière qu'en avant, les angles postérieurs non saillans. — *Hémiélytres* plus courtes que l'abdomen. — *Pattes* grêles, les cuisses à peine renflées ; tarse longs, le premier article très grand.

CHOROSOME.

101. *Chorosoma* (1). Vert jaune pâle uniforme. Long. 0,012-14.

Schillingii Schill. 55. 7. — Burm. 312. 2. — Herr. Sch. IV. 74. pl. 131. f. 402. — Am. Serv. 231. — *arundinis* Curt. pl. 297.

Le lobe médian frontal formant une carène longitudinale sur le vertex ; les antennes pointillées de brun, leur

(1) Χορὸς, cœur? σῶμα, corps.

second article légèrement épaissi vers la base et diminuant de grosseur vers l'extrémité ; le troisième de la longueur du second, le quatrième moitié plus court que le précédent, à peine épaissi ; prothorax en trapèze allongé ; hémiclytres étroites, la corie à peu près de la longueur de la membrane, celle-ci transparente, à nervures longitudinales régulières et assez nombreuses. ♂♀.

Midi de la France.

Dans l'état de nymphe le premier article des antennes est proportionnellement plus court, épaissi vers son extrémité, le dernier article proportionnellement plus long, fusiforme, et l'insecte est couvert d'une villosité longue et rare.

MYRME.

102. *Myrmus* (1). Verdâtre mêlé de rougeâtre, avec les côtés du corps, ainsi que ceux de l'écusson, et une ligne longitudinale médiane en dessus, plus clairs. Long. 0,006-8.

miriformis Fall. 44. 4. — Schill. 54. 6. pl. 6. f. 3. — Hahn. I. 82. pl. 13. f. 47. — Burm. 312. 1.

Les antennes épaisses, velues, le dernier article très peu plus long que le précédent, noir, légèrement fusiforme ; le prothorax presque carré ; la membrane des hémiclytres presque aussi longue que la corie, atteignant seulement à peu près les quatre cinquièmes de la longueur de l'abdomen ; les pattes velues, comme les antennes, à poils courts. ♂.

(1) *Μύρμος*, fourmi ?

Environs de Troyes (Berton), Suède; Allemagne.

Fallén dit que la larve est oblongue, verte, avec les pattes rousses, velues; que la nymphe a les rudimens d'ailes roux et qu'elle s'accouple dans cet état comme l'insecte parfait.

16. (1). Premier article des antennes très petit, plus court que la tête.

17. (20). Second et troisième article des antennes d'égale longueur.

Ocelles très gros. — *Prothorax* trapézoïdal, ses angles postérieurs arrondis non saillans. — *Ecusson* en triangle assez allongé. — *Pattes* assez grêles, à peu près d'égale longueur entre elles; cuisses légèrement renflées, sans épines.

18. (19). Membrane des hémélytres sombre, à nervures très nombreuses (de quinze à vingt).

THÉRAPHE.

103. *Therapha* (1). D'un rouge écarlate, bigarré de noir. Long. 0,009-10.

hyosciami Linn. 726. 76. — De G. 274. 18. pl. 14. f. 14, 15. — Ross. 1321. — Fabr. 218. 63. — Wolff. 27. pl. 3. f. 27. — Panz. 79. 21. — Fall. 44. 6. — Schill. 49. 2. pl. 5. f. 5. — Hahn I. 18. pl. 3. f. 10. — L. Duf. R. 47. 2. — Burm. 306. 1. — Brull. 358. — Ramb. 142. 1. — Blanch. 117. 1. pl. 3. f. 4. — Am. Serv. 245. 2. — La Punaise

(1) Hébreu, תַּרַפֵּ, *tharaph*, nom d'une idole.

rouge à croix de chevalier. Geoffr. 441. 12.—Lygée de la Jusquiame. Faun. Fr. pl. 5. f. 2.

Le corps assez allongé; les côtés de la tête, le bord antérieur du prédorsum et deux taches au bord postérieur, une tache au milieu de la corie et le bord interne des hémélytres, la base de l'écusson, des taches au sternum, trois points sur chaque segment ventral disposés transversalement et quelquefois réunis en bande, l'anus, les pattes et les antennes, noirs; les pattes quelquefois nuancées ou tachées de rouge. ♂♀.

Cette espèce, des plus communes, se trouve sur les plantes, notamment sur la jusquiame, et à terre, entre les pierres. On dit qu'elle exhale une assez forte et agréable odeur de thym. Elle pond au mois de juin; ses œufs sont rouges et oblongs; sa larve est monstrueuse à cause de la disproportion de ses membres; ses antennes et ses pattes, plus longues que le corps et velues, sont, ainsi que le bec, d'une grosseur énorme.

19. (18). Membrane des hémélytres claire, à nervures peu nombreuses (de huit à dix).

Corps ovalaire, assez large.

MACCÉVÈTHE.

104. *Maccevethus* (1). Grisâtre, le dessous du corps, avec un liséré autour du prédorsum et l'extrémité de l'écusson, jaunes. Long. 0,012.

errans Fabr. R. 200. 43.—Coqb. 40. pl. 10. f. 11.
—Hahn. III. 1. pl. 73. f. 226.

(1) Hébreu, מַכְבֵּת, *mackeveth*, marcen.

Finement ponctué de brun en dessus, la membrane blanche sans tache ; le dessous du corps d'un jaune pâle verdâtre, quelquefois ferrugineux ; antennes quelquefois d'un ferrugineux uniforme, quelquefois noires ; le troisième article, la base et la pointe du dernier, et quelquefois l'extrémité du second, d'un rouge ferrugineux. ♀.

Marseille ; midi de l'Europe.

RHOPALE.

105. *Rhopalus* (1). Grisâtre ou rougeâtre, tacheté ou non de points noirs. Long. 0,006-8.

crassicornis Linn. 729. 92. — Wolff. 146. pl. 14. f. 140. — Fabr. R. 201. 46. — Panz. 92. 18. — Fall. 41. 1. — Hahn. III. 2. pl. 73. f. 227. — Burm. 306. 4. — Blanch. 117. 2. — *capitatus* Fabr. R. 201. 49. — Wolff. 75. pl. 8. f. 72. — Panz. 92. 19. — Fall. 42. 3. — Hahn. III. 3. pl. 74. f. 228. — Burm. 307. 5. — Ramb. 142. 2. — Am. Serv. 246. — *parumpunctatus* Schill. 53. 4. — Herr. Sch. F. 117. 10. — Hahn. III. 4. pl. 74. f. 229. — *pratensis* Fall. 42. 3. — Burm. 307. 6. — *tigrinus* Herr. Sch. F. 127. 3. — Schill. 53. 5. pl. 2. f. 1. — Hahn. III, 5. pl. 74. f. 230.

Commun dans toute la France, depuis le printemps usque très tard en automne, sur les plantes.

Les variétés de cette espèce sont infinies ; on distingue notamment les suivantes :

1° — CRASSICORNE. *crassicornis* Linn. Grisâtre ferrugineux, l'extrémité de l'écusson jaune, les côtés de l'abdomen tachetés de noir, les pattes jaunes pointillées de noir ; les antennes d'un jaunâtre ferrugineux. ♂♀.

(1) Ρ'όπαλον, massue.

2° — CAPITÉ. *capitatus* Fabr. Rougeâtre, l'extrémité de la corie des hémélytres tachée de rouge; du reste, semblable au précédent.

3° — PEUPONCTUÉ. *parumpunctatus* Schill. — *crassicornis* Panz. Grisâtre, la corie des hémélytres transparente, les nervures pâles, avec quelques points noirs rares.

4° — PRAIRIAL. *pratensis* Fall. Semblable au précédent, mais les bords latéraux de l'abdomen pâles, sans taches noires.

5° — TIGRÉ. *tigrinus* Herr. Sch. Le prédorsum et la corie des hémélytres tachetés de nombreux points noirs; l'écusson jaune, avec deux taches noires à la base.

Troyes (Berton).

Cette dernière variété affecte quelquefois sur le prédorsum, la corie et les pattes, une teinte noire assez foncée et mélangée de rouge, qui laisse à peine distinguer les points noirs.

20. (17). Second article des antennes notablement plus court que le troisième.

Corps rugueux, granuleux, à poils très courts. — *Antennes* ayant un tubercule épineux près de leur base, de chaque côté, le dernier article très court, gros, ovalaire. — *Prédorsum* un peu relevé postérieurement, avec quelques fossettes près du bord antérieur. — *Pattes* courtes, très grêles, les cuisses granuleuses, non ou à peine renflées, les postérieures armées en dessous, vers l'extrémité, d'une ou deux épines qui disparaissent quelquefois.

PSEUDOPHLÉE.

106. *Pseudophlæus* (1). Prédorsum très granuleux, ses

(1) Ψευδής, faux, φλοιός, écorce.

bords latéraux fortement sinués et denticulés; le premier article des antennes hérissé de tubercules presque épineux. Long. 0,006.

Fallenii Schill. 46. 9. pl. 1. f. 2. — Hahn. II. 112. pl. 64. f. 192. — Burm. 308. 1. — Brull. 359. — Blanch. 117. — Am. Serv. 247. 1.

D'un jaunâtre ferrugineux livide, tacheté de brun, la membrane des hémélytres blanchâtre, les nervures en réseau à mailles irrégulières, tachetées de brun; le dernier article des antennes noir. ♂♀.

Midi de la France; Italie; assez commun à terre.

THAMARUQUE.

107. *Thamarucus* (1). Brun ferrugineux obscur, les granulations moins prononcées que dans le précédent et les côtés du prothorax non sinués mais garnis de dents aiguës. Long. 0,007.

obscurus Herr. Sch. VI. 5. pl. 181. f. 560.

La membrane à nervures longitudinales, quelques-unes fourchues; les cuisses ferrugineuses tachetées de brun; les jambes ferrugineuses. ♂.

Sicile (Ghiliani).

DAHLMANNIE.

108. *Dahlmannius*. Peu rugueux; les bords latéraux du prothorax à peine sinués et non épineux; le premier article des antennes à peine granuleux. Long. 0,005-6.

Dahlmanni Schill. 41. 5. pl. 1. f. 1. — Hahn. II.

(1) Hébreu, תמרוד, *tamarudq*, étrille.

112. pl. 64. f. 193. — Burm. 308. 2. — Am. Serv. 247. 2.

Brun cannelle, le dernier article des antennes en masse, noir; les épines des cuisses postérieures assez fortes. ♂.

Midi de la France. L'*Atractus lituratus* Curt. pl. 500 (1834), des environs de Marseille n'est probablement et tout au plus qu'une variété de cette espèce.

DIVISION II.

INFÉRICORNES. *INFERICORNES* (1) Am. Serv.

Cette division se distingue de la précédente par des antennes insérées au côté inférieur de la tête, au-dessous d'une ligne idéale (*fig.* 26 *a*) tirée de l'œil (*id.* *b*) à la naissance du labre (*id.* *c*); la membrane des hémiclytres n'offrant que quatre ou cinq nervures au plus.

La tête est généralement triangulaire, le troisième article du bec toujours plus long que le quatrième, et le prothorax ordinairement trapézoïdal, à angles postérieurs arrondis, non saillans.

Les Inféricornes se divisent en Pédiocules, Quadri-nerves, Ondinerves, Césiventres et Magnocules.

SUBDIVISION I.

PÉDIOCULES. *PEDIOCULI* (2).

Heterogaster Curt. — *Henestaris* Spin. — Ramb. — A. Cost. — Am. Serv.

(1) *Inferus*, inférieur, *cornu*, antenne.

(2) *Pes*, pied, *oculus*, œil.

Cette subdivision se distingue de toutes les autres par des yeux pédonculés (*fig.* 25.)

HÉNESTARE †.

109. *Henestaris* (1). Grisâtre ferrugineux pointillé de noir, la membrane des hémélytres blanche, légèrement opaque. Long. 0,005.

Genci Spin. 230.

Le premier article des antennes assez grand mais plus court que le second; le quatrième plus court que le troisième; prothorax presque carré, couvert de points enfoncés, avec quelques linéoles prédorsales longitudinales blanchâtres; la membrane des hémélytres ponctuée de rougeâtre; pattes tachetées de noir, les cuisses un peu épaissies. Les caractères de la subdivision suivante sont, du reste, communs à cette espèce.

Environs de Marseille.

Nous ne doutons pas que l'on ne doive considérer comme simples variétés locales de cette espèce les suivantes: — *Heterogaster laticeps* Curt. (pl. 597), trouvé en Angleterre (île de Wight), sous les pierres; — *Henestaris hispanus* Ramb. (145), trouvé en Espagne, près de Grenade; — *Henestaris Spinolæ* A. Cost. (A. Fr. X. 304. — Am. Serv. 250), trouvé dans les environs de Naples. Au reste, M. A. Costa dit que les individus de France sont toujours plus petits que ceux des environs de Naples, que les couleurs en sont plus pâles et que la membrane est moins ponctuée de rougeâtre, et même, dans quelques-uns, entièrement blanche, différence qu'il nous paraît qu'on doit attribuer à la seule influence du climat.

(†) Anagramme de *Theresina*.

SUBDIVISION II.

QUADRINERVES. *QUADRINERVI* (1).

Cimex Linn. — Geoffr. — Scop. — Vill. — Ross. —
Lygæus Fabr. — Panz. — Schell. — Wolff. — Coqb. — Fall.
 — Schill. — Hahn — Burm. — Brull. — Ramb. — Blanch. —
 Am. Serv. — *Miris* L. Duf. — *Lygæosoma*, *Arocatus* Spin.

Cette subdivision se distingue de la suivante par des hémélytres dont la membrane (fig. 27) offre quatre nervures longitudinales dont les deux internes sont réunies par une nervure transverse.

Cette nervure transverse a pour effet de former, à la base de la membrane, une sorte de carré irrégulier; les nervures sont quelquefois peu distinctes à cause de l'opacité et de l'obscurité de la membrane dans certaines espèces.

Corps allongé, plat en dessus, légèrement velu. — *Tête* triangulaire, s'avancant en pointe mousse entre les antennes. — *Yeux* assez petits, globuleux. — *Ocelles* gros, très éloignés entre eux et rapprochés des yeux. — *Antennes* assez longues, le premier article court, dépassant à peine l'extrémité de la tête, épaissi; le second ordinairement le plus long de tous; le quatrième plus long que le précédent, légèrement fusiforme. — *Prothorax* trapézoïdal, avec une double impression près du bord antérieur. — *Ecusson* triangulaire. — *Hémélytres* de la longueur et de la largeur de l'abdomen. — *Pattes* assez grandes, les postérieures un peu plus longues que les autres, toutes les cuisses d'égale grosseur, non renflées.

(1) *Quadrus*, carré, *nervus*, nervure.

Les espèces de cette subdivision ne répandent en général aucune odeur, si ce n'est peut-être, pour quelques unes, un léger parfum qui n'est point désagréable.

1. (10). Membrane des hémélytres matte, opaque.
2. (7). Hémélytres ayant une large bande transversale ou une grande tache noire sur la corie.

Les deux nervures externes de la membrane ne se réunissent pas à leur base, comme cela s'observe ailleurs, avant de toucher l'extrémité de la corie.

3. (4). Prédorsum sans ligne longitudinale rouge au milieu.

ÉRYTHROCHILE.

110. *Erythrochilus* (1). Prédorsum noir, bordé de rouge latéralement. Long. 0,010.

aulicus Fabr. R. 220. 71.

Rouge ; une linéole à l'extrémité de la tête et la partie en arrière des yeux, l'écusson, une large bande transversale sur la corie, la membrane, les côtés du sternum, une grande tache irrégulière au milieu du ventre et une petite de chaque côté, à chaque segment abdominal, l'anus, les pattes et les antennes, noirs ; la pointe extrême de l'écusson, rouge. ♀.

Environs de Marseille. Des individus en tout semblables, sauf de légères nuances de couleur, viennent des diverses parties de l'Amérique.

MÉTULLE (fig. 27).

111. *Metulla* (2). Prédorsum noir avec une bande rouge transversale. Long. 0,010-14.

equestris Linn. 726. 77.—De G. 276. — Ross. 1319.

(1) Ἐρυθρός, rougi, χεῖλος, bord.

(2) Hébreu, מֶתוּלָה, *metullah*, qui éclate de pourpre.

—Fabr. R. 217. 57. — Wolff. 24. pl. 3. f. 24. — Panz. 79. 19.—Schill. 58. 1. pl. 5. f. 4.—Fall. 48. 1.—Hahn. I. 21. pl. 3. f. 12.—Burm. 298. 3.—*speciosus* Scop. E. 127. 369.—La Punaise rouge à bandes noires et taches blanches. Geoffr. 442. 14.

Rouge; l'extrémité de la tête, la partie en arrière des yeux, une large bande bidentée postérieurement occupant le bord antérieur du prédorsum, une bande étroite à son bord postérieur, l'écusson, une bande transverse sur le disque de la corie des hémélytres formant, avec une tache qui occupe, en avant, une partie de son bord interne, à la suite de l'écusson, et avec la membrane, une espèce de croix de chevalier, la membrane, le sternum, une double série de taches de chaque côté du ventre, l'anus, les pattes et les antennes, noirs; deux ou trois taches sur la membrane, et sa bordure extrême, blanches. ♂♀.

Commune dans toute l'Europe, sur les plantes, et dans les vieux bâtimens, entre les pierres, parmi les décombres.

4. (3). Prédorsum offrant une ligne longitudinale rouge au milieu.

5. (6). Tête rouge ou tachée de rouge.

Les deux nervures externes de la membrane plus rapprochées à leur base que dans la division opposée.

LAGÉNIFÈRE.

112. *Lagenifer* (1). Une plaque jaunâtre ou rougeâtre sur le disque prédorsal, en forme de vase antique. Long. 0,015.

L. Duf. R. 45. 1. pl. 3. f. 23.—*militaris* Ross. 1320 —Fabr. R. 217. 56.—Burm. 298. 2.—Brull. 384.—Ramb. 155. —Blanch. 129. 1. pl. 5. f. 2. —Am. Serv. 249.—*pandurus* Vill. 526. pl. 3. f. 23.—*civilis* Wolff. 111. pl. 11. f. 105.

(1) *Lagena*, bouteille, *fero*, porter

Rouge ; une petite ligne longitudinale à l'extrémité de la tête, une tache derrière chaque œil, deux lignes longitudinales et flexueuses sur le prédorsum, l'écusson, une bande transversale et une oblique faisant ensemble un angle aigu sur chaque hémélytre, noirs ; la membrane blanche tachée de brun à la base, ou brune avec une tache blanche à la base et un point blanc avant le milieu ; les angles postérieurs du prothorax notablement arrondis et un peu saillans ; la tache médiane jaunâtre représentant un vase élégant, à large ventre, avec un pied et un goulot étroit, surmonté d'une embouchure évasée ; le sternum noir, avec trois taches rouges de chaque côté ; les segmens ventraux rouges, avec leur base et un point de chaque côté, noirs. ♂♀.

Commun dans le midi de la France ; il se trouve aussi dans toutes les parties méridionales de l'ancien monde, l'Égypte, le Sénégal, le cap de Bonne-Espérance, Manille, etc.

M. L. Dufour dit que cette espèce répand quand on l'irrite une odeur d'éther acétique qui n'est point désagréable.

LYGÉE (fig. 26.)

113. *Lygæus* (1). Une tache rouge en forme de croissant ou de cercle irrégulier sur le disque des hémélytres. Long. 0,010.

saxatilis Linn 727. 81. — Scop. E. 371. — Ross. 1317. — Fabr. R. 218. 62. — Panz. 79. 22. — Wolff. 26. pl. 3. f. 26. — Schill. 59. 2. — Hahn. II. 6. pl. 37. f. 119. — Burm. 298. 4. — La Punaise rouge à damier. Geoffr. 44. 16.

Noir ; une ligne bifurquée en avant sur le vertex, rouge, ainsi que les bords latéraux du prédorsum et une ligne

(1) Λυγαῖος, obscur.

longitudinale médiane qui n'atteint pas le bord antérieur de ce dernier; une tache oblongue de cette couleur à la base des hémélytres, près de l'écusson; trois taches de chaque côté du sternum, avec des bandes transversales irrégulières, rouges; le prothorax en trapèze à bords latéraux coupés presque droit.

Commun aux environs de Paris et dans toute l'Europe. Variétés.

1° — SAXATILE. *saxatilis* Linn. La tache rouge du disque des hémélytres en forme de croissant ouvert en arrière, placée près du bord externe, avec une autre tache semblable qui ne s'y réunit pas, vers l'extrémité. ♂♀.

2° — A PRUNELLE. *pupularis**. La tache rouge de l'extrémité de la corie se réunissant au croissant rouge pour former un cercle irrégulier et circonscire la tache noire médiane. ♂♀.

Plus rare que la précédente. On la trouve dans toutes les parties de l'ancien monde, à Paris, au Sénégal, à Java, et même dans la Nouvelle-Hollande.

6. (5). Tête entièrement noire.

SODUS.

114. *Sodus* (1). Rouge, avec deux bandes longitudinales sur le prédorsum et une tache sur la corie, noires. Long. 0,010.

familiaris Fabr. R. 219. 64.—Ross. 1318. — Panz. 79. 20.—La Punaise rouge à base des ailes blanche. Geoffr. 442. 13.

Les deux bandes prédorsales en forme de carré long n'atteignant pas le bord antérieur, et touchant le bord postérieur; la tache noire de la corie, arrondie et touchant le bord externe; l'écusson et la membrane, noirs, celle-ci

(1) Hébreu, שד, *schod*, démon.

ayant une petite tache blanche à la base et lisérée de blanc à son bord libre ; trois grandes taches de chaque côté du sternum, une série de taches de chaque côté du ventre, avec d'autres taches correspondantes au milieu, l'anus, les pattes et les antennes, noirs. ♂♀.

Commun aux environs de Paris et dans toute l'Europe ; on le rapporte aussi des Indes orientales.

7. (2). Pas de large bande transverse ou de grande tache noire sur le disque des hémélytres.

8. (9). Un petit point noir sur le disque rouge des hémélytres.

Tête et membrane des hémélytres noires ; la membrane ayant une tache blanche au milieu, et ses deux nervures externes paraissant se réunir vers la base en projetant une nervure droite qui va toucher la corie.

STIGMOPHORE.

115. *Stigmophorus* (1). Rouge, avec deux larges taches noires en demi-cercle ou coudées sur le prédorsum. Long. 0,008.

punctum Fabr. R. 224. 94.—Wolff. 73. pl. 8. f. 70.—Coqb. 41. pl. 10. f. 14.—Burm. 298. 5.—La Punaise rouge à point noir et taches blanches. Geoffr. 443. 15.

Les deux taches noires prédorsales partant du bord postérieur et s'avancant pour se réunir presque au milieu, seulement séparées entre elles par une faible ligne rouge ; l'écusson noir ; le bord interne des hémélytres, le long de l'écusson, brun, avec le point noir placé sur le disque de la corie ; la tache médiane blanche de la membrane, ronde, et une autre peu sensible, allongée, tou-

(1) Στιγμή, point, φέρει, portant.

chant la corie ; le sternum, une large tache médiane à la base du ventre, les pattes et les antennes, noirs. ♂♀.

Peu commun aux environs de Paris.

STIGMORHANE.

116. *Stigmorhanis* (1). Semblable au précédent, mais la partie postérieure du prédorsum noire, sauf quelquefois une légère tache rougeâtre qui la coupe en deux. Long. 0,005.

punctatoguttatus Fabr. R. 224. 97.—Ross. 1324.—
Burm. 299. 6.—*Schummelii* Schill. 60. 3. pl. 2. f. 4.

Le bord interne de la corie n'offrant qu'un léger point noir ; le point noir du disque plus grand que dans l'espèce précédente et touchant le bord externe ; une seconde tache blanche ronde à l'extrémité de la membrane et la tache noire de la base du ventre plus étendue. ♂♀.

Midi de l'Europe ; très rare aux environs de Paris.

9. (8). Hémiélytres sans point noir sur leur disque.

LYGÉOSOME.

117. *Lygæosoma* (2). Brun ferrugineux uniforme, avec une petite tache blanchâtre à la base de la membrane. Long. 0,005.

sardeus Spin. 256.

Pubescent ; une ligne prédorsale médiane qui s'élargit près du bord postérieur, pâle et une tache semblable à chaque angle postérieur du prédorsum ; la corie des hémiélytres de la couleur des taches prédorsales, le point basilaire de la membrane quelquefois d'un blanchâtre vif, de forme semi-lunaire, avec quelques taches analogues vers

(1) Στιγμή, point, ρ'ανίς, goutte.

(2) Λυγαῖος, obscur, σῶμα, corps.

l'extrémité, ces taches disparaissant parfois; pattes d'un noir ferrugineux luisant. ♂♀.

Sardaigne, et, probablement, midi de la France.

10. (1). Membrane des hémélytres d'un glabre luisant.

Les deux nervures externes de la membrane se réunissent à leur base à angle aigu, en projetant une nervure, ou espèce de pli peu sensible, qui va rejoindre la nervure transverse des deux nervures internes.

11. (12). Tête rouge tachée de noir.

THYSTADE.

118. *Thystadus* (1). Une ligne longitudinale noire sur le vertex; la corie des hémélytres noire, bordée de rouge à l'extrémité. Long. 0,012.

Le prédorsum noir, les angles postérieurs rouges; l'écusson rouge, sa base noire; l'angle huméral des hémélytres rouge; l'extrémité de la corie, à partir de l'écusson, bordée de rouge; le dessous du corps rouge, avec un collier, les flancs du sternum, deux taches ventrales latérales, les pattes et les antennes, noirs. ♂.

Sicile.

12. (11). Tête entièrement noire.

AROCAT (fig. 33.)

119. *Arocatus*. Rouge; le bord externe et l'extrémité de la corie des hémélytres noirs. Long. 0,007.

melanocephalus Fabr. R. 224. 95.—Coqb. 37. pl. 9. f. 11.—Schill. 61. 5.—Burm. 299. 7.—Spin. 257.

Une bande prédorsale transverse qui va toucher en demi-cercle, par ses extrémités, le bord postérieur du prédorsum, et l'écusson, noirs; le sternum et quelquefois le

(1) Θυστάς, qui concerne les sacrifices.

ventre, largement tachés de noir; pattes rouges, les cuisses annelées de noir à l'extrémité; les antennes noires. ♀.

Environs de Paris, notamment sur les pins, dans le mois de mai.

La tarière des femelles, dans cette espèce, est de la longueur des plaques vulvaires entre lesquelles on la voit ordinairement saillir (*fig. 33 c*).

MÉLANDISQUE.

120. *Melandiscus* (1). Semblable au précédent dont il n'est probablement qu'une variété, mais la corie des hémimélytres rouge, avec une grande tache discoïdale noire.

Piémont (Ghiliani).

SUBDIVISION III.

ONDINERVES. *UNDINERVI* (2).

Cimex Linn. — Geoffr. — De G. — Ross. — Fourcr. — Tign. — *Lygæus* Fabr. — Panz. — Schell. — Wolff. — Coqb. — Latr. — Fall. — L. Duf. — *Miris* Fabr. — Panz. — *Pachymerus* Le P. Serv. — Schill. — Hahn. — Herr. Sch. — Burm. — Ramb. — *Platygaster* Schill. — *Gastrodes*, *Plinthisus* Westw. — *Polyacanthus* Lap. — Am. Serv. — *Aphanus* Brull. — Blanch. — A. Cost. — *Rhyparochromus* Curt. — Am. Serv. — *Micropus* Spin. — *Beosus*, *Pterotmetus* Am. Serv.

Cette subdivision se distingue de la précédente par la membrane des hémimélytres (*fig. 28*) à quatre nervures longitudinales, les deux internes ondulées à leur base et non réunies par une nervure transverse; quelquefois les hémimélytres plus courtes que l'abdomen et la membrane

(1) *Μίλας*, noir, *δίσκος*, disque.

(2) *Ύδα*, onde, *nervus*, nervure.

nulle. Les nervures sont quelquefois peu visibles à cause de l'opacité et de l'obscurité de la membrane.

1. (30). Hémiélytres de la longueur de l'abdomen dans les deux sexes.

Corps ordinairement allongé, aplati en dessus. — *Tête* triangulaire, se prolongeant en une pointe mousse entre les antennes. — *Yeux* petits, globuleux. — *Ocelles* assez gros, placés près des yeux. — *Antennes* assez longues, le premier article petit, le second ordinairement le plus long, le dernier à peu près de la longueur du précédent, pas ou à peine plus gros que lui, légèrement fusiforme. — *Hémiélytres* de la longueur et de la largeur de l'abdomen, la corie ordinairement un peu plus longue que la membrane. — *Pattes* assez longues, les cuisses antérieures ordinairement renflées, fusiformes.

Cette subdivision est une de celles qui présentent le plus de difficultés pour sa classification. Nous avouons que les caractères par nous indiqués manquent souvent de précision, et qu'il ne faut pas toujours s'y attacher avec trop de confiance. Nous ne nous y sommes arrêté que parce qu'il nous a été impossible de faire mieux, et parce que cette classification, tout imparfaite qu'elle est, nous a semblé encore préférable à de simples descriptions d'espèces placées les unes à la suite des autres.

2. (13). Prothorax ayant un bord latéral membraneux (1).

3. (12). Prothorax large, presque carré, ses angles antérieurs saillans en dehors de la ligne des yeux.

4. (7). Prédorsum de couleur uniforme.

5. (6). Prédorsum et hémiélytres d'un noir foncé.

Jambes notablement hérissées d'épines.

(2) Voyez cependant, dans la division opposée, le *Drymophile* (138) et le *Pasale* (150).

POLYACANTHE.

121. *Polyacanthus* (1). Noir mat uniforme Long. 0,008.

echii Fabr. R. 235. 160. — Panz. 72. 22. — Le P. Serv. 322. — Fall. 51. 6. — Schill. 73. 13. — Hahn. I. 137. pl. 22. f. 70. — Lap. 33. — Burm. 297. 10. — Blanch. 132. 1. — Am. Serv. 252. pl. 5. f. 10. — *carbonarius* Ross. 1330. pl. 7. f. 7. — *aterrimus* Wolff. 198. pl. 19. f. 192. — Ramb. 148. 1.

Dans toute la France, sur la vipérine notamment. ♂♀.

RHOMBOSPILE.

122. *Rhombospilus* (2). Noir; une tache rhomboïdale jaune, quelquefois effacée, à la base de la membrane. Long. 0,008.

bimaculatus Linn. — De G. 294. 33. — *Rolandri* Linn. 729. 98. — Fabr. R. 230. 127. — Wolff. 199. pl. 19. f. 193. — Fall. 60. 20. — Schill. 72. 12. — Am. Serv. 253. 1. — La Punaise couleur de suie à ailes jaunes. Geoffr. 459. 51.

Le corps plus allongé, plus élancé que dans l'espèce précédente. ♂♀.

Environs de Paris, et dans toute l'Europe, sur les plantes. De Geer dit l'avoir pris en juillet, sur le saule, ajoutant qu'il est fort vif et s'envole avec facilité. Fabricius dit qu'il habite les lieux plantés de pins. On le trouve aussi sous les écorces de divers arbres.

1° — BIMACULÉ. *bimaculatus* Linn. — *Rolandri* Linn. La tache rhomboïdale jaune apparente.

2° — TOUT NOIR. *perniger* *. La tache jaune des hémélytres non apparente.

(1) Πολύ, beaucoup, ἀκανθα, épine.

(2) Ῥόμβος, rhombe, σπίλος, tache.

6. (5). Prédorsum et héliélytres d'un jaune grisâtre.

NÉVÈLE.

123. *Nevelus* (1). Gris jaunâtre pâle, les bords du prédorsum et de l'abdomen tachetés de brun. Long. 0,008.
marginepunctatus Wolff. 150. pl. 15. f. 144.—Schill. 71. 11. pl. 6. f. 8.—Hahn. I. 52. pl. 8. f. 32.—Blanch. 132. 4.

Le corps en ovale assez large, noir ou brun en dessous; les antennes très velues, le prothorax très élargi, ses bords ainsi que ceux de l'abdomen très aplatis. ♂♀.

Environs de Paris et dans toute l'Europe.

7. (4). Prédorsum ayant son disque antérieur noir et sa partie postérieure jaunâtre ou tachée de jaunâtre.

8. (11). Prédorsum ayant un bord jaunâtre transparent et de même largeur dans toute son étendue latérale (2).

9. (10). Le bord latéral jaunâtre, large.

XANTHOCHILE.

124. *Xanthochilus* (3). Noir, les héliélytres grises, avec un point rhomboïdal noir, disparaissant quelquefois, sur la corie. Long. 0,006-7.

pini Linn. 729. 96.—De G. 278. 22. pl. 14. f. 22.—Fabr. R. 229. 125.—Ross. 1328.—Schell. pl. 2. f. 2.—Wolff. 74. pl. 8. f. 71.—Tign. 281.—Fall. 51. 6.—Schill. 64. 1. pl. 5. f. 3.—Hahn. ?I. 38. pl. 7. f. 25.—Burm. 296. 9.—Blanch. 132. 2. pl. 5. f. 5.—Am. Serv. 254. 2.—*quadratus* Fabr. R. 232. 141.—Coqb. 37. pl. 10. f. 12.—La Punaise grise porte-croix. Geoffr. 449. 28.

La corie pâle, pointillée de noir, ainsi que la partie pos-

(1) Hébreu, נָוַל, *naval*, se faner, salir.

(2) Voyez cependant, dans la division opposée, le Sphragidime (131) et l'Hyalostacte (152).

(3) Ξανθός, jaune, χεῖλος, bord.

térieure du prédorsum, celle-ci en forme de large bande transverse jaune; les bords latéraux jaunes, assez larges; la tache rhomboïdale noire, placée à l'extrémité de la corie, avec un point blanc en avant et un autre en arrière, disparaissant quelquefois; la membrane grise, nuancée de brunâtre. ♂♀.

Commun aux environs de Paris ainsi que dans presque toute l'Europe, en automne, dans les lieux plantés de pins et sous l'écorce des arbres de haute futaie. Geoffroy dit qu'il a toujours trouvé cette espèce dans les endroits secs et arides, et De Géer qu'il l'a trouvée aux premiers jours du printemps, dans les bois et aux bords des eaux dormantes.

1° — DU PIN. *pini* Linn. Avec la tache rhomboïdale noire sur la corie des hémélytres.

2° — EFFACÉ. *oblitteratus* *. La tache rhomboïdale noire disparaissant entièrement.

PODOCHRIE.

125. *Podochrius* (1). Semblable au *Xanthochile*, mais la membrane des hémélytres blanche, avec une large tache rhomboïdale ou oblongue brune au milieu. Long. 0,006-7.

saturnius Ross. 1331.

La tache brune de la corie touchant l'extrémité de cette dernière et sans point blanc en avant ni en arrière; la marge latérale jaune du prédorsum plus large; quelquefois un liséré pâle au bord antérieur de ce dernier, et les couleurs pâles, en général, d'un jaunâtre plus clair; les jambes ordinairement pâles. ♂♀.

Fontainebleau, en août; midi de l'Europe.

La tache rhomboïdale brune de la membrane et celle

(1) Πούς, pied, ἀχρὸς, pâle.

de la corie se réduisant considérablement dans les individus de France.

10 (9). Le bord latéral jaunâtre très étroit.

JASSARE.

126. *Jassarus* (1). Noir, la corie des hémélytres grise, avec un point rhomboïdal noir à l'extrémité, et un très petit point blanc attachant en arrière. Long. 0,008.

agrestis Fall. 55. 12.—*pini* Hahn.? I. pl. 7. f. 25.

La membrane ordinairement brune. ♂♀.

Environs de Paris.

MOSSUR.

127. *Mossur* (2). Noir, plus ramassé que le précédent; la corie des hémélytres grise, avec une tache punctiforme plus ou moins indécise, à l'extrémité. Long. 0,006.

sylvaticus Panz. 93. 16.—*agrestis* Hahn.? I. 25. pl. 4. f. 15.

La membrane grise comme la corie. ♂.

Environs de Paris; midi de la France.

NASSIR.

128. *Nassir* (2). Noir, le bord latéral jaunâtre à peine apparent; la partie postérieure du prédorsum très peu tachetée de grisâtre ainsi que la corie des hémélytres; celles-ci offrant la tache noire discoïdale indécise plus ou moins prononcée. Long. 0,004-5.

nebulosus Fall. 54. 11.—Schill. 69. 8. pl. 6. f. 5.—Hahn.? I. 46. pl. 8. f. 29.

(1) Hébreu, יציר, *jatsar*, étroit.

(2) De la racine précédente.

La membrane brune plus ou moins tachée de grisâtre ; les pattes noires (♀) ou d'un ferrugineux pâle (♂).

Environs de Paris ; Suède ; Allemagne.

TÉNIDIONOTE.

129. *Tænidionotus* (1). Le corps plus élancé que dans les espèces précédentes ; le bord latéral blanc du prédorsum très tranchant, ainsi que la couleur grise de la partie prédorsale postérieure, avec une tache sur chaque angle prédorsal postérieur et une autre à l'extrémité de la corie, noires, très saillantes. Long. 0,005.

pineti Herr. Sch. IV. 95. pl. 140. f. 438.

La corie d'un gris clair comme la partie prédorsale postérieure ; quelquefois un liséré blanc au bord prédorsal antérieur ; la membrane noire, avec une tache blanche plus ou moins prononcée à l'extrémité ; les cuisses toutes noires ; les jambes noires, quelquefois pâles ; les antennes noires, l'extrémité des trois premiers articles et la base des trois derniers, pâle. ♂.

Milan (Villa) ; Portugal (Herr. Sch.)

11. (8). Prédorsum n'ayant pas un bord jaunâtre de même largeur dans toute son étendue latérale.

PHYSANCALE.

130. *Physancalus* (2). Noir, les hémélytres grises ou teintées de rouge, avec un point rhomboïdal noir vers l'extrémité de la corie. Long. 0,007-8.

lynceus Fabr. R. 231. 137.—Fall. 52. 7.—*vulgaris* Schill. 65. pl. 5. f. 8.—Hahn. I. 41. pl. 7. f. 26.—

La Punaise grise panachée de noir. Geoffr. 449. 27.

La partie postérieure du prédorsum, en forme de large

(1) Ταϊνίδιον, galon, νῶτος, dos.

(2) Φυσάω, enfler, ἀγκάλη, haut du bras.

bande transverse, et la corie, d'un jaunâtre pâle, quelquefois rouge, pointillées de noir; le point rhomboïdal noir de la corie, touchant le bord interne, offrant quelquefois une tache blanchâtre en avant et une autre en arrière; la membrane brune. ♂♀.

Assez commun dans les forêts. Geoffroy dit qu'on le trouve sur plusieurs plantes labiées, notamment sur la cataire.

SPHRAGIDIME.

131. *Sphragidimum* (1). Assez semblable au précédent, mais le corps plus élancé, avec la partie prédorsale postérieure et les hémélytres d'un blanc pâle; les angles postérieurs du prédorsum et un point rond touchant bord interne, à l'extrémité de la corie, noirs. Long. 0,007-8.

La membrane noire, avec une tache blanche à l'extrémité; les cuisses entièrement noires, les jambes pâles, tachées de noir à la base et à l'extrémité; les antennes ayant le premier article noir, pâle à l'extrémité, le second pâle, noir à l'extrémité, les deux derniers noirs, pâles à la base. ♂.

France moyenne (Goureau); sous les écorces de vieux bois (Muséum); Sicile (Ghiliani).

Cette espèce est très voisine du *L. albostriatus* Fabr. (R. 229. 122); elle a un aspect très analogue, du moins.

HYALOSTACTE.

132. *Hyalostactus* (2). Noir, la corie des hémélytres grise, avec un point rhomboïdal noir au milieu, et la membrane brune, avec une tache blanche hyaline à la base. Long. 0,008.

(1) Σφραγις, sceau, εἶμα, habit.

(2) Ὑάλος, cristal, στακτὴ, goutte.

fenestratus Herr. Sch. IV. 95. pl. 140. f. 437.

Plus élancé que le précédent; le prothorax légèrement arqué latéralement, avec un faible bord latéral jaune, plus élargi au rétrécissement qui précède le bord postérieur, et formant dans cet endroit une assez notable tache blanche; la partie prédorsale postérieure très peu tachée de jaunâtre; les angles postérieurs noirs; la tache ronde hyaline en demi-cercle, touchant la pointe extrême de la corie; les nervures blanches ou nuancées de cette couleur.

Fontainebleau (Goureau); Hongrie (Herr. Sch.)

RAGLE.

133. *Raglius* (1). Noir, la corie des hémélytres rougeâtre, avec une tache blanche à sa pointe extrême. Long. 0,006.

pedestris Panz. 92. 14 (*nec* Fall. 64. 26) — Schill. 70. pl. 6. f. 7. — Hahn. I. 62. pl. 10. f. 38. — Burm. 296. 7. — Blanch. 133. 7. — La Punaise brune à pointe des étuis blanche. Geoffr. 450. 29.

La partie postérieure du prédorsum (sauf les angles) et la corie d'un roux grisâtre, avec une tache noire sur celle-ci vers l'extrémité, et, derrière elle, un point d'un blanc vif; la membrane brune, avec un point blanc à l'extrémité; les pattes d'un jaunâtre ferrugineux, avec les cuisses antérieures très épaisses et noires vers l'extrémité. ♂♀.

Dans toute la France, sous les écorces, dans les forêts. On le rapporte de l'Amérique septentrionale.

SAHIUS.

134. *Sahius* (2). Semblable au précédent, mais la corie des hémélytres grise, avec une bande transverse au milieu et son extrémité, brunes. Long. 0,004.

(1) Hébreu, רַגְלִי, *ragli*, piéton.

(2) Hébreu, טָשָׂה, *tsaha*, errer.

erraticus Fabr. R. 232. 139. — Fall. 60. 19 (*nec* Schill. 74. 15). — *decoratus* Hahn. I. 139. pl. 22. f. 71.

La bande transverse brune des hémélytres étroite, interrompue au milieu; la membrane claire, les nervures seulement tachées de brun; les pattes pâles, avec les cuisses noires; l'articulation du second et du premier articles des antennes, pâle. ♂♀.

Dans toute l'Europe.

12. (3). Prothorax rétréci antérieurement, ses angles antérieurs ne saillant pas en dehors de la ligne des yeux.

BÉOSE.

135. *Beosus* (1). Noir, la partie postérieure du prédorsum et les hémélytres grises, avec une tache noire à l'extrémité de la corie. Long. 0,007.

luscus Fabr. R. 231. 133. — Wolff. 145. pl. 14. f. 139. — Schill. 67. 6. pl. 6. f. 4. — Hahn. I. 48. pl. 8. f. 30. — Burm. 295. 6. — Blanch. 132. 3. — A. Cost. C. N. — *quadratus* Panz. 92. 11. — Am. Serv. 254.

Les bords latéraux du prédorsum pâles; la tache noire de la corie cernant une tache blanche; la membrane blanchâtre, tachée de brun; pattes pâles, l'extrémité des cuisses, noire; antennes brunes. ♂♀.

Dans toute l'Europe; commun aux environs de Paris, dans les vieux arbres.

HYODOCHROTE.

136. *Hyodochrotus* (2). Noir, les hémélytres d'un noir ferrugineux avec une tache basilaire, et une autre plus petite au milieu de la corie, touchant le bord externe, pâles. Long. 0,003-4.

(1) Hébreu, שֶׁשׁ, *beosch*, puant.

(2) Ἰμόδιος, immonde. χέρς, peau.

Le rebord latéral prédorsal très peu prononcé, à peine apparent; les cuisses antérieures très renflées; les jambes ferrugineuses, courbées en dedans; le premier article des antennes un peu plus court que le second; celui-ci à peine plus long que le suivant; les deux derniers d'égale longueur.

France (Goureau).

Cette espèce pourrait être confondue, au premier abord, avec le *Nécude* (155), dont il se rapproche beaucoup par le faciès; mais la longueur proportionnelle du second article des antennes notamment et l'existence d'un léger rebord latéral au prédorsum l'en éloignent considérablement.

13. (2). Prothorax le plus souvent sans bord latéral membraneux.

14 (23). Prothorax à angles antérieurs saillans en dehors de la ligne des yeux.

15. (22). Prothorax en carré plus ou moins allongé, le sillon transverse du prédorsum plus rapproché du bord postérieur.

Cuisses antérieures notablement renflées.

16. (21). Prothorax carré à peu près aussi long que large.

17. (20). Prédorsum d'un noir sans tache.

Antennes ayant les second et troisième articles assez épais.

18. (19.) Abdomen presque circulaire en arrière.

BÉTÉNIE.

137. *Betenia* (1). Noir luisant, les hémélytres d'un brun ferrugineux plus pâle, avec un point blanchâtre, qui disparaît quelquefois, sur le disque de la corie. Long. 0,005.

Les bords latéraux du prothorax un peu sinués au-des-

(1) Hébreu, בֵּתֵן, *beten*, ventre, saillie en rond.

sus des angles postérieurs, son disque un peu bombé, avec une impression longitudinale peu sensible; sa partie postérieure quelquefois un peu plus pâle que la partie antérieure; dessous du corps, pattes et antennes d'un brun ferrugineux, les cuisses noires. ♂♀.

Gisors (Muséum); Orléans (Fairmaire); Midi de la France (Perris).

19. (18). Abdomen en ovale allongé, assez pointu au bout, aplati en dessus.

DRYMOPHILE.

138. *Drymophilus* (1). Noir uniforme, avec une teinte ferrugineuse plus ou moins prononcée notamment sur les hémélytres. Long. 0,006.

sylvaticus Fabr.? R. 229. 126. — Fall.? 59. 17. — Schill.? 80. 24. pl. 7. f. 4 (*nec* Hahn. I. 221. pl. 36. f. 115). — *sylvestris* Panz.? 92. 10.

Quelquefois les jambes aussi d'un ferrugineux assez prononcé; quelquefois un rebord assez notable et tranchant de chaque côté du prothorax.

Environs de Paris; Alger (Lucas); Allemagne; Suède.

CHIRONOSE.

139. *Chironosus* (2). Noir, la corie des hémélytres grisâtre, son extrémité tachée de brun. Long. 0,005-7.

chiragra Fabr. R. 233. 144. — Fall. 58. 16. — Schill. 75. pl. 6. f. 9. — Hahn. I. 56. pl. 9. f. 34. — Burm. 294. 2. — Blanch. 133. 8.

La corie quelquefois d'un brun uniforme; la membrane ordinairement assez claire, légèrement nuancée de brun. ♂♀.

(1) Δρυμῶς, forêt, φίλος, ami.

(2) Χείρ, main, νόσος, mala lie.

Commun aux environs de Paris, sous la mousse et sur les troncs d'arbres; Alger (Lucas).

Le mâle est ordinairement plus petit que la femelle; mais la taille dans les deux sexes varie beaucoup.

RHYPAROCHROME.

140. *Rhyparochromus* (1). Noir luisant, la corie des hémélytres d'un testacé clair dans sa moitié basilaire, le reste brun sombre luisant. Long. 0,005.

maculipennis Curt. 612. — *praetextatus* Herr. Sch. IV. 12. pl. 113. f. 357.

La membrane claire avec une large tache enfumée, touchant la côte externe, au milieu; antennes et pattes ferrugineuses, les cuisses antérieures et les deux derniers articles des antennes, noirs ou bruns. ♂♀.

Environs de Paris; midi de France.

PSAMMOPHILE †.

141. *Psammophilus* (2). Noir mat, la corie des hémélytres d'un jaune rougeâtre brun, avec une tache obscure à l'extrémité. Long. 0,003.

sabulcti Fall. 62. 23.—Hahn. II. 120. pl. 66. f. 201.

La membrane blanche; les pattes jaunâtres, les cuisses marquées d'une ligne noire.

Suède; Allemagne (d'après Hahn).

GLOEOCHROME.

142. *Glæochromus* (3). Brun ferrugineux luisant uniforme. Long. 0,003.

La partie antérieure du prédorsum un peu plus rétré-

(1) Ρ'υπαρὸς, sordide, χρῶμα, couleur.

(2) Ψάμμος, sable, οἶλος, api.

(3) Γλοῖός, sordide, χρῶμα, couleur.

cie que la postérieure; point d'impression longitudinale sur son disque, l'impression transverse peu sensible; les cuisses antérieures notablement épaissies, fusiformes.

Environs d'Orléans (Fairmaire).

20. (17). Prédorsum taché de jaunâtre.

HÉTÉROCHROME.

143. *Heterochromus* (1). Noir luisant, la corie des hémélytres blanchâtre, avec deux bandes transverses brunes. Long. 0,003.

varius Wolff. 148. pl. 15. f. 142. — Schill. 78. 21. pl. 6. f. 12. — Hahn. I. 69. pl. 10. f. 42. — *bimaculatus* Fall. 58. 15.

Les second et troisième articles des antennes grêles; deux points testacés sur le prédorsum, touchant le bord postérieur; les deux bandes transverses des hémélytres irrégulières, d'un brun tranchant; la membrane d'un blanc mat et opaque, avec les nervures et une tache médiane, brunes; les hanches pâles, les jambes ferrugineuses. ♂♀.

Midi de la France.

MÉZIHOME.

144. *Mezihomus* (2). Noir luisant, la corie des hémélytres grise, seulement bordée de brun à la côte externe vers l'extrémité. Long. 0,003.

Le bord postérieur du prédorsum légèrement taché de fauve; les nervures longitudinales de la corie et quelques fins points épars à l'entour, noirs; la membrane d'un blanc mat avec une tache médiane plus ou moins large et les

(1) Ἑτερος, varié, χρώμα, couleur.

(2) Hébreu מִזְיָה, *-iem*, souiller.

nervures, noires; pattes et antennes noires, la base des cuisses et les jambes plus ou moins ferrugineuses.

Orléans (Fairmaire).

20. (16). Prothorax notablement allongé, un peu plus rétréci en avant qu'en arrière.

PRODÈRE.

145. *Proderus* (1). Noir uniforme assez luisant. Long. 0,007.

Corps élancé; tête petite en cône allongé; hémiélytres d'un brun foncé, atteignant à peine l'extrémité de l'abdomen, la membrane sombre, presque coriace, les nervures peu apparentes; abdomen en ovale allongé, un peu élargi en arrière; pattes d'un jaunâtre ferrugineux. ♂.

Sardaigne (Spinola); Alger (Lucas).

22. (15). Prothorax trapézoïdal, court, le sillon prédorsal transverse placé à peu près au milieu.

MÉHOPHE †.

146. *Mehophus* (2) Noir; la corie des hémiélytres d'un brun ferrugineux, avec une tache à la base et quelques autres à l'extrémité, noires. Long. 0,006.

tibialis Hahn. I. 23. pl. 4. f. 14.

Les jambes ferrugineuses.

Assez commun en Allemagne, au pied des arbres, dans les mousses ou les écorces (d'après Hahn).

BRACHYOLME.

147. *Brachyolmus* (3). Noir, la corie des hémiélytres d'un jaunâtre cendré. Long. 0,005.

(1) Πρὸ, en avant, δῆρον, cou.

(2) Hébreu, הֶפְהָ, *hepha*, obscurité.

(3) Βραχύς, court, ἄλμος, ironc.

arenarius Linn. 729. 95. — Fabr. R. 233. 146 (*nec* Hahn).

Les deux derniers articles des antennes assez épaissis ; la corie finement ponctuée, la membrane très transparente, à peine nuancée de brun ; pattes assez courtes, les cuisses antérieures peu renflées.

Environs de Paris, dans les prairies. Fabricius dit : Dans les lieux sablonneux de l'Europe septentrionale.

23. (14). Prothorax rétréci en avant, les angles antérieurs ne saillant pas en dehors de la ligne des yeux.
 24. (25). Abdomen notablement aplati, plus large que le prothorax, la tête très petite proportionnellement.

GASTRODE.

148. *Gastrodes* (1). Ferrugineux, la tête, la partie antérieure du prédorsum, l'écusson et le sternum noirs. Long. 0,008.

abietis Linn. 732. 115. — Fabr. R. 256. 16. — Panz. 92. 22. — Fall. 61. 21. — Burm. 295. 4. — *ferrugineus* Linn. 730. 99. — Schill. 82. 1. pl. 7. f. 7. Var. ? — Hahn. III. pl. 84. f. 254. — *grossipes* De G. 308. 31. pl. 15. f. 20. 21.

Le prothorax s'élargissant notablement en arrière. ♂♀.

Assez commun dans les forêts et les jardins, sur le tronc des arbres et notamment sous l'écorce du sapin, surtout dans l'Europe méridionale. On le rapporte aussi de l'Amérique septentrionale.

25. (24). Abdomen en ovale allongé, la tête de grandeur ordinaire.
 26. (27). Prédorsum court, sans sillon transverse prononcé au milieu.

†1) Γαστῆρ, ventre (Westwood. Steph. C.)

OEDOBRAQUE.

149. *OEdobrachium* (1). Noir, couvert d'un duvet grisâtre, avec deux petites taches pâles de chaque côté du prédorsum. Long. 0,006.

geniculatus Hahn. ? I. 68. pl. 10. f. 41.

Les deux petites taches jaunâtres du prédorsum placées l'une avant et l'autre sur l'angle postérieur, quelquefois confondues en une seule; la partie prédorsale postérieure grisâtre; une petite tache pâle de chaque côté, à l'extrémité de l'écusson; la corie des hémélytres d'un jaunâtre sale, avec deux principaux points bruns à l'extrémité; la membrane légèrement enfumée, avec les nervures blanches; deux épines aux cuisses antérieures, près de l'extrémité; les cuisses noires, les genoux et les tarsi pâles. ♂♀.

France; Italie; très commun.

PASATE.

150. *Pasatus* (2). Noir, la partie postérieure du prédorsum et la corie des hémélytres grises, tachetées de noir; la membrane noire, avec une tache à la base et une autre à l'extrémité, blanches. Long. 0,005.

sylvestris Fabr. R. 232. 138.

Très voisin du précédent dont il n'est peut-être qu'une variété, mais plus brun; la petite tache pâle latérale du prédorsum moins prononcée; la corie des hémélytres finement ponctuée de noir, avec deux petites taches noires anguleuses, assez notables, à l'extrémité, renfermées entre les nervures; les pattes noires. ♂♀.

Environs de Paris, sous les vieux bois, en novembre;

(1) Οιδίω, enfler, Σραχίωv, bras.

(2) Hébreu פסא, *pasat*, ôter l'écorce.

Alger (Lucas); Milan (Villa). Les individus du midi de l'Europe ont un léger bord membraneux de chaque côté du prothorax.

TALÉE.

151. *Taleus* (1). Noir, la corie des hémélytres d'un jaune pâle, avec deux taches quelquefois confondues d'un brun tranchant, à l'extrémité. Long. 0,004.

La membrane blanche, légèrement nuancée de brun; les pattes d'un jaune ferrugineux, les cuisses antérieures brunes. ♀.

Environs de Paris, en mai; Sicile (Ghiliani).

AMMÈTHE.

152. *Ammethus* (2). Noir ferrugineux, la partie postérieure du prédorsum, et la corie des hémélytres un peu plus claires. Long. 0,003.

arenarius Hahn. I. 43. pl. 7. f. 27.

La membrane blanche, avec les nervures nuancées de brunâtre; quelquefois la membrane d'un brun uniforme; pattes ferrugineuses. ♂♀.

Environs de Paris; Haute Italie (Villa); Allemagne; dans le sable.

27. (26). Prédorsum ayant un sillon transverse prononcé.

28. (29). Cuisses antérieures allongées, peu épaissies.

Hémélytres amples, la membrane presque opaque. — *Pattes* grêles, les cuisses mutiques.

AULACOME.

153. *Aulacomus* (3). Brun jaunâtre ferrugineux, les

(1) Hébreu, טלע, *tala*, couvrir de grandes taches.

(2) ἄμμος, sable, ἔθω, habiter.

(3) ἄλαξ, sillon, ἄμος, épaule.

hémélytres jaunâtres, variées de brun. Longueur 0,007.

Le lobe prédorsal antérieur plus court que dans l'espèce suivante; une bande transverse médiane irrégulière sur la corie et une tache à la pointe extrême, brunes; la base de la corie et la membrane tachées aussi de brun; pattes et antennes d'un jaune pâle. ♀.

France.

ISCHNOPE.

154. *Ischnopus* (1). Noir, le lobe prédorsal postérieur ferrugineux, tacheté de brun, les hémélytres d'un jaune pâle. Long. 0,006.

La corie finement striée de brun longitudinalement; les nervures de la membrane blanches; pattes ferrugineuses. ♀.

France (Muséum).

29. (28). Cuisses antérieures courtes, grosses; épineuses en dessous.

NÉCUDE.

155. *Necudum* (2). Noir, les hémélytres blanches, avec deux bandes ou taches transversales brunes. Long. 0,003.

contractus Herr. Sch. IV. 97. pl. 140. f. 440.

Assez velu; la tête finissant en cône allongé, très aigu; le prothorax assez rétréci en avant, sa partie prédorsale postérieure plus ou moins tachée de ferrugineux; la bande transversale de la corie des hémélytres assez large, irrégulière, formée par quelques stries longitudinales; la membrane offrant une autre large tache brune qui forme aussi une espèce de bande transverse plus foncée et moins

(1) Γσχγός, grêle, ποῦς, pied.

(2) Hébreu נָקַד, *nacad*, piquer, tacheter.

large près du bord externe, ou qui occupe toute la base et projette une branche médiane longitudinale plus ou moins distincte vers l'extrémité; les antennes brunes, le second article, sauf l'extrémité, pâle, notablement plus long que le troisième, le quatrième de la longueur du précédent; les pattes pâles, les cuisses épaissies, brunes, les antérieures très grosses, armées d'une ou deux épines en dessous vers l'extrémité. ♂.

Orléans (Fairmaire); Sardaigne; Nord de l'Afrique; Caucase (Spinola).

Une variété trouvée au Fort de l'Ecluse (Goureau) a le prédorsum tout noir, avec l'extrémité de l'écusson et la base des hémélytres, blanches, le reste de l'écusson et de la corie, noir, la membrane plus ou moins claire, avec les nervures fines et noires, et le second article des antennes entièrement roux, avec les autres articles noirs.

La figure d'Herrich Schäffer, dont cette variété se rapproche le plus pour la coloration, a notamment, de plus, les antennes toutes noires et un point blanc au bord externe de la corie dans la partie noire de l'extrémité.

L'individu trouvé par M. Fairmaire a le bord antérieur et toute la partie postérieure du prédorsum ferrugineux, tandis que ceux de Sardaigne et du Caucase ont cette partie presque aussi noire que le reste; le premier et ceux de Sardaigne ont la base de la membrane d'un noir foncé, tandis que celui du Caucase a cette partie d'un brun notablement plus clair.

Un individu envoyé du Piémont par M. Ghiliani, a la tête et le prothorax d'un brun foncé ferrugineux uniforme, avec les hémélytres d'un pâle transparent presque sans taches brunes.

La coloration paraît ainsi varier considérablement dans cette espèce.

Le *Pachymerus fracticollis* Schill. (82. 27. pl. 7. f. 6. —Hahn. I. 66. pl. 10. f. 40) que nous n'avons pas vu en nature, appartient à la subdivision du Nécude, mais nous paraît très distinct de lui comme espèce, notamment par le sillon transverse du prédorsum beaucoup plus profond.

30. (1). Hémiélytres plus courtes que l'abdomen, la membrane nulle ou seulement rudimentaire au moins dans les femelles.

31. (36). Abdomen ovalaire.

32. (33). Prothorax ayant un bord relevé de chaque côté.

CADASE.

156. *Cadasus* (1). Testacé brun assez uniforme, les antennes très velues. Long. 0,006.

Antennes assez courtes, leur premier article très épais; le prothorax assez allongé, un peu plus étroit que l'abdomen, à peine plus large en arrière qu'en avant, les bords latéraux arqués, assez notablement aplatis et tachetés de noir; la corie des hémiélytres atteignant plus des deux tiers de l'abdomen; la membrane rudimentaire, consistant en un rebord étroit et demi-circulaire jaunâtre, avec une tache noire au milieu; l'abdomen en ovale assez pointu postérieurement; cuisses antérieures assez notablement épaissies.

France; rare. On serait presque tenté de prendre cette espèce pour une nymphe du Névèle (123); mais les caractères signalés ne nous permettent pas d'admettre cette opinion. Nous en connaissons deux individus dont l'un est au Muséum.

33. (32). Prothorax sans bord relevé de chaque côté.

(1) Hébreu, צדף , *cadasch*, impur.

34. (35). Hémiélytres dépassant le milieu de l'abdomen.

PLINTHISE.

157. *Plinthisus* (1). Noir de poix luisant uniforme, les angles antérieurs du prothorax notablement saillants. Long. 0,003.

brevipennis Latr. G. III. 123.—Schill. 75. 16. pl. 6. f. 10.—Hahn. I. 59. pl. 9. f. 36. — Westw. J. II. 122.

Cuisses antérieures très renflées.

Environs de Paris; Meudon (Signoret), en février; midi de la France (Perris); Alger (Lucas).

CALUTHE.

158. *Caluthus* (2). Brun ferrugineux luisant, les angles antérieurs du prothorax doucement arrondis, non saillants. Long. 0,003.

antennatus Schill. 76. 18. pl. 8. f. 10.—Hahn. I. 58. pl. 9. f. 35.

Disque prédorsal antérieur noir; hémiélytres d'un ferrugineux plus clair, surtout à la base; la membrane complètement développée dans le mâle. ♂♀.

Midi de la France; Marseille; Alger (Lucas); Allemagne, sous les écorces.

35. (34). Hémiélytres ne dépassant pas le milieu de l'abdomen.

SOPHIO.

159. *Sophio*. Rougeâtre ferrugineux assez clair, l'écusson et l'abdomen bruns. Long. 0,0015.

Le corps assez large, le prothorax carré, les angles an-

(1) Πλίνθος, brique,

(2) Hébreu, קלר, *calut*, tronqué.

térieurs arrondis, notablement saillans en dehors des yeux.

Fontainebleau (Signoret); trouvé dans une fourmilière par M. Chevrolat, qui a manifesté le désir que le nom donné à cet insecte rappelât celui d'une sœur chérie nommée Sophie, qu'il a perdue.

36. (31). Abdomen allongé, linéaire.

PTÉROTMÈTE.

160. *Pterotmetus* (1). Noir luisant, les hémélytres d'un testacé rougeâtre. Long. 0,004-6.

staphyliniformis Schill. 77. 19. pl. 3. f. 4. — Hahn. I. 226. pl. 36. f. 118. — Am.Serv. 256. — *staphylinoides* Burm. 294. 3.

La membrane en forme de rebord blanchâtre, à l'extrémité de la corie, et atteignant à peu près, dans cet état, le milieu de l'abdomen.

France; Orléans; Allemagne; midi de l'Europe.

TYNOPTERYX.

161. *Tynopteryx* (2). Noir, le bord postérieur du pré-dorsum et les hémélytres grisâtres, pâles; le dernier article des antennes plus long que le précédent. Long. 0,003-5.

hemipterus Schill. 77. 20. pl. 6. f. 11. — *staphilini-formis* Hahn. I. 61, 226. pl. 9. f. 37.

Les hémélytres atteignant à peine le tiers de la longueur de l'abdomen; deux linéoles longitudinales brunâtres se réunissant pour former une courbe à l'extrémité de la corie; la membrane rudimentaire, en forme de rebord blanchâtre.

(1) Πτερόν, aile, τμάω, couper.

(2) Τύπος, petit, πτίρυξ, aile.

France; Italie; Allemagne.

MICROPE.

162. *Micropus* (1). Noir, le dernier article des antennes pas plus long que le précédent, les hémicélytres (quand la membrane n'est pas développée) n'atteignant pas le quart de la longueur de l'abdomen. Long. 0,003-5.

Geni Spin. 221.—*decurtatus* Herr. Sch. IV. 10. pl. 113. f. 355.

Noir mat, couvert d'un duvet grisâtre; les angles postérieurs du prédorsum et les hémicélytres pâles, la membrane (quand elle n'est pas développée) rudimentaire, en forme d'un rebord blanchâtre, ou (quand elle est développée) atteignant les trois quarts de la longueur de l'abdomen; la corie offrant trois linéoles longitudinales brunes, les deux internes très rapprochées, fermées à l'extrémité par une autre linéole; la membrane (quand elle est développée) offrant des linéoles semblables; pattes d'un ferrugineux pâle, les cuisses et les antennes noires.

Sardaigne (Spinola); Bayonne (L. Dufour), en abondance sur les bords de la mer. M. Lucas en a rapporté d'Algérie un individu où la membrane est complètement développée.

SUBDIVISION IV.

CÉSIVENTRES. CÆSIVENTRES (2).

Lygæus Fabr. — Panz. — Wolff. — Fall. — *Heterogaster* Schill. — Hahn. — Burm. — Blanch. — *Stenogaster* Hahn. — Am. Serv. — *Cymus* Hahn. — Burm. — Blanch. — Am. Serv. — *Lyctocoris* Hahn. — *Kleidocerus* Westw. — *Cymodema* Spin. — Am. Serv.

(1) Μικρός, petit, πούς, pied.

(2) Cæsus, fendu, venter, ventre.

Cette subdivision se distingue des précédentes par un ventre profondément échancré pour recevoir les plaques vulvaires, les deux derniers segments ventraux étant coupés obliquement à cet effet (*fig. 33*); la membrane des hémélytres généralement claire, transparente, et les pattes courtes et fortes.

1. (10). Dernier article des antennes pas notablement plus court que le précédent.
2. (9). Hémélytres aussi longues que l'abdomen.
3. (6). Membrane des hémélytres à nervures longitudinales réunies par une nervure transverse.

Tête forte.—*Antennes* courtes, assez fortes, le dernier article légèrement épaissi; fusiforme. — *Hémélytres* dépassant un peu l'extrémité de l'abdomen.

4. (5). Prothorax à bords latéraux légèrement arqués, aplatis, formant un rebord presque tranchant.

NEGGÈQUE.

163. *Neggechus* (1). Grisâtre testacé tacheté de noir. Long. 0,006.

salvia Schill. 85. 2. pl. 3. f. 3.—Burm. 293. 2.

Pointillé de noir; la tête, une bande étroite transverse irrégulière peu distincte près du bord prédorsal antérieur, et l'écusson noirâtres; les bords latéraux du prothorax quelquefois un peu sinués au milieu. ♂♀.

Midi de la France; Alger; rare aux environs de Paris; sur la sauge et la vipérine.

5. (4). Prothorax presque carré, ses bords latéraux arrondis, non en forme de rebord aplati.

Prédorsum ayant un sillon transverse placé presque au milieu.

(1) Hébreu, נגגח, *naggach*, qui frappe des cornes.

HÉTÉROGASTRE.

164. *Heterogaster* (1). Noir bronzé métallique luisant, les hémélytres grises, pointillées de brun. Long. 0,008.

urticæ Fabr. R. 231. 136.—Ross. 1329. — Fall. 49. 2.—Schill. 84. pl. 7. f. 8. — Hahn. I. 73. pl. 11. f. 43. — Burm. 293. 1.—Blanch. 132.

Le bord postérieur du prédorsum taché de jaunâtre; la corie des hémélytres jaunâtre, tachetée de brun; pattes pâles, les cuisses antérieures presque entièrement noires, les autres plus ou moins de cette couleur, vers l'extrémité; les jambes trois fois annelées de brun irrégulièrement; antennes jaunâtres; une large tache conique jaune au milieu du ventre dans la femelle. ♂♀.

Très commun en juillet, notamment sur l'ortie, dans toute la France.

HÉRARIE.

165. *Heraria* (2). Grisâtre, tachetée de brun, la corie des hémélytres pâle, ponctuée de noir à son extrémité. Long. 0,005.

thymi Wolff. 149. pl. 15. f. 143. — Fall. 49. 3.—*ericæ* Schill. 86. 4. pl. 7. f. 10. — Burm. 292. 2. — *punctipennis* Herr. Sch. IV. 75. pl. 131. f. 403.

L'écusson noir, tacheté de grisâtre; deux principaux points noirs de forme oblongue sur la côte externe qui sépare la corie de la membrane; celle-ci ordinairement sans tache; pattes pâles, tachetées de brun; antennes brunes. ♂♀.

Environs de Paris, sur les hauteurs, à terre, dans les lieux arides.

(1) Ἐτερος, différent, γαστήρ, ventre.

(2) Hébreu, חרחר, *harhar*, bruyère.

ENSTAGONIE.

166. *Enstagonia* (1). D'un brun ferrugineux, la corie des hémélytres réticulée de pâle, la membrane noire avec une tache blanche semi-circulaire, à la base. Long. 0,005.
reticulatus Herr. Sch. IV. 77. pl. 131. f. 405.

Le corps un peu plus ramassé que dans la précédente espèce, mais avec un faciès analogue; la partie postérieure du prédorsum, l'écusson et la corie des hémélytres d'un ferrugineux un peu plus clair que le reste du corps; les nervures de la corie blanches et formant des réticulations en petit nombre; une linéole longitudinale médiane, peu sensible, au bord postérieur du prédorsum, et quelquefois une autre sur chaque angle postérieur ainsi qu'à l'extrémité de l'écusson, pâles; les pattes d'un brun ferrugineux. ♂.

France (Muséum); Hongrie; Espagne.

6. (3). Membrane des hémélytres à nervures longitudinales non réunies par des nervures transverses; tête petite.

7. (8). Prothorax en cône allongé, son bord postérieur coupé droit ou légèrement échancré.

STÉNOGASTRE.

167. *Stenogaster* (2). Noir mat très foncé, la corie des hémélytres rouge ou pâle. Long. 0,004-5.

lavateræ Fabr. R. 240. 186. — *tardus* Hahn. III. 16. pl. 78. f. 241. — Am. Serv. 255.

L'extrémité de la corie tachée de noir, la membrane blanche; milieu du ventre, hanches et un grand anneau aux jambes postérieures, rouges ou rougeâtres. ♂♀.

Midi de la France, sur les Malvacées. On distingue les deux variétés suivantes :

(1) Εν, avec, σταγών, goutte.

(2) Στενός, étroit, γαστήρ, ventre, estomac.

1° — DE LA LAVATÈRE. *lavateræ* Fabr. La corie rouge.

2° — PALE. *pallidus**. La corie pâle.

8. (7). Prothorax court, large, ses bords latéraux et postérieurs légèrement arqués.

CLIDOCÈRE.

168. *Clidocerus* (1). Rougeâtre ferrugineux en dessus, noir en dessous. Long. (hémicél. non compr.) 0,004.

reseda Panz. 40. 20. — Schill. 89. pl. 8. f. 5. — Westw. Steph. C.—Burm. 292. 1.

Une ligne brune étroite près du bord prédorsal antérieur, et quelques taches brunes, disparaissant quelquefois, près du bord postérieur; hémélytres beaucoup plus longues que l'abdomen, la corie pâle, légèrement teintée de jaune rougeâtre et transparente, avec une petite tache noire formée de deux points rapprochés sur son disque, et quatre points noirs espacés sur son bord extrême, touchant la membrane, celle-ci blanche; tous ces points peu distincts et disparaissant quelquefois; dessous du corps couvert d'un poil ras grisâtre; pattes d'un jaune rougeâtre; le dernier article des antennes notablement épaissi en massue, brun ainsi que le premier; les deux intermédiaires rougeâtres, avec leur base et leur extrémité noires. ♂♀.

Environs de Paris et dans toute l'Europe centrale et méridionale.

9. (2). Hémélytres sans membrane, beaucoup plus courtes que l'abdomen.

NITHÈQUE.

169. *Nithecus* (2). Grisâtre, taché de noir, les hémélytres pas plus longues que l'écusson. Long. 0,004-5.

Couvert de points enfoncés; la tête assez grosse, trian-

(1) Κλειδίω, terminer, κίρας, corne.

(2) Hébreu, נִתְחַךְ, *naththach*, couper.

gulaire; les yeux gros, globuleux, saillants; ocelles peu apparents; antennes longues à peine de la moitié du corps, le premier article très court, le second le plus long, les deux suivants d'égale longueur, le quatrième un peu épaissi, fusiforme; prothorax presque carré, un peu rétréci antérieurement et dépassé de chaque côté par la saillie des yeux, avec trois taches prédorsales brunes; l'écusson assez grand, en triangle presque équilatéral, ses bords arqués, son extrémité arrondie, noir, tacheté de grisâtre, avec une faible carène jaune à l'extrémité; les hémélytres à peu près de la forme et de la grandeur de l'écusson, jaunâtres, avec quelques nervures longitudinales assez marquées, brunâtres; abdomen à bords latéraux aplatis et relevés de chaque côté, tachetés de noir et de jaunâtre; le ventre noir, plus ou moins taché de jaunâtre vers l'extrémité; les pattes jaunâtres, avec les cuisses tachées de noir; les antennes noires, leur second article rougeâtre, sauf son extrémité noire. ♂♀.

France moyenne; fort de l'Ecluse (Goureau).

Pris en état d'accouplement, ce qui fait supposer que ces insectes sont arrivés à l'état parfait.

Le *Lycocoris corticalis* Hahn (III. 21. pl. 79. f. 244) a un faciès très analogue avec cette espèce; mais la différence des caractères exprimés nous empêche d'admettre que ce puisse être la même.

10. (1). Dernier article des antennes notablement plus court que le précédent.

Antennes courtes, le premier article très court.

CYME.

170. *Cymus* (1). Jaune rougeâtre, le second article

(1) Κύμα, flot, on-le.

des antennes à peu près aussi long que le troisième; la tête en triangle allongé. Long. 0,003.

claviculus Schill. 90. pl. 8. f. 6. — Hahn. I. 77. pl. 12. f. 44. — Burm. 292. 3. — Blanch. 131. 3. — Am. Serv. 259. — *caricis* Fall. 51. 5.

Prothorax en trapèze peu rétréci antérieurement; l'écusson très court, plus large que long; hémélytres plus longues que l'abdomen, la corie d'un jaune pâle, la membrane blanche, à nervures courbes et notablement ondulées; les cuisses antérieures à peine plus épaisses que les autres; le dernier article des antennes très court, ovi-forme. ♂♀.

Commun au printemps, dans toute la France et l'Europe.

CYMODÈME.

171. *Cymodema* (1). Testacé clair, le second article des antennes beaucoup plus court que le troisième; la tête presque carrée. Long. 0,003.

tabida Spin. 215. — Am. Serv. 260.

La tête finissant en pointe aiguë entre les antennes et projetant une pointe semblable de chaque côté, derrière l'insertion des antennes, ce qui fait paraître la tête trifide; une petite ligne longitudinale sur la partie antérieure du prédorsum et sur l'écusson, d'un jaune pâle, l'écusson en cône très allongé. ♂.

Sardaigne; midi de la France?

Nous ne plaçons cette espèce dans les Césiventres que par supposition du caractère propre aux femelles, que nous ne connaissons pas. Au reste, elle a un mode d'insertion d'antennes très différent de toutes les autres espèces de

(1) *Cymus* et *δῆμας*, corps.

cette division, et qui pourrait la faire ranger dans celle des Supéricornes, si le système d'innervation de la membrane des hémélytres ne la ramenait pas naturellement dans celle-ci. Cette espèce forme, sous ce rapport, une anomalie singulière dans les Inféricornes.

SUBDIVISION V.

MAGNOCULES. MAGNOCULI (1).

Salda Fabr. — Le P. Serv. — Guér. — Brull. — *Geocoris* Fall. — *Ophthalmicus* Schill. — Burm. — Herr. Sch. — Blanch. — Am. Serv.

Cette subdivision se distingue de toutes les autres par une tête (fig. 29) large, transversale, les yeux grands, réniformes, allongés.

Tête courte, les yeux dépassant de chaque côté la ligne du prothorax, le bord antérieur offrant une pointe plus ou moins prolongée au milieu. — *Ocelles* peu distincts, aussi éloignés entre eux que des yeux. — *Antennes* courtes, le quatrième article aussi long que le troisième. — *Prothorax* en forme de carré plus ou moins régulier. — *Escusson* grand. — *Pattes* assez courtes, les cuisses un peu épaissies, fusiformes; tarsi très longs. Les autres caractères sont ceux des Quadrinerves, sauf la membrane des hémélytres, qui est semblable à celle des Ondinerves.

1. (2). Hémélytres entièrement coriaces, sans membrane, ou la corie très grande et la membrane très courte.

HOLOSCYTE †.

172. *Holoscytus* (2). Noir luisant, avec une ligne longitudinale médiane sur le prédorsum, blanche, et l'extrémité des hémélytres pâle. Long. 0,004.

(1) *Magnus*, grand, *oculus*, œil.

(2) Ὀῆλος, bout, σκύτος, cuir.

atra Fabr. R. 114. 4. — Panz. 92. 20. — Wolff. 43. pl. 5 f. 40. — Fall. 71. 3. — Schill. 62. 2. — Hahn. I. 88. pl. 14. f. 49, 50. — Burm. 291. 2.

Dans l'Europe moyenne, dit M. Burmeister, et commun partout (d'après les auteurs).

SIRION †.

173. *Sirion* (1). Noir, les bords du prédorsum et le contour des hémiélytres pâle. Long. 0,004.

grylloides Linn. 717. 13. — Fabr. R. 115. 7. — Wolff. 44. pl. 5. f. 41. — Fall. 70. 1. — Schill. 62. 1. pl. 8. f. 7. — Hahn. I. 86. pl. 14. f. 48. — Burm. 291. 1. — Fieb. 123. 17. — *dispar* Wag. ? A. Fr. 1839. 523. — Herr. Sch. ? VII. 16. pl. 222. f. 696, 697.

Rare. Linné dit : Caché sous les feuilles de la patience (*rumex*). M. Waga dit que la femelle de son *O. dispar* est toute noire. M. Fieber pense que cette femelle appartient à une autre espèce (*O. Ullrichii* Fieb.), mais que le mâle de l'*O. dispar* Wag. appartient à notre Sirion.

2. (1). Hémiélytres avec une membrane ordinaire.

3. (4). Tête rouge.

PLAGIOPS.

174. *Plagiops* (2). Noir luisant ponctué; les pattes ainsi que la tête d'un rouge fauve. Long. 0,009.

erythrocephala Le P. Serv. 321. 1. — Guér. I. pl. 56. f. 4. — Brull. 387. — Blanch. 135. 2. — Am. Serv. 261. 1. — Fieb. 115. 2. — *frontalis* Herr. Sch. IV. 23. pl. 117. f. 371, D.

La membrane des hémiélytres claire; le pénultième

(1) שריון, *schirjon*, cuirasse épaisse.

(2) Πλάγιος, oblique, ὤψ, œil.

segment ventral coupé obliquement dans la femelle; comme dans les Césiventres. ♂♀.

Midi de la France; Smyrne.

Les yeux des mâles sont plus grands, plus aigus que ceux des femelles. M. Fieber fait observer que dans cette espèce la marge interne de la corie (*clavus*) est entièrement distincte du reste de cette partie de l'hémiélytre et forme un pli mobile avec elle.

4 (3). Tête noire.

Prothorax en forme de carré transverse. — Marge interne de la corie ne se pliant pas.

OPHTHALMIQUE.

175. *Ophthalmicus* (1). Noir, avec une ligne prédorsale longitudinale médiane et les hémiélytres blanchâtres. Long. 0,004.

albipennis Fabr. R. 114. 5. — Fall. 70. 2. — Burm. 291. 3. — Herr. Sch. IV. 22. pl. 117. f. 370. — Blanch. 135. 3. — Am. Serv. 261. 4. — Fieb. 120. 11.

L'extrémité de la corie des hémiélytres brune, quelquefois aussi ses bords latéraux. ♂♀.

Marseille (Solier); Piémont (Ghiliani).

IRACON (*fig.* 29).

176. *Iracon* (2). Noir luisant, le bord du prédorsum blanchâtre. Long. 0,004.

pallidipennis Am. Serv. 261. 3.

Le bord antérieur de la tête, une ligne étroite au bord

(1) ὀφθαλμός, œil.

(2) Hébreu, ירקר, *jeracon*, valeur.

antérieur ainsi que le bord postérieur du prédorsum, les yeux, les hémélytres et les pattes, blanchâtres. ♂♀.

Midi de la France.

DIVISION III.

CÉCIGÈNES. *CÆCIGENÆ* (1) Am. Serv.

Cimex Linn. — Geoffr. — De G. — Stoll. — Tign. — *Lygæus* Fabr. — Wolff. — *Pyrrhocoris* Fall. — L. Duf. — Burm. — Curt. — Ramb. — Am. Serv. — *Platynotus* Schill. — Hahn. — *Astemma* Brull — Blanch.

Cette division se distingue des deux précédentes par l'absence des ocelles

Indépendamment de ce caractère, elle se distingue aussi de toutes les autres par une disposition particulière des nervures de la membrane des hémélytres (*fig.* 29), laquelle offre deux cellules placées à la base et coupées obliquement par l'extrémité de la corie, en ovale irrégulier à l'extrémité opposée, accolées l'une à l'autre, l'externe un peu plus grande que l'interne, avec des nervures droites ou fourchues en nombre variable, qui partent par irradiation du contour de ces cellules. Cette disposition très marquée dans l'un des principaux types exotiques de cette division, le Dysderque (*Kænigii* Fabr.), est toutefois à peine reconnaissable dans une des deux espèces européennes qu'elle renferme, la Pyrrhocore, dont les hémélytres sont même ordinairement dépourvues de membrane; mais elle est très distincte dans l'autre espèce européenne, le Platyméce.

PYRRHOCORE.

177. *Pyrrhocoris* (2). Rouge, avec des taches, notam-

(1) *Cæcus*, aveugle, *geno*, enfanter.

(2) *Πυρρ'όρις*, rouge, *κίρις*, punaise.

ment deux points sur la corie des hémélytres, noirs.
Long. 0,010.

apterus Linn. 727. 78.—De G. 276. 20.—Fabr. R. 227. 116. — Wolff. 108. pl. 11. f. 102. — Tign. 279. pl. 9. f. 5. — Schill. 57. — Hahn. I. 19. pl. 3. f. 11. — L. Duf. R. 42. 1. — Burm. 286. 12. — Curt. pl. 465.—Brull. 373.—Blanch. 129. 7. pl. 5. f. 1. — Am. Serv. 269. 1.—*calmariensis* Fall. 45. 1. — La Punaise rouge des jardins. Geoffr. 440. 11. pl. 9. f. 4. — La Punaise sociable. Stoll. 62. pl. 15. f. 103. — Lygée aptère. Faun. Fr. pl. 5. f. 3.

Tête, disque médian du prédorsum, écusson, bord interne de la corie le long de ce dernier, un gros point sur le disque de cette corie avec un autre plus petit près de la base, la membrane quand elle existe, le dessous du corps, les pattes et les antennes, noirs; bords de l'abdomen, un collier, une bande étroite à chaque segment du sternum, les hanches et l'extrémité du dernier segment ventral, rouges. ♂♀.

Cette espèce, des plus abondantes en Europe, vient aussi de l'Amérique septentrionale; De Geer dit qu'elle est très commune en Hollande, mais plus rare en Suède. Elle est connue aux environs de Paris sous le nom de *suisse*, probablement à cause de sa couleur rouge, qui était celle de l'uniforme des troupes suisses anciennement au service des rois de France. On la nomme aussi *cherche-midi* parce qu'on la voit rechercher les lieux exposés au soleil, au pied des arbres ou au bas des murs, entassée par groupes de cinquante à soixante individus, qui se tiennent serrés les uns contre ou sur les autres, et la tête dirigée vers un point central. On rencontre quelquefois dans nos départements méridionaux des individus dont les hémélytres sont pourvues de membrane; dans ce cas

ils ont aussi deux ailes inférieures de couleur noire ; Geoffroy dit même qu'il en a trouvé quelques-unes dans cet état, aux environs de Paris.

La femelle, dit M. L. Dufour (R. 209), ne présente aucun vestige d'oviscape. Les pièces vulvaires sont au nombre de six.

L'armure copulatrice ou plaque anale du mâle est une pièce arrondie, noire, une sorte de capsule cornée, enchassée en grande partie dans le dernier anneau de l'abdomen, et articulée avec un demi segment bordé de rouge, qui en recouvre une portion. Sa face inférieure est convexe, très lisse, glabre, luisante sans aucune trace de division. Sa face supérieure, entièrement abritée dans l'état de repos, sous la dernière plaque dorsale de l'abdomen, est horizontale, déprimée, garnie d'un court duvet dans son contour, et on observe, vers son milieu, deux petites pièces cornées, noirâtres, lancéolées, contiguës, mais distinctes par une rainure médiane, et dont les pointes sont dirigées en avant. Ces pièces, susceptibles d'un mouvement de bascule sur leur base, paraissent destinées à jouer un rôle de préhension dans l'acte copulatif. C'est un peu en avant de leurs pointes que saillit l'organe mâle dans l'insecte vivant (*id.* 166).

Les accouplemens ont lieu indifféremment entre mâles et femelles soit ailés, soit aptères. Le mâle monte sur la femelle, qu'il saisit et embrasse avec ses pattes ; puis, après quelque temps, il se retourne en la lâchant, mais restant attaché à elle ; dans cet état, et étant le moins fort, il est entraîné par elle à reculons et sur le dos. On a remarqué, en plaçant ces insectes dans des vases, que l'accouplement durait de trois à quatre jours sans interruption. Au commencement, les mâles et les femelles se séparent au moindre attouchement ; mais lorsque l'accouplement a

duré déjà depuis quelque temps, on peut les saisir et les tourmenter sans qu'ils se détachent.

Le corps de la femelle s'élargit pendant l'accouplement, et acquiert à la fin de cet acte un développement au moins double de celui qu'il avait auparavant. Elle se traîne ensuite lentement, et va déposer ses œufs dans les lieux humides, sous les feuilles; ils sont disposés en tas, au nombre d'une vingtaine, grands d'un millimètre, ovales, d'un blanc de perle, très lisses et très brillans; leur couleur devient peu à peu bleuâtre, et ils grossissent jusqu'à l'éclosion. (Hausmann, *Magazin für Insekt. von Illiger*. Tome I^{er}.)

Quand arrive la mauvaise saison, ces insectes se retirent sous les pierres et sous les écorces pour y passer l'hiver, pendant lequel ils restent engourdis; ils se raniment et reprennent leurs habitudes ordinaires dès les premiers jours du printemps. Ils n'exhalent absolument aucune odeur. Ils sucent la sève des végétaux, ainsi que des insectes morts, dit-on, même de leur propre espèce.

PLATYMÉCE.

178. *Platymecus* (1). Semblable à la précédente espèce, mais le corps plus oblong et un seul point noir sur les hémicélytres. Long. 0,008.

ægyptius Linn. 727. 79. — Fabr. R. 222. 87. — Hahn. II. 10. pl. 37. f. 121. — Ramb. 157. — Am. Serv. 270. 2.

Midi de la France; Egypte; Malaga. ♂♀.

TRIBU TROISIÈME.

BICELLULES. BICELLULI (2) Am. Serv.

Cette tribu se distingue des précédentes par les deux

(1) Πλατύς, plat, μήκος, long.

(2) Bis, deux fois, cellula, cellule.

derniers articles des antennes très fins, sétiformes, ainsi que par l'existence d'une espèce d'appendice (*fig. 37 a*) à l'extrémité de la corie des hémélytres, et d'une double cellule (*id. b*) à la base de la membrane; quelquefois les hémélytres sont entièrement coriaces, sans membrane. Les ocelles n'existent pas.

L'appendice (*fig. 37 a*) consiste dans une pièce triangulaire séparée du reste de la corie par un pli transversal qui commence au bord externe et va se terminer un peu au-delà du milieu de l'hémélytre sans atteindre jusqu'au bord interne; ce pli forme une espèce de coude ou d'articulation dont on ignore l'usage, mais qui ne paraît pas devoir constituer une articulation propre, puisqu'il s'arrête au milieu de la corie. La double cellule (*id. b*) qui existe à la base de la membrane, se compose d'une grande cellule ovale touchant laquelle s'en trouve une autre beaucoup plus petite, quelquefois même à peine distincte, placée au côté externe et formée par une nervure droite que projette la nervure arrondie qui circonscrit la double cellule; ces nervures, du reste, sont les seules que présente la membrane.

La tarière des femelles est notablement développée dans cette tribu.

Les mœurs de ces insectes sont inconnues. On les trouve généralement sur les plantes et dans les fleurs où l'on suppose qu'ils font la chasse à d'autres insectes plus petits qu'eux, dont ils sucent la substance avec leur bec. M. Meyer (V. 15) en compte cent soixante espèces d'Europe connues jusqu'à lui (en 1842), dont il a trouvé cent vingt-cinq en Suisse, ce qui fait presque le tiers du nombre total des Rhynchotes d'Europe, que le même auteur porte à cinq cent quarante. Les autres parties du monde n'en fournissent, au contraire, qu'une assez petite

quantité, soit que ces insectes affectionnent spécialement nos climats, soit qu'ils n'aient pas encore été suffisamment l'objet des recherches dans les pays exotiques. Du reste, ils sont difficiles à saisir, parce qu'ils sont agiles et s'envolent rapidement dès qu'on s'en approche. Ils aiment une température douce, et cherchent, dans les grandes chaleurs, les lieux frais et ombragés. Ils commencent à paraître avec les beaux jours et finissent avec eux vers le milieu de l'automne. La délicatesse et la mollesse des différentes parties de leur corps, qui se détachent facilement, empêchent qu'on puisse les conserver comme la plupart des autres insectes de cet ordre, dans les collections.

Les Bicellules se divisent en Rectifronts et Flexifronts.

DIVISION I.

RECTIFRONTS. *RECTIFRONTES* (1).

Cimex Linn.—Geoffr.—Ross.—*Miris* Fabr. —Wolff. —Hahn. — Fall. — Burm. — Herr. Sch.—Blanch. — Mey. — Am. Serv.

Cette division se distingue de l'autre par une tête qui, vue en dessus, est plus longue que large, dirigée horizontalement en pointe (*fig.* 35); les antennes insérées sur un tubercule assez loin en avant des yeux.

Corps allongé, étroit, linéaire, de couleur verdâtre en général. — *Yeux* petits, globuleux. — *Antennes* légèrement velues, le premier article notablement plus long que la tête, épaissi; le second grêle, cylindrique, le plus long de tous; le dernier plus court et encore plus fin que le précédent. — *Bec* atteignant la base de l'abdomen, ses articles à peu près d'égale longueur. — *Ailes inférieures* presque aussi longues que les hémélytres. — *Pattes* lon-

(1) *Rectus*, droit, *frons*, front.

gues, les postérieures surtout; cuisses légèrement renflées; jambes frangées.

1. (2). Cuisses postérieures armées d'épines dans les deux sexes.

BLAPTOMÈRE.

179. *Blaptomerus* (1). Vert jaunâtre ou pâle. Long. 0,006-7.

calcaratus Fall. 131. 5. — Burm. 265. 2. — Am. Serv. 278. 2. — *dentatus* Hahn I. 15. pl. 2. f. 8. — Mey. 34. 1. — Miris verdâtre? Faun. Fr. pl. 6 f. 4.

Quelquefois des lignes brunâtres sur le prédorsum; les épines, au nombre de deux, inégales, placées en dessous, vers l'extrémité des cuisses postérieures. ♂♀.

Assez commun partout, sur les fleurs et dans les prairies.

2. (1). Cuisses postérieures mutiques.
3. (10). Hémiélytres plus longues que l'abdomen, la membrane grande.
4. (9). Prothorax sans rebord aplati de chaque côté.
5. (8). Corps grêle, allongé, moins élargi que dans la division opposée.
6. (7). Antennes plus courtes ou pas plus longues que le corps.

CHLOROTE.

180. *Chlorotus* (2). Vert pré uniforme. Long. 0009-10.

virens Linn. 730. 102. — Fabr. R. 254. 7. — Ross. 1349. — Wolff. 78. pl. 8. f. 75. — Hahn. II. 79. pl. 54. f. 165. — Herr. Sch. III. 42. pl. 85. f. 257. — Mey. 35. 4.

(1) Βλάπτω, blesser, μηρός, cuisse.

(2) Χλωρός, vert.

Le premier article des antennes un peu plus long que le prothorax, notablement plus allongé et plus grêle que dans l'espèce suivante. ♀.

Environs de Paris et dans toute l'Europe. Il paraît un peu après le Miris, dans les grandes chaleurs de l'été. Nous rapportons à la même espèce un individu ♀, des environs de Troyes (Berton), dont les antennes sont plus courtes que le corps, le prothorax notablement plus allongé, plus rétréci en avant que dans l'espèce suivante, avec les cuisses légèrement plus renflées vers l'extrémité qu'à la base.

MIRIS (*fig.* 35).

181. *Miris*. Jaunâtre uniforme, avec deux lignes longitudinales brunes sur le prédorsum. Long. 0,008.

laevigatus Linn. 730. 101. — De G. 292. 30. — Fabr. R. 253. 2. — Ross. 1347. — Wolff. 36. pl. 4. f. 36. — Panz. 93. 21. — Fall. 130. 4. — Hahn II. 76. pl. 53. f. 161. — Burm. 365. 1. — Herr. Sch. III. 43. pl. 85. f. 259. — Mey. 35. 3. — Am. Serv. 277. 1. — La Punaise blanchâtre aux yeux noirs. Geoffr. 457. 46.

Le premier article des antennes beaucoup plus court que le prothorax. ♂♀.

Commun dans toute l'Europe, en été, sur les fleurs des prairies.

PHÉLODÈRE.

182. *Pheloderes* (1). Jaune verdâtre, avec quatre lignes longitudinales noires, quelquefois confondues et réduites à deux, alors très larges, sur le prédorsum, ou même le prédorsum tout noir. Long. 0,006-7.

(1) Φᾶλος, tromper, δέρη, cou.

erraticus Linn. 731. 107. — Fall. 132. 6. — Hahn. II. 78. pl. 54. f. 163, 164. — Burm. 265. 3. — Blanch. 135. 2. — Mey. 34. 2. — Am. Serv. 278. 3. — *lateralis* Fabr. R. 254. 3. — *holsatus* Fabr. R. 254. 4. — Fall. 132. 7. — Herr. Sch. III. 41. pl. 85. f. 256. — Mey. 36. 5. — *hortorum* Wolff. 160. pl. 16. f. 154. — *quadrilineatus* Schrank. F. 111. 6.

Les antennes finement velues, le premier article notablement plus court et plus épaissi dans la femelle que dans le mâle.

Dans les mêmes lieux, mais plus rare que le précédent. Variétés.

1° — ERRATIQUE. *erraticus* Linn. — *quadrilineatus* Schrank. Quatre lignes brunes distinctes sur le prédorsum ; le corps, les pattes et les antennes verts. ♂♀.

2° — HOLSAT. *holsatus* Fabr. Les quatre lignes réduites à deux plus larges ; la partie interne des hémélytres brune. ♂.

3° — LATÉRAL. *lateralis* Fabr. (Hahn. f. 163). Les quatre lignes confondues ensemble ; l'insecte noir, avec un bord latéral vert qui s'étend depuis la tête jusqu'à l'extrémité de la corie ; les antennes, ainsi que les pattes, plus ou moins noires ou brunes. ♂.

PORPHYROCHROSE.

183. *Porphyrochrosus* (1). Vert pâle, avec une ligne longitudinale sur le vertex, quatre sur le prédorsum, les deux intermédiaires très rapprochées et se prolongeant sur l'écusson, d'un rouge pourpre mêlé de brun, plus ou moins apparentes. Long. 0,004.

ruficornis Fall. 133. 8. — Herr. Sch. III. 40. —

(1) Πορφύρα, pourpre, χρώω, teindre.

pulchellus Hahn. II. 119. pl. 66. f. 200. — Mey. 37. 6.

Les antennes moins longues que le corps, pourprées, le premier article à peine aussi long que la tête; quatre bandes longitudinales sur la poitrine et une de chaque côté de l'abdomen, large, d'un rouge pourpre, quelquefois non apparentes; les pattes d'un verdâtre nuancé de pourpre. ♂♀.

Environs de Paris; midi de la France (Perris); Suède; Allemagne.

7. (6). Antennes plus longues que le corps.

RAMAME.

184. *Ramamus* (1). Vert jaunâtre plus ou moins taché de brun, avec trois lignes élevées plus claires sur le prédorsum.

longicornis Fall. 129. 3. — Herr. Sch. III. 43. pl. 85. f. 258. — Mey. 37. 7. — *tritici* Curt? pl. 701.

Le premier article des antennes plus long que le prothorax, les cuisses linéaires.

Piémont; Suède; Allemagne.

8. (5). Corps moins grêle, plus large que dans la division opposée.

GRAMMÔME.

185. *Grammomus* (2). Jaunâtre pâle, avec quatre lignes longitudinales d'un rougeâtre ferrugineux sur le prédorsum, les deux intermédiaires se prolongeant sur la tête. Long. 0,010.

Les lignes assez également espacées entre elles; le premier article des antennes peu plus long que la tête; la membrane blanche, les nervures jaunes.

(1) Hébreu, רָמַם, *ramam*, élever en haut.

(2) Γραμμὴ, ligne, ὄμος, épaule.

France (Muséum); midi de la France (Perris).

9. (4). Prothorax ayant un rebord aplati de chaque côté, avec une notable ligne prédorsale longitudinale élevée au milieu.

TRICHILÈQUE.

186. *Trichilechus* (1). Noir ou brun (quelquefois d'un pâle presque uniforme); les côtés du prothorax, la ligne prédorsale élevée et des lignes longitudinales sur les hémélytres, d'un vert pâle. Long. 0,007.

carinatus Herr. Sch. VI. 49. pl. 197. f. 609.

Quelques taches pâles sur le vertex; les pattes et les antennes noires, le premier article de ces dernières très petit, à peine aussi long que la tête; les lignes pâles de la corie des hémélytres au nombre de trois, l'une occupant le bord externe; la membrane enfumée, les nervures brunes.

Fontainebleau, en juin (Muséum); Allemagne.

10. (3). Hémélytres plus courtes que l'abdomen.

SPILODÈRE.

187. *Spiloderes* (2). Jaune ou vert blanchâtre; le vertex taché de noir, et deux fortes taches noires sur le prédorsum, en avant. Long. 0,008-9.

Le corps moins élancé que dans les espèces précédentes; les hémélytres atteignant seulement les trois quarts de l'abdomen, la membrane presque seulement rudimentaire. ♂♀.

Environs de Paris.

DIVISION II.

FLEXIFRONTS. *FLEXIFRONTES* (3)

Cette division se distingue de l'autre par une tête in-

(1) Τρεῖς, trois, χεῖλος, bord, ἔχω, avoir.

(2) Σπίλος, tache, δέφν, cou.

(3) *Flexus*, fléchi, *frons*, front.

clinée et arquée en avant, plus large que longue, vue en dessus; les antennes insérées dans un coin près des yeux. (*fig.* 36).

Les Flexifronts se subdivisent en Claripennes et Coriopennes.

SUBDIVISION I.

CLARIPENNES. *CLARIPENNES* (1).

Cimex Linn.—Geoffr.—De G.—Scop.—Vill.—Ross.—Tign.—*Capsus* Fabr.—Panz.—Wolff.—Coqb.—Fall.—Hahn.—Burm.—Herr. Sch.—Blanch.—Mey.—Am. Serv.—*Miris* Fabr.—Schell.—Panz.—Wolff.—Fall.—L. Duf.—Mey.—*Lygæus* Fabr.—Wolff.—Fall.—*Heterotoma* Latr.—Burm.—Blanch.—Am. Serv.—*Globiceps* Le P. Serv.—Am. Serv.—*Phytocoris* Hahn.—Burm.—Blanch.—Mey.—Am. Serv.—*Lopus* Hahn.—Mey.—*Phylus*, *Lygus*, *Pilophorus*, *Polymerus* Hahn.—*Attus* Hahn.—Burm.—*Strongylocoris* Blanch.

Cette subdivision se distingue de la suivante par des hémélytres ordinaires, munies d'une membrane constante dans les deux sexes.

1. (30). Second article des antennes grêle, pas notablement renflé vers l'extrémité ou dans toute sa longueur.

Les espèces si nombreuses que renferme cette subdivision sont, avec les Ondinerves, dans la tribu précédente, et les Antérocelles, parmi les Homoptères, celles qui nous ont présenté le plus de difficulté pour la classification. Elles semblent échapper à tous les efforts de la méthode par la fusion insensible des formes et des nuan-

(1) *Clarus*, clair, transparent, *pennis*, aile.

ces. La classification suivante n'est fondée, en général, que sur des caractères peu appréciables et souvent même illusoires, la nature paraissant vouloir ici défier la science de trouver rien de précis et de constant. Cependant, tout imparfaite qu'elle est, cette classification nous paraît devoir encore aider les recherches, et c'est à ce titre seulement que nous la donnons. Voyez, du reste, l'observation faite à la subdivision opposée.

2. (27). Tête petite, triangulaire.

3. (8). Corps allongé, linéaire; prothorax rétréci antérieurement.

4. (7). Corps glabre, luisant, grêle.

5. (6). Hémélytres à corie plus ou moins colorée et opaque.

NACASSE.

188. *Nacassus* (1). Noir, les bords antérieur et postérieur du prédorsum, l'extrémité de l'écusson et l'appendice, jaunâtres. Long. 0,007.

histrionicus Linn. 728. 89. — Burm. 267. 2. — Mey. 90. 75. — *agilis* Wolff. 153. pl. 15. f. 147. — Fabr. R. 247. 31. — Fall. 120. 10. — Hahn. II. 98. pl. 60. f. 182. — Blanch. 138. 12. — La Punaise porte-cœur à taches jaunes au bout des étuis. Geoffr. 453. 35.

Une faible tache blanchâtre sur le vertex en arrière; prédorsum finement bordé de jaune blanchâtre antérieurement, son bord postérieur fauve ou blanchâtre, avec une ligne médiane de cette couleur, n'atteignant pas le bord antérieur; écusson noir, son extrémité jaune; hémélytres d'un ferrugineux pâle avec une tache blanchâtre près de la base, l'appendice blanc, plus ou moins taché

(1) Hébreu, נַחַשׁ, *nachats*, courant, alerte.

de brunâtre; bec et pattes fauves, d'un jaune blanc vers la base. ♀.

Assez commun aux environs de Paris, dans les bois.

TÉTRASPILE.

189. *Tetraspilus* (1). Noir, avec deux taches d'un jaune blanc sur chaque hémélytre. Long. 0,006.

flavomaculatus Fabr. R. 247. 30. — Wolff. 114. pl. 11. f. 108. — Panz. 92. 16. — Fall. 120. 9. — Hahn. III. 10. pl. 76. f. 235. — Burm. 267. 3. — Blanch. 138. 13. — Mey. 91. 76. — *quadri flavomaculatus* De G. 194. 134. — *distinguendus* Herr. Sch. IV. 33. pl. 121. f. 384.

La première tache placée près de la base des hémélytres, touchant la côte externe, la seconde occupant l'appendice tout entier, sauf l'extrémité; les pattes et le premier article des antennes d'un jaune rougeâtre. ♂.

Dans toute l'Europe; Paris, en juillet.

1° — FLAVOMACULÉ. *flavomaculatus* Fabr. La tache jaune de la base des hémélytres occupant tout le côté externe.

2° — BASILAIRE. *basilaris* *. Une tache brune à la pointe humérale de la tache basilaire jaune. Paris; Milan.

3° — DISTINGUABLE. *distinguendus* Herr. Sch. (Wolff.). Le bord externe de la base blanche des hémélytres, noir.

PHYLUS.

190. *Phylus* (2). Noir uniforme, les pattes et les antennes blanches. Long. 0,005-6.

coryli Linn. 733. 121. — Fabr. R. 234. 150. — Fall. 90. 27. — Mey. 54. 15. — *pallipes* Hahn. I. 26. pl. 4. f. 16.

(1) Τέτρα, quatre σπιλος, tache.

(2) Φυλή? classe.

Le bec blanc, ainsi que les hanches. ♂♀.

Dans les bois, sur l'herbe, dans les grandes chaleurs de l'été.

DÉRAMME.

191. *Derammum* (1). Vert pré uniforme; un sillon transverse profond au milieu du prédorsum. Long. 0,005.

angulatus Fall. 80. 8.—Herr. Sch. III. 75. pl. 97. f. 292.—Mey. 89. 72.

Le bourrelet antérieur du prédorsum très prononcé, formant une espèce de nodulation; la membrane d'un vert enfumé, avec deux taches brunes sur la nervure qui forme la cellule au côté interne; pattes et antennes d'un vert jaunâtre uniforme, ainsi que le dessous du corps. ♀. Midi de la France (Perris).

HADOCRATE.

192. *Hadocratus* (2). Testacé rougeâtre, la tête seulement noire, et le champ externe des hémiclytres transparent, très blanc. Long. 0,004.

virgula Herr. Sch. III. 51. pl. 88. f. 268. — Mey. 85. 65.—*pulchella* Guér.? Ic. 348. pl. 56. f. 7.

Le bord postérieur du prédorsum taché de brun, ainsi que l'extrémité de l'abdomen; l'écusson grand, sa moitié apicale d'un jaune pâle, assez tranchant; la partie externe de la corie, à partir du sillon longitudinal qui la divise en deux, blanche, la partie interne jaunâtre; l'appendice jaune à sa base, d'un rouge carmin vif mêlé de noir à sa pointe apicale; la membrane d'un blanc à peine enfumé; les ailes inférieures d'une teinte rosée métallique; les pattes pâles, les antennes brunes, le premier article pâle à sa

(1) Δέρη, cou, ἄμμα, nœud.

(2) Ἀδης, enfer, κρὰς, tête.

base, rouge au milieu, brun à son extrémité; le troisième article rougeâtre. ♀.

Environs de Paris, en juillet.

CHLOROSTACTE.

193. *Chlorostactus* (1). D'un jaune pâle verdâtre, les hémélytres blanchâtres, parsemées de taches d'un vert pré tendre. Long. 0,004.

chorizans Mey? 66. pl. 4. f. 4.

Une ligne longitudinale noire très forte sur le premier article des antennes, en dessous; un petit anneau noir à la base du second article; le reste des antennes et les jambes d'un jaune pâle, sans taches noires; les cuisses blanches, teintées de vert tendre. ♀.

Environs de Paris, en juillet, sur les arbustes, au bord des eaux.

TRISTRANGUE †.

194. *Tristrangus* (2). Noir, les hémélytres d'un brun rougeâtre, avec deux bandes transverses d'un blanc vif. Long. 0,003.

triguttatus Linn. 729. 94. — Fall. 121. 12. — Hahn. II. 99. pl. 60. f. 183. — Mey. 90. 74.

La première bande transverse formée de deux taches blanches, l'externe plus grande; les pattes testacées; les antennes noires, le premier article testacé.

Suède; Allemagne (d'après Hahn).

PENTHOLÈPHE.

195. *Pentholæphus* (3). Brun enfumé, uniforme, les hanches et les pattes blanches. Long. 0,004.

(1) Χλωρός, vert, στακτὴ, goutte.

(2) Τρεῖς, trois, στράγγξ, goutte.

(3) Πίνθος, chagrin, λαῖθος, vêtement.

caricis Fall. 123. 15. — Hahn. II. 100. pl. 60. f. 184. — Mey. 85. 66.

Teinté d'un rouge ferrugineux.

France.

STICTOSPIRE.

196. *Stictospirus* (1). Noir luisant ferrugineux, pointillé et les antennes trois fois annelées de jaune; les pattes pâles, pointillées de noir. Long. 0,003.

annulatus Wolff. 162. pl. 16. f. 156. — Herr. Sch. III. 52. pl. 88. f. 270. — Mey. 80. 58.

Quatre points jaunâtres sur le vertex dont un en avant, deux au milieu, l'autre en arrière; trois principaux points jaunes analogues sur le bourrelet prédorsal antérieur; un autre principal en avant sur le disque postérieur, ce disque d'un ferrugineux plus pâle; deux points jaunes sur l'écusson; les hémélytres pâles, la corie finement pointillée de noir avec un poil assez long partant de chaque point noir; deux petites taches noires plus sensibles à l'extrémité de la corie, une autre à l'extrémité de l'appendice et une autre à côté, à l'extrémité de la double cellule; la membrane blanche, légèrement enfumée; le second article des antennes noir aux deux extrémités, avec un anneau jaune au milieu.

Midi de la France; Alpes; Mont-de-Marsan (Perris).
6. (5). Hémélytres entièrement blanches et transparentes; le prothorax très rétréci en avant.

DIAGOPTÈRE.

197. *Diagopterus* (2). Brun, avec trois points noirs à l'extrémité de la corie. Long. 0,005.

(1) Στικτός, pointillé, σπείρω, parsemer.

(2) Διαυγής, lucide, πτερόν, aile.

errans Wolff. 161. pl. 16. f. 155. — *ambulans* Fall. 126. 20. — Herr. Sch. III. 109. pl. 108. f. 335. — Mey. 86. 67.

Une linéole blanche sur le vertex, près de chaque œil; prédorsum d'un brun luisant; deux points jaunâtres à la base de l'écusson; les points noirs de la corie des hémilytres placés l'un à l'extrémité de l'appendice, les deux autres plus petits un peu au-dessus; pattes pâles, ponctuées de noir. ♂.

Dans les jardins.

OCHROCORE.

198. *Ochrocoris* (1). Jaune pâle verdâtre, les yeux noirs, la moitié apicale du premier article des antennes rouge. Long. 0,005.

pallidus Herr. Sch. III. 51. pl. 88. f. 269. — Mey. 84. 64.

Le prothorax un peu renflé en voûte au milieu. Quelquefois deux linéoles longitudinales noires sur le vertex; une tache noire anguleuse à l'extrémité de la corie, vers l'angle interne de l'appendice et une autre à l'extrémité de ce dernier; la base et l'extrémité du second article des antennes, ainsi que les deux derniers, bruns; les pattes pâles, finement pointillées de brun.

Nord de la France (Muséum); Allemagne.

7. (4). Corps légèrement velu, mat, non luisant (ordinairement).

Le Placodère a quelquefois le corps luisant, comme dans la division opposée.

PLACODÈRE.

199. *Placoderes* (2). Noir, quelquefois luisant; une ta-

(1) Ὠχρόρος, pâle, κόρις, punaise.

(2) Πλάξ, plaque, δέριον, cou.

che médiane sur le prédorsum et une autre allongée (qui disparaît quelquefois) de chaque côté, avec des stries longitudinales sur les hémélytres, jaunes ou rougeâtres. Long. 0,011.

striatus Scop. E. 387. — Wolff. 37. pl. 4. f. 37 (*nec* Linn. etc.) — Hahn. II. 134. pl. 71. f. 219. — Burm. 267. 4. — Mey. 94. 80. — Am. Serv. 279.

La tache prédorsale médiane plus ou moins élargie; les côtés de l'écusson, les nervures des hémélytres et l'appendice jaunes ou d'un rougeâtre ferrugineux; pattes d'un rouge ferrugineux plus ou moins mêlé de brun foncé; antennes noires, le premier article d'un ferrugineux brun, la base du troisième blanche. ♀.

Commun sur les fleurs des prairies, où il se trouve quelquefois en troupe.

PÉSÈLE.

200. *Peselus* (1). Jaune ou orangé, avec deux bandes longitudinales noires sur le prédorsum; l'écusson noir taché de jaune. Long. 0,010.

dolabratus Linn. 730. 103. — Fabr. R. 253. 1. — Fall. 128. 1. — Burm. 267. 5. — Hahn. II. 75. pl. 53. f. 160. — Herr. Sch. III. 45. pl. 86. f. 262. — Mey. 38. 1. — *abbreviatus* Wolff. 116. pl. 11. f. 110 (♀). — *lateralis* Fabr. R. 254. 3. — Wolff. 115. pl. 11. f. 109. — La Punaise jaune à antennes droites. Geoffr. 453. 36.

Tête noire, avec une petite tache jaune sur sa pointe antérieure et une bande de cette couleur de chaque côté, entre les yeux; prédorsum jaune avec deux larges bandes longitudinales noires qui parcourent toute son étendue; écusson noir sur les côtés, avec une petite ligne lon-

(1) Hébreu, פֶּסֶל, *pesel*, doler, graver.

gitudinale médiane jaune qui se termine par une tache assez large; hémélytres jaunes ou orangées, avec une bande longitudinale médiane assez large, plus ou moins brune et disparaissant quelquefois; dessous du corps jaune, plus ou moins taché de noir; pattes et antennes noires, plus ou moins tachées de jaune, ou jaunes, pointillées de noir. ♂♀.

Dans les bois.

ÆGIRÈTE.

201. *Ægiretes* (1). Jaune ferrugineux verdâtre assez uniforme. Long. 0,009

populi Linn. 731. 109.—Fabr. R. 237. 171.—Fall. 84. 16.—Burm. 268. 9.—Blanch. 138. 11.—Mey. 42. 1.

Les pattes pâles, jaunes ou vertes, annelées de brun; cuisses postérieures en cylindre épaissi. ♂♀.

Commun dans les champs et les jardins. Il varie extraordinairement en couleur, depuis le pâle jusqu'au brun ferrugineux foncé.

LEPTOSTASE.

202. *Leptostasis* (2). Jaune pâle, mêlé ou taché de ferrugineux, les cuisses postérieures très grêles, pas plus épaisses que les autres. Long. 0,007-8.

ulmi Linn. 731. 110.—Fabr. R. 256. 17.—Fall. 89. 25.—Hahn. III. 9. pl. 76. f. 234.—Mey. 43. 2.—*longicornis* Wolff. 155. pl. 15. f. 149.—Burm. 269. 10.

La partie postérieure du prédorsum d'un ferrugineux plus sombre que la partie antérieure et que la tête; l'é-

(1) Αἴγαιρος, peuplier, ἔτης, ami.

(2) λεπτός, grêle, στάσις, consistance.

cusson pâle, taché de ferrugineux; la corie des hémélytres pâle avec deux principales lignes longitudinales près du bord interne, et quelques taches à l'extrémité, brunes; l'appendice teinté de rouge; la membrane tachetée de blanc. ♂♀.

Midi de la France, notamment sur les ormes (Muséum); Suède; Allemagne.

8. (3). Corps en ovale plus ou moins large.

9. (20). Corps en ovale assez allongé (sauf l'exception indiquée à la division opposée).

10. (11). Prothorax plus rétréci antérieurement.

Une ligne longitudinale jaune sur le prédorsum ordinairement.

RHABDESTHE.

203. *Rhabdesthes* (1). Noir, avec trois bandes longitudinales ou points jaunes sur le prédorsum; la corie jaune, avec trois stries longitudinales brunes, quelquefois confondues. Long. 0,007—8.

striatus Linn. 730. 105. — De G. 290. 29. pl. 15. f. 13, 14. — Fabr. R. 255. 15. — Panz. 93. 22. — Fall. 83. 14. — Blanch. 137. 3. pl. 5. f. 6. — *marginellus* Fabr. R. 255. 14. — Burm. 269. 13. — Mey. 93. 79. — *scriptus* Hahn. II. 120. pl. 66. f. 202. — La Punaise rayée de jaune et de noir. Geoffr. 454. 38.

Le prédorsum finement rebordé antérieurement, et quelquefois postérieurement, de jaune; l'appendice jaune plus ou moins orangé; les cuisses noires ou rougeâtres, les jambes brunes, les antennes noires. ♀.

Environs de Paris. De Geer dit : Sur les feuilles d'ormes; très agile. Variétés.

(1) ῥάβδος, raie, ἔσθλας, habit.

1° — STRIÉ. *striatus* Linn. Deux ou trois stries brunes sur la corie.

2° — MARGINELLE. *marginellus* Fabr. — *scriptus* Halim. Les stries confondues, d'où résulte la corie noire, avec une ligne longitudinale jaune près du bord de chaque côté.

Plus propre au midi de la France.

COSMEMME.

204. *Cosmemma* (1). Noir luisant; un point médian et une tache de chaque côté sur le prédorsum, l'écusson et des taches sur les hémélytres, d'un jaune vif. Long. 0,008.

sexguttatus Fabr. R. 237. 172. — Fall. 86. 20. — Herr. Sch. III. 77. pl. 97. f. 295. — Mey. 92. 77.

Une tache près de chaque œil et un liséré au bord prédorsal antérieur ainsi que les hanches, jaunes; les taches des hémélytres consistant en une bande le long du bord externe, partant de la base en s'élargissant et s'arrêtant au milieu de la corie; une autre tache oblongue commençant où finit la première, touchant le bord interne et toute la base de l'appendice; pattes et antennes brunes, les jambes plus pâles; une principale tache à la base des hanches postérieures, l'articulation de toutes les hanches et les genoux, jaunes. ♂.

Midi de la France (Goureau). Ce n'est peut-être qu'une autre variété du précédent.

ERYTHROMÈLE.

205. *Erythromelas* (2). Noir, finement velu, les bords latéraux du prédorsum, l'écusson et l'appendice, rouges. Long. 0,007-8.

(1) Κόσμος, orné, ἔμμα, habit.

(2) Ἐρυθρός, rouge, μέλας, noir.

Hahn III. 6. pl. 75. f. 231.

Une tache jaune sur le vertex, près de chaque œil, et une ligne longitudinale médiane, courte, qui disparaît quelquefois, sur le prédorsum.

Sardaigne; Sicile (Ghiliani); Milan (Villa).

LOPE.

206. *Lopus* (1). Brun rougeâtre, avec une ligne longitudinale jaune ou rouge qui s'étend sur la tête, le prédorsum et l'écusson, et les hémélytres bordées de blanchâtre ou de rougeâtre. Long. 0,007-8.

albomarginatus Fabr. R. 245. 24.—Fall. 117. 3.—Hahn. 1. 140. pl. 22. f. 72.—Ramb. 161. 4.—Mey. 40. 4.—*scriptus* Coqb. 41. pl. 10 f. 13.—*lineolatus* Brull. E. 76. 31. pl. 31. f. 6, 7.—*albostriatus* Burm. 271. 21.—Mey. 40. 4.—*rubrostriatus* Herr. Sch. III. 45. pl. 86. f. 260.—La Punaise à trois taches. Geoffr. 454. 37.

Une tache près de chaque œil, une ligne qui n'atteint pas le bord antérieur de chaque côté, sur le prédorsum, et une linéole oblique, au milieu des hémélytres, d'un jaune blanchâtre; l'appendice blanc, la membrane brunâtre; le dessous du corps offrant une bande longitudinale jaunâtre de chaque côté; les pattes et les antennes brunes. ♀.

Sur les fleurs, en automne. Variétés.

1° — RUBROSTRIÉ. *rubrostriatus* Herr. Sch. — *lineolatus* Brull. Plus grand que la suivante variété, les lignes rouges au lieu d'être blanchâtres.

2° — ALBOMARGINÉ. *albomarginatus* Fabr. — *scriptus* Coqb. — *albostriatus* Burm. Les lignes d'un jaune blanchâtre.

(1) Λοπός, écorce

TRIPHLYCTE.

207. *Triphlyctis* (1). Noire, avec une tache d'un jaune orangé vif sur l'écusson, et une autre aux appendices; ces taches disparaissent quelquefois entièrement. Long. 0,006.

gothicus Linn. 726. 73. — Scop. E. 381. — Fourcr. 200. 18. — Fabr. R. 244. 22. — Ross. 1342. — Wolff. 33. pl. 4. f. 33. — Panz. 92. 15 (*nec* Geoffr. 445. 19). — Fall. 117. 4. — Hahn. I. 12. pl. 2. f. 5. — Burm. 271. 22. — Mey. 41. 5. — *superciliosus* Linn. 728. 85. — La Punaise rougeâtre à antennes incarnat? Geoffr. 445. 18.

Une tache frontale en avant des antennes de chaque côté, une plus petite sur le vertex près de chaque œil, le bord prédorsal antérieur, une ligne basilaire (qui disparaît quelquefois) à la côte externe des hémélytres, les côtés du sternum et une bande longitudinale de chaque côté du ventre, jaunes, plus ou moins nuancés d'orangé; pattes et antennes noires, les hanches tachées de jaune. ♂♀.

Assez commune, notamment sur l'ortie. Variétés.

1° — GOTHIQUE. *gothica* Linn. La ligne longitudinale médiane du prédorsum très apparente.

2° — OBLITÉRÉE. *obliterata* *. Semblable à la précédente, sauf la ligne longitudinale médiane du prédorsum qui disparaît entièrement.

3° — SUPERCILIEUSE. *superciliosa* Linn. Entièrement noire (d'après Burm.) †.

11. (10). Prothorax moins rétréci antérieurement, ses bords latéraux plus élargis et plus arqués.

12. (13). Hémélytres striées longitudinalement de noir.

(1) Τρίς, trois, ελυκτίς, pustule.

PARYPHESTHE.

208. *Paryphesthes* (1). Rouge pâle ou verdâtre, avec quatre petites taches noires en avant sur le prédorsum, et les hémélytres finement striées de noir. Long. 0,009.

striatellus Fabr. R. 236. 164. — Wolff. 156. pl. 15. f. 150. — Panz. 93. 17. — Fall. 84. 15. — Hahn. II. 133. pl. 71. f. 218. — Blanch. 137. 4. — Mey. 94. 81.

Les quatre points noirs placés transversalement sur le disque antérieur du prédorsum, avec une bande postérieure noire très étroite et un liséré jaune au bord postérieur, la bande se réunissant quelquefois avec une partie des points antérieurs; les stries des hémélytres au nombre de cinq ou six, avec quelques taches noires en outre à l'extrémité de la corie; l'écusson et la base de l'appendice d'un jaune vif, la pointe de l'appendice noire; la membrane claire faiblement enfumée; dessous du corps jaune ou rouge, le milieu quelquefois noir; pattes et antennes jaunes ou verdâtres, les cuisses tachées de rougeâtre. ♂♀.

Midi de la France.

PARYPHÔME.

209. *Paryphomus* (1). Jaune verdâtre, avec quatre lignes longitudinales noires sur le prédorsum et la moitié interne des hémélytres d'un brun rouge. Long. 0,009.

pulcher Herr. Sch. III. 75. pl. 97. f. 293.

Des linéoles longitudinales fines dans la partie interne brune des hémélytres; l'appendice vivement taché d'orangé; la membrane assez brune.

(1) Πάρυφος, rayée, ἐσθῆς, robe.

(2) Πάρυφος, rayé, ἄμος, épaule.

Midi de la France. Ce n'est peut-être qu'une variété du précédent.

SOPHÈRE.

210. *Sopherus* (1). Vert, avec quatre lignes longitudinales sur le prédorsum et deux médianes sur les hémélytres, noires. Long. 0,009.

scriptus Fabr. R. 234. 153.

Deux linéoles noires sur le vertex, qui convergent en avant et en arrière; les deux lignes des hémélytres se réunissant vers la base, l'externe dilatée à son extrémité; une autre ligne occupant le bord interne, et les bords de l'écusson, bruns; l'extrémité des cuisses rougeâtre. ♀.

Midi de la France.

DISTAGONE.

211. *Distagonum* (2). Vert jaunâtre plus ou moins teinté d'orangé, avec deux grosses taches sur le prédorsum et une large bande longitudinale plus ou moins divisée sur les hémélytres, noires. Long. 0,007.

binotatus Fabr. R. 235. 159. — Fall. 78. 3. — Herr. Sch. III. 77. pl. 98. f. 296. — Blanch. 137. 5. — Mey. 92. 78.

La pointe extrême de la tête noire, avec deux petites taches brunes au bord postérieur; les taches du prédorsum larges, s'allongeant plus ou moins vers le bord antérieur (la bande noire courte, le long de l'écusson, sur la corie, indiquée *fig.* 296. Herr. Sch. n'existe pas dans nos exemplaires); la membrane d'un brunâtre pâle; une bande noire étroite de chaque côté du ventre; les antennes et les jambes légèrement brunâtres. ♂.

(1) Hébreu, ספר, *sopher*, scribe.

(2) Δίς, deux, σταγών, goutte.

Paris; Milan (Villa).

13. (12). Hémiélytres non striées longitudinalement de noir.
14. (15). Corps d'un fond vert ou grisâtre moucheté de noir, mat; pattes longues, très grêles.

Suivant M. Meyer, les deux espèces suivantes ne seraient que des variétés de l'*Ægirète* (201); mais la forme plus élargie antérieurement du prothorax nous semble devoir autoriser une opinion contraire.

DIASTICTE.

212. *Diastictus* (1). Corps grisâtre, finement velu, le prédorsum presque entièrement brun, avec le bord postérieur liséré de pâle. Long. 0,007.

Schell. pl. 3. f. 3. — *populi* Mey. var. 42. pl. 7. f. 4.

Le prothorax plus notablement élargi en arrière que dans l'espèce suivante, avec quelques points grisâtres assez notables sur le bord prédorsal antérieur; la corie des hémiélytres presque entièrement couverte de mouchetures d'un noir de velours; les bords de l'appendice, à son extrémité, aussi mouchetés de noir, de manière qu'ils figurent avec le chevron noir qu'offre la corie une espèce de rhombe allongé irrégulier; la membrane blanche, finement mouchetée de brun; les cuisses tachetées et les jambes trois fois annelées de noir; les antennes noires, le premier article rayé longitudinalement ou tacheté de blanc, les suivans ayant la base blanche, le second avec un petit anneau blanc à l'extrémité. ♂♀.

Environs de Paris, sur le peuplier, en juillet.

(1) Διαστίζω, moucheter.

HACODE.

213. *Hacodus* (1). Vert pré clair, les bords latéraux du prédorsum bruns ou noirs, les hémélytres vivement mouchetées de noir. Long. 0,005-6.

populi Mey. var. 42. pl. 7. f. 1.

Tête verte, sans tache, les yeux noirs; quelques taches brunes ou noires touchant le bord postérieur du prédorsum; une faible tache brune de chaque côté de l'écusson, près de la pointe, six à sept taches noires le long du bord externe de chaque hémélytre, avec quelques autres parsemées à la surface, et un chevron formé par des taches noires à l'extrémité de la corie, le bord interne de cette dernière aussi tacheté de noir, jusques et y compris surtout la pointe de l'appendice, ces lignes noires formant les côtés d'une espèce de carré irrégulier vert sans taches; la membrane blanche, finement et abondamment mouchetée de brun, sauf un espace resté blanc près du bord, derrière la double cellule, avec une tache ronde noire touchant la côte externe; les deux cellules fortement nuancées de noir, la nervure qui les entoure, blanche; pattes vertes, l'extrémité des cuisses tachetée, et les jambes trois fois annelées de noir; trois taches noires au-dessus des cuisses postérieures, celles-ci beaucoup plus grandes que les autres. ♂♀.

Pris sur le tronc d'un orme, à Paris, en un beau jour de septembre; pas rare en juillet.

15. (14). Corps non d'un fond grisâtre ni vert pré moucheté de noir.
16. (19). Corps non d'un vert pré ni verdâtre pâle.
17. (18). Corps rouge, rougeâtre ou jaune nankin en des-

(1) Hébreu, חָקוֹד, *hacod*, marqueté de taches.

sus, avec les variétés plus ou moins, quelquefois toutes noires, qui en dépendent.

MILTOCHLÈNE.

214. *Miltochlæna* (1). Rougeâtre brun ferrugineux uniforme en dessus, jaune clair en dessous. Long. 0,010-11.

tunicatus Fabr. R. 233. 148. — Ross. 1334. — Fall. 85. 18. — Mey. 40. 3.

Antennes rougeâtres, l'extrémité des second et troisième articles noire, celui-ci très court, pâle à sa base; membrane légèrement enfumée, avec une tache brune près de l'extrémité, au côté externe; les nervures des deux cellules rouges, ainsi que la base et la pointe de l'appendice.

Midi de la France; Troyes (Berton).

PHÉLOCHRÔME.

215. *Phelochromus* (2). Rouge en dessus, avec six taches noires plus ou moins confondues; quelquefois tout noir; quelquefois jaune, pâle ou rouge uniforme en dessus. Long. 0,010-15.

sexpunctatus Fabr. R. 224. 100. — Hahn. II. 131. pl. 69. f. 213, 214, 215, 216. — Ramb. 160. 2. — *Carcelii* Le P. Serv. 325. 3. — L. Dufour. R. 50. 1. — *nemoralis* Fabr. R. 234. 151. — Burm. 269. 11. — *nankinea* L. Duf. R. 51. 2. — *coccinea* L. Duf. R. 51. 3.

Midi de la France; nord de l'Afrique.

Cette espèce varie d'une manière extraordinaire sous le rapport des couleurs.

1° — SEXPONCTUÉ. *sexpunctatus* Fabr. Rouge, avec les six

(1) Μίλτος, rouge, χλαίνα, vêtement.

2) Φήλος, trompeur, χρῶμα, couleur.

taches noires, deux sur le prédorsum, les quatre autres sur les hémélytres; la tête, la base de l'écusson et le dessous du corps, ainsi que les antennes et les pattes, noirs, avec deux bandes longitudinales de chaque côté du ventre et un grand anneau aux jambes, rouges. ♂♀.

M. L. Dufour dit qu'il répand une odeur particulière où l'on démêle celle des fleurs de la jacinthe.

2° — NIGRIDORSE. *nigridorsum* *. Semblable au précédent, mais le disque prédorsal entièrement noir.

3° — RUBRIDORSE. *rubridorsum* *. Noir, le prédorsum et les pattes rouges. Alger (Vacherot).

4° — MACTÉ. *mactatus* *. Noir, les angles postérieurs du prédorsum, la base, l'extrémité et quelquefois le bord externe de la corie, ainsi que les pattes, rouges.

5° — TOUT NOIR. *perniger* * (Hahn. f. 216). Noir, sans taches rouges.

6° — COCCINÉ. *coccineus* L. Duf. Rouge écarlate en dessus, avec la tête, une tache sur l'écusson et la membrane, noirs.

7° — NÉMORAL. *nemoralis* Fabr. — *nankineus* L. Duf. Jaune rougeâtre en dessus, la tête, une tache sur l'écusson et la membrane, noires; le dessous du corps et les pattes jaunâtres, plus ou moins tachés de noir. ♂♀.

8° — PALE. *pallens* * (Hahn. f. 215). Semblable au précédent, mais la couleur du prédorsum, de l'écusson et de la corie d'une nuance plus pâle, légèrement teintée d'un brun bleuâtre.

GONIOSPILE.

216. *Goniospilus* (1). Rouge en dessus, la tête, l'écus-

(1) Γαρία, angle, σπιλος, tache.

son, une tache anguleuse sur la corie, la membrane et le reste du corps, noirs. Long. 0,010.

Environs de Paris. Ce n'est peut-être encore qu'une variété du précédent.

18. (17). Corps d'un fond noir ou brun.

PENTHETHÈTE.

217. *Pentkethetus* (1). Noir luisant, les hémélytres enfumées, avec une ligne longitudinale médiane sur le prédorsum et une bande basilaire au bord externe de la corie (qui disparaissent quelquefois), pâles; une tache orangée (disparaissant quelquefois) sur l'appendice; pattes et antennes brunes. Long. 0,007.

seticornis Fabr. R. 244. 18. — Wolff. 158. pl. 16. f. 152. — Burm. 269. 12. — Blanch. 138. 10. — *lateralis* Fall. 88. 23. — Mey. 95. 83. — *apicalis* Hahn. 1. 220. pl. 35. f. 114. — *annulus* Brull. E. 78. 34.

Les bords prédorsaux antérieur et postérieur pâles, la ligne médiane, quand elle existe, n'atteignant pas le bord antérieur, une tache latérale au sternum pâle. ♂♀.

Midi de l'Europe.

NÉSMIE.

218. *Nesmia* (2). Semblable au précédent pour la taille et le faciès ainsi que la couleur en dessus, mais le dessous du corps et les pattes d'un vert pré uniforme.

Une bande longitudinale médiane verte à l'extrémité de l'écusson; le bord externe des hémélytres vert dans toute sa longueur, l'appendice d'un rouge vif jusqu'à sa pointe extrême, les nervures des cellules rouges. ♂.

Alger (Vacherot).

(1) Πένθος, deuil, ἰσθῆς, robe.

(2) Hébreu, סם, sam, parfum.

OCHROTYPE.

219. *Ochrotypus* (1). Brun, le prédorsum liséré antérieurement et postérieurement de pâle; les hémiclytres pâles, avec une grande tache brune triangulaire allongée sur leur disque et l'appendice d'un jaune pâle. Long. 0,009.

Une tache semi-circulaire pâle plus ou moins prononcée au bord prédorsal antérieur; une bande brune au bord interne de la corie, le long de l'écusson; la pointe extrême de l'appendice et la membrane de la même couleur brune; les pattes et les antennes pâles, l'extrémité de ces dernières brune. ♂.

Paris; Vernon (Muséum). Il pâlit quelquefois presque entièrement.

IDOPELTE †.

220. *Idopeltus* (2). Noir, l'écusson rouge. Long. 0,007.

scutellaris Fabr. R. 245. 22. — Coq. 83. pl. 19. f. 8. — Fall. 109. 63. — Hahn I. 205. pl. 33. f. 105. — Burm. 274. 3. — Ramb. 164. 11.

Suède; Allemagne.

LYPOCORE.

221. *Lypocoris* (3). Toute noire, avec la moitié postérieure des jambes, sauf l'extrémité, d'un ferrugineux légèrement clair. Long. 0,009.

Le dessous du corps glabre, assez luisant.

Environs de Troyes (Berton); très rare.

MÉLANEMME.

222. *Melanemma* (4). Noire uniforme, couverte d'un

(1) Ω'χρός, pâle, τύπος, marque.

(2) Εἶδω, voir, πέλτη, bouclier.

(3) Δύσπη, tristesse, κάρη, punaise.

(4) Μέλας, noir, ἔμμα, habit.

poil ras gris (disparaissant quelquefois) qui le parsème comme de petits points blancs. Long. 0,006.

unicolor Hahn? II. 94. pl. 59. f. 179 *b* (*nec* f. 179 *a*).

Les yeux noirs, très gros, très saillans; le second article des antennes légèrement épaissi à son extrémité. ♂.

Environs de Paris (Guérin-Méneville); midi de la France (Perris); Piémont (Ghiliani).

La figure par nous citée dans Hahn est du moins très ressemblante à notre espèce; mais nous supposons alors que la figure 179 *a* appartient à une espèce différente.

HOMOSCOTE.

223. *Homoscotus* (1). Brun noir uniforme. Long. 0,004.

betuleti Fall. 97. 41.—Hahn. II. 136. pl. 72. f. 222.
France (Muséum).

CHLOROSCOTE.

224. *Chloroscotus* (2). Très voisin du précédent, mais d'un brun enfumé verdâtre uniforme; les nervures de la double cellule et les hanches blanchâtres. Long. 0,003-4.

chrysanthemii Hahn. I. 10. pl. 1. f. 4.

Environs de Paris.

19. (16). Corps vert ou verdâtre pâle.

TÉNIÔME.

225. *Tænioma* (3). Jaune, avec une bande transverse noire au bord postérieur du prédorsum. Long. 0,007.

vandalicus Ross.? 1343. pl. 7. f. 12.

(1) Οἶδος, uni, σκοτός, obscurité.

(2) Χλωρός, vert, σκοτός, obscurité.

(3) Ταινία, bande, ἄμος, épaule.

— La tête et le devant du prédorsum un peu rougeâtres, ainsi que l'écusson et une ligne étroite à la base de l'appendice ; la fine pointe de celui-ci, noire ; les hémélytres d'un jaune pâle, la membrane enfumée ; milieu du sternum et de l'abdomen, noir ; pattes et antennes rougeâtres, l'extrémité de celles-ci brune. ♂

Midi de la France ; Sardaigne.

ENRHODESTHE.

226 *Enrhodesthes* (1). Vert, l'écusson et les hémélytres teintés de rouge rosé. Long. 0,007-8.

roseomaculatus De G. 293. 32. — *ferrugatus* Fabr. R. 236. 163. — Fall. 86. 19. — Hahn. I. 204. pl. 33. f. 104. — Burm. 270. 16. — Blanch. 137. 7 — Mey. 52. 12. — *cruentatus* Vill. 533. 188. — La Punaise verte ensanglantée. Geoffr. 457. 44.

Une grande tache noire, quelquefois entièrement effacée, sur le vertex, divisée antérieurement par une linéole blanche ; deux raies longitudinales quelquefois à peine apparentes sur le prédorsum, une bande au bord interne des hémélytres le long de l'écusson, et deux raies longitudinales au-dessous atteignant l'appendice, d'un rouge rosé ; une ligne longitudinale noire, quelquefois effacée, sur l'écusson ; les cuisses légèrement rosées. ♂♀.

En juillet, sur les fleurs des prairies.

DISPILODE.

227. *Dispilodes* (2). Vert, avec deux points sur le prédorsum et deux linéoles sur l'écusson, noirs ; une bande longitudinale brune sur la corie des hémélytres. Long. 0,007-8.

(1) Εν, ρ'όδον, rose, ἐσθῆς, robe.

(2) Δίς, deux, σπιλος, tache.

bipunctatus Fabr. R. 235. 158. — Fall. 78. 2. —
Burm. 270. 14. — Herr. Sch. III. 79. pl. 98. f. 298.
— Ramb. 161. 5. — Mey. 51. 10. — *pabulinus* Scop.
E. 384. — *quadripunctatus* Fabr. R. 235. 157.

Les points noirs du prédorsum et les linéoles de l'écusson s'effaçant plus ou moins quelquefois ; la bande brune longitudinale des hémélytres s'étendant le long de la nervure médiane et s'élargissant notablement à l'extrémité ; l'appendice d'un vert sans tache, circonscrit intérieurement par une ligne brune, avec un point plus pâle entre la base brune et l'extrémité de la bande brune de la corie ; la membrane légèrement enfumée ; les nervures formant la double cellule, brunes ; dessous du corps vert, les stigmates ordinairement noirs, avec un point brun à la base de l'ouverture de la fente des plaques vulvaires dans la femelle, et une bande noire plus ou moins interrompue, se prolongeant sur les deux derniers segmens ventraux et sur la plaque anale dans le mâle. ♂♀.

Commun sur l'herbe, l'ortie notamment, pendant l'été et l'automne.

CYRTOCHLORE †.

228. *Cyrtochloris* (1). Verte, finement velue, assez allongée, la base de l'écusson et les bords interne et externe de la corie des hémélytres, jaunes. Long. 0,007-8.

nassatus Fabr. R. 236. 167. — Fall. 80. 7. — Hahn. I. 153. pl. 24. f. 78. — Mey. 50. 8.

Allemagne (d'après Hahn).

LYCUS.

229. *Lygus* (2). Vert sans tache. Long. 0,006-7.

(1) Κύρτις, nasse, χλαρός, vert.

(2) Λύγος, osier.

pabulinus Lid. 727. 83. — De G. 293. 31. — Fabr. R. 254. 5. — Ross. 1348. — Fall. 79. 4. — Hahn. I. 148. pl. 23. f. 74. — Burm. 270. 17. — Blanch. 137. 6. — Mey. 48. 7. pl. 1. f. 3. — La Punaise verte aux yeux bruns? Geoffr. 456. 43.

Assez commun dans les prairies.

CATAMIANE † .

230. *Catamianus* (1). Vert jaunâtre sale, avec une tache transversale au bord interne de la corie, près de la base de la membrane, et quelques taches à l'extrémité de celle-ci, brunes. Long. 0,006.

contaminatus Fall. 79. 5. — Hahn. I. 151. pl. 23. f. 76. — Mey. 45. 1.

Allemagne; Suède.

PARACHILE † .

231. *Parachilus* (2). Vert jaunâtre, le bord postérieur du prédorsum, l'écusson et la partie interne de la corie d'un brun noir. Long. 0,005.

limbatus Fall. 92. 32. — Hahn. I. 152. pl. 23. f. 77. — Burm. 271. 18. — Mey. 47 5.

L'extrémité des cuisses rougeâtre, avec deux anneaux bruns.

Mêmes lieux que les précédents.

ICTÉROCÉPHALE.

232. *Icterocephalus* (3). Vert, finement velu; la tête, le bord antérieur du prédorsum et les nervures de la membrane, jaunes. Long. 0,005-6.

Hahn. I. 149. pl. 23. f. 75.

(1) Κατὰ, dans, μισαίνω, souiller.

(2) Παρὰ, proche, χεῖλος, bord.

(3) Γ'κτερος, jaunisse, κεραλή, tête.

Le corps assez allongé.

Midi de la France (Perris); et avec les précédents.

MÉSOSTACTE.

233. *Mesostactus* (1). Vert jaunâtre, avec deux taches noires sur le prédorsum, l'appendice taché de rouge, avec un point noir au milieu, touchant la côte externe. Long. 0,005.

Dalmanni Fall. 87. 22. — Hahn. I. 210. pl. 34. f. 108.

Une tache noire à chaque angle postérieur du prédorsum; une tache cordiforme d'un jaune verdâtre sur l'écusson; la base de ce dernier noire; deux ou trois lignes longitudinales noires, quelquefois entièrement effacées, sur le disque de la corie des hémélytres; la membrane brune, les nervures blanches; dessous du corps et pattes d'un jaune verdâtre, les cuisses et les jambes tachetées de brun.

Nord de la France (Muséum); Suède; Allemagne.

PAYKULONYME.

234. *Paykulonymus* (2). Vert pré uniforme, la membrane vivement tachée de noir et de blanc. Long. 0,005.

Paykulii Fall. 106. 57.

La membrane brune, avec une tache noire, touchant la côte externe, à l'extrémité de l'appendice, cette tache entourée de blanc, avec une bande blanche ondulée allant de cette tache au bord interne, la double cellule offrant un trident verdâtre formé par ses nervures à l'extrémité; pattes et antennes noires. ♀.

Midi de la France (Perris).

(1) Μέσος, milieu, στακτὴ, goutte.

(2) Paykul, célèbre entomologiste, ὄνυμα, nom.

TUNBERGONYME.

235. *Tunbergonymus* (1). Jaune verdâtre mat légèrement velu, avec deux impressions noires prédorsales près du bord antérieur. Long. 0,003-4.

Tunbergü Fall. 105. 56. — Mey. 81. 59. — *hietaeci* Hahn. I. 144. pl. 22. f. 73.

Tête brune, avec une ligne longitudinale sur le front et une tache à la partie postérieure du vertex, jaunes; deux larges points enfoncés bruns à la base de l'écusson; corie des hémélytres d'un jaune verdâtre, avec les nervures longitudinales plus pâles, et, entre elles, une légère teinte brunâtre, ce qui les fait paraître comme striées; l'appendice brunâtre, sa pointe pâle; la membrane très légèrement enfumée, les nervures blanches; pattes verdâtres, légèrement ponctuées de brun.

France; Allemagne.

XANTHOCHRODE.

236. *Xanthochrodes* (2) Vert pâle jaunâtre uniforme, très velu. Long. 0,004.

floralis Hahn. I. 157. pl. 24 f. 81. — Mey. 50. 9.

Le corps vert tendre en dessous; les pattes d'un jaune pâle; la membrane légèrement enfumée. ♀.

Environs de Paris; midi de la France (Perris).

MILTEMME.

237. *Miltemma* (3). Jaunâtre, teint d'un rouge brique en dessus. Long. 0,003-4.

(1) Tunberg, célèbre entomologiste, τῦνυμα, nom.

(2) Ξανθός, jaune, ὀχρὸς, pâle.

(3) Μίλτος, rouge. ἔμιμα, habit.

rubricatus Hahn. I. 156. pl. 24. f. 80. — Mey. 73. 45.

L'extrémité de la corie surtout et celle de l'appendice d'un rouge de sang; la membrane brune; l'abdomen d'un brun ou vert rougeâtre luisant; les pattes d'un jaune teinté de rougeâtre.

Environs de Paris, en juillet; midi de la France (Perris).

20. (9). Corps en ovale assez large, plus court que dans la division opposée (1).

21. (22). Corps vert ou verdâtre assez uniforme.

PHYTOCORE (*fig.* 37).

238. *Phytocoris* (2). Vert jaunâtre, avec une tache cordiforme (quelquefois de simples linéoles) d'un jaune vif sur l'écusson et quelques taches brunâtres plus ou moins effacées sur le prédorsum et les hémélytres. Long. 0,007.

pratensis Linn. 728. 86. — Scop. E. 386. — Fabr. R. 234. 155. 728. — Ross. 1335. — Fall. 90. 28. — Hahn. I. 217. pl. 35. f. 112. — Burm. 272. 23. — Blanch. 138. 8. — Mey. 99. 87. — *umbellatorum* Scop. E. 385. — Panz.? 93. 19. — *pilicornis* Panz.? 99. 22. — *campestris* Fabr. R. 234. 154. — Ross. 1336. — Fall. 91. 26. — Fall. 91. 29. — Hahn. I. 218. pl. 35. f. 113. — Blanch. 138. 9. — *gemellatus* Herr. Sch. III. 81. pl. 99. f. 301. — La Punaise gris fauve porte-cœur. Geoffr. 451. 33. — La Punaise verte porte-cœur. *Id.* 34.

Commune dans toute la France, avec de nombreuses variétés. ♂♀.

(1) La Chloraspide (247) peut être considérée comme faisant exception.

(2) Φυτόν plante, κόρις, punaise.

1° — VERTE. *viridis* *. Toute verte, sans taches brunes ni tache cordiforme sur l'écusson.

2° — PRATENSE. *pratensis* Linn. — *pilicornis* Panz.? Quatre bandes longitudinales indécises sur le prédorsum, et une tache brune mêlée de rose sur la corie, avec la tache cordiforme sur l'écusson.

3° — CHAMPÊTRE. *campestris* Fabr. — *umbellatorum* Panz? Deux ou trois linéoles jaunes, au lieu de la tache cordiforme, sur l'écusson.

4° — GEMELLÉE. *gemellatus* Herr. Sch. Semblable à la précédente variété, mais avec des linéoles ou points noirs gemellés sur le prédorsum, l'écusson et les hémélytres. Plus rare.

ELÉOCHROSE.

239. *Elæochrosus* (1) Vert olivâtre uniforme. Long. 0,004.

Point de taches prononcées sur l'écusson; une tache allongée sur le disque de la corie, et l'extrémité de l'appendice, brunes; la membrane blanche, sans tache; le ventre entièrement noir, avec son extrémité olivâtre dans les deux sexes; pattes et antennes pâles. ♂♀.

Environs de Paris, en mars; midi de la France (Perris).

TRIPHÉRIE.

240. *Tripheria* (2). Vert pré luisant uniforme, avec deux linéoles brunes transversales arquées sur le devant du prédorsum. Long. 0,004.

tenellus Fall. 103. 50. — Hahn. I. 158. pl. 24. f. 82.

Un léger point brun à la base de l'écusson, de chaque côté; la membrane brunâtre, teintée de vert.

(1) Ἐλαία, olive, χρώζειν, colorer.

(2) Τρυφερὸς, délicat.

Environs de Paris, sur les graminées et dans les jardins.

POLIOTHRIX.

241. *Poliothrix* (1). Pâle, couvert d'un poil gris uniforme, l'appendice pâle, plus ou moins rosé. Long. 0,004.

albipennis Fall. ? 107. 59. — Hahn ? II. 91. pl. 57. f. 177. — Mey ? 79. 56.

Les yeux noirs, deux linéoles brunes arquées sur le devant du prédorsum, la membrane d'un brun pâle, les nervures des cellules blanches.

Environs de Paris (Muséum).

Nous rapportons la synonymie avec doute, parce que l'appendice ne présente pas le point noir indiqué par les auteurs, et que d'ailleurs la taille de notre individu paraît être plus grande.

22. (21). Corps brun ou fortement taché de noir.

23. (26). Corie des hémélytres variée de jaune et de noir.

24. (25). Point de ligne longitudinale jaune sur le prédorsum (ordinairement?).

DESMOCHLÈNE.

242. *Desmochlæna* (2). Prédorsum ordinairement noir, avec un liséré jaune au bord postérieur. Long. 0,005.

unifasciatus Fabr. 243. 9. — Mey. 104. 93. — *semiflavus* Wolff. 148. pl. 15. f. 148. — Fall. 86. 21. — Hahn. I. 208. pl. 34. f. 107. — Mey. 104. 93. — *lateralis* Hahn. II. 85. pl. 56. f. 169. — *marginatus* Hahn. *id.* f. 170.

Noire; une petite tache, qui disparaît quelquefois, sur le vertex, près de chaque œil, et l'extrémité de l'écusson, quelquefois tout l'écusson, jaunes; la corie des hémély-

(1) Πολιός, gris, θρίξ, poil.

(2) Δίσμη, bande, χλαίνα, vêtement.

tres jaune, avec une grande tache noire bidentée, plus ou moins large, sur son disque, et l'appendice jaune avec une grande tache brune médiane entourée de rouge; les bords de l'abdomen, un collier en dessous, le bord postérieur de chaque segment sternal et une tache près de chaque stigmat ventral, jaunes; pattes jaunâtres, les cuisses ferrugineuses ou noires, du moins à la base ou à l'extrémité; antennes jaunâtres à la base, le reste brunâtre. ♀.

Environs de Paris; sur les ombellifères, dit Wolff.

Le prédorsum devient quelquefois verdâtre simplement taché de noir, et la tache noire bidentée des hémélytres se réduit presque à rien. Milan (Villa).

SCOTONOTE.

243. *Scotonotus* (1). Noir luisant en dessus; le prédorsum noir sans liséré jaune postérieurement; une tache verte cordiforme sur l'écusson. Long. 0004-5.

cordiger Hahn. II. 85. pl. 56. f. 171.

Tête tachée de jaunâtre sur le vertex, la base des hémélytres et celle de l'appendice jaunâtres, la membrane blanche à peine enfumée; dessous du corps d'un vert jaune vif, ses côtés et une tache longitudinale médiane sur l'ouverture de l'oviscapte, noirs; pattes d'un jaune verdâtre, l'extrémité des cuisses et les jambes tachées de noir; antennes noires. ♀.

Environs de Paris (Guérin-Méneville).

Dans la figure de Hahn la tête est noire sans tache, tout le bord externe des hémélytres largement jaune et rougeâtre; la membrane brune; les cuisses noires, annelées de jaune à l'extrémité; les jambes noires, avec deux grands anneaux jaunes. Environs de Nuremberg.

(1) Σκοτός, obscurité, νῆτος, dos.

DÉMAHIE.

244. *Demahia* (1). Noire luisante, le prédorsum et l'écusson noirs, une petite tache jaune seulement à l'extrémité de celui-ci. Long. 0,005.

Une autre petite tache jaune de chaque côté du bord de l'écusson, à la base; la corie des hémélytres d'un jaunâtre brun sombre, avec des taches indécises et fondues au milieu et à l'extrémité, noires; l'appendice jaunâtre à la base, largement noir à son extrémité; membrane claire, à peine brunâtre; pattes jaunâtres, les cuisses brunes au milieu, annelées de brun à l'extrémité, les jambes deux fois annelées de brun.

Orléans (Fairmaire).

CHLORASPIDE.

Voyez l'espèce n° 247, qui peut être également rangée dans cette division ou dans la division opposée, à cause des accidens de sa coloration.

OËCOPTERIS.

245. *Oëcopteris* (2). D'un livide luisant, le prédorsum et le disque des hémélytres noirs, ces dernières bordées de pâle. Long. 0,002.

flicis Linn. 718. 20. — Wolff. 46. pl. 5. f. 43. — Fall. 108. 61. — Hahn? II. 86. pl. 56. f. 172. — Mey. 71. 43.

La tête d'un pâle rougeâtre; le prédorsum ordinairement bordé de pâle, au moins postérieurement; la corie bordée de pâle aussi au côté interne; l'écusson brun; pattes et antennes pâles; l'extrémité du second article des

(1) Hébreu, דְּמַחַיָּה, *demah*, pleurs, tristesse.

(2) Οἶκος, demeure, πτέρις, fougère.

antennes et quelquefois les deux derniers articles, noirs. ♂♀.

Très commune dans le midi de la France sur les fougères, au printemps (Perris).

25. (24). Une ligne longitudinale jaune au milieu du prédorsum (ordinairement ou dans la plupart?).

TRITÉNIE.

246. *Tritænia* (1). Prédorsum noir, avec trois bandes longitudinales jaunes; l'écusson noir, taché de jaune. Long. 0,005.

punctulatus Fall.? 87. 48.

Luisante, la tête noire plus ou moins tachée de jaune; une linéole noire de chaque côté dans la bande latérale jaune du prédorsum; hémélytres testacées, avec une large bande oblique au bord interne le long de l'écusson, à partir du sillon élytral, plus une faible tache qui va toucher le bord externe près de la base, et une grande tache transverse unidentée en avant, touchant l'appendice, l'extrémité de celui-ci, la membrane et le dessous du corps (sauf quelques taches sternales et le contour de l'abdomen), noirs. ♂♀.

Environs de Paris; Alger (Lucas).

CHLORASPIDE.

247. *Chloraspida* (2). Prédorsum jaunâtre avec deux bandes transverses noires, l'une au bord antérieur et l'autre au bord postérieur, quelquefois diversement taché de noir; une tache jaune cordiforme sur l'écusson; la corie jaune avec une tache à l'extrémité et la pointe de l'appendice, noires. Long. 0,005.

(1) Τριῆς, trois, ταῖνια, bande.

(2) κλωρός, vert, ἀσπίς, écusson.

Kalmii Linn. 728. 84. — Mey. 105. 95. — *transversalis* Fabr. R. 238. 175. — *flavovarius* Fabr. R. 243. 10. — Schell. pl. 3. f. 2. — Fall. 93. 34. — Hahn. I. 211. pl. 34. f. 109. — Burm. 272. 24. — Blanch. 139. 16. — La Punaise verte porte-cœur. Geoffr. 452. 34. N. B.

Une bande brune sur la corie le long de l'écusson; la membrane légèrement enfumée; pattes jaunâtres, tachetées de brun; antennes brunes.

Commune dans les prairies.

1° — TRANSVERSALE. *transversalis* Fabr. La bande transverse jaune médiane du prédorsum très nettement prononcée.

2° — VARIÉE. *flavovaria* Fabr. Le prédorsum plus ou moins brun, avec une linéole longitudinale jaune au milieu.

CARDIASPE.

248. *Cardiaspis* (1). Noir luisant, avec une ligne longitudinale médiane (ordinairement?) sur le prédorsum et deux taches sur les hémélytres, jaunes. Long. 0,004.

pastinacæ Fall. 94. 35. — Hahn. I. 213. pl. 34. f. 110. — Burm. 273. 25.

Une tache jaune cordiforme (ordinairement) sur l'écusson; la tête verdâtre, tachée de brun sur le vertex; une tache verte ou jaune sur le bord antérieur du prédorsum, d'où part la ligne médiane, qui disparaît quelquefois; un point noir médian à la base de l'écusson; hémélytres noires, avec une bande transverse ou tache médiane et la base de l'appendice jaunes ou verdâtres; la membrane brune ayant deux taches blanchâtres très peu sensibles; le des-

(1) Καρδία, cœur, ἀσπίς, écusson.

sous du corps noir, avec des taches sternales et des points de chaque côté du ventre, jaunes; pattes pâles, les cuisses, deux ou trois fois à l'extrémité, et les jambes, une fois à la base, annelées de noir. ♂♀.

Dans toute la France.

DISPARGANE.

249. *Disparganum* (1). Semblable au précédent, mais le prédorsum plus ou moins jaunâtre, et les hémélytres jaunes avec deux bandes transverses sur la corie et la pointe de l'appendice, noires. Long. 0,004.

tripustulatus Fall. 96. 38. — Hahn. I. 215. pl. 34. f. 111. — Blanch. 139. 15. — Mey. 106. 96.

Quelquefois le prédorsum jaunâtre avec une tache noire aux angles antérieurs et postérieurs, et deux oblongues au bord postérieur; quelquefois les deux bandes transverses des hémélytres réduites à deux taches placées près du bord externe, l'une à la base et l'autre au milieu; la membrane noire, avec deux points blancs oblongs; la double cellule tachée de noir à son extrémité, ses nervures blanches; l'abdomen noir. ♂♀.

Environs de Paris, en automne.

26. (23). Hémélytres brunes, noires ou testacées, non tachées de jaune.

POLYMÈRE.

250. *Polymerus* (2). Noir mat uniforme, couvert d'un poil ras soyeux; l'appendice rougeâtre ou pâle. Long. 0,004.

Gyllenhalii Fall. 97. 40. — Herr. Sch. III. 86. pl. 101. f. 310. — Mey. 61. 28. — *holosericeus* Hahn. I. 27. pl. 1. f. 17. — Mey. 59 26.

Prédorsum finement liséré de rouge pâle à son bord

(1) Δίς, deux, σπάργανον, bande.

(2) Πολύ?, fert, μηρός?, cuisse.

postérieur ; l'appendice brun à son extrémité ; la membrane d'un brun enfumé, les nervures blanches. ♀.

Dans les lieux arides et plantés de graminées, en août.

CROCODÈRE.

248. *Crocoderus* (1). Noir de poix luisant, la tête, le thorax, les pattes et les antennes pâles. Long. 0,002-3.

luteicollis Panz. 93. 18.

Le bord postérieur du prédorsum, et quelquefois même presque tout le prédorsum brun ; la tête plus prolongée en pointe que dans toutes les précédentes espèces, et les yeux plus saillans de chaque côté du prothorax. ♂.

Paris ; Mont-de-Marsan (Perris).

27. (2). Tête large, le prothorax court, presque carré, ou transversal.

28. (29). Tête conique ; le prothorax presque carré, à bords parallèles.

Yeux saillant notablement en dehors de la ligne du prothorax.

CARPASE.

252. *Carpasus* (2). Vert uniforme. Long. 0,005.

La tête et les antennes jaunâtres ; les hémélytres d'un vert pré ; les pattes et le dessous du corps d'un vert pâle. ♀.

Sicile (Ghiliani.)

29. (28). Tête en forme de bandeau transverse au delà du prothorax, celui-ci transversal.

LEUCOCÉPHALE.

253. *Leucocephalus* (3). Noir, la tête et les pattes d'un

(1) Κρόκος, jaune, δέρη, cou.

(2) Hébreu, כרפס, *carpas*, vert.

(3) Λευκός, blanc, κεφαλή, tête.

ferrugineux pâle; le corps ovalaire, large, court. Long. 0,003-4.

Linn. 723. 60. — De G. 290. 28. — Fabr. R. 237. 173. — Wolff. 76. pl. 8. f. 73. — Panz. 92. 12.— Fall. 111. 67. — Hahn. II. 88. pl. 57. f. 174. — Burm. 276. — Blanch. 140 1. — Mey. 109. 100. — La Punaise sauteuse. Geoffr. 472. 76.

Assez commun partout, sur les plantes, notamment sur l'ortie. ♂.

ERYTHROPELTE.

254. *Erythropeltus* (1). Semblable au précédent, dont il n'est peut-être qu'une variété, mais la tête, l'écusson, les bords latéraux du prothorax, le bord externe des hémélytres et les pattes d'un rouge ferrugineux.

Le milieu de la tête, en dessus, ainsi que le reste du corps d'un noir intense luisant.

Piémont (Ghiliani).

30. (1). Second article des antennes notablement renflé vers l'extrémité ou dans toute son étendue (*fig.* 36).

Ce caractère, très saillant dans quelques espèces, s'amoindrit dans les autres de manière à former des passages presque insensibles qui rendent très difficile quelquefois de savoir à laquelle des deux divisions appartient telle ou telle espèce; malgré cela, ce mode de division paraît encore, quant à présent, ce qu'il y a de meilleur pour la classification. C'est ici qu'il faut que l'entomologiste soit guidé surtout par un tact particulier et une profonde connaissance de la matière.

31. (34). Tête triangulaire, plus étroite que le prothorax, celui-ci trapèzoïdal.

(1) *Ερυθρος*, rouge, *πίλις*, bouclier.

32. (33). Second article des antennes non renflé dans toute son étendue (*fig.* 36).

Corps ovalaire, assez large. — *Tête* petite.

ZURUS.

255. *Zurus* (1). Noir, avec l'écusson et deux bandes transverses sur les hémélytres, rouges; ou rouge plus ou moins taché de noir; ou entièrement noir; les pattes annelées de rouge. Long. 0,011.

trifasciatus Linn. 725. 67. — Fabr. R. 244. 16. — Ross. 1338. — Burm. 274. 1. — Mey. 107. 97. — Am. Serv. 281. 1. — *elatus* Fabr. R. 241. 1. — Panz. 73. 20. — Wolff. 31. pl. 4. f. 31. — *rufipes* Fabr. 242. 3.

Assez commun dans toute l'Europe, en été, à terre ou sur les arbres. Variétés.

1° — ÉLANCÉ. *elatus* Fabr. Rouge, la tête, une ligne médiane sur le prédorsum, un point sur les hémélytres, les pattes et les antennes noires (d'après les auteurs).

2° — TRIFASCIÉ. *trifasciatus* Linn. — *elatus* Panz. Noir, avec les bords latéraux du prédorsum, l'écusson et les deux bandes transverses, rouges.

3° — RUFIPÈDE. *rufipes* Fabr. Entièrement noir, les anneaux rouges des jambes exceptés (d'après les auteurs).

PIGGULE.

256. *Piggulus* (2). Rougeâtre ou noir; l'appendice d'un rouge brique, sa pointe noire. Long. 0,009.

capillaris Fabr. R. 244. 19. — Burm. 274. 2. — Blanch. 139. 17. — Am. Serv. 281. 3. — *danicus* Fabr. 246. 25. — Wolff. 34. pl. 4. f. 34. — Fall.

(1) Hébreu, זור, *zur*, lier autour.

(2) Hébreu, פגול, *pagal*, immonde.

109. 64. — Hahn. I. 17. pl. 2. f. 9. — *tricolor* Fabr. R. 246. 27. — Wolff. 35. pl. 4. f. 35. — Panz. 93. 20. — Mey. 108. 98. — *fulvomaculatus* Herr. Sch? VI. 35. pl. 192. f. 593.

Variétés.

1° — CAPILLAIRE. *capillaris* Fabr. Rougeâtre assez uniforme. ♂♀.

2° — DANIQUE. *danicus* Fabr. La partie postérieure du prédorsum noire; du reste, semblable au précédent.

3° — TRICOLORE. *tricolor* Fabr. Noir; la tête, les bords antérieur et latéraux du prédorsum, les bords latéraux des hémélytres, l'appendice (sauf l'extrémité), les genoux et les jambes rouges. — Sur l'ortie notamment.

COMMOSTIGME.

257. *Commostigmus* (1). Noir, avec un point d'un jaune vif sur l'appendice. — Long. 0,007.

Quelquefois une tache ferrugineuse peu sensible sur le disque de la corie; une tache jaune aux hanches postérieures; quelquefois aussi le dessous du corps et les pattes plus ou moins ferrugineux; le renflement du second article des antennes assez notable, allongé, noir, le reste de l'article, ainsi que les deux derniers, rougeâtres. ♂♀.

France moyenne (Goureau).

SPHÉGIFORME.

258. *Sphégiformis*. Noir; une tache sur la corie, touchant le bord externe, et la base de l'appendice, pâles. Long. 0,006-7.

Ross. 1345. — *bifasciatus* Hahn. III. 7. pl. 75. f. 232 (*nec* Fabr.).

(1) Κομμός, brillant, στίγμα, point.

Couvert d'un poil ras d'un jaune doré, avec un liséré au bord prédorsal postérieur et la pointe de l'écusson, pâles; le second article des antennes d'un jaunâtre brun très notablement épaissi en massue à l'extrémité, les derniers articles et les pattes d'un jaune rougeâtre brun; le premier article des antennes épaissi, noir. ♀.

Dans toute l'Europe.

NICMARE.

259. *Nicmarus* (1). Noir luisant; la tête, l'écusson, une grande tache sur la corie des hémélytres et la base de l'appendice, rouges. Long. 0,007.

Un point triangulaire médian, à la base de l'écusson; la grande tache rouge de la corie ne laissant qu'une bande assez large, oblique, au bord interne, le long de l'écusson, et une bande transverse irrégulière à l'extrémité, noires. ♂♀.

Sicile (Ghiliani).

CAPSE (*fig.* 36).

260. *Capsus* (2). Entièrement noir, quelquefois la tête et le thorax rouges; le second article des antennes très notablement épaissi à son extrémité en massue oblongue. Long. 0,006-7.

ater Linn. 725. 72. — Fabr. R. 241. 2. — Ross. 1340. — Tign. 273. — Fall. 116. 2. — Hahn. I. 126. pl. 20. f. 65. — Burm. 275. 4. — Blanch. 139. 18. — Mey. 108. 99. — Am. Serv. 281. 2. — *tyrannus* Fabr. R. 242. 4. — Ross. 1341. — *semi-flavus* Linn. 725. 68. — *flavicollis* Fabr. R. 243. 13. — Ross. 1339. — Wolff. 32. pl. 4. f. 32. — Guér. Ic. 348. pl. 56. f. 8. — *croceus* Fourcr. 200. 19.—

(1) Hébreu, כָּמָר, *camar*, se noircir au feu.

(2) Κάψα, noyau.

La Punaise safranée. Geoffr. 444. 17. — La Punaise à grosses antennes terminées par un fil. Geoffr. 460. 54.

Commun partout, même hors d'Europe, dans les bois.

1° — NOIR. *ater* Linn. Tout noir. ♂♀.

2° — TYRAN. *tyrannus* Fabr. Noir, le bec rouge, les pattes annelées de rouge.

3° — MI-JAUNE; *semiflavus* Linn. Noir, la tête et le thorax d'un jaune rougeâtre.

33. (32). Second article des antennes très notablement épaissi ou renflé dans toute son étendue.

MÉRIOPTÈRE.

261. *Meriopterus* (1). Noir ferrugineux luisant, le corps allongé, étroit; les pattes vertes. Long, 0,005.

Scop. E. 382. — Ross? 1344. — *spissicornis* Fabr.

R. 246. 28. — Panz. 2. 16. — Schell. pl. 3 f. 4.

— Enc. pl. 373. f. 27. — Latr. G. III. 124. — Burm.

276. 1. — Blanch. 140. 1. — Am. Serv. 283. —

Mey. 64. 32. — Capse spissicorne. Faun. Fr. pl. 6.

f. 8.

Le corps finement velu; le premier article des antennes court, très épais; le second le plus long, renflé en vessie allongée, ovalaire, ordinairement aplatie, velu, la base du troisième blanche; le prothorax presque carré; les hémélytres dépassant notablement l'extrémité de l'abdomen. ♂♀.

Dans toute l'Europe; aux environs de Paris, commun en juillet et août, notamment sur l'ortie.

HÉTÉROTOME.

262. *Heterotomus* (2), Noir moucheté de poils ras, gris,

(1), πτερὸν, aile.

(2) Ἑτέρως, différent, τομὴ, article.

le prothorax en trapèze court, transversal; les cuisses noires. Long. 0,003.

magnicornis Fall. — Hahn? I. 130. pl. 20. f. 67.
— Mey. 62. pl. 2. f. 4.

Les deux derniers articles des antennes et les jambes pâles; les hémélytres dépassant de peu l'extrémité de l'abdomen. ♂♀.

Paris, en juin; Mont-de-Marsan (Perris).

Les derniers articles des antennes sont noirs dans les individus du midi de la France.

34. (31). Tête globuleuse ou notablement plus large que le prothorax.

Corps allongé, linéaire. — *Prothorax* rétréci en avant.

35. (36). Prédorsum non divisé en deux lobes par un sillon transverse; tête triangulaire.

PILOPHORE.

263. *Pilophorus* (1). Noir ou ferrugineux, les hémélytres d'un rouge ferrugineux avec deux bandes transverses blanches très étroites, la première interrompue. Long. 0,004.

clavatus Linn. 729. 97. — Burm. 266. 1. — Herr. Sch. III. 47. pl. 87. f. 264. — Mey. 87. 70. — *bifasciatus* Fall. 118. 6. — Hahn. *Œ. Mon. Cim.* I. 23 (d'après Burm.).

La tête en triangle assez allongé et pointu antérieurement, le second article des antennes allant en grossissant vers l'extrémité; le prothorax beaucoup moins rétréci en avant que dans le groupe suivant, ses bords latéraux très légèrement sinués; le disque prédorsal uni, assez bombé; les hémélytres rétrécies vers la base, les deux bandes trans-

(1) Πιλός, rétrécir? φέρω, porter.

verses d'un blanc de neige, la première partant de la côte externe et atteignant à peine le milieu de l'hémiélytre, avec un point blanc un peu au-dessus d'elle, plus près de la base; l'appendice d'un rougeâtre orangé, avec son extrémité brune; la membrane d'un brun enfumé; l'abdomen rétréci à sa base comme les hémiélytres, et s'élargissant aussi comme elles à l'extrémité; pattes ferrugineuses. ♀.

Paris, en juillet; midi de l'Europe.

PENTHIME.

264. *Penthimum* (1). Noir foncé luisant uniforme. Long. 0,003.

Légèrement velu; le second article des antennes assez épais dans toute son étendue.

Midi de la France (Perris).

36. (35). Prédorsum divisé en deux lobes par un sillon transverse très prononcé; tête globuleuse.

GLOBICEPS.

265. *Globiceps* (2). Noir, avec deux lignes étroites transverses blanches, qui disparaissent quelquefois, sur les hémiélytres. Long. 0,004.

bifasciatus Fabr.? R. 242. 7.— Zett. I. 497. 2. — Fall. 118. 6. — Herr. Sch. III. 48. pl. 87. f. 265. — *capito* Le P. Serv. 326. — Am. Serv. 282. 1.

Les deux tubercules du bourrelet prédorsal antérieur presque épineux; un ou deux points blancs, qui disparaissent aussi quelquefois, sur l'écusson; ces points, comme les lignes transverses des hémiélytres, formés par des

(1) Πένθος, deuil, ἴμα, habit.

(2) Tête globuleuse.

poils ras, soyeux, argentés, très courts; pattes ferrugineuses, les hanches blanchâtres.

Rare aux environs de Paris; midi de l'Europe.

LEUCOSTIGME.

266. *Leucostigmus* (1). Noir; une tache longitudinale blanchâtre près du bord externe de la corie, avec un point d'un blanc vif à l'extrémité. Long. 0,004-5.

punctum album Ross? 1337. — *clavatus* Am. Serv. 282. 2 (*nec* Linn.).

Les deux tubercules formant le bourrelet antérieur du prédorsum arrondis; le point blanc de l'extrémité des hémélytres rond, occupant tout l'appendice; membrane très courte, seulement rudimentaire, formant le rebord interne de l'appendice; les hémélytres n'atteignant pas, dans cet état, l'extrémité de l'abdomen; le premier article des antennes pâle, ferrugineux, le second noir, notablement renflé en massue à l'extrémité, les suivans bruns; pattes ferrugineuses; hanches blanchâtres. ♀.

Environs de Paris.

SUBDIVISION II.

CORIOPENNES. CORIOPENNES.

Cicada Linn. — *Salda* Fabr. — *Acanthia* Wolff. — *Lygæus* Fall. — *Astemma* Latr. — Am. Serv. — *Halticus* Hahn. — Burm. — *Eurycephala* Guér. — Brull. — Blanch. — *Chlamydatus* Curt. — Am. Serv. — *Pachytoma* A. Cost. — *Bryocoris* Fall.

Cette subdivision se distingue de la précédente par des hémélytres entièrement coriaces au moins ordinairement dans les femelles, et par un corps large et court.

(1) Λευκός, blanc, στιγμα, point.

1. (4). Tête et prothorax courts, transversaux.

Hémiélytres (quand il n'y a pas de membrane) un peti plus courtes que l'abdomen, élargies en arrière; point d'ailes dessous. — *Cuisses* postérieures renflées, propres à sauter; jambes légèrement épineuses.

Les ailes inférieures existent quand la membrane des hémiélytres est développée.

2. (3). Second article des antennes grêle et fin.

Evalasse.

267. *Evalassus* (1). Entièrement noir luisant. Long. 0,004-5.

mutabilis Burm. 277. 1.

Les hémiélytres ont une membrane dans le mâle.

Midi de la France; Alpes. Assez commun dans les champs, dit M. Burmeister, sur l'artémise et l'ononis.

Astemme.

268. *Astemma* (2). Noir luisant bronzé; extrémité des cuisses, jambes et antennes pâles. Long. 0,002.

aptera Linn. 710. 38. — Brull. 410 — Blanch. 140. 1. — Am. Serv. 284. 1. — *pallicornis* Linn. F. S. 894. — Fabr. R. 115. 6. — Wolff. 128. pl. 13. f. 122. — Fall. 113. 70. — Hahn. I. 114. pl. 18. f. 61. — Burm. 278. 2. — Mey. 110. 103.

Les hémiélytres ont une membrane dans le mâle. ♂♀.

Commun dans toute la France, sur les graminées et les ombellifères.

Proleucope.

269. *Proleucopus* (3). Noir luisant, les pattes (sauf

(1) Εὔ, bien, ἀλλάσσοις, changer.

(2) α privatif, στίμμη, ocelle.

(3) Πρὸ, en avant, λευκός, blanc, ποῦς, pied.

les cuisses postérieures) et les antennes pâles. Long. 0,0015-18.

Attus arenarius Hahn. III. pl. 84. f. 255.— *mercurialis* Guér. Ic. 347. pl. 56. f. 6.

La membrane des hémélytres existe quelquefois même dans la femelle, et dépasse alors notablement l'extrémité de l'abdomen; l'appendice très grand. ♂♀.

Dans toute la France.

ERIIATTE.

270. *Eriattus* (1). Noir; les hémélytres pâles, avec une bande transverse ondulée brune. Long. 0,0015.

saltitans Fall. 114. 72. — *saltians* Burm. 278. 5. — Blanch. 141. 2. — Am. Serv. 284. 2.

A terre, dans les lieux élevés et secs. ♂♀.

3. (2). Second article des antennes plus épais à l'extrémité qu'à la base.

PACHYTOME.

271. *Pachytoma* (2). Noir luisant. Long. 0,0015.

minor A. Cost. A. Fr. X. 289. pl. 6. f. 4. — Am. Serv. 285. 1.

Environs de Naples, et probablement midi de la France.

CHLAMYDATE †.

272. *Chlamydatus* (3). Simple variété du précédent? Peut-être la même espèce?

hirtus Curt. pl. 693 (1838).

Environs de Sandwich (Angleterre) (d'après Curt.).

(1) Ερί, segment, ἄττω, sauter.

(2) Παχύς, épais, τομή, article.

(3) Χλαμύς, manteau.

4. (1). Prothorax plus long que large, trapézoïdal; tête triangulaire, assez étroite.

SCÉROPHYLE †.

273. *Scærophyla* (1). Noir uniforme, velu, les jambes d'un rougeâtre ferrugineux. Long. 0,003-4.

saltator Hahn. III. 11. pl. 76.f. 236. — Mey. 112. 106.

Le prothorax assez rétréci en avant, avec un bourrelet près du bord antérieur; le ventre élargi postérieurement; les hémélytres un peu bombées, n'atteignant pas l'extrémité de l'abdomen; point d'ailes dessous.

Environs de Nuremberg, dans les lieux sablonneux. Il saute loin et vivement (d'après Hahn).

BRYOCORE.

274. *Bryocoris* (2). Noir; le prédorsum, l'écusson, les hémélytres et l'anus pâles. Long. 0,0015.

pteridis Fall. 152. 20. — Burm. 278. 6. — Mey. 114. 109.

Le bord antérieur du prédorsum brun.

TRIBU QUATRIÈME.

DUCTIROSTRES. *DUCTIROSTRI* (3) Am. Serv.

Cette tribu se distingue des précédentes par un bec de deux ou trois (4) articles apparents seulement: elle se distingue de la suivante par la disposition de ce bec qui

(1) Σκαίρω, sauter, οὐλή, classe.

(2) Βρύον, mousse, κρίς, punaise

(3) *Ductus*, conduit, *rostrum*, bec.

(4) M. Fieber (*Ent. mon.* 27) dit que le bec, dans la division des Membranientes, a quelquefois quatre et même cinq articles; il donne des figures où ce nombre d'articles est en effet présenté; tous les auteurs jusqu'à présent, depuis Latreille, n'en avaient compté que trois.

repose dans un canal à bords élevés ou qui s'applique du moins dans un sillon pratiqué sous la gorge.

Elle se partage en cinq divisions très disparates entre elles pour les formes et les mœurs des insectes qu'elles renferment, mais que le caractère commun tiré du bec force de réunir dans une même coupe méthodique opposée à la suivante; ce sont les Spissipèdes, les Ripicoles, les Membranientes, les Corticicoles et les Lecticoles.

DIVISION I.

SPISSIPÈDES. *SPISSIPEDES* (1) Am. Serv.

Cimex Geoffr. — Panz. — *Syrtris* Fabr. — Burm. — Ramb. — *Acanthia* Schell. — Wolff. — Coqb. — *Phymata* Latr. — Le P. Serv. — L. Duf. — Brull. — Blanch. — Westw. — Am. Serv.

Cette division se distingue de toutes les autres par des pattes antérieures ravisseuses, les cuisses très épaissies (fig. 38). Elle ne renferme qu'une seule espèce d'Europe connue.

PHYMATE.

275. *Phymata* (2). D'un brun ferrugineux, avec un prolongement bifide entre les antennes et l'abdomen très dilaté de chaque côté, rhomboïdal. Long. 0,006-8.

crassipes Fabr. R. 121. 1. — Panz. 23. 24. — Schell. pl. 6. f. 3. — Wolff. 88. pl. 9. f. 82. — Coqb. 93. pl. 21. f. 6. — Le P. Serv. 119. 1. — L. Duf. R. 53. 1. — Burm. 251. 1. — Brull. 347. — Ramb. 167. 1. — Blanch. 114. 1. — Westw. T. III. pl. 2. f. 2a (antenne ♂). — A. Cost. C. N. 19. — Am. Serv. 290. 1. — La Punaise à pattes de crabe. Geoffr. 447. 24.

(1) *Spissus*, épais, pes, pied.

(2) φῦμα, enflure.

Ocelles gros, placés en arrière et au-dessus des yeux sur une carène du vertex; antennes brunâtres, insérées assez loin en avant des yeux, beaucoup plus courtes que le corps, de quatre articles, le premier très petit, à peine apparent, les second et troisième à peu près d'égale longueur, le quatrième renflé en massue, fusiforme, aussi long ou plus long que tous les autres dans le mâle, notablement moins allongé dans la femelle; bec ne dépassant pas l'insertion des pattes antérieures, reposant dans un canal profondément creusé, à bords membraneux très élevés; prothorax grand, dilaté et membraneux de chaque côté, les bords de la dilatation coupés droit, avec deux carènes longitudinales sur le prédorsum; écusson court, triangulaire; hémélytres aussi longues que l'abdomen, la membrane beaucoup plus longue que la corie, à nervures longitudinales plus ou moins fourchues et formant quelques cellules à la base; ailes inférieures plus courtes que les hémélytres; un bord étroit blanchâtre de chaque côté, à la base de la dilatation abdominale, la partie postérieure du rhombe formé par elle plus claire que la partie antérieure; dessous du corps d'un jaune ferrugineux; pattes brunâtres; les hanches antérieures allongées, avec les cuisses fortement renflées, canaliculées en dessous pour recevoir la jambe; celle-ci grêle, courte, avec un tarse très petit mais visible, suivant M. Rambur; les quatre pattes postérieures grêles, à peu près d'égale longueur entre elles, leurs tarses grands, composés d'un seul article en apparence, mais avec un ou même deux autres articles basilaires très petits; l'article en apparence unique légèrement courbé en dedans, avec deux forts et longs crochets au bout. ♂♀.

Dans toute l'Europe méridionale; pas très rare aux environs de Paris, sur les fleurs, dans les bois. On la rapporte aussi de l'Amérique septentrionale.

Cet insecte vole avec facilité et n'exhale absolument aucune odeur, dit M. L. Dufour, quoi qu'on fasse pour l'irriter. Le renflement du dernier article des antennes est assez remarquable en lui quand on songe qu'il est essentiellement carnassier, les autres Hémiptères carnassiers tels que la Punaise (*Cimex*) et les Nudirostres, en général, ayant les antennes terminées en soie fine et déliée. Cela prouve, contrairement à une assertion précédemment émise par quelques auteurs, que le caractère de la finesse ou du grossissement des antennes n'a aucun rapport avec le mode de nourriture carnassier ou phytophage de ces insectes.

DIVISION II.

RIPICOLES. *RIPICOLÆ* (1) Am. Serv.

Lygæus Fall. — *Hebrus* Curt. — Westw. — Burm. — Blanch. — Am. Serv.

Cette division, qui ne contient qu'une seule espèce connue, se distingue de la précédente par des pattes antérieures faites, comme les quatre postérieures, pour marcher et non ravisseuses : elle a de commun avec elle l'existence des ocelles, ce qui la distingue des trois autres divisions suivantes qui sont privées d'ocelles.

HEBRUS.

276. *Hebrus* (2). Noir velouté, les hémélytres bruns avec une tache blanche à la base et trois points blanchâtres oblongs sur la membrane. Long. 0,002.

pusillus Fall. 65. 27. — Curt. E. I. 198. — Westw. A. Fr. III. 652. pl. 6. f. 6. — Burm. 214. 1. — Blanch. 97. — Herr. Sch. VI. pl. 193. f. 596. — A. Cost. C. N. 13. — Am. Serv. 294.

Quelquefois d'un brun jaunâtre ferrugineux ; la tête en

(1) *Ripa*, rive, *colo*, habiter.

(2) Hébre, fleuve de Thrace.

triangle pointu et assez allongé; les yeux assez gros, les ocelles très distincts; antennes de quatre (cinq, suivant M. Westwood et la figure par lui donnée) articles, le premier épaissi, le second plus court que lui, aussi épaissi, les deux derniers fins, velus, d'égale longueur entre eux (1); bec grêle, de quatre articles (suivant les auteurs) les deux premiers petits, annuliformes, le troisième très long, le quatrième de moyenne grandeur, atteignant au moins l'insertion des pattes intermédiaires et reposant dans une rainure; prothorax trapézoïdal, ses bords latéraux sillonnés transversalement, le bord postérieur légèrement arqué, les angles postérieurs arrondis, mousses, peu saillans; écusson court et large, en triangle obtus; hémélytres à membrane plus grande que la corie, remontant jusqu'à l'écusson, les nervures non distinctes; la tache blanche de la corie en triangle allongé, placée près de l'écusson; les trois points blanchâtres de la membrane en ovale allongé, les deux antérieurs placés transversalement, le troisième longitudinalement; abdomen se rétrécissant un peu postérieurement, les bords latéraux droits, arrondi au bout; pattes fauves, assez fortes, mu-tiques, les postérieures peu plus grandes que les autres; toutes les cuisses légèrement renflées, fusiformes; les tarsi de trois articles, les deux premiers (suivant les auteurs) très petits; les crochets grêles, très pointus et dépourvus de pelote membraneuse entre eux.

Midi de la France (Perris); Angleterre.

DIVISION III.

MEMBRANIENTES. MEMBRANIENTES (2).

Cimex Linn. — Geoffr. — *Tingis* Fabr. — Panz. — Fall.

(1) C'est ainsi du moins que nous avons cru les voir dans deux individus différens, qui n'avaient chacun, il est vrai, qu'une seule antenne, mais qui nous a paru complète.

(2) *Membrana*, membrane, ens, qui existe.

—Burm.—Herr. Sch.—Blanch.—Am. Serv.—*Acanthia* Panz. — Schell. — Wolff. — *Monanthia* Le P. Serv. — Burm.—Herr. Sch.—Am. Serv.—Fieb.—*Pisma* Le P. Serv.—Lap.—Burm. — Brull.—Blanch.—Am. Serv.—*Eurycera* Lap.—Burm.—Brull.—Blanch.—Am. Serv.—*Zosmenus* Lap.—*Zosmerus* Burm.—Fieb. — *Derephysia* Spin. — *Serentia* Spin. — Herr. Sch. — Am. Serv. — *Agramma* Westw. — Fieb. — *Galeatus* Curt.—Spin.—*Cantacader*, *Anomaloptera* Am. Serv. — *Lacometopus*, *Tropidochila*, *Physantochila* Fieb.

Cette division se distingue de la suivante par des hémélytres aussi longues et aussi larges que l'abdomen au moins et de toutes les autres par le tissu de ces hémélytres formé d'un réseau à mailles nombreuses, ainsi que les dilatations membraneuses que le corps y présente souvent.

Ocelles nuls.—*Antennes* de quatre articles ordinairement, les deux premiers courts, moniliformes, à peu près d'égale longueur, le troisième le plus long, le dernier généralement épaissi, noduleux.—*Bec* reposant ordinairement dans une rainure très prononcée, à bords élevés, de trois (quatre ou même cinq, suivant M. Fieber) articles. — *Hémélytres* quelquefois d'une nature homogène, la membrane alors n'étant point distincte de la corie. — *Tarses* de deux articles, le premier très petit.

1. (16). Ecusson recouvert par le prédorsum.
2. (15). Trois carènes longitudinales sur le prédorsum.
3. (12). Côtés du prothorax aplatis, foliacés ou tranchants.

Prédorsum se prolongeant en pointe postérieurement.

4. (11). Côtés du prothorax notablement dilatés en folioles.

5. (8). Un notable renflement vésiculeux au bord antérieur du prédorsum.
6. (7). Pas de longues cornes en forme d'épines sur la tête.

TINGIS.

277. *Tingis* (1). Blanchâtre, avec deux taches brunes de chaque côté sur les hémélytres. Long. 0,003.

pyri Fabr. R. 126. 9.—Fall. 149. 13.—Burm. 259. 1.—Herr. Sch. IV. 69. pl. 126. f. 395.—Blanch. 112. 3. pl. 2. f. 7.—A. Cost. C. N. 21.—Am. Serv. 297. 1.—Fieb. 102. 1. pl. 8. f. 34-36.—*appendiceus* Vill. 488. pl. 3. f. 19.—La Punaise à fraise antique. Geoffr. 461. 57.

Corps brun ; côtés du prothorax notablement dilatés en feuille arrondie, transparente, le renflement prédorsal en forme de grosse vessie globuleuse ; les quatre taches des hémélytres placées deux à la base et deux à l'extrémité, se prolongeant obliquement quelquefois de manière à former entre elles une croix ; pattes pâles, les antennes à articles grêles, plus ou moins tachées de brun. ♂♀.

Dans toute la France, sur les poiriers, auxquels cet insecte cause souvent de grands dommages par son extrême multiplication : il se fixe en général à la partie inférieure des feuilles pour s'abriter sous elles.

DEROPHYSIE.

278. *Derophysia* (2). Blanchâtre, transparente, sans tache sur les hémélytres. Long. 0,003.

foliacea Fall. 149. 12.—Herr. Sch. IV. 70. pl. 129 D, 130 L. M.—Spin. 166.—Fieb. 99. 1. pl. 8. f. 23-27.

(1) Nom latin de la ville de Tanger.

(2) Δέρη, cou, ουσίω, enfler.

Assez semblable, du reste, à la précédente, mais les antennes plus grosses, très velues, brunâtres; le renflement vésiculeux prédorsal moins gros et celui des hémélytres allongé en forme de carène à arête saillante en dessus; les folioles latérales du prothorax moins arrondies, plus allongées; les nervures des dilatations membraneuses, le corps et les pattes d'un brun ferrugineux. ♂.

Environs de Paris, en juillet; midi de l'Europe.

7. (6). De longues cornes en forme d'épines sur la tête.

ACESTROPS.

279. *Acestrops* (1). Noir; les dilatations membraneuses amples, blanches, à nervures peu nombreuses noires; un renflement discoïdal sur les hémélytres. Long. 0,003.

spinifrons Fall. 148. 11. — Spin. 164. — Herr. Sch. IV. 66. pl. 130. f. A. B. C. G. H. — Fieb. 104. 5. pl. 9. f. 6-12.

Les épines du front au nombre de cinq, longues, aiguës, inclinées et s'avancant jusqu'entre les antennes; la vésicule du bord prédorsal antérieur assez élevée et suivie d'une autre vésicule bivalve qui s'ouvre ordinairement en arrière; la dilatation prothoracique latérale foliacée, offrant quatre nervures longitudinales qui la divisent en cinq cellules dont l'antérieure très petite, avec une tache brune à l'extrémité des deux nervures intermédiaires; le renflement discoïdal des hémélytres très grand, occupant presque toute leur surface, taché de brun, ne laissant au côté externe qu'un bord assez large divisé en sept cellules par six nervures droites, noires, plus ou moins maculées de brun à leur extrémité; antennes grêles, à villosité rare assez longue, brunes ainsi que les pattes. ♂.

Europe méridionale.

(1) *Ακίστρα*, aiguille, *ὠψ*, face.

HÉRIQUE.

280. *Hericus* (1). Grisâtre pâle, le renflement prothoracique en gibbosité peu prononcée, sans renflement discoidal sur les hémélytres. Long. 0,002-3.

gracilis Herr. Sch. Fn. 118. 20. — *id.* W. IV. 72.
— *capucina* Germ. Fn. 18 24. — *setulosa* Fieb. 68.
11, et 111. pl. 5. f. 34—38.

Les dilatations prothoraciques latérales en arc légèrement anguleux au milieu peu développé, les intervalles entre les carènes prédorsales bruns, les nervures le long du bord externe des hémélytres noires, avec quelques taches brunes sur leur disque; les antennes à articles intermédiaires grêles, très velus, ferrugineux, le dernier noir; pattes ferrugineuses, velues.

France; Allemagne. Variétés.

1° — CAPUCIN. *capucinus* Germ. — Le corps plus ovale, la gibbosité prothoracique plus arrondie.

Bohême; Saxe; sous le thym et le serpolet.

2° — GRÊLE. *gracilis* Herr. Sch.—Le corps plus allongé, la gibbosité plus aiguë et plus élevée.

Midi de la France (Perris); Bavière; Vienne.

8. (5). Pas de notable renflement vésiculeux au bord antérieur du prédorsum.

Le renflement existe cependant, mais il est assez petit comparativement à la division opposée.

9. (10). Tous les articles des antennes épais.

STRICHNOCÈRE.

281. *Strichnocera* (2). Grisâtre, la tête et la partie antérieure du prédorsum noires, les bords latéraux du pro-

(1) Hebrén, הֶרִיק, *heric*, tirer l'épée.

(2) Στρίξ, strie. ἀίραξ, antenne.

thorax arrondis en arc presque parfait. Long. 0,004-5.

Fieb. 95. 3. pl. 8. f. 4-7. — *crassicornis* Curt. pl. 154.

Troisième article des antennes très épais, plus gros que les autres, hérissé de poils fins, raides; angles huméraux des hémélytres arrondis; les mailles assez grandes, claires, les nervures brunes; le prolongement prédorsal postérieur blanchâtre; dessous du corps et antennes, noirs; cuisses noires, jambes ferrugineuses.

Midi de la France (Perris); Milan (Villa); Bohême; Autriche.

ERYTHROPTHALME.

282. *Erythroptalma* (1). Assez semblable à la précédente, mais les bords latéraux du prothorax plus droits, moins arqués, leur angle antérieur prononcé; une corne bifurquée sur le vertex. Long. 0,004-5.

Germ. Ahr. F. E. 3. 25 (d'après Fieb.)—Fieb. 94. 2. pl. 8. f. 1-3.

Troisième article des antennes un peu moins gros que dans la précédente espèce; disque antérieur du prédorsum d'un brun ferrugineux; le reste du corps et les pattes d'un ferrugineux uniforme; les mailles transparentes, moins nombreuses que dans l'espèce précédente, avec les nervures ferrugineuses.

Midi de la France (Perris); Angleterre; Allemagne.

MAPHE.

283. *Maphus* (2). D'un grisâtre assez uniforme, les nervures brunes, les bords latéraux du prédorsum droits. ses angles antérieurs saillants, aigus. Long. 0,004.

(1) Ἐρυθρός, rouge, ἰσθαλμός, œil.

(2) Hébreu, מַפֵּיט, *mephits*, marteau.

ampliata Herr. Sch. IV. 62. pl. 127. f. 397 a. —
Fieb. ? 59. pl. 5. f. 10, 11.

Pattes et antennes jaunâtres ou brunes.

Environs de Paris (Signoret), et dans toute l'Europe. Nous rapportons la synonymie de Fieber avec doute parce que cet auteur semble représenter le 3^e article des antennes comme étant grêle et non épais.

DICTYESTHE.

284. *Dictyesthes* (1). D'un grisâtre pâle, les antennes moins épaisses que dans le précédent, mais velues, avec un assez notable rebord dilaté s'arquant doucement de chaque côté du prothorax. Long. 0,003.

Le bord externe des hémélytres et même la dilatation prothoracique latérale finement mouchetée de noir.

Milan (Villa).

10. (9) Troisième article des antennes grêle.

MONANTHIE.

285. *Monanthia* (2). Grisâtre, moucheté de taches brunes sur les hémélytres. Long. 0,003-4.

cardui Linn. 718. 21. — De G. 309. pl. 16. f. 1-6. —
Fabr. R. 125. 3. — Enc. pl. 373. f. 13. 14. — Schell.
pl. 6. f. 2. — Wolff. 45. pl. 5. f. 42. — Fall. 143. 2.
— Burm. 260. 2. — Herr. Sch. IV. pl. 127 A, B.
— Am. Serv. 298. 2. — Fieb. 61. 3. pl. 5. f. 1-8.

Prothorax légèrement pyriforme, les dilatations latérales partant du bord postérieur pour aller en s'élargissant s'appliquer contre le bord antérieur, les trois carènes prédorsales également prononcées, droites et partant

(1) Δίκτυων, réseau, ἔσθῆς, vêtement.

(2) Μονή, demeure, ἀνθος, fleur.

d'une espèce de renflement ou plaque qui occupe le bord antérieur; prédorsum (au moins quelquefois) plus coloré de brun que le reste du corps; sept à huit mouchetures brunes sur le bord externe des hémélytres, la médiane notablement plus large et faisant partie d'une large bande transverse plus ou moins prononcée sur leur disque; pattes et antennes noires, ainsi que le corps; le troisième article des antennes, les jambes et les genoux, pâles. ♂.

Dans toute l'Europe, sur la tête du chardon et de la serratule.

CIDARE.

286. *Cidarus* (1). D'un noir uniforme, la côte externe du prédorsum et des hémélytres formée d'une série de mailles simples. Long. 0,0015.

obscura Herr. Sch.? IV. 23. pl. 118. f. 372. — *marginata* Wolff.? 132. pl. 13. f. 126.

Les cellules ou mailles du reste des hémélytres très petites et très nombreuses; une petite corne dirigée en avant sur la tête; les antennes et les jambes d'un brun ferrugineux, le dernier article des antennes noir; les articles intermédiaires des antennes grêles, glabres.

Midi de la France (Perris).

Ce qui nous fait rapporter avec doute la synonymie d'Herrich Scheffer est seulement la différence de taille, mais qui est presque du double moindre dans la nôtre. L'*A. marginata* Wolff. ne diffère guère aussi de notre espèce que par la taille.

11. (4). Côtés du prothorax à peine dilatés, non foliacés, seulement tranchants.

(1) Hébreu, קָדָר, *cadar*, noir.

EURYCÈRE.

287. *Eurycera* (1). Rougeâtre ou brun cendré, les antennes noires, les deux derniers articles énormément renflés en massue à longue villosité. Long. 0,003.

clavicornis Linn. 717. 16. — Fabr. R. 124. 1. — Panz. 23. 23. — Brull. 341. — Herr. Sch. IV. 65. pl. 129. f. 400. — Blanch. 113. — Fieb. 97. pl. 8. f. 10—16. — *nigricornis* Lap. 49. — Burm. 258. 1. — Am. Serv. 296. pl. 6. f. 3, 3 a.

Bec ne reposant qu'à la base dans une rainure, celle-ci à bords très élevés; prothorax pentagonal; corie des hémélytres distinctement séparée de la membrane par une nervure oblique partant de la pointe de l'écusson, avec une nervure longitudinale élevée le long du bord externe, celui-ci à mailles claires, formées par des petites nervures transverses noires; pattes courtes, fortes, roussâtres; cuisses légèrement renflées, fusiformes. ♂♀.

Assez rare aux environs de Paris.

12. (3). Côtés du prothorax épaissis, non foliacés ni tranchants.

13. (14). Prédorsum finissant en pointe postérieurement.

(1) *Εὐρύς*, large, *κέρας*, corne. M. Fieber a changé ce nom en celui de *Lacometopus*, par des raisons que nous ne pouvons admettre. D'abord le nom d'*Eurycerus* employé pour un genre de Coléoptères dans le catalogue de Dejean, est d'une date postérieure à la création de celui d'*Eurycera* pour ce genre d'Hémiptères, par M. Delaporte de Castelnau; quant à l'autre motif donné qu'ici les antennes ne sont pas larges, sens de la racine (*εὐρύς*) d'où ce nom est tiré, mais renflées en massue, s'il fallait se déterminer par une considération de cette nature à changer les nom-précédemment admis, il n'y aurait plus de bornes au bouleversement de la nomenclature.

CATOPLATYS.

288. *Catoplatys* (1). D'un ferrugineux uniforme, le prothorax pyriforme, assez allongé, rebordé mais non dilaté de chaque côté. Long. 0004-5.

costata Fabr. R. 125. 2.—Fall. 143. 1.—Spin. 167.
— Herr. Sch. IV. 55. pl. 123. f. 390 (*nec* Réaum.
— Linn. — Panz. — Burm.). — Fieb. 72. 15. pl.
6. f. 10—12.

Quelques petits points brunâtres à peine apparents sur le bord externe des hémélytres. ♂.

Dans toute l'Europe.

PHYSANTOCHILE.

289. *Physantochila* (2). Ferrugineuse, avec une tache à la base des hémélytres et une autre avant l'extrémité, hyalines, pâles. Long. 0,003.

quadrinaculata Wolff. 133. pl. 13. f. 127. — Fall.
144. 4. — Burm. 261. 6. — A. Cost. C. N. 22. 2.
— Fieb. 81. 24. pl. 7. f. 1—3. — *corticea* Herr.
Sch. Panz. 118. 22.

Les deux carènes latérales du prédorsum aussi prononcées que la médiane; les taches pâles hyalines des hémélytres touchant le bord externe, avec les petites nervures transverses de ce bord brunes; le dernier article des antennes noir.

Paris, en mai; midi de l'Europe; sur le plantain.

(1) Κάτω, en dessous, πλατύς, large.

(2) Φυσάω, enfler, χείλος, bord. M. Fieber écrit à tort *Physatochêila*.

TROPIDOCHILE †.

290. *Tropidochila* (1). Blanchâtre, le disque médian du prédorsum, et les pattes, noirs. Long. 0,004.

melanocephala Panz. 100. 21. — Burm. 258. 2. — Fieb. 77. 20. pl. 6. f. 26—30. — *eryngii* Latr. H. XIII. 253. — Curt. Br. E.

D'après les auteurs.

Dans toute l'Europe.

PILÉMATIE.

291. *Pilematia* (2). Grisâtre, le renflement latéral du prédorsum droit, en bourrelet fusiforme, large, avec un double renflement discoïdal brun sur chaque hémiclytre. Long. 0,004.

costata Herr. Sch. IV. 15. pl. 114. f. 362.

L'abdomen plus large que dans l'espèce suivante, presque circulaire; l'intervalle prédorsal entre les bourrelets latéraux, noir, avec les carènes grises; des mouchetures noires sur le bord externe des hémiclytres; les pattes et les antennes pâles, le dernier article de celles-ci noir.

Environs de Paris (Signoret), et dans toute l'Europe.

PLEUROEDME.

292. *Pleuroedma* (3). Grisâtre, moucheté de brun, le renflement latéral du prédorsum droit, large; point de renflement discoïdal sur les hémiclytres. Long. 0,003-4.

lupuli Herr. Sch. IV. 13. pl. 114. f. 359. — Fieb. 85. 29. pl. 7. f. 19—21.

(1) Τρόπις, carène, χεῖλος, bord. M. Fieber écrit à tort *Tropidocheila*.

(2) Πίλημα, bourrelet.

(3) Πλευρά, côté, οἶδημα, enflure.

Corps beaucoup moins large, plus élancé que dans la précédente; l'intervalle entre les trois carènes prédorsales, dans la partie antérieure, noir; une douzaine de mouchetures noires régulièrement espacées sur le bord externe de chaque hémélytre; trois taches brunes sur la ligne longitudinale élevée du disque; antennes grêles, pâles, le dernier article noir; cuisses brunes, genoux et jambes pâles.

Alger (Lucas).

NOHARE.

293. *Noharus* (1). Grisâtre en dessus, le renflement latéral prédorsal un peu arqué; deux taches brunes sur la côte discoïdale de chaque hémélytre. Long. 0,003-4.

convergens Burm. 261. 5. — Herr. Sch. IV. 15. pl. 114. f. 361.

La tête noire ainsi que le dessous du corps; une tache noire de chaque côté de la carène médiane, derrière le bord antérieur du prédorsum; de fines mouchetures brunes le long du bord externe des hémélytres; pattes et antennes d'un jaunâtre ferrugineux; les tarsi et le dernier article des antennes, noirs.

Midi de la France (Perris).

MÉPHISSE.

294. *Mephissus* (2). Noir, le contour du prédorsum, ses carènes et les hémélytres blanchâtres; le disque prédorsal noir, avec deux taches brunes sur la côte discoïdale des hémélytres. Long. 0,003-4.

(1) Hébreu, נָהַר, *nahar*, se joindre ensemble.

(2) Hébreu, מֵפִיץ, *mephits*, marteau.

clavicornis Panz. 3. 24. — Am. Serv. 298. 1. —
echii Wolff. 130. pl. 13. f. 124. — Herr. Sch. IV.
 14. pl. 114. f. 360. — La Punaise tigre. Geoffr. 461.
 56. — Réaum. pl. 24. f. 1-4.

Le bord externe des hémélytres offrant une quinzaine de points noirs, les nervures bifurquées de leur disque tachées de noir; les pattes et les antennes, noires, avec les jambes, les genoux et le second article des antennes, pâles.

Dans toute la France. La larve de cette espèce, dit Geoffroy, habite l'intérieur des fleurs du *Chamædrys*, qui, lorsque cette larve y est renfermée, paraissent, avant de s'ouvrir, plus grosses et plus renflées qu'à l'ordinaire.

PAROËDME.

295. *Parædma* (1). Rougeâtre ferrugineux; une grande tache brune discoïdale sur les hémélytres. Long. 0,003.

dumetorum Herr. Sch. IV. 57. pl. 124. f. 391. —
 Fieb. 82. 25. pl. 7. f. 4-6.

Les bourrelets latéraux du prédorsum peu renflés, ordinairement d'une teinte plus pâle que le disque prédorsal; la grande tache des hémélytres occupant tout leur milieu, disparaissant quelquefois; le bord externe blanchâtre moucheté de brun.

Midi de la France (Perris); sur le plantain.

14. (13). Prédorsum arrondi postérieurement.

RITHÈQUE.

296. *Rithecus* (2). Jaunâtre ou grisâtre en dessus, ta-

(1) Παρά, proche, οἶσμα, enflure.

(2) Hébreu, רתך, *rethach*, enflure.

cheté de noir ; un renflement vésiculeux , ordinairement semi-circulaire , de chaque côté du prédorsum , avec un renflement discoïdal sur les hémélytres. Long. 0,003.

echii Fabr. R. 126. 8. — Burm. 259. 4. — Am. Serv. 297. 2. — Fieb. 88. 32. pl. 7. f. 27-32. — *rotundata* Herr. Sch. IV. 59. pl. 124. f. 392.

Noir en dessous ; une carène longitudinale très prononcée entre les deux renflements semi-circulaires latéraux du prédorsum , cette carène elle-même quelquefois un peu renflée à son extrémité postérieure ; le renflement discoïdal des hémélytres ayant l'apparence d'un double tubercule sur chacune d'elles , leur bord externe notablement tacheté de noir , sans membrane distincte du reste de l'hémélytre ; pattes pâles , cuisses ferrugineuses ; antennes brunâtres , leurs articles grêles comme dans la Tingis.

France ; Allemagne.

CANTACADRE.

297. *Cantacader* (1) D'un jaunâtre cendré , tacheté de brunâtre , avec quatre cornes couchées et dirigées en avant sur le vertex. Long. 0,004.

quadricornis Le P. Serv. 653. — Brull. 314.—Am. Serv. 299.

Tête assez allongée , s'avancant un peu entre les antennes ; celles-ci grêles , assez longues , le quatrième article fusiforme , pointu ; prédorsum s'arrondissant brusquement à son bord postérieur , avec une ligne courbe élevée

(1) Sanscrit, कण्टक, *cantaca*, épine, धृ, *dri*, porter.

au côté externe de chacune des carènes latérales; hémélytres amples, beaucoup plus larges que lui. ♂♀.

Espagne; midi de la France?

15. (2). Une seule carène longitudinale sur le prédorsum.

AGRAMME.

298. *Agramma* (1). Noir luisant, le bord antérieur du prédorsum, sa pointe postérieure et les hémélytres d'un jaune pâle. Long. 0,0015-25.

læta Fall. 151. 15. — Burm. 257. 1. — Herr. Sch. IV. 49. pl. 122. f. 388. pl. 125 A. — Brull. 340. — Westw. J. II. 120. — Blanch. 112. 1. — Am. Serv. 300. 1. — Fieb. 37. 1. pl. 2. f. 22—28. — *tricolor* Lap. 48.

Bec dépassant à peine l'insertion des pattes antérieures, mais les côtés saillants de la rainure se prolongeant au-delà; antennes noires, pattes rousses. ♂♀.

Dans toute la France.

Cette espèce varie beaucoup pour la taille, à ce point qu'on serait tenté de prendre la plus petite, qui est presque microscopique, pour une espèce différente.

SÉRENTHIE.

299. *Serenthia* (2). D'un pâle ferrugineux en dessus, avec deux taches près du bord antérieur du prédorsum, noires. Long. 0,002-3.

atricapilla Spin. 168. — Am. Serv. 300. 2. — Fieb. 39. 4.

Corps étroit allongé, le dessous et la tête noirs; bec ne dépassant pas l'insertion des pattes antérieures.

(1) *a* privatif, γρ α μ μ η. ligne.

(2) Anagramme de *Theresina*.

Sardaigne; midi de la France?

16. (1). Écusson découvert.

17. (18). Point de cornicules au bord antérieur de la tête; hémélytres sans membrane.

ANOMALOPTÈRE

300. *Anomaloptera* (1). Grisâtre, la tête noire; pré-dorsum brun avec une bande blanche au bord antérieur et une autre pâle postérieurement. Long. 0,002.

helianthemi Am. Serv. 303.

Corps pyriforme; tête triangulaire, prolongée en pointe mousse entre les antennes; celles-ci courtes, insérées sur un tubercule très saillant et coupé carrément au bout; le premier article brun, plus court que la tête; renflé au bout, fusiforme; le second grêle, plus long que le troisième, tous deux blanchâtres; le quatrième brun, noduleux, fusiforme, plus grand que le troisième; bec grêle, court, atteignant seulement l'insertion des pattes antérieures et reposant dans une profonde rainure; prothorax court, cylindrique, très peu rétréci antérieurement; écusson court, noir; hémélytres recouvrant tout l'abdomen, en forme d'écaillés ovalaires, pointues au bout, coupées droit au bord interne, pointillées, avec un léger rebord tout autour et quatre nervures longitudinales entre lesquelles est une rangée longitudinale de points noirs; dessous du corps brun; pattes courtes, assez fortes, à peu près d'égale longueur; cuisses légèrement fusiformes, noires, avec les genoux blancs; jambes et tarsi blanchâtres, leur extrémité brune. ♂♀.

Midi de la France; Mont-de-Marsan (Perris).

(1) Ἀνόμαλος, anomal, πτερὸν, aile.

18. (17). Deux cornicules au bord antérieur de la tête ; les hémélytres ayant une membrane.

Tête large mais courte ; une épine à la base des antennes au côté externe. — *Bec* très court (de quatre articles, suivant Fieb.), dépassant à peine l'insertion des pattes antérieures, pressé contre la gorge, avec une rainure distincte pour le recevoir seulement à la base. — *Prothorax* presque quadrangulaire, à angles arrondis, ses bords latéraux assez sensiblement sinués, sans carène prédorsale apparente, mais avec trois points enfoncés et des petites lignes longitudinales élevées, près du bord antérieur. — *Ecusson* très petit, triangulaire. — *Hémélytres* ovalaires, avec une courte membrane, la corie finement ponctuée, offrant trois nervures longitudinales qui vont de la base en divergeant pour rejoindre vers l'extrémité une nervure oblique suivie d'une autre nervure oblique parallèle. — *Abdomen* aplati. — *Pattes* courtes, assez fortes, à peu près d'égale longueur entre elles ; cuisses un peu renflées, fusiformes.

19. (20). Trois petites lignes longitudinales élevées sur le devant du prédorsum.

ZOSMÈNE †.

301. *Zosmenus* (1). Jaunâtre, taché de noir. Long. 0,0025.

maculatus Lap. 49. — Burm. 262. 2. — *variabilis* Fieb. 32. 2. pl. 2. f. 8, 10, 12—16.

Tête brunâtre ; les cornicules droites, les hémélytres élargies latéralement, la membrane blanchâtre, sans mailles prononcées.

Allemagne ; dans les lieux sablonneux (d'après Fieb.).

(1) Ζώνυμι, ceindre.

20 (19). Deux petites lignes longitudinales élevées seulement sur le devant du prédorsum.

MELCAQUE.

302. *Melcachus* (1). Brunâtre ferrugineux, avec le bord antérieur du prédorsum et une tache à la base de chaque hémélytre, pâles. Long. 0,003-4.

Les deux cornicules longues, se rejoignant au-delà du bord antérieur de la tête; le prothorax pyriforme, assez notablement rétréci en avant; le disque prédorsal postérieur d'un brun ferrugineux foncé; les antennes et les pattes d'un ferrugineux pâle.

Midi de la France (Perris).

Nous serions tenté de rapporter à cette espèce le *L. Stephensii* Fieb. (35. 6. pl. 2. f. 20), si ce n'était la forme presque quadrangulaire du prothorax de ce dernier.

PIESME.

303. *Piesma* (2). Gris cendré uniforme. Long. 0,001-2.

capitata Wolff. 131. pl. 13. f. 125. — Panz. 100. 19. — Fall. 150. 14. — Burm. 262 1. — Brull. 342. — Blanch. 113. — Am. Serv. 301. 1. (*nec* Fieb. 34. 4. pl. 2. f. 18). — *maculata* ♀ Am. Serv. 302. 2.

Les cornicules longues, se rejoignant au-delà du bord antérieur de la tête; nervures des hémélytres brunes; écusson brun; pattes et antennes roussâtres, le dernier article de celles-ci, noir. ♂.

Europe; dans les champs, pas rare, suivant M. Burmeister, en avril; rare, au contraire, suivant Wolff.

(1) Hébreu. לקח, *lacach*, prendre, pince.

(2) Πιέζω, déprimer.

DIVISION IV.

CORTICICOLES. CORTICICOLÆ (1) Am. Serv.

Cimex Linn. — De G. — *Aradus* Fabr. — Fall. — L. Duf. — Burm. — Brull. — Blanch. — Herr. Sch. — Am. Serv. — *Coreus* Schell. — *Acanthia* Wolff. — *Aneururus* Curt. — Lap. — Burm. — Am. Serv. — *Piestosoma* Lap. — Am. Serv.

Cette division se distingue de la précédente par des hémélytres ordinairement plus courtes et plus étroites que l'abdomen, à nervures ou cellules irrégulières.

Corps large, très aplati. — *Tête* offrant, en général, un rétrécissement en forme de cou derrière les yeux. — *Antennes* courtes, épaisses. — *Bec* reposant dans un canal très prononcé, mais à bords peu élevés.

Insectes vivant généralement sous les écorces, comme l'indique l'aplatissement de leur corps.

1. (2). Bec plus court que la tête.

MÉZIRE.

304. *Mezira* (2). Noire, des hémélytres coriaces à la base, membraneuses à l'extrémité. Long. 0,008.

granulata Am. Serv. 306.

Tête à prolongement bifide entre les antennes, avec une épine divergente à la base de ces dernières; leur premier article pas plus long que le prolongement de la tête; le second au moins aussi long que le premier, et un peu

(1) *Cortex*, écorce, *colo*, habiterr

(2) Hébreu, מזיר, זור, dégoût.

plus long que le troisième; le quatrième court, ovalaire; prothorax en carré transversal, un peu rétréci en avant, avec une impression transverse au milieu et une échancrure de chaque côté à l'extrémité de ce sillon transverse; les angles antérieurs arrondis et légèrement denticulés; hémélytres notablement plus étroites et plus courtes que l'abdomen, leur base un peu dilatée et dépassant la ligne abdominale de chaque côté; la membrane à cellules irrégulières; abdomen ovalaire, ses côtés non distinctement denticulés; pattes courtes; tarsi de deux articles apparents, le premier très court. ♂♀.

Midi de la France.

ANÈVRE.

305. *Aneurus* (1). Brun ferrugineux, les hémélytres entièrement membraneuses. Long. 0,004-5.

ævis Fabr. R. 119. 12. — Fall. 140. 10. — Curt. pl. 86. — Lap. 54. pl. 54. 2 (antenne). — Burm. 253. 1. — Brull. 335. — Blanch. 111. 1. — Am. Serv. 307.

Tête transversale, presque carrée, avec un prolongement entre les antennes; les deux premiers articles de ces dernières courts, ovalaires, moniliformes; le troisième un peu plus long que le second; le quatrième cylindrique, plus long que le précédent; prothorax transversal, en trapèze; écusson assez grand, semilunaire; hémélytres d'une nature homogène sans trace de nervures, si ce n'est à la base seulement; ailes inférieures seulement rudimentaires; une pièce conoïde à l'extrémité de l'abdomen dans le mâle; pattes courtes, assez fortes, les cuisses légèrement renflées, fusiformes. ♂♀.

(1) *a* privatif, νεῦρον, nervure.

Midi de la France; Afrique.

2. (1). Bec fin, notablement plus long que la tête.

Corps ovalaire, très rugueux. — *Tête* se prolongeant en pointe mousse entre les antennes. — *Yeux* petits, globuleux, très saillants, presque pédonculés. — *Antennes* ayant une notable et forte épine divergente en forme d'apophyse à leur base, au côté externe; le premier article très court, inséré au côté interne de l'apophyse par un pédicule très fin presque imperceptible (1); les deux derniers courts, à peu près égaux entre eux, aussi insérés par un pédicule très fin; tous les articles cylindriques (2). — *Bec* atteignant l'insertion des pattes antérieures. — *Prothorax* dilaté latéralement, son bord postérieur assez profondément échancré, ses côtés denticulés, avec des lignes longitudinales élevées sur le prédorsum. — *Ecusson* en triangle allongé. — *Hémiélytres* en ovale allongé, arrondies au bout, avec une notable dilatation arquée et dépassant la ligne de l'abdomen à la base; ordinairement plus courtes que ce dernier dans les femelles, à peu près

(1) M. L. Dufour (A. Fr. 1844. 448) dit que ce mode d'insertion est évidemment favorable au jeu de l'article basilaire, et que, par suite, il facilite les mouvements qui servent la fonction tactile de l'antenne; il ajoute que ces mouvements sont aussi puissamment secondés par l'insertion excentrique et pédiculée du second article au premier, ainsi que par l'atténuation des deux suivants.

(2) M. Spinola (159) donne cinq articles aux antennes, le dernier finissant en pointe, très petit, presque avorté, tantôt aussi large à sa base que le quatrième et se confondant avec lui, tantôt plus étroit, même à sa base. M. L. Dufour a confirmé cette observation (A. Fr. 1844. 448) en ajoutant qu'il n'existe aucun vestige de cette espèce de cinquième article rudimentaire dans l'*Aneurys*; il pense que ce petit article doit, par sa confection villosité, être rendu propre à une action préhensive qui se combine avec celle des crochets des tarsi.

aussi longues que lui dans les mâles ; la membrane grande, avec quatre nervures longitudinales irrégulières et courbées ; les ailes inférieures assez grandes, mais beaucoup plus courtes que les hémélytres. — *Abdomen* très aplati et dilaté de chaque côté, le ventre offrant une rainure longitudinale médiane partant de la base et qui se continue avec le canal sternal (1). — *Pattes* courtes, assez fortes, à peu près d'égale longueur, les cuisses à peine renflées ; tarses de deux articles apparents seulement, le premier très court (2).

3. (4). Second article des antennes plus long que les deux suivants ensemble.

Prothorax presque cordiforme, s'arrondissant vers les angles postérieurs, avec six lignes longitudinales élevées sur son disque et crénelé ou denticulé à ses bords latéraux.

ARADE.

306. *Aradus* (3). Roux ferrugineux tacheté de brun, le second article des antennes grêle, très allongé. Long. 0,008-10.

betulæ Linn. 718. 18. — De G. 305. 36. pl. 15. f. 16, 17. — Fabr. R. 119. 11. — Fall. 136. 3. — Burm. 255. 1. — Brull. 335. — Blanch. 111. 1. — Herr. Sch. V. 89. pl. 175. f. 537. — Am. Serv. 308. — *ellipticus* L. Duf. A. Fr. 1844. 53. pl. 10 f. 5-6.

Corps en ovale pointu postérieurement dans la femelle, arrondi en une double foliole dans le mâle ; le prolonge-

(1) M. L. Dufour dit que cette rainure semble avoir pour but, pendant la vie de l'animal, de se prêter à une augmentation de la cavité abdominale, soit lorsqu'il est rempli par les aliments, soit à l'époque de la gestation de la femelle ou d'une turgescence séminale du mâle.

(2) M. de Laporte de Castelnau (53) dit que les tarses sont de trois articles, le premier très petit ; mais M. L. Dufour déclare positivement qu'il n'a trouvé que des tarses biarticulés.

(3) Nom d'une ancienne ville de Syrie.

ment de la tête entre les antennes plus long et plus épais que dans l'espèce suivante; la base des hémélytres pâle ainsi que la dilatation latérale du prédorsum; les bords de l'abdomen tachetés de brun et de jaunâtre sale; pattes brunes, tachetées de jaunâtre; second article des antennes du double plus long que les deux suivants ensemble et d'un brun ferrugineux, le troisième blanc avec sa base brune, le quatrième noir. ♂♀.

Commun dans toute la France, sous les vieilles écorces.

LEUCOTOME.

307. *Leucotomus* (1). Semblable au précédent; mais le second article des antennes plus épais et moins long proportionnellement; le troisième blanc à son extrémité. Long. 0,006-10.

annulicornis Fabr. R. 118. 7. — Burm. 256. 3. —
corticalis Curt. pl. 230.

Le prolongement de la tête entre les antennes moins gros et plus court; l'abdomen arrondi dans la femelle comme dans le mâle. ♂♀.

Midi de la France.

Le troisième article des antennes est quelquefois d'un ferrugineux uniforme.

MÉZAGUE.

308. *Mezagus* (2). Noir assez foncé uniforme, le second article des antennes plus grêle à la base qu'à l'extrémité, les côtés du prothorax non distinctement denticulés. Long. 0,007.

corticalis Linn. 718. 17. — Fabr. R. 119. 9. —
Wolff. 87. pl. 9. f. 81. — Burm. 256. 2. — Herr. Sch.
V. 90. pl. 175. f. 538.

(1) Λευκός, blanc, τομή, article.

(2) Hébreu, זג, zag, écorce.

Hémiélytres amples, aussi larges et aussi longues que l'abdomen ; du reste, semblable aux précédents. ♀.

Midi de la France.

4. (3). Second article des antennes moins long que les deux suivants ensemble (1).

5. (6). Côtés du prothorax denticulés.

ZOOPHLÉE †.

309. *Zoophlæus* (2). Brun ferrugineux ; le prothorax presque en carré transversal, ses bords antérieurs seulement denticulés. Long. 0,012.

dilatatus L. Duf. A. Fr. 1844. 452. pl. 10. f. 1-4.

Le prolongement de la tête entre les antennes moins long que dans l'Arade ; le second article des antennes à peine d'un quart ou d'un tiers plus long que le troisième ; quatre arrêtes longitudinales seulement sur le disque prédorsal ; l'écusson sensiblement plus long que dans les autres espèces, avec les bords relevés et une carène médiane qui n'atteint pas son extrémité ; creusé en gouttière dans ses deux tiers postérieurs ; abdomen large et arrondi ; hémiélytres roussâtres, mouchetées de noir ; pattes et antennes rousses.

Sous l'écorce du sapin, dans les Pyrénées.

PIESTOSOME.

310. *Piestosoma* (3). Brun ferrugineux ; le prothorax cordiforme, crénelé latéralement, comme dans les précédents ; ses bords latéraux antérieurs et la base des hémiélytres blanchâtres. Long. 0,004-5.

(1) M. de Laporte de Castelnau (53) attribue ici cinq articles aux antennes, comme a fait M. Spinola pour le groupe précédent, disant que le quatrième enveloppe le dernier.

(2) Ζωός, vivant, φλοιός, écorce.

(3) Πιστός, déprimé, σῶμα, corps.

depressus Fabr. R. 119. 10. — Wolff. 129. pl. 13. f. 123. — Fall. 138. 7. — Burm. 256. 5. — Brull. 336. — Blanch. 111. 2. — Herr. Sch. V. 93. pl. 176. f. 542. — Am. Serv. 309. — *spiniger* Schell. pl. 5. f. 2. — La Punaise léviatan. Geoffr. 439. 9.

La base de la membrane des hémélytres avec des linéoles sur les nervures, blanchâtres; le ventre rougeâtre, avec son disque et son extrémité bruns; pattes pâles annelées de brun. Tous les autres caractères sont ceux du groupe précédent ♂.

Paris; notamment sous l'écorce du chêne.

6. (5). Côtés du prothorax non denticulés.

MÉLAMPIESTE †.

311. *Melampiestus* (1). Brunâtre uniforme. Long. 0,0035.

cinnamomeus Panz. ? 100. 20. — *Perrisi* L. Duf. A. Fr. 1845. 225. pl. 3. III.

La forme oblongue; les hémélytres aussi longues que l'abdomen, la corie très effilée en arrière, avec trois ou quatre mouchetures noirâtres sur la membrane.

Mont-de-Marsan.

M. Lucas en a rapporté une autre espèce d'Alger. — *Lucasocles* (2). Noir, les trois derniers articles des antennes blancs; les côtés de l'abdomen offrant un point blanc à chaque segment. Long. 0,004.

DIVISION V.

LECTICOLES. *LECTICOLÆ* (3) Am. Serv.

Cimex Linn. — Geoffr. — Latr. — Le P. Serv. — Curt. — Blanch. — *Acanthia* Fabr. — Schell. — Wolff. — Burm. — Am. Serv.

(1) Μέλας, noir, πιεστός, déprimé.

(2) Lucas, κλείω, célébrer.

(3) *Lectus*, lit, *colo*, habiter.

Cette division, qui ne contient qu'une seule espèce, se distingue de toutes les précédentes par des antennes fines, les deux derniers articles sétiformes.

PUNAISE.

312. *Cimex* (1). Aptère, le corps ferrugineux, en ovale large et arrondi postérieurement, très aplati. Long. 0,005.

lectularius Linn. 715. 1. — De G. 296. pl. 17. f. 9-15. — Fabr. R. 112. 1. — Schell. pl. 6. f. 1. — Wolff. 127. pl. 13. f. 121. — Fall. 141. 1. — Latr. — G. III. 137. 1. — Le P. Serv. 241. 1. pl. 122. f. 1-3. — Curt. pl. 569. — Hahn. III. 17. pl. 79. f. 242. — Burm. 253. — Blanch. 110. pl. 3. f. 1. — Am. Serv. 313. — LaPunaise des lits. Geoffr. 434. 1. — Stoll. 76. pl. 19. f. 131.

Surface du corps finement ponctuée et velue, les contours ciliés; tête arrondie, avec un petit prolongement transversal entre les antennes, sans cou derrière les yeux; ceux-ci ronds, très saillants, presque pédonculés; ocelles non apparents; antennes assez longues, très mobiles et velues; le premier article très court, noduleux; le second le plus grand de tous, cylindrique; les deux suivants à peu près d'égale longueur entre eux; bec ne dépassant pas l'insertion des pattes antérieures, de trois articles à peu près d'égale longueur et articulés entre eux de manière à pouvoir agir de dehors en dedans et de dedans en dehors, s'appliquant dans un léger sillon pratiqué sous la gorge; prothorax transversal, plus large que la tête, ses

(1) Nous avons expliqué (Am. Serv. 313) comment, dans la méthode linnéenne, le nom générique de *Cimex* ne pouvait appartenir à cette espèce; mais les raisons qui nous avaient conduits à ce résultat n'existent plus dans la méthode mononymique. Il ne s'agit plus ici du nom générique le plus ancien donné depuis Linné, mais du nom le plus vulgaire, le plus populaire donné à cet insecte bien longtemps même avant ce grand naturaliste.

bords latéraux arqués, le bord antérieur profondément échancré pour recevoir la tête, les angles antérieurs formant des espèces d'ailerons, le bord postérieur coupé droit; écusson assez large, en triangle très obtus; méta-thorax très développé en dessus, échancré profondément en avant pour recevoir l'écusson, avec un sillon longitudinal en arrière de la pointe de ce dernier; des moignons d'hémiélytres, en forme de petites écailles ovalaires, s'étendant sur le premier segment abdominal en dessus; abdomen circulaire, beaucoup plus large que le thorax, composé de sept segments, non compris la pièce anale qui le termine; pattes assez courtes, fortes, velues, les postérieures un peu plus longues que les autres; cuisses épaissies, fusiformes, mais légèrement comprimées; tarses assez longs, de deux articles apparents, le premier court, le second très long, courbé et muni de deux crochets.

Quoique cet insecte soit des plus communs et que l'homme civilisé passe, pour ainsi dire, sa vie avec lui, son histoire naturelle est restée jusqu'à présent presque entièrement ignorée. A l'exception de quelques observations incomplètes rapportées par De Geer et de celles de M. L. Dufour sur la forme des œufs, on ne trouve rien ou presque rien dans les auteurs à son sujet; celles que nous avons faites personnellement pendant le cours d'une année, d'octobre 1845 à octobre 1846, nous ont fourni les détails suivants :

Les mues de la Punaise sont au nombre de quatre; la première a lieu, dans l'état ordinaire de la température du printemps ou de l'automne, environ de vingt-cinq à trente jours après la naissance; mais dans les grandes chaleurs du mois d'août, nous l'avons vu s'opérer huit jours ou même seulement cinq jours après elle. Les autres mues se suivent à peu près à la même distance de l'une à l'autre,

variant aussi selon le degré de la température. L'insecte qui, au sortir de l'œuf, a 1 millimètre de longueur, en a 2 ou 3 lorsqu'il arrive à l'instant de la première mue ; il en a 3 ou 4 avant la seconde mue, 4 ou 5 avant la troisième, et enfin 5 ou 6 à la quatrième. C'est après cette dernière mue qu'il se montre à l'état de nymphe, avec des moignons d'hémiélytres. Nous supposons que les Hémiptères ont, en général, cinq mues avant d'arriver à l'état parfait, et nous sommes même portés à étendre cette règle à tous les insectes à demi métamorphose, comme les Orthoptères ; c'est du moins le nombre que nous avons constamment observé dans la série très restreinte, il est vrai, de nos expériences. Mais la Punaise ne parvenant point à l'état parfait, puisqu'elle n'acquiert pas d'hémiélytres et reste toujours pour nous à l'état de nymphe, il en résulte qu'elle ne doit avoir que quatre mues, celle qui précède et amène l'état parfait, devant naturellement manquer.

La mue s'opère de la même manière que pour tous les autres insectes à demi-métamorphose : la peau se fend sur le dos, la tête sort d'abord, puis les pattes se tirent du fourreau qui les renferme ; peu de temps suffit à cela c'est une espèce de changement à vue, où il semble que l'insecte soit déshabillé par une main invisible ; la peau s'écarte comme d'elle-même pour le laisser sortir. Il est lourd et comme malade quelque temps avant la mue ; il reste à la même place pendant qu'elle s'opère ; au sortir de la peau, il est d'une blancheur de neige ou blafarde selon les individus, il est faible et marche lentement ; mais bientôt sa vivacité revient et la couleur prend une teinte ferrugineuse qui se rembrunit de plus en plus les jours suivants.

La Punaise est un insecte nocturne qui se cache dans

le jour et ne se met en mouvement que la nuit pour chercher sa nourriture ; elle se remplit du sang humain qu'elle va sucer pendant que l'on est endormi. Sa piqure produit sur la peau une petite enflure. Le sang dont elle se remplit lui donne, surtout quand elle est jeune et avant la première mue, une couleur d'un rouge vif qui se rembrunit au bout de quelques heures et finit par passer au noir, à mesure qu'il se digère. Le ventre, enflé d'abord comme un cylindre par la présence du sang, s'applatit ; ses bords blanchissent et le disque noir qu'il présente alors, diminuant peu à peu avec le temps, finit par se réduire de manière à ne plus former qu'un point noir à l'extrémité de l'abdomen. La digestion paraît n'être terminée qu'après cinq à six semaines au moins ; le ventre devient alors entièrement plat, et c'est alors seulement que l'insecte cherche à reprendre de la nourriture.

De Geer dit qu'il suppose que la Punaise n'a pas que le sang humain pour nourriture, donnant pour raison qu'elle ne peut pas toujours s'en rassasier. Il ajoute qu'il en a vu des individus s'entretuer et se sucer les uns les autres, les plus faibles ou les plus jeunes devenant la proie des plus forts. Nous croyons que ces observations sont erronées ; les expériences réitérées que nous avons faites, ne nous ont rien montré de semblable. Nous en avons mis de tout âge et de toute grandeur réunis dans un vase, les uns qui n'avaient pas mangé depuis six semaines et dont le ventre était aussi plat que possible, quoique de la plus grande vivacité, les autres remplis de sang, et nous ne les avons jamais vus s'attaquer entre eux comme nous l'avons observé pour certaines autres espèces carnassières, tels que les Gerris. Nous avons cherché de même à leur présenter de la viande fraîche sanglante, sans qu'ils

y aient touché; nous avons mis devant eux des gouttes de sang humain, sans qu'ils en aient approché leur bec; quelques-uns se sont même engagés sur les gouttes et y sont restés collés par les pattes, sans nous montrer la moindre disposition à en profiter. Nous croyons pouvoir en conclure que la Punaise ne se nourrit que de sang humain, et de celui-là même seulement qu'elle peut tirer du corps de l'homme vivant. Les autres insectes parasites de l'homme nous en donnent l'exemple, tels que les Poux, qui abandonnent son cadavre dès que l'homme est mort. Delà tendrait à se vérifier l'opinion qu'on trouve énoncée dans Perty (*Del. an.* 30), qui, après avoir dit que Azzara, célèbre naturaliste et voyageur espagnol, a fait remarquer que cet insecte n'infeste pas les hommes à l'état sauvage, mais seulement lorsqu'ils sont réunis dans des habitations à la manière européenne, ajoute : « C'est pourquoi Azzara pense que les Punaises n'ont été créées que longtemps après les hommes, et lorsqu'ils étaient déjà constitués en république. »

La Punaise rejette par l'anus une liqueur noire, gluante, absolument sans odeur, et qui se fige promptement, la seule dont De Geer ait parlé; mais elle en évacue aussi une autre toute blanche de la même nature, dont il n'a pas fait mention. Ces évacuations s'opèrent subitement; elles sont plus ou moins abondantes, et sans doute le résultat de la digestion. Les petites Punaises qui passent sur cette matière par hasard, y restent collées sans pouvoir s'en détacher.

Dès que les froids de l'hiver commencent à se faire sentir, la Punaise s'engourdit et son accroissement est suspendu jusqu'au retour du printemps, pendant trois ou quatre mois environ. Cet engourdissement la saisit, soit qu'elle n'ait pas encore passé la première mue, soit qu'elle ait

atteint déjà l'état de nymphe. C'est pourquoi on en voit paraître des individus de tout âge et de toute grandeur, lorsqu'ils recommencent à se mettre en mouvement pour chercher leur nourriture, dans les premiers jours du mois de mars.

La ponte des femelles a lieu sans distinction à toutes les époques de l'année où l'état de la température peut les tenir en mouvement. Elle s'opère de sept à huit jours après l'accouplement dans les grandes chaleurs de l'été. Du moins, les femelles que nous avons observées sont restées pendant ce temps sans pondre, après avoir été prises et séparées de tout contact avec d'autres individus.

Quelques femelles nous ont donné seulement de quatre à cinq œufs; d'autres en ont pondu huit; une en a pondu jusqu'à quatorze. Elles déposent leurs œufs çà et là sur la place, sans symétrie, n'importe à quelle heure, soit du jour, soit de la nuit. L'œuf est très gros, relativement à la grosseur de la mère; il a un millimètre de longueur et à peu près un demi millimètre de largeur. Elles pondent ces œufs à quelques heures ou même à une journée d'intervalle l'un à l'autre; elles ne paraissent pas plus grosses avant d'avoir pondu qu'après; il faut que l'œuf grossisse très vite dans l'ovaire pour qu'on ait ce résultat. Nous avons vu des femelles faire leur ponte, soit quand elles étaient pleines du sang qu'elles venaient de sucer, soit quand l'aplatissement complet de leur abdomen annonçait qu'elles n'avaient pas mangé depuis longtemps.

En général, toutes les femelles que nous avons observées sont mortes de quatre à huit jours après avoir terminé leur ponte, n'ayant pas encore digéré le sang qui les remplissait, ce qui prouvait qu'elles ne mourraient pas de faim. Beaucoup d'autres insectes donnent cet

exemple de femelles qui ne vivent à peu près que le temps nécessaire pour déposer leurs œufs.

Il nous a été impossible, du reste, de surprendre les deux sexes en état d'accouplement. Le mâle sert-il à féconder plusieurs femelles? Meurt-il aussi peu de temps après l'accouplement? C'est ce que nous n'avons pu découvrir. Nous n'avons pas même pu parvenir à distinguer par des signes quelconques le mâle de la femelle; l'extrémité de l'abdomen en-dessous ne nous a point présenté de différence dans les nombreux individus que nous avons observés, et ceux, qu'au premier abord nous avons pris pour des mâles à cause de certaine disposition de l'abdomen, nous ont ensuite donné des œufs.

L'œuf a la forme d'un cylindre légèrement courbé en arc, un peu plus gros d'un bout que de l'autre; sa couleur est d'un gris de perle uniforme; sa surface couverte de petits poils ras, courts. M. L. Dufour (R. 216) a supposé que les aspérités piliformes qu'ils présentent, étaient destinées à favoriser l'adhérence des œufs contre les corps et les tissus où ils étaient déposés; mais nous avons remarqué que cette adhérence résulte seulement de la matière gluante que la femelle rejette par l'anus, et qui sert à coller les œufs à la place où ils ont été pondus; à défaut de cette matière, nous les avons toujours vus non adhérents.

L'opercule, destiné à s'ouvrir pour donner passage à la larve, est fixé au bout le plus petit de l'œuf. Cette extrémité présente, autour de l'ouverture que ferme l'opercule, un petit rebord semblable à celui d'une marmite, et l'opercule, un peu bombé au milieu comme une calotte, ressemble, quand il est fermé, à un mamelon qu'environne ce rebord élevé à l'entour. Il s'ouvre par un gond unique fixé dans le rebord lui-même, qui s'in

cilindrique et s'abaisse en cet endroit, du côté de la courbure externe de l'arc formé par le cylindre.

L'éclosion a lieu douze jours au plus après la ponte; du moins c'est le plus long terme que nous ayons observé; dans les grandes chaleurs, nous avons vu des œufs éclore cinq jours seulement après avoir été pondus; le terme le plus ordinaire nous a paru être de sept à huit jours.

La larve sort, la tête la première, en poussant l'opercule pour le forcer à s'ouvrir et s'aidant d'un léger mouvement du bec et des pattes pour se tirer de l'œuf, à peu près comme fait le ramonneur pour monter dans une cheminée. Le bec et les pattes, réunis en faisceau, serrés contre la poitrine, sortent les derniers de l'œuf; le bout de l'abdomen sort avant eux. Quand la larve est sortie, l'opercule se referme quelquefois sur l'ouverture, qui est assez notamment moins grande que la capacité du cylindre. Le fœtus, par conséquent, ne remplit pas toute la capacité de l'œuf un peu avant sa sortie; et l'on remarque, en effet, quelquefois une dépression à la surface des œufs avant leur éclosion. On observe aussi alors un petit point rouge de chaque côté de l'ouverture; ce sont les yeux de l'insecte qui se font voir à travers la coque transparente de l'œuf.

La larve, en sortant, a la grandeur de l'œuf lui-même, c'est-à-dire un millimètre : elle est blanche comme la neige ou d'un jaune blanchâtre, selon les individus; les yeux seulement tranchent sur sa couleur blafarde comme deux points d'un rouge ferrugineux vif; l'abdomen, de forme arrondie, présente un point brunâtre à l'extrémité. A peine est-elle sortie de l'œuf, qu'elle fait avec dextérité un saut pour se retourner, puis se met à courir avec une vivacité égale à celle des plus alertes; nous en avons vu agir de cette manière deux minutes à peine après leur

sortie; l'insecte peut ainsi pourvoir aussitôt à sa nourriture.

Le plus longtemps que nous ayons tenu une Punaise sans qu'elle prit de nourriture, a été de deux mois, du 9 mai au 11 juillet; elle était pleine de sang et enflée comme un cylindre quand nous l'avons recueillie; son ventre s'était aplati, et ne présentait plus qu'un point discoïdal noir à son extrémité lorsqu'elle est morte. Elle était passée dans cet intervalle, par la quatrième mue, qui eût lieu un mois avant sa mort, de l'état de larve à celui de nymphe. Quant aux petites larves sorties des œufs, quelques-unes sont mortes quinze jours après l'éclosion; mais les dernières ont vécu sans manger pendant six semaines, du 3 août au 17 septembre. Les Punaises ainsi tenues sans nourriture dans des vases de verre, sont aussi vives sur la fin de leur existence que dans les premiers moments où on les prend; elles ne paraissent s'affaiblir qu'un jour ou même peu d'heures avant de mourir. Les expériences réitérées que nous avons faites à ce sujet ne nous permettent donc pas de croire que, pendant l'été, une Punaise puisse vivre beaucoup au-delà de deux mois sans aliment. Il en résulte alors qu'il suffirait de tenir un appartement inhabité pendant environ trois mois dans cette saison pour le délivrer complètement de celles qui peuvent s'y trouver; mais ces insectes, qui marchent très bien, peuvent aller au loin chercher leur nourriture; un instinct particulier les conduit sûrement là où elles peuvent en trouver; et, guidées par les émanations ou l'approche du corps humain, elles se dirigent vers lui en montant sur le lit ou en s'y laissant tomber du haut du plafond. Nous avons remarqué qu'elles font, dans certains cas, un petit saut qui est en hauteur plutôt qu'en largeur, et qui sert à les détacher du sol.

En général, les odeurs fortes éloignent cet insecte, telles que celles de la térébenthine, du soufre ou de l'ail; on nétoye ordinairement pour s'en délivrer les couchettes et les murailles qui en sont infectées, en les passant à la chaux ou à la peinture; on y parvient aussi en faisant brûler du soufre, par exemple, dans les lieux bien fermés pendant au moins vingt-quatre heures. Cependant les odeurs fortes, par elles-mêmes, ne le font point mourir, comme on peut en acquérir la preuve en le mettant sur une feuille de papier trempée de térébenthine ou dans un vase infecté de soufre.

Le Réduve est l'ennemi de la Punaise qu'il poursuit et tue pour en faire sa proie; il est de même de l'Araignée. Fallén dit, en parlant d'un autre insecte, le Picromère, qu'en ayant mis cinq ou six dans une chambre, et les y ayant tenus pendant quelques semaines, toutes les Punaises qui s'y trouvaient furent tuées; mais c'est peut-être qu'elles y moururent de faim.

Quelques auteurs ont prétendu que cet insecte avait été importé d'Amérique en Europe après la découverte du Nouveau-Monde; mais il paraît évidemment avoir été indiqué par Aristote (*Hist. des Anim.* liv. V. ch. XXX), dans ce passage où il est dit : « Parmi les insectes, ceux qui ne sont pas carnivores, mais qui vivent des humeurs de la chair vivante, comme les Poux, les Puces, les Punaises (*κάρεις*) etc. » Pline et Dioscoride en font aussi mention. Il paraît toutefois qu'il n'a été introduit que récemment en Angleterre, car Mouffet (*Insect. minim. théatr.* 174) dit que deux dames nobles ayant été piquées la nuit par deux de ces insectes, firent appeler leur médecin avec effroi pour savoir ce qu'étaient ces petits animaux. Fallén dit qu'ils sont encore inconnus dans certaines contrées septentrionales de l'Europe. Quelques

auteurs leur attribuent les Indes-Orientales pour patrie, prétendant qu'ils y acquièrent un développement complet du système alaire, phénomène qui se manifesterait même quelquefois, suivant eux, en Europe. On rapporte, dit Fallén, que les individus ailés volent pendant la nuit. Toutefois, nous ne voyons aucun auteur qui atteste avoir vu le fait par lui-même.

Nous terminerons, quant à nous, par une dernière observation que nous avons faite à leur sujet.

Par une nuit très chaude, ayant pris et jeté dans un vase un assez grand nombre d'individus, nous avons entendu distinctement, à quatre reprises différentes au moins, partir du milieu d'eux un bruit semblable à celui que ferait de l'air lancé par une petite fusée, et qui s'affaiblissait de plus en plus à chaque reprise. Nous n'avons pu l'expliquer autrement qu'en supposant qu'il était produit par le fluide qu'une des Punaises effrayée lançait par ses stigmates odorifiques.

TRIBU CINQUIÈME.

NUDIROSTRES. *NUDIROSTRI* (1) Am. Serv.

Cette tribu se distingue des précédentes par un bec libre, entièrement dégagé, ordinairement courbé en arc, de trois articles au plus (fig. 39 *a*). Les antennes sont généralement de quatre articles, avec de petits articles rudimentaires entre eux.

Les insectes de cette tribu se nourrissent en général de sucs animaux, en faisant la chasse à d'autres insectes. Ils sont pourvus, à cet effet, de pattes antérieures propres à saisir une proie ; les cuisses antérieures, ordinairement épaissies, présentent en dessous une rainure longitudi-

(1) *Nudus*, nud, libre, *rostrum*, bec.

nale destinée à recevoir la jambe, qui est garnie, au côté interne, de fines dents ou d'une espèce de brosse, destinées à retenir ce qu'elle presse contre la cuisse. Ces insectes se trouvent dans les bois ou dans l'intérieur des habitations, quelques uns se cachant le jour et cherchant leur nourriture pendant la nuit. Ils marchent en général lentement et difficilement.

Cette tribu se divise en Articulipennes, Tecticolles, Nudicolles, Longicoxes et Stagnigrades.

DIVISION I.

ARTICULIPENNES. *ARTICULIPENNES* (1).

Cimex Linn. — De G. — *Lygæus* Fabr. — *Salda* Fabr. — *Anthocoris* Fall. — Burm. — Am. Serv. — *Rhinarius* Hahn. — *Xylocoris* L. Duf. — Spin. — Am. Serv.

Cette division se distingue de toutes les autres par des hémélytres dont la corie offre une articulation qui forme à son extrémité une sorte d'appendice (fig. 43 *a a*), comme dans les Bicellules, mais la membrane n'ayant qu'une seule nervure longitudinale arquée, près du bord externe, et ne présentant pas la double cellule qu'on voit dans ces derniers insectes.

1. (2). Les deux derniers articles des antennes épaissis, au moins dans les mâles.

Tête petite, avec un prolongement mousse entre les antennes. — *Antennes* ayant le second article le plus long, les deux suivans d'égale longueur. — *Bec* atteignant le milieu du sternum, le pénultième article très long, le dernier de moitié plus court que lui, le premier court, confondu avec un autre article basilaire, seule-

(1) *Articulus*, article, *pennis*, aile.

ment rudimentaire et annuliforme. — *Prothorax* trapézoïdal, à angles mousses, non saillans.

Ordinairement dans les bois, sur les écorces des arbres.

ANTHOCORE (fig. 43).

312. *Anthocoris* (1). Noir-luisante, les hémélytres pâles avec une bande transverse au milieu de la corie et son extrémité, brunes. Long. 0,004.

sylvestris Linn. 731. 111 (d'après Panz). — Panz. 92. 21. — Hahn. I. 105. pl. 17. f. 56. — *nemorum* Linn. 729. 91. — Fall. 66. 1. — Burm. 288. 1. — Am. Serv. 263. — *fasciatus* Fabr. R. 240. 187.

Membrane des hémélytres blanche, avec une grande tache enfumée, en triangle irrégulier, qui en occupe toute l'extrémité; antennes pâles, le premier article, l'extrémité des second et troisième, et le dernier, noirs; pattes pâles, l'extrémité des cuisses postérieures brune. ♀.

Commune dans toute la France, notamment aux environs de Paris.

HYLOPHILE.

313. *Hylophila* (2) Très voisine de la précédente, mais les antennes plus courtes et plus épaissies, la bande transverse du milieu de la corie presque nulle, et la tache de l'extrémité plus foncée. Long. 0,004.

nemoralis Fabr. R. 116. 15. — Fall. 67. 2. — Burm. 289. 2. — *gallorum ulmi* De G. 279. 23. — *pratensis* Hahn. I. 107. pl. 17. f. 57.

Second et troisième articles des antennes, bruns, leur base seulement pâle; prothorax plus rétréci antérieu-

(1) Ἀνθος, fleur, κόρις, punaise.

(2) ὕλη, forêt, φίλος; ami.

rement que dans l'espèce précédente, et le sillon pré-dorsal transverse plus prononcé; membrane blanche, son extrémité et trois petites taches au-dessus, brunes.

Mêmes lieux que la précédente.

NICNAHIE †.

314. *Nicnahia* (1). Semblable à l'Anthocore, mais plus petite, et les angles postérieurs du prothorax d'un brun-rougeâtre. Long. 0,002.

austriaca Fabr. R. 239. 181. — Hahn. I. 108. pl. 17. f. 58.

La teinte des hémélytres rougeâtre au lieu d'être pâle comme dans l'Anthocore, et la membrane noire avec des taches blanches à la base.

Autriche, Allemagne.

EXORHINE.

315. *Exorhinus* (2). Noir, la corie des hémélytres pâle, l'extrémité de l'appendice brun; toutes les jambes pâles. Long. 0,002.

minutus Linn. 723. 61. — Hahn. I. 111. pl. 17. f. 60. — *fruticum* Fall. 68. 4. — *cursitans* Burm. 289. 3.

La membrane transparente, légèrement enfumée; toutes les cuisses renflées, noires au milieu; le premier et le dernier article des antennes, bruns, celui-ci en palette allongée, dans la femelle surtout, aussi long que le troisième; les deux intermédiaires, ou le second, du moins, pâles; le troisième un peu plus court que le second, en cylindre grêle. ♂♀.

Paris, dans les champs, avec les précédens.

(1) Hébreu, כָּנַעַן, *canah*, diminuer.

(2) Εΰξω, en avant, ῥῖν, nez

DIPYXIDE.

316. *Dipyxidium* (1). Noir-luisant, la corie des hémélytres palissante, l'appendice noir. Long. 0,0015.

exile Fall. 68. 5.

Prothorax assez rétréci antérieurement, avec un sillon prédorsal transverse très prononcé au milieu; membrane transparente, enfumée, sa base plus pâle; pattes noires, avec les genoux et les jambes antérieures seulement, pâles; antennes noires, leurs deux derniers articles notablement aplatis en palette dans le mâle, cylindriques dans la femelle. ♂♀.

Paris, dans les champs, notamment dans les têtes de chardon.

SCOTEMBRÈQUE.

317. *Scotembrechus* (2). Semblable au précédent, mais la corie des hémélytres entièrement noire.

obscurus Hahn. I. 110. pl. 17. f. 59. — Burm. 289. 4.

Prothorax et sillon prédorsal transverse comme dans le précédent; les deux derniers articles des antennes aussi comprimés en palette dans le mâle, mais en cylindre grêle dans la femelle que nous y rapportons avec dents. ♂♀?

Mêmes lieux que la précédente espèce.

2. (1). Les deux derniers articles des antennes en soie fine, velus.
3. (4). Des ocelles.

Faciès et caractères généraux du groupe précédent.

(1) Δίς, deux, πυξίον, palette.

(2) Σκότος, obscurité, ἐμβρέχω, imbiber.

HARMOCORE.

318. *Harmocoris* (1). D'un noir ferrugineux luisant, la corie des hémélytres fauve pâle, avec l'appendice noir. Long. 0,004.

parisiensis Am. Serv. 264.

Pattes et antennes d'un fauve pâle, le premier article et l'extrémité du second de ces dernières, bruns.

Paris, très commune dans les champs, sur la fin de l'été; Mont-de-Marsan (Perris). Variétés.

1° — PARISIEN. *parisiensis* Am. Serv. — Corie des hémélytres pâle, l'appendice seul noir; membrane blanche, sans tache.

Paris; Mont-de-Marsan.

2° — DE PERRIS. *Perrisi* *. — Moitié postérieure de la corie, brune comme l'appendice; une autre petite tache brune à la base, au côté interne; une grande tache brune occupant l'extrémité de la membrane.

Mont-de-Marsan.

GOZARE.

319. *Gozara* (2). D'un rougeâtre ferrugineux pâle uniforme; les antennes et les pattes pâles. Long. 0,004.

L'extrémité appendicale de la corie, d'une teinte un peu plus foncée que le reste de la corie. ♀.

Piémont (Ghiliani). Ce n'est peut-être encore qu'une variété de la précédente espèce.

LEUCARMIE.

320. *Leucarmia* (3). Noire luisante, les hémélytres, y

(1) Ἀρμός, articulation, κόρις, punaise.

(2) Hébreu, גזר, *gazar*, couper, pièce (allusion à l'appendice).

(3) Λευκός, blanc, ἄρμός, articulation.

compris l'appendice, pâles; les pattes et les antennes noires. Long. 0,0025.

dimidiata Spin.? 236.

L'appendice légèrement bordé de brun à l'extrémité; les hanches, les jambes et les tarsi d'un jaunâtre ferrugineux brun; du reste, semblable à l'Harmocore avec laquelle il est facile de la confondre et dont elle n'est peut être encore qu'une variété.

Paris, dans les champs, sur les plantes.

NICODIE.

321. *Nicodia* (1). Rougeâtre, d'un clair ferrugineux, les hémélytres, les pattes et les antennes, d'un pâle blafard. Long. 0,0015.

La partie appendiculaire brune; la membrane blanche; toutes les pattes à peu près d'égale longueur, légèrement velues; les cuisses fusiformes, les antérieures plus épaisses que les autres; les jambes un peu épaissies vers l'extrémité.

Toulon; dans le biscuit de mer (Guérin-Méneville).

La nymphe présente des moignons d'hémélytres en forme d'écailles ovalaires, pâles, transparentes, atteignant presque le tiers de la longueur de l'abdomen; les ocelles sont déjà visibles, mais peu; ils n'apparaissent pas dans la larve.

4. (3). Point d'ocelles.

XYLOCORE.

322. *Xylocoris* (2). Noire luisante, pubescente, les hémélytres rouges, sans membrane; les pattes pâles. Long. 0,002.

(1) Hébreu, נִיכֹדִי, *nicud*, pain moisi.

(2) Ξύλον, bois, κέρως, punaise.

rufipennis L. Duf. A. Sc. XXII. 425. pl. 13. f. 3.
— A. Fr. II. 106. 1.

France méridionale; sous les pins et dans les vieux bois (Muséum).

DIVISION II.

TECTICOLLES. *TECTICOLLES* (1).

Cimex Linn. — De G. — *Lygæus* Fabr. — Wolff.
— *Salda* Fabr. — Hahn. — Burm. — Blanch. — Am.
Serv. — *Acanthia* Latr. — Brull. — *Leptopus* Latr. —
L. Duf. — Burm. — Brull. — Blanch. — Am. Serv. —
Sciodopterus Am. Serv.

Cette division se distingue de la suivante par l'absence de cou rétréci derrière les yeux (2); les hémiclytres sont entièrement coriaces, ou la membrane n'y présente pas les cellules discoïdales qu'on remarque dans la division suivante.

1. (2). Yeux non pédonculés; corps globuleux (fig. 44.)

MOTHACHRE (fig. 44).

323. *Mothachrus* (1) D'un noir foncé ferrugineux luisant, l'abdomen globuliforme, fortement bombé en dessus. Long. 0,0015.

Corps couvert de petits poils raides grisâtres, assez nombreux; tête ferrugineuse assez petite, triangulaire, se prolongeant assez notablement en forme de museau au-delà des yeux, à peu près comme dans les Articulipennes; yeux gros, globuleux, saillans, noirs; ocelles non apparens; antennes pâles, du tiers de la longueur du corps à peu près, insérées en avant des yeux, à la base

(1) *Tectus*, caché, *collis*, cou.

(2) Sauf l'exception indiquée à la division suivante.

(3) Hébreu, תַּחַרָּה, *thachara*, cuirasse.

du prolongement frontal, très analogue à celle des Articulipennes, le premier article très court, le second le plus long, légèrement épaissi vers l'extrémité, les deux suivants fins, d'égale longueur entre eux, légèrement velus; le dernier très légèrement épaissi dans le milieu; bec assez court, arqué, composé de trois articles apparens, les deux premiers d'égale longueur, assez gros, cylindriques, le dernier très court, fin, avec un article annuliforme, à la base? prothorax court, en carré transversal, arrondi aux angles antérieurs; écusson très petit, triangulaire; abdomen circulaire, notablement plus large que le prothorax; hémicélytres entièrement coriaces, atteignant l'extrémité de l'abdomen et le recouvrant entièrement comme une cuirasse, séparées entre elles par une suture visible dans toute sa longueur, les petits poils raides qui le couvrent le faisant paraître velu, sous un certain point de vue; pattes courtes, un peu velues, d'un ferrugineux pâle, à peu près d'égale longueur, les antérieures un peu plus courtes que les autres; toutes les cuisses un peu épaissies; jambes antérieures munies de poils raides, un peu épaissies vers leur extrémité, mais sans fossettes spongieuses, tarses petits, très fins.

Saint-Germain-en-Laye; trouvé dans des fagots par M. Chevrolat, qui a bien voulu nous en donner deux individus.

2. (1). Yeux pédonculés, très saillants.

Tarses longs, de trois articles, le basilaire très petit.

3. (8). Bec fin, atteignant presque l'extrémité du sternum.

Corps ovalaire, épais, ramassé. — *Tête* courte, transverse. — *Yeux* gros, réniformes. — *Ocelles* gros, rapprochés, situés entre les yeux. — *Antennes* ayant le premier article très petit, épaissi; le second grêle; les deux derniers d'égale longueur entre eux, velus. — *Bec* ayant le

premier article très court, épaissi, le second six fois plus long que lui. — *Prothorax* légèrement échancré au bord postérieur, avec un sillon prédorsal transverse assez prononcé. — *Écusson* grand, en triangle presque isocèle, avec un sillon transverse au milieu. — *Hémiélytres* larges, amples, un peu plus longues que l'abdomen qu'elles recouvrent entièrement. — *Pattes* assez courtes.

Insectes sauteurs, vivant au bord des eaux et carnassiers.

4. (5). Des hémiélytres entièrement coriaces, les ailes inférieures nulles ou très courtes.

Les autres caractères sont ceux du groupe suivant.

SCIDOPTÈRE.

324. *Sciodopterus* (1). Noir luisant, sans tache. Long. 0,005.

littoralis Linn. 717. 14. — De G. 277. pl. 14. f. 17 — 21. — Fall. 71. 1. — Herr. Sch. VI. 41. pl. 194. f. 599. — *flavipes* Fabr. R. 114. 3. — Am. Serv. 404.

Quelquefois la base du bec, en dessus, et les pattes, pâles. ♂.

Dans toute l'Europe.

De Geer, qui donne (fig. 20) la figure grossie d'une hémiélytre, considère comme étant la membrane (qu'il dit très courte dans la description et dont il admet par conséquent l'existence), ce qui évidemment ne l'est pas ou du moins n'en est qu'un vestige anormal ; il dit que cette hémiélytre offre des taches allongées, transparentes, d'un brun clair et jaunâtre, qu'il représente, dans sa figure, vers l'extrémité. Il donne aussi (fig. 21 *bb*) la figure des ailes

(1) Σκιδώδης, opaque, πτερὸν, aile.

inférieures, qu'il représente atteignant les trois quarts de la longueur de l'abdomen.

5. (4). Hémiélytres ayant une membrane; des ailes inférieures.
6. (7). Les deux derniers articles des antennes, à peine épaissis.

Antennes à peine d'un tiers de la longueur du corps, leur second article le plus long. — *Prothorax* transversal, ses bords latéraux arqués. — *Membrane* des hémiélytres offrant quatre cellules allongées, parallèles, l'externe plus petite, et formées par des nervures longitudinales droites et régulières, avec un large bord à l'entour, sans nervures; ailes inférieures presque aussi longues que les hémiélytres. — *Jambes* postérieures garnies de cils raides assez longs, en forme d'épines.

OCHTHOPHILE.

325. *Ochthophila* (1). Noire, avec deux taches pâles ordinairement au bord externe de la corie, l'une vers la base et l'autre à l'extrémité. Long. 0,005.

riparia Fall. 72. 2. — Hahn. II. 82. pl. 55. f. 166.

Prothorax plus rétréci en avant que dans la *Salda*, le second article des antennes proportionnellement plus long; quelques points pâles répandus sur la corie des hémiélytres, entre les taches principales; membrane d'un brunâtre uniforme; antennes noires; pattes brunes, l'extrémité des jambes annelée de pâle, le premier article des tarsi pâle.

Midi de la France (Perris); Suède; Allemagne.

(1) Ὀχθη, rivage, φίλος, ami,

MÉTOCHRIE.

526. *Metochria* (1). Noire ; les deux tiers postérieurs des hémélytres pâles. Long. 0,004-5.

pallipes Fabr. R. 115. 12. — Fall. 73. 4. — Herr. Sch. VI. 43. pl. 194. f. 600.

Peut être simple variété de la suivante , et du reste semblable à elle. ♂♀.

Tréport (Guérin-Méneville) ; Bohême , Saxe.

SALDE.

327. *Salda*. Noire, les hémélytres plus ou moins tachées de blanchâtre. Long. 0,004.

saltatoria Linn. 729. 93. — Fabr. R. 239. 184. — Wolff. 77. pl. 8. f. 74. — Panz. 92. 13. — Latr. N. D. I. 73. — Hahn. II. 83. pl. 55. f. 167. — Brull. IX. 281. — Blanch. 94. 3. — Enc. pl. 374. f. 8. — *maculata* Latr. G. III. 142. — *littoralis* Burm. 216. 3. — Am. Serv. 405. 1. — *cincta* Herr. Sch. VI. 40. pl. 194. f. 598. — *zosteræ* Blanch. 941. — Am. Serv. 405. 2.

Quelques petites taches jaunes sur la corie des hémélytres, la membrane blanche à nervures brunes, avec une tache brune oblongue dans chaque cellule, vers l'extrémité, et une autre à la base ; le bord sans nervure à l'entour, généralement nuancé de brun (2) ; pattes pâles, plus ou moins tachées de brun ; antennes noires, l'extrémité des premier et second articles plus ou moins pâle.

♂♀.

Dans toute l'Europe, sur les rivages et dans les prés humides.

(1) Μετὰ, extrême, ὠχρῶς, pâle.

(2) La membrane est d'un brun uniforme dans la figure de Hahn.

Cette espèce varie beaucoup pour la coloration. On peut distinguer notamment les deux variétés suivantes.

1° — TACHÉE. *maculata* Latr. — *littoralis* Burm. Une grande tache blanche à la base des hémélytres.

2° — SAUTEUSE. *saltatoria* Linn. — *cincta* Herr. Sch. — *zosteræ* Blanch. Semblable à la précédente, moins la grande tache blanche de la base des hémélytres.

7. (6). Les deux derniers articles des antennes renflés, fusiformes ; le prothorax rétréci en avant, presque noduleux.

Antennes longues de plus de la moitié du corps, le second article pas plus long que le troisième. — *Jambes* postérieures mutiques. Les autres caractères sont ceux du groupe précédent.

OCHTHÈTHE.

328. *Ochthetha* (1). Noir ; le bord externe des hémélytres et la membrane pâles, celle-ci tachetée de brun. Long. 0,003.

elegantula Fall. 75. 7. — Hahn. II. 84. pl. 55. fig. 168. — *clavicornis* L. Duf. *in litteris*.

Très ressemblante aux deux espèces précédentes, au premier aspect, la membrane des hémélytres ayant le même mode d'innervation, avec les nervures brunes, mais sans les taches brunes de l'intérieur des cellules ; les premier et second articles des antennes, pâles, leur base brune, le troisième et le dernier, noirs, la base de celui-ci et les pattes pâles.

Midi de la France ; Allemagne ; Suède.

8. (1). Bec court, gros, ne dépassant pas l'insertion des pattes antérieures.

(1) Οχθη, rivage, ἕτος, habitude.

Tête courte et large, en triangle obtus. — *Yeux* très gros, réniformes. — *Occlles* petits, adossés l'un à l'autre sur un tubercule. — *Antennes* assez longues, très grêles, sétiformes; le premier article court, un peu épaissi. — *Bec* ayant les deux premiers articles ou du moins le second, munis d'épines. — *Prothorax* trapézoïdal, sillonné transversalement près du bord antérieur, les angles postérieurs mousses, non saillans. — *Écusson* court, triangulaire. — *Hémiélytres* ayant la corie plus longue que la membrane et formée d'un tissu en réseau à mailles fines, la membrane transparente; les ailes inférieures amples, aussi longues que les hémiélytres. — *Abdomen* ovalaire, ne dépassant pas les hémiélytres de chaque côté. — *Pattes* fines, assez longues; les cuisses antérieures un peu renflées, armées ainsi que les jambes antérieures d'épines assez longues.

Les insectes de ce groupe sont très agiles; ils ne sautent point, mais s'envolent rapidement dès qu'on s'en approche; ils sont carnassiers, se nourrissant d'autres insectes, et ne paraissent que dans les jours les plus chauds de l'année, sur le bord des rivières, mais dans des lieux secs.

9. (10). Second article des antennes aussi long que le troisième.

LEPTÈRE.

329. *Lepterus* (1). Noir mat tacheté de jaune. Long. 0,004.

lanosus L. Duf. A. Fr. III. 354. pl. 5 A. f. 14. — Brull. 284. — Blanch. 95. 1. — Am. Serv. 403. 2.

Bord postérieur du prédorsum liséré, et la corie des hémiélytres extérieurement bordée de blanchâtre, avec

(1) Λεπτός, léger, ἔρπον, laine,

quelques taches de cette couleur à la surface de cette dernière; la membrane blanche, les cinq nervures, régulièrement longitudinales, noires; pattes pâles; antennes brunes; le second article du bec brun, mutique. ♂♀.

France méridionale.

10. (9). Second article des antennes plus court que le troisième.

LEPTOPE.

330. *Leptopus* (1). Noir, les hémélytres jaunâtres, tachetées de brun; les yeux non hérissés d'épines. Long. 0,003 — 4.

littoralis Latr. G. IV. 383. — L. Duf. A. Fr. II. 109. pl. 6 B. f. 2; *id.* III. 354. — Burm. 217. 1. — Blanch. 95. 3. — Am. Serv. 402. 1. — La Punaise marbrée aux gros yeux. Geoffr. 488. 8.

Quelques taches jaunâtres sur le prédorsum, avec des poils raides et grisâtres; le bord externe des hémélytres garni de cils épineux, la membrane à cinq nervures longitudinales dont les deux internes confluentes et formant une longue cellule, tachées de noir; pattes pâles, les cuisses annelées de brun à leur extrémité; antennes brunâtres, leur second article à peu près de la longueur de la moitié du troisième; le quatrième de la longueur du second, un peu épaissi; le premier article du bec le plus long, avec deux épines longues et droites garnissant chacun de ses côtés, le second article un peu renflé et armé de deux épines en-dessus. ♂.

Dans toute la France; rare et difficile à saisir. Il n'habite que les rives caillouteuses et sèches des fleuves; il s'envole à la moindre approche ou se précipite entre les

(1) Λεπτοπέ, grêle, ποῦτε, pied.

cailloux. On lui fait une chasse plus facile dans les temps couverts, et on peut le saisir en appliquant sur lui le doigt mouillé (L. Duf.).

ÉCHINOPS.

231. *Echinops* (1). Assez semblable au précédent, mais les yeux hérissés d'épines. Long. 0,003.

L. Duf. A. Fr. II. 113. — Burm. 217. 2.

Second article des antennes très court, noduliforme; premier article du bec mutique, le second armé d'une épine de chaque côté.

Alger; Constantine, sous les pierres (Lucas); Espagne (L. Dufour).

DIVISION III.

NUDICOLLES. NUDICOLLES (2). Latr. (3).

Cette division se distingue de la précédente par un cou rétréci derrière les yeux (2), et par une membrane des hémélytres qui présente, quand elle existe, deux grandes cellules discoïdales (fig. 40 *a b*), sauf toutefois les espèces comprises dans le groupe 5 (Hypaptère, Nabis, etc.) de la subdivision des Spongipèdes, qui font exception à cet égard et n'ont pas même non plus de cou rétréci derrière les yeux, mais que le caractère tiré de la fossette spongieuse qui existe aux jambes antérieures, nous détermine à placer ici exceptionnellement.

Les Nudicolles se subdivisent en Ramicornes, Spongipèdes et Siccipèdes.

(1) Εχίνος, hérissé, ὤψ, œil.

(2) *Nudus*, nud, *collis*, cou.

(3) Fam. nat. 425.

SUBDIVISION I.

RAMICORNES. RAMICORNES (1) Am. Serv.

Holoptilus Le P. Serv. — Am. Serv.

Cette subdivision, qui ne contient que des insectes exotiques, se distingue de toutes les autres par des antennes dont les articles sont insérés avant l'extrémité l'un de l'autre, le dernier article épaissi; le corps velu à poils raides. Son type principal est l'Holoptile (*ursus* Le P. Serv. — Am. Serv. 321).

SUBDIVISION II.

SPONGIPÈDES. SPONGIPEDES (2) Am. Serv.

Cimex Linn. — Geoffr. — De G. — *Reduvius* Fabr. — Panz. — Schell. — Wolff. — Coqb. — Tign. — L. Duf. — Burm. — Brull. — Ramb. — Blanch. — Am. Serv. — *Nabis* Latr. — Ol. — L. Duf. — Hahn. — Burm. — Ramb. — Blanch. — Am. Serv. — *Miris* Fabr. — Schell. — Wolff. — *Peirates* Serv. — Ramb. — A. Cost. — *Pirates* Burm. — Herr. Sch. — Blanch. — Am. Serv. — *Prostemma* Lap. — Burm. — Curt. — Blanch. — *Aptus* Hahn. — *Postemma* L. Duf. — *Metastemma* Am. Serv.

Cette subdivision se distingue de toutes les autres par l'existence d'une fossette spongieuse (fig. 41 *a*) placée à l'extrémité des jambes antérieures et ordinairement des intermédiaires, en-dessous.

M. L. Dufour (A. Fr. III. 350) dit ce qui suit au sujet de cette fossette en parlant du *Prostemma*. « Ce corps placé au-dessus du tarse et d'une forme ovale, est

(1) *Ramus*, rameau, *cornu*, antenne.

(2) *Spongia*, éponge, *pes*, pied.

charnu, pulpeux et sa surface inférieure paraît, au microscope, couverte d'un duvet serré, excessivement court, semblable à celui du velours : c'est une véritable pelotte spongieuse, un organe éminemment fonctionnel, destiné à exercer l'acte du toucher et de la préhension et adapté aux habitudes d'un insecte essentiellement chasseur. »

Nous ajouterons que la membrane veloutée qui tapisse la fossette paraît n'y être point adhérente, mais avoir, au contraire, la faculté de se soulever, et de se gonfler au gré de l'insecte ; c'est ce que nous croyons avoir observé, notamment dans un Piratès.

1. (8). Sillon transverse du prédorsum rapproché du bord postérieur.
2. (5). Bec court, ne dépassant pas l'insertion des pattes antérieures ; le premier article des antennes très court.
3. (4). Un sillon longitudinal médian sur le lobe prédorsal antérieur.

PIRATÈS.

332. *Pirates* (1). Noir luisant, les hémélytres rouges, avec des taches rondes d'un noir velouté. Long. 0,012-13.

stridulus Fabr. R. 268. 10. — Schell. pl. 7. f. 2. — Wolff. 125. pl. 12. f. 119. — Ross. 1363. — Enc. pl. 373. f. 37—40. — Serv. A. Sc. 1831. 9. — L. Duf. R. 59. — Burm. 240. 3. — Herr. Sch. III. 89. pl. 102. f. 313. — Brull. 321. — Ramb. 173. 1. — Blanch. 106. 1. pl. 2. f. 6. — Am. Serv. 325.

Tête arrondie ; ocelles très gros, placés en arrière des yeux sur un tubercule ; antennes légèrement velues, à poils raides plus ou moins grands, leurs second et troisième articles d'égale longueur entre eux, le quatrième

(1) Πειρατής, pirate.

très court ; bec courbé, son second article le plus long ; lobe antérieur du prédorsum bombé, ses angles postérieurs arrondis ; prosternum offrant une notable rainure longitudinale au milieu ; les taches noires des hémélytres au nombre de trois, disposées longitudinalement, près du bord interne, l'intervalle entre ces taches d'un jaunâtre pâle ; la membrane d'un brun noirâtre, avec une grande tache ovale d'un noir velouté, au milieu ; abdomen bordé de rouge latéralement, avec une tache rouge à la base du ventre ; pattes fortes, les cuisses antérieures surtout et les intermédiaires renflées ; tarses de trois articles, le troisième le plus long, avec de forts crochets. ♂♀.

Commun dans toute la France, au commencement du printemps, ordinairement à terre ou sous les pierres.

4 (3). Point de sillon longitudinal sur le prédorsum.

Corps en ovale allongé, à villosité légère et rare, d'un noir luisant un peu bleuâtre. — *Yeux* légèrement ovalaires, peu saillants. — *Ocelles* petits, mais très apparents, placés derrière les yeux. — *Antennes* à premier article deux fois moins long que la tête, un peu renflé au bout, les trois suivants à peu près d'égale longueur entre eux. — *Bec* grêle, presque droit, les deux premiers articles à peu près d'égale longueur. — *Prothorax* allongé, un peu rétréci en avant, le sillon transverse peu prononcé, un peu arqué, les angles postérieurs mousses. — *Écusson* petit. — *Hémélytres* quelquefois sans membrane. — *Pattes* assez courtes, hérissées de poils ; cuisses antérieures renflées en massue, avec une double rangée de dents en dessous, les intermédiaires un peu moins renflées, les postérieures un peu plus longues, presque cylindriques ; jambes antérieures fortement élargies à leur extrémité ; la fossette spongieuse, allongée, existant aux quatre jambes antérieures.

PROSTEMME.

333. *Prostemma* (1). Noir; la corie des hémélytres et les pattes rouges; la membrane brune, aussi longue que l'abdomen. Long. 0,011.

guttula Fabr. R. 281. 70 — Panz. 101. 21. — Ol. VIII. 140. 3. — Hahn. II. 28. pl. 41. fig. 130. — Burm. 241. 1. — Curt. pl. 684. — Brull. 322. — Blanch. 106. 2. — Am. Serv. 329. 1. — *staphylinus* Tign. 309.

Un point blanc sur la membrane, touchant le bord externe, à l'extrémité de la corie, cette membrane offrant trois cellules longitudinales parallèles, avec des nervures droites rayonnant dans la bordure qui les entoure; antennes brunes. ♀.

Midi de l'Europe; rare aux environs de Paris.

M. L. Dufour dit, au sujet des dents que présentent les cuisses antérieures de cet insecte, qu'elles forment une double rangée de très petits piquants noirs, un peu crochus, dirigés en arrière dans la rangée antérieure, droits et cylindriques dans la rangée postérieure; la rainure, ajoute-t-il, formée par les deux séries de piquants, reçoit dans la flexion du tibia sur la cuisse, les poils raides qui garnissent le bord inférieur de celui-ci; il en résulte une sorte de tenaille qui retient la proie vivante qu'il a saisie.

BRACHYÉLYTROPS.

334. *Brachyelytrops* (2). Semblable au précédent, mais la membrane non développée, seulement rudimentaire. Long. 0,011.

(1) Πρὸ, en avant, στέμμα, ocelle. Le mot grec πρὸ peut être aussi employé en composition pour signifier qu'une chose est en évidence; dans ce sens, le nom ne serait pas absolument mal appliqué, quoique M. Lap. de Castelnau ne l'ait donné, dans l'origine, à cette espèce que parce qu'il croyait avoir vu les ocelles en avant des yeux.

(2) Βραχὺς, court, ἑλυτρον, élytre, ὠψ, figure.

brachelytrum L. Duf. A. Fr. III. 350. pl. 5. f. 8. —
Am. Serv. 329.

La membrane consistant seulement en un bord léger brun, tacheté de blanchâtre à l'extrémité de la corie, celle-ci ne dépassant pas le premier segment abdominal; point d'ailes inférieures. ♂♀.

Midi de la France; assez commun.

« Je l'ai longtemps pris pour un insecte qui n'avait pas encore subi sa dernière métamorphose, dit M. L. Dufour (*loc. cit.* 352), mais le scalpel a levé tous mes doutes. » Il ajoute qu'il se tient habituellement sous les pierres et les tas de plantes sèches, et que sa piqûre est des plus douloureuses.

MÉTASTEMME.

335. *Metastemma* (1). Noir, le lobe prédorsal postérieur et les hémélytres rouges, celles-ci plus courtes que l'abdomen. Long. 0,006.

lucidulum Spin. 96. 2. — A. Cost. C. N. 18. —
staphylinus Am. Serv. 330. 2.

Membrane aussi longue que la corie, atteignant à peine le milieu de l'abdomen, noire, avec une tache blanche à la base et une autre à l'extrémité; sternum, pattes antérieures et moitié basilaire des quatre cuisses postérieures, ainsi que l'extrémité du dernier article du bec, d'un brun rougeâtre. ♀.

Midi de la France; rare aux environs de Paris.

5. (2). Bec long, dépassant l'insertion des pattes antérieures, le premier article des antennes allongé.

Tête n'offrant pas de cou rétréci derrière les yeux. — *Prothorax* conique, rétréci en avant, convexe en dessus et arrondi latéralement. — *Hémélytres* (membrane des) à

(1) Μετά, en arrière, στίμμα, ocelle.

nervures longitudinales irrégulières. — *Pattes* assez longues, les cuisses fusiformes, les jambes grêles, les postérieures plus longues que les autres.

6. (7). Hémiélytres plus courtes ou pas plus longues que l'abdomen.

HYPAPTÈRE.

336. *Hypapterus* (1). Brun verdâtre ou ferrugineux, l'abdomen notablement élargi et dilaté de chaque côté, les hémiélytres ordinairement beaucoup plus courtes que lui. Long. 0,008-10.

subapterus De G. 287. 27. pl. 15. — Fall. 157. 3. — Hahn. I. 35. pl. 6. f. 24. — Curt. pl. 453. — Burin. 242. 2. — Ramb. 170. 2. — Blanch. 107. 1. — A. Cost. C. N. 18. — Herr. Sch. VI. 108. pl. 215. f. 679. — Am. Serv. 331. 2. — *apterus* Fabr. R. 281. 72. — Coqb. 94. pl. 21. f. 8. — Wolff. 207. pl. 20. f. 200. — Ol. VIII. 140. — Am. Serv. 331. 1. — *brevipennis* Hahn. III. 32. pl. 83. f. 252.

Des ailes inférieures plus courtes encore que les hémiélytres. Dans toute l'Europe. Variétés.

1° — BREVIPENNE. *brevipennis* Hahn. — *subapterus* De G. — *apterus* Fabr. Hémiélytres n'atteignant pas la moitié de la longueur de l'abdomen, la taille plus grande et le premier article des antennes proportionnellement plus long que dans la suivante.

Nous croyons cette variété plus propre aux contrées septentrionales de l'Europe. De Geer dit que, lorsqu'on tient cet insecte entre les doigts, il fait un petit bruit aigu par le frottement de sa tête avec le prothorax. Il ajoute que ses œufs sont noirs, luisans, la coque chagrinée extérieurement, de forme allongée, cylindrique, arrondie à

(1) Ὑπὸ, sous, ἄπτερος, aptère.

l'un des bouts et un peu courbée à l'autre, cette dernière extrémité coupée transversalement, présentant un enfoncement profond, entouré par un cercle en forme de bourrelet blanc, avec un petit mamelon blanchâtre qui s'élève dans cette cavité et qui présente aussi dans son milieu un petit enfoncement. C'est, du reste, la forme commune à tous les œufs des hémiptères.

2°.—SUBBRÉVIPENNE. *subbrevipennis**.—*subapterus* Hahn. etc. D'une taille plus petite, les hémélytres atteignant au moins les trois quarts de l'abdomen. Il y en a, au Museum, un individu des environs de Paris, où les hémélytres atteignent l'extrémité de l'abdomen. C'en est un dans cet état que présente la figure d'Herr. Sch. pl. 215.

BIZUS.

337. *Bizus* (1). Gris cendré uniforme, l'abdomen peu élargi, le corps élancé comme dans les espèces suivantes. Long. 0,007-8.

dorsalis L. Duf. R. 62. pl. 5. f. 55.

Ailes inférieures nulles ou seulement rudimentaires. ♀.

Dans toute la France; assez commun en août dans le bois de Vincennes, sur des graminées; Milan (Villa).

7. (6). Hémélytres dépassant l'extrémité de l'abdomen.

Corps élancé.—*Hémélytres* allongées, la membrane offrant une certaine quantité de petites cellules discoïdales allongées, avec des nervures droites qui rayonnent à l'entour, ce mode d'innervation différant entièrement du type de cette division; les ailes inférieures aussi longues que les hémélytres.—*Abdomen* allongé, presque linéaire.—*Pattes* grêles, les cuisses antérieures allongées,

(1) Hébreu, בָּז, *báz*, proie.

la fossette spongieuse longue mais peu apparente, étroite, et paraissant ne pas exister aux jambes intermédiaires.

NABIS.

338. *Nabis* (1). Gris cendré; une ligne noire qui se prolonge sur le vertex et le prédorsum. Long. 0,006-8.

fera Linn. 731. 108. — Fabr. R. 255. 11. — Fall. 133. 9. — Hahn. III. 31. pl. 83. f. 252. — Am. Serv. 332. 3. — *vagans* Fabr. R. 255. 12. — Schell. pl. 3. f. 1. — Wolff. 159. pl. 16. f. 153. — Burm. 242. 1. — Blanch. 107. 2. — *cinerea* Ol. VIII. 140. 2. — Latr. G. III. 127.

Quelques linéoles brunes peu distinctes sur le prédorsum, parallèles à la ligne médiane principale : écusson brun, taché de jaune latéralement; membrane des hémélytres blanche, avec les nervures brunes; pattes pâles, les cuisses pointillées de brun. ♂. ♀.

Commune aux environs de Paris et dans toute la France, sur la fin de l'été, dans l'herbe.

NÉBIZE.

339. *Nebiza* (2). Semblable à la précédente, mais verte, sans ligne noire sur le vertex ni sur le prédorsum.

viridula Gen. in litteris.

La corie des hémélytres tachée de rougeâtre, les nervures de la membrane blanches comme le fond. ♂.

Marseille; Sardaigne; Sicile. Sur le tamaris, au printemps.

8. (1). Sillon transverse du prédorsum rapproché du bord antérieur.

(1) Brebis sauvage.

(2) Hébreu, נִבִּזָּה, *biza*, butin, proie.

RÉDUVE.

240. *Reduvius* (1). Brun ou noir uniforme. luisant, velu. Long. 0,016-17.

personatus Linn. 724. 64. — De G. 281. 25. pl. 15. f. 7. — Ross. 1357. — Fabr. R. 267. 7. — Panz. 28. 22. — Schell. pl. 7. f. 1. — Wolff. 79. pl. 8. f. 76. — Enc. pl. 124. f. 29. — Tign. 306. pl. 7. f. 3. — Fall. 156. 1. — L. Duf. R. 61. 2. — Hahn. II. 17. pl. 39. f. 125. — Burm. 235. 1. — Brull. 319. — Ramb. 176. — Blanch. 104. 5. — A Cost. C. N. 17. — Am. Serv. 337. — La Punaise mouche. Geoffr. 436. 4. pl. 9 f. 3. — La Punaise mouche noire. Stoll. 27. pl. 5. f. 38.

Tête arrondie; ocelles très gros; antennes fines, velues, leur premier article presque aussi long que la tête, les second et troisième à peu près d'égale longueur, le quatrième court; bec très aigu, son second article le plus long, le troisième très court; prothorax trapezoïdal, à angles postérieurs arrondis, le bourrelet antérieur formé par le sillon transverse offrant un sillon longitudinal qui se prolonge sur le disque postérieur; écusson très court, finissant en épine aiguë; hémélytres entièrement membraneuses, sans un bord externe assez large, à la base, légèrement coriace; abdomen en ovale allongé, un peu étranglé à sa base; pattes velues, assez longues, les postérieures plus que les autres, les cuisses antérieures renflées, fusiformes, la fossette spongieuse très prononcée aux quatre jambes postérieures. ♂♀.

Assez commun dans l'intérieur des maisons. En état de larve, il est tout velu, d'une figure difforme; il se tient dans les coins remplis de poussière, se couvrant de débris et d'ordures pour rester inaperçu et poursuivre plus

(1) *Reduvia*, débris, dépouilles.

sûrement les autres insectes dont il fait sa proie, et qui sont quelquefois aussi gros que lui. Il s'en approche doucement par saccades, puis s'élançe sur eux et les saisit avec l'une de ses pattes antérieures. Il fait notamment la chasse aux Punaises, ainsi qu'aux mouches et aux éphémères. Sa piqûre paraît être très venimeuse pour les insectes qu'elle atteint : ils meurent presque aussitôt après l'avoir éprouvée ; les araignées n'osent s'approcher de lui quand il s'est engagé dans leurs toiles ; elles l'y laissent mourir de faim avant de venir le dévorer. Cette piqûre est même très douloureuse pour les hommes ; elle fait assez fortement enfler la plaie qu'elle a occasionnée.

L'insecte parfait vient souvent, pendant les nuits chaudes de l'été, voler dans les habitations, autour des lumières.

Rossi dit que, lorsqu'on le tient dans la main, il fait un bruit semblable à celui du *Cerambyx*, en frottant le bec contre la poitrine, et que ce bruit cesse quand le bec est coupé. Il ajoute qu'il l'a pris sous l'écorce des arbres, et que la larve se trouve souvent dans les troncs pourris, cachée par des débris.

De Geer en a gardé une nymphe dans un poudrier où elle a passé tout l'hiver immobile, sans manger, maigre et le ventre aplati ; elle s'est ranimée au retour de la belle saison ; il lui a donné alors des mouches qu'elle a sucées avec avidité ; bientôt son ventre est redevenu gros et rempli, puis elle a passé à l'état parfait.

Il dit que le Réduve se trouve aussi dans l'Amérique Septentrionale, notamment dans la Pensylvanie, où peut-être il aura été transporté d'Europe.

SUBDIVISION III.

SICCIPEDES. *SICCIPEDES* (1). Am. Serv.

Cette division se distingue de la précédente par l'absence de la fossette spongieuse aux jambes antérieures et intermédiaires. Elle se subdivise en Trigonichefs, Brévichiefs et Cylindrichiefs.

TRIDIVISION I.

TRIGONICHEFS. *TRIGONICIPITES* (2).

Cimex Linn. — *Reduvius* Fabr. — Wolff. — Coqb. — P. Beauv. — Le P. Serv. — Herr. Sch. — *Zelus* Blanch. — *Harpactor* Lap. — Burm. — Ramb. — A. Cost. — Am. Serv. — *Rhinocoris*, *Colliocoris* Hahn. — *Holotrichius* Burm. — A. Cost. — Am. Serv.

Cette tridivision se distingue des deux suivantes par une tête prolongée triangulairement au-delà des yeux.

1. (4). Crochets des tarsi comprimés, avec une dent à leur base.

Corps large, assez ramassé. — *Tête* triangulaire, avec un prolongement en cône mousse au-delà des yeux et un cou court en arrière. — *Yeux* assez petits et saillants, avec un sillon transverse sur le vertex derrière eux. — *Ocelles* gros, placés sur une éminence gibbeuse, derrière le sillon transverse. — *Antennes* assez longues, le premier article le plus long, le second le plus court. — *Bec* grêle, arqué, cylindrique, atteignant le milieu du prosternum, son second article plus long que le premier, le troi-

(1) *Siccus*, sec (non spongieux), *pes*, pied.

(2) Le nom de Conichefs précédemment donné par nous (Am. Serv. 350) à cette subdivision n'étant pas régulièrement opposé à Cylindrichiefs, puisqu'un cylindre peut être conique, nous croyons devoir lui substituer celui de Trigonichefs, *trigonus*, triangle, *caput*, tête.

sième court.—*Prothorax* trapézoïdal, avec un sillon transverse plus rapproché du bord antérieur et un sillon longitudinal sur le bourrelet antérieur; les angles postérieurs mousses, le bord postérieur échancré, avec une espèce de denticulation de chaque côté. — *Hémiélytres* aussi longues que l'abdomen, avec une espèce de guillochage et un reflet presque métallique dans le tissu des cellules. — *Abdomen* ovalaire, à bords aplatis, légèrement dilatés, et dépassant les hémiélytres de chaque côté. — *Pattes* assez fortes, les cuisses antérieures un peu renflées.

2. (3). Pattes rouges plus ou moins tachées ou annelées de noir.

RHINOCORE.

241. *Rhinocoris* (1). Rouge, diversement variée de noir. Long. 0,013-20

annulatus Linn. 725. 71. — De G. 286. 26. — Fabr. R. 271. 24. — Ross. 1358. — Wolff. 81. pl. 8. f. 78. — Fall. 157. 2. — Hahn. II. 22. pl. 40. f. 128. — Burm. 230. 2. — A. Cost. C. N. 13. — *cruentus* Fabr. R. 272. 28. — Wolff. 38. pl. 4. f. 38. — Hahn. II. 21. pl. 40. f. 127. — Burm. 230. 1. — Blanch. 102. 10. pl. 2. f. 4. — A. Cost. C. N. 14. 1. — *iracundus* Scop. E. C. 378. — Ross. 1359. — Fabr. R. 278. 59. — Ramb. 178. — Am. Serv. 365. 1. — La Punaise noire à pattes rouges. Geoffr. 437. 5.

Côtés de l'abdomen tachés de noir et de rouge; membrane brune.

Midi de la France et de l'Europe.

Nous rapportons à la même espèce, comme simples variétés, les suivantes :

(1) *P'iv*, nez, κόρις, punaise.

1°—CRUENTE. *cruentus* Fabr. — *iracundus* Fabr. Corie des hémélytres rouges.

Quelquefois les pattes entièrement rouges, sauf les genoux noirs, le lobe prédorsal postérieur rouge, l'antérieur plus ou moins noir. ♂♀.

Quelquefois les cuisses noires, seulement annelées de rouge, avec le prédorsum noir et deux taches rouges sur son disque. C'est ce qui nous paraît être le R. *iracundus* Fabr.

Quelquefois le prédorsum noir, seulement bordé de rougeâtre postérieurement.

2°—ANNELÉE. *annulatus* Linn.—*cruentus* Ramb.—Am. Serv. Corie des hémélytres, ainsi que la tête et le prédorsum, noirs; cuisses antérieures et postérieures noires, deux fois annelées de rouge; cuisses intermédiaires entièrement noires. ♂♀.

Commune dans le midi de l'Europe; rare aux environs de Paris; dans les lieux arides et élevés.

Suivant M. Rambur, la femelle dépose ses œufs sur les petites branches des végétaux, au nombre de trente à quarante, collés les uns aux autres en forme de petit paquet; ils sont cylindriques et légèrement courbés; la petite capsule qui les ferme par un bout, ressemble, dit-il, à celle qui recouvre le fruit des mousses.

3. (2). Pattes brunes ou d'un ferrugineux rougeâtre, plus ou moins tachetées de jaunâtre.

HARPACTOR.

342. *Harpactor* (1). Brun ferrugineux rougeâtre uniforme. Long 0,012-15.

hæmorrhoidalis Fabr. R. 275.41. — A. Cost. C. N.

(1) Ἀρπακτῆρ, ravisseur.

15. 2.—Herr. Sch. VII. 13. pl. 221. f. 690, 691. — Am. Serv. 366.2.

Le léger bord postérieur relevé du prédorsum, une petite ligne longitudinale sur l'écusson et une tache latérale sur chaque segment de l'abdomen, d'un jaune blanchâtre. ♂ ♀.

Environs de Paris; commun dans le midi de l'Europe.

L'*Harpactor capensis* Am. Serv. (366) n'en est probablement qu'une variété.

CHATHAPHÉ.

343. *Chathaphus* (1). Assez semblable au précédent, mais les pattes finement tachetées de jaunâtre. Long. 0,008-9.

griseus Ross. 1362. — Hahn. II. 25. pl. 41. f. 129. — Herr. Sch. VI. 106. pl. 215. f. 677. — *ægyptius* Fabr. R. 279. 62. — Wolff. 83. pl. 8. f. 80. — Coqb. 93. pl. 21. f. 7. — Blanch. 102.12. pl. 2. f. 5. — Am. Serv. 366.3.—*murinus* Ramb.? 177.1.

D'un ferrugineux sale, obscur, couvert d'une villosité grisâtre; l'abdomen rouge en dessus, sous les hémélytres, ses côtés tachetés de jaunâtre; le disque ventral jaunâtre, ses côtés tachetés de cette couleur; une pointe prononcée sur l'écusson. ♂ ♀.

Midi de l'Europe; environs de Paris.

SCOTARPAX.

344. *Scotarpax* (2). D'un noir intense luisant uniforme, avec l'extrémité de l'écusson, les bords de l'abdomen

(1) Hébreu, צַדִּיק, *chathaph*, pillar.

(2) Σκότος, ténébre, ἄρπαξ, ravisseur

tachés et tout le disque ventral d'un gris sale pâle. Long. 0 008.

niger Herr. Sch. VII. 14. pl. 221. f. 693.

Espagne (Ghiliani) ♂ ?

L'individu de Hongrie figuré par Herr. Sch. a de plus les hémélytres grises.

4. (1). Crochets des tarses longs, grêles, sans dent à leur base.

HOLOTHRIQUE.

345. *Holothrichius* (1). Brun uniforme, les côtés de l'abdomen tachetés de noir et de jaune. Long. 0,018.

maurus Fabr. R. 280.68. — Herr. Sch. VII. 14. pl. 221. f. 693. — *tenebrosus* Burm. 248.1. — *Cyrilli* A. Cost. A. Fr. X. 283. pl. 6. f. 2. — Am. Serv. 377.

Facies du Réduve; tête assez petite et arrondie; yeux très saillants; ocelles gros, rapprochés, placés sur une éminence; antennes assez longues, leur premier article plus long que la tête, très peu épaissi, le deuxième encore plus long, cylindrique, le troisième court; bec court, arqué, son second article plus long que le premier; prothorax très rétréci en avant, le bourrelet antérieur court, inégal, divisé en deux lobes par un sillon longitudinal, avec une épine sur chacun d'eux; les angles postérieurs finissant en pointe mousse, le bord postérieur légèrement arqué; hémélytres aussi longues et aussi larges que l'abdomen à peu près, la membrane très grande, avec les deux cellules discoïdales ordinaires très régulières; pattes finement velues, longues, grêles, les postérieures surtout; tarses grands.

(1) Οἶλος, tout, θρίξ, poil.

Midi de l'Europe; Corfou (Burmeister); Naples (A. Cost. a).

TRIDIVISION II.

BREVICHEFS. BREVICIPITES (1) Am. Serv.

Reduvius Le P. Serv. — ~~S~~PHÆRIDOPS Am. Serv.

Cette tridivision se distingue des deux autres par une tête courte, coupée droit et non prolongée au delà des yeux, ceux-ci très gros, hémisphériques et se rejoignant presque en dessous. Elle ne contient qu'une seule espèce connue, qui est exotique, le Sphæridops (*amenus* Le P. Serv. — Am. Serv. 382).

TRIDIVISION III.

CYLINDRICHEFS. CYLINDRICIPITES (2) A. Serv.

Cimex Geoffr. — *Reduvius* Ross. — *Gerris* Fabr. — Fall. — *Stenopoda* Lap. — Am. Serv. — *Ochetopus* Hahn. — *Oncocephalus* Burm.

Cette tridivision se distingue des deux précédentes par une tête (fig. 42) prolongée en forme de cylindre au-delà des yeux, remarquable surtout dans les espèces exotiques, notamment dans le Sténopode (*cinerea* Lap. — Am. Serv. 390).

Antennes insérées à l'extrémité du prolongement céphalique, le premier article dépassant ce prolongement.

1. (2). Cuisses antérieures renflées et dentées en-dessous.

Yeux ronds, très saillants. — *Ocelles* très gros, placés sur une éminence. — *Antennes* courtes, le premier article épaissi et courbé, le second très long, grêle, légèrement courbé; les deux derniers courts, très fins, d'égale

(1) *Brevis*, court, *caput*, tête.

(2) *Cylindrus*, cylindre, *caput*, tête.

longueur entre eux, finement velus. — *Bec* fort, arqué, le premier article un peu plus court que le second. — *Prédorsum* rétréci antérieurement, avec un léger sillon transverse au milieu, et quelques lignes longitudinales élevées, les angles postérieurs non saillants. — *Ecusson* court, terminé par une pointe courte, mousse. — *Hémélytres* de la longueur et de la largeur de l'abdomen, avec une principale ligne longitudinale élevée, au milieu. — *Abdomen* allongé, avec une carène ventrale. — *Cuisses* antérieures très renflées, les autres très grêles, les postérieures presque du double plus longues que les intermédiaires.

ONCOCÉPHALE.

346. *Oncocephalus* (1). Gris jaunâtre; une tache noire en forme de ligne allongée sur la membrane. Long. 0,015.

squalidus Ross. 1364. — Burm. 242.

Le prolongement céphalique faisant les deux tiers de la longueur de la tête, trisillonné longitudinalement en dessus; yeux noirs; une grande tache noire derrière les ocelles; le premier article des antennes presque aussi long que la tête; l'extrémité du bec noire; une courte épine à chaque angle antérieur du prothorax; la tache noire de la membrane veloutée, en cône très allongé et aigu; les cuisses faiblement annelées de brun à leur extrémité, toutes les jambes annelées de brun vers leur base, et brunes à leur extrémité. ♂.

Midi de l'Europe; nord de l'Afrique.

MÉCHASSAVE.

347. *Mechassavus* (2). Grisâtre; des linéoles longitudi-

(1) Οὔγκος, enflure, κεφαλή, tête.

(2) Hébreu, חַטְסָב *chatsab*, inciser.

nales brunes et pâles sur le prédorsum; la membrane d'un brunâtre uniforme. Long. 0,013-14.

Prolongement céphalique au-delà des yeux, notablement plus court que dans l'espèce précédente; premier article des antennes un peu plus court que le prolongement céphalique; angles antérieurs du prothorax en tubercule mousse; pattes pâles, les cuisses et le dessous du corps tachetés, les jambes antérieures et intermédiaires trois fois, les jambes postérieures deux fois, annelées de brun. ♂.

Sicile (Ghilian); Algérie (Lucas). Il doit se trouver dans le midi de la France.

2. (1). Cuisses antérieures non dentées en dessous.

PYGOLAMPE.

348. *Pygolampis* (1). Brun ferrugineux, le ventre non caréné, la tête se prolongeant en pointe aiguë. Long. 0,015.

pallipes Fabr. R. 262. 6. — Burm. 243. 1. — Blanch. 108. 3. — Am. Serv. 391. — *denticollis* Fall. 161. 23. — *bifurcata* Germ. F. 8. 22. — *spinicollis* Hahn. I. 177. pl. 28. f. 92. — La Punaise porte-épinc. Geoffr. 438. 6.

Corps s'élargissant assez notablement en arrière et finissant en ovale très pointu; prolongement céphalique en avant des yeux guère plus long que la partie postérieure de la tête; ocelles petits, peu saillants; antennes courtes, velues, le premier article de la longueur de la tête, fusiforme, légèrement courbé, les deux suivants très courts, à peu près d'égale longueur, le quatrième un peu plus long que le troisième; bec gros, presque droit, appli-

(1) Πυγή, derrière, λαμπάς, lampe.

qué contre la gorge, le premier article deux fois plus long que le second, légèrement comprimé latéralement; une épine aiguë en-dessous, au bord antérieur du prosternum, dirigée vers la tête; prothorax allongé, rétréci en avant, avec un sillon prédorsal transverse peu sensible au milieu, les angles postérieurs presque mousses; ventre grisâtre; cuisses antérieures fusiformes, plus grosses et plus courtes que les autres, les postérieures du double plus longues, grêles. ♀.

Dans toute l'Europe méridionale; très rare aux environs de Paris.

DIVISION IV.

LONGICOXES. *LONGICOXI* (1) Am. Serv.

Cimex Linn. — Geoffr. — De G. — Tign. — *Ploiaris* Scop. — Latr. — Brull. — Blanch. — A. Cost. — *Gerris* Fabr. — Schell. — Wolff. — Fall. — Burm. — *Emesa* Fabr. — Am. Serv. — *Emesodema* Spin. — Ramb. — Am. Serv. — *Plæaria* Am. Serv.

Cette division se distingue de toutes les autres par des hanches antérieures (fig. 45 a) grêles, très longues.

EMÉSODÊME.

349. *Emesodema* (2). Aptère, jaunâtre, le thorax long, grêle, l'abdomen très élargi en forme de bateau. Long. 0,007-8.

domestica Scop. D. I. 60. pl. 24. f. A. 1. 2; *id.* III. 52. pl. 25. f. 5. 7. — Ross. 135.6. — Enc. pl. 131. f. 5-7. — Am. Serv. 396.

(1) *Longus*, long, *coxa*, hanche.

(2) *Emesa*, et *δέμας*, corps.

Point d'ocelles; antennes filiformes, le second article un peu plus court que le premier; les deux premiers articles du bec d'égale longueur, le dernier grêle, plus long que les deux autres pris ensemble; prothorax rétréci en arrière, aussi long que le mésothorax et le métathorax ensemble; mésothorax rétréci en avant, trapézoïdal; métathorax presque carré; une longue épine à la base des cuisses antérieures. Les autres caractères sont ceux de l'espèce suivante. ♂♀.

Italie, Espagne, et probablement midi de la France, dans les maisons.

Cette espèce se nourrit de petites tipules et de mouches qu'elle saisit avec les pattes antérieures pour les sucer, courant la nuit pour les chercher; elle attaque même sa propre espèce. Elle paraît en été et en automne.

La femelle n'a point d'oviscapte; elle dépose ses œufs, au nombre d'une douzaine, sur l'emplacement qu'elle choisit et où ils se fixent à l'aide du gluten qui les enveloppe; ils sont oblongs et un peu velus; la larve en sort au bout d'environ six jours, privée d'abdomen mais du reste semblable à l'insecte parfait, dit Scopoli.

PLÉIÈRE (fig. 45).

350. *Plæaria* (1). Ailée, jaunâtre, tachée de brun, le prothorax carré, recouvrant le mésothorax. Long. 0,004.

vagabunda Linn. 732. 119. — Fabr. R. 262. 9. — Ross. 1355. — Schell. pl. 8. f. 1. — Wolff. 203. pl. 20. f. 197. — Latr. N. D. XVIII. 133. — Fall. 163. 1. — Burm. 224. — Brull. 312. — Blanch. 100. pl. 2. f. 1. — A Cost. C. N. 14. — Am. Serv. 397. —

(1) Πλοίηρον, petit bateau, en français PLEIÈRE, mieux que *Pléarie* (Am. serv. 396).

culiciformis De G. 323. 41. pl. 17. f. 1-2. — Enc. pl. 373. f. 41. — *alata* Scop. D. III. 51. pl. 25. f. 8. — La Punaise culiciforme. Geoffr. 462. 58.

Tête petite, arrondie postérieurement; yeux petits, peu saillants, avec un profond sillon entre eux; ocelles non apparents (très petits, suivant Latreille); antennes capillaires, plus longues que le corps, les deux premiers articles très longs, à peu près d'égale longueur entre eux, le troisième plus court des trois quarts que le second, le quatrième encore plus court, légèrement fusiforme; bec court, gros, arqué, son premier article aussi long que les deux autres ensemble, le second renflé en-dessus, le troisième fin, aigu; prothorax court, en carré long, avec un sillon transverse au milieu, tous les angles arrondis; hémicélytres de la longueur de l'abdomen, la membrane à petites cellules pentagonales, avec toutes les nervures blanches; ailes inférieures amples, transparentes, irisées; pattes pâles, annelées de brun, les antérieures courtes, épaissies, les hanches presque aussi longues que les cuisses, celles-ci renflées, fusiformes, un peu comprimées latéralement, armées d'épines en-dessous, les jambes presque aussi longues qu'elles, le tarse n'ayant qu'un seul article muni d'un seul crochet; les autres pattes très longues, capillaires, avec les tarses petits, de trois articles, le dernier muni de deux crochets. ♂.

Environs de Paris, sur les arbres, où, dit Geoffroy, elle vacille et se balance comme les tipules. On la trouve aussi dans les maisons. De Geer dit qu'elle marche lentement, à pas grave et mesuré, sur ses quatre pattes postérieures comme sur des échasses, mais qu'elle s'envole aisément et avec promptitude. La larve se couvre de poussières et vit de proie; elle a les pattes très velues, à poils

longs et frisés comme de la laine, le corps d'un grisclair, ponctué de noir.

DIVISION V.

STAGNIGRADES. *STAGNIGRADI* (1) Am. Serv.

Cimex Linn. — Geoffr. — De G. — Tign. — *Hydrometra* Latr. — Fabr. — Le P. Serv. — Schumm. — Brull. — Blanch. — A. Cost. — Am. Serv. — *Aquarius* Schell. — *Emesa* Fall. — *Limnobates* Burm. — Ramb.

L'espèce unique qui compose cette division se distingue de toutes les autres par une tête filiforme (fig. 46), plus longue que le prothorax, faisant à elle seule presque le tiers de la longueur du corps.

HYDROMÈTRE (fig. 46).

351. *Hydrometra* (2). Corps linéaire, filiforme, d'un noir mat. Long. 0,012.

stagnorum Linn. 732. 118. — Fabr. R. 258.6. — Ross. 1353. — Schell. pl. 9. f. 2. — Latr. G. III. 131. 1. — Fall. 162. 2. — Curt. pl. 32. — Le P. Serv. 265. pl. 374. f. 21, 23 (larve). — Schumm. 14. pl. 1. f. 5 (♂). 6 (♀). — Burm. 211. — Brull. 304. — Ramb. 186. — Blanch. 98. — A. Cost. G. N. 11. — Am. Serv. 400. — *acus* De G. 322. 40. pl. 15. f. 24, 25. — Tign. 284. — La Punaise aiguille. Geoffr. 463. 60.

Tête grossissant notablement à l'extrémité, avec une petite saillie pointue prolongée au-delà des antennes; yeux petits, globuleux, saillans, placés un peu en-deçà du milieu de la tête; point d'ocelles; antennes fines, insérées à l'extrémité de la tête, longues de près de la moitié du

(1) *Stagnum*, étang, *gradi*, marcher.

(2) ὕδωρ, eau, μετρίω, mesurer.

corps, le premier article court, épaissi, le second plus grêle, un peu plus long que lui, le troisième très long, très grêle, le quatrième un peu plus court que lui et légèrement épaissi; bec fin, droit, capillaire, plus court que la tête, ne paraissant composé que d'un seul article; thorax cylindrique, le prothorax formant à peu près la moitié de sa longueur totale; ailes seulement rudimentaires, en forme de moignons courts, à peine apparents dans les individus qu'on rencontre le plus ordinairement, cet état étant celui de la nymphe; mais lorsqu'elles sont développées, à l'état parfait, les supérieures, ou hémélytres, aussi longues que l'abdomen, linéaires, arrondies au bout, avec deux grosses nervures longitudinales, dont l'externe se réunit à la côte au milieu, et en outre, deux nervures, l'une transversale à l'extrémité et l'autre oblique, placée un peu plus haut, lesquelles s'anastomosent avec les deux nervures longitudinales; leur tissu membraneux, d'une nature homogène dans toute son étendue et d'un brun sombre uniforme; les ailes inférieures alors aussi longues et de même forme que les supérieures, d'un blanc transparent légèrement enfumé; abdomen allongé, composé de six segments et terminé par une pièce anale arrondie, armée d'une pointe courte, droite, plus longue, dit Schummel, dans le mâle que dans la femelle; pattes capillaires, d'égale grosseur entre elles, les postérieures un peu plus longues que les autres; tarsi de deux articles, avec deux crochets à leur extrémité.

Dans toute l'Europe, au bord des étangs et des ruisseaux, dans les herbages, marchant lentement sur les plantes aquatiques et, dit De Geer, à la surface de l'eau.

On la rapporte aussi de l'Amérique septentrionale. De Geer dit qu'il n'a pu la trouver au nord de Stockholm.

TRIBU SIXIÈME.

AMPHIBIOCORES. AMPHIBIOCORES (1) L. Duf.

Cette tribu se distingue de toutes les autres par une disposition particulière des crochets des tarsi, qui sont insérés dans une échancrure en dessous avant l'extrémité du dernier article (fig. 49).

Ces insectes se tiennent à la surface de l'eau, où ils s'avancent soit par un mouvement analogue à celui de la rame, soit en courant. La disposition de leurs tarsi semble avoir précisément pour objet ce séjour à la surface de l'eau, quoique cependant l'hydromète, qui marche aussi sur l'eau, dit-on, et qui appartient à la tribu précédente, ait les crochets des tarsi insérés à leur extrémité comme tous les autres hémiptères.

Les Amphibiocores se divisent en Plotères ou Rameurs et Hydrodromes.

DIVISION I.

PLOTÈRES. PLOTÈRES (2) Latr.

Cimex Linn. — De G. — Geoffr. — Tign. — *Hydrometra* Fabr. — Burm. — Ramb. — *Gerris* Fabr. — L. Duf. — Schumm. — Brull. — Blanch. — A. Cost. — Am. Serv. — *Aquarius* Schell.

Cette division se distingue de la suivante et de tous les autres hémiptères par les quatre pattes postérieures (fig. 47 a a) très longues, filiformes et faites pour ramer sur l'eau.

Corps généralement d'un soyeux velouté, brun ou noir mat ferrugineux en dessus, grisâtre en dessous. — Tête

(1) Ἀμφίβιος, amphibie, κόρις, punaise. M. L. Dufour (R. 68) écrit à tort Amphibicorise.

(2) Πλωτήρ, navigateur.

triangulaire, enfoncée dans le prothorax jusqu'aux yeux. — *Yeux* gros, globuleux, très saillants. — *Ocelles* petits, placés près des yeux. — *Antennes* de quatre articles (le dernier légèrement aplati en forme de rame, dans l'état de larve). — *Bec* distinctement de quatre articles, les deux premiers très courts, annuliformes, le troisième le plus long, cylindrique, le quatrième fin, très aigu. — *Mesosternum* très grand. — *Abdomen* rétractile et s'allongeant à volonté dans la larve et dans la nymphe, composé de six segments distincts, le dernier suivi de trois anneaux supplémentaires dont aucun n'est fendu dans le mâle, et de deux seulement dont le premier est fendu longitudinalement en dessous dans la femelle. — *Pattes* antérieures courtes, avec les cuisses mutiques, un peu épaissies, les hanches fortes et notablement saillantes, les jambes légèrement arquées, les tarse de deux articles, et les crochets petits, insérés presque à l'extrémité du dernier article, en dessous; les quatre pattes postérieures fines, les intermédiaires plus longues que les deux autres; leurs tarse très longs, sétiformes, de deux articles, le premier beaucoup plus long que le second.

Les insectes de cette division se tiennent à la surface des eaux tranquilles et ombragées, où ils s'avancent ordinairement par saccades en opérant un véritable mouvement de rame ou de natation; les quatre tarse postérieurs, horizontalement appliqués sur l'eau, y plongent plus ou moins, et l'insecte s'en sert, comme le rameur fait de la rame ou le nageur de ses membres, pour prendre un point d'appui dans la résistance du liquide, et s'avancer à l'aide du mouvement de propulsion qu'il donne à son corps, qui glisse comme un bateau à la surface. Quand on les a mis à sec sur la main, ils cherchent à s'échapper en sautant; ils sautent et bondissent aussi quelquefois à la

surface de l'eau. Cependant, ils ne se tiennent pas constamment sur l'eau, mais se retirent quelquefois à sec sur le rivage ou sur les tiges des plantes. La nuit ils se tiennent immobiles sur l'eau. Ils passent l'hiver engourdis dans cet élément, où ils s'enfoncent à son approche, et reparaissent à la surface dès les premières chaleurs du printemps; ils peuvent aussi néanmoins passer cette saison à sec sur le rivage, dans les lieux où il ne gèle pas.

Ces insectes sont essentiellement carnassiers; ils se nourrissent en suçant la substance molle d'autres insectes, soit morts, soit vivants, qu'ils trouvent à leur portée. Ils se dévorent entre eux quand ils sont affamés, les plus forts se jetant sur les plus faibles. Quand ils sont restés depuis longtemps sans nourriture, ils se précipitent avec voracité sur la proie qu'on leur jette, et y restent attachés des heures entières, sans qu'on puisse la leur faire lâcher, même en les touchant du doigt; ils fuient alors en l'entraînant avec eux. Ils saisissent cette proie avec les pattes antérieures, entre la jambe et la cuisse qu'ils plient l'une contre l'autre et dont le duvet court qui les garnit, comme le reste du corps, pour les défendre contre l'action de l'eau, sert à retenir l'objet, à la place des épines ou piquants dont la cuisse est armée dans les autres insectes ravisseurs, mais dont on ne voit aucune trace dans ceux-ci. Ils cherchent en général, avec leur bec, les parties molles du corps de l'insecte qu'ils veulent sucer, et commencent ordinairement par l'abdomen. Toutefois, leur piqure ne paraît pas venimeuse pour ceux qui en sont atteints: c'est ce que nous avons observé sur quelques individus qui ont été arrachés par nous à l'ennemi qui venait de les saisir, et qui ont continué à vivre après lui avoir échappé; paraissant faibles et souffrants d'abord par suite de leur blessure, ils ont ensuite repris toute leur vivacité. Lorsque

l'insecte, bien repu, quitte sa proie après l'avoir longtemps sucée, il se met à marcher lentement sur l'eau sans faire le mouvement de rame par saccades qui lui est habituel.

Ces insectes répandent une odeur très désagréable quand on les écrase ou qu'on les blesse.

Le mâle, suivant De Geer, montre dans ses presque continuels accouplements une ardeur et une tenacité très remarquables; monté sur le dos de la femelle, il la tient embrassée à l'aide de ses pattes antérieures et ne lui laisse presque point de relâche dans ses caresses, malgré tous les efforts qu'elle fait quelquefois pour s'en dégager, soit en élevant le devant du corps, soit en se servant de ses pattes pour le renverser; elle parvient ainsi quelquefois à le chasser, mais le plus souvent il se laisse culbuter avec elle plutôt que de lâcher prise.

Les œufs, suivant M. L. Dufour (R. 219), sont allongés, cylindroïdes, non tronqués à l'un des bouts. Au lieu de s'ouvrir par un opercule, ils se fendent ou se déchirent longitudinalement dans leur tiers antérieur, et la larve sort par cette fente. La femelle pond les œufs à la suite les uns des autres, mais non contigus ni serrés entre eux, dans une espèce de bourre mucilagineuse fixée sur des brins de plantes immergées. On voit quelquefois, dit-il, engagée dans la fente de l'œuf, une fine membrane qui était sans doute l'enveloppe de la larve dans l'intérieur de l'œuf.

Le même auteur dit que l'éclosion a lieu vers le mois de juillet; mais nous en avons vu éclore vingt-deux individus du 1 au 4 octobre 1845 dans un vase plein d'eau où nous avons mis une plante aquatique prise sur les bords de la Seine, à l'île Saint-Ouen, le 18 septembre précédent, avec des Gerris de différents âges; et comme on trouve ces Gerris de différents âges à toutes les époques de l'année où l'état de la température leur permet de se montrer, on peut

en tirer la conséquence que l'éclosion a lieu également dans tout le cours de l'année, suivant l'état de la température. Il résulte encore de la même observation que l'éclosion n'a lieu qu'une vingtaine de jours après la ponte, du moins à cette époque de l'année.

Les œufs étant déposés sur les plantes immergées, il en résulte qu'ils doivent éclore dans l'eau, et que la larve doit traverser le liquide par un mouvement qui lui est propre pour arriver à la surface. C'est ce que nous avons en effet observé dans l'occasion dont nous venons de parler. Nous avons vu les larves rester plusieurs heures dans l'eau avant de parvenir à cette surface. L'éclosion paraît avoir lieu indifféremment, n'importe à quelle heure du jour et de la nuit; le soir ou le matin, nous voyions plusieurs larves plongées dans le liquide, et le lendemain ou dans la soirée du même jour, nous en comptions un nombre proportionnel de plus ramant à la surface. Quelquefois, elles étaient immobiles dans l'eau ou marchaient sur un corps solide dans le liquide; nous en voyions aussi se débattre et s'agiter pour s'efforcer de gagner la partie supérieure; quelques-unes étaient arrivées déjà immédiatement au-dessous de la surface, le ventre en haut, et l'extrémité de leurs pattes ou leurs antennes passant déjà au-dehors; d'autres étaient dressées dans l'eau, le bout de leur tête touchant la surface qu'elle soulevait déjà; elles agitaient leur pattes en les frottant l'une contre l'autre; une d'elle était déjà dressée hors de l'eau et y paraissait comme assise sur son derrière, agitant ses pattes antérieures et les frottant entre elles à l'air libre. Une autre était entièrement dehors, l'extrémité de ses pattes seulement plongeait encore dans le liquide; elle paraissait faible, fatiguée, et faire d'immenses efforts pour changer de place, ne pouvant y parvenir parce que l'effet de l'adhérence de l'eau

sur ses membres était encore plus grand que ses forces ; on eût dit qu'elle ramait sur de la colle. Du reste, après ces premières difficultés, l'air extérieur paraît bientôt les fortifier, et elles ne tardent pas à glisser et à courir à la surface avec l'agilité et la vivacité des adultes. Leur voracité n'est guère moindre non plus ; elles se jettent avec la même avidité sur la mouche tuée qu'ou leur donne pour pâture.

Au moment où la larve se montre hors de l'eau, elle a un millimètre de longueur ; son abdomen paraît entièrement nul, ainsi que De Geer l'a figuré, et comme on le voit dans les Halobates qu'on rapporte des bords de la mer Pacifique, et qui ne sont évidemment que des larves. La première mue a eulieu, pour nous, le 8 octobre, huit jours après l'apparition à la surface de l'eau ; ces larves avaient alors grandi d'un millimètre ; les secondes mues ne sont venues qu'environ vingt-cinq jours après ; mais alors, l'état de la température s'était considérablement refroidi, et nous ne doutons pas que dans les temps ordinaires de la bonne saison, la seconde mue ne doive s'opérer aussi huit jours après la première, car nous avons vu, du 14 au 22 septembre, la troisième mue venir huit jours après la seconde, sur une larve que nous avons prise le 12 septembre, et qui avait déjà subi sa première mue. A l'époque de cette seconde mue, l'insecte avait de trois à quatre millimètres de longueur. La peau se fend sur le dos pour le laisser sortir ; mais les pattes et les antennes se tirent de leur enveloppe comme d'un fourreau. La dépouille est noire au dehors, et blanche au dedans ; l'insecte lui-même, en sortant, est pâle, à l'exception des yeux qui sont noirs, ainsi que la place où doivent paraître un jour les moignons d'hémiélytres. Avant la mue, l'abdomen est allongé, conique, à peu près aussi grand que le reste du corps ; mais après elle, il est retiré et paraît presque nul ; puis il s'al-

longe, quelquefois même tout à coup; par exemple, lorsque l'insecte se met à sucer une proie. Il en résulte que cet abdomen est retractile à volonté, quand l'insecte est encore à l'état de larve.

La quatrième mue vient une douzaine de jours après la troisième (du 22 septembre au 3 octobre); c'est alors qu'apparaissent les moignons d'hémiélytres, épais et luisants, longs d'environ deux millimètres, avec des ailes inférieures presque aussi longues qu'elles; l'abdomen court, pointu, n'a guère que le cinquième de la longueur totale de l'insecte (deux mill. sur neuf, ♀; un mill. sur cinq, ♂); mais il s'allonge ensuite, et la cinquième mue, celle qui amène l'état parfait, s'opère environ quatorze jours après la quatrième (du 14 au 27 septembre). L'abdomen paraît alors aussi long que le reste du corps, et les moignons d'hémiélytres, qui ne changent point de dimension jusqu'au dernier moment, sont remplacés par des ailes supérieures qui s'étendent jusqu'à l'extrémité de l'abdomen.

De Geer avait déjà supposé que ces insectes passaient l'hiver sous l'eau, dans les plantes immergées ou dans la vase, puisqu'on les voit apparaître à la surface dès la fonte des glaces au printemps. Nous en avons acquis la preuve, en voyant, le 23 octobre, un individu femelle qui était passé à l'état de nymphe vingt jours auparavant, s'enfoncer sous l'eau, dans le vase où nous l'avions placée pour l'observer. Le temps commençait à devenir assez froid; nous l'avons vue incliner d'abord sa tête en la pressant sur l'eau, l'y plonger ensuite un peu; puis enfin, après quelques efforts, s'y plonger elle-même tout entière; elle est revenue au-dessous de la surface, renversée, le ventre en haut. Elle se promenait ensuite lentement dans cette position, à fleur d'eau, y restant volontairement; car, en passant

sur ces plantes, elle mettait quelquefois la tête dehors, puis la rentrait bientôt. Descendue davantage vers le fond, le dos retourné en haut, elle paraissait parfois faire des efforts en nageant pour remonter à la surface ; mais bientôt, comme fatiguée, elle s'arrêtait immobile, suspendue au milieu du liquide et s'approchant de plus en plus du fond. Nous l'avons vue, quelques jours après, le ventre retourné en haut, immobile dans cette position ; puis le lendemain, nous l'avons retrouvée dans le sens contraire, le ventre en bas, d'où il faut conclure que, dans cet état, l'insecte peut faire des mouvements pour se retourner comme un homme endormi. Il touchait alors le fond du vase ; son corps était plein, ses pattes étalées ; tout y indiquait l'état de vie, sauf le mouvement seul qui n'existait plus. Nous n'avons pu malheureusement poursuivre nos observations plus loin. Nous l'avons vu, un jour, revenu à la surface, la tête rongée par les petits animaux aquatiques qui étaient restés avec lui dans le vase.

Le mâle que nous avons vu venir à l'état parfait, le 27 septembre, passa l'hiver tout entier dans le vase, retiré à sec sur les bords ; dès le 23 octobre, il ne touchait plus à la proie qu'on lui jettait, quoiqu'il fut encore très vif ; plus l'hiver s'approcha, plus il devint immobile. Il se tenait hors de l'eau, les pattes repliées sous elles-mêmes. Au mois de janvier, l'eau du vase s'étant entièrement évaporée, nous en avons versé de la nouvelle, et l'insecte engourdi, immobile, s'est élevé avec elle à la surface. Cependant nous l'avons vu bientôt étendre et développer une de ses pattes, puis se mettre lentement en mouvement pour se retirer de nouveau à sec sur le bord, l'extrémité de ses pattes postérieures restant seule encore sur l'eau. Dès le 28 février, la chaleur du printemps commençant à se faire vivement sentir, le ranima. Il était revenu se pla-

cer à la surface de l'eau, où nous le vîmes remuant ses pattes. Nous versâmes de la nouvelle eau dans le vase ; dès qu'il la sentit, il fit un saut pour s'enfuir, et retourna se mettre à sec, immobile sur le bord. Le thermomètre marquait alors seize degrés centigrades. Ayant retiré du fond du vase deux cadavres de mouches que nous y avions jetées avant l'hiver, et les ayant approchés de lui, nous le vîmes, quelques heures après, la tête sur ces débris, qu'il avait sucés sans doute, puis aussitôt s'avancer sur l'eau et y faire des saccades aussi vives qu'à l'ordinaire. Le 10 mars, nous lui jetâmes un diptère printannier que nous avions pris dans les champs ; il se jeta aussitôt sur lui pour le sucer, et y resta attaché pendant plus de six heures. Une des annélides qui avait aussi passé l'hiver, et qui se trouvait dans le vase, ayant voulu saisir cette proie par-dessous pour s'en emparer, le Gerris la défendit en la retenant à lui, et l'annélide effrayée se retira aussitôt. Nous le trouvâmes mort le 24 avril ; nous supposons que les annélides affamées l'avaient attaqué et étaient parvenues à le vaincre pour en faire leur pâture ; car la tête et le prothorax, détachés du reste du corps, avaient disparu.

GERRIS.

302. *Gerris* (1). Des hémicélytres et des ailes inférieures à l'état adulte. Long. 0,008-15.

lacustris Linn. 732. 117. — Fabr. R. 256. 1. — Ross. 1351. — Tign. IV. 283. — Latr. G. III. 134. 3. — Fall. 159. 1. — Burm. 210. 2. — Schumm. 43. 7. — Blanch. 98. 2. pl. 1. f. 6. — Ramb. 185. — Am. Serv. 417. 2. — *najus* De G. 311. 39. pl. 16. f. 7. — *paludum* Fabr. R. 258. 3.

(1) *Gerres*, petit poisson.

— Latr. G. III. 133. 1. — Curt.? pl. 553. — Schumm. 29. 1. — Burm. 210. 1. — Brull. 302. 2. — Blanch. 97. 1. — Am. Serv. 417. 1. — *rufoscutellatus* Latr. G. III. 134. 2. — La Punaise naïade. Geoffr. 463. 59. — Stoll. 42. pl. 9. f. 63. — La Punaise coureuse d'eau. Stoll. 64. pl. 15. f. 108.

Commun dans toute l'Europe. ♂♀.

Nous ne considérons que comme de simples variétés, les espèces suivantes des auteurs :

1° — DES MARAIS. *paludum* Fabr. Le premier article des antennes, ordinairement plus long que les deux suivants ensemble. Long. 0,012-15.

2° — ÉCUSSON-ROUX. *rufoscutellatus* Latr. Semblable au précédent, l'écusson roux.

3° — LACUSTRE. *lacustris* Linn. Plus petit que les précédents; le premier article des antennes ordinairement plus court que les deux suivants ensemble. Long. 0,007-8.

C'est celui sur qui nous avons fait nos observations ci-dessus rapportées.

APTÉROGÈNE.

353. *Apterogena* (1). Aptère et s'accouplant dans cet état. Long. 0,008-10.

najus De G. 311. 39. pl. 16. f. 8-9. — *paludum* Schell. pl. 9. f. 1. — *aptera* Schumm. — A. Cost. C. N. 12. — *canalium* L. Duf. R. 69. pl. 5. f. 59. — Am. Serv. 418.

Dans toute l'Europe.

De Geer avait déjà émis le soupçon que cette espèce n'était point une simple larve, en se fondant sur l'in vraisemblance, suivant lui, que des insectes pussent s'accoupler avant que d'avoir acquis des ailes; mais cette raison

(1) A privatif, *πτερόν*, aile, *γένος*, génération.

ne nous paraît pas déterminante, d'après ce qu'on observe notamment dans la Punaise et d'autres espèces qui s'accouplent à l'état aptère. M. L. Dufour fait remarquer, du reste, que cette espèce ne présente pas dans le mâle, la petite échancrure sémi-circulaire qu'on observe dans les Gerris mâles, ce qui serait un caractère particulier indépendant de l'état aptère.

DIVISION II.

HYDRODROMES. *HYDRODROMI* (1) Burm.

Hydrometra Fabr. — Wolff. — *Gerris* Coqb. — *Velia* Latr. — Guér. — L. Duf. — Burm. — Schumm. — Brull. — Ramb. — Blanch. — A. Cost. — Am. Serv.

Cette division se distingue de la précédente par des pattes à peu près d'égale longueur et insérées à peu près à égale distance les unes des autres.

Tête petite, triangulaire, enfoncée jusqu'aux yeux. — *Yeux* gros, saillans. — *Antennes* plus courtes que le corps, de quatre articles, avec un petit article rudimentaire entre eux ; le premier article le plus long de tous, les suivans d'égale longueur entre eux. — *Bec* de deux articles apparents seulement, le premier très long. — *Prothorax* gros, trapézoïdal, notablement élargi en arrière. — *Abdomen* allongé, convexe en dessous, creusé en gouttière en dessus, ses bords aplatis et relevés. — *Pattes* de moyenne grandeur, les antérieures plus courtes que les autres, les intermédiaires un peu plus longues que les postérieures, les cuisses postérieures notablement épaissies et munies de fortes épines avec de petites dents au dessous dans les mâles, pas plus grosses que les autres et mutiques dans les femelles ; tarsi de trois articles, les deux

(1) ὕδραρ, eau, δρόμος, course. M. Burmeister a écrit *Hydrodromici*.

premiers très courts dans les tarsi antérieurs, le premier très court et le second le plus long dans les quatre tarsi postérieurs.

Ces insectes courent avec vitesse à la surface des eaux tranquilles et ombragées; ils sont carnassiers et se nourrissent d'insectes.

M. Doyère (A. Fr. VI. 262. pl. 9. f. 2,3,4) a fait des observations remarquables sur les tarsi de ces insectes. En portant jusqu'à l'ébullition les tarsi d'une Vélie, il a vu sortir des deuxième et troisième articles, une sorte de pelote molle, à parois minces et transparentes, dont la surface paraissait granulée ou plissée. Il l'a trouvée à tous les tarsi, mais plus développée à ceux de devant et plus encore au troisième article qu'au second. C'est toujours en dessous et, pour le second article, à l'extrémité, que cet organe apparaît. Du reste l'observateur n'a pu le voir que dans les mâles des Vélies, où il lui est apparu constamment, tandis qu'il ne l'a plus retrouvé que dans les femelles des Apténies.

M. Doyère croit que l'insecte possède la faculté de faire sortir et rentrer cet organe à volonté, et il se demande s'il se rapporte à la faculté qu'à cet insecte de se tenir à la surface de l'eau, par la seule résistance qu'oppose à ses tarsi la force de cohésion du liquide.

VÉLIE,

354. *Velia*. Noire, ailée; quatre points d'un blanc vif disposés longitudinalement sur les hémélytres, le pré-dorsum recouvrant entièrement l'écusson. Long. 0,008.

rivulorum Fabr. R. 259.8. — Ross. 1352. — Wolff. 201. pl. 20. f. 195. — Latr. G. III. 132.1. — Curt. pl.

2. — Guér. Ic. pl. 57.3. — Burm. 212.2. — Ramb. 84.1. — Blanch. 96. — A. Cost. C. N. 12. — Am. Serv. 419.1.

Deux taches d'un velu argenté, quelquefois effacées, sur le bord antérieur du prédorsum ; hémélytres d'un noir mat, de nature homogène dans toute leur étendue, celles du mâle atteignant l'extrémité de l'abdomen, celles de la femelle plus courtes, avec quatre points d'un blanc vif sur chacune, dont deux allongés, placés l'un derrière l'autre, près de l'écusson, les deux autres arrondis l'un au milieu, l'autre à l'extrémité ; abdomen rougeâtre, avec cinq taches de chaque côté et les stigmates, noirs. ♂♀.

Midi de la France.

APTÉNIE.

355. *Aptenia* (1). Brune, aptère (au moins ordinairement) et s'accouplant dans cet état ; le prédorsum ne recouvrant pas l'écusson. Long. 0,006.

currens Fabr. R. 259.12 (♀). — Coqb. 83. pl. 19. f. 11. — Latr. G. III. 133.2. — Fall. 160.2. — L. Duf. R. 73. pl. 5 f. 65. — Schumm. 19. — Burm. 212.1. — Brull. 294. — Blanch. 96.2. — A. Cost. C. N. 12. — Am. Serv. 420.2. — *aptera* Fabr. R. 259.11 (♂).

Deux taches d'un blanc soyeux sur le devant du prédorsum et les bords de l'abdomen rougeâtres tachetés de noir, une espèce de gonflement à la place de l'écusson. ♂.

Mêmes lieux que la précédente. M. Berton, dont la Société entomologique déplore la perte récente, l'a trouvée aux environs de Troyes (Aube).

Schummel dit que cette espèce acquiert quelquefois des ailes et qu'elle est alors semblable à la Vélié, sauf de lé-

(1) Ἀπτενίον, qui ne peut voler.

gères différences qu'il signale notamment dans la tache blanche du milieu des hémélytres, qui serait ronde dans la Vélié et pointue en arrière dans l'Apténie.

HYDROESSE † .

356. *Hydroessa* (1). Noire, les hémélytres tachées de pâle. Long. 0,002.

pygmaea L. Duf. A. Fr. II. 115. pl. 6 B. f. 1. —
Burm. 213.

Le corps plus large proportionnellement que dans les précédentes espèces; la tête triangulaire, bordée de blanchâtre en dessus; les taches pâles des hémélytres, au nombre d'une dizaine, irrégulièrement posées, d'une nature homogène; ailes inférieures pâles, le bord interne élargi, à angle très prononcé vers la base; la base de toutes es cuisses, rougeâtre; point d'ocelles.

Midi de la France; Angleterre (d'après Curtis).

TRIBU SEPTIÈME.

BRÉVICORNES. BREVICORNES (2) Am. Serv.

Naucoris Fabr. — Wolff. — *Acanthia*, *Ochterus* Latr. —
Pelogonus Latr. — Le P. Serv. — L. Duf. — Burm. —
Brull. — Blanch. — Am. Serv.

Cette tribu, qui ne contient que deux espèces, se distingue de toutes les précédentes par des antennes (fig. 50 a) à peine aussi longues que la tête.

PÉLOGONE (fig.).

357. *Pelogonus* (3). Noir mat, tacheté de roussâtre. Long. 0,005.

(1) Ὑδρορ, eau, ἕζω, s'asseoir?

(2) *Brevis*, court, *cornu*, antenne.

(3) Πελός, noir, γονή, race.

marginatus Latr. G. III. 143; H. XII. 242. — Le P. Serv. 32. — L. Duf. R. 65. pl. 5. f. 58. — Burm. 202. 1. — Brull. 277. — Blanch. 93. — Am. Serv. 409.

Corps en ovale arrondi, couvert d'un duvet velouté, grisâtre en-dessous; tête courte, transversale, plus étroite que le prothorax, coupée droit au-delà des yeux, sans cou derrière eux; yeux gros, saillants; ocelles petits, mais distincts, placés entre les yeux et près d'eux; antennes insérées dans le coin interne et inférieur des yeux, mais non reçues dans une cavité, comme les antennes des Occulticornes, filiformes, de quatre articles, les deux premiers très courts, le basilaire cylindrique, le second un peu plus épais, légèrement conique, le troisième grêle, allongé, cylindrique, le dernier un peu plus court, ovalaire; bec atteignant l'extrémité du sternum, gros, conique à sa base, puis grêle, de quatre articles, les deux premiers épais, courts, annuliformes, le premier plus grand que le second, le troisième très long, le dernier court, très aigu; labre court, en triangle obtus; prothorax transversal, en forme de demi-cercle, le bord prédorsal postérieur coupé droit; écusson court, en triangle obtus; hémélytres larges, recouvrant entièrement l'abdomen, un peu plus longues que lui, ovalaires, la membrane plus courte que la corie, presque confondue avec elle à sa base, avec quelques cellules peu visibles sur son disque et une bordure assez large, sans nervures distinctes, à l'entour; ailes inférieures hyalines, aussi longues que les hémélytres; plaque anale des mâles assez grande, en triangle curviligne; pièces vulvaires de la femelle très petites, au nombre de trois apparentes, dont deux latérales et une intermédiaire plus petite; pattes grêles, courtes, les postérieures très peu plus longues que les autres, les cuisses

peu renflées, avec les quatre jambes postérieures finement épineuses, et leurs tarsi grêles, de deux articles apparents seulement, le premier un peu plus court que le second, le premier article très court, au contraire, dans les tarsi antérieurs; tous les tarsi munis de deux crochets à leur extrémité. ♂♀.

Midi de la France; Espagne; nord de l'Afrique.

Cet insecte est essentiellement riverain et probablement carnassier. Il court assez vite, dit M. L. Dufour, et se dérobe en sautant, à la main qui veut le saisir. Il paraît en avril, et se rencontre encore en novembre. Il exhale, quand on l'irrite, l'odeur ordinaire de la Punaise. La larve est un peu moins grande et plus arrondie que l'insecte parfait, n'en différant guère que par l'absence des ocelles et des ailes. Elle habite sous le sable humide, parmi les racines; on la fait sortir en foulant fortement le sol, mais elle ne saute point. Le bord antérieur de la tête, un peu en forme de museau et garni de cils raides un peu tournés en haut, en forme de rateau, indique qu'elle est faite pour se terrer.

APHÉLOCHIRE.

358. *Aphelochirus* (1). Jaunâtre pâle, le corps ovalaire, aplati; les cuisses, surtout les antérieures, très renflées; insecte nageur, sans ocelles. Long. 0,010.

æstivalis Fabr. R. 111. 3. — Coqb. 38. pl. 10. f. 4. — Westw. M. VI. 133. 229; Intr. I. pl. 1. f. 7.

Tête d'un jaune pâle, uniforme, ovalaire, parfaitement arrondie et notablement saillante en avant des yeux;

(1) Α'φέλχης, simple, (non armé), χείρ, main. Ce nom a été créé aussi pour un genre de Névroptère (Steph. Ill. Br.) mais seulement à la date de 1836.

ceux-ci gros, ovalaires, noirs; antennes à peu près de la longueur des yeux, insérées à découvert au-dessous d'eux, de quatre articles, le premier très court, le second un peu plus long, le troisième du double plus long que lui, le quatrième à peu près de la même longueur que le précédent, finissant en pointe aiguë et dépassant de toute cette longueur la ligne latérale des yeux; bec grêle, légèrement arqué, atteignant l'insertion des pattes intermédiaires, de trois articles apparents seulement, le premier très court, presque rudimentaire, le second faisant à lui seul presque tout le reste, un peu épaissi à sa base, le quatrième court, finissant en pointe aiguë; prothorax semi-circulaire, arqué, aplati et tranchant sur les bords latéraux, le bord antérieur échancré en rond pour recevoir la tête, avec quelques taches ferrugineuses sur les bords prédorsaux, antérieur et postérieur, le bord postérieur coupé presque droit; écusson assez large, avec sa base un peu relevée, d'un ferrugineux assez foncé, et séparée du reste par un sillon sinueux, qui semble indiquer que cette base appartient à un autre segment thoracique, en triangle légèrement obtus à son extrémité; hémélytres plus étroites que l'abdomen, mais aussi longues que lui, d'un jaune brunâtre sale, la membrane presque aussi longue que la corie, sans nervures bien marquées; abdomen arrondi, très aplati, chaque segment terminé de chaque côté par une épine très petite au premier segment, très forte aux quatre qui suivent; pattes d'un jaune pâle, uniforme, les antérieures plus courtes, les postérieures plus longues que les autres, toutes les cuisses sans épines, mais soyeuses, les quatre antérieures assez notablement frangées en-dessous, les jambes se repliant sous elles, de manière à pouvoir saisir une proie; jambes postérieures notablement plus longues que les autres, légèrement épineuses, ainsi

que les intermédiaires, et munies de longues soies en forme de franges, ainsi que les tarse; tous les tarse de deux articles apparents, à peu près d'égale longueur dans les quatre premiers, le second plus court que le précédent, dans les deux postérieurs, le dernier article muni dans tous, de deux crochets longs, arqués et pointus. ♂.

Paris (Muséum; collection de Bosc). M. Westwood en a reçu plusieurs individus des environs d'Oxford, et autres lieux d'Angleterre.

TRIBU HUITIÈME ET DERNIÈRE.

OCCULTICORNES. OCCULTICORNES (1).

Les Occulticornes (*Hydrocorisæ* Latr. — *Hydrocores* Burm.) se distinguent des autres Hémiptères par des antennes entièrement cachées dans une cavité sous les yeux. Ils vivent généralement dans les eaux stagnantes.

Ils se divisent en Bigemmes, Pédiraptes et Pédirèmes.

DIVISION I.

BIGEMMES. BIGEMMI (2) Am. Serv.

Galgulus Latr. — Am. Serv.

Cette division, qui ne contient que des espèces exotiques, en très petit nombre, se distingue des deux autres par la présence de deux ocelles. Ces espèces, dont les mœurs n'ont point encore été observées, paraissent, du reste, devoir être plutôt riveraines, qu'exclusivement aquatiques. Le principal type de cette division est le Galgule (*oculatus* Fabr. — Am. Serv. 425).

(1) *Occultus*, caché, *cornu*, antenne.

(2) *Bis*, deux fois, *gemma*, œil.

DIVISION II.

PÉDIRAPTES. *PEDIRAPTI* (1) Am. Serv.

Nepa Linn. — De G. — Ol. — Fabr. — Schell. — Tign.—Latr. — Fall. — Burm. — Brull. — Blanch. — Am. Serv. — *Naucoris* Geoffr. — Ol. — Fabr. — Schell. — Coqb. — Tign. — Latr. — Fall. — L. Duf. — Burm. — Spin. — Brull. — Blanch. — Am. Serv. — *Ranatra* Fabr. — Schell. — Latr. — Fall. — Le P. Serv. — Burm. — Brull. — Blanch. — A. Cost. — Am. Serv.

Les Pédiraptes se distinguent des Pédirèmes par une tête aplatie ou triangulaire (fig. 48, 51, 55 *a*), avec des jambes antérieures (fig. *id.* *b*), ravisseuses, et les tarses postérieurs (fig. 51, 55 *c*) munis de deux crochets.

Bec court, de trois articles.

1. (2). Antennes de quatre articles, le corps en ovale, large et arrondi (fig. 51),

Corps lisse, luisant, glabre. — *Tête* achevant le demi-cercle commencé par le prothorax, le labre large, presque demi-circulaire, couvrant le premier article du bec. — *Yeux* grands, touchant le prothorax, arrondis en arrière, pointus en avant, lunulaires. — *Antennes* à articles noduleux, les premier et quatrième courts, le troisième le plus long et le plus gros. — *Bec* très court, le second article gros, conique, le troisième finissant en pointe très aiguë et laissant quelquefois passer le suçoir comme une soie forte. — *Prothorax* transversal, le bord prédorsal postérieur coupé droit. — *Écusson* en triangle presque équilatéral, assez grand. — *Hémiélytres* aussi grandes que l'abdomen, finement pointillées, la membrane se distin-

(1) *Pes*, pied, *raptus*, rapt.

quant à peine de la corie par une consistance plus mince, sans nervures apparentes. — *Pattes antérieures* ayant les hanches fortes, conoïdes, les cuisses énormément grossies, ovalaires, un peu comprimées et munies d'un petit trochanter à la base (1), avec un bord presque tranchant en dessous, garni de fines dents et de cils courts, la jambe courte, arquée, cylindrique en dessus, canaliculée en dessous et destinée à recevoir dans cette rainure l'espèce de laine denticulée de la cuisse; le tarse d'un seul article, en forme de crochet fort et courbé, faisant corps avec la jambe, et canaliculé comme elle en dessous; *pattes intermédiaires* un peu plus courtes que les *postérieures*, les quatre jambes postérieures épineuses et ciliées, les tarses longs, de deux articles, avec un petit article basilaire très court, terminés par deux crochets longs et aigus.

NAUPTÈRE (fig. 51).

359. *Nauptera* (2). Jaune verdâtre, les hémélytres, fortement nuancées de brun, avec des ailes inférieures, blanches, fortement transparentes. Long. 0,015.

cimicoides Linn. 714. 6.—Ol. VIII. 143. 1. pl. 374. f. 24. — Fabr. R. 110. 1. — Tign. 254. pl. 6. f. 1. — Latr. D. XII. 285. pl. 97. f. 3; G. III. 146. 1. — Fall. 176. 1. — L. Duf. R. 79. 2. — Burm. 193. 1. — Spin. 53. 1. — Brull. 271. — Blanch. 92. 1. — A. Cost. C. N. 10. — Am. Serv. 433. 1. — *naucoris* De G. 375. 3. pl. 19. f. 8, 9.—La Punaise naucore. Stoll. 53. pl. 12. f. VIII.

Tête et prédorsum ponctués de brun; membrane des hémélytres presque aussi grande que la corie; ailes infé-

(1) M. L. Dufour (R 76) avait nié l'existence de ce trochanter, mais M. Doyère (A. Fr. VI. 264) a rectifié cette erreur.

(2) Ναῦς, navire, πτερὸν, aile.

rieures encore plus amples que les hémicélytres et se repliant longitudinalement en deux parties, celle du côté interne plus courte, sous celle du côté externe qui est presque aussi longue que l'hémicélytre, avec deux cellules près du bord externe; pattes et antennes livides. ♂.♀.

Très commune dans les marais et les herbages aquatiques, dans toute la France.

Cet insecte nage avec une grande vitesse; il sort aussi de l'eau souvent, pendant la nuit, dit De Geer, pour voler dans la campagne. Il est très vorace et se nourrit de toute sorte de petits animaux aquatiques qu'il saisit en nageant; il attaque tous ceux qu'il rencontre avec un courage remarquable : c'est un de ceux qui font le plus de carnage dans les eaux, soit à l'état de larve ou de nymphe, soit à l'état parfait.

Les œufs de cette espèce sont oblongs, cylindroïdes, un peu courbés, blanchâtres, très lisses et obliquement tronqués à leur bout antérieur, cette troncature circonscrite par un filet saillant; la coque, vue à la loupe, ne présente aucune réticulation (L. Duf. R. 220).

NAUCORE.

360. *Naucoris* (1). Jaune verdâtre, tachée de brun, sans aîles sous les hémicélytres. Long. 0.010.

Geoffr. 474.1. pl. 9. f. 5 (La Naucore). — *maculata* Fabr. R. 110.2. — Ol. VIII. 143.2. — Burm. 194.2. — Spin. 54.2. — Brull. 272.2. — Blanch. 92.2. pl. 1. f. 5. — Am. Serv. 434.3. — *cimicoides* Panz. 95.16. — Schell. pl. 12. f. 1. 2. — *aptera* L. Duf. R. 77.1.

La membrane des hémicélytres beaucoup plus courte que la corie. ♂.♀.

(1) Ναῦς, navire, κόρις, punaise.

Commune dans les marécages.

Les œufs de cette espèce sont en ovale obtus, non tronqués, et leur coque vue au microscope paraît réticulée à mailles arrondies. La femelle pond vers la fin d'avril en collant ses œufs contre des brins de plantes aquatiques (L. Duf. R. 220).

On distingue notamment les deux variétés suivantes :

1° — MACULÉE. *maculata*. Fabr. Ecusson et hémélytres d'un brun foncé assez uniforme.

2° — SUBMACULÉE. *submaculata* *. Tête et prédorsum tachetés à peu près comme dans la précédente, mais les hémélytres tachetés comme la tête et le prédorsum, et non d'un brun foncé. ♂. ♀.

2. (1). Antennes de trois articles, l'abdomen muni à son extrémité de deux filets (fig. 55*d*), qui forment en se réunissant un tube respiratoire ; corps allongé.

Tête petite, triangulaire, enfoncée jusqu'aux yeux dans le prothorax. — Yeux globuleux, très saillans. — Bec court, de trois articles, le premier presque annulaire. — Hanches antérieures insérées sous les yeux, très loin des pattes intermédiaires ; les quatre pattes postérieures insérées l'une près de l'autre, d'égale longueur entre elles, les jambes frangées, les tarsi d'un seul article apparent, très long, muni de deux crochets longs et aigus.

NÈPE (fig. 55).

361. *Nepa* (1). Corps en ovale assez large, pointu en arrière, brun cendré, les hanches antérieures grosses, assez courtes, les tarsi antérieurs munis d'un crochet. Long. ♂. 0,017; ♀. 0,022.

cinerea Linn. 714.5.—Ol. VIII. 190. 8. pl. 374. f. 12.

(1) Scorpion.

—Fabr. R. 107.8.—Panz. 95. 14.—Schell. pl. 14. f. 1.—Tign. 249. pl. 5. f. 6.—Latr. II. XII. 284. pl. 95. f. 8; G. III. 148. 1.—Fall. 170.1.—Curt. pl. 700—L. Duf. R. 81.—Burm. 196.2.—Brull. 265.—Blanch. 90.1.—A. Cost. C. N. 10—Am. Serv. 440.3.—Le Scorpion aquatique. Geoffr. 481. 2.—De G. 361.1. pl. 18. f. 1-13.—Stoll. 11. pl. I. f. II.

Corps aplati, en ovale presque tronqué en avant; le premier article des antennes le plus petit, le second ayant, suivant M. Burmeister, un appendice latéral fort et allongé, le troisième le plus long; le premier article du bec rétréci à sa base; prothorax presque carré, se rétrécissant un peu antérieurement, légèrement rebordé de chaque côté, à surface inégale, avec un sillon transverse au milieu; hémélytres aussi longues et aussi larges que l'abdomen, la membrane plus courte que la corie, à cellules nombreuses et irrégulières; ailes inférieures amples, presque aussi longues que les hémélytres, légèrement enfumées, avec les nervures rouges; abdomen un peu élargi au milieu, d'un rouge jaunâtre en-dessus, terminé en-dessous par trois plaques pointues, aussi longues l'une que l'autre et paraissant de même forme dans les deux sexes; le ventre d'un brun ferrugineux, taché de noir; les filets abdominaux à peu près de la longueur de la moitié du corps, les stigmates abdominaux recouverts d'une membrane finement ponctuée; pattes assez longues et fortes; les hanches antérieures longues de moins de la moitié des cuisses, celles-ci épaissies, avec une profonde échancrure à la base et une rainure en dessous dans toute leur étendue pour recevoir la jambe, celle-ci assez grêle, arquée, le tarse d'un seul article muni d'un petit crochet à l'extrémité; les quatre cuisses postérieures épaissies et les jambes frangées.

Commune aux environs de Paris et dans toute l'Europe.

Cet insecte n'a aucune vivacité et se traîne lentement au fond des eaux dans la vase, où il se laisse prendre sans chercher à s'échapper. Il est essentiellement carnassier; il vit d'autres insectes aquatiques qu'il saisit avec ses pattes antérieures entre la cuisse et la jambe; les quatre autres pattes seules lui servent à nager. Il attaque même sa propre espèce.

Les deux filets en forme de queue qui terminent l'abdomen sont des pièces creusées en gouttière qui, appliquées l'une contre l'autre, forment un tube que l'insecte fait mouvoir à volonté et à travers lequel il respire l'air extérieur, en portant hors de l'eau le bout de ce syphon. Cette respiration est nécessaire à son existence, car il périt quand on le force à rester au fond de l'eau. De petits poils ou cils qui garnissent les bords de ces deux gouttières, s'engrangent les unes dans les autres de manière à empêcher l'eau de s'introduire dans le tube par les rainures. C'est au-dessous de l'insertion de ces filets qu'est l'ouverture anale et celle qui contient les organes sexuels.

On peut supposer néanmoins que les petits trous ou pores que présente la membrane qui couvre les stigmates abdominaux ne sont pas entièrement inutiles à un autre mode de respiration. Du reste, les Nèpes volant quelquefois au dehors de l'eau, il faut admettre qu'elles ont aussi un moyen de respirer l'air libre comme les autres insectes. M. Burmeister dit avoir vu un stigmate ordinaire entre le métasternum et le premier segment abdominal, et M. Spinola (H. 51) assure qu'il y en a deux placés intérieurement à la base du syphon caudal, observation que M. L. Dufour (R. 248) a faite spécialement pour les Ranatres.

De Gêér dit qu'ayant ouvert une femelle de cette espèce, au mois de mai, il y a trouvé environ 180 œufs de forme allongée et d'un blanc jaunâtre; ils sont garnis, à l'un des bouts, de sept filets cylindriques; les ovaires sont au nombre de cinq de chaque côté du ventre, et leur arrangement est tel que les filets d'un œuf embrassent l'œuf qui précède; l'éclosion a lieu dans le milieu de l'été, et le développement complet de l'insecte demande environ deux mois.

La différence des sexes ne se fait reconnaître extérieurement par aucun caractère qui ait encore été signalé, si ce n'est la taille, qui est ordinairement moindre dans le mâle que dans la femelle, comme dans tous les autres insectes en général; le renflement ventral, en forme de grosse carène, qu'on remarque en-dessous, est aussi moins considérable dans le mâle.

M. Burmeister dit que la femelle attache ses œufs aux plantes aquatiques. La larve est plus courte et plus large proportionnellement que l'insecte parfait, d'une couleur claire, à pattes courtes et épaissies; elle a les tarsi d'un seul article et le tube respiratoire beaucoup plus court et plus épais.

RANATRE (fig. 48).

362. *Ranatra*. Le corps filiforme, très allongé, linéaire, d'un jaune sale, brunâtre, les hanches antérieures (fig. 48 c) grêles, très longues, les tarsi antérieurs sans crochets. Long. 0,036.

linearis Linn. 714.7. — De G. 369. pl. 19. f. 1-2.
 — Tign. 247. pl. 5. f. 5. — Fabr. R. 109. 2. —
 Panz. 95.15. — Schell. pl. 13. f. 1. — Latr. H. XII.
 282. pl. 96. f. 4; G. III. 149. 1. — Fall. 169. 1.
 — Curt. pl. 281. — LeP. Serv. 267.1. pl. 22. f. 1-10;
 pl. 374. f. 16-19. — Hahn. II. 30. pl. 42. f. 131. —
 L. Duf. R. 79, 264. — Burm. 199.1. — Brull. 263.

— Blanch. 90. pl. 1. f. 3. — A. Cost. C. N. 9. — Am. Serv. 443.2. — Le Scorpion aquatique à corps allongé. Geoffr. 480.1. pl. 10. f. 1. — Stoll. 52. pl. 12. f. VII.

Premier article des antennes court, le second le plus long et saillant en dehors de manière que le dernier article, inséré à l'angle interne du précédent, vient se replier sur lui comme pour former une pince, ce dernier article ovalaire, un peu arqué; prothorax cylindrique, grossissant notablement postérieurement; écusson assez petit, presque rhomboïdal, très pointu en arrière; hémélytres un peu moins longues que l'abdomen, la membrane beaucoup plus courte que la corie et présentant une multitude de petites cellules allongées et pointues; abdomen finissant en pointe, la plaque terminale intermédiaire, en-dessous, presque seule apparente, plus large dans l'un des sexes (♂?) que dans l'autre; les filets du tube respiratoire à peu près de la longueur du corps; pattes longues et grêles; les hanches antérieures grêles, longues de plus de la moitié des cuisses; celles-ci assez grêles, quoique un peu renflées, avec une petite échancrure au-delà du milieu et une dent au-dessus, derrière laquelle vient s'appliquer l'extrémité de la jambe; celle-ci courte, arquée, grêle; le tarse d'un seul article en forme de crochet. ♂.♀.

Commune partout dans les eaux stagnantes, au commencement du printemps; quelquefois aussi dans les rivières.

Les Ranâtres sont très voraces et font continuellement la chasse aux autres insectes. Elles volent très bien et se transportent, principalement le soir ou dans la nuit, d'une mare à l'autre, surtout quand celle où elles sont commence à se dessécher.

Ce que nous avons dit plus haut pour le mode de respiration des Nèpes s'applique également aux Ranâtres.

Les œufs de cette espèce sont à peu près de la forme de ceux des Nèpes, mais seulement garnis de deux filets en forme de soies longues. Suivant Rœsel, la femelle laisse tomber ses œufs au fond de l'eau, et ils éclosent au bout de quinze jours; Geoffroy dit, au contraire, qu'elle les enfonce dans la tige de quelque plante aquatique, de manière qu'il n'y a que les deux filets de l'œuf qui en sortent et qui se laissent apercevoir, ajoutant qu'on peut conserver dans l'eau ces tiges chargées d'œufs et les y voir éclore.

La larve a les filets abdominaux moins longs que l'insecte parfait.

Les petits grains d'un rouge vif qu'on trouve ordinairement aux pattes de cet insecte et qui y sont fortement adhérents, sont des œufs d'une espèce de Mitte.

DIVISION III.

PÉDIRÈMES. *PEDIREMI* (1) Am. Serv.

Cette tribu se distingue de la précédente par une tête (fig. 53 *a*, 52, 54) grosse, arrondie, inclinée en-dessous, et des tarses postérieurs (fig. 52 *b*) ordinairement en forme de rame.

Les Pédirèmes se divisent en Tectirostres et Nautidorses.

SUBDIVISION I.

TECTIROSTRES. *TECTIROSTRI* (1).

Corixa Geoffr. — Ol. — Tign. — Latr. — Leach? — Fall. — L. Duf. — Burm. — Spin. — Ramb. — A. Cost. —

(1) *Pes*, pied, *remus*, rame.

(2) *Tectus*, caché, *rostrum*, bec.

Corisa Am. Serv. — *Notonecta* Linn. — *Nepa* De G. — *Sigara* Fabr. — Panz. — *Sigera* Schell.

Cette division se distingue de la suivante par un bec caché sous un prolongement (fig. 53 *a*) du front, et par les tarses antérieurs d'un seul article apparent.

Tête large, transversale, s'inclinant pour s'allonger en-dessous, les bords du prolongement frangés, le front déprimé dans les femelles, convexe dans les mâles. — *Yeux* grands, non saillants, en triangle équilatéral. — *Antennes* de quatre articles, le premier glabre et les suivants velus, le troisième le plus long, épaissi en massue, le quatrième pointu (1). — *Bec* caché sous le prolongement de la tête, de trois articles mous, presque membraneux (2). — *Prothorax* large, mais court. — *Hémiélytres* légèrement coriaces dans toute leur étendue, avec un sillon oblique partant de l'angle basilaire externe pour aller rejoindre le bord interne, près du milieu, puis revenir à l'extrémité, et paraissant, dans ce dernier trajet, marquer la séparation de ce qui constitue ordinairement la corie et la membrane; une ligne élevée le long du bord externe. — *Abdomen* en ovale allongé, assez aplati.

1. (4). Écusson non apparent.

Prédorsum coupé droit ou légèrement arqué au bord antérieur. — *Abdomen* ayant le deuxième segment ventral profondément échancré dans les femelles, beaucoup moins dans les mâles; les segments suivants formés de plusieurs plaques appliquées l'une sur l'autre dans les femelles, formés comme à l'ordinaire et coupés presque droit à leur

(1) M. L. Dufour (R. 84) n'en compte que trois, le premier court, cylindrique, le second allongé, ovoïde, le dernier grêle, tous les trois velus. M. Fieber (*Ent. Mon.* 12) en compte trois dans la *Sigara*, et quatre dans les espèces du groupe de la *Corixa*.

(2) De deux articles seulement, suivant M. Fieber (*Ent. Mon.* 12).

extrémité avec une légère sinuosité de chaque côté dans les mâles. — *Pattes antérieures* courtes, insérées très près de la tête, les cuisses ovalaires, avec un trochanter parfaitement distinct (1); les jambes extraordinairement courtes, presque seulement rudimentaires, et les tarsi d'un seul article, à peu près de la longueur de la cuisse, arqués, sans crochets à l'extrémité, larges, finissant en pointe, convexes au côté externe, concaves au côté interne et garnis sur les deux bords de longues soies cornées raides et un peu arquées, représentant, surtout celles du bord inférieur, une sorte de peigne à longues dents parallèles, la face interne divisée longitudinalement par une fine arête armée d'une série de soies courtes, serrées, raides (2); *pattes intermédiaires* plus longues que les antérieures et plus grêles que les autres, garnies de piquants entremêlés de poils rares, avec les jambes plus courtes que les cuisses, et les tarsi d'un seul article long, terminé par deux crochets aussi longs que lui, presque droits, grêles, rapprochés et même contigus à l'état de repos; *pattes postérieures* essentiellement natatoires, avec les cuisses presque glabres, ovalaires, munies d'un fort trochanter à la base; les jambes à peu près de la longueur des cuisses, garnies de quelques poils raides; les tarsi en forme de rames, aplatis, lancéolés et garnis de franges ou barbes fines mobiles qui peuvent s'étaler largement dans l'eau, le bord inférieur armé de petits piquants, ces tarsi formés de deux articles dont le terminal beaucoup plus court que l'autre, sans crochets.

Ces insectes vivent dans les mares et les ruisseaux; ils sont carnassiers comme l'indique la structure de leurs

(1) Selon M. Doyère (A. Fr. VI. 264. pl. 9. f. 4 — 5 a).

(2) Ces soies doivent, selon M. L. Dufour (B. 83), produire l'effet d'une scie.

pattes. M. L. Dufour (R. 85) dit que les deux tarse antérieurs, agissant de concert, forment en même temps une cage et une pince dont la force préhensive doit être d'autant plus grande qu'ils sont courts et assez robustes. La larve a les mêmes mœurs que l'insecte parfait. Quand ils nagent, le dessous de leur corps paraît argenté, et cet effet est produit par les petites bulles d'air qui s'y attachent. S'ils rencontrent dans leur trajet quelque brin d'herbe ou autre chose légère, ils s'y accrochent avec les quatre pattes antérieures et montent ensemble à la surface de l'eau. Souvent ils se fixent sur les plantes au fond de l'eau et y restent longtemps immobiles. Ils exhalent, quand on les saisit, une odeur forte et désagréable comme celle des Hémiptères terrestres les plus puants.

2. (3). Prédorsum en triangle obtus postérieurement, avec des lignes jaunes et noires transverses.

CORIXA (fig. 52).

363. *Corixa* (1). Grisâtre ou noirâtre luisante; une quinzaine de lignes transverses jaunes sur le prédorsum, les hémélytres parsemées de pointillemens jaunâtres. Long. 0,013.

Geoffroyi Leach. T. L. XII. 17. 7. — Ramb. 193. 1. — Am. Serv. 447. 1. — *striata* Panz. 50. 23. — Fall. 181. 1. — L. Duf. R. 84. — A. Cost. C. N. 6. 1. — *punctata* Burm. 186. 1. — La Corise. Geoffr. 478. pl. 9. f. 7.

Tête jaune, avec le vertex brunâtre, et quelquefois

(1) Nous avons (Am. Serv. 447) supposé par erreur, à ce qu'il paraît, que Geoffroy avait tiré ce nom du grec κόρις, punaise, et qu'il l'avait écrit fautivement *Corixa* au lieu de *Corisa* : car nous trouvons ce nom de *Corixa* en usage longtemps avant Geoffroy. Nous rétablissons donc cette orthographe sans pouvoir en expliquer l'étimologie.

une ligne noire longitudinale au milieu du front ; yeux gris ou noirs ; prédorsum noir ou brun, avec une quinzaine de lignes transverses jaunes ; dessous du corps jaune, le milieu du sternum noir, avec des taches brunes, plus ou moins effacées, à la base des segmens ventraux. ♂♀.

Commune aux environs de Paris et dans tout l'Europe.

HEXARABDE.

364. *Hexarabdus* (1). Semblable à la précédente, mais plus petite, avec six ou sept lignes transverses jaunes seulement sur le prédorsum, et des linéoles transverses jaunâtres sur les hémélytres, un peu plus étroites que les linéoles brunes des intervalles, au lieu d'un simple pointillement. Long. 0,006 — 8.

striata Linn. 712. 2. — De G. 389. pl. 20. f. 1-17. — Fabr. R. 104. 2. — Schell. pl. 11. f. 1.—Tign. 242. pl. 5. f. 4. —Burm. 187. 2. — Spin. 57. 2.—Ramb. 193. 2.—Am. Serv. 447. 2.—*undulata* Fall. 182. 2. — *basalis* A. Cost. C. N. 7. 2. fig. 1. — La Punaise aquatique rayée. Stoll. 65. pl. 15. f. XIII.

Les linéoles jaunes s'effacent plus ou moins.

Cette espèce paraît propre à toutes les parties du monde ; nous en voyons des individus venant de Bombay et d'Amérique ; elle se trouve en abondance dans les eaux douces. Elle se tient ordinairement suspendue à la superficie de l'eau, mais au moindre mouvement qu'elle aperçoit, elle se précipite vivement au fond, où elle reste quelque temps en s'accrochant au sol ou à une

(1) Εξ, six, ῥάβδος, baton.

plante pour revenir bientôt ensuite à la surface. Elle marche mal et lentement sur la terre, ne faisant alors que des sauts; elle est au contraire d'une vivacité surprenante dans l'eau, qu'elle parcourt avec la rapidité d'un trait. Quand elle s'y tient tranquille, elle dirige ses pattes postérieures en avant, les faisant passer sur les intermédiaires, de manière qu'elles semblent être les pattes antérieures.

HIÉROGLYPHIQUE.

365. *Hieroglyphica* (1). Semblable à la précédente, mais avec neuf à dix lignes transverses jaunes sur le pré-dorsum, et des mouchetures jaunes sur les hémélytres formant des linéoles transverses très irrégulières, plus larges que les linéoles brunes des intervalles. Long. 0,006.

L. Duf. R. 86. f. 85. — A. Cost. C. N. 7. 3. — *strigata* Latr. H. XII. 289. 4. — *fossarum* Fall. 182. 3.

Midi de la France.

3. (2). Prédorsum simplement arqué postérieurement, sans lignes jaunes et noires transversales.

APHOROGRAMME.

366. *Aphorogrammum* (2). Brun grisâtre luisant en dessus, avec deux ou trois lignes longitudinales pâles sur les hémélytres. Long. 0,003 — 4.

coleoptratus Fabr. R. 105. 4. — Panz. 50. 24. —

Ol. VI. 119. 3. — Tign. 243. — Fall. 185. 7. —

Burm. 188. — Am. Serv. 448. 3.

Dessous du corps jaunâtre. ♀.

(1) Γερογλυφικά, hiéroglyphes.

(2) A privatif, φέρω, porter, γραμμὴ, raie.

Environs de Paris; dans toute l'Europe.

4. (1). Écusson découvert.

SIGARA.

367. *Sigara*. Rougeâtre brune ou verdâtre en dessus, jaunâtre en dessous. Long. 0,002.

minutissima Linn. 713. 3. — Leach. T. L. XII. 14.

— Fieb. 13. 1. pl. 1. f. 11-19. — *minuta* Fabr.

R. 105. 6. — Coqb. 38. pl. 10. f. 3. — Burm.

188. 1. — *leucocephala* Spin. 59. — Am. Serv. 448.

Prothorax large mais très court, en forme d'un segment de cercle; écusson en triangle un peu obtus; tarses antérieurs largement comprimés, munis d'un crochet simple (suivant M. Burmeister). Les autres caractères sont ceux des groupes précédens.

Environs de Paris, et dans toute l'Europe. On la trouve aussi dans les étangs salés.

SUBDIVISION II.

NAUTIDORSES. NAUTIDORSI (1).

Notonecta Linn. — Geoffr. — Fabr. — Ol. — Panz. — Schell — Tign. — Latr. — Fall. — L. Duf. — Burm. — Brull. — Blanch. — A. Cost. — Am. Serv. — *Nepa* De G. — *Plea* Leach. — *Ploa* Steph. — Burm. — Brull. — Blanch. — A. Cost. — Am. Serv.

Cette division se distingue de la précédente par un bec (fig. 54 a) en cône allongé, très visible, et de tous les autres Occulticornes par l'habitude propre à ces insectes de nager sur le dos.

1. (2). Hémiélytres entièrement coriaces.

(1) *Nauta*, navigateur, *dorsum*, dos.

PLOA.

368 *Ploa* (1). Grise verdâtre ou jaunâtre, avec une faible corne longitudinale noire sur le vertex. Long. 0,002.

minutissima Fabr. R. 104. 10. — Fourcr. 220. 2. — Ol. VIII. 389. 12. — Panz. 2. 20. — Tign. 238. — Leach. T. L. XII. 14. 1. — Steph. C. 2. 354. 9783. — Burm. 189. 1. — Brull. 256. — Blanch. 89. — A. Cost. C. N. 9. — Am. Serv. 449. — Fieb. 17. pl. 1. f. 27-35. — La petite Punaise à avirons. Geoffr. 477. 2 (la larve).

Corps ovalaire, très bombé en dessus; bec court, de deux articles; antennes de trois articles (suivant Fieber); yeux noirs; prédorsum arrondi postérieurement, avec un point brunâtre un peu saillant à chaque angle postérieur; écusson grand, en triangle allongé, pointu, mais la base beaucoup plus étroite que le prothorax; une ligne oblique partant de la base de chaque hémélytre pour aller rejoindre le bord interne, au-delà du milieu, parallèlement au bord de l'écusson, la partie postérieure de cette ligne, ainsi qu'un point sur le disque, près du bord externe, et l'extrémité des hémélytres, d'un brun sale, cette teinte disparaissant entièrement quelquefois; ventre lisse, presque aplati, n'offrant pas la crête frangée du groupe suivant; pattes courtes, peu frangées, presque d'égale longueur entre elles; les cuisses légèrement fusiformes; les jambes cylindriques, à peu près de même longueur qu'elles; les tarses très longs, surtout les quatre postérieurs, qui sont aussi longs que les jambes, de trois articles, le premier très petit, les deux suivans à peu près

(1) Πλώω, naviguer.

d'égale longueur, tous un peu comprimés et frangés, faits pour la nage, avec deux crochets longs et aigus au bout.

Très commune dans les mares aux environs de Paris.

2. (1). Hémiélytres ayant une membrane distincte.

Corps en ovale allongé, très vouté en dessus. — *Tête* très grosse, transversale, fortement inclinée sur la poitrine. — *Yeux* grands, allongés, non saillans. — *Antennes* (suivant les auteurs) de quatre articles, le premier petit, le second le plus long, le troisième cylindrique, le quatrième raccourci — *Bec* très fort, de quatre articles, le troisième le plus long; les deux premiers et le quatrième à peu près d'égale longueur, le premier beaucoup plus gros que les autres. — *Prothorax* transversal, un peu rétréci antérieurement, coupé un peu obliquement derrière les angles postérieurs, son bord postérieur droit. — *Ecusson* presque aussi large que le prothorax à sa base, en triangle presque équilatéral. — *Hémiélytres* recouvrant tout l'abdomen, un peu plus longues que lui et tombant en toit un peu arqué de chaque côté; ailes inférieures aussi grandes que les hémiélytres. — *Abdomen* offrant en dessous une crête longitudinale médiane notablement frangée, avec un profond sillon caché sous la frange de cette carène. — *Pattes* grandes, les postérieures beaucoup plus que les autres, fortement frangées; les quatre tarse antérieurs de deux articles apparens seulement, avec un article basilaire rudimentaire, le dernier beaucoup plus court que le précédent et muni de deux crochets; les tarse postérieurs notablement aplatis en forme de rames.

Quand ces insectes marchent sur les plantes aquatiques ou hors de l'eau, sur la terre, les deux pattes posté-

rieures, suivant De Géer, ne font que traîner; mais, au contraire, quand ils nagent, ce sont elles qui font seules les mouvemens, en leur servant comme de rames qu'ils poussent en arrière et qui les font s'avancer avec beaucoup de vitesse; les pattes antérieures et intermédiaires ne servent point à nager. C'est ordinairement sur le soir ou dans la nuit qu'ils sortent de l'eau pour se promener sur la terre ou passer en volant d'une mare à l'autre.

Ces insectes sont des plus carnassiers. Ils en attaquent quelquefois d'autres beaucoup plus gros qu'eux et en apparence plus forts. Ceux qu'ils ont piqués meurent presque aussitôt qu'ils ont été atteints, par l'effet d'un venin qu'on suppose qu'ils versent dans la plaie. Ils se font la guerre et se dévorent entre eux.

Dans l'accouplement, qui a lieu vers le mois de juillet, on remarque que le mâle ne monte pas sur la femelle; ils se placent l'un à côté de l'autre, le mâle un peu plus bas que la femelle, et ils nagent ainsi, attachés ensemble par les organes sexuels, avec la même vitesse que s'ils étaient seuls. La femelle pond un grand nombre d'œufs blanchâtres et de forme allongée, qu'elle dépose ordinairement sur les tiges ou les feuilles de plantes aquatiques; ils éclosent au commencement ou vers le milieu du printemps, et les petits se mettent aussitôt à nager comme leur mère, le ventre en haut. Ils arrivent à leur état parfait dans le courant de l'été, et leur vie se prolonge rarement jusqu'au printemps suivant (Brull. 253). Cependant, Rœsel dit que les œufs éclosent au bout d'une quinzaine de jours et que la femelle vit jusqu'au développement complet des petits, ce qui ferait supposer qu'il y a donc au moins deux pontes par année, l'une dont les œufs éclosent promptement et l'autre dont les œufs passent l'hiver.

Ces insectes se trouvent dans l'ancien et le nouveau continent.

NOTONECTE (fig. 54).

369. *Notonecta* (1). Jaunâtre ou tachée de noir, la tête arrondie en avant dans les deux sexes. Long. 0,015.

glauca Linn. 712. 1. — Fabr. R. 102. 1. — De G. 382. 5. pl. 18. f. 16-17. — Ol. VIII. 383. pl. 374. f. 31. — Fabr. R. 102. 1. — Panz. 3. 20. — Schell. pl. 10. f. 1-2. — Tign. 236. pl. 5. f. 3. — Latr. G. III. 150. 1. — Fall. 177. 1. — L. Duf. R. 88. 1. — Burm. 190. 1. — Brull. 255. 1. — Blanch. 88. 1. H. pl. 1. f. 2. — A. Cost. C. N. 8. 1. — Am. Serv. 452. 1. — *furcata* Fabr. R. 102. 2. — Coqb. 38. pl. 10. f. 2. — Fall. 172. 2. — Guér. Ic. pl. 57. f. 10. — A. Cost. C. N. 8. 2. — *marmorea* Fabr. R. 103. 3. — *maculata* Fabr. R. 103. 4. — Coqb. 38. pl. 10. f. 1. — Curt. pl. 10. — La grande Punaise à avirons. Geoffr. 476. 1. pl. 9. f. 6. — La Punaise commune à avirons. Stoll. 54. pl. 12. f. X.

Très commune au commencement du printemps dans toute la France. Cette espèce présente de nombreuses variétés :

1° — GLAUQUE. *glauca* Linn. D'un jaunâtre ferrugineux assez uniforme, l'écusson et quatre ou cinq taches le long du bord externe des hémélytres, d'un noir velouté.

2° — PALE. *pallida* *. D'un blanc verdâtre pâle, sans les taches noires des hémélytres.

3° — MARBRÉE. *marmorea* Fabr. Les hémélytres d'un rouge ferrugineux, marbrées de taches noires.

4° — FOURCHUE. *furcata* Fabr. Les hémélytres noires, avec deux taches allongées, en forme de fourche, à la base, d'un jaune pâle.

(1) Νῶτες, dus, νᾶχος, nager.

5° — TACHÉE. *maculata* Fabr. Les hémélytres noires, leur extrémité ferrugineuse.

ANISOPS.

370. *Anisops* (1). D'un blanchâtre jaunissant, la tête prolongée en pointe dans les mâles. Long. 0,010.

niveus Fabr. R. 103. 8. — Ol. VIII. 389. 9. — Burm. 191. 2. — Spin. 58. — Ramb. 190. — Blanch. 89. 2. — A. Cost. C. N. 8. 3. — Am. Serv. 454.

Un sill'on longitudinal au front; les tarsi postérieurs d'un seul article dans les mâles, cet article muni de deux crochets longs, cylindriques, presque arrondis au bout, digitiformes; le ventre noir. ♂.

Midi de l'Europe; Algérie; Égypte.

(1) *Αΐσις*, inégal. ♂♂, face.



RHYNCHOTES.

ORDRE DEUXIÈME.

HOMOPTÈRES. *HOMOPTERA*. Latr.

Les insectes de cet ordre se distinguent de ceux de l'ordre précédent par un bec (*fig. 57 a*) naissant de la partie inférieure de la tête, mais non du sternum, entre les pattes antérieures, comme dans l'ordre suivant. Leurs ailes supérieures que nous nommerons homélytres, par opposition au nom d'hémiélytres employé dans l'ordre précédent, sont ordinairement de nature homogène dans toute leur étendue, c'est-à-dire entièrement coriaces ou entièrement membraneuses, d'où vient le nom d'*Homoptères*, du grec ὁμοίος, semblable, et πτερόν, aile, qui leur a été donné par Latreille. Indépendamment de ces caractères, ils ont une forme d'antennes (*fig. 56, 57 b; 64, 67, 71 a*) qui leur est exclusivement propre dans les Rhynchotes : elles sont courtes, terminées par une soie fine, quelquefois très longues et composées de six à sept articles difficiles à distinguer.

Le bec est épais, composé de trois articles apparents, dont le premier est ordinairement caché sous la partie de la tête qu'on nomme chaperon (*fig. 57 c*). L'abdomen est formé de six ou sept segments. Toutes les femelles sont pourvues d'une tarière ou oviscapte (*fig. 59 a*), reçue entre les deux plaques vulvaires (*fig. 58 a a*), lesquelles s'ouvrent à la volonté de l'insecte pour lui donner

passage; les mâles présentent une plaque anale (*fig. 57 g*) simple et entière.

Les Homoptères se divisent en deux grandes tribus, les Triocelles et les Biocelles.

TRIBU PREMIÈRE.

TRIOCELLES. *TRIOCELLI* Latr.

Les Triocelles (*Stridulantes* Latr.) se distinguent de tous les autres Homoptères par la présence de trois ocelles (*fig. 56 a*) sur le vertex, au lieu de deux seulement, ainsi que par un organe particulier, propre à chanter, qui existe dans les mâles (*fig. 57 ee*).

M. Solier (A. Fr. VI. 201) décrit comme il suit les diverses parties de l'organe du chant, dans l'espèce la plus commune de cette tribu, qu'on trouve dans le midi de la France, et à laquelle appartient proprement le nom de Cigale, qu'on étend vulgairement à toutes les autres. Cet appareil est formé de quatre cavités principales, dont une dans le métathorax et les autres dans l'abdomen. La première, ou *cavité thoracique*, présente un grand stigmate vertical qui y débouche de chaque côté et la met en communication avec l'air extérieur; la centrale des trois autres cavités, ou *cavité abdominale*, est vaste, recouverte directement par l'opercule et présente dans le bas, deux membranes ovales, irisées et très minces que Réaumur a nommées le *miroir*; les deux autres, nommées *cavités sonores*, sont situées en dessus, de chaque côté de la cavité abdominale, et formées par le tégument solide des parois de l'abdomen, qui enveloppe une membrane blanche, sèche, bombée et plissée transversalement, qui sépare ces

cavités de la cavité thoracique, et que Réaumur a nommé la *timbale*.

C'est Réaumur qui le premier a découvert le mécanisme à l'aide duquel cet organe produit l'espèce de chant que l'insecte fait entendre. Ayant disséqué un mâle, il s'aperçut qu'il existait dans l'intérieur du thorax deux gros muscles qui allaient aboutir à la timbale, et ayant par hasard tiré l'un de ces muscles avec une pince, il fut étonné d'entendre raisonner comme un tambour cette membrane mise en mouvement par ce tiraillement. MM. Goureau et Solier (A. Fr. VI. 60. 199) ont confirmé de nos jours, par des observations faites sur des mâles vivants, celles que Réaumur n'avait pu faire que sur des insectes à l'état de dessiccation. Ces entomologistes pensent que les opercules sont l'office des clefs des instruments à vent, qui se soulèvent pour modifier le son sortant des cavités, avec cette différence que dans l'insecte, c'est la clef qui est fixe, tandis que l'instrument, c'est-à-dire l'abdomen, est mobile, se soulève et s'abaisse alternativement pour modifier les sons; l'épine qui s'étend en dehors sur la base de l'opercule paraît destinée à servir de frein à l'opercule pour l'empêcher, non de se soulever trop haut, puisqu'il est immobile, mais seulement de céder à la pression que l'abdomen exerce sur lui en s'abaissant. Pendant que le chant se fait entendre, la timbale, tirée par le muscle, vibre et passe alternativement de la forme convexe à la forme concave, et c'est ce mouvement qui produit matériellement le son. Quoique la femelle ne chante pas, on remarque aussi cependant à la base de son abdomen de petits opercules disposés comme ceux du mâle.

La plus antique célébrité s'attache au chant de cet insecte. Les Grecs en faisaient l'emblème de la musique, le

représentant perché sur une cithare. On disait que deux joueurs de cithare, Eunome et Ariston, luttant un jour ensemble de talents sur cet instrument, et l'une des cordes d'Eunome s'étant cassée, une Cigale vint se poser sur sa cithare, et remplaça avec tant de charme la corde rompue qu'il remporta la victoire. La figure d'une Cigale était tracée dans les hiéroglyphes égyptiens comme symbole de la musique. Au reste, il est certain que cet art a un attrait particulier pour ces insectes. Quoiqu'ils soient très craintifs et qu'il s'envolent au moindre bruit, M. Solier dit (A. Fr. VI, 214) qu'on peut s'en approcher en sifflant d'une manière tremblottante propre à imiter leur chant en le dominant ; alors l'insecte descend d'abord un peu le long de l'arbre, comme pour se rapprocher de celui qui siffle ; si on lui présente une canne en continuant de siffler, il s'y pose et descend lentement à reculons, en s'arrêtant de temps en temps comme pour écouter, puis finit par arriver jusqu'au siffleur. Un pharmacien d'Aix, en Provence, M. Boyer est parvenu ainsi à en faire placer un jusque sur son nez, où l'insecte chantait pendant qu'il sifflait d'accord avec lui.

Les Grecs disaient que les Cigales étaient des hommes nés du limon de la terre, qui avaient jadis enseigné aux Muses à chanter, mais qu'ils avaient une telle passion pour la musique, qu'ayant oublié de boire et de manger pour chanter, ils étaient morts de faim, et que les Muses, par reconnaissance, les avaient changés en Cigales, en leur donnant la faculté de vivre sans boire ni manger. On croyait, en effet, dans l'antiquité, que les Cigales ne prenaient aucune nourriture, en ne faisant que sucer la rosée. Les anciens poètes sont pleins d'allusions à ce sujet ; un auteur en a même pris texte pour soutenir qu'il était possible de ne vivre qu'en buvant de l'eau, en citant

à l'appui l'exemple des Cigales. On pense aujourd'hui qu'elles sucent la sève des arbres, quoiqu'il n'y ait pas plus d'observations positives sur cette matière que dans les temps les plus reculés.

Les Grecs faisaient un tel cas du chant de ces insectes, qu'ils les enfermaient, dit-on, dans des pots comme des oiseaux, pour se donner le plaisir de les entendre. Cependant on n'était pas d'accord à ce sujet, car il a donné lieu à de grandes discussions; les uns appelant ce chant délicieux et d'autres le trouvant détestable. De nos jours, aucun de ceux qui l'ont entendu ne déclarent en avoir été charmés, et on le qualifie généralement de bruit monotone et étourdissant. On a eu l'idée, toutefois, de noter en musique ses différentes intonations, qui varient, du reste, selon les espèces.

La tarière de la femelle lui sert à percer les branches de bois mort, du mûrier notamment, pour déposer ses œufs dans la moelle de ces branches. Cette tarière est composée d'un fourreau qui renferme trois pièces; la pièce intermédiaire, fil extrêmement fin et à peu près de forme quadrangulaire, est un canal double par lequel coulent les œufs en sortant du sein de la mère; elle s'élargit en forme de fer de lance à son extrémité, qui est d'une substance beaucoup plus dure et plus polie que dans le reste de son étendue. Les deux pièces latérales s'assemblent avec la pièce médiane au moyen de quelques arêtes saillantes qui entrent dans des rainures correspondantes et qui, par un mouvement qui leur est propre, peuvent glisser le long de la tige médiane sans pouvoir s'en écarter; elles se terminent comme la tige médiane, par une tête aiguë qui est de plus striée et dentelée en forme de lime ou de scie. Réaumur pensait que c'était en faisant alternativement usage de l'une et de l'autre lime que la femelle perçait le

148

bois pour introduire ensuite le fil intermédiaire dans le trou qui avait été fait et déposer ses œufs dans le canal moelleux de la branche. Suivant M. Doyère (A. Sc. nat., 2^e. S. Zool. VII. 193. pl. 8), c'est, au contraire, la tige médiane qui est l'instrument perforant à la manière d'un poinçon, les tiges latérales lui servant seulement de points d'appui et faisant l'office de grappins. La tarière est d'abord poussée hors du fourreau par l'action d'un muscle à la volonté de l'insecte, qui cherche ensuite à se cramponner dans l'épiderme de la branche par la pointe aiguë et dentelée des tiges latérales qu'il y introduit par un simple coup donné à reculons; quand ces deux pièces latérales y sont fixées, le muscle propre de la tige médiane la pousse alors contre elle pour faire l'office de poinçon, puis les deux pièces latérales s'introduisent dans l'ouverture même qu'elle a faite pour s'y fixer encore, à l'aide de leurs dentelures et fortifier les nouveaux coups que le poinçon doit porter, et qui deviennent de plus en plus forts à mesure que les pièces latérales prennent un point d'appui plus assuré en pénétrant à une plus grande profondeur dans le trou que le poinçon a pratiqué.

Quand les œufs sont déposés dans la branche, l'insecte referme le trou qu'il a fait, suivant certains auteurs, avec une espèce de gomme, et suivant d'autres, en repoussant seulement les fibres du bois sur l'entrée du trou.

Les Grecs se faisaient un mets du corps des Cigales; on les recherchait surtout, dit Aristote, à l'état de nymphe; mais à l'état parfait, on préférait le mâle avant l'accouplement et la femelle après, à cause des œufs qu'on trouvait alors dans cette dernière.

Les Triocelles se divisent en Réticelles et Octicelles.

DIVISION I.

RÉTICELLES. *RETICELLI* (1) Am. Serv.

Cette division, qui ne renferme que des espèces exotiques, se distingue de l'autre par ses homélytres formées, dans leur dernière moitié, d'un réseau de nervures à mailles nombreuses et irrégulières. Son type principal est la Polynèvre (*ducalis* Westw. — Am. Serv. 460).

DIVISION II.

OCTICELLES. *OCTICELLI* (2) Am. Serv.

Cicada Réaum. — Linn. — Geoffr. — Stoll. — Ol. — Tign. — Germ. — L. Duf. — Burm. — Brull. — Blanch. — Am. Serv. — *Tettigonia* Fabr. — Coqb.

Les insectes de cette division présentent régulièrement seize cellules à chacune de leurs homélytres, dont huit notamment, longitudinales et parallèles, à l'extrémité (*fig. 56*).

Tête courte, large, transversale, en triangle obtus antérieurement; front très renflé, avec des sillons transversaux nombreux (*fig. 57 d*); chaperon (*fig. 57 c*) sans sillons transverses. — *Yeux* gros, très saillants. — *Antennes* insérées entre les yeux, sous un rebord latéral de la tête, courtes, de sept articles, le basilaire épais, les autres diminuant successivement de grosseur, et formant une soie terminale très fine. — *Bec* ayant le premier article entièrement caché par le chaperon, le second plus court que le troisième. — *Prothorax* (*fig. 56 c*) transversal; le mésothorax ou écusson (*fig. 56 d*) très grand, bordé

(1) *Rete*, rets, *cella*, cellule.

(2) *Octo*, huit, etc.

de chaque côté par un sillon qui en suit le contour arrondi et vient aboutir au milieu à une petite élévation qui sépare les deux sillons latéraux l'un de l'autre. — *Homélytres* (*fig. 56 e*) offrunt ordinairement seize cellules, savoir : 1° une cellule basilaire (*f*) courte, ordinairement opaque; 2° une cellule costale externe (*g*) très longue, et une costale interne correspondante (*h*) aussi très longue; 3° cinq cellules intermédiaires (*i*) allongées; 4° huit cellules terminales (*j*) aussi allongées et régulières. — *Ailes inférieures* (*fig. 56 k*) offrant trois cellules antérieures (*l*) allongées et s'étendant le long du bord externe, et neuf cellules touchant le bord postérieur dont trois (*m*) partant de la base de l'aile et les six autres (*n*) partant du milieu, plus un appendice interne (*o*) avec sa marge appendiculaire (*p*), lesquels marge et appendice sont destinés à se plier sous l'aile dans l'état de repos. — *Abdomen* court, gros, conique avec une plaque ou opercule (*fig. 57 e e, 61 a*) recouvrant de chaque côté les cavités sonores dans les mâles, et une épine aplatie (*fig. 57 f, 61 b*) partant de la base des hanches postérieures et s'étendant audessus de l'opercule.

1. (4). Timbales plus ou moins recouvertes par une membrane.

Cette membrane est un prolongement du tégument propre de l'abdomen.

2. (3). Timbales entièrement recouvertes en-dessus et latéralement.

CIGALE (*fig. 56, 57*).

371. *Cicada* (1). Noire en-dessus, avec le bord pos-

(1) Du latin *ciccum*, petite peau, et du grec *ᾄδω*, chanter, suivant Beickmann; ou, suivant nous, de *ciccus*, en latin, petite auterelle, dérivé du grec *κικκός*, coq : *cicada*, diminutif de *ciccus*.

térieur du prédorsum et une tache de chaque côté à l'extrémité de l'écusson, jaunes; deux légères taches brunes seulement à l'extrémité des homélytres. Long. 0,035.

fraxini Fabr. R. 40. 37. — Germ. R. S. II. 64. 23. — Burm. 182. 5. — Am. Serv. 479. 1. — *orni* Fabr. E. IV. 23. 23. — *plebeia* Scop. E. 345. — Ol. V. 754. 33. — Ross. 1250. — Tign. 142. — L. Duf. R. 93. 2. — Blanch. 166. 11 H. pl. 10. f. 2. — Réaum. V. 151. pl. 16. f. 1-6. — La Cigale à bordure jaune. Geoffr. 429. 1. — La grande Cigale européenne. Stoll. 91. pl. 24 f. 131. (♀); 95. pl. 25. f. 139 (♂).

Jaunâtre en-dessous; une tache transversale au-delà des yeux et deux longitudinales sur le front en avant des ocelles, l'une triangulaire placée derrière l'autre, jaunes; une ligne longitudinale jaune au milieu du prédorsum, cette ligne n'atteignant ni le bord antérieur ni le bord postérieur, avec une grande tache ferrugineuse de chaque côté; la cellule basilaire des homélytres opaque, noire, avec une tache jaune; les deux taches de l'extrémité d'un brun enfumé, quelquefois très peu apparentes, placées sur les deux nervures ou anastomoses qui réunissent la première à la seconde et celle-ci à la troisième nervure longitudinale; ailes inférieures hyalines, sans taches; pattes jaunes, avec des lignes longitudinales noires. ♂♀.

Midi de la France. On la trouve quelquefois dans la forêt de Fontainebleau.

Le chant de cette espèce est très fort: il paraît formé, dit M. Solier (A. Fr. VI. 200) d'une seule note répétée avec rapidité; il s'affaiblit insensiblement après un certain temps et se termine par une sorte de sifflement qui ressemble au bruit de l'air sortant d'une vessie que l'on comprime, et qui a quelque analogie avec celui qu'on fait en prononçant les deux consonnes *st*. Lorsqu'elle chante,

elle remue son abdomen avec rapidité de manière que les opercules s'en éloignent et s'en rapprochent alternativement ; elle joint à ce mouvement un petit tremblement du mésothorax. Du reste, quand on saisit l'insecte, le bruit très fort que la frayeur lui fait jeter, diffère notablement de celui qu'il fait entendre à l'état de liberté.

3. (2). Timbales (*fig. 62 b*, *60 a*) plus ou moins laissées à découvert par la membrane (*fig. 62 a*) qui se prolonge sur elles.

TETTIGE.

372. *Tettigia* (1). Jaune verdâtre, tachée de noir, six ou sept points noirs à l'extrémité des nervures longitudinales sur les homélytres, avec les quatre anastomoses au-dessus tachées de noir. Long. 0,028-30.

orni Linn. 707. 16. — Fabr. R. 40. 35. — Ol. V. 753. 32. — Ross. 1252. — Germ. R. S II. 70. 36. — L. Duf. R. 1. 91. — Burm. 181. 4. — Brull. H. pl. 5. f. 4. — Blanch. 166. 10. — Ramb. 197. — Am. Serv. 481. — *punctata* Fabr. E. Sp. 516. 23. — Panz. 50. 22. — Réaum. V. 151. pl. 16. f. 7. — La Cigale panachée. Geoffr. 429. 2.

Quatre principales taches noires en demi ovale très allongé et partant de la base de l'écusson ; abdomen annelé de jaune et de noir ; la cellule basilaire des homélytres blanche, la nervure qui l'entoure teintée de noir vers l'extrémité ; les nervures des quatre ailes généralement pâles dans la moitié basilaire, noires dans la dernière moitié ; pattes jaunes, tachées de brun. ♂♀.

Très abondante dans le midi de la France, sur tous les arbres, même dans les contrées où il n'y a point d'or-

(1) Τίττιξ, cigale.

nes, notamment dans les forêts de pins maritimes, entre Bayonne et Bordeaux.

Le chant de cette espèce, dit Olivier, est comme euréoué et ne se fait pas entendre de loin. Les timbales, dit M. Solier (A. Fr. VI. 213), n'étant pas recouvertes latéralement comme dans l'espèce précédente, l'insecte n'a pas besoin de remuer son abdomen pour les découvrir; le mouvement thoracique est moins rapide, le son produit plus sourd, d'une intonation plus basse; le chant est moins accéléré et dure moins longtemps, ses repos sont plus longs et il ne finit pas par l'espèce d'expiration qui est propre à la Cigale.

CICADATRE (fig. 62).

373. *Cicadatra* (1). Noire; deux taches brunes légères seulement à l'extrémité des homélytres. Long. 0,018.

atra Ol. V. 759. 63. — *concinna* Germ.? F. 13. 17.

Assez velue; une linéole longitudinale sur le prédorsum, avec quelques taches ferrugineuses de chaque côté, et le bord postérieur liséré de jaune; une ligne jaune à l'extrémité de l'écusson, sur l'élévation médiane qui sépare les deux sillons latéraux; la cellule basilaire des homélytres blanche, transparente; une espèce de point épais brun au milieu des homélytres et touchant la côte externe ordinairement; les deux taches brunes de l'extrémité placées sur les anastomoses; dessous du corps jaunâtre; quelquefois une tache longitudinale noire au milieu du ventre. ♂♀.

Midi de la France.

4. (1). Timbales (fig. 60 a) entièrement découvertes,

(1) Diminutif de *Cicada*.

aucune membrane ne se projetant sur elles en dessus, ni latéralement.

5. (6). Opercules (*fig. 61 a*), très petits, sinués sur leurs bords, l'épine basilaire (*id. b*) aussi longue qu'eux.

TIBICINE.

374. ⁵*Tibicina* (1). Noire; les nervures et les taches opaques de la base des homélytres et des ailes inférieures d'un rougeâtre sanglant; la tête très large. Long. 0,030.

⁰*hæmatodes* Linn. 707. 14. — Scop. E. 347. — Ol. V. 753. 31. — Ross. 1251. — Fabr. E. IV. 22 21. — Panz. 50. 21. — Latr. G. III. 154. — ⁰*sanguinea* Fabr. R. 39. 31. — Germ. R. S. II. 58. 5. — La Cigale à anneaux rouges. Stoll. pl. 2. f. 11.

Une linéole longitudinale rougeâtre au milieu du pré-dorsum, avec deux taches longitudinales obliques de chaque côté, un liséré au bord prédorsal postérieur, le bord postérieur de l'écusson et un liséré au bord postérieur de chaque segment abdominal, rouges; les quatre ailes sans taches, avec les nervures rouges ou rougeâtres dans leurs deux premiers tiers, d'un noir foncé plus ou moins rougeâtre dans le dernier tiers; dessous du corps plus ou moins taché de jaune rougeâtre. ♂♀.

Commune dans le midi la France.

CIGALON.

375. ⁰*Cicado* (2). Semblable à la précédente mais plus velue, la taille moindre, la tête plus petite et les nervures des homélytres d'un jaune plus pâle. Long. 0,022-24.

⁰*tomentosus* Ol. V. 759. 62. — ⁰*pictus* Fabr. R. 42. 43.

(1) *Tibicen*, joueur de flûte.

(2) Cigalon, nom donné à cette espèce dans le midi de la France.

— Coqb. 31. pl. 8. f. 2.—Germ. R. S. II. 58. 7. —
Réaum. V. 152. pl. 16. f. 8, 9.

Des taches jaunes sur l'écusson. ♂♀.

Même lieux que la précédente dont elle n'est peut-être qu'une variété.

6. (5). Opercules grands, arrondis, l'épine basilaire très petite, ailes sans taches.

MÉLAMPALTE.

376. *Melampsalta* (1). Noire, les bords latéraux et postérieur du prédorsum, quatre taches sur l'écusson, l'extrémité du dernier segment dorsal et le dessous du corps, jaune-pâles. Long. 0,022-25

Une linéole longitudinale médiane sur le prédorsum, avec un fin liséré au bord antérieur, jaune-pâles; une linéole oblique partant de la base, de chaque côté de l'écusson (les quatre taches placées, deux sur le disque médian, les deux autres à l'extrémité), un fin liséré bordant l'extrémité de chaque segment dorsal, et les pattes, de la même couleur, avec les cuisses rayées ou tachées de noir, les jambes antérieures et la base ainsi que l'extrémité des autres, noires, et les tarsi bruns; la cellule basilaire des homélytres blanche, transparente, le bord interne près de la base en dehors des nervures teint de rouge carminé; les nervures noires, sauf quelques-unes discoïdales et le centre de la côte extrême, pâles; les nervures basilaires des ailes inférieures, jusqu'au delà du milieu, pâles. ♂.

Espagne, Sierra Moréna (Ghiliani).

(1) Μελας, noir, ψάλτης, chanteur.

CIGALETTE.

377. *Cicadetta* (1). Noire, la base des quatre ailes d'un rouge sang. Long. 0,020.

hæmatodes Fabr. R. 42. 50.—Germ. R. S. II. 58. 6.

— *tibialis* Panz. 59. 5. — La Cigale ordinaire d'Europe. Stoll. 92. pl. 24. f. 133.

Deux taches rougeâtres, qui disparaissent quelquefois, sur le disque de l'écusson; celui-ci quelquefois finement liséré de rouge au bord postérieur, les opercules rouges, leur base noire, le ventre rougeâtre, avec une bande longitudinale noire au milieu; pattes noires, plus ou moins tachées de rougeâtre. ♂♀.

Midi de la France et de toute l'Europe.

TETTIGETTE.

378. *Tettigetta* (2). Semblable à la précédente, mais deux petites taches jaunes à l'extrémité de l'écusson sur le bord des sillons latéraux. Long. 0,012-18.

pygmæa Ol. ? V. 762. 66. — *æstuans* Fabr. R. 37. 20.

Les quatre ailes ordinairement moins rougeâtres à la base que dans la précédente espèce dont elle est digne à peine de constituer une variété sous le rapport de la différence de coloration; le prédorsum rougeâtre postérieurement, avec une linéole longitudinale au milieu et quelques taches ferrugineuses, qui disparaissent plus ou moins, de chaque côté. ♂♀.

Midi de la France.

Les différences de couleur sont trop variables dans

(1) Diminutif de *Cicada*.

(2) Diminutif de *Tettigia*.

toutes ces espèces pour qu'on puisse y attacher beaucoup d'importance en général.

MEZAMMIRE.

379. *Mezammira* (1). Verte, tachée de noir en dessus. Long. 0,013-14.

Corps légèrement velu, un petit point noir presque imperceptible de chaque côté, vers le milieu de la bande longitudinale noire médiane de l'écusson; base de l'abdomen, en dessus, noire; nervures des ailes d'un vert-clair uniforme. ♂.

Espagne : Sierra Morena (Ghilian).

TRIBU DEUXIÈME.

BIOCELLES. *BIOCELLI*.

Les Biocelles se distinguent des Triocelles par l'absence de l'organe propre au chant dans les mâles; ils ne présentent jamais plus de deux ocelles; quelquefois même ces derniers organes ne sont point apparents.

Les Biocelles se divisent en Subtéricornes et Antéricornes.

DIVISION PREMIÈRE.

SUBTÉRICORNES. *SUBTERICORNES* (2) Am. Serv.

Les Subtéricornes se distinguent de tous les autres Homoptères par des antennes (*fig.* 64, 67, 71 *a*) insérées sous les yeux.

Ils se divisent en Cavigènes et Planigènes.

(1) Hébreu, זממר, *zammār*, chantre.

(2) *Subter*, en-dessous, *cornu*, antenne.

SUBDIVISION I.

CAVIGÈNES. *CAVIGENI* (1) Am. Serv.

Les Cavigènes se distinguent des Planigènes par un front (*fig. 64 cc.*) séparé de la joue (*id. dd.*) par un rebord tranchant.

Ocelles placés de chaque côté de la tête, un au dessous de chaque œil.—*Antennes* de deux articles apparents seulement, le dernier portant une soie terminale fine.—*Bec* de trois articles apparents (2).—*Pattes* prismatiques, les jambes postérieures ayant ordinairement cinq ou six fortes épines au côté externe et leur extrémité garnie d'une rangée de petites épines fines et aiguës formant une demi-couronne; tarses de trois articles, les deux premiers ordinairement garnis à leur extrémité, comme la jambe, d'une couronne de fines épines.

Les Cavigènes se divisent en Percavigènes et Subplénigènes.

TRIDIVISION I.

PERCAVIGÈNES. *PERCAVIGENI* (3).

Les Percavigènes se distinguent des Subplénigènes par un chaperon (*fig. 63 b*) offrant, de chaque côté, une arête qui sépare ses faces latérales de sa face médiane, cette arête étant la prolongation de celle qui sépare la face frontale (*id. a*) des joues (*fig. 64 dd*) (4).

(1) *Cavus*, creux, *gena*, joue.

(2) De six articles, suivant M. Spinola (A. Fr. VIII. 208), les trois premiers cachés par le chaperon.

(3) *Per*, augment de perfection, etc.

(4) Cet excellent caractère, indiqué par M. Spinola (A. Fr. VIII. 156, 157), jette un jour tout nouveau sur la classification de cette division, et fait apprécier le tact observateur de cet illustre entomologiste. Ce caractère que nous n'avions pas aperçu, lors de la création des noms de Nudimarges et

Ils se divisent en Brévinaures et Longinaures.

QUADIVISION I.

BRÉVINAURES. *BREVINAURES* (1).

Cicada Linn. — Geoffr. — De G. — Vill. — *Fulgora* Linn. — Fabr. — Ol. — Vill. — Panz. — Tign. — Latr. — L. Duf. — Am. Serv. — *Flata* Fabr. — *Cixius* Latr. — Burm. — Blanch. — Am. Serv. — *Dictyophora* Germ. — Spin. — *Pseudophana* Burm. — Ramb. — Blanch. — Am. Serv.

Antennes très courtes, ne dépassant pas le bord des joues.

1. (18). Jambes antérieures non dilatées en foliole.
2. (5). Tête prolongée en tige ou cône au delà des yeux.
3. (4). Face frontale (*fig. 63 a*) divisée en quatre facettes par cinq carènes longitudinales.

Corps d'un vert pré uniforme, sans tache. — *Dos* du thorax offrant trois carènes longitudinales en dessus, qui se prolongent sur le vertex en se resserrant (*fig. 65*). — *Homélytres* à nervures formant un réseau léger dont les mailles vont en se rétrécissant de plus en plus vers l'extrémité, ces mailles ou cellules petites, irrégulières; ailes inférieures plus courtes que les supérieures, leur réseau à mailles plus lâches que celui des homélytres. — *Abdomen* large, court, conique, les plaques vulvaires des femelles formant, en s'allongeant, une sorte de tarière large, courte, grosse. — *Pattes* grêles, longues.

et Strigimarges (Am. Serv. 487, 519) pour des subdivisions fondées sur un caractère différent et beaucoup moins bon, nous paraît devoir entraîner la création de deux nouveaux noms pour des subdivisions devenues maintenant très différentes.

(1) *Brevis*, court, *inauris*, pendant d'oreille.

✓**0** CHANITHE.

380. *Chanithus* (1). Prolongement céphalique très long (0,005), en tige quadrangulaire, de même grosseur dans toute son étendue. Long. (ailes compr.) 0,015.

○ *pannonicus* Herr. Sch. Panz. 13. 1. — Spin. A. Fr. VIII. 297. 4.

Hongrie; Romélie.

✓**0**PSEUDOPHANE (fig. 63-65).

381. *Pseudophana* (2). Prolongement céphalique court, en pointe pyramidale à quatre côtés. Long. (ailes compr.) 0,010-12.

○ *europæa* Linn. 704. 9. — Vill. 454. 1. pl. 3. f. 10. — Ol. VI. 572. 28. pl. 109. f. 2, 3, 4. — Ross. 1247. — Fabr. R. 5. 21. — Panz. 20. 16. — Tign. 111. — Germ. F. S. I. 165. — L. Duf. R. 94. — Burn. 160. 2. — Spin. A. Fr. VIII. 298. 5. — Ramb. 21. — Blanch. 170. 11. pl. 12. f. 2. — An. Serv. 506. — La Cigale à tête en pointe conique. Stoll. 48. pl. 11. f. 151.

Commune dans le midi de la France. On la trouve aux environs d'Orléans.

4. (3). Face frontale (fig. 66 a) divisée en deux facettes seulement par trois carènes longitudinales.

MÉNOCRIE.

✓**382.** *Menocria* (3). Brune uniforme, les homélytres très sombres, presque coriaces. Long. (ailes compr.) 0,010.

○ *marginicollis* Spin. A. Fr. VIII. 309. pl. 15. f. 4.

○ — *advena* Spin. *id.* 307. f. 3. — *Genei* Spin. *id.* 308.

(1) Hébreu. חנית, *chanith*, pique.

(2) Ψευδάς, faux, ξείνο, luire.

(3) Hébreu, נוצרי, *nocri*, étranger.

Prolongement céphalique court (0,001), arrondi au bout, le vertex aplati, les homélytres arrondies et en recouvrement l'une sur l'autre dans le repos, à l'extrémité, dépassant de beaucoup (0,003) celle de l'abdomen, avec des taches noires qui disparaissent quelquefois.

Midi de la France (Perris); Espagne. M. Ghiliani l'a prise en abondance sous les vieilles écorces de figuier à Malaga. Nous en voyons un individu, venant de l'Amérique septentrionale, où les taches noires signalées sur les homélytres sont au nombre de huit à neuf sur chacune, dont trois disposées longitudinalement près du bord externe, et trois, dont deux gemellées, vers l'extrémité médiane; nous ne retrouvons plus que ces trois dernières sur un des individus de Malaga. Celui du midi de la France a le prolongement céphalique proportionnellement moins long, et le fond brun des homélytres est parsemé de petites taches blanchâtres qui lui donnent une coloration assez différente de celui de l'Amérique septentrionale. Malgré ces différences, nous ne considérons ces individus que comme des variétés locales de la même espèce.

1° — MARGINICOLLE. *marginicollis* Spin. Protubérance céphalique plus allongée; la coloration plus brune.

Malaga; Sicile.

2° — ADVENE. *advena* Spin. — *Genei* Spin. Protubérance céphalique moins allongée; la coloration plus pâle.

Midi de la France; Haute Italie; Sardaigne.

5. (2). Tête non prolongée en cône au delà des yeux.

6. (7). Face frontale (*fig.* 63 *a*) divisée en quatre facettes par cinq carènes longitudinales.

TRISTIROPS.

383. *Tristirops* (1). Grisâtre, taché de noir, les homé-

(1) Τριῖς, trois, στιῖρα, carène, ἄψ, face.

lytres légèrement transparentes, en ovale assez court, les nervures tachées de noir. Long. 0,005.

Trois carènes longitudinales sur le vertex dont une médiane, avec un point carré noir de chaque côté d'elle au milieu du sillon formé par la carène médiane et chaque carène latérale; les yeux très gros; les homélytres à cellules allongées, au nombre de trois rangées transverses principales, les basilaires comprises; ailes inférieures assez courtes, blanches; pattes postérieures très longues.

Midi de la France?

7. (6). Face frontale (*fig.* 66 *a*) divisée en deux facettes seulement par trois carènes longitudinales; la tête très courte.

8. (15). Nervures des homélytres non pointillées de noir.

Homélytres à nervures fourchues, les cellules peu nombreuses; ailes inférieures, aussi longues que les homélytres.

9. (14). Vertex non occupé par 1, 2 petites fossettes.

10. (13). Vertex non divisé par une carène longitudinale.

11. (12). Sillon du vertex à peu près aussi large que long.

OCHROPHARE.

384. *Ochrophara* (1). Jaunâtre pâle, le mésothorax d'un jaune ferrugineux pâle. Long. (ail. compr.) 0,008.

Homélytres allongées, de même largeur dans toute leur étendue, arrondies au bout, d'un pâle uniforme légèrement transparent, les six petites nervures transverses ou anastomoses de l'extrémité, ainsi que l'extrémité apicale des nervures longitudinales touchant le bord extrême, brunes. ♀.

Sicile (Ghiliani).

(1) Ὠχρόδος, pâle, φᾶρος, vêtement extérieur.

HYALESTHE.

385. *Hyalesthes* (1). Noire, le prédorsum pâle, les carènes de l'écusson à peine apparentes, les homélytres hyalines, sans taches, les nervures pâles. Long. 0,003.

Yeux gros, rougeâtres, le sillon du vertex, ainsi que l'écusson, d'un noir luisant très foncé.

Milan (Villa).

12. (11). Sillon du vertex plus long que large.

LEPTARCYE.

386. *Leptarcyia* (2). Grisâtre, le sillon du vertex allongé, étroit; une tache de chaque côté du prédorsum et l'écusson tout entier, d'un noir mat foncé. Long. (ail. compr.) 0,005.

Sillons de la face frontale noirs; homélytres allongées, assez étroites, arrondies au bout, légèrement transparentes, avec quelques taches brunes dont deux principales à l'extrémité, touchant le bord interne; abdomen étroitement annelé de jaune.♂.

Environs de Paris; très rare.

13. (10). Vertex divisé par une petite carène longitudinale.

MISBÈQUE.

387. *Misbeca*. (3). Jaunâtre, l'écusson noir, les homélytres hyalines sans taches, sauf un point stigmatique noir. Long. 0,004.

Une teinte irisée sur les homélytres, le point stigmatique placé au bord externe, non loin de l'extrémité.

Piémont (Ghiliani).

14. (9). Vertex très court, avec 1, 2 petites fossettes.

(1) Υαλος, vitre, ἐσθῆς, robe.

(2) Λεπτός, léger, ἄρκυς, réseau.

(3) Hébreu, מִסְבַּע, *sabec*, petit filet.

SABÈQUE.

388. *Sabecus* (1). Jaune verdâtre, presque uniforme. Long. 0,004.

Sillons frontaux et fossettes du vertex, avec quelques points sur le prédorsum et quelques taches au dessous du corps, noirs.♀.

Environs de Paris.

15. (8). Nervures des homélytres pointillées de noir.

Prédorsum très court, en forme de chevron brisé et de bordure étroite au devant de l'écusson. — *Homélytres* hyalines, à cellules basilaires très longues, avec une série de cellules plus nombreuses qui commencent à se former par la bifurcation des nervures vers les deux tiers de leur longueur; ailes inférieures transparentes, un peu plus courtes que les supérieures. — *Abdomen* large, déprimé, conique; les deux pièces vulvaires de la femelle s'allongeant pour former une tarière forte qui dépasse l'extrémité de l'abdomen. — *Pattes* grêles; les antérieures et les intermédiaires assez courtes, les jambes postérieures très longues avec deux épines seulement, l'une vers le milieu et l'autre à l'extrémité.

Les femelles présentent quelquefois, surtout à l'époque de la gestation, une espèce de bourre cotonneuse formée de filaments blancs comme la neige; M. L. Dufour (R. 226) suppose que les œufs sont déposés dans cet édre-don, à peu près comme cela se passe pour les Orthézies.

16. (17.) Trois carènes longitudinales seulement sur le dos du thorax.

Corps jaune ferrugineux ou verdâtre, l'écusson ordinairement noir, ainsi que l'abdomen.

CIXIE.

389. *Cixius*. Deux bandes transverses brunes très

(1) Hébreu, *sabec*, même étymologie que la précédente.

étroites, plus ou moins distinctes, à la base des homélytres, avec un point épais brun touchant la côte externe, vers les deux tiers de leur longueur. Long. 0,006-8.

nervosus Linn. 709. 25. — Vill. 460. 12. — Ol. VI. 575. 40. — Fabr. R. 54. 47. — Panz. 103. 6. — Tign. 111. — Germ. M. III. 191. 5. — Fall. Cic. 71. — Burm. 157. 2. — Blanch. 173. 1. — Am. Serv. 508. — *cunicularius* Linn. 711. 44. — Fabr. R. 55. 48. — Panz. ? 34. 21. — Germ. M. III. 195. 6. — Fall. Cic. 72. 2. — Burm. 157. 3. — *leporinus* Linn. 711. 43. — *nervoso-punctatus* De G. 182. 4. pl. 12. f. 1. 2. — *cynosbatis* Fabr. R. 54. 45. — *varius* Fabr. R. 55. 49. — *Dyonysii* Panz. 24. 21. — *stigmaticus* Germ. F. 11. 20. — Burm. 157. 5. — La Cigale à ailes transparentes. Geoffr. 415. 1.

Commune dans toute l'Europe. ♂♀.

Variétés? Le nom mis entre parenthèses est celui que nous leur attribuons si elles constituent des espèces distinctes.

1° — CUNICULAIRE. *cunicularius* Linn. — Une bande transverse brune partant du point épais (*Dyonysius* Panz.)

Midi de la France.

2° — NERVEUSE. *nervosus* Linn. — De G. — *cynosbatis* Fabr. — *varius* Fabr. Sans la bande transverse partant du point épais (*Cixius*).

Commune aux environs de Paris.

3° — LÉPORINE. *leporinus* Linn. — *cunicularius* Panz. ? — *stigmaticus* Germ. Les bandes transverses ayant disparu, la tache noire stigmatique subsistant seule (*Pittostigma* (1)).

Rare aux environs de Paris; Orléans (Fairmaire).

MIÆNESTHE.

390. *Miænesthes* (2). Les homélytres grisâtres, nota-

(1) Πίττα, poix, στιγμα, point.

(2) Μιαινω, souiller, ισθός, robe.

blement moins transparentes que les ailes inférieures. Long. 0,005.

pilosa Ol. VI. 575. 41. — *contaminata* Germ. M. III. 196. 7. — Burm. 157. 4.

Une ou deux bandes transverses très peu indiquées, avec trois points noirs plus gros que les autres sur la côte externe ces points également espacés entre eux, avec un quatrième à la suite des autres, et une autre petite tache près de l'extrémité; les bandes transverses obliques; une légère teinte noire formant tache à la base des homélytres. ♂♀.

Environs de Paris, et dans tout l'Europe.

ENTÉNIOTHE.

391. *Entæniothes* (1). Deux principales bandes transverses sur les homélytres, avec deux plus petites et interrompues, partant de la côte externe, l'une près de la base et l'autre à l'extrémité, ces bandes disparaissant plus ou moins quelquefois. Long. 0,005-6.

pinicola L. Duf. *in litt.* — *serratulæ* Fabr.? R. 54. 46.

La bande basilaire très peu distincte plus étroite que les autres, partant de l'angle huméral externe, et très oblique; un point brunâtre touchant la côte externe entre les deux bandes intermédiaires, ces deux bandes assez larges; la première plus oblique que la seconde; une petite tache brune touchant l'extrémité, derrière la quatrième bande; quelquefois cette bande occupant toute l'extrémité. ♀.

Midi de la France (Perris); environs d'Orléans (Fairmaire).

(1) Ἐν, ταινιοθεΐς, qui a des bandes.

DIARGOTÉNIE.

392. *Diargotenia* (1). Noire, les homélytres entièrement brunes, avec une petite bande transverse blanche, partant du bord externe, vers les deux tiers de leur longueur. Long. 0,005.

albicincta Germ. M. III. 199. 9. — Burm. 158. 6.

La bande blanche, très étroite, quelquefois à peine apparente et n'atteignant pas le bord interne.

Dans toute l'Europe; Orléans (Fairmaire).

17. (16). Cinq carènes longitudinales sur l'écusson.

PENTASTIRE.

393. *Pentastira* (2). Noire, le thorax et les pattes tachés de testacé, les homélytres grises avec tache stigmatique noire au bord externe, vers l'extrémité. Long. 0,005.

quinquecostata L. Duf. R. 96.

Midi de la France, dans les prés secs; Milan (Villa).

18. (1). Jambes antérieures dilatées en forme de feuille

✓
○ CALOSCÈLE.

394. *Caloscelis* (3). Noir luisant, le thorax et les homélytres jaunes. Long. 0,002.

✓
○ *Bonellii* Latr. G. III. 166. 1. — Spin. A. Fr. VIII. 371. pl. 17. f. 1. — Am. Serv. 509. — *heterodoxa* Lap. A. Fr. II. 253. pl. 9 A. f. 1. — Burm. 159. — Blanch. 174. 1.

Tête grosse, aussi large que le thorax, front légère-

(1) Διά, à travers, ἀργός, blanc, ταινία, bande.

(2) Πέντε, cinq, στεῖρα, carène.

(3) Καλός, beau, σκελὶς, jambe.

ment arrondi, un peu creusé au milieu; yeux gros, ovaires; antennes insérées assez loin sous les yeux, courtes; thorax aplati en dessus; homélytres beaucoup plus courtes que l'abdomen, légèrement opaques, luisantes, en ovale tronqué au bout, leur bord externe noir, avec une forte nervure longitudinale en forme de carène au milieu et une ligne noire le long de cette carène; abdomen gros et court, la base du ventre blanche; pattes noires, longues, les cuisses et surtout les jambes antérieures dilatées, les jambes postérieures armées d'une épine vers le milieu au côté externe.

Midi de l'Europe; Sardaigne; Messine.

QUADIVISION II.

LONGINAURES. *LONGINAURES* (1).

Delphax Fabr. — Coqb. — Germ. — *Asiraca* Latr. — Guér. — Burm. — Spin. — Blanch. — Am. Sei v.

Antennes (*fig. 67 aa*) longues, dépassant le bord des joues; une grande épine (*fig. 68 a*) à l'extrémité des jambes postérieures.

Antennes insérées dans une échancrure des yeux.

1. (2). Pattes antérieures foliacées.

ASIRAQUE.

395. *Asiraca* (2). D'un brun ferrugineux, les antennes très longues, leur premier article aplati en forme de penne d'une flèche. Long. 0,004-5.

clavicornis Fabr. R. 83. 1. — Coqb. 33. pl. 8. 1 7.
— Germ. M. III. 205. 4. — Guér. Ic. pl. 58. f. 15.

(1) *Longus*, long, *inaurts*, pendant d'oreille.

(2) *Ἀσίρακος*, espèce de sauterelle à longues et grosses pattes

—Burm. 151. 1.—Spin. A. Fr. VIII. 337.—Blanch. 170. 1. — Am. Serv. 511.

Tête très petite, front aplati; ocelles placés très près des yeux; antennes à peu près de la moitié de la longueur du corps, leur premier article ayant une earène longitudinale médiane en dessous, le suivant en cylindre aplati, velu, avec une soie terminale; homélytres cristallines, velues, avec une ligne oblique transverse brune près de l'extrémité, les nervures grosses et saillantes, marquées de petits points ou tubercules bruns; tarière des femelles longue et recourbée mais ne dépassant par l'extrémité de l'abdomen; pattes assez grandes, grêles, les jambes postérieures longues, épineuses au côté externe; milieu du sternum, base des cuisses, genoux et extrémité des jambes antérieures et intermédiaires, blanchâtres. ♀.

Assez rare aux environs de Paris; commun aux environs de Troyes (Berton); Sicile (Ghiliani); Milan (Villa).

2. (1). Pattes antérieures non foliacées.

Tête très petite. — *Antennes* ayant le premier article apparent plus court que le suivant, celui-ci ovalaire, portant la soie terminale. — *Ocelles* placés très près des yeux, en avant des antennes. — *Prothorax* court, peu échancré postérieurement. — *Écusson* triangulaire. — *Tarière* des femelles ne dépassant pas le bout de l'abdomen. — *Pattes* grêles, les jambes postérieures ayant une seule épine, vers le milieu, au côté externe.

3. (6). Homélytres plus longues que l'abdomen.

Front étroit, fortement tricaréné. — *Antennes* ayant le second article très long. — *Dos* du thorax offrant trois lignes élevées. — *Homélytres* transparentes, à nervures fourchues vers l'extrémité; ailes inférieures un peu plus courtes que les supérieures.

4. (5). Homélytres à nervures non pointillées de noir.

DELPHAX (fig. 67).

396. *Delphax* (1). Jaunâtre uniforme, la tête conique, assez passablement prolongée au delà des yeux, plus étroite que dans les suivantes; homélytres cristallines, moins transparentes que les ailes inférieures. Long. 0,005-6.

minutus Fabr. R. 84. 10. — *lineola* Germ. F. 7. 19.
— *flavescens* Am. Serv. 512.

Environs de Paris; dès les premiers jours du printemps.

LEPTYPHE.

397. *Leptyphus* (2). Grisâtre, les homélytres transparentes surtout dans leur dernière moitié. Long. 0,004-5.

Le corps quelquefois entièrement noir; les homélytres proportionnellement moins allongées que dans le précédent. ♂♀.

Environs de Paris, sur la fin de l'été.

CARPHOGRAPTE.

398. *Carphograptus* (3). Noir varié de jaune, les homélytres blanches, transparentes, avec une linéole noire, opaque, courte, près du bord interne. Long. (ail. compr.) 0,004.

marginatus Fabr. R. 84. 9. — Germ. M. III. 215.
9. — Burm. 150. 2.

Tête et prédorsum d'un jaune verdâtre taché d'obscur; écusson noir, avec trois linéoles longitudinales pâles quelquefois effacées; la linéole noire des homélytres placée un peu avant le milieu, longue à peine d'un millimètre, très étroite; une teinte brunâtre à peine sensible sur une nervure transverse du disque de chaque homélytre, au delà

(1) Δέλφαξ, petit cochon?

(2) Λεπτός, léger, ὑφὸν, tissu.

(3) Κάροος, brin, σέτου, γραπτός, écrit.

du milieu; antennes et pattes d'un jaune pâle plus ou moins nuancé de sombre.

Environs de Paris; sur la fin de l'été.

5. (4). Homélytres à nervures pointillées de noir.

NÉHIGLE.

399. *Nehigla* (1). Jaunâtre tachée de noir. Long. (ail. compr.) 0,0035.

limbata Fabr. R. 84. 5. — Germ. F. 15. 14. — *anceps* Germ. M. IV. 105. 10..

Midi de la France (Perris). Variétés.

1° — *limbata* Fabr. — *macroptera* Germ. Homélytres plus longues que l'abdomen, blanches, les nervures de l'extrémité largement tachées de brun, une tache brune formant dans cette partie une large courbe irrégulière ouverte du côté externe.

2° — *anceps* Germ. — *brachyptera* Germ. Homélytres plus courtes que l'abdomen, brunâtres avec une large bande transverse blanche, la coloration variant considérablement, du reste; les points noirs en forme de petits tubercules au nombre de deux ou trois sur chacune des cinq nervures longitudinales. ♂. Long. 0,002.

6. (3). Homélytres plus courtes ou pas plus longues que l'abdomen; ailes inférieures nulles ou seulement rudimentaires.

7. (10). Front seulement tricarené, du moins dans sa partie inférieure.

8. (9). Carène médiane du front se bifurquant seulement un peu à son extrémité supérieure.

(1) Hébreu, חַגִּיל, *haghil*, pendant d'oreille.

JAVÈSE.

400. *Javesa* (1). Grisâtre, les homélytres transparentes. Long. 0,0025.

dubia Panz. 35. 20.

Homélytres en ovale arrondi, d'une transparence cristalline, sans tache, les nervures fortes; ailes inférieures seulement rudimentaires; abdomen noir à la base. ♂♀.

Nous en voyons deux variétés.

1° — DOUTEUSE. *dubia* Panz. Grisâtre; homélytres beaucoup plus courtes que l'abdomen; base de l'abdomen noir.

Vernon; environs de Gisors, en août; midi de la France; environs de Paris, île Saint-Ouen, fin d'août.

2° — NOIRE. *nigra* *. Noire; homélytres presque aussi longues que l'abdomen.

Environs de Paris, île Saint-Ouen, en mai. C'est probablement une variété qui tient à l'époque de son apparition, plus printannière que l'autre.

NÉHIGLE.

Nehigla. Homélytres blanchâtres; les nervures pointillées de noir. Long. 0,002.

Voyez cette espèce dans le groupe du Delphax, ci-dessus, variété: 2° *anceps* Germ.

9. (8). Carène frontale médiane se bifurquant dans sa moitié supérieure.

HAGAMIE.

401. *Hagamia* (2). Blanchâtre uniforme, les homélytres d'une opacité cristalline, à nervures très saillantes. Long. 0,002.

(1) Hébreu, **יבש**, *javesch*, aride.

(2) Hébreu, **אגם**, *hayam*, s'affliger.

Homélytres largement tronquées au bout, à angles arrondis. ♀.

Midi de la France (Perris).

10. (7). Front non caréné, ou quadricaréné dans toute son étendue.

PTÉRIDETHE.

402. *Pteridetha* (1). Noire ou jaune pâle luisant, les homélytres opaques, le front large, quadricaréné. Long. 0,002.

pteridis Gen. in litteris.

Homélytres en ovale tronqué au bout, dépassant à peine ou même n'atteignant pas le milieu de l'abdomen. ♂♀.

1° — NOIRE. *nigra**. Noire, sauf la tête et les pattes quelquefois d'un jaune pâle.

Orléans (Fairmaire); midi (L. Dufour).

2° — PALE. *pallida**. Entièrement d'un jaune pâle.

Midi de la France.

3° — GRISÂTRE. *griseus**. Homélytres d'un brun d'écaille transparent, bordées de blanchâtre à l'extrémité, ainsi que le prédorsum et même l'écusson.

Environs de Paris, Gravelle.

TRIDIVISION II.

SUBPLANIGÈNE 3. SUBPLANIGENI (2).

○ *Cicada* Geoffr. — *Issus* Fabr. — L. Duf. — Burm. — Herr. Sch. — Spin. — Blanch. — *Flata* Fabr. — Am. Serv. — *Fulgora* Ol. — Tign. — *Cercopis* Panz. — Germ.

(1) Πτέρις, bruyère, ἔθω, habiter.

(2) Sub, sous, planus, plan, gena, joue.

Mycterodes Spin. — Am. Serv. — *Pæciloptera* Herr. Sch. — *Hysteropteron* Am. Serv.

Cette subdivision se distingue de la précédente par un chaperon sans carènes ou arêtes latérales, celles qui séparent la face frontale des joues ne se prolongeant pas de chaque côté du chaperon.

1. (8). Prédorsum (*fig. 69 a*) et écusson (*id. b*) formant un rhombe beaucoup plus large que long.

Tête large; front unicaréné. — Yeux gros, ovalaires. — Ocelles non apparents. — Antennes très courtes, le second article en massue tronquée, creusée à son extrémité, le troisième très petit, inséré dans cette cavité, la soie terminale longue. — Prédorsum et écusson à peu près de la même dimension. — Homélytres assez coriaces, amples, élargies en forme de coude de chaque côté vers les angles huméraux, diminuant un peu de largeur à leur extrémité, avec des nervures fortement saillantes qui forment un réseau à cellules nombreuses et irrégulières. — Abdomen gros, court; deux plaques vulvaires assez courtes dans les femelles, sans tarière apparente, la partie anale des mâles présentant une espèce de renflement, avec une petite fente au milieu, et une pièce en forme d'écaille au-dessus. — Pattes assez fortes, de moyenne grandeur, jambes postérieures ayant trois épines vers l'extrémité.

2. (3). Tête prolongée en forme de museau antérieurement.

MYCTÉRODE.

○ 403. *Mycterodes* (1). Grisâtre brun assez uniforme. Long. 0,007.

(1) Μυκτῆρ, ηεζ.

✓^o *nasutus* Herr. Sch. F. 144. 15. — Spin. A. Fr. VIII. 342. — Am. Serv. 517.

Tête formant une espèce de triangle isocèle; front arrondi; vertex plan, caréné longitudinalement au milieu; homélytres très rugueuses, à nervures très saillantes et irrégulières, brunes, le fond des cellules grisâtre; ailes inférieures très courtes, presque seulement rudimentaires; dessous du corps d'un jaunâtre ferrugineux; pattes jaunâtres, tachées de brun. ♀.

Gênes; Sardaigne; Smyrne.

3. (2). Tête non prolongée au delà des yeux.

Vertex très court, concave et séparé du front par une ligne transverse élevée.

4. (7). Homélytres complètement développées à l'état parfait

5. (6). Ailles inférieures amples, à peu près aussi larges et aussi longues que les homélytres, celles-ci arrondies au bout.

✓^o Issus.

404. *Issus* (1). Jaunâtre ou verdâtre brun, les homélytres plus ou moins tachées de noir sur leur disque. Long. 0,006-8.

✓^o *coleopratus* Fabr. R. 99. 1. — Panz. 2. 6. — Germ. M. III. 204. 1. — L. Duf. R. 96. — Burm. 148. 1. — Spin. A. Fr. VIII. 352. 6. ✓^o Blanch. 177. 1. pl. 13. f. 5. — Am. Serv. 518. ✓^o *gibbosus* Ol. VI. 576. 49. — Tign. 113. ✓^o *dilatatus* Fourcr. 193. 33. — Vill. I. 1469. 50. pl. 3. f. 13. — Ol. VI. 577. 50. ✓^o *Servillei* Spin. A. Fr. VIII. 351. 5. — La Cigale bossue. Geoffr. 418. 7.

Environs de Paris; midi de la France; Amérique septentrionale.

(1) Nom d'une ville de Cilicie, *Nicopolis*.

- ✓ 1° — COLÉOPTRE. *coleopratus* Fabr. — [✓]*gibbosus* Ol. Homélytres grises, avec un petit point noir sur leur disque.
- ✓ 2° — DILATÉ. *dilatatus* Fourcr. — [✓]*Servillei* Spin. Homélytres nébuleuses, avec une bande transverse oblique plus claire.

Commun aux environs de Troyes (Berton).

- ✓ 3° — NOIR. *niger**. Homélytres entièrement noires.
6. (5). Ailes inférieures nulles ou très petites, très étroites et seulement rudimentaires.

HYSTÉROPTÈRE.

- ✓ 405. *Hysteropterum* (1). Jaunâtre ou brun uniforme, les homélytres en écaille ovale assez arrondies, non gibbeuses sur les côtés. Long. 0,004-5.

✓ *apterum* Fabr. R. 101. 7. — Spin. A. Fr. VIII. 362. 13. — Blanch. 178. 5. — [✓]*immaculatum* Am. Serv. 519.

Ailes inférieures nulles, les homélytres présentant quelquefois une tache ronde pâle près de la base, et leur teinte variant du brun au rougeâtre ferrugineux. ♂♀.

Midi de l'Europe.

CYPHOPTÈRE.

- ✓ 406. *Cyphopterum* (1). Jaunâtre, les homélytres finissant en pointe relevée assez aiguë, avec deux renflements gibbeux à leur base. Long. 0,004.

✓ *difformis* Spin. A. Fr. VIII. 364. 16. — [✓]*ascendens* Herr. Sch. ?...

Les ailes inférieures (quoique M. Spinola dise : entièrement nulles), en lanières étroites presque aussi longues que les homélytres. ♂♀.

Italie ; Livourne.

(1) Ὑσπερίω, manquer, πτερόν, aile.

(2) Κυψός, bossu, πτερόν, aile.

7. (4). Homélytres seulement en forme de moignon rudimentaire à l'état parfait.

✓ GRYLLOMORPHE †.

407. *Grylломorphus* (1). Jaunâtre, les homélytres grises. Long. 0,004-5.

✓ *grilloides* Spin. A. Fr. VIII. 358. pl. 17. f. 2 A.

D'après la figure donnée par M. Spinola, qui représente le mâle et la femelle accouplés, mais qui nous paraît rapporter à tort cette espèce au *grillodes* Fabr. (R. 101. 8), puisque la description de Fabricius dit : *Elytra.... corpore longiora*.

Midi de l'Europe.

8. (1). Prédorsum et écusson formant un rhombe plus long que large.

○ HYPOTMÈTE (fig. 70).

408. *Hypotmetus* (2). Jaune verdâtre, pâle, enfariné, les antennes plus courtes que la tête. Long. 0,006.

✓ *subquadratus* Herr. Sch. F. 134. 2, 3. — Spin. A. Fr. VIII. 426. 4.

Tête se prolongeant en pointe mousse au-delà des yeux ; homélytres tronquées à leur extrémité avec les angles de la troncature légèrement arrondis ; ailes inférieures blanches.

Sicile (Ghiliani) ; Hongrie ; Romélie. C'est la seule espèce de ce groupe qui paraisse se trouver en Europe.

SUBDIVISION II.

PLANIGÈNES. *PLANICENI* (3) Am. Serv.

✓ *Tettigometra* Latr. — Burm. — Blanch. — Am. Serv. — *Fulgora* Panz.

(1) Γρύλλος, grillon, μορφή, forme.

(2) Ὑπό, sous, τέμνω, couper.

(3) Planus, plan, gena, joue.

Cette division se distingue de la précédente par un front (*fig. 71 b*) plan non séparé des joues par un rebord élevé.

Corps ovalaire, déprimé. — *Tête* légèrement triangulaire en avant; vertex aplati endessus; front également aplati en dessous, séparé du chaperon par un faible sillon transversal. — *Yeux* ovalaires, assez grands, très peu saillants. — *Ocelles* placés entre les yeux et les antennes. — *Antennes* (*fig. 71 a*) insérées dans un enfoncement, au-dessous des ocelles, leur article basilaire gros, court, le suivant encore plus gros et du double plus long que lui, ovalaire; la soie terminale aussi longue que les deux articles ensemble. — *Prédorsum* plan, de niveau avec le vertex, ses bords latéraux arqués et continuant la courbe de l'ogive commencée par la tête, coupé droit antérieurement, légèrement sinué postérieurement et échancré sous chaque œil pour en recevoir l'orbite. — *Ecusson* en triangle large à sa base, se terminant en pointe aigüe légèrement sinuée de chaque côté. — *Homélytres* oblongues, légèrement coriaces, avec une écaille humérale très remarquable qui recouvre leur insertion, leur tissu finement ponctué, coupées obliquement à leur base, à partir de l'écaille humérale, leur bord interne presque droit, leur bord externe légèrement coupé en arc vers l'extrémité; ailes inférieures transparentes, à peu près de la même longueur que les homélytres. — *Abdomen* ovalaire, aplati. — *Pattes* courtes, fortes, assez aplaties; jambes postérieures et les articles de leurs tarsi offrant à l'extrémité une couronne d'épines comme dans la subdivision précédente.

TETTIGOMÈTRE (*fig. 71*).

409. *Tettigometra* (1). Verte jaunâtre uniforme, quelque-

(1) Τέττιζ, cigale, μέτρον, manière, mesure. Ce nom est celui qu'Aristote dit qu'on donnait aux cigales chanteuses à l'état de nymphe.

fois rougeâtre ou grisâtre, quelquefois noire. Long. 0,004.

virescens Panz. 61. 12. — Latr. H. XII. 312; G. III. 164. 1. — Burm. 147. 1. — Blanch. 178. 1. — Am. Serv. 531.

France moyenne et méridionale; on ne l'a jamais trouvée aux environs de Paris. Variétés :

1° — VERTE. *virescens* Panz. Verte ou rougeâtre.

2° — GRISÂTRE. *griseus*. Homélytres blanchâtres, les nervures mouchetées de noir; écusson noir ou rougeâtre.

Mont-de-Marsan (Perris).

3° — BICOLORE. *bicolor**. Noire, les homélytres vertes. Mont-de-Marsan (Perris.)

PITTESTHE.

410. *Pittesthes* (1). D'un brun de poix ferrugineux luisant uniforme. Long. 0,003.

piceola Burm. 147. 3.

Tête proportionnellement plus petite que dans la précédente espèce; dessous du corps d'un jaunâtre plus ou moins clair mêlé de rougeâtre ferrugineux.

Midi de la France (Perris).

EPIPLAGIE.

411. *Epiplagia* (2). D'un rouge plus ou moins obscur, avec une bande plus claire à la base et à l'extrémité des homélytres, les nervures ponctuées de noir. Long. 0,003.

obliqua Panz. 61. 13. — Burm. 147. 2.

Vernon, en août, dans les prairies. Variétés :

1° — CONTROBLIQUE. *controbligua**. Les deux bandes

(1) Πίττα, pain, ἔσθλις, vêtement.

(2) Ἐπί, sur, πλάγιος, oblique.

pâles obliques dirigées, du bord externe, d'avant en arrière, et l'autre d'arrière en avant.

2° — OBLIQUE. *obliqua* Panz. Cinq bandes transverses ondulées sur les homélytres; les quatre antérieures se réunissant deux à deux circulairement vers le bord interne.

3° — SUBBOLIQUE. *subobliqua**. Deux bandes obliques dirigées du bord interne, d'avant en arrière, seules apparentes, étroites, placées au milieu de chaque homélytre; une bande frontale en croissant noire, avec une bande consécutive blanche analogue, au-dessous.

DIVISION II.

ANTÉRICORNES. *ANTERICORNES* (1) Am. Serv.

Les Antéricornes se distinguent des Subtéricornes, comme leur nom l'indique, par des antennes insérées en avant des yeux (*fig.* 72, 81).

Ils se subdivisent en Lévipèdes et Serripèdes.

SUBDIVISION I.

LÉVIPÈDES. *LÆVIPEDES* (2).

Les Lévipèdes se distinguent des Serripèdes par des jambes postérieures armées d'une ou deux épines seulement (*fig.* 74).

Ils se divisent en Cornidorses et Planidorses.

TRIDIVISION I.

CORNIDORSES *CORNIDORSI* (3) Am. Serv.

Les Cornidorses se distinguent des Planidorses et même de tous les autres Homoptères par le prolongement du prédorsum en forme de corne (*fig.* 73 *a*) au-dessus de l'abdomen.

Ils se divisent en Tectiscutes et Nudiscutes.

(1) *Anterius*, en avant, *cornu*, antenne.

(2) *Lævis*, lisse, *pes*, pied.

(3) *Cornu*, corne, *dorsum*, dos.

QUADIVISION I.

TECTISCUTES. TECTISCUTI (1) Am. Serv.

○ *Cicada* Linn. — *Membracis* Fabr. — Am. Serv.

Les Tectiscutes se distinguent des Nudiscutes par un écusson entièrement caché sous le prolongement prédorsal. Ils sont tous exotiques : leur principal type est la Membracée (*foliata* Linn.—Am. Serv. 534. 1).

QUADIVISION II.

NUDISCUTES. NUDISCUTI (2) Am. Serv.

○ *Cicada* Linn. — Geoffr. — De G. — *Centrotus* Fabr. — Panz. — L. Duf. — Burm. — Ramb. — Blanch. — Am. Serv. — ○ *Membracis* Ol. — Tign. — ○ *Bocydium* Am. Serv.

Les Nudiscutes se distinguent des Tectiscutes par un écusson (*fig. 73 b*) laissé à découvert, en partie du moins, par le prolongement du prédorsum.

GARGARE (*fig. 72*).

412. *Gargara* (3). Noir, le prédorsum voûté, arrondi en forme de graine antérieurement et se prolongeant postérieurement en épine droite et aiguë. Long. 0,004.

genistæ Fabr. R. 21. 26. — Ol. VII. 663. 9. — Panz. 50. 20. — Tign. 118. — Curt. pl. 313. — Germ. R. S. III. 240. 21. — Burm. 133. 2. — Blanch. 181. 4. — Am. Serv. 538. — Le demi-diable. Geoffr. 424. 19.

Tête large, inclinée verticalement à bords foliacés, la foliation arrondie antérieurement; écusson seulement un

(1) *Tectus*, couvert, *scutum*, écusson.

(2) *Nudus*, nud, *scutum*, écusson.

(3) Hébreu, גרגר, *gargar*, grain, graine.

peu découvert de chaque côté par le prolongement pré-dorsal ; homélytres légèrement transparentes, d'un brun enfumé, les nervures fortes, avec cinq cellules terminales quadrangulaires parallèles et longitudinales, une petite tache noire en forme de point épais sur les nervures, au milieu, près du bord externe, et une bordure étroite à plis ou sillons légers au contour de l'aile ; pattes courtes, velues, les cuisses renflées. ♂♀.

Commune aux environs de Paris et dans toute la France.

Fabricius donne comme étant de Paris sa *Cercopis vitata* Fabr. (R. 96. 45. — Coq. 93. pl. 21. f. 5), du musée de M. Bosc. Cependant jamais, depuis lors, cette espèce n'a été retrouvée sur le territoire français, et nous la voyons au contraire indiquée dans un autre individu comme venant de l'Amérique septentrionale. Il faut en conclure, ce nous semble, que cet insecte, qui appartient au genre *Holophora* (Am. Serv. 544) et qui est une espèce très voisine de la *pertusa* Kl., n'a été indiqué par Bosc comme venant des environs de Paris que par erreur.

CENTROTE (fig. 73).

413. *Centrotus* (1). Noir, avec une corne de chaque côté sur le prédorsum ; et le prolongement postérieur en forme de queue ondulée. Long. 0,008.

cornutus Linn. 705. 6. — De G. 181. 3. pl. 11. f. 22. — Fabr. R. 19. 15. — Panz. 50. 19. — Ol. VII. 665. 22. — Tign. 120. pl. 5. f. 3. — L. Duf. R. 97. — Burm. 132. 1. — Blanch. 182. 1. pl. 13. f. 8. — Ramb. 206. — Am. Serv. 551. — Le petit diable. Geoffr. 423. 18. pl. 9. f. 2.

Tête large, triangulaire, ses bords latéraux presque fo-

(1) Κέντρον, aiguillon.

liacés, échancrés ou sinués de chaque côté; yeux gros, ovalaires, saillants; les deux cornes latérales du prédorsum longues de 0,0015, aplaties à leur base, légèrement courbées en arrière, immédiatement suivies de la pointe terminale, qui se relève en forme de queue arquée pour s'étendre jusque vers l'extrémité de l'abdomen, comprimée en forme de carène, s'élargissant un peu vers le milieu et finissant en épine très aiguë; homélytres d'un jaunâtre ferrugineux sombre, plus longues que le prolongement prédorsal, offrant cinq cellules terminales parallèles, étroites, avec deux cellules discoïdales allongées; abdomen à côtés aplatis, presque foliacés; pattes assez courtes, les jambes ciliées, les tarsi très longs. ♂♀.

Commun dans les bois, aux environs de Paris et dans toute la France. Il se tient de préférence notamment sur les hautes tiges de fougère et d'asclépias; il saute très bien et se laisse prendre difficilement.

La nymphe que nous rapportons à cette espèce et qui a été prise par M. Audinet-Serville sur un chêne aux environs de Paris, diffère considérablement de l'insecte parfait; elle ne présente qu'un léger tubercule de chaque côté du prédorsum à la place des cornes latérales, avec une espèce de capuchon aplati et anguleux dirigé en avant au-dessus de la tête entre les tubercules latéraux, sans aucune trace du prolongement caudal, quoique les moignons d'ailes soient déjà assez développés. L'abdomen présente à son extrémité un tube cylindrique d'environ 0,002 de longueur.

TRIDIVISION II.

PLANIDORSES. *PLANIDORSI* (1).

♂ *Cicada* Linn.—Scop.—Geoffr.—De G.—Panz.—*Cer-*

(1) *Planus*, plan, dorsum, dos.

copis Fabr. — Panz. — Germ. — Ahr. — Fall. — Burm. — Curt. — Ramb. — Blanch. — Am. Serv. — Fieb. — *Tettigonia* Tign. — *Aphrophora* Germ. — L. Duf. — Burm. — Ramb. — Blanch. — Am. Serv. — *Ptyelus* Le P. Serv. — Am. Serv. — *Ulopa* Fall. — Germ. — Le P. Serv. — Burm. — Blanch. — Am. Serv. — *Triecphora*, *Lepyronia* Am. Serv.

Les Planidorses se distinguent des Cornidorses par l'absence de prolongement prédorsal au-dessus de l'écusson.

1. (6). Tête plus étroite que le prothorax.

Tête arquée en avant; front notablement renflé, sillonné transversalement, avec trois carènes longitudinales plus ou moins prononcées, qui disparaissent même quelquefois entièrement. — *Yeux* ronds, gros, peu saillants. — *Ocelles* très apparents, placés dans un enfoncement entre l'œil et la base de l'antenne. — *Antennes* insérées sous un rebord de la tête, leurs deux premiers articles très courts, assez gros, ne dépassant pas le rebord de la tête; la soie terminale fine, assez longue. — *Bec* court, de deux articles apparents, atteignant à peu près l'insertion des pattes intermédiaires. — *Prédorsum* légèrement arqué sur ses bords latéraux, échancré obliquement derrière les angles postérieurs, légèrement échancré au bord postérieur. — *Ecusson* en triangle équilatéral, assez grand. — *Homélytres* entièrement coriaces, opaques, en ovale arrondi au bout, beaucoup plus longues que l'abdomen; ailes inférieures transparentes, d'un brun enfumé, aussi longues que les supérieures. — *Abdomen* court, aplati sur les côtés; la tarière des femelles assez courte, en forme de sabre recourbé en dessus; les mâles offrant un crochet pointu à l'extrémité de l'abdomen. — *Pattes* fortes, assez courtes;

les cuisses légèrement renflées et canaliculées en dessous; les jambes postérieures un peu plus longues que les autres, avec deux fortes épines au côté externe, l'une vers la base, l'autre vers le milieu, et terminées par une demi-couronne d'épines, comme dans les divisions précédentes; les tarsi de trois articles, grands.

2. (5). Homélytres à fond noir, avec ou sans taches rouges.

3. (4). Pattes noires, avec les genoux rouges.

TRIECPHORE.

414. *Triecphora* (1). Noire, tachée de rouge, ou entièrement noire. Long. 0,009.

sanguinolenta Linn. 708. 22. — Fabr. R. 92. 20. — Panz. 33. 10. — Tign. IV. 151. pl. 6. f. 1. — Germ. M. IV. 44. 13; F. 4. 20. — L. Duf. R. 99. 1. — Am. Serv. 561. — Fieb. 9. pl. 1. f. 8.10.

Cette espèce varie de la manière suivante :

1° — NOIRE. *nigra*. Entièrement noire en dessus, avec une petite tache seulement à l'angle huméral de chaque homélytre et les côtés de l'abdomen en dessous, rouges. ♂.

Toulouse (Goureau). Nous la voyons accouplée avec la suivante.

2° SANGUINOLENTE. *sanguinolenta* Linn. Une tache semi-lunaire à la base des homélytres, un point rond au milieu, et une tache transverse à l'extrémité, rouges; abdomen rouge avec un point rond de chaque côté et une bande transverse au milieu sur chaque segment, plus les parties anales, noirs. ♂♀.

Midi de la France; Bohême; Bavière.

(1) Τρίς, trois, ἰσοπέδ, saillie.

4. (3). Pattes entièrement noires.

Les deux espèces suivantes ne sont considérées par certains auteurs que comme des variétés de la précédente; mais nous admettons, quant à nous, l'opinion de M. Fieber, qui persiste à y voir autant d'espèces différentes, parce qu'on remarque une constance absolue dans les caractères qu'elles présentent.

EPIÉMATE.

○ ○ 415. *Epiæmata* (1). Noire, tachée de rouge; la bande transverse de l'extrémité des homélytres plus étroite que dans la suivante. Long. 0,009.

○ ○ *mactata* Germ. M. IV. 44. 14; F. 14. 11.—Fieb. 8. pl. 1. f. 3, 4. — *sanguinolenta* Scop. E. 112. 330.

Du reste semblable à la *Triecphore sanguinolente*. ♂♀. Italie; midi de la France.

MAZORE.

○ ○ 416. *Mazora* (2). Semblable à la précédente, mais les taches rouges notablement plus grandes, et la bande transverse de l'extrémité des homélytres en forme de croissant large ouvert en avant.

○ ○ *vulnerata* Germ. M. IV. 45. 15. — Curt. pl. 461. — Blanch. 188. 8. pl. 14. f. 4. — Am. Serv. 562. — Fieb. 7. pl. 1. f. 1, 2. — *sanguinolenta* Panz. 33. 12. — Tign. 151. pl. 6. f. 1. — La Cigale à taches rouges. Geoffr. 418. pl. 8. f. 6. — La Cigale tachetée de couleur de sang. Stoll. 34. pl. 5. f. 27.

Commune aux environs de Paris. ♂♀.

5. (2). Homélytres à fond rouge, avec des taches noires.
Pattes entièrement noires.

(1) Ἐπί, sur, αἷμα, sang.

(2) Hébreu, מַזוֹר, *mazor*, blessure.

SASSARE.

○ ○ 417. *Sassarus* (1). Noir; quatre taches noires sur le disque des homélytres et l'extrémité de celles-ci bordée de noir. Long. 0,010.

○ ○ *quinquemaculatus* Germ. M. IV. 43. 12. — Burm. 125. 6.

Les quatre taches disposées ainsi 1, 2, 1, la basilaire en carré long irrégulier, celle des 2 intermédiaires qui touche le bord interne, placée un peu plus haut que l'autre; la bordure de l'extrémité très étroite, de même largeur dans toute son étendue et remontant à peu près jusque vers le milieu de la dernière tache discoïdale, avec un léger liséré blanc autour de cette bordure.

Portugal; Algérie.

TRISPILÊME.

○ ○ 418. *Trispilæma* (2). Noire, les homélytres n'ayant que trois taches noires sur leur disque; leur extrémité noire. Long. 0,008.

○ ○ *dorsata* Germ M. IV. 43. 11; F. 1. 21. — Burm. 125. 5.

La tache basilaire étroite, en triangle allongé, la seconde presque carrée, touchant le bord interne, la troisième rapprochée du bord externe, en carré transverse; l'extrémité de l'homélytre formant un large croissant noir; abdomen rouge, presque sans taches noires.

Marseille.

6. (1). Tête aussi large que le prothorax.

7. (14). Pattes postérieures ayant une épine vers le milieu.

(1) Hébreu, ששׁשׁ, *schaschar*, cinnabre, vermillon.

(2) Τρεῖς, trois, σπιλον, tache, αἷμα, sang.

Tête en triangle obtus ; front renflé, sillonné transversalement, avec une carène longitudinale au milieu. — *Prédorsum* coupé obliquement derrière les angles postérieurs, le bord postérieur étroit, légèrement échancré. — *Homélytres* légèrement coriaces, en ovale allongé assez pointu, arquées au bord externe, les nervures, assez saillantes, formant trois grandes cellules discoïdales allongées et quatre plus petites à l'extrémité ; ailes inférieures transparentes, aussi longues que les supérieures. — *Pattes* assez grandes, fortes, les jambes postérieures un peu plus longues que les autres, avec deux épines, l'une vers la base, l'autre un peu au-delà du milieu, avec une couronne d'épines à l'extrémité ; tous les tarses grands, de trois articles.

Les insectes de ce groupe produisent en général une espèce d'écume, semblable à de la salive, qu'on voit pendre en plus ou moins grande quantité aux feuilles et aux tiges des arbres et des plantes dans les mois d'été de juin à septembre, et qui en dégouttent quelquefois comme de la pluie. On peut en trouver quatre ou cinq individus dans la même masse d'écume, mais le plus souvent il n'y en a qu'un seul. Ils y restent cachés tant qu'ils sont à l'état de larve ou de nymphe et n'en sortent ordinairement qu'après avoir atteint l'état parfait. Cette écume est jetée par l'anus sous la forme d'une petite bulle que l'insecte fait glisser sous lui ; les bulles, qui sont produites successivement et qui retiennent l'air enfermé dans leur viscosité, finissent par former la masse. L'insecte ne produit cette matière qu'en suçant le suc des plantes, car lorsqu'on le pose sur une plante desséchée, l'écume s'évapore peu à peu et l'insecte périt bientôt. C'est dans l'écume même que s'opère la dernière métamorphose de la nymphe. Lorsqu'elle est près de la subir, l'écume en se desséchant forme une es-

189

pèce de voûte ou de coquille dans laquelle l'insecte se trouve renfermé; la nymphe s'y dépouille de sa dernière enveloppe qui se fend d'abord sur la tête, puis crèvant ensuite cette espèce de cellule, elle en sort à l'état parfait.

Dans l'accouplement, le mâle est ordinairement placé à côté de la femelle de manière que leurs corps font ensemble un angle aigu; ils courent ou sautant ensemble dans cette position, la femelle marchant la première et entraînant le mâle avec elle. Le mâle présente à l'extrémité de son abdomen des pointes longues et courbées en forme de crochets, avec lesquels il saisit le ventre de la femelle et s'y tient cramponné pendant l'accouplement.

Les femelles, vers l'automne, ont le ventre si gros et si pesant par la présence des œufs dont il est rempli, qu'elles peuvent à peine sauter ou voler. Les œufs ont une figure oblongue, avec un bout plus pointu que l'autre; leur surface est polie et luisante. Il est probable qu'elles les pondent avant l'hiver, et qu'ils n'éclosent qu'au printemps suivant. De Gêr, à qui sont dues toutes ces observations, croit qu'elles déposent ces œufs dans l'écorce des arbres où elles les enfoncent à l'aide de leur tarière.

Les sauts de ces insectes sont très élevés et se font quelquefois, dit cet auteur, à la distance de deux mètres; ils sont très difficiles à prendre et à retrouver quand ils se sont échappés.

L'écume dont ils se couvrent avant d'être parvenus à leur état parfait, paraît servir à les défendre contre les atteintes des insectes carnassiers; cependant De Gêr dit avoir vu de petits hyménoptères venir fondre sur ces masses d'écume pour en tirer les nymphes et les emporter dans l'air avec eux.

8. (9). Une carène longitudinale au milieu sur le vertex et le prédorsum.

Ocelles très rapprochés l'un de l'autre, sur le vertex. — Prédorsum pentagonal, légèrement triangulaire antérieurement. — Ailes inférieures légèrement enfumées.

CHALÉE.

○ ○ 419. *Chalea* (1). Grise verdâtre ou cendrée uniforme. Long. 0,010-12.

○ ○ *rustica* Fabr. R. 97. 51. — *salicina* Tign. 157. — L. Duf. R. 101. 2. — Am. Serv. 566. 2. — *spumaria salicis* De G. 180. 2. — Fall. Cic. 11. 1.

Midi de la France. ♂♀.

SPILAPHRIE.

○ ○ 420. *Spilaphria* (2). Grisâtre, les homélytres parsemées de taches brunes et blanchâtres irrégulières ondulées. Long. 0,010-11.

○ ○ *corticea* Germ. M. IV. 50. 2. — Burm. 122. 1. —
○ ○ *coriacea* Fall. Cic. 14. 4.

Devant du prédorsum taché de blanchâtre en forme de bande transverse irrégulière; écusson bordé de blanchâtre avec une tache brune au milieu. ♂♀.

Midi de la France.

APHROPHORE.

○ ○ 421. *Aphrophora* (3). Grisâtre cendrée, avec deux bandes obliques blanchâtres sur chaque homélytre. Long. 0.010.

○ ○ *spumaria* Linn. 708. 24. — De G. 163. pl. 11. f. 1-21. — Fabr. R. 95. 35. — Germ. M. IV. 50. 1. — L.

(1) Hébreu, חָלָה, *chalea*, écume.

(2) Σπίλος, tache, ἀφρός, écume.

(3) Ἀφρός, écume, φέρω, porter.

Duf. R. 105. 1.—Burm. 121. 1.—Ramb. 205. —
 Blanch. 189. 2. pl. 14, f. 5.—Am. Serv. 566 1.—
 bifasciata Panz. 7. 20.—alni Fall. Cic. 11. 2.—La
 Punaise bedeaude. Geoffr. 415. 2.

Les deux bandes blanches des homélytres partant de la
 côte externe et formant une espèce de V, la première se
 dirigeant en avant vers le bord externe et la seconde en
 forme de simple tache se dirigeant en arrière. ♂♀.

Commune aux environs de Paris et dans toute l'Eu-
 rope.

9. (8). Point de carène sur le vertex.

Ocelles plus éloignés entre eux que dans le groupe pré-
 cédent. — Prédorsum légèrement arqué au bord anté-
 rieur.

10. (13). Homélytres en ovale allongé.

11. (12). Bord antérieur de la tête arrondi, non tran-
 chant.

CATACHILE.

422. *Catachilus* (1). Homélytres noires avec une bande
 pâle le long de la côte externe. Long. 0,007.

lateralis Linn. 709. 29.—Fabr. R. 96. 46.—Panz. 6.

24.—*leucocephalus* Linn. 709. 28.—Fabr. R. 95.
 39.—Panz. 7. 20.—*marginellus* Fabr.? R. 95. 37.

—*abbreviatus* Panz. 103. 9.—*bifasciatus* Burm. 122.
 3. var. *f.* — La Cigale à bordure. Geoffr. 416. 3.—
 La Cigale à tête et bordure jaune. Geoffr. 421. 13.

Dans toute la France; Milan (Villa); Malaga (Ghilia-
 ni). ♂♀.

1°—LATÉRAL. *lateralis* Linn. — Geoffr. 3. Tête noire,
 ainsi que le prédorsum et l'écusson.

2°—LEUCOCÉPHALE. *leucocephalus* Linn. — Geoffr. 13.

(1) Κατά, le long, χίλος, bord.

Tête et moitié antérieure du prédorsum, jaune pâle ; le reste du prédorsum et l'écusson noirs comme les homélytres.

♂ CATAGRAMME.

423. *Catagrammus* (1). Grisâtre, avec une bande longitudinale médiane noire sur la tête et le prédorsum. Long. 0,007.

♂ *lineatus* Linn. 709. 31.—Fabr. R. 96. 42. ♀ *vittatus* Fabr. R. 96. 45. ♀ *bifasciatus* Burm. 122. 3. var. *k*.

Quelquefois teinte de rougeâtre ; la bande longitudinale noire s'étendant sur l'écusson et même sur la suture des homélytres ; celles-ci d'un gris assez uniforme, avec une linéole longitudinale ou quelques ondulations noires qui disparaissent quelquefois. ♂♀.

Environs de Paris, et dans toute l'Europe. M. Perris nous en a envoyé deux individus du midi de la France qui n'ont que 0,004 de longueur. Nous ne pouvons croire cependant qu'ils appartiennent à une autre espèce.

♂ PTYÈLE.

424. *Ptyelus* (2). Deux principales taches blanchâtres au bord externe des homélytres. Long. 0,006-7.

♂ *bifasciatus* Linn. 706. 10.—Fabr. R. 98. 57.—Panz. 7. 20.—Germ. M. IV. 51. 3.—Burm. 3. var. *a*.—

♂ *trifasciatus* De G. 186. 6. pl. 11. f. 25. ♀ *dianthi* Le P. Serv. 608. 2.—La Cigale brune des œillets. Stoll. 77. pl. 19. f. 105-B.

Dessous du corps et pattes d'un grisâtre brun, quelquefois d'un jaune pâle. ♂♀.

Environs de Paris et dans toute la France.

1° — ARGOCÉPHALE. ♂ *argocephalus**. Tête et devant du

(1) Κατά, le long, γραμμή, ligne.

(2) Πτύελον, salive.

prédorsum d'un jaune tranchant, les deux taches latérales des homélytres apparentes.

○ 2°—BIFASCIÉ. *bifasciatus* Linn. Les deux taches latérales des homélytres apparentes, avec la tête et le prédorsum concolores, grisâtres, tachés de brun.

○ 3°—GRISATRE. *grisescens* *. D'un grisâtre pâle uniforme, les taches ayant complètement disparu.

HYPOMIE.

○ 425. *Hypomius* (1). Rougeâtre ferrugineux assez pâle, ou noir, uniforme. Long. 0,004.

Quelquefois le ventre d'un rouge carmin.

Nous supposons cette espèce distincte de la précédente tant à cause de la petitesse comparative de sa taille que par un faciès particulier, quoiqu'on pourrait, au premier abord, la classer parmi les variétés d'un grisâtre, ou ferrugineux, ou noir uniforme de la précédente espèce.

France; Piémont (Ghiliani).

MÉLANAPHRE.

○ 426. *Melanaphrus* (2). Entièrement noir foncé sauf la tête, quelquefois pâle. Long. 0,007.

○ *capitatus* Fabr. E. IV. 56. 41. — *bifasciatus* Burm. 122. 3. var. e.

Abdomen et pattes quelquefois d'un jaune ferrugineux plus ou moins pâle, avec le ventre noir. ♂.

Midi de la France.

○ 1°—CAPITÉ. *capitatus* Fabr. Tête et devant du prédorsum pâles. ♀.

○ 2° — TOUT NOIR. *perniger* *. Entièrement noir en dessus. ♂♀.

(1) Ὑπό, son, ὄμοιος, semblable.

(2) Μέλας, noir, ἀφρός, écume.

Mont-de-Marsan (Perris); Milan (Villa).

12. (11). Bord antérieur de la tête très aplati, tranchant.

MISPACHATHE.

○ 427. *Mispachathus* (1). Ferrugineux assez uniforme. Long. 0,004-5.

Homélytres offrant, à la base vers la côte externe, une bande transverse grise plus ou moins sensible; extrémité des homélytres aussi quelquefois grise; homélytres quelquefois d'un grisâtre uniforme tacheté de ferrugineux. ♂♀.

Orléans (Fairmaire); Mont-de-Marsan (Perris); Piémont (Ghiliani).

13. (10). Homélytres courtes, bombées en forme de coquille.

LÉPYRONIE.

○ 428. *Lepyronia* (2). Grisâtre uniforme, avec deux bandes noires en forme de chevron brisé triangulaire sur chaque homélytre. Long. 0,006-8.

○ *coleoptrata* Linn. 708. 23. — Germ. M. IV. 54. 11. — Am. Serv. 567. 3. — *angulata* Fabr. R. 97. 49. — Panz. 103. 10. — Fall. Cic. 13. 3. — Burm. 123. 5.

Brune en dessous; base des cuisses, genoux et extrémité des jambes jaunâtres; quelquefois des taches brunes sur la tête; le chevron des homélytres quelquefois entièrement effacé. ♂♀.

Commune aux environs de Paris et dans toute l'Europe; elle vient aussi de l'Amérique septentrionale.

14. (7). Pattes simples, sans épines, la tête notablement aplatie et dilatée au-delà des yeux.

(1) Hébreu, מִסְפַּחַת, *mispachath*, abcès qui suppure.

(2) Λεπυρόν, coquille d'œuf.

ULOPE.

429. *Ulopa* (1). Jaune-grisâtre, avec des bandes transverses irrégulières brunes sur les homélytres. Long. 0,003-4.

✓ *obtecta* Fall.—Germ. M. IV. 54. 1.—Burm. 106.—Blanch. 201. 2.—Am. Serv. 558.—*ericetorum* Le P. Serv. 765. 1.—*ericæ* Ahr. 3. 24.

Tête arrondie et légèrement échancrée au bord antérieur; front renflé mais non sillonné transversalement; yeux grands, oblongs; ocelles peu distincts, placés très près du bord postérieur de la tête, quelquefois cachés sous le bord antérieur du prédorsum; antennes courtes, insérées dans une cavité, sous un rebord de la tête assez loin des yeux, les deux premiers articles très courts, épais, le troisième presque cylindrique, la soie terminale assez longue; bec court, cylindrique, un peu déprimé; prédorsum court, transversal, un peu arrondi postérieurement; écusson très petit, triangulaire; homélytres un peu plus longues que l'abdomen, ovalaires, légèrement coriaces, bombées en forme de coquille et formant une espèce de carène ou arrête aiguë à leur réunion sur le dos, à cellules pentagonales irrégulières, les nervures saillantes; point d'ailes inférieures; abdomen court, avec ses bords aplatis; pattes de moyenne grandeur, à peu près d'égale longueur entre elles; cuisses légèrement fusiformes; jambes prismatiques; tarses de trois articles distincts.

France méridionale; rare aux environs de Paris; ordinairement sur la bruyère.

ÉPITÉNIE.

430. *Epitænia* (2). Semblable à la précédente, mais les

(1) Οὐλή, cicatrice, ὠψ, face.

2) Ἐπί, sur, ταινία, bande.

homélytres pâles avec trois bandes longitudinales noires. Long. 0,003.

Tête pâle, avec deux grosses taches en forme de bandes divergentes en avant et partant du prédorsum, d'un noir ferrugineux ainsi que les yeux; quelques linéoles brunes à l'extrémité de chaque homélytre et réunissant vers cette partie les deux bandes longitudinales brunes externes; la troisième bande un peu plus large, placée le long de la suture. ♂ ?

Avec la précédente. Nous n'en connaissons qu'un seul individu (Muséum).

SUBDIVISION II.

SERRIPÈDES. *SERRIPEDES* (1). Am. Serv.

Les Serripèdes se distinguent de tous les autres Homoptères par des jambes postérieures ayant une rangée d'épines de chaque côté en dessous (fig. 75).

Ils se subdivisent en Supérocelles et Antérocelles.

TRIDIVISION I.

SUPÉROCELLES. *SUPEROCELLI* (2).

Cicada Linn. — Geoffr. — Fabr. — Panz. — *Tettigonia* Geoffr. — Germ. — Burm. — *Ledra* Fabr. — Germ. — L. Duf. — Burm. — Curt. — Guér. — Blanch. — Am. Serv. — *Cercopis* Fabr. — Coq. — Panz. — *Jassus* Fabr. — *Membra-cis* Ol. — Panz. — Tign. — *Penthimia* Germ. — Burm. — Blanch. — Am. Serv. — *Scaris* Le P. Serv. — Burm. — Blanch. — Am. Serv.

Cette tridivision se distingue de l'autre par des ocelles placés sur le vertex. (fig. 76 aa).

(1) *Serra*, scie, pes, pied.

(2) *Super*, sur, *ocellus*, ocelle.

1. (2). Corps allongé, linéaire.

Tête arrondie antérieurement en forme de croissant; front renflé, sillonné transversalement. — *Yeux* assez petits, peu saillants. — *Ocelles* un peu plus distants entre eux que des yeux, placés sur la ligne antérieure de ces derniers. — *Antennes* insérées dans une cavité en avant et près des yeux, la soie terminale longue. — *Prothorax* transversal, coupé presque droit postérieurement. — *Écusson* triangulaire, assez grand. — *Homélytres* légèrement coriaces, linéaires, arrondies au bout; ailes inférieures aussi longues que les homélytres. — *Pattes* grêles, les quatre jambes antérieures à peu près cylindriques, munies d'une double rangée de très fines épines en dessous; jambes postérieures beaucoup plus longues que les autres, et terminées par une demi-couronne d'épines; tarsi de trois articles, le premier aussi long que les deux autres ensemble, le dernier muni de deux crochets.

Les épines des jambes postérieures, beaucoup plus longues et plus fortes que celles des autres jambes, paraissent être mobiles.

TETTIGONE (*fig. 75, 76*).

431. ^o*Tettigonia* (1). Verte jaunâtre, les homélytres d'un vert plus ou moins foncé avec une bordure jaune le long de la côte externe. Long. 0,008-9.

△ *viridis* Linn. 711. 46. — Fabr. R. 75. 65. — Fall.

Cic. 28. 4. — Germ. M. IV. 72. 25. — Burm. 118.

4. — La Cigale verte à tête panachée. Geoffr. 417. 5.

Tête en dessus, devant du prédorsum et écusson ordinairement jaunes, avec deux gros points noirs sur le vertex; dessous du corps et pattes jaunâtres. ♂♀.

(1) Τέττιξ, cigale.

Paris et dans toute la France, au bord des eaux et dans les prés humides.

MÉLANÈVRE.

♂ 432. *Melanœura* (1). Semblable à la précédente, mais les homélytres d'un brun pâle, veinées de noir.

♂ *arundinis* Germ. M. IV. 71. 24.

Dans les roseaux, avec la précédente.

MÉLANCHLOÉ.

♂ 433. *Melanchloa* (2). Semblable aux précédentes, mais les homélytres d'un noir foncé luisant, sans la bordure latérale jaune.

Avec les précédentes.

2. (1). Corps large, ovalaire.

LÈDRE.

✓♂ 434. *Ledra*. Grise verdâtre en dessus, avec deux cornes comprimées, en forme d'oreilles, sur le prédorsum. Long. 0,015-18.

✓♂ *aurita* Linn. 706. 7. — Fabr. R. 24. 1. — Ol. VII. 666. 26. — Panz. 50. 18. — Tign. 12. pl. 5. f. 4. — Latr. G. III. 158. 1. — Germ. M. IV. 54. — L. Duf. R. 98. 1. — Burm. 116; G. I. f. 1. — Curt. pl. 676. — Guér. Ic. pl. 59. f. 7. — Blanch. 194. pl. 15. f. 2. — Am. Serv. 577. — Le Grand-Diable. Geoffr. 422. 17. pl. 3. f. 1. — La Cigale à oreilles. Stoll. 30. pl. 4. f. 22.

Tête grande, large, aplatie, membraneuse, en triangle très obtus au bord antérieur, avec une faible carène longitudinale sur le vertex; ocelles petits, très rapprochés l'un de l'autre; homélytres grandes, arrondies au bout, beaucoup plus longues que l'abdomen, légèrement coriaces, à nervures saillantes et formant un réseau à mailles

(1) Μίλας, noir, νεῦρον, nervure.

(2) Μίλας, noir, χλόα, herbe.

irrégulières et nombreuses, pointillées de brun rougeâtre, avec une grande tache peu distincte touchant le bord externe vers la base, ainsi que leur extrémité, plus pâles; ailes inférieures transparentes, presque aussi longues que les supérieures; dessous du corps d'un jaunâtre mat; pattes assez longues, les postérieures beaucoup plus que les autres, frangées, leur bord externe notablement dilaté, membraneux.

Rare aux environs de Paris, sur le chêne; commune dans le midi de la France.

PENTHIMIE.

○ 435. *Penthimia* (1). Noire uniforme ou tachée de rouge. Long. 0,004-5.

✓ ○ *atra* Fabr. R. 93. 27. — Coqb. 34. pl. 8. f. 9. — Germ. M. IV. 48. 1. — Burm. 115. — Blanch. 174. — Am. Serv. 581. ✓ *æthiops* Panz. 61. 17. — ✓ *hæmorrhœa* Fabr. R. 93. 28. — Panz. 61. 16. — ✓ *thoracica* Panz. 61. 18. ✓ *sanguinicollis* Fabr. R. 94. 29.

Corps en ovale court, ramassé, légèrement bombé en dessus, lisse et luisant; tête courte, transversale, presque aussi large que le prothorax, arrondie au bord antérieur; yeux grands, non saillants; ocelles écartés l'un de l'autre, très petits, placés sur la ligne antérieure des yeux, assez près du bord antérieur de la tête; antennes insérées en avant des yeux dans une cavité, sous un rebord de la tête, la soie terminale assez courte; prédorsum transversal, légèrement arqué au bord antérieur, le bord postérieur court, légèrement échancré suivant la courbe du bord antérieur, les bords latéraux entre la tête et l'insertion des ailes très courts; écusson grand, triangulaire à angle obtus, avec une forte impression transverse au milieu; ho-

(1) Πένθιμος, lugubre.

mélytres coriaces, recouvrant tout l'abdomen, fortement arquées au bord externe, un peu en recouvrement l'une sur l'autre à leur extrémité; ailes inférieures un peu plus courtes que les supérieures, transparentes, enfumées; pattes antérieures et intermédiaires de moyenne grandeur; jambes postérieures très longues, arquées, leurs épines fortes et grandes, avec une frange de poils longs et raides au côté supérieur.

Dans toute l'Europe. Variétés :

1°—NOIRE. *atra* Fabr.—*æthiops* Panz. Toute noire.

2°—HÉMORRHÉE. *hæmorrhœa* Fabr. Noire, avec deux points rouges sur le prédorsum.

3°—THORACIQUE. *thoracica* Panz. Semblable aux précédentes, mais le prédorsum rouge et les homélytres rougeâtres.

TRIDIVISION II.

ANTÉROCELLES. *ANTEROCELLI* (1).

Cicada Linn. —Geoffr.—De G.—Stoll. —Fabr. —Fourcr.—Panz.—Coqb.—Fall.—*Flata* Fabr. —*Jassus* Fabr.—Germ.—Curt.—Burm.—Blanch.—Am. Serv.—*Cercopis* Fabr.—*Eupelix* Germ.—Burm.—Blanch.—Am. Serv.—*Acocephalus* Germ.—Burm.—Am. Serv.—*Selenocephalus* Germ.—Burm.—Am. Serv.—*Bythoscopus* Germ.—Burm.—*Typhlocyba* Germ.—Burm.—*Amblycephalus* Curt.—Am. Serv.—*Evacanthus* Le P. Serv.—Burm.—Blanch.—Am. Serv.—*Macropsis* Lew.—Am. Serv.—*Pediopsis* Burm.—Am. Serv.—*Platymetopius*, *Oncopsis*, *Athysanus*, *Deltocephalus* Burm.—*Aglena* Am. Serv.

Cette tridivision se distingue de la précédente par des ocelles placés au bord antérieur de la tête (*fig.* 77, 78,

(1) *Anterius*, en avan^t, *ocellus*, ocelle.

81 *aa*), devant les yeux. Elle est une des plus difficiles de tous les Rhynchotes à classer et à étudier à cause de la multitude des espèces qu'elle renferme et du peu de caractères tranchés que ces espèces présentent pour les différencier entre elles.

1. (2). Tête prolongée en cylindre au delà des yeux.

DORYDIE.

436. *Dorydium* (1). Jaune pâle, la tête prolongée en forme de pieu. Long. (ailes compr.) 0,009.

lanceolatum Burm. G. I.

Prolongement céphalique aussi long que le reste du corps, allant en diminuant de grosseur vers son extrémité, celle-ci aplatie et arrondie en palette; ocelles assez distincts, placés dans la tranche latérale un peu en avant des yeux; ceux-ci gros, non saillants; prothorax transversal, légèrement arqué au bord antérieur, coupé droit postérieurement, ses côtés courts, ne dépassant pas la ligne de ceux de la tête; écusson assez grand, en triangle équilatéral; homélytres légèrement transparentes finissant en pointe et dépassant notablement l'abdomen; celui-ci conique; pattes assez courtes, les épines des jambes postérieures, fines, courtes. ♀.

Sicile (Ghiliani).

2. (1). Tête non prolongée en cylindre au delà des yeux.

3. (14). Bord antérieur de la tête aplati, tranchant.

4. (5). Tête très aplatie, le front fortement caréné longitudinalement, en dessous.

EUPÉLIX.

437. *Eupelix* (2). Grisâtre ou brunâtre assez uniforme. Long. 0,005-7.

(1) Δόρυ, lance.

(2) Εὖ, bien, πάλις, casque.

202
D *cuspidata* Fabr. R. 79. 86. — Fall. Cic. 22. 1. — Germ. M. IV. 94. 1; F. 4. 22. — Burm. 112. G. I. — Blanch. 196. — Am. Serv. 582.

Tête à bords membraneux, plus large que le corps, en triangle équilatéral, avec quelques bandes brunes et une faible carène sur le vertex, la carène du front, en dessous, très forte, noirâtre; yeux petits, presque divisés en deux par le bord tranchant de la tête; ocelles placés assez loin d'eux, dans la tranche du bord antérieur; antennes insérées en dessous de la tête, dans une fossette; pré-dorsum presque en carré transversal, un peu arqué antérieurement et échancré postérieurement, légèrement caréné longitudinalement au milieu; écusson court, triangulaire; homélytres en ovale allongé, beaucoup plus longues que l'abdomen, légèrement coriaces mais à nervures longitudinales fortes et saillantes; ailes inférieures transparentes, un peu moins longues que les homélytres; pattes grêles, assez courtes. ♂♀.

France moyenne, et midi de l'Europe.

5. (4). Front non fortement caréné longitudinalement.
 6. (7). Une cavité ou large fossette de chaque côté du bord antérieur de la tête en avant des yeux.

PAROPIE.

✓ 438. *Paropia* (1). Jaune grisâtre, plus ou moins tachée de noir. Long. 0,0035.

scanica Fall. Cic. 65. 1. — Herr. Sch. F. 126. 1. —

scutata Germ. M. IV. 79. 5; F. 11. 22. — Burm. 113; G. I.

Tête subtriangulaire, légèrement arrondie à son bord antérieur, plus ou moins tachée de noir; bords des deux cavités latérales assez tranchants, ces cavités en forme de

(1) Παρά, à côté, ὠψ, face.

triangle allongé; ocelles très saillants, placés un dans chaque cavité, à l'extrémité; antennes placées au dessous du bord inférieur des cavités, en avant des yeux; front assez inégal, offrant trois lignes élevées à peine distinctes, les deux latérales un peu plus prononcées et plus courtes; yeux gros, saillants; prédorsum, quelquefois noir, offrant une légère carène longitudinale médiane, son bord postérieur légèrement sinué au milieu; écusson assez petit, presque arrondi postérieurement; homélytres en ovale pointu au bout, presque opaques, un peu plus longues que l'abdomen, les nervures fortes et très saillantes, avec cinq cellules terminales qui viennent aboutir immédiatement au bord extrême; pattes courtes, assez fortes, les cuisses non épaissies; jambes postérieures très peu plus longues que les autres, avec six fines épines seulement de chaque côté. ♀.

Paris; midi de la France (Perris); Milan (Villa).

7. (6). Point de cavité latérale en avant des yeux.
8. (13). Tête triangulaire (*fig. 77*).
9. (12). Point de bandes transverses blanches sur les homélytres.
10. (11). Homélytres aussi longues que l'abdomen.

PLATYMÉTOPE.

^b**439.** *Platymetopius* (1). Brun grisâtre en dessus, avec deux grandes taches triangulaires d'un vert luisant tranché de chaque côté des homélytres. Long. 0,006.

○ *vittatus* Fabr. R. 67. 23.—Germ. F. 7. 20.—Burm.

○ G (*Jassus*). f. 4.—*undatus* De G. 119. pl. 11. f. 24.

—Fall. Cic. 29. 7.

Tête en triangle très aigu et aplati, ses bords latéraux, ceux du prédorsum et des homélytres, ainsi que le des-

(1) Πλατύς, large, μέτωπον, front.

sous du corps et les pattes, d'un jaune verdâtre pâle; les grandes taches vertes latérales en triangle obtus, leur angle venant atteindre à peu de distance du bord interne des homélytres, légèrement et ordinairement circonscrites par une teinte noire; la tache postérieure à contour ordinairement plus indécis et n'atteignant pas l'extrémité des homélytres, lesquelles tombent perpendiculairement de chaque côté du corps ou se contournent en cornet pour former une espèce de tube à cette extrémité.

Fort de l'Ecluse (Goureau); Troyes (Berton); Mont-de-Marsan (Perris). Nous la voyons aussi étiquetée de l'Amérique septentrionale.

ARGOSTAGUE.

○ 440. *Argostagum* (1). Jaune d'or luisant, les homélytres parsemées de faibles taches blanches hyalines. Long. 0,007.

Tête notablement moins allongée que dans l'espèce précédente et en triangle moins aigu, les homélytres s'appliquant perpendiculairement l'une contre l'autre à leur extrémité dans le repos.

France (Goureau); Mont-de-Marsan (Perris).

ACOCÉPHALE (fig. 77).

441. *Acocephalus* (2). Gris verdâtre ou jaunâtre, ordinairement moucheté de noir. Long. 0,007-8.

costatus Panz. 61. 14. — Germ. M. IV. 93. 36. —
Burm. 112. 1; G. I.—Stoll. pl. 20. f. 110.

Très commun dans toute l'Europe et aux environs de Paris dans les prairies.

Il est quelquefois de couleur toute grise, sans mouche-

(1) Ἀργὸς, blanc, σταγὼν, goutte.

(2) Ἀκὴ, tranchant, κεφαλή, tête.

tures noires ♂♀, ou même d'un brun ferrugineux assez foncé uniforme ♀.

DIATÉNIOPS.

442. *Diatæniops* (1). Brun ou jaunâtre, avec deux bandes transverses jaunes ou vertes, l'une sur la tête en avant des yeux et l'autre au bord antérieur du pré-dorsum. Long. 0,007.

striatus Fabr. R. 96. 40.—Burm. 112. 2.—*rusticus* Fall. Cic. 23. 1.

Les nervures longitudinales des homélytres blanchâtres, ce qui rend ces dernières comme striées. ♂♀.

Aussi commun que la précédente espèce et dans les mêmes lieux.

11. (10). Homélytres beaucoup plus courtes que l'abdomen.

CASSASSE.

443. *Cassassus* (2). Grisâtre uniforme, les homélytres d'une opacité transparente, de forme presque circulaire, n'atteignant pas le quart de la longueur de l'abdomen. Long. 0,004.

Tête et abdomen plus ou moins tachetés de brun. ♀.

Italie (Bianconi).

12. (9). Des bandes transverses blanches ou brunes sur les homélytres.

ALBIGÈRE †.

○ **444.** *Albiger* (3). Jaune d'ocre, les homélytres pâles, avec deux bandes transverses noires, l'une au milieu, l'autre avant l'extrémité. Long. 0,004.

(1) Διά, à travers, ταινία, bande, ὠψ, face.

(2) Hébreu, צָסַס, *cassats*, tronquer.

(3) *Albus*, blanc, *gero*, porter.

Germ. F. 17. 17.—*serratulæ* Fabr. 54. 46.—Herr.
Sch. F. 130. 5.—Burm. G (*Jassus*).

France? Allemagne.

▷ PENTHOTÉNIE.

▷ 445. *Penthotænia* (1). Noire foncée mate, avec trois bandes transverses blanches en dessus. Long. 0,004.

▷ *bifasciata* Linn. 706. 10.—Fall. Cic. 26. 3.—Herr.
Sch. F. 125. 1; 153. 4.—*tricincta* Curt. pl. 620.

Les bandes assez larges et d'un blanc vif tranchant, également espacées entre elles, la première passant sur le prédorsum, la seconde derrière l'extrémité de l'écusson, et la troisième avant l'extrémité des homélytres.

France.

13. (8). Tête de forme semicirculaire (*fig.* 78).

SÉLÉNOCÉPHALE (*fig.* 78).

▷ 446. *Selenocephalus* (2). Jaune grisâtre, ordinairement tacheté et pointillé de noir ferrugineux. Long. 0,007-8.

▷ *obsoletus* Germ. M. IV. 93. 35. — Burm. 111; G.
I.—Am. Serv. 583.

Corps assez large, court; tête ne formant qu'un rebord étroit au delà du prédorsum, le front sillonné transversalement; ocelles insérés près des yeux dans le bord tranchant de la tête; prédorsum légèrement arqué antérieurement et échancré postérieurement; écusson triangulaire, pas plus long que lui; homélytres plus longues que l'abdomen, leur bord interne un peu élargi à l'extrémité et en recouvrement de l'un sur l'autre.

Midi de la France; Milan (Villa).

14. (3). Bord antérieur de la tête arrondi, non tranchant.

(1) Πένθος, deuil, ταινία, bande.

(2) Σελήνη, lune, κεφαλή, tête.

15. (22). Tête aussi large que le prothorax, arqué en avant et ne formant qu'un rebord étroit en avant du prédorsum (*fig.* 80).
16. (19). Homélytres sinuées à leur bord interne (*fig.* 82 *a*) en recouvrement l'une sur l'autre à l'extrémité.

Cette extrémité présente, au bord interne, un petit rebord membraneux assez long (*fig.* 82) qui n'existe pas dans la division opposée. Les mâles ont, dans certaines espèces de ce groupe, un renflement notable en massue à l'extrémité des antennes.

17. (18). Homélytres allongées, de grandeur ordinaire.

PANIME.

417. *Panimius* (1). Vert jaunâtre uniforme, les homélytres légèrement coriaces dans toute leur étendue. Long. 0,007.

lanio Panz. 32. 10. — *varius* Am. Serv. 585 (*nec* Fabr.).

Corps plus ramassé que dans la suivante espèce, plus ou moins lavé de rougeâtre. ♀.

Paris. Nous rapportons avec doute à la même espèce un individu du midi de la France qui n'a que 0,005 de longueur (Perris).

BYTHOSCOPE (*fig.* 80).

448. *Bythoscopus* (2). Vert jaunâtre ou brun, avec deux taches noires triangulaires à la base de l'écusson, ordinairement. Long. 0,007.

lituratus Fall. Cic. 60. 2.—Herr. Sch. F. 143. 13.
—*varius* Germ. M. IV. 82. 6; F. 16. 18. —Burm.

(1) Hébreu, פָּנִים, *panim*, face, devant.

(2) Βυθός, fond, σκοπέα, regarder.

G. 1. f. 1, 2. — *lineolatus* Le P. Serv. 613. 2. —
dorsiger Le P. Serv. 613. 3.

Homélytres plus allongées que dans le précédent, transparentes surtout vers l'extrémité, avec les nervures brunes. ♂♀.

Dans toute l'Europe. Variétés :

1° — LITURÉ. *lituratus* Fall. — *varius* Germ. — *lineolatus* Le P. Serv. Les deux taches sur l'écusson, sans la bande dorsale transverse de la suivante. ♂♀.

2° — DORSIGÈRE. *dorsiger* Le P. Serv. Les deux taches noires sur l'écusson, avec une bande dorsale transverse brune sur les homélytres. ♀.

3° — UNIFORME. *uniformis**. Pâle, les taches noires de l'écusson, effacées.

IDIOCÈRE.

449. *Idiocerus* (1). Très semblable au précédent, dont il n'est peut-être qu'une variété, mais plus petit, avec les deux taches noires triangulaires de la base de l'écusson, plus deux autres petits points noirs en arrière sur son disque, ces points et taches disparaissant quelquefois. Long. 0,005.

populi Linn.? 709. 32. — Fall. Cic. 60. 3. — Herr. Sch. F. 143. 14. — *coryli* Linn.? 712. 51. — *fulgidus* Fabr. R. 87. 13. — *biguttatus* Fabr. R. 87. 11. — *margarita* Le P. Serv. 612. 1. — *stigmatalis* Lew. T. L. 1. 48. pl. 7. f. 2.

Avec le précédent. Variétés :

1° — BIGUTTULÉ. *biguttatus* Fabr. — *populi* Linn.? — *stigmatalis* Lew. Sans la bande dorsale de la suivante.

2° — MARGUERITE. *margarita* Le P. Serv. — *coryli* Linn.? — *fulgidus* Fabr.? Homélytres blanchâtres, avec une bande dorsale transverse jaunâtre à reflet doré.

(1) Ἰδιός, propre, κέρας, corne.

LEUCOSPILÉ.

450. *Leucospilus* (1). Jaunâtre ferrugineux, taché de brun, avec le bord interne des homélytres, à la base, irrégulièrement et assez largement taché de blanc vif. Long. 0,004.

Coins latéraux du prédorsum, ainsi que l'écusson, fortement tachés de blanc; deux taches noires triangulaires à la base de ce dernier; corps plus ramassé, homélytres moins allongées que dans les deux espèces précédentes. ♀.

Piémont (Ghiliani).

18. (17). Homélytres notablement raccourcies, proportionnellement beaucoup plus courtes que dans la division opposée.

HYSCOPE.

451. *Hyposcopus* (2). Brun, tacheté de verdâtre, les nervures des homélytres largement teintées de brun. Long. 0,004.

reticulatus Curt. pl. 636.

Front noir en avant, bordé latéralement de vert; vertex vert, avec trois taches noires; prédorsum noir, avec une bande médiane transverse et le bord postérieur verdâtre; écusson noir, avec une petite tache verte de chaque côté, au delà du milieu; cellules discoïdales des homélytres d'un blanchâtre transparent; ailes inférieures légèrement enfumées, avec une teinte irisée; pattes d'un verdâtre ferrugineux. ♀.

France (Muséum); Angleterre.

19. (16). Homélytres non sinuées à leur bord interne et

(1) Λευκός, blanc, σπίλος, tache.

(2) Ὑπό, sous, σκοπέω, regarder.

non en recouvrement l'une sur l'autre à l'extrémité.

20. (21). Homélytres aussi longues que l'abdomen ordinairement.

ONCOPSIS.

○ 452. *Oncopsis* (1). Verdâtre, plus ou moins nuancé de jaune rougeâtre ferrugineux. Long. 0,008.

○ *lanio* Linn. 710. 37.—Fabr. R. 86. 4. —Germ. M. IV. 81. 1. —Fall. Cic. 59. 1. —Burm. 109. 1 ; G

○ (*Bythoscopus*). —Blanch. 198. 4.—Am. Serv. 585. —*brunneus* Fabr. R. 87. 10.

Environs de Paris.

PROSTIGMODÈRE.

453. *Prostigmoderus* (2). Grisâtre; deux gros points ronds noirs sur le vertex et deux autres sur le pré-dorsum, touchant le bord antérieur. Long. 0,003.

venosus Germ. M. IV. 86. 18 ; F. 5. 20. —Herr. Sch. F. 143. 5.

Plus ou moins taché de ferrugineux ou de noir ; deux taches noires triangulaires à la base de l'écusson ; nervures des homélytres brunes, tranchant plus ou moins sur un fond pâle. ♂♀.

Paris; midi de la France.

Les homélytres sont quelquefois plus courtes que l'abdomen.

HYPAPULACIE.

454. *Hypaulacia* (3). Grisâtre-brune, avec deux petits points noirs sur le vertex, seulement. Long. 0,003.

Un faible sillon transverse suivant la forme circulaire

(1) Ογκος, enflure, éminence, ὄψις, face.

(2) Πρὸς, en avant, σημειμὴν, point, δέρον, cou.

(3) Ὑπὸς, sous, ἀϋλαξ, sillon.

et près du bord prédorsal antérieur; nervures des homélytres brunes tranchant sur un fond jaunâtre.

France (Muséum).

RÉSUMÉ.

455. *Resomus* (1). Blanchâtre; deux gros points noirs sur le vertex, et deux autres sur le bord antérieur du prédorsum. Long. 0,003.

puncticeps Germ.? F. 17. 12.

Une linéole longitudinale brune sur le vertex entre les deux gros points noirs; front plus ou moins tacheté de noir ou de brun; trois lignes longitudinales brunes sur le prédorsum, dont une médiane, avec un petit point noir presque imperceptible de chaque côté, près du bord antérieur; quelquefois un autre gros point noir de chaque côté, touchant le bord antérieur; la bande latérale de chaque côté plus ou moins large ou même divisée; une tache triangulaire noire de chaque côté à la base de l'écusson, et une autre tache noire au milieu; les nervures noires des homélytres formant une triple rangée de cellules blanches irrégulières, y comprises les cellules basales plus allongées, les intermédiaires et celles de l'extrémité, au nombre de trois par chaque rang, non comprise la grande cellule qui les accompagne et qui part de la base, le long de la côte externe, non plus que les deux ou trois cellules qu'on remarque en outre du côté du bord interne; abdomen plus ou moins taché de noir; pattes blanches, tachées de noir. ♂♀.

Midi de la France (Perris); Italie (Bianconi).

21. (20). Homélytres beaucoup plus courtes que l'abdomen.

(1) Chaldéen, רשם, *rescham*, signe.

ZINNÉVIE.

456. *Zinnevia* (1). Jaunâtre sale, tacheté de brun ferrugineux, assez velue. Long. 0,002.

Homélytres en ovale assez étroit et allongé, ne dépassant pas le milieu de l'abdomen, opaques, d'un jaune sale, avec des taches brunes en forme de bandes longitudinales irrégulières; ailes inférieures pas plus longues et à peu près de même forme que les homélytres; pattes jaunâtres, tachetées de brun. ♂.

Italie (Bianconi).

22. (15). Tête triangulaire ou en forme de croissant au delà du prédorsum.

23. (26). Tête ne faisant qu'un rebord de forme anguleuse au devant du prédorsum (*fig.* 79).

24. (25). Homélytres de couleur uniforme.

PÉDIOPSIS (*fig.* 79).

457. *Pediopsis* (2). Vert tendre uniforme, sans tache, quelquefois plus ou moins ferrugineux. Long. 0,005-6.

virescens Fabr.? R. 79. 84. — Fall. Cic. 52. 45. — Lew. T. L. I. 50. pl. 7. f. 3. — Burm. G^o (*Bythoscopus*). f. 16. — Am. Serv. 586. — *assimilis* Germ.? F. 17. 15.

Environs de Paris. ♂♀.

PACÉCHIE.

458. *Pacechia* (3). Verte pâle ou ferrugineuse; deux taches noires triangulaires à la base de l'écusson. Long. 0,006.

nassata Germ. F. 17. 13. — Herr. Sch. F. 143. 8.

(1) Hébreu, צַיֵּב, *zinnev*, couper la queue.

(2) Πεδίον, surface unie, ὄψις, face.

(3) Hébreu, פַּקַּח, *pacach*, avoir des yeux

Tête notablement anguleuse, avec trois points frontaux gros, ronds, disposés en triangle obtus, quelquefois disparaissant, au bord antérieur; quelquefois aussi un point noir semblable au dessous de chaque œil, à côté de la hanche antérieure; une tache oblongue, disparaissant quelquefois, de chaque côté du prédorsum, touchant le bord antérieur. ♀.

Paris; midi de la France (Perris). L'individu de Paris est ferrugineux et n'offre qu'un point noir frontal médian, sans les taches prédorsales.

STIGMOCRATE.

459. *Stigmocratus* (1). Vert jaunâtre, plus ou moins taché de ferrugineux, avec deux petits points noirs au bord antérieur de la tête. Long. 0,006.

Quadrinotatus Herr. Sch. F. 122. 4. c.

Tête un peu moins anguleuse que dans l'espèce précédente; un point brun de chaque côté sur le haut du front, au dessous des points du vertex; quelquefois les homélytres (sauf la base verte) d'un ferrugineux taché de pâle; quelquefois la tête et le prédorsum entièrement ferrugineux, avec les homélytres d'un verdâtre pâle, largement tachées de ferrugineux; d'autres fois deux taches noires triangulaires à la base de l'écusson. ♀.

Environs de Paris; midi de la France (Perris).

MECDARIE.

460. *Mecdaria* (2). Noire, avec le bord externe des homélytres d'un jaune tranchant. Long. 0,006.

marginata Herr. Sch. ? F. 143. 7.

Corps étroit, plus élancé que dans les précédentes; tête

(1) Στιγμῶν, point, κρᾶσι, tête.

(2) Hébreu, קָדַר, *cadar*, prendre une robe obscure.

notablement anguleuse ; une ligne longitudinale médiane indécise sur le prédorsum teintée d'un jaune assez tranchant ; le bord jaune des homélytres très étroit ; dessous du corps et pattes jaunes tachés de noir. ♀.

Midi de la France (Perris).

25. (24). Homélytres transparentes à nervures noires ou brunes (du moins ordinairement?).

DALAGUE.

461. *Dalagus* (1). Brun verdâtre, le bord postérieur du prédorsum légèrement échancré, le bord antérieur de la tête encore plus court que dans l'espèce suivante. Long. 0,005.

① *reticulatus* Herr. Sch. F. 126. 4.

Deux points noirs sur le bord antérieur de la tête, et deux autres ordinairement plus petits sur le vertex ; deux autres principaux points noirs sur le bord antérieur du prédorsum, avec deux taches brunes plus ou moins prononcées près du bord postérieur, tous ces points et taches variant ou disparaissant plus ou moins ; écusson plus ou moins tacheté de brun ; dessous du corps et pattes jaunâtres, légèrement tachetés de brun rougeâtre. ♂♀.

Environs de Paris ; midi de la France.

ÉPIRRHÈNE.

462. *Epirrhæna* (2). Blanchâtre pâle, le bord postérieur du prédorsum coupé droit, avec deux gros points noirs ronds sur le vertex. Long. 0,004.

Bord antérieur de la tête peu anguleux, avec quelques taches d'un ferrugineux brunâtre sur le front ainsi que sur le prédorsum ; une tache noire triangulaire de chaque

(1) Hébreu, דלג, *dalag*, sauter.

(2) Ἐπιρραίνω, répandre sur.

côté de l'écusson ; les nervures de la base des homélytres blanches, le reste des nervures noires ; dessous du corps plus ou moins taché de noir.

Environs de Troyes (Berton).

HÉPHATHE.

0 463. *Hephathus* (1). Noir, les yeux, les genoux et les jambes pâles. Long. 0,003.

Gnanus Herr. Sch.? F. 143. 6.

Bord antérieur de la tête à peine anguleux, aussi court que dans le *Dalagus* ; son bord postérieur liséré et le pré-dorsum légèrement bordé postérieurement de pâle ; homélytres blanches, avec les nervures brunes, les nervures extrêmes à peine un peu plus nuancées de brun que les autres ; du reste, très semblable au *Dalagus*, sauf la taille et la couleur. ♀.

Piémont (Ghiliani).

Un individu de Milan (Bianconi) est verdâtre, avec deux taches noires triangulaires à la base de l'écusson. Est-ce la même espèce ?

Nous rapportons aussi, mais avec doute, à la même espèce un individu du midi de la France, un peu plus grand (0,0037), où les nervures des homélytres sont vertes.

26. (23). Tête en forme de croissant ou en triangle plus ou moins allongé au delà du pré-dorsum.

27. (50). Homélytres toujours aussi longues que l'abdomen dans les deux sexes (2).

(1) Hébreu, הֶפְתָּה, *hephatha*, obscurité.

(2) Cette sous-subdivision et quelques autres, dans les Antérocelles, sont fondées sur des caractères parfois si incertains qu'elles ne peuvent guère servir que de guide secondaire à celui qui voudra reconnaître une espèce;

28. (35). Corps en ovale assez large, non presque linéaire comme dans la division opposée.
29. (30). Corps en ovale plus allongé que dans la division suivante.

EPISTICTIE.

0 **464.** *Epistictia* (1). Jaunâtre ou grisâtre, les homélytres finement mouchetées de blanc et de brun. Long. 0,006-9.

Atomaria Fabr. R. 97. 48. — Germ. M. IV. 83. 8; F. 16. 16. — Burm. 110. 1; G (*Jassus*). fig. 1.

Dessus du corps moucheté de taches rousses; les mouchetures blanches des homélytres consistant en un certain nombre de nervures ou de parties de nervures blanches; quelques taches brunes à l'extrémité des homélytres, notamment une plus prononcée que les autres touchant la côte externe près de son contour apical; les autres aussi longues que les homélytres, légèrement enfumées. ♀

Commune dans les prairies.

JASSUS.

0 **465.** *Jassus*. Grisâtre, moucheté de noir, d'une nuance, en général, plus foncée que la précédente. Long. 0,006-7.

6 *mixtus* Fabr. R. 86. 7. — Germ. M. IV. 82. 7; F. 16. 17. — Burm. 111. 2. — *plebeius* Fall. Cic. 36. 19. Atomarius Am. Serv. 587.

Du reste, semblable à la précédente espèce, avec laquelle il est facile à confondre. ♂♀.

Commun partout avec la précédente.

il faut, pour plus de sûreté, que l'on compare quelquefois l'application des deux divisions opposées à l'insecte, et que, si on ne l'a pas trouvé avec certitude dans celle des deux divisions qui d'abord a paru s'y appliquer, on passe ensuite à l'autre division pour savoir s'il ne l'y rencontrera pas.

(1) E'πι, sur, στίζω, moucheter.

○ CHLOROCHRIE.

D 466. *Chlorochria* (1). Jaune verdâtre très pâle uniforme. Long. 0,007.

Abdomen noir, sauf les bords latéraux et son extrémité; homélytres transparentes, légèrement enfumées, avec une teinte de carmin.

France (Gourceau).

XANTHOLUÈS.

○ 467. *Xantholues* (2). D'un jaune ferrugineux uniforme à reflet doré, avec deux petits points ronds noirs très marqués, sur le vertex, près du bord antérieur. Long. 0,007.

Dessous du corps plus ou moins taché de noir.

Environs de Paris; Troyes (Berton); Milan (Villa). ♀.

STACTOGALE.

○ 468. *Stactogala* (3). Vert pré uniforme, sauf la tête un peu jaunâtre, les homélytres mouchetées de blanc. Long. 0,005-6.

Extrémité des homélytres tachée de brun, avec deux principales taches blanches touchant la côte externe, les taches blanches très pâles; dessous du corps et pattes d'un vert tendre.

Paris; Mont-de-Marsan (Perris).

○ CALÉMIE.

469. *Galemia* (4). Jaune grisâtre uniforme, le ventre noir. Long. 0,003-4.

(1) Χλωρός, vert, ὀχρός, pâle.

(2) Ξανθός, jaune, λούω, laver.

(3) Στακτὴ, goutte, γάλα, lait.

(4) Hébreu, קלמ, calam, faire confusion.

Triangle formé par la tête assez aigu et allongé. ♂♀.

Commun aux environs de Paris. Cette espèce est facile à confondre avec la Cestocéphale; mais sa forme un peu moins allongée, sa couleur plus grisâtre, et son triangle céphalique plus prononcé l'en font distinguer.

30. (29). Corps en ovale plus court, plus ramassé que dans la division précédente.
31. (34). N'ayant pas les homélytres blanches à nervures d'un noir tranchant.
32. (33). Pas de bandes transverses blanches ou pâles sur les homélytres.

SANACHUE.

○ 470. *Sanachus* (1). Brun ferrugineux uniforme, le corps notablement large, court et ramassé, la tête aussi large que le prothorax. Long. 0,005.

○ *brevis* Herr. Sch. F. 143. 15.

○ Midi de la France; rare aux environs de Paris. ♂♀.

NACIE.

○ 471. *Nacia* (2). Jaune verdâtre uniforme. Long. 0,005.

D'un faciès très analogue au précédent, mais un peu moins large, moins ramassé; homélytres dépassant à peine l'extrémité de l'abdomen.

Piémont (Ghiliani).

PELTOPHLYCTE.

○ 472. *Peltophlyctis* (3). Verdâtre, sans points noirs sur le vertex ni sur le front, avec deux gros points d'un rouge-orange à la base de l'écusson. Long. 0,005.

(1) Hébreu, נָצַח, *isanach*, sauter.

(2) Hébreu, נָקִיָּה, *nakia*, sans tache.

(3) Πίλτη, bouclier, γλυκτὶς, pustule.

Des nuances brunâtres fondues sur le vertex, sur la partie postérieure du prédorsum et à l'extrémité des homélytres; sillons transverses du front noirs, et dessous du corps taché de noir.

France (Goureau).

LIMONATTE.

473. *Limonattus* (1). Noir, moucheté de grisâtre plus ou moins pâle, le corps court, assez notablement ramassé. Long. 0,004.

abdominalis Fabr. R. '98. 61.—Fall. Cic. 31. 10.—Germ. F. 17. f. 19.—Herr. Sch.? F. 125. 2.

Quatre principaux points noirs sur la tête, dont deux au bord antérieur et deux sur le vertex, ces points se changeant quelquefois en simples mouchetures, plus ou moins apparentes; prédorsum, écusson et homélytres, plus ou moins mouchetés de brun; celles-ci ayant un léger bord interne dans leur quart extrême; abdomen noir en dessus. ♂♀.

Très commun à Paris et dans toute l'Europe.

PENTHOPITTE.

474. *Penthopitta* (2). D'un noirâtre de poix en dessus, la tête et le devant du prédorsum tachés ou nuancés de jaunâtre sombre. Long. 0,004.

Tête en triangle curviligne assez allongé et aigu; nervures de l'extrémité des homélytres irrégulièrement jaunâtres; dessous du corps noir; pattes noires, les genoux et les jambes antérieures plus ou moins pâles. ♀.

Midi de la France (Perris).

Nous rapportons avec doute à la même espèce des in-

(1) Λείμων, pré, ἄρτα, sauter.

(2) Πίνθος, deuil, πίττα, poix.

dividus de Paris dont les homélytres sont plus tachetées de grisâtre, et dont le triangle formé par la tête est un peu moins allongé. (*Penthopitta dubia* *).

✓ MIRZAQUE.

♂ 475. *Mirzacha* (1). D'un noir foncé luisant uniforme, avec cinq principales taches rondes blanches transparentes entourées de quelques autres plus petites, à l'extrémité des homélytres. Long. 0,003-4.

♀ *fenestrata* Herr. Sch. F. 122. 5.

Les cinq principaux points ronds de l'extrémité des homélytres disposés ainsi, 2 au bord externe, 2 au bord interne, le 5^e au milieu, entre 3 autres points plus petits; une autre tache blanche au bord externe, plus rapprochée du milieu, et un autre point blanc au bord interne, au milieu, ces taches blanches plus ou moins étendues ou multipliées; ailes inférieures blanches; yeux gris; pattes antérieures et intermédiaires blanches, quelquefois les cuisses noires et les jambes aussi tachées de noir; pattes postérieures noires.

Midi de la France (Perris).

33. (32). Des bandes transverses blanches ou pâles sur les homélytres.

PSIMMYTHIMAS.

♂ 476. *Psimmythimas* (2). Brun grisâtre, moucheté, avec deux bandes transverses sur les homélytres, teintées de blanc, la bande basilaire oblique touchant l'écusson. Long. 0,005.

La tête mouchetée de blanc, de noir et de rouge; les bandes transverses des homélytres plus ou moins distinc-

(1) Hébreu, מִרְזַח, *mirzach*, deuil.

(2) Ἐψιμυθῖμος, *céruse*, ἱμάς, *lanière*.

tes, formées de mouchetures d'un blanc de céruse assez vif, mêlées de noir; extrémité des homélytres offrant des taches hyalines; pattes brunes, pointillées de noir.

Marseille.

DIADESMIE.

477. *Diadestia* (1). Noire ferrugineuse, avec deux bandes transverses assez larges sur les homélytres, blanches. Long. 0,003.

0 *trifasciata* Fabr. R. 98. 58.—Coqb. 34. pl. 8. f. 10.

Corps court, ramassé; deux taches de chaque côté de la tête sur le vertex, et une bande transverse interrompue au milieu, au bord antérieur du prédorsum, d'un ferrugineux plus pâle, ainsi que le dessous du corps et les pattes; pointe extrême des homélytres transparente et blanchâtre comme les deux bandes transverses. ♀.

Environs de Paris; Mont-de-Marsan (Perris).

34. (31). Homélytres blanches, à nervures longitudinales d'un noir tranchant.

PROSTICTOPS.

0 478. *Prostictops* (2). Verdâtre pâle, avec quatre gros points noirs rangés sur la même ligne au bord antérieur de la tête, et les homélytres pâles avec les nervures noires. Long. 0,005.

A peine quelques autres taches brunâtres répandues sur le reste du corps, notamment quatre indécises aussi rangées en arc, sur le prédorsum, près du bord antérieur, et une petite, de chaque côté, à la base de l'écusson.

Piémont (Ghiliani).

(1) Διά, à travers, δέσμα, bandelette.

(2) Πρὸς, en avant, στικτός, pointillé, ὠψ, face.

PRODESMIE.

479. *Prodesmia* (1). Noire ; une bande transverse, interrompue au milieu, sur la tête, et deux continues sur le prédorsum, d'un blanc tranchant. Long. 0,003.

○ *histrionica* Fabr. R. 98. 62. — Fall. Cic. 30. 8. — Herr. Sch. F. 122. 3.

Un point blanc à l'extrémité de la tête, au milieu ; une petite bande transverse formée par deux espèces de points blancs qui se touchent, sur le vertex en avant de l'œil de chaque côté ; une faible bande transverse au bord prédorsal antérieur, formée notamment par deux points qui se touchent au milieu ; la bande transverse postérieure régulière, large ; homélytres blanches, les nervures formant six lignes longitudinales noires, la nervure la plus proche de la côte se bifurquant vers l'extrémité ; ces nervures venant atteindre une assez large bande transverse brune ; l'extrémité de l'homélytre, derrière cette bande, en forme de croissant blanc ; pattes blanchâtres, tachées de brun. ♂.

Midi de la France (Perris).

35. (28). Corps plus allongé, plus linéaire que dans la division opposée.

36. (45). Tête ayant des bandes ou des taches noires.

37. (40). Homélytres ayant des bandes transverses ou de gros points noirs.

38. (39). Des lignes transverses noires sur le vertex.

AGLÈNE.

○ 480. *Aglena* (2). Noire, avec deux larges bandes trans-

(1) Πρό, devant, δέσμη, bandelette.

(2) A privatif, γλήνη, œil, parce que les ocelles sont quelquefois non apparents.

verses irrégulières sur les homélytres d'un vert pâle. Long. 0,009.

✓ *acuminata* Fabr. R. 76. 68.—Germ. M. IV. 72. 27.
—*ornata* Herr. Sch. F. 154. 1.—Am. Serv. 575.

Trois lignes transverses arquées sur le vertex, et trois linéoles longitudinales sur le front, l'une médiane, les deux autres latérales, avec les sillons transverses, d'un jaune vert; une ligne arquée au bord antérieur du pré-dorsum, ses côtés et trois taches allongées sur son disque, de cette couleur; deux principaux points semblables à la base de l'écusson; les deux bandes des homélytres placées l'une à la base et l'autre au-delà du milieu; le bord interne et l'extrémité des homélytres lisérés de blanchâtre, avec une ou deux taches de la couleur des bandes, qui disparaissent quelquefois, près de l'extrémité, au côté externe; ailes inférieures légèrement enfumées; pattes noires, annelées ou tachetées de jaune verdâtre. ♂♀.

Marseille, et dans toute l'Europe méridionale.

Dans cette espèce les ocelles existent réellement (Voyez : Am. Serv. 575), et sont placés au bord antérieur de la tête, comme dans tous les autres Antérocelles.

39. (38). Point de lignes transverses noires sur le vertex.

TYPHLOCYBE.

○ 481. *Typhlocyba* (1). D'un vert tendre, avec quatre taches noires sur les homélytres et leur extrémité brune. Long. 0,004.

○ *carpini* Fourcr. 191.—Vill. 469. 44.—*○ picta* Fabr. R. 77. 75.—Herr. Sch. F. 112. 23.—Burm. 107. 2. *○ urticae* Fabr. R. 77. 76.—Fall. Cic. 50. 41.—Herr. Sch. F. 124. 4.—La Cigale verte à points noirs. Geoffr. 426. 25.

(1) τυφλός, aveugle, κύβη, tête.

Deux gros points noirs sur le vertex ; une petite tache noire au bord antérieur du prédorsum et une tache plus grande de chaque côté, laquelle se confond quelquefois avec l'antérieure ; deux points noirs carrés à la base de l'écusson ; les taches noires des homélytres placées en quinconce, deux au bord interne, la première touchant l'écusson, et deux au bord externe, la première en forme de ligne oblique, allongée, brunâtre, un peu au dessus de la seconde du bord interne ; une grande tache brune irrégulière et mêlée de blanchâtre à l'extrémité. ♂♀.

Environs de Paris, et dans toute l'Europe ; sur la guimauve, suivant M. Perris.

Les points ou taches noires de la tête, du prédorsum, de l'écusson et des homélytres, se confondant quelquefois et donnant à l'insecte une teinte beaucoup plus brune. C'est ce qui paraît constituer plus spécialement la *picta* Fabr.

PYROTÉNIE.

0 482. *Pyrotania* (1). D'un vert pâle, tout le vertex entre les yeux, le disque prédorsal et l'écusson, d'un brun chocolat, avec deux bandes longitudinales d'un rouge carminé sur chaque homélytre. Long. 0,004.

La bande transverse brune qui existe sur les homélytres, un peu avant le milieu, assez large, très peu prononcée, formée par une nuance brunâtre ; homélytres très transparentes, très légèrement brunies à l'extrémité ; ailes inférieures aussi longues et de la nuance de cette extrémité ; le disque brun ferrugineux du prédorsum, laissant de chaque côté au bord vert pâle très tranché. ♀.

Environs de Gisors, en août (Muséum).

40. (37). Homélytres sans bandes ni gros points noirs.

(1) Πῦρ, feu, ταινία, bande.

41. (42). Tête ayant une bande transverse noire.

PROTÉNIE.

483. *Protænia* (1). D'un vert tendre assez uniforme, à peine nuancé de brunâtre ferrugineux. Long. 0,005.

striola Fall. Cic. 44. 32.—Germ. F. 15. 15. — *frenata* Germ. M. IV. 86. 16 (Burm. G. [*Jassus*] fig. 2).

La bande transverse du vertex étroite, allant d'un œil à l'autre et partant de leur bord antérieur, avec une linéole verte placée au devant de cette bande noire et circonscrite elle-même par une autre linéole noire qui sépare le vertex du front; celui ci fortement sillonné de noir transversalement, avec une ligne longitudinale jaune au milieu, qui sépare les sillons transversaux; chaperon vert jaunâtre avec cinq lignes longitudinales noires, la médiane elle-même divisée quelquefois en deux; quelques nuances brunâtres indécises et fondues sur le pré-dorsum et l'écusson, ainsi que sur les homélytres dans l'intervalle des nervures, avec des points rares excessivement fins semés çà et là quelquefois; dessous du corps largement taché de noir foncé. ♂♀.

Paris (Guérin-Méneville); Alger (Lucas)?

42. (41). Tête sans bande transverse noire.

43. (44). Tête ayant plus de deux points noirs.

TÉTRASTACTE.

484. *Tetrastactus* (2). Vert tendre uniforme, avec quatre gros points noirs sur la tête. Long. 0,005.

quadrinotatus Fabr. R. 78. 77. — Panz. 103. 7. — Fall. Cic. 46. 35.—Germ. F. 14. 15. — *pusillus* Ross.

Les deux premiers points placés au bord antérieur de

(1) Πρὸς, en avant, ταινία, bande.

(2) Τέτρα, quatre, στακτὴ, goutte.

la tête, rapprochés; les deux autres en arrière, sur le vertex, distants; deux petites taches noires sur le front et les côtés du prosternum largement tachés de noir. ♀.

Paris; Milan (Villa).

ACROSTIGME.

○ 485. *Acrostigmus* (1). Vert pâle; quatre gros points sur la tête, avec une linéole de chaque côté entre eux et deux points à la base de l'écusson, noirs. Long. 0,003-4.

○ *sexnotatus* Fall. Cic. 47. 36.—Germ. F. 14. 13.

Les deux premiers points de la tête plus gros que les autres, placés au bord antérieur, rapprochés; chacune des deux linéoles transverses partant d'un point noir placé au bord de l'œil; les sillons transverses du front, noirs; les points de l'écusson triangulaires, très distants entre eux; homélytres très transparentes, nuancées d'un reflet doré; flancs du prosternum largement tachés de noir. ♀.

Paris.

PENTASTIGMOPS.

○ 486. *Pentastigmops* (2). Vert tendre, avec cinq points noirs sur la tête, et les homélytres tachetées de brun. Long. 0,003.

○ *pulchellus* Herr. Sch. ? F. 124. 6.

Les points noirs de la tête placés deux en dessous au haut du front, deux en avant sur le vertex et l'autre en arrière touchant le bord du prédorsum; le disque de ce dernier plus ou moins nuancé de brun, offrant deux petits points noirs plus ou moins sensibles à son bord antérieur, ainsi que l'écusson; les taches noires des homélytres consistant notamment en des nuances brunes placées dans

(1) Ἀκρος, sommet, στιγμα, point.

(2) Πέντε, cinq, ὠψ, face, στιγμα, point

les cellules le long des nervures qui sont notablement pâles; abdomen fortement taché de noir; les pattes pâles.

Paris? (Muséum); midi de la France, sur la guimauve (Perris).

La figure d'Herrich Scheffer présente sur l'écusson deux gros points noirs qui disparaissent à peu près entièrement dans ces individus. Est-ce une espèce différente?

44. (43). Tête n'offrant que deux points noirs.

EPIMILTIE.

487. *Epimiltia* (1). Teinte de rouge mat uniforme en dessus. Long. 0,006.

Les deux points noirs très gros placés tout au bord antérieur de la tête; celle-ci en forme de rebord assez étroit à peu près de même largeur dans toute son étendue; dessous du corps d'un jaune clair teinté de rouge; extrémité des homélytres d'un jaunâtre sombre hyalin, les nervures teintées de rouge carminé vif. ♀.

France (Goureau).

OPOSTIGME.

488. *Opostigmus* (2). Vert jaunâtre uniforme, avec deux gros points noirs en avant sur le vertex, les homélytres légèrement transparentes. Long. 0,005.

O. punctifrons Fall. Cic. 42. 29. — Herr. Sch. F. 126. 6.

Tête assez anguleuse en avant; deux petites taches noires derrière la pointe extrême de l'écusson; segments abdominaux noirs, lisérés de vert; pattes tachées de brun. ♀.

Midi de la France (Perris).

(1) Ἐπί, sur, μίλτος, vermillon.

(2) Ω†, face, στιγμα, point.

CNAPHALODE.

512. *Cnaphalodes* (1). Noir mat, les antennes des cinq articles courts, les homélytres transparentes avec un large bord verdâtre externe ; les tarsi d'un seul article. Long. 0,002.

laricis Macq. — Am. Serv. 594.

Sur les feuilles de mélèze.

Les larves de cette espèce, d'après M. Macquart, se couvrent quelquefois, après leur éclosion, d'une matière filamenteuse blanche semblable à celles que produisent un grand nombre d'espèces de la subdivision suivante et qui transsude également de la partie supérieure de leur corps ; elles restent fixées sur cette enveloppe et cessent de faire aucun mouvement. Les feuilles auxquelles elles s'attachent ne tardent pas à se couder et à se réunir au point où l'insecte s'est établi, et d'où il tire, avec son bec, le suc dont il se nourrit. Au commencement du mois de juin, une partie de ces larves, après avoir changé plusieurs fois de peau, paraissent à l'état de nymphe, avec des rudiments alaires, pour passer, au bout de quelques jours, à l'état parfait, puis mourir peu de jours après, en montrant beaucoup de vivacité dans ce dernier état. D'autres, sans perdre la forme de larves, déposent un assez grand nombre d'œufs rougeâtres et oblongs qu'elles fixent par un pédicule collé contre la feuille en les couvrant d'une matière cotonneuse. Ces œufs donnent naissance, au bout de huit à dix jours, à de nouvelles larves qui se dispersent sur le feuillage.

De ces deux sortes d'individus, M. Macquart suppose que ceux qui sont ailés sont les mâles ; il n'a jamais trouvé

(1) Κναφαλάδης, cotonneux.

d'œufs dans leurs corps; tandis que les autres, qui n'acquièrent point d'ailes, sont les femelles. Cependant, plus tard, au commencement d'août, alors qu'on voit d'autres individus sans ailes devenir encore mères, on en voit aussi d'autres ailés et entièrement semblables à ceux qui ont paru dans le mois de juin, se fixer sur les feuilles du mélèze et y déposer des œufs également pourvus d'un pédicule; ils y restent immobiles, étendant leurs ailes en toit sur ces œufs comme pour les garder; quand l'insecte est mort, sa dépouille leur sert encore de rempart. D'autres individus ailés, qui ne diffèrent en rien de ceux-là, si ce n'est par la légèreté avec laquelle ils s'échappent lorsqu'on veut les saisir, sont supposés par M. Macquart être les mâles. Les larves qui naissent bientôt de cette nouvelle ponte, se dispersent, puis, lorsque le feuillage commence à tomber, se retirent pour la plupart dans les cannelures des jeunes tiges où elles passent l'hiver.

M. Macquart suppose que la matière sucrée qu'élabore cette espèce, est l'espèce de manne que les abeilles vont sucer sur les mélèzes dans la vallée de Chamouny et à laquelle est due l'excellence du miel qu'elle produit.

PITYOPSYLLE.

513. *Pityopsylle* (1). Une tache stigmatique allongée, d'un gris roussâtre, sur les homélytres. Long. 0,002.

pini Linn. 736. 25.—Am. Serv. 595.—La Psylle du pin. Geoffr. 488. 6.

Sur les pins.

Cette espèce dépose également ses œufs dans des touffes filamenteuses, mais ils sont jaunâtres et n'ont point de pédicule, d'après M. Macquart.

(1) Πίτυς, pin, ψύλλα, puce.

CHLOROPLEGME.

○ 493. *Chloroplegma* (1). Noire en dessus, avec de grandes taches vertes tranchées sur les homélytres. Long. 0,0035.

○ *vittata* Linn. 710. 36.—Fall. Cic. 56. 53.—Germ. M. IV. 73. 28; F. 6. 20.

Tête verte, avec deux taches brunes indécises à la base du vertex; une première tache verte médiane sur la suture des homélytres, près de la base; une autre grande tache verte en segment de cercle assez long, touchant le bord externe des homélytres et une autre encore beaucoup plus grande le long du bord externe, hyaline, irrégulière; ces deux principales taches hyalines à la suite l'une de l'autre, avec quelques autres très petites à l'entour; dessous du corps et pattes d'un vert pâle.

Paris, en juin, dans les lieux frais et ombragés, sur l'herbe, au bord des eaux; Italie (Bianconi).

HYPOSTILBE.

✓ 494. *Hypostilba* (2). Jaune verdâtre pâle, avec l'écusson et deux larges bandes transverses sur les homélytres, bruns. Long. 0,0035.

nitidula Fabr. R. 79. 88.—Herr. Sch. F. 164. 10.

—La Cigale à deux bandes brunes. Geoffr. 425. 22.

La première bande placée près de la base, la seconde au-delà du milieu. ♂♀.

Paris (Muséum).

FLAMMIGÈRE.

○ 495. *Flammigera* (3). Jaune pâle, avec deux bandes longitudinales étroites et ondulées d'un rouge cerise sur le prédorsum et les homélytres. Long. 0,0035.

(1) Χλωρότε, vert, πλῆγμα, plaie

(2) Ὑπό, sous, στίλω, luire.

(3) *Flamma*, flamme, *gero*, porter.

Fourcr. 190. 24. — *blandula* Ross. 1263. — Fall. Cic. 57. 56. — *quercus* Fabr.? R. 79. 89. — Herr. Sch. F. 124. 7. — La Cigale flamboyante. Geoffr. 426. 24.

Les deux bandes partant de la tête rapprochées l'une de l'autre sur le prédorsum et allant en serpentant, une sur chaque homélytre; écusson un peu nuancé de brun; les ailes irisées.

Paris, dans les maisons ou près d'elles, sur l'herbe. On la trouve dans le reste de l'Europe, l'Italie et même la Suède.

PHLOGOTÉNIE.

496. *Phlogotænia* (1). Jaune pâle; deux points sur le vertex, deux bandes prédorsales qui se prolongent sur les homélytres et trois bandes longitudinales sur chaque homélytre, d'un rouge brique. Long. 0,0035.

albostricella Herr. Sch. F. 164. 11.

La bande rouge touchant la côte externe des homélytres, la plus large; les deux autres bandes de chaque homélytre, très larges aussi; toutes les trois droites, assez également espacées entre elles, s'arrêtant avant l'extrémité; cette extrémité d'un jaunâtre d'écaille transparent. ♀.

Midi de la France (Perris).

La tête et l'écusson sont tachés de noir dans un individu venant d'Italie (Bianconi).

47. (46). Homélytres d'un vert ou verdâtre uniforme.

48. (49). Tête ne formant qu'un rebord étroit et arqué au devant du prédorsum, de même largeur dans toute son étendue.

CHLOAPALE.

497. *Chloapala* (2). D'un vert pré tendre ou jaune pâle

(1) Φλόξ, flamme, ταινία, bande.

(2) Χλόα, herbe verte, ἀπαλός, tendre.

uniforme, le corps notablement allongé, linéaire. Long. 0,004-5.

Les ailes inférieures blanches, irisées; l'extrémité des homélytres d'un transparent plus léger et moins vert que la base.

Paris; midi de la France (Perris).

49. (48). Tête subtriangulaire en avant ou en croissant un peu plus large au milieu que sur les côtés.

CESTOCÉPHALE.

498. *Cestocephala* (1). D'un grisâtre jaune verdâtre pâle; quatre petits points noirs, 2 en avant, 2 en arrière sur le vertex, aussi fins que la piqûre d'une aiguille. Long. 0,003.

Paris. ♂.

PELTOSPILE.

499. *Peltospila* (2). Verte pâle; deux taches triangulaires noires sur l'écusson. Long. 0,003.

Ventre noir, le bord extrême des segments faiblement liséré de vert; quelques nuances brunâtres sur la tête et le prédorsum. ♀.

Environs de Paris.

LEPTOCHLORE.

500. *Leptochloris* (3). D'un vert pré jaunâtre uniforme, l'extrémité des homélytres légèrement teintée d'un brun doré. Long. 0,003.

ulmi Linn. 711. 49.—De G. 189. 8. pl. 12. f. 12-19.—Fabr. R. 78. 81.—Fall. Cic. 49. 39.—Burm.

(1) Κεστός, piqué par une aiguille, κεφαλή, tête.

(2) Πέλτη, écusson, σπίλος, tache.

(3) Λεπτός, grêle, χλωρός, vert.

107. 1. — La Cigale moucheron verte. Geoffr. 427. 27.

Homélytres allongées, linéaires, enveloppant le corps. ♂♀.

Paris, sur les arbres, et dans tout le reste de l'Europe.

XANTHAPALE.

501. *Xanthapala* (1). Semblable à la précédente, mais toute jaune, les homélytres légèrement teintées de verdâtre.

rosæ Linn. 712. 50.—Herr. Sch. F. 124. 1.—*flavescens* Fabr. R. 79. 85.—Fall. Cic. 53. 48. — La Cigale des charmilles. Geoffr. 428. 28.

Paris, notamment sur les charmilles, qu'on ne peut toucher, dit Geoffroy, sans en faire voler une multitude, en automne; et dans toute l'Europe.

Elle dépose ses œufs sur les rosiers.

50. (27). Homélytres ordinairement plus courtes que l'abdomen au moins dans les femelles.

51. (54). Tête triangulaire à angle presque droit en avant, plus aigu, plus allongé que dans la division opposée.

52. (53). Une bande longitudinale noire, interrompue au milieu, sur les homélytres.

ÉVACANTHE.

502. *Evacanthys* (2). Jaune rougeâtre, le prédorsum jaune au milieu, noir de chaque côté. Long. 0,007.

interruptus Linn. 710. 35.—De G. 186. 7. pl. 12. f. 6. — Fabr. R. 76. 67. — Panz. 32. 8. — Tign.

(1) Ξανθός, jaune, ἀπυλός, tendre.

(2) Εὔ, bien, ἀκανθα, épine.

159.—Germ. M. IV. 72. 26.—Fall. Cic. 28. 5.—
Burm. 116. 2.—Blanch. 193. 2. pl. 15. f. 1.—Am.
Serv. 575.—La Cigale jaune à raies noires obliques.
Geoffr. 419. 9.

Une tache noire irrégulière de chaque côté de la tête en dessus et formant la base de la bande noire qui va s'étendre de chaque côté sur le prédorsum et les homélytres, celles-ci sans bord interne prononcé à leur extrémité, plus courtes que l'abdomen dans les femelles; une bande noire analogue de chaque côté de l'abdomen; front sillonné transversalement. ♂♀.

Dans toute l'Europe; assez rare aux environs de Paris.

MÉLANDÈRE.

✓ 503. *Melanderus* (1). Semblable au précédent, mais le prédorsum entièrement noir, seulement liséré de rougeâtre au bord postérieur.

Dessus de la tête noir sans ligne longitudinale jaune au milieu, seulement plus ou moins tacheté de jaunâtre; homélytres aussi longues que l'abdomen, dans les deux sexes, ayant un rebord interne prononcé assez long à leur extrémité. ♂♀.

Avec le précédent, dont il n'est peut-être qu'une variété?

53. (52). Pas de bande longitudinale noire sur les homélytres.

AMBLYCÉPHALIE.

✓ 504. *Amblycephalius* (2). D'un jaunâtre ferrugineux,

(1) Μελάς, noir, δέρη, cou.

(2) Ἀμβλύς, obtus, κεφαλή, tête. Le nom d'*Amblycephalus* a été créé par Kuhl, en 1827, pour un genre de reptile.

les homélytres à nervures blanchâtres, les cellules en carré long tachées de brun et formant quelquefois des espèces de bandes transverses. Long. 0,007.

✓ *acuminatus* Herr. Sch. F. 111. 9.—*interstinctus* Fall. ?
Cic. 29. 6. ✓ *Germari* Curt. pl. 572. — Am. Serv. 588.

Vertex taché de brun ferrugineux, avec une légère carene longitudinale noire au milieu et un point rond noir de chaque côté près de sa base, lesquels se changent quelquefois en une grande tache noire occupant tout le milieu du vertex en forme de large bande longitudinale; une ligne longitudinale médiane sur le prédorsum, avec une autre de chaque côté, assez larges, brunes; deux grandes taches blanches indécises peu sensibles sur les homélytres en forme de bandes transverses obliques partant de la côte externe; front sillonné transversalement. ♀.

France septentrionale; Angleterre.

XANTHOCHRÉE.

505. *Xanthochrea* (1). D'un vert jaunâtre clair vif, l'abdomen conique, dépassant notablement l'extrémité des homélytres dans les femelles. Long. 0,004-5.

○ *microcephala* Herr. Sch. ? F. 164. 8.

Homélytres en ovale assez court, sans rebord interne à leur extrémité; celle-ci légèrement transparente et non colorée de vert comme le reste; base de l'abdomen noire en dessus; front sillonné transversalement; quelquefois le corps entièrement noir; pattes jaunes, plus ou moins tachées de noir, quelquefois noires avec les jambes et les genoux jaunes seulement. ♂♀.

Paris; Midi (Perris).

(1) Ξανθός, jaune, ὠχρὸς, pâle.

Les homélytres dépassent assez notablement l'abdomen dans un mâle du midi de la France.

○ DELTOCÉPHALE.

○ 506. *Deltocephalus* (1). Jaunâtre ou grisâtre; les homélytres ocellées à nervures blanches, avec des petites cellules oblongues plus ou moins cernées ou teintées de brun en dedans le long des nervures. Long. 0,003.

○ *ocellatus* Scop. E. C. 116. 383. — Germ. F. 17. 18.
 → *ocellaris* Fall. Cic. 33. 13. — Herr. Sch. F. 129.
 11. — Burm. G (*Jassus*). — *Sabulicola* Curt. pl. 633. — La Cigale géographique ? Geoffr. 427. 26.

L'abdomen dépassant à peine l'extrémité des homélytres, cette extrémité sans rebord interne prononcé; quelquefois la tête et le prédorsum offrant des taches d'un rouge cerise assez vif. ♀.

Paris; Orléans (Fairmaire); Alger (Lucas); Bologne (Bianconi).

PÉDÉMATIE.

○ 507. *Pedematiu* (2). Vertex, prédorsum et homélytres d'un gris verdâtre ou jaunâtre clair, l'abdomen noir, ses segments annelés, d'un blanc bleuâtre. Long. 0.002-3.

Corps gros, ramassé, la pointe de l'abdomen dépassant assez notablement l'extrémité des homélytres; celles-ci d'un coriace légèrement transparent, les nervures blanchâtres, avec l'intérieur des cellules nuancées d'un brun ferrugineux, qui forme tache; dessous du corps entièrement noir; pattes noires, avec les articulations et les épines jaunes pâles. ♀.

Paris.

(1) Δίλτα, triangle, κεφαλή, tête.

(2) Πήδημα, saut.

54. (51). Tête en triangle très obtus.

ATHYSANUS.

◇ 508. *Athysanus* (1). D'un blanc sale, avec un arc transversal sur la tête et des linéoles sur les homélytres, noirs. Long. 0,006.

○ *argentatus* Fabr. R. 77. 72. — Coqb. 32. pl. 8. f. 5.
— Herr. Sch. F. 126. 5. — Burm. G (*Jassus*). f. 2. —
interstitialis Germ. M. IV. 90. 2; F. 16. 20.

Un ligne longitudinale indécise médiane sur le prédorsum et un trait analogue de chaque côté; la côte externe des homélytres d'un blanc tranchant qui forme bordure; les nervures en forme de linéoles blanches, avec l'intérieur des cellules, entre elles, formant des linéoles brunes; point de rebord interne prononcé à leur extrémité; une ligne longitudinale médiane sur l'abdomen et une autre de chaque côté, noires; la pointe de l'abdomen dépassant de très peu l'extrémité des homélytres; pattes pâles, tachetées de noir. ♀.

Paris.

CHORTOPHILE.

○ 509. *Chortophilus* (2). Gris brunâtre, tacheté de noir, les homélytres à nervures blanches et le contour des cellules taché de noir. Long. 0,004-5.

Prédorsum offrant quelquefois au bord postérieur une tache noire plus ou moins effacée; abdomen noir, faiblement taché de jaunâtre en dessus et en dessous, bordé de jaune sur les côtés, sa pointe dépassant assez notablement l'extrémité des homélytres, celles-ci sans rebord interne

(1) A privatif, *θύσανος*, bord.

(2) *χόρτος*, foin, *είλος*, ami.

à leur extrémité; pattes grisâtres, tachetées; cuisses deux fois annelées de brun. ♂♀.

Paris; Orléans (Fairmaire).

Cette espèce ressemble beaucoup au Limonatte. N'en serait-elle qu'une variété?



RHYNCHOTES.

ORDRE TROISIÈME.

PHTHIROPTÈRES. PHTHIROPTERA.

Sternorhynchi Am. Serv.

Les Phthirotères se distinguent des deux ordres précédents par un bec (*fig. 88 d*) paraissant naître du sternum, presque entre les pattes antérieures, et même quelquefois en-deçà. Nous donnerons le nom d'homélytres à leurs ailes supérieures, comme dans l'ordre précédent.

Ils se divisent en deux tribus les Phytophthires et les Géophthires.

TRIBU PREMIÈRE.

PHYTOPHTHIRE. PHYTOPHTHIRE (2) Burm.

Les Phytophthires se distinguent des Géophthires par la présence des ailes dans l'insecte parvenu à l'état parfait.

Ils se divisent en Scytinélytres et Hyménélytres.

(1) Voyez : 2^e série. Tome III (1845) p. 369, tome IV (1846) p. 75 et 359, et ci-dessus, p. 143.

(2) φυτὸν, plante, ἐθελῶ, pou.

DIVISION I.

SCYTINÉLYTRES. *SCYTINELYTRA* (1) Am. Serv.

Phalæna Linn.—Réaum.—Geoffr.—*Aleurodes* (*Aleyrodes* Latr. Tign.) Burm.—Blanch.—Hart.—Am. Serv.

Les Scytinélytres se distinguent des Hyménélytres par des ailes opaques, la nervure médiane des ailes supérieures ou homélytres seulement bifurquée (fig. 85).

Cette division ne contient qu'une seule espèce connue.

ALEURODE (fig. 85).

510. *Aleurodes* (2). Jaune rougeâtre, couvert d'une poussière farineuse blanche. Long. 0,002.

chelidonii Latr. G. III. 174. 1. — Tign. 232. pl. 5. f. 2. — Burm. 83. 1. pl. 1. f. 1 (larve). pl. 2. f. 7. Blanch. 211.—Hart. Z. 371. pl. f. —Am. Serv. 617. — *proletella* Linn. 889. 374. — Petit papillon de l'éclair et du chou. Réaum. II. 302. pl. 25. f. 1-7. — La Phalène culiciforme. Geoffr. II. 172. 126.

Tête large, inclinée en dessous, ne paraissant, vue en dessus, qu'un léger rebord arqué au-delà des yeux; ceux-ci petits (3); antennes courtes, assez épaisses, filiformes, de six articles; bec très court, naissant en-deçà de l'insertion de pattes antérieures; prothorax transversal, court, mésothorax beaucoup plus grand; homélytres et ailes inférieures de même consistance dans les deux sexes, à peu près de même grandeur, opaques, en ovale allongé, un peu plus larges et très arrondies à leur extrémité, d'un

(1) Σκύτινος, coriace, ἔλυτρον, élytre.

(2) Ἀλευρον, farine.

(3) Voyez ce qui est dit au sujet des yeux de cette espèce, à propos de ceux des Phytophthires gradipètes.

blanc farineux mat, avec une teinte rosée et quelques taches brunes; pattes assez courtes.

Cet insecte, très commun aux environs de Paris, se tient sous la feuille de l'éclairé ou du chou; son corps, ses antennes et ses pattes, sont couverts, comme ses ailes, de petits flocons d'une matière cotonneuse qui ressemble à de la farine; chaque œil est divisé de haut en bas par un trait blanc couvert de la même matière. Il se montre en plus ou moins d'abondance, selon les cantons, dans les mois de juin, juillet et août, surtout sous la feuille de l'éclairé. Il s'y tient tranquille et ne vole pas pendant le jour, à moins qu'on ne l'y force en l'inquiétant.

La ponte ne paraît pas excéder plus de 13 ou 14 œufs; ils sont oblongs, cylindriques, avec les deux bouts en pointe arrondie et déposés irrégulièrement sous la feuille, quelquefois légèrement poudrés de la matière farineuse qui est tombée sur eux du corps de la mère. D'abord très transparents, ils prennent ensuite une teinte jaunâtre. Ils éclosent, du moins en juillet et à un certain degré de température, 10 ou 12 jours après la ponte, et parviennent à l'état parfait au bout d'une quinzaine de jours après avoir subi plusieurs mues dont on ne sait pas précisément le nombre, et qui sont analogues, du reste, à celles des autres Rhynchotes.

Réaumur, qui a publié ces observations, fait un calcul d'après lequel, au moyen des générations nombreuses de cet insecte, plus de 200,000 individus peuvent devoir leur naissance à une seule femelle dans la même année. On en voit, sur les feuilles, jusque dans les mois de décembre et de janvier, même après des gelées assez fortes et dans tous états, larves, nymphes et insectes parfaits; leur accroissement toutefois a lieu plus lentement dans les mois d'hiver que dans ceux d'été, et leur multiplica-

tion est arrêtée en réalité par la guerre que leur font d'autres insectes auxquels ils servent de nourriture.

D'après M. Burmeister, le corps de la larve présente neuf anneaux distingués entre eux par une espèce de renflement. Au premier, on voit les yeux et les antennes très petites; au deuxième sont insérées les pattes antérieures, courtes, membraneuses, non distinctement articulées, et, entre elles, le fourreau du bec avec ses quatre soies internes courtes. Entre les deuxième et troisième anneaux est la première paire de stigmates; entre les 3^e et 4^e la seconde paire. L'abdomen, composé des cinq derniers anneaux, forme à peine le tiers de la grandeur totale du corps. On n'y aperçoit aucun autre organe que le canal intestinal, avec un petit corps jaune de chaque côté. Deux courtes soies terminent l'abdomen près de l'ouverture anale.

DIVISION II.

HYMÉNÉLYTRES. *HYMENE LYTRA* (1) Latr. (2).

Les insectes de cette division se distinguent facilement de la précédente par des ailes transparentes, la nervure médiane des homélytres (*fig.* 83, 84, 90, 91, 93, 96) quadrifurquée.

Ils se subdivisent en Saltipèdes et Gradipèdes.

SUBDIVISION I.

SALTIPÈDES. *SALTIPEDES* (3) Am. Serv.

Psylla Geoffr.—Tign.—Le P. Serv.—L. Duf.—Am.

(1) Ὕμην, membrane, ἔλυτρον, élytres.

(2) Fam. nat. 428.

(3) *Saltus*, saut, *pes*, pied.

Serv.—*Chermes* Réaum.—Linn.—Fabr.—*Livia* Latr.—Curt.—Burm.—Blanch.—Am. Serv.—*Diraphia* Wag.—Am. Serv.

Les insectes de cette subdivision se distinguent notamment de la suivante par la faculté qu'ils ont de sauter. Leurs pattes sont courtes, à peu près d'égale longueur entre elles, avec les cuisses légèrement renflées et fusiformes, tandis que celles des Gradipèdes sont longues et grêles, avec les cuisses cylindriques. Les Saltipèdes ont aussi, dans les homélytres, un système de nervures distinct de celui des Gradipèdes et qui consiste (*fig. 83, 84*) notamment dans l'absence de la grosse nervure costale (*fig. 90 b*) que présentent les homélytres de ces derniers. Les antennes des Saltipèdes offrent aussi, en particulier, deux soies fines à leur extrémité (*fig. 86*).

Yeux ordinairement très saillants.—*Antennes* insérées devant les yeux sur le front, leurs articles cylindriques, les deux soies terminales du dernier article courtes.—*Bec* très court, de trois articles.—*Prédorsum* très court.—*Ecusson* beaucoup plus grand.—*Homélytres* offrant deux ou trois nervures longitudinales.

Les pattes postérieures de ces insectes, dit Geoffroy (483), jouent comme une espèce de ressort qui les fait sauter assez vivement. Quand on veut les prendre, ils s'échappent plutôt en sautant qu'en volant. La larve marche assez lentement; la nymphe a une figure large et un air lourd.

1. (4). Homélytres sans nervures supplémentaires (*fig. 83*).

Ocelles distincts, au nombre de trois, placés en triangle, un derrière chaque œil, le troisième en avant sur le front dans une échancrure.

2. (3). Les deux nervures internes (*fig. 83 a a*) des homélytres bifurquées à l'extrémité.

M. Burmeister (97) dit que la tarière des femelles se compose de six soies, dont les deux internes, placées entre les quatre autres, fines, allongées, pointues, sont celles avec lesquelles l'insecte perce les plantes pour y déposer ses œufs.

PSYLLE (*fig. 83*).

511. *Psylla* (1). Brune en dessus, verdâtre en dessous, les antennes de la longueur du corps, épaisses, très velues, de dix articles. Long. 0,005.

ficus Linn. 739. 17. — Fabr. R. 306. 18. — Tign. 165. pl. 4. f. 3 — Le P. Serv. 229. 3. — L. Duf. R. 104. pl. 9. f. 110-113. — Am. Serv. 593. 1. — Réaum. pl. 24. f. 17-24. — La Psylle du figuier. Geoffr. 484. pl. 10. f. 2.

Tête fortement inclinée et aplatie en dessous; yeux globuleux, très saillants; les deux premiers articles des antennes plus courts et plus épais que les autres, le 3^e le plus long; dos du thorax bombé; homélytres d'une consistance un peu plus ferme que les ailes inférieures; tarses de deux articles, le dernier long, muni de deux crochets, avec une pelotte membraneuse entre eux (suivant les auteurs).

Sur le figuier, en très grande abondance.

L'abdomen de la femelle, dit M. L. Dufour, se termine en un cône pointu, comprimé, à la face dorsale duquel on aperçoit, près de la base, un espace ovale, légèrement creusé, dont le fond est tapissé par une membrane blanche, espèce de diaphragme où l'on découvre à la loupe çà et là quelques vestiges d'une bourre cotonneuse.

(1) Ψύλλα, pucc.

Cet auteur (R. 228) ajoute que les œufs dans l'ovaire sont blancs, ovales, conoïdes, pointus par un bout, arrondis par l'autre et munis, au-dessous de ce dernier, d'un bec latéral assez prononcé, qui leur donne de la ressemblance avec certaines cornues des chimistes. Il a trouvé de ces œufs, dans les premiers jours de décembre lorsque les arbres étaient entièrement dépouillés de leurs feuilles, entre les érailllements et les fentes qui avoisinent les bourgeons des figuiers, à nu, sans duvet ni coton pour les abriter et disposés sans ordre, tantôt isolés, tantôt rapprochés les uns des autres. Ils sont couchés dans leur longueur, de manière que le bec latéral qui n'est pas apparent, s'enfonce un peu dans l'écorce pour le fixer. Ils sont moins gros que dans l'ovaire, d'un roux jaunâtre, et n'ont pas un millimètre de longueur. Leur bout pointu se termine par un filet capillaire, presque aussi long qu'eux et plus ou moins flexueux, qui n'existe point dans l'œuf encore renfermé dans les gaines ovigères. On admire comment des œufs si petits et si nus peuvent braver pendant tout l'hiver les rigueurs de la saison, sans perdre le germe de vie qu'ils recèlent.

Ajoutez ici les espèces suivantes :

1° *Clethropsylla* (1). — *alni* Linn. — Hart. 373.

2° *Apiopsylla* (2). — *pyri* Linn. — Hart. 374.

3° *Cnidopsylla* (3). — *urticæ* Linn. — Hart. 374.

3. (2). Les deux nervures internes des homélytres non bifurquées.

(1) Κλήθρα, aulne, ψύλλα, puce.

(2) Ἀπίριος, poirier, etc.

(3) Κνίδη, ortie.

CNAPHALODE.

512. *Cnaphalodes* (1). Noir mat, les antennes des cinq articles courts, les homélytres transparentes avec un large bord verdâtre externe ; les tarsi d'un seul article. Long. 0,002.

laricis Macq.—An. Serv. 594.

Sur les feuilles de mélèze.

Les larves de cette espèce, d'après M. Macquart, se couvrent quelquefois, après leur éclosion, d'une matière filamenteuse blanche semblable à celles que produisent un grand nombre d'espèces de la subdivision suivante et qui transsude également de la partie supérieure de leur corps ; elles restent fixées sur cette enveloppe et cessent de faire aucun mouvement. Les feuilles auxquelles elles s'attachent ne tardent pas à se couder et à joindre au point où l'insecte s'est établi, et d'où il tire, avec son bec, le suc dont il se nourrit. Au commencement du mois de juin, une partie de ces larves, après avoir changé plusieurs fois de peau, paraissent à l'état de nymphe, avec des rudiments alaires, pour passer, au bout de quelques jours, à l'état parfait, puis mourir peu de jours après, en montrant beaucoup de vivacité dans ce dernier état. D'autres, sans perdre la forme de larves, déposent un assez grand nombre d'œufs rougeâtres et oblongs qu'elles fixent par un pédicule collé contre la feuille en les couvrant d'une matière cotonneuse. Ces œufs donnent naissance, au bout de huit à dix jours, à de nouvelles larves qui se dispersent sur le feuillage.

De ces deux sortes d'individus, M. Macquart suppose que ceux qui sont ailés sont les mâles ; il n'a jamais trouvé

(1) Κρυφαλάδης, cotonneux.

d'œufs dans leurs corps; tandis que les autres, qui n'acquièrent point d'ailes, sont les femelles. Cependant, plus tard, au commencement d'août, alors qu'on voit d'autres individus sans ailes devenir encore mères, on en voit aussi d'autres ailés et entièrement semblables à ceux qui ont paru dans le mois de juin, se fixer sur les feuilles du mélèze et y déposer des œufs également pourvus d'un pédicule; ils y restent immobiles, étendant leurs ailes en toit sur ces œufs comme pour les garder; quand l'insecte est mort, sa dépouille leur sert encore de rempart. D'autres individus ailés, qui ne diffèrent en rien de ceux-là, si ce n'est par la légèreté avec laquelle ils s'échappent lorsqu'on veut les saisir, sont supposés par M. Macquart être les mâles. Les larves qui naissent bientôt de cette nouvelle ponte, se dispersent, puis, lorsque le feuillage commence à tomber, se retirent pour la plupart dans les cannelures des jeunes tiges où elles passent l'hiver.

M. Macquart suppose que la matière sucrée qu'élabore cette espèce, est l'espèce de manne que les abeilles vont sucer sur les mélèzes dans la vallée de Chamouny et à laquelle est due l'excellence du miel qu'elle produit.

PITYOPSYLLE.

513. *Pityopsylle* (1). Une tache stigmatique allongée, d'un gris roussâtre, sur les homélytres. Long. 0,002.

pini Linn. 736. 25.—Am. Serv. 595. — La Psylle du pin. Geoffr. 488. 6.

Sur les pins.

Cette espèce dépose également ses œufs dans des touffes filamenteuses, mais ils sont jaunâtres et n'ont point de pédicule, d'après M. Macquart.

(1) Πίτυς, pin, ψύλλα, puce.

4. (1). Homélytres à nervures supplémentaires (fig. 84 a a).

Tête carrée, aplatie et creusée en dessus, prolongée antérieurement en deux tubercules coniques. — Yeux peu saillants, allongés, trigones, ovalaires. — Antennes pas plus longues que le thorax, de dix articles, le premier court, noduleux, les sept derniers d'égale longueur entre eux, les deux soies terminales du dernier article assez longues. — Prédorsum à bords parallèles. — Écusson petit.

LIVIE.

514. *Livia*. Ferrugineuse, le second article des antennes aussi grand que tous les suivants ensemble. Long. 0,003.

juncorum Latr. G. III. 170. 1. — Illig. M. I. 284. — Curt. pl. 492. — Burm. 97. 1. — Blanch. 202. — Am. Serv. 596.

Second article des antennes blanchâtre, très épais, ovulaire, renflé à sa base, le dernier noir.

France; sur les joncs.

DIRHAPHIE.

515. *Dirhaphia* (1). Semblable à la précédente, mais la tête plus large, et le second article des antennes ne faisant pas le quart de la longueur totale de l'antenne. Long. 0,003.

limbata Wag. A. Fr. XI. 275. — Guér. R. 1842. 293. — Am. Serv. 597.

Trouvé en sociétés nombreuses en automne, aux environs de Varsovie, dans une localité couverte de buissons isolés, non loin d'une forêt. Ces insectes étaient en-

(1) Δίς, deux, ῥαφή, suture.

foncés à peu près de cinq centimètres dans la terre. M. Waga les a vus sauter, mais non se servir de leurs ailes.

SUBDIVISION II.

GRADIPÈDES. *GRADIPÉDES* (1) Am. Serv.

Aphis Linn. — Réaum. — Geoffr. — De G. — Fabr. — Hausm. — Schrank. — Latr. — Le P. Serv. — Burm. — Guér. — Zett. — Heyd. — Hart. — Kalt. — Am. Serv. — *Chermes* Linn. — Fabr. — Burm. — Hart. — Kalt. — *Myzoxylus* Blot. — Am. Serv. — *Phylloxera* B. Fonsc. — Kalt. — *Vacuna* Heyd. — Kalt. — *Schizoneura*, *Pemphigus*, *Tetraneura* Hart. — Kalt.

Les insectes de cette subdivision, nommés vulgairement Pucerons, n'ont pas la faculté de sauter, comme ceux de la précédente. Les nervures de leurs ailes ont aussi une disposition différente (*fig.* 90-97); leurs homélytres (*fig.* 90, 91, 93, 96) présentent notamment une grosse nervure costale (*id.* *b*) qui n'existe pas dans celles des Saltipèdes.

Rien n'est plus intéressant que l'histoire de ces insectes, à cause du mode de génération dont ils présentent un exemple unique parmi les animaux, à savoir la faculté qu'ont les femelles d'enfanter sans le secours du mâle.

« Les petits, dit Geoffroy (490), sortent du ventre de la mère le derrière le premier, et quelquefois la même mère en fait de 15 à 20 en un jour sans paraître moins grosse qu'auparavant. Si on prend une de ces mères et qu'on la presse doucement, on fait sortir de son ventre un plus grand nombre de pucerons de plus en plus petits qui filent comme des grains de chapelet.

(1) *Gradi*, marcher, *pes*, pied.

Qu'on prenne un petit puceron au moment où il sort du ventre de la mère, qu'on l'enferme en particulier, en ayant soin seulement de lui fournir la nourriture qui lui convient, ce puceron, s'il est femelle, fera bientôt des petits. On peut même prendre un des petits venus de ce puceron non accouplé, de ce puceron vierge, s'il est permis de se servir de ce terme, et, en répétant la même expérience, on voit ce petit en faire encore d'autres. Quelques naturalistes ont répété la même observation jusqu'à la troisième et quatrième génération de ces insectes. Bonnet en a observé jusqu'à neuf consécutives dans l'espace de trois mois. »

Ces expériences, qui ont été faites pour la première fois dans le milieu du dernier siècle, de 1740 à 1750, ont été répétées par M. Devau qui a publié ses recherches à ce sujet en 1825 et dit avoir compté jusqu'à onze générations. D'après un auteur encore plus récent, M. Kaltenbach, on en compterait même de quinze à seize.

Ces générations spontanées, qui se font pendant les six à sept mois les plus chauds de l'année, ne donnent naissance qu'à des individus qui, pour la plupart, restent aptères; mais sur la fin de l'automne, il y a une dernière génération dont les individus qui en proviennent acquièrent tous des ailes, et dont les mâles s'accouplent avec les femelles; la génération rentre alors dans les règles accoutumées. Après cet accouplement, la femelle fécondée pond des œufs qui passent l'hiver comme ceux de beaucoup d'autre insectes pour éclore au printemps et donner naissance alors à ces femelles qui doivent enfanter d'autres et ceux-ci d'autres encore, sans le secours du mâle.

Au reste, l'anatomie de ces insectes montre que l'organisation des ovaires, dans les dernières femelles destinées

à pondre des œufs, n'est pas la même que dans celles qui produisent des petits vivants.

Les Gradipèdes sont en général d'une consistance faible et délicate, d'un demi-millimètre à six millimètres de longueur. Après la mort, ils se rétrécissent et perdent tellement leur forme et leur couleur qu'ils ne sont plus reconnaissables, et qu'ils ne peuvent guère, à cause de cela, être conservés dans les collections. Les antennes, les ailes, la tête et le thorax restent seulement assez faciles à reconnaître : c'est pourquoi on peut toujours former une collection d'individus ailés.

La tête (*fig. 87*) est de forme très semblable dans toutes les espèces. Les antennes varient par la grandeur et le nombre des articles; le troisième article est ordinairement crénelé d'un côté et paraît formé, ainsi que les suivants, de petits anneaux en forme de vis.

Les yeux (*fig. 87, 88 a*) sont analogues à ceux des Diptères : ils offrent ordinairement une particularité remarquable dans l'existence d'un petit tubercule (*fig. 87 c c*) placé en arrière. Ce tubercule a la forme d'un second œil à réseau, ce que Latreille a déjà signalé dans l'Aleurode, où MM. Burmeister et Kaltenbach l'ont vu aussi. Entre l'œil et ce tubercule, il y a une petite membrane qui les sépare; ils sont très semblables l'un à l'autre dans leur construction; seulement, il y a moins de facettes dans le tubercule que dans l'œil. Les yeux sont très petits dans les individus non ailés.

Tous les individus ailés ont, en outre, comme les Sal-tipèdes, trois ocelles (*fig. 87, 88 b b b*), deux sur le vertex, près des yeux, et l'autre sur le front, entre les antennes; ils apparaissent dans l'état de nymphe, avant le dernier changement de peau, et ne varient jamais dans leur position.

Le bec (*fig. 88 d*), qui naît au-dessous au bord postérieur de la tête, varie en longueur. Dans quelques espèces, il ne dépasse guère l'insertion des pattes antérieures; dans d'autres, il atteint jusqu'à la deuxième ou troisième paire; dans d'autres enfin, il est plus long que le corps et dépasse plus ou moins l'extrémité de l'abdomen. Il est composé de trois articles, le premier aussi ou plus long que le second et le troisième ensemble; il offre, dans toute sa longueur en dessus, une fine rainure, que l'animal peut entr'ouvrir au besoin. Il renferme les soies internes (1), qui paraissent ordinairement n'en former qu'une seule et ne se séparent que très rarement; elles sortent quelquefois par l'ouverture de la rainure; ce sont ces soies que l'animal introduit dans l'épiderme des plantes pour en sucer le suc.

Les homélytres sont grandes; elles dépassent de beaucoup l'extrémité de l'abdomen et sont, dans quelques espèces, agréablement dessinées. Elles présentent toujours une côte externe (*fig. 90 a*) et une nervure sous-costale (*fig. 90, 91, 93, 96 b*) très épaisse, qui va s'élargir vers l'extrémité pour y former la masse costale (*id. c*). La grosse nervure sous-costale donne naissance à des nervures obliques (*fig. 90 d, e, f, g*) dont les deux premières (*d, e*) sont toujours simples; la troisième ou le cubitus (*f*) présente une (*fig. 91 h*) ou deux (*fig. 90 h i*) bifurcations, ou quelquefois est simple (*fig. 93 f*).

Les ailes inférieures sont beaucoup plus petites que les supérieures ou homélytres, et leurs nervures servent aussi à former des divisions méthodiques; elles présen-

(1) L'auteur, M. Kaltenbach, à qui nous empruntons ces détails, déclare n'en avoir jamais vu que trois; mais il doit certainement y en avoir quatre, comme dans tous les Rhynchotes.

tent notamment, à la côte externe, vers l'extrémité, une petite saillie (*fig.* 92, 94, 95, 97 *a*) qui est remarquable.

Le tissu alaire est toujours nu, jamais velu. Au reste, leurs nervures s'écartent quelquefois du type ordinaire dans les individus de la même espèce et présentent des anomalies nombreuses; mais l'observateur peut facilement éviter les erreurs en faisant ses comparaisons sur plusieurs individus.

C'est M. Hartig qui, le premier, a porté son attention sur les nervures du système alaire dans ces insectes et en a fait sortir une méthode pleine de clarté, que M. Kaltenbach est venu ensuite adopter, en la sanctionnant de ses propres observations. Nous ne faisons ici que suivre et rapporter le travail de ces deux excellents auteurs.

L'abdomen consiste en neuf anneaux ou segments à peine distincts dans les individus aptères dont le ventre est gonflé. Il présente ordinairement un caractère qui ne se retrouve nulle part, savoir : deux cornicules (*fig.* 89 *a*) qui prennent naissance au sixième segment et qui varient de forme, de longueur et de couleur; elles sont cylindriques, en massue ou coniques, tantôt longues, tantôt courtes; elles consistent seulement quelquefois en deux simples tubercules qui présentent une petite ouverture ronde au milieu, et même disparaissent entièrement dans quelques espèces. Malgré toutes les recherches faites jusqu'à ce jour, on ne sait pas encore précisément à quoi servent ces cornicules; elles paraissent être un appendice du système respiratoire en même temps que des organes sécrétoires. On en voit sortir une liqueur visqueuse, noire, brune, rouge, jaune ou verte, selon la couleur des individus et qui est sécrétée par une glande placée à la base des cornicules. On remarque en outre, dans leur intérieur, un lacin considérable de trachées considérables qui y conduisent

l'air, et qui poussent, dans cette espèce de stigmate prolongé, le liquide dont il est rempli, tantôt sous la forme d'un filet continu, tantôt sous celle de plusieurs bulles, et qui est évacué ainsi dans l'expiration. Au reste, il paraît que ceux qui possèdent les cornicules se développent et arrivent à l'état parfait beaucoup plus promptement que ceux qui n'en ont pas, comme le *Lachnus* (*quercus* Linn.), par exemple, qui en est privé et qui n'a que deux générations dans l'année. La liqueur qui sort de ces cornicules, d'une saveur douce et sucrée, est recherchée avec avidité par les fourmis, qu'elle attire en grand nombre sur les arbres chargés d'insectes qui la produisent. Les anciens disaient qu'elles avaient pour eux une certaine amitié et qu'elles venaient leur faire des caresses. Linné leur a donné l'épithète de vaches des fourmis, parce qu'elles les excitent à faire jaillir cette liqueur pour s'en rassasier. On dit même qu'elles les emportent pour les placer sur des plantes près de leur fourmilière, afin qu'ils y soient plus à leur portée.

M. Morren dit qu'ayant mis des femelles à part dans des bocaux pour les observer, il a vu leurs petits venir sucer le suc qui sortait de leurs cornicules en plongeant leur bec comme s'ils avaient été boire à la mamelle de leur mère.

Certains Gradipèdes, qui n'ont point de cornicules, excrètent aussi un liquide visqueux qu'ils jettent par l'anus et que paraissent rechercher également les fourmis.

Outre ces cornicules, on voit à l'extrémité de l'abdomen, dans un grand nombre d'espèces, principalement dans celles de la première tridivision, qui ont des antennes plus longues que le corps (*Aphis* — *Philyriptus*), un appendice caudal (*fig. 89 b*), placé au bord

supérieur de l'anüs, de forme noduleuse, conique ou allongée en sabre, qui a quelquefois presque la moitié de la longueur des cornicules. Cet appendice a cela de remarquable surtout que son existence est un signe auquel on peut reconnaître que l'insecte, quoique privé d'ailes, a atteint l'état parfait. Jusqu'au dernier changement de peau, cet appendice, conique et court, reste uni en corps au dernier segment abdominal; après la dernière mue, il est libre, arrondi et détaché de ce segment. Il existe quelquefois dans des espèces qui n'ont pas de cornicules.

Les Gradipèdes couvrent leurs œufs avec une substance cotonneuse qui transsude de leur corps, notamment des parties qui environnent l'anüs. Le Phégire (*fagi* Linn.) et quelques autres espèces sont tellement enveloppés de cette substance qu'ils paraissent être des flocons de coton mouvants. Les femelles aptères transsudent cette sécrétion ordinairement de certaines granulations qui sont distribuées par séries sur leur dos. Ces granulations sont nues après chaque changement de peau.

Les tarseS sont seulement de deux articles, le premier très petit, le second terminé par deux crochets. La longueur des pattes varie selon les espèces.

Ces insectes se tiennent notamment dans les lieux abrités du vent. Les vallées profondes, les clairières des bois et le penchant des collines du côté méridional ou oriental, les cultures entourées de haies et les serres chaudes sont favorables à leur multiplication, ainsi que la chaleur en général et l'abondance du suc des plantes. C'est surtout cette dernière cause qui fait que ces insectes se trouvent dans les lieux les mieux cultivés, tels que les jardins et dans le voisinage des villes et villages. Plus on s'éloigne des habitations humaines et moins on en trouve.

Les plantes herbagères, quoique plus nombreuses,

nourrissent proportionnellement moins de ces insectes que les arbres. Il est très rare que deux espèces différentes se trouvent sur la même plante herbagère (la tanaïsie [*tanacetum*] en a cependant trois), ce qui a lieu souvent sur les arbres. Le chêne seul en nourrit plus de six espèces ; le bouleau et le saule, de sept à huit ; l'orme, quatre ; le groseiller, trois, etc. Quelques espèces vivent sur toute espèce de plante, d'autres sur un certain nombre, cinq, six ou davantage. Presque chaque localité différente a ses espèces différentes de Gradipèdes. Il y a dans le tronc du chêne une espèce différente de celles qui vivent dans les vieilles branches ; dans les petits rejetons, une autre que sur les feuilles, etc. Le suc de certaines plantes est pour certaines espèces un poison ou du moins ne convient pas à leur nourriture. Si le vent ou le hasard les fait tomber sur ces plantes, elles y meurent bientôt ou deviennent promptement la proie de leurs ennemis. Il y a des plantes qui sont entièrement exemptes de leurs atteintes ; mais cela peut tenir, soit à ce que la vie de ces plantes commence et finit avant que la température permette à ces insectes de subsister, soit à ce que la durée de la vie de ces plantes est trop courte pour qu'ils puissent avoir le temps de se développer sur elles.

Le bec est plus ou moins long, selon que l'espèce vit sur le tronc, les branches ou les feuilles. La couleur de l'insecte varie aussi selon la couleur du suc de la plante. Il se tient tranquille par troupe, la tête des individus qui la composent ordinairement tournée vers un point central.

Les œufs éclosent aux premiers jours du printemps et sont la souche des premières colonies de l'année. L'insecte subit d'abord trois ou quatre mues (1), puis en-

(1) Nous pensons que ces mues doivent être généralement au nombre

fante, quelques-uns après dix ou douze jours, sans accouplement préalable, ainsi qu'il a été dit précédemment. Plus tard on en voit aussi d'ailés qui font des petits (1); leurs ailes sont destinées à transporter ailleurs d'autres colonies.

Il y a cependant certains œufs qui éclosent à la fin de l'automne, et l'insecte qui en sort passe l'hiver dans les fentes du bois. C'est ce que De Gêér a déjà dit et ce que M. Kaltenbach a observé particulièrement sur une espèce, *Padifex* (*Aphis padi* Linn). Il y en a aussi d'ailés comme de non ailés, qui passent l'hiver quand il est doux et qui donnent naissance à des petits vivants au printemps, ce que Bonnet et Réaumur avaient déjà soupçonné, mais ce que Kyber a positivement observé sur plusieurs espèces.

Il est certain, du reste, qu'il y a quelques espèces qui sont purement ovipares, telles que l'Élatipte (*abietis* Linn.), d'après De Gêér et Kaltenbach, et le Laricipte (*laricis* Hart.), d'après ce dernier, qui en compte encore deux autres espèces de la même division méthodique dans le même cas. Cela est moins sûr, dit-il, pour la Phylloxère et la Vacuna, ainsi que l'autre espèce qu'il place près d'elle.

Une armée de petits Hyménoptères (*Aphidius*) dépo-

de 4 pour les individus qui restent aptères, et de 5 pour ceux qui acquièrent des ailes. Voyez nos observations sur la Punaise.

(1) On peut s'en assurer en pressant dans ses doigts une de ces femelles ailées qu'on commence à trouver dès la fin de mai, au moins; on fait sortir de son ventre une matière verdâtre dans laquelle on distingue, au premier abord, des points noirs, qui sont les yeux des petits dans un état plus ou moins avancé de gestation; ils sont ordinairement au nombre d'une dizaine faciles à séparer et à compter. On en voit qui ont déjà leurs pattes et leurs antennes complètement développées. On fait également sortir des petits, dans cet état, du ventre des femelles aptères, qui sont en beaucoup plus grand nombre que les femelles ailées.

sent leurs œufs dans le corps même de ces insectes, un seul œuf dans chaque individu. La larve qui naît de cet œuf ne tarde pas à le sucer et à le faire mourir. Si on prend une feuille couverte de Gradipèdes et qu'on la mette sous une cloche de verre, on voit, au bout de quelques jours, apparaître un nombre de ces petits Hyménoptères égal à celui des Gradipèdes. Une espèce de Névroptère (*Hemerobius*), une espèce de Diptère (*Syrphus ribesii*), en état de larve, leur font la guerre et les sucent jusqu'à la peau. Une espèce d'Hémiptère, l'Anthocore les attaque également; et l'on voit aussi quelquefois sur eux une espèce de mite longue (*Acarus coccineus* Schrank) qui se nourrit de leur substance. Ils ont tant d'ennemis qu'il en est peu qui ne meurent dévorés ou tués par eux.

On suppose que la multiplication prodigieuse de ces insectes, qui se fait remarquer à certaines époques et dans certaines localités, a lieu sous l'influence de certaines dispositions atmosphériques, comme certaines épidémies qui cessent avec l'effet de ces influences, pour reparaître au bout d'un temps plus ou moins long, quand les mêmes circonstances, d'ailleurs inconnues, se reproduisent. Cette explication paraît du moins plus vraisemblable que celle qui admet des migrations de ces insectes d'un point du globe sur l'autre. Il y en eut notamment, en Belgique, de 1833 à 1834, une irruption telle qu'elle rappela les célèbres émigrations de sauterelles dont souffrent les peuples méridionaux. Sur la fin de septembre, une nuée de ces insectes parut tout à coup entre Bruges et Gand; le lendemain on les vit voltiger à Gand par troupes en telle quantité que le jour en était obscurci. Sur les remparts, on ne pouvait distinguer les murs des habitations, tant ils en étaient couverts. Toute la route d'Anvers à Gand était noircie de leurs innombrables légions; il fallait se

couvrir les yeux avec des lunettes et le visage avec un mouchoir pour le préserver des chatouillements qu'occasionnaient leurs pattes en s'y appliquant. Le docteur Morren, de Liège, à qui l'on doit les dernières et les plus profondes recherches anatomiques qui aient été faites sur ces insectes, dit que les différentes directions qu'a suivies cette irruption extraordinaire, doivent faire supposer que l'émigration a eu un centre et un foyer d'irradiation, puisque des troupes se sont portées vers le nord, vers l'est et vers le sud, l'ouest étant la côte maritime elle-même. Au reste, l'espèce de Gradipède dont ces masses étaient composées, différait de toutes celles qui avaient été précédemment observées; elle paraissait se jeter de préférence sur le pêcher.

Après des recherches et des essais de tout genre, on a reconnu que le seul moyen de débarrasser les arbres des différentes espèces de Gradipèdes dont ils sont si souvent infestés, est d'écraser ces insectes et de nettoyer les arbres qui en sont couverts avec une brosse ou un balai. Tous les autres moyens sont insuffisants ou dangereux pour les arbres eux-mêmes, comme les fumigations, les lavages à l'eau de chaux, etc.

1. (18). Homélytres à cubitus (*fig. 90, 91 f*) bifurqué.
2. (15). Homélytres à cubitus (*fig. 90 f*) deux fois (*id. h, i*) bifurqué.
3. (14). Antennes de plus de cinq articles.
4. (13). Antennes de sept articles, ordinairement aussi ou plus longues que le corps.
5. (12). Dernier article des antennes sétiforme et plus long que le précédent.

6. (9). Antennes insérées sur un tubercule frontal élevé (fig. 87, 88).

Cornicules longues de près de la moitié de l'abdomen.

7. (8). Front creusé entre les antennes (fig. 87, 88).

PUCERON.

516. *Aphis* (1). Vert ou brunâtre, avec des taches sur le thorax ainsi qu'aux bords de l'abdomen, et l'écusson, d'un noir luisant. Long. 0,002-3.

rosæ Linn. 734. 9.—De G. 65. 10. pl. 3. f. 10.—
Fabr. R. 298. 30.—Schrank. F. 117.—Le P. Serv.
240. 4.—Burm. 94. 2.—Blanch. 206. 11.—Guér.
Ic. 59. f. 15.—Kalt. 3. 1.—Am. Serv. 609. 1.—
Réaum. III. pl. 21. f. 1-4.

Les cornicules longues, un peu renflées dans le milieu, noires; l'appendice caudal assez long, en forme de sabre. Sur les rosiers.

ACHILLAPHIS.

517. *Achillaphis* (2). La tête et le thorax noirs, l'abdomen vert, avec des bandes transverses et des taches latérales, noires. Long. 0,003.

millefolii Fabr. R. 296. 17.—De G. 60. 9. pl. 4.
f. 1-5.—Schrank. F. 123.—Kalt. 10. 2.

Bec atteignant l'insertion des pattes postérieures; cornicules noires, moyennement grandes, l'appendice caudal de leur longueur, velu, noir.

Sur la millefeuille.

(1) *Aphis*? dévorer.

(2) *Achillea*, millefeuille, plante, etc

PLATANAPHIS.

518. *Platanaphis* (1). Jaune verdâtre ou brunâtre ; les cornicules longues, épaissies dans le milieu, l'appendice caudal très-petit (de la moitié des cornicules). Long. 0,002-3.

platanoidis Schrank. F. 112 (*nec* Linn.). — Kalt. 11. 3.

Très commun sur le platane (*Acer pseudo-platanus*).

SONCHIFEX.

519. *Sonchifex* (2). Noir luisant, l'abdomen brun rougeâtre, luisant en dessus, mat en dessous. Long. 0,00 .

sonchi Linn. 735. 15.—Fabr. R. 302. 53.—Schrank. F. 120.—Kalt. 28. 17.—Le Puceron du laiteron. Geoffr. 497. 13.—Réaum. III. pl. 22. f. 3-5.

Antennes noires, aussi longues que le corps, le troisième article un peu jaune à la base; bec atteignant la seconde paire de pattes; cornicules longues, noires, avec une tache noire derrière elles; appendice caudal jaune, de moitié aussi long qu'elles.

Sur le laiteron notamment.

M. Kaltenbach, à qui nous empruntons toute cette partie de notre ouvrage, met encore dix-huit autres espèces dans cette sous-subdivision, notamment les suivantes :—*Urticifex* (*urticæ* Schrank).—*Serratulifex* (*serratulæ* Linn.).—*Jaceifex* (*jaceæ* Linn.).—*Picridifex* (*picridis* Fabr.).—*Absinthifex* (*absinthii* Linn.)—*Solidaginifex* (*solidaginis* Fabr.).

8. (7). Front plat ou bombé entre les antennes.

(1) Πλάτανος, platane, etc.

(2) *Sonchus*, laiteron, *fex*, qui détruit.

RIBIFEX.

520. *Ribifex*. Jaune, la poitrine et l'écusson bruns ; les cornicules très grêles, longues, brunâtres ; l'appendice caudal, du quart de leur longueur, blanchâtres. Long. 0,001.

ribis Linn. 733. 1.—Fabr. R. 295. 7.—Schrank. F. 108.—Kalt. 39. 26.—Réaum. III. pl. 22. f. 7-10.

Abdomen jaune, avec une grosse tache noire carrée au milieu en dessus et trois ou quatre petites taches noires de chaque côté.

Sur les groseillers.

TANACETIFEX.

521. *Tanacetifex*. Brun, l'abdomen vert, taché de noir ; les cornicules de moyenne grandeur, très grêles, noires ; l'appendice caudal jaune, d'un tiers de leur longueur. Long. 0,0012.

tanaceti Linn. 735. 18.—Fabr. 299. 36.—Schrank. F. 123.—Burm. 94. 3.—Kalt. 47. 33.—Le Puceron de la tanaïsie. Geoffr. 496. 8.

Sur la tanaïsie.

PRUNIFEX.

522. *Prunifex*. Le vertex et le thorax bruns, poudrés de blanc ; l'abdomen verdâtre ; les cornicules longues, grêles, noires ; l'appendice caudal brun rougeâtre, du quart de leur longueur. Long. 0,0015.

pruni Fabr. R. 296. 14.—De G. 49. 5. pl. 2. f. 1-8.—Schrank. F. 115.—Kalt. 52. 37.—Le Puceron du prunier. Geoffr. 497. 10.—Réaum. III. 296. pl. 23. f. 9-10.

Sur les pruniers.

M. Kaltenbach met encore treize autres espèces dans cette sous-subdivision, dont notamment les suivantes : —*Humulifex* (*humuli* Schrank.). —*Dianthaphis* (*dianthi* Schrank.). —*Cerasaphis* (*cerasi* Fabr.). —*Lythraphis* (*lythri* Schrank.). —*Calamaphis* (*arundinis* Fabr.).

9. (6). Antennes insérées immédiatement sur le front, celui-ci plat ou convexe.

Cornicules courtes.

10. (11). Corps ovalaire, fortement bombé, avec un petit tubercule de chaque côté de l'avant-dernier segment de l'abdomen.

PADIFEX.

523. *Padifex*. Noir, l'abdomen vert; les cornicules brunes, cylindriques, avec un léger bourrelet un peu avant l'extrémité. Long. 0,002.

padi Linn. 734. 8.—Fabr. R. 301. 50.—Schrank. F. 115.—Kalt. 74. 53.—Réaum. III. pl. 23. f. 9, 10.

Appendice caudal brun, presque moitié de la longueur des cornicules; nervures fourchues du cubitus très-petites.

Sur les mérisiers.

SAMBUCIFEX.

524. *Sambucifex*. Noir luisant, l'abdomen vert brun, le dessus vert avec un duvet brun; les cornicules longues et grêles. Long. 0,002.

sambuci Linn. 734. 4.—Fabr. R. 294. 4.—Schrank. F. 111.—Kalt. 83. 60.—Le Puceron du sureau. Geoffr. 495. 3.—Réaum. III. pl. 21. f. 5-15.

Appendice caudal d'un cinquième de la longueur des cornicules.

En grand nombre sur le sureau, de juin à juillet.

OXYACANTHAPHIS.

525. *Oxyacanthaphis*. Noir, l'abdomen vert, les cornicules moyennement longues, grèles, diminuant de gros-seur vers l'extrémité. Long. 0,0015.

oxyacanthæ Schrank. F. 116.—*mali* Fabr. R. 298. 29.—Kalt. 72. 52.—*pomi* De G. 36. pl. 3. f. 18-21.

Appendice caudal noir ou vert, des deux cinquièmes de la longueur des cornicules.

Très commun sur les pommiers.

M. Kaltenbach ajoute encore ici vingt-huit espèces dont notamment les suivantes : — *Plantaginifex* (*plantaginis* Schrank).—*Psorodaphis* (*scabiosæ* Schrank)—*Viburnifex* (*viburni* Scop.).—*Evonymaphis* (*evonymi* Fabr.).—*Rumicifex* (*rumicis* Linn.) — *Meconaphis* (*papaveris* Fabr. — *thlapeos* Schrank.—*fabæ* Scop.—*atriplicis* Fabr.—*aparinæ* Schrank. — *armata* Hausm.). — *Craccifex* (*craccæ* Linn.). — *Genistifex* (*genistæ* Scop.). — *Lychnidaphis* (*lychnidis* Linn.)

11. (10). Point de tubercule à l'avant-dernier segment de l'abdomen.

CRAMBAPHIS.

526. *Crambaphis* (1). Grisâtre brun, l'abdomen vert, avec de faibles bandes brunes en-dessous ; les cornicules brunes, épaissies dans le milieu. Long. 0,0008.

brassicæ Linn. 734. 12.—Fabr. R. 300. 41.—Schrank. F. 119.—Frisch. XI. 10. pl. 3. f. 15.—*raphani* Schrank. F. 119.—Kalt. 106. 81.

Appendice caudal long de la moitié des cornicules.

(1) Κράμβη, chou, etc.

Sur les choux, les raiforts, etc.

MYZÆGIRE.

527. *Myzægirus* (1). Noir luisant, le ventre vert; les cornicules très petites, noires. Long. 0,0015.

populi Linn. 736. 27.—De G. 94. 15. pl. 7. f. 1-7.
—Fabr. R. 298. 27.—Kalt. 126. 98.

Appendice caudal à peine apparent, jaune; bec atteignant les pattes postérieures; masse costale des homélytres grande et noire.

Sur les peupliers.

M. Kaltenback ajoute encore ici vingt-sept espèces, notamment les suivantes : — *Vitellinifex* (*vitellinæ* Schrank). — *Corylaphis* (*coryli* Goetze). — *Balsamitifex* (*balsamitæ* Müll.). — *Nymphæifex* (*nymphææ* Linn.—*butomi* Schrank.). — *Bromaphis* (*avenæ* Fabr.). — *Ægopodaphis* (*caprææ* Fabr. — *ægopodii* Scop.). — *Xylosthaphis* (*xylosthei* Schrank). — *Scolymaphis* (*cardui* Linn. — *onopordi* Schrank). — *Oncodaphis* (*tuberculata* Heyd.). — *Salicetifex* (*saliceti* Schrank). — *Cerasifex* (*cerasi* Schrank. [*nec* Fabr.). — *Acerifex* (*aceris* Fabr.).

12. (5). Dernier article des antennes grêle, mais plus court que le précédent.

Cornicules nulles ou consistant seulement en de simples tubercules.

PHILYRIPTÉ.

528. *Philyriptus* (2). Jaune, taché de noir, les ailes tachées de brun noir; cornicules et appendice caudal non apparents. Long. 0,002.

(1) Μύζω, sucer, ἀγείρος, peuplier.

(2) Φίλυρα, tilleul, ἴπταω, noire.

tiliæ Linn. 734. 11. — De G. 77. 39. — Fabr. R. 299. 39. — Schrank. F. 117. — Frisch. XI. 3. pl. 7. — Burm. 95. 5. — Kalt. 129. 99. — Le Puceron du tilleul. Geoffr. 495. 6. — Réaum. III. pl. 23. f. 7-8.

Sur les tilleuls.

M. Kaltenbach met encore ici sept espèces, notamment : — *Salicifex* (*salicis* Linn.). — *Mecynaphis* (*oblonga* Heyd.). — *Nigritarsifex* (*nigritarsis* Heyd.). — *Clethrphis* (*alni* Fabr. [nec Schrank]). — *maculata* Heyd.).

13. (4). Antennes de six articles, moins longues que la tête et le thorax.

LACHNUS.

529. *Lachnus* (1). Noir, velu, les antennes très mobiles, leur second article plus court que le premier, le dernier plus court que le précédent; bec trois fois plus long que le corps. Long. 0,004-5.

quercûs Linn. 735. 24. — Fabr. R. 300. 43. — Schrank. F. 112. — Burm. 92. 3. — Kalt. 164. 13. — *longirostris* Fabr. ? R. 294. 1. — Le Puceron des écorces à longue trompe. Geoffr. 498. 14. — Réaum. III. pl. 28. f. 5-14.

Sur le tronc des vieux chênes, de juillet à octobre.

PHÉGIRE.

530. *Phegirus* (2). Vert, jaune ou gris, tout enveloppé dans une matière cotonneuse, longue et grise, sans cornicules; les yeux d'un rouge vif. Long. 0,0015.

fagi Linn. 735. 23. — Fabr. R. 297. 24. — Burm. 92. 2. — Kalt. 147. 1. — Le Puceron du hêtre. Geoffr. 497. 12. — Réaum. III. pl. 26. f. 1.

(1) Λάχνη, laine.

(2) Φηγύς, hêtre, εἶπος, laine.

Vertex, cou, poitrine, écusson et des bandes transverses aux anneaux de l'abdomen, noirs.

Sur le hêtre.

DRYAPHIS.

531. *Dryaphis* (1). Noir, les ailes hyalines, sans cornicules ni appendice caudal ; les jambes postérieures très longues. Long. 0,0015.

roboris Linn. 735. 22.—Fabr. R. 300. 42.—Curt. pl. 567.—Kalt. 148. 2.—*fasciatus* Burm. 93. 4.

Sur le chêne.

M. Kaltenbach ajoute encore neuf espèces, notamment les suivantes : — *Juglandifex* (*juglandis* Frisch.). — *Juniperifex* (*juniperi* De G.). — *Pityaphis* (*pini* Linn.). — *Tæniolachnus* (*fasciatus* Burm.—*costatus* Zett. ?)—*Pinetifex* (*pineti* De G.).

14. (3). Antennes de cinq articles.

MYZOXYLE.

532. *Myzoxylus* (2). D'un brun roux foncé ; le dessus de l'abdomen recouvert d'un duvet très long et très blanc. Long. 0,0015.

mali Blot.—Am. Serv. 612.

Nord de la France et Belgique, sur les pommiers.

Cet insecte paraît ne pouvoir vivre que sur les pommiers ; transplanté sur d'autres arbres, il y périt bientôt. Il n'attaque point les fleurs, les fruits ni les feuilles, mais se fixe sur l'écorce, à la partie inférieure du tronc, d'où il se propage jusqu'aux racines, au-dessous des greffes et

(1) Δρῦς, chêne, etc.

(2) Μύζω, sucer, ξύλον, bois.

surtout sous leur poupée. Il aime encore à se loger dans les plaies du tronc et des grosses branches, recherchant principalement l'exposition au midi. Il fait devenir le bois sec, noueux, cassant et amène bientôt tous les symptômes qui caractérisent la vieillesse et la décrépitude dans les arbres. Il a peu d'agilité et ne change guère de place. On explique sa rapide propagation d'un verger et d'un canton à l'autre, en supposant que le vent l'emporte avec facilité, sa légèreté étant favorisée par le duvet dont il est revêtu. Les galles que produit sur les arbres la présence de sa progéniture dans leur tissu, se font remarquer seulement à la surface pendant les deux premières années; elles ont une croissance rapide; mais au bout de ce temps, elles cessent d'acquérir plus de volume et ne pouvant plus ordinairement, après un intervalle de quatre à six ans au bout duquel elles sont desséchées, servir à la nourriture des insectes qui y sont fixés, ils les abandonnent, ce qui fait que de vieux pommiers s'en trouvent quelquefois débarrassés subitement.

On a remarqué, du reste, que les pommiers dont les fruits contiennent le plus de principes sucrés sont les plus exposés aux attaques de cette espèce; ceux dont les fruits sont insipides, âcres et surtout amers, y sont moins exposés.

On ne lui connaît pour ennemi que les larves de certains Coléoptères (*Coccinella*), qui lui préfèrent même de beaucoup les Gradipèdes des divisions précédentes.

15. (2). Homélytres à cubitus une seule fois bifurqué (*fig. 91 f h*).
16. (17). Antennes de six articles; ailes en toit, les inférieures ayant deux nervures obliques (*fig. 92*).

SCHIZONÈVRE (fig. 91, 92).

533. *Schizoneura* (1). Noire, l'abdomen brun en dessus, clair en dessous; les ailes hyalines, sans cornicules ni appendice caudal. Long. 0,002.

ulmi Linn. 733. 2.—De G. 53. pl. 5. f. 7-12.—
Fabr. R. 299. 37.—Kalt. 173. 5.—Le Puceron de
l'orme. Geoffr. 494. 1.—Réaum. III. pl. 25. f. 4-7.

Sur les ormes.

M. Kaltenbach ajoute ici cinq autres espèces, dont :—
Cornifex (corni Fabr.).—*Lachnaphis (lanigera* Hausm.).
—*Lachnodaphis (lanuginosa* Hart.).—*Tremulifex (tre-*
mulæ Linn.).

17. (16). Antennes de cinq articles; ailes se tenant horizontalement, les inférieures n'ayant qu'une seule nervure oblique (fig. 95).

VACUNA (fig. 95).

534. *Vacuna*. Noire, l'abdomen sombre en dessus, vert clair en dessous; les antennes brunes; des tubercules au lieu de cornicules, l'appendice caudal très court. Long. 0,001-2.

dryophila Schrank. F. 113.—Kalt. 178. 2.

Sur le cornouiller.

M. Kaltenbach ajoute une autre espèce, sur le bouleau, sans cornicules (*Tremulinax*).

18. (1). Homélytres à cubitus simple (fig. 93, 96).

19. (22). Antennes de six articles; homélytres à quatre nervures obliques (fig. 93).

20. (21). Ailes inférieures à deux nervures obliques (fig. 94).

(1) Σχιζω, fendre, νεῦρον, nervure.

PEMPHIGUE (*fig.* 93, 94).

535. *Pemphigus* (1). Antennes courtes, assez épaisses, s'amincissant au bout; le sixième article pointu, plus long que le précédent. Long. 0,002.

bursarius Linn. 756. 29. — Fabr. R. 295. 9. — Schrank. F. 113. — Hausm. 434. 1. — Burm. 89. 1. — Kalt. 182. 3. — Le Puceron du peuplier noir. Geoffr. 497. 11. — Réaum. III. pl. 26. f. 8-9.

Dans les galles et sur les tiges des peupliers.

M. Kaltenbach ajoute six espèces, notamment : — *Bumelifex* (*bumeliæ* Schrank). — *Xylosthætius* (*xylosthei* De G. — *loniceræ* Hart.).

21. (20). Ailes inférieures n'ayant qu'une nervure oblique (*fig.* 97).

TÉTRANÈVRE.

536. *Tetraneura* (2). Noire, nue; les antennes très courtes; sans cornicules ni appendice caudal. Long. 0,0015-2.

ulmi De G. 58. 14. pl. 4. f. 15-17. — Kalt. 189. 1. — Réaum. 299. pl. 25. f. 4-7.

Dans les galles des feuilles de l'orme.

22. (19). Antennes de trois à cinq articles; homélytres ayant trois nervures obliques. (*fig.* 96).

23. (24). Antennes de cinq articles; ailes en toit.

ELATIPTÉ.

537. *Elatiptus* (3). Jaune brunâtre; la partie postérieure de l'abdomen nue, jaune rougeâtre; les nervures

(1) Πίμοιξ, souffle.

(2) Τέτρα, quatre, νεῦρον, nervure.

(3) Ελάτη, sapin, ἴπτω, nuire.

obliques des homélytres naissant immédiatement de la nervure sous-costale. Long. 0,001.

abietis Linn. $\frac{1}{2}$ 738. 13.—De G. 99. 17. pl. 8. f. 1-3.—

Fabr. E. IV. 223. 13.—Frisch. XII. 10. pl. 2. f. 3.

—Kalt. 200. 3.—La Psylle du Sapin. Geoffr. 487. 5.

Sur le sapin.

LARICÈTHE (*fig.* 96, 97).

538. *Laricethus* (1), Brun, l'abdomen jaune verdâtre, les nervures obliques des homélytres naissant immédiatement de la nervure sous-costale. Long. 0,0005.

laricis Hart. 366.—Kalt. 194. 1.

Très commun sur le mélèze d'avril à août.

M. Kaltenbach ajoute encore deux autres espèces.

24. (23). Antennes de trois articles, les ailes se tenant horizontalement.

PHYLLOXÈRE.

539. *Phylloxera* (2). Rouge écarlate, la poitrine brune, les ailes grisâtres; les trois nervures obliques partant immédiatement de la côte externe; les ailes inférieures sans nervure oblique; point de cornicules. Long. 0,0007.

quercus B. Fonsc. A. Fr. III. 223.—Hart. 45. —

coccinea Heyd. 289.—Kalt. 205. 1. fig. 30-32.

Sous les feuilles du chêne.

TRIBU DEUXIÈME.

GÉOPHTHIRES. *GEOPHTHIRI* (3).

Hyponomeutes Hart. — *Rhizobius* Burm. — Kalt. —

(1) Λάριξ, mélèze, ἔθος, habitude.

(2) Φύλλον, feuille, ξηραίνω, dessécher.

(3) Γῆ, terre, οθαίρ, pou.

Rhizoterus Hart. — *Forda*, *Trama*, *Paracletus* Heyd. — Kalt.

Les insectes de cette tribu restent constamment aptères et ne se tiennent qu'à terre au pied des arbres ou dans les racines des plantes. Ils paraissent être tous vivipares.

1. (4). Antennes de six articles.
2. (3). Dernier article des antennes mousse, plus long que le précédent.

RHIZOBIE.

540. *Rhizobius* (1). Jaune, les antennes et les pattes brunes, celles-là du triple plus longues que le corps. Long. 0,002.

pilosellæ Burm. 87. 1.—Kalt. 208. 1.

Aux racines de la piloselle, et sous les pierres, au printemps.

Il y en a encore deux autres espèces, dont une qui vit dans les racines du pin.

3. (2). Dernier article des antennes pointu, beaucoup plus court et moins gros que le précédent.

FORDA.

541. *Forda*. Ovale, très épaisse, d'un brun-vert ou jaune, glabre, non luisant. Long. 0,001.

formicaria Heyd. — Kalt. 209. 1. — *Rhizoterus vacca* Hart.

Dans les lieux sablonneux, sous les pierres.

4. (1). Antennes de sept articles, le dernier très petit.
5. (6). Tarses postérieurs longs, d'un seul article.

(1) Ρίζα, racine, εἶος, vie.

TRAMIA.

542. *Tramia* (1). En ovale allongé, largement rebordé, pâle, mat, velu. Long. 0,0013.

trogodytes Heyd. 293.—Kalt. 211. 1.

Aux racines du pissenlit, du laiteron, etc.

6. (5). Tarses postérieures de deux articles.

PARACLÈTE.

543. *Paracletius* (2). Ovalaire, jaunâtre, un peu luisant; l'abdomen plat, sans cornicules ni tubercules. Long. 0,0015.

cimiciformis Heyd.—Kalt. 212. 1.

Trouvé dans un nid de fourmis rouges, en avril, aux environs de Francfort.

(1 et 2) Les noms de *Trama*, trame, et *Paracletus*, consolateur, donnés à ces genres par leur auteur, existant déjà substantivement avec une signification déterminée, nous ne croyons pas devoir les employer sans modification dans la nomenclature.



RHYNCHOTES.

ORDRE QUATRIÈME ET DERNIER.

PSEUDOPTÈRES. *PSEUDOPTERA*.

Phitathelgi Am. Serv.

Les Pseudoptères se distinguent des trois ordres précédents par l'absence de bec et la présence de deux ailes seulement dans les mâles à l'état parfait, ce qui constitue une exception dans la méthode, qui place ces insectes parmi les Tétraptères ; mais l'existence d'un bec articulé, muni de quatre soies internes, dans l'état de larve, semblable à celui des Tétraptères Rhynchotes, empêche de les en séparer et de les mettre parmi les Diptères. C'est cette anomalie méthodique qui nous les a fait nommer Pseudoptères, c'est-à-dire ailes trompeuses, de nature à égarer dans la méthode.

Cet ordre se divise en deux tribus, les Laninsectes et les Gallinsectes.

TRIBU PREMIÈRE.

LANINSECTES. *LANINSECTA* (1). Am. Serv.

Aphis Linn. — Fabr. — *Dorthesia* Orth. — Latr. — L. Duf. — Blanch. — *Coccus* Orth. — Fabr. — Panz. — Ol. — *Chermes* Fabr. — *Orthezia* Am. Serv.

Les insectes de cette tribu se distinguent des Gallin-

(1) *Lana*, laine, etc.

sectes par un caractère tiré de l'état des femelles, qui ne se fixent pas sur la plante sous la forme d'une espèce de galle qui couvre les œufs qu'elles y ont déposé, mais continuent à se déplacer et à courir après la ponte. Il n'y en a qu'une seule espèce connue en Europe.

ORTHÉZIE.

544. *Orthezia* (1). D'un brun ferrugineux, se couvrant d'une matière laineuse blanche comme de l'amidon. ♀. Long. 0,002-3.

urticæ Linn. 733. 30. — Fabr. 299. 35 (♂). — *characias* Bosc. 171. pl. 1. fig. 2. — Orth. 207. pl. 1. f. 14-16. — Ol. VI. 99. 9. — Fabr. 311. 29. — Panz. 35. 21. — Latr. G. III. 175. 1. — L. Duf. R. 110. pl. 10. f. 102-109. — Burm. 76. 1. — Westw. Intr. I. pl. 1. f. 8. — Blanch. 212. — Am. Serv. 624. — *dubia* Fabr. E. IV. 228. 27.

Mâle. Corps couvert d'un duvet blanchâtre; antennes beaucoup plus longues que le corps, de neuf articles, grêles, velus; ailes demi-transparentes, ovalaires, avec une nervure le long de la côte externe et une autre nervure longitudinale partant de la base pour se rendre à l'extrémité en divergeant avec elle; abdomen présentant, à l'extrémité, une touffe de soies droites, raides, blanchâtres, plus longues que le corps, et terminé par un style court, crochu; pattes un peu plus longues et plus grêles que dans la femelle.

Femelle. Yeux (2) petits, globuleux, non réticulés; antennes courtes, de huit articles, épais, moniliformes;

(1) D'Orthez (l'abbé).

(2) Selon M. L. Dufour (R. 106). Bosc dit n'avoir pu découvrir les yeux, même avec le microscope: suivant lui, les tarsi sont de 4 articles.

bec court, placé entre les pattes antérieures (1); point d'oviscapte (1); tarsi (1) d'un seul article, terminé par un seul crochet.

Commune dans le midi de la France, sur l'euphorbe (*E. characias*), l'ortie, le groseiller, le geranium, etc.; on la trouve aux environs de Paris.

La femelle, dit l'abbé d'Orthez, à qui sont dues les observations intéressantes faites sur cet insecte, a le corps couvert supérieurement de lames creuses, d'un blanc farineux, rangées longitudinalement en six rangs ou séries composées de neuf chacune; le moindre frottement réduit ces lames en farine; et l'insecte s'en trouvant dépouillé, laisse voir, sur son corps, noir ou rougeâtre, neuf stries transversales suivant lesquelles les lames étaient rangées. Il se recouvre, au bout de quelques jours, d'une poussière blanche dont le volume augmente peu à peu et finit par prendre le même arrangement qu'auparavant.

Lorsque le temps de la ponte approche, au commencement du printemps, il se forme à la partie postérieure du corps une espèce de sac d'une longueur à peu près égale à celle du corps, composé de longues lames rapprochées et à l'extrémité duquel se trouve une ouverture par laquelle doivent sortir les petits. L'intérieur de ce sac se couvre d'un duvet cotonneux qui suinte du corps; c'est là que les œufs sont pondus et restent jusqu'à leur éclosion. Les petits n'en sortent même qu'après avoir acquis déjà assez de développement. L'observateur en a compté dans un de ces sacs jusqu'à 85, déjà couverts de leurs lames farineuses, outre une quinzaine d'œufs non encore éclos.

(1) Voir la note 2 à la page précédente.

La vie de cet insecte paraît être de plus d'une année. La première mue a lieu environ un mois après la sortie du sac ou giron de la mère. L'auteur dit que les mues sont de cinq ou six, et que l'insecte parfait, mâle, apparaît après la troisième ou quatrième; mais nous pensons que ces mues doivent être régulièrement de cinq seulement, et que la perfection du mâle ne peut arriver qu'après la dernière. Il ajoute que les femelles sont encore sujettes à muer après l'accouplement; mais ce doit être une erreur; la fécondation ne peut avoir lieu, ce nous semble, qu'après que la femelle a subi son dernier changement de peau. C'est sous les feuilles de leurs plantes favorites que ces insectes subissent leurs mues; ils se cachent dans la terre, près des racines ou sous les pierres voisines, pendant la nuit ou quand le froid se fait trop vivement sentir; ils passent l'hiver engourdis dans ces retraites, d'où ils sortent aux premières chaleurs vivifiantes du printemps.

Les lames farineuses de cet insecte se fondent et brûlent à la chandelle comme la gomme élastique et le suc de l'Euphorbe. L'insecte jette en outre par l'anus une matière visqueuse d'un goût mielleux. La larve d'une espèce de Coléoptère (*Coccinella Cocco characias* Bosc.) s'introduit dans le sac de la mère pour y dévorer les petits naissants et les œufs.

TRIBU DEUXIÈME.

GALLINSECTES. *GALLINSECTA*.

Réaum.—De G.—Latr.—Am. Serv.—*Coccus* Linn.—
De G.—Fabr.—Kerr.—Ol.—Tign.—Latr.—Brandt.—
Burm.—Blanch.—Guér.—Am. Serv.—*Chermès* Geoffr.

—Am. Serv.—*Lecanium* Ill.—Burm. — *Porphyrophora* Brandt—Burm.—*Aspidiotus* Bouch.—Burm.

Les Gallinsectes tirent leur nom de l'état des femelles, qui se fixent sur la plante et y restent immobiles après la ponte, comme des espèces de galles.

1. (2). Femelles ne perdant pas complètement la figure d'insectes, les anneaux du corps restant toujours distincts.

Mâle. *Antennes* de dix articles, rarement de neuf (1). — *Abdomen* ayant deux longues soies à son extrémité. — *Tarses* munis de deux crochets.

Femelle. *Corps* composé de quatorze anneaux toujours quoique peu distincts. — *Yeux* petits, peu distincts. — *Antennes* courtes, de neuf articles. — *Bec* court, de trois articles, naissant entre l'insertion des pattes antérieures et intermédiaires. — *Abdomen* garni à son extrémité de quatre soies courtes. — *Tarses* de deux articles, le dernier muni de deux crochets.

Les diverses espèces de cette division, ainsi que celles de la division suivante, ont à peu près la même manière de vivre. La plus célèbre d'entré elles est la Cochenille, originaire du Mexique, à laquelle est due la teinture pourpre et écarlate dont on fait usage dans l'industrie. Apportée d'abord en Europe sous la forme de petits grains, on la prenait primitivement pour de la graine produite par une espèce de plante. Sa nature animale a cependant été connue dès l'année 1530 par le naturaliste espagnol Acosta; mais l'erreur continua de subsister longtemps encore dans le commerce.

(1) Suivant Brandt. Nous savons que M. Macquart a compté aussi 10 articles dans une espèce observée par lui.

On trouve en Europe, sur différentes plantes, plusieurs espèces voisines de la Cochenille par leur forme et leur genre de vie, mais qui n'ont aucune propriété tinctoriale.

COCHENILLE.

545. *Coccus* ou *Coccinilla* (1). D'un rouge carminé; la femelle globuleuse, farineuse, les soies caudales quatre fois plus courtes que le corps; celles du mâle très longues. Long. 0,001 ♂; 0,002 ♀.

cacti Linn. 742. 22. - DeG. VI. 447. pl. 30. f. 12-14.
— Fabr. R. 311. 27. — Ol. VI. 98. 17. pl. 120. f. 16.
— Tign. 230. — Latr. R. 231. — Brandt. 217. —
Burm. 72. 1. — Am. Serv. 629.

Sur le nopal (*Cactus coccinillifer*).

On distingue deux sortes de Cochenilles, l'une fine qu'on n'obtient qu'au moyen de soins particuliers pris pour élever l'insecte sur les plantes destinées à le nourrir; l'autre, nommée Cochenille sylvestre, qu'on recueille sur des plantes qui croissent naturellement et qui fournit moins de teinture que la première. Pour la Cochenille fine, les Indiens cultivent, autour de leurs habitations, des nopals sur lesquels ils font plusieurs récoltes dans l'année, avant la saison des pluies qui est contraire à ces insectes. A cette époque, on coupe les feuilles de nopal sur lesquelles sont les larves, et on les porte dans les habitations pour les mettre à l'abri; elles s'y nourrissent de ces feuilles et grossissent pendant la mauvaise saison. Quand elle est passée, les femelles sont en état de pondre. On les reporte alors sur les feuilles des nopals dans les plantations, et elles y font leur ponte trois ou quatre jours après.

(1) *Coccum*, graine d'écarlate

Les larves nouvellement nées se répandent d'abord sur les feuilles ; mais elles ne tardent pas à s'y fixer en enfonçant leur bec dans la feuille pour en tirer le suc, et elles y restent immobiles jusqu'à leur mort. La première récolte est celle des mères qu'on a portées sur les nopals après la mauvaise saison ; leurs petits fournissent la seconde récolte trois ou quatre mois après la première, et les petits nés de ces nouvelles mères donnent la troisième après un nouvel intervalle de trois ou quatre mois.

La Cochenille se tire principalement des provinces de Honduras, Guatemala et quelques autres du Mexique ; mais les cultures qu'on a établies successivement dans d'autres contrées où l'espèce a été transportée, comme à Saint-Domingue, à Cadix et à Malaga en Espagne, à Java, etc., fournissent aussi ce produit à l'industrie.

COCCONIDIE.

546. *Cocconidia* (1). Orangée, farineuse. Long. 0,001 ♂ ; 0,0025 ♀.

adonidum Linn. 739. 2. — Fabr. R. 307. 4. — Bouch. 51. — Burm. 74. 2. — Am. Serv. 629. — La Cochenille des serres. Geoffr. 511. 1.

Sur le café, la canne, le camélia et autres arbres exotiques, qui ne se trouvent en Europe que dans les serres chaudes. Elle paraît être originaire du Sénégal, où elle est commune, dit Geoffroy.

ΚΟΚΚΟΡΑ.

547. *Coccopoa* (2). Blanchâtre rosée.

(1) Κόκκος, graine, *ὄνειδος*, mauvais.

(2) Κόκκος, etc., *πία*, herbe.

phalaridis Linn. 742. 20.—Fabr. R. 310. 21.—La Cochenille du chiendent. Geoffr. 512. 2.

Sur le chiendent.

COCCOPTÉLIE.

548. *Coccoptelia* (1). Brune, se terminant en pointe aux deux bouts.

La Cochenille de l'orme. Geoffr. 512. 3.—Réaumur. IV. pl. 7. f. 1, 2, 6, 9.—Ol. VI. 86.—Tign. 224.—Am. Serv. 628.

Sur les branches de l'orme. Vers le milieu de l'été, la femelle, ayant acquis toute sa grosseur, a la figure d'une petite masse ovale et convexe, d'un rouge brun, entourée d'une espèce de cordon blanc et cotonneux qui ne laisse à découvert que la partie supérieure du corps. Cette matière forme une espèce de nid dans lequel le ventre de l'insecte se trouve placé et qui est destiné à recevoir les œufs. Vers la fin de juin, on trouve dans ces nids un très grand nombre de petits vivants; ils marchent vite dans les premiers jours de leur naissance, mais ils ne tardent pas à se fixer sur les branches de l'orme. Ils passent l'hiver engourdis dans les fentes du bois pour reprendre leur accroissement au retour du printemps. Quand la femelle a fini sa ponte, elle meurt et son corps sert d'abri aux œufs jusqu'après leur éclosion; il se dessèche ensuite et tombe à terre.

COCCILAQUE.

549. *Coccilacca* (2).

lacca Kerr.—Burm. 75. 4.—Am. Ser. 629.—*ficus* Fabr. R. 308. 8.

(1) Πτελίξ, orme, etc.

(2) *Coccum*, graine d'écarlate, *lacca*, laque.

Des Indes orientales, où cette espèce croît sur les arbres qui produisent la gomme laque. Elle donne une teinture qui rivalise, dans le commerce, avec celle de la Cochenille.

M. Chavanne a observé, près de Rio-Janeiro, deux nouvelles espèces de Gallinsectes (*Coccopsidia* [*Coccus psidii* Chav.].—*Coccicaccia* [*Coccus cacciæ* Chav.] dont la femelle se couvre d'une carapace de matière séreuse qui transsude de son corps et dont l'analyse chimique lui a donné une substance qui lui paraît propre à servir, comme la cire, pour l'éclairage. Il suppose que la gomme laque, dont le mode de production n'est pas encore bien connu dans la science, est le résultat d'une transsudation semblable de la Coccilaque. Au reste, la seule espèce de Pseudoptère, qui, en Europe, produise une matière analogue, est l'Orthézie, où toutefois cette matière se présente par lames disposées symétriquement, tandis que, dans les deux espèces dont il s'agit, elle forme une simple et véritable carapace. (Mémoire lu à la Société entomologique de France, séance du 13 octobre 1847.)

2. (1). Femelles passant à l'état de galle, les anneaux du corps cessant d'être distincts.

Antennes de neuf à quatorze articles dans les mâles, de six ou huit articles dans les femelles, selon les espèces. — *Abdomen* offrant à son extrémité deux filets quelquefois du double de la longueur du corps dans le mâle, et quatre ou six filets courts dans les femelles, selon les espèces. — *Tarses* de deux articles, le dernier muni de deux crochets.

Comme dans la division précédente, les femelles de celle-ci, de couleur blanche, au sortir de l'œuf, se fixent, au bout de quelques jours, à un point de l'arbre ou de la

plante sur lesquels elles vivent, et y restent immobiles jusqu'à leur mort. Cependant si on les détache dans les premiers temps, on voit que ces insectes peuvent encore marcher; mais ils ne le peuvent plus au bout d'un certain intervalle. Les femelles, ainsi fixées par le bec dans la plante, en tirent leur nourriture, et subissent leurs mues (1), sans paraître faire aucun mouvement pour se débarrasser de leur peau, qui les quitte par morceaux. Dans cet état, l'insecte croît beaucoup; sa peau s'étend, devient lisse, se sèche, les anneaux du corps s'effacent entièrement; il finit par ressembler à des tubercules formés sur l'écorce des arbres. La figure de ces tubercules ou galles, tantôt ronde, demi-sphérique, ovale ou naviculaire, varie suivant les espèces. C'est sous cette forme que les femelles pondent; leurs œufs sortent par une ouverture placée à la partie postérieure du corps, de façon qu'ils passent sous le ventre de la mère, qui leur sert d'abri. A mesure qu'ils sont pondus, le ventre se désemplissant, les œufs, poussés entre l'insecte et l'arbre, repoussent la peau inférieure du ventre contre la supérieure, de sorte que, lorsque la ponte est terminée et que le ventre est entièrement vide, les deux membranes se touchent pour ne former qu'une coque solide sous laquelle les œufs se trouvent abrités. Ces coques ne présentent ni antennes ni pattes, ni anneaux, même lorsque l'insecte vit encore, mais quand on les presse légèrement, on fait encore sortir les filets blancs de l'extrémité du ventre.

(1) Aucun observateur, que nous sachions, n'a dit encore quel était le nombre de ces mues. Or, si le principe admis par nous (Voyez ci-dessus page 253) est vrai, l'état de nymphe n'arrivant dans les espèces à métamorphoses incomplètes qu'après la quatrième mue, comme l'état parfait seulement après la cinquième, et les Gallinsectes femelles ne parvenant pas à l'état de nymphe, il en résulterait que leurs mues ne doivent être qu'au nombre de trois.

La femelle vit peu de temps après la ponte; les petits commencent à paraître douze jours environ après que les œufs ont été pondus; il restent d'abord quelque temps sous la coque formée par le cadavre de leur mère; puis, quand les parties de leur corps sont suffisamment affermies, ils sortent par une fente qui est à la partie postérieure de cette coque. L'éclosion a lieu ordinairement dans le commencement de l'été; ils se fixent sur la fin de cette saison, restent immobiles pendant l'hiver pour pondre et mourir au printemps, de sorte qu'ils paraissent vivre environ une année.

Le mâle ressemble à la femelle lorsqu'il est sous sa première forme. Il se fixe ensuite comme elle et devient immobile, mais sans prendre d'accroissement. Sa peau se durcit alors et prend la forme d'une espèce de coque dans laquelle vient la nymphe et d'où il sort, quand il est devenu insecte parfait, le derrière le premier en soulevant la partie supérieure de cette coque (1). Dans cet état, il est ailé, très petit et souvent couvert d'une poudre farineuse blanche. Il a deux ailes fort grandes pour sa taille, de couleur blanche et bordées, dans plusieurs espèces, d'un rouge vif carminé (2). On voit à l'extrémité de son abdomen, les deux filets, et entre eux une espèce d'aiguillon ou

(1) Il paraît y avoir là une véritable métamorphose, à peu près semblable à celle des Diptères, sur laquelle les observateurs ne se sont pas encore suffisamment appesantis et qui achève de placer ces mâles parmi les Diptères quand leurs femelles restent dans la catégorie des autres Rhynchotes. M. Costa père, dans un mémoire publié par lui, a fait des observations desquelles il a conclu que les insectes qu'on avait pris pour les mâles des Gallinsectes, n'étaient que des Diptères parasites nés d'œufs déposés par leurs mères dans le corps des Gallinsectes. Mais cette opinion ne nous paraît pas pouvoir, du moins quant à présent, détruire les observations si précises et d'ailleurs si concordantes de tous les naturalistes qui se sont occupés de ce sujet avant lui.

(2) Latreille (R. A. 1829. II. 250) dit avoir vu deux espèces de balanciers au thorax dans une espèce, la Ptélocèce (*utmi* Linn.)

peu courbé, moins long qu'eux des deux tiers; il y a, à la place du bec, deux grains ou mamelons qui semblent en tenir lieu.

A peine le mâle s'est-il métamorphosé qu'il se met à voler vers les femelles. Ces dernières sont beaucoup plus grandes que lui; il se promène sur elles, allant et venant plusieurs fois sur la même, comme pour l'exciter. La femelle, quoique paraissant immobile et sans vie, ne reste pas insensible à ses caresses, et le mâle introduit alors son aiguillon dans l'organe copulateur placé à la partie postérieure du corps.

Suivant les auteurs, les femelles de certaines espèces pondent jusqu'à deux mille et d'autres même jusqu'à trois mille œufs. Ils sont souvent logés dans une masse de fils cotonneux très blancs. Cette matière soyeuse transsude du corps de l'insecte par une foule de petites ouvertures placées sous le ventre et principalement autour du corps.

La durée de la vie de cet insecte paraît être d'une année au plus; mais nous croyons que la durée de cette existence doit varier selon les espèces. Pour le Kermès, par exemple, dont la récolte se fait souvent deux fois l'année, il faut que la génération d'été ne dure que quelques mois.

KERMÈS.

550. *Chermes*.

ilicis Linn. 740. 6.—Fabr. 308. 7.—Burm. 71. 4.
—Réaum. IV pl. 5. f. 1.

Sur le chêne vert, dans le midi de la France.

Cette espèce est celle qui donnait la couleur rouge la plus estimée, sous le nom de Kermès ou graine d'écarlate, avant l'introduction de la Cochenille dans l'industrie. Le

chêne vert, sur lequel elle vit, est un arbrisseau qui s'élève à moins d'un mètre de hauteur et croît en abondance dans les terres incultes des départements méridionaux de la France, en Espagne et dans les îles de l'Archipel. C'est sur ces arbrisseaux que les paysans font la récolte du Kermès dans la saison convenable. Cette récolte est d'autant plus abondante que l'hiver a été doux et que le printemps se passe sans brouillards et sans gelées. Les arbrisseaux les plus vieux, ceux qui paraissent les moins vigoureux et qui sont les moins élevés, sont de préférence chargés de Kermès. Sa grosseur et la vivacité de sa couleur dépendent beaucoup du terroir; le voisinage de la mer contribue notamment à lui donner ces qualités. On enlève avec les ongles le Kermès de dessus la plante; une femme peut en ramasser un kilogramme par jour. Il n'est pas rare de voir deux récoltes dans l'année; mais la seconde ne donne jamais un Kermès aussi gros ni aussi fort en teinture que la première.

Le Kermès est aussi employé comme médicament; il entre dans la composition d'un sirop cordial, connu sous le nom d'alkerme.

Nous nous bornons à donner une simple nomenclature des principales espèces, d'après les auteurs.

LÉCANION.

551. *Lecanium* (1). Femelle. Ovale, oblongue, d'un brun ferrugineux luisant.

hesperidum Linn. 739. 1. — Fabr. R. 306. 1. —
Burm. 69. 1. pl. 1. f. 2.—Le Kermès des orangers.
Geoffr. 505. 2.—Réaum. IV. pl. 1.

Sur les orangers, qui en sont quelquefois tout cou-

(1) Λεκάκιον, petit plat.

verts ; sur les citronniers, les limons et autres plantes du même genre.

M. Burmeister a donné l'anatomie des femelles de cette espèce.

DRYOCEÈCE.

552. *Dryoecis* (1). Femelle. Jaune, avec des raies noires transversales et des points noirs dans les intervalles. Long. 0,010.

variegata Ol. VII. 440. 11. — Tign. 216. — Am. Serv. 635.—*quercus* Burm. 71. 5.—Le Kermès du chêne, rond et de couleur panachée. Geoffr. 508. 12.—Réaum. IV. pl. 5. f. 3-4.

Sur le chêne.

PERSIOCÈCE.

553. *Persioecis* (2). Femelle. Oblongue, brune.

persicæ Fabr. R. 307. 5.—Schrank. F. 295.—Burm. 71. 3.—Le Kermès oblong du pêcher. Geoffr. 506. 4.—Réaum. IV. pl. 1. f. 1-2.

Le mâle brun, le bord antérieur des ailes rouge, épais.
Sur le pêcher.

PERSIOTROQUE.

554. *Persiotrocha* (3). Femelle. Arrondie, brune,

Le Kermès rond du pêcher. Geoffr. 506. 5.—Réaum. pl. 2. f. 4-5.

Sur le pêcher.

(1) Δρύς, chêne, κνκίς, galle.

(2) Περσεῖος, de Perse, pêcher, etc.

(3) Id., τρυχὸς, roue.

AMPÉLOCÈCE.

555. *Ampeloecis* (1). Femelle. Oblongue, brune, six filets blancs à l'extrémité de l'abdomen.

vitis Linn. 741. 16.—Fabr. R. 310. 24.—Le Kermès de la vigne. Geoffr. 506. 6.—Réaum. IV. 20.

Sur le tronc et les branches de la vigne.

ELATOCÈCE.

556. *Elatoecis* (2). Femelle. Ronde, sphérique, brune.

Le Kermès du sapin. Geoffr. 507. 7.

Sur le sapin.

PTÉLÉOCÈCE.

557. *Pteleoecis* (3).

ulmi Linn. 740. 9.—Fabr. 308. 11.—De G. VI. 436. 1. pl. 28.—Le Kermès de l'orme. Geoffr. 507. 8.

Sur l'orme.

CORYLOCÈCE.

558. *Coryloecis* (4).

coryli Linn. 741. 10.—Le Kermès du coudrier. Geoffr. 507. 10.—Réaum. IV. 43.

Sur le coudrier.

PHILYROCÈCE.

559. *Philyroecis* (5).

tiliæ Linn. 741. 11.—Fabr. 309. 15.—Le Kermès du tilleul. Geoffr. 507. 9.—Réaum. IV. 43.

(1) Ἀμπελοσ, vigne, κηκίς, galle.

(2) Ἐλατη, sapin, etc.

(3) Πτελία, orme, etc.

(4) Κόρυλος, coudrier, etc.

(5) Φίλυρα, tilleul, etc.

Sur le tilleul.

CAMPTOCÈCE.

560. *Camptocecis* (1). Femelle. Brune, réniforme.

Le Kermès réniforme du chêne. Geoffr. 508. 13.—
Réaum. IV. pl. 6. f. 1.

Sur le chêne.

LACHNOCÈCE.

561. *Lachnocecis* (2).

Le Kermès cotonneux du charme. Geoffr. 508. 15.
—Réaum. IV. pl. 6. f. 5, 9, 11.

CÉCOLÉPIS.

562. *Cecolepis* (3). Femelle. Allongée, étroite.

Le Kermès en écaille de moule. Geoffr. 509. 17. —
Réaum. IV. f. 5, 9, 11.

ASPIDIOTE.

563. *Aspidiotus*.

rosæ Bouch. 53.—Burm. 68. 3.

Sur les rosiers.

PORPHYROPHORE.

564. *Porphyrophora*.

polonica Linn. 741. 17. —Fabr. R. 310. 26.—
Burm. 78. 2.—Le Kermès des racines. Geoffr. 504.
1. —Réaum. IV. 143.

Commune en Pologne, rare en France; servant aussi
à la teinture.

(1) Κάμπτω, courber, etc.

(2) Λάχνη, laine, etc.

(3) Κηκίς, galle, λεπίς, écaille.



TABLEAU GÉNÉRAL

DES

TRIBUS.

HÉMIPTÈRES.

- 1 (12). Antennes plus longues que la tête (*fig. 12 d*)
(AL TICORNES (a)).
- 2 (11). Crochets des tarsi insérés à l'extrémité du dernier article; toutes les jambes faites pour marcher
(GÉOCORES (b)).
- 3 (8). Bec de quatre articles distincts (*fig. 9 j, 23 a*)
(TESSERACONDYLES (c)).
- 4 (7). Membrane des hémélytres à nervures longitudinales ou à cellules irrégulières; les deux derniers articles des antennes épais (*fig. 12 d*) (PERCELLULES (d)).
- 5 (6). Antennes insérées sous un rebord latéral de la tête (*fig. 9 k*); écusson long, atteignant au moins le milieu de l'abdomen (*fig. 1 a, 12 e*).

Tribu I. LONGISCUTES.

- 6 (5). Antennes insérées à découvert (*fig. 18 etc.*); écusson court, n'atteignant pas ordinairement le milieu de l'abdomen. Tribu II. BRÉVISCUTES.

- 7 (4). Membrane des hémélytres offrant seulement deux

(a) Am. Serv. 315. (b) Id. 14. Le nom de *Geocores* est plus régulièrement formé du grec, *κόρις*, que celui de *Geocorisæ*. (c) Am. Serv. 16. (d) *Per*, à travers, *cellula*, cellule.

cellules basilaires (*fig. 37 b*); les deux derniers articles des antennes fins (*fig. 36*).

Tribu III. BICELLULES.

8 (3). Bec de trois articles apparents seulement (*fig. 39 a*), ou de quatre articles, mais le premier très petit, annuliforme (TRICONDYLES (a)).

9 (10) Bec reposant dans un canal à bords élevés ou dans un sillon pratiqué sous la gorge.

Tribu IV. DUCTIROSTRES.

10 (9). Bec libre, entièrement dégagé (*fig. 39 a*).

Tribu V. NUDIROSTRES.

11 (2). Crochets des tarsi insérés avant l'extrémité du dernier article (*fig. 49*); insecte ramant ou courant sur l'eau. . . . Tribu VI. AMPHIBIOCORES.

12 (1). Antennes cachées ou plus courtes que la tête (HYDROCORES (b)).

13 (14). Antennes découvertes, plus courtes que la tête (*fig. 50 a*) . . . Tribu VII. BRÉVICORNES.

14 (13). Antennes cachées (*fig. 51-55*)

Tribu VIII. OCCULTICORNES.

HOMOPTÈRES.

1 (2). Trois ocelles (*fig. 56 a*); un organe stridulant dans les mâles (*fig. 57 e e*; 60, 61, 62 a).

Tribu I. TRIOCELLES.

2 (2). Deux ocelles seulement, quand ils existent; point d'organe stridulant. . . Tribu II. BIOCELLES.

(a) Am. Serv. 16. (b) Voyez page 50, note 2.

PHTHIROPTÈRES.

- 1 (2). Des ailes à l'état parfait.
Tribu I. PHYTOPHTHIREES.
- 2 (1). Toujours aptères. Tribu II. GÉOPHTHIREES.

PSEUDOPTÈRES.

- 1 (2). Femelles ne se fixant pas sur la plante, mais continuant à se déplacer et à courir après la ponte.
Tribu I. LANINSECTES.
- 2 (1). Femelles se fixant et restant immobiles sur la plante après la ponte. Tribu II. GALLINSECTES.

ERRATA ET ADDENDA.

- Page 46. *Proomoxys*. Supprimez la synonymie de *tangira* Fabr. à reporter au *Podops*.
- 47. *Podops*. Ajoutez la synonymie de *tangira* Fabr. R. 138. 49, qui, suivant M. Schiodté, intendait du Musée royal de Copenhague, n'est qu'une variété du *Podops*, où la saillie prothoracique sécuriforme, se réduit à un lobe en forme d'épine obtuse (*obtusissima*, dit Fabr.).
- 52, ligne 17. — Au lieu de : des quatre autres — lisez — des trois autres.
- 62. *Cephalocteus*. M. Schiodté a rectifié ce nom en l'écrivant plus correctement *Cephaloc-tinus*.
- 81, ligne 30. — Lisez — DE L'ERYNGE.
- 100. Le *Geneonymus* est la même espèce que le *Thamarucus*, page 122, qui doit lui être rapporté comme synonyme.
- 108. *Ramea*. Pris au bois de Vincennes, en août.
- 109. *Berytus*. Le prolongement de la tête est en lamelle velue assez longue dans le mâle ; la massue du premier article des antennes et celle des cuisses n'est brune que par exception. Midi de la France (Perris).
- 115. *Chalacus*. Les antennes de cette espèce pourraient presque la faire ranger dans la division du *Coréus*, n° 94, à cause des fines épines

que présentent notamment les deux derniers articles ; le troisième est un peu renflé vers l'extrémité, tandis qu'il est grêle dans le *Cacosmus* ; mais les côtés de l'abdomen sont quelquefois tachetés de brun et de blanc comme dans ce dernier, n° 99. La synonymie d'Herr. Sch. doit être rapportée seulement avec doute.

- Page 116. *Chorosoma*. M. Blanchard a trouvé cette espèce à Dunkerque (Muséum).
- 117. *Myrmus*. Pris au bois de Vincennes, en août.
- 121. Les trois espèces de cette subdivision, *Pseudophlæus*, *Thamarucus* (synonyme du *Geneonymus*), et *Dahlmannius* doivent, ce nous semble, être reportées dans les Tétragoniocéphales spinifrons, après l'*Atractacrus*, page 100 ; elles ont la tête carrée plutôt que triangulaire.
- 123, ligne 5. — Ajoutez — ces épines disparaissent quelquefois entièrement.
- 140. *Sphragidimum*. Cette espèce n'est peut-être qu'une variété du *Beosus*, n° 135, dont le prothorax acquiert, en largeur, un développement particulier qui l'empêche de paraître rétréci entièrement comme dans le type.
- 154. CALUTHE. *Caluthus* — lisez — CALUTE. *Calutus*.
- 155. *Necudum*. Il faut rejeter la synonymie du *contractus* Herr. Sch., et lui rapporter plutôt, avec doute, le *H. fasciatus* Herr. Sch. F. 135. 19. Quant au vrai *P. contractus* Herr. Sch., que M. Perris a trouvé dans le midi de

la France, et que nous nommons *Nacdius*, de la même racine hébraïque que *Necudum*. il nous paraît devoir être placé près de l'*Heterochromus*, n° 143.

Page 203. Au lieu de TUNBERGONYME. *Tunbergonymus*. — lisez : THUNBERGONYME. *Thunbergonymus*.

294. *Miltochlæna*. — Ajoutez à la synonymie : — Germ. F. 5. 3.

— 279. *Pirates*. — Au lieu de 352 — lisez 332.

— 291. *Chathaphus*. — Au lieu de 323 — lisez 343.

— 309. *Gerris*. — Au lieu de 302 — lisez 352.

— 331. HEXARABDE. *Hexarabdus* — lisez HEXARHABDE, *Hexarhabdus*.

— 340. TRIOCELLI Latr. — supprimez : Latr.

— 387. ligne 4. — Au lieu de Punaise — lisez — Cigale.

Planche 3. f. 51. — lisez *Nauptera*.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES AUTEURS CITÉS DANS CET OUVRAGE, ET DES ABRÉVIATIONS.

- A. Cost. A. Fr. — Achille Costa. Annales de la Société entomologique de France. Tome X, page...
—C. N.—*Cimices neapolit.*
- A. Fr. —Annales de la Société entomologique de France. Tome... page...
- A. Sc.—Annales des Sciences naturelles.
- Ahr.—Ahrens. *Fauna europæa.*—Halæ. 1813.
- Am. Serv.—Amyot et Audinet-Serville. Hémiptères. (Suites à Buffon.) 1843. page... n°...
- Blanch. — Blanchard. Histoire naturelle des insectes. 1840. Tome III, page... n°...—H.—Hémiptères. planche... figure...
- B. Fonsc. — Boyer de Fonscolombe. Annales de la Soc. ent. de France. Tome III, page..
- Bosc. (d'Antic). Journal de phys. Paris. Févr. 1784.
- Bouch. — Bouché. *Naturgeschichte der insektens etc.* I *Band.* Berlin. 1833.
- Brandt.—J. T. C. *Ratzburg über Coccus.*—*Medizin Zool.* (Berl. 1833) 2 Bd.
- Brull.—Brullé. Histoire naturelle des Insect. Tome IX, page...
—E.—Expédition scientifique de Morée. 1832.
- Burm. — Burmeister. *Handbuch der Entomologie.* Tome II, page... n°...
— G. — *Genera etc.*

- Coqb. — Coquebert. *Illustratio* etc. Page... planche...
fig...
- Curt. — Curtis. *British entomologie*. Planche...
- De G. — De Geer. Mémoires. Tome III, page... planche...
fig...
—VI.—Tome VI, etc.
- Fabr. — Fabricius.—E. IV. — *Entomologia systematica*.
Tome IV, page...
—R.—*Systema Rhyngotorum*, page... n°...
—Sp.—*Supplementum Entomologiæ systematicæ*.
page... n°...
- Fall. — Fallén. — *Hemiptera suecica*. 1829. Page...
n°...
—Cic.—*Cicadariæ*, etc.
- Faun. Fr.—Faune Française... Planche... fig...
- Fieb. — Fieber.—*Entomologische monographien aus den
Abhandlungen der bohm. Gesellschaft der Vissens-
chaften (V. Folge. 3 Band.) Leipzig*. 1844.
- Frisch. XII. 10. pl. 2. f. 2 (d'après Kalt. 200. 3).
- Geoffr. — Geoffroy. Insectes des environs de Paris.
Tome I, page...
—II.—Tome II, etc.
- Germ. — Germar.—F.—*Fauna europæa*. Fasc... fig...
—M.—*Magazin der ent.* Tome IV, page...
—R. S.—Revue entomologique de Silbermann.
Tomes I, II, III, page... n°...
—T.—*Thon entomologisch. archiv.*
—Z.—*Zeitschrift für d. Entomologie*. I Band.
1839. page... n°...
- Guér.—Guérin-Ménéville.—Iconographie du règne ani-
mal... Planche... fig...
—Magasin de zoologie, etc... 1832-1840.
—Revue zoologique... Société cuviérienne.

- Dictionnaire pittoresque d'hist. nat. 1834.
- Hahn.—*Die Wanzenartigen insecten*, etc. Tome... page...
planche... fig...
- Hal.—Haliday. *The Entomological Magazine*. Tome III,
page...
- Hart.—Hartig. *Zeitschrift für der Entomolog.* (Germar).
III Band. page...
- Hausmann.—*Magazine... von Illiger*. Tome I.
- Herr. Sch. — Herrich Schaffer. — Suite de Hahn...
Tome... page... planche... fig...
—F.—*Fauna germanica*. Suite de Panzer.
- Heyd.—Heyden. *In Museum Senkenbergianum*. II Heft.
- Ill.—Illiger. *Magazin*, etc. 1801. Tome I.
- Kalt.—Kaltenbach. *Monographie der Pflanzenlaus (Phitophthires)*. Aachen. 1845.
- Kerr.—Cité d'après Burm. 66.
- Kl. et Ehr... Klug et Ehrenberg. *Symbolæ*, etc.
- Lap. — De Laporte de Castelnau. — Essai... sur les
Hémipt. Mag. de Zool. de Guér. 1833.
—A. Fr.—*Annales de la Société entomologique
de France*. Tomes...
- Latr.—Latreille. *Familles naturelles*... 1825.
—G.—*Genera*, etc. 1807. Tomes... page...
—*Histoire naturelle des... insectes*. 1802-1805.
Tome...
—*Nouveau Dictionnaire d'histoire naturelle*...
1803.
—*Règne animal*. 1817. Tome III.
—*Règne animal*. 1829. Tome II.
- L. Duf. — Léon Dufour. — A. Fr. — *Annal. de la Soc.
entom. de France*. Tome... page... etc.
—A. Sc.—*Annales des sciences naturelles*.

- R.—Recherches anatomiques, etc. 1833.
- Lefebvr. — Alexandre Lefebvre. Magasin de Zool. de Guér.
- Le P. Serv.—Le Peletier de Saint-Fargeau et Serville. Encyclopédie méthodique. Entomologie. 1825. Tome X.
- Lew.—Lewis.—*Transactions... entomol. Soc. of London*. Vol. I, page...
- Linn.—Linné. *Systema naturæ*. 12^e édit. page... n°...
—F.—*Fauna suecica*...
- Mey.—Meyer. *Verzeichniss der in der Schweiz Einheimischen Rhynchoten*. 1 Hefst. Die familie des *Capsini*. Solothurn. 1843.
- Morr.—Morren. Annales des sciences naturelles. Paris. Août 1836.
- Ol.—Olivier. Encyclopédie méthodique. Insectes. 1789. Tome... page...
- Orth.—L'abbé d'Orthez. Journal de Phys. Paris. Mars 1785.
- Panz.—Panzer. *Fauna germanica*. Fascicule... planche.
- Ramb. — Rambur. Faune de l'Andalousie. 1841. Tome II.
- Réaum.—Réaumur. Mémoires. Tome... page...
- Ross.—Rossi. *Fauna etrusca*. n°...
- Schell.—Schellenberg. *Cimicum... helvetiæ*. 1800.
- Schill. — Schilling. *Beitrag zur entom.* I Hefst. Breslau. 1829.
- Schrank. — *Insect. Austriæ*. 1781.
—F.—*Fauna boica*. 1801. Tome II. page...
- Schumm. — Schummel. *Beitrag zur entom.* II Hefst. Breslau. 1832.
- Scop.—Scopoli. *Deliciæ*... 1785.
—E.—*Entomologia carniolica*. 1763.

- Sign.—Signoret. *Annal. Soc. ent. de Fr.* 1844.
- Spin.—Spinola. *Essai sur... Hémiptères.* 1837. Page...
- Stoll.—Cigales. Page... planch... fig...
—Punaises. Page... planche... fig...
- Tign.—De Tigny. *Histoire naturelle des insectes...* 1802.
Tome IV, page...
- Vill.—De Villers. *Car. Linn. Entom.* 1789.
- Wag.—Waga. *Annal. Soc. ent. de France.* Tome...
page...
- Westw.—Westwood.—*Ann. Soc. ent. de France.*
—Intr. — *Introduction to the modern classif. of insect.*
—M.—*Magazin of natural history.* Vol... page...
—T. L. — *Transact. of Linnean Society.* Vol...
page... etc.
—T. S. L. — *Transact. of ent. Soc. of London.*
Vol... page... etc.
- Wolff.—*Icones cimicum, etc.* 1804-1808.
- Zetterstedt.—*Fauna lapponica.* Leipzig. 1829-1840.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES NOMS MÉTHODIQUES ET SPÉCIFIQUES ADOPTÉS DANS CET OUVRAGE.

Nota. Le numéro est celui de la page où le nom se trouve.

- | | | |
|--|---|--|
| <p>A.</p> <p>Absinthifex. 457.</p> <p>Acanthosoma. 88.</p> <p>Acerifex. 461.</p> <p>Acestrops. 230.</p> <p>Achillaphis. 456.</p> <p>Acocephalus. 400.</p> <p>Acromecia. 72.</p> <p>Acroschizus. 75.</p> <p>Acrostigmus. 422.</p> <p>Acylocerus. 102.</p> <p>Ægiretes. 185.</p> <p>Ægopodaphis. 461.</p> <p>Ælia. 79.</p> <p>Aglena. 418.</p> <p>Agramma. 241.</p> <p>Albiger. 401.</p> <p>Aleurodes. 436.</p> <p>Alydus. 104.</p> <p>Amblycephalius. 430</p> <p>Amblyottus. 61.</p> <p>Ammethus. 150.</p> <p>Ampelocecis. 484.</p> <p><i>Amphibiocores.</i> 301.</p> <p>Ancyrosoma. 39.</p> <p>Aneurus. 246.</p> <p>Anisops. 338.</p> <p>Anomaloptera. 242.</p> <p><i>Antericornes.</i> 376.</p> <p><i>Anterocelli.</i> 396.</p> | <p>Anthemethus. 73.</p> <p>Anthocoris. 264.</p> <p>Aphelochirus. 316.</p> <p>Aphis. 456.</p> <p>Aphorogrammum 332</p> <p>Aphrophora. 386.</p> <p>Apiopsylla. 441.</p> <p>Aptenia. 313.</p> <p><i>Aptera.</i> 19.</p> <p>Apterogena. 310.</p> <p>Aradus. 248.</p> <p><i>Arctifrontes.</i> 91.</p> <p>Arctocoris. 51.</p> <p>Argostagum. 400.</p> <p>Arma. 54.</p> <p><i>Armiventres.</i> 82.</p> <p>Arocatus. 132.</p> <p><i>Articulipennes.</i> 263</p> <p>Aschœnia. 83.</p> <p>Asiraca. 364.</p> <p>Aspidiotus. 485.</p> <p>Astemma. 221.</p> <p>Athysanus. 433.</p> <p>Atractacrus. 99.</p> <p>Aulacetrus. 66.</p> <p>Aulacomus. 150.</p> | <p>Berytus. 109. 489.</p> <p>Betenia. 143.</p> <p><i>Bicelluli.</i> 169.</p> <p><i>Bigemmi.</i> 318.</p> <p><i>Biocelli.</i> 352.</p> <p>Bispinus. 87.</p> <p>Bizus. 284.</p> <p>Blaptomerus. 172.</p> <p>Brachyelytrops 281</p> <p>Brachyolmus. 147.</p> <p>Brachypelta. 57.</p> <p><i>Brevichefs.</i> 293.</p> <p><i>Brevicipites.</i> 293.</p> <p><i>Brevicornes.</i> 314.</p> <p><i>Brevinaures.</i> 355.</p> <p><i>Brevirostri.</i> 91.</p> <p><i>Breviscuti.</i> 93.</p> <p>Bromaphis. 461.</p> <p>Bryocoris. 223.</p> <p>Bumelifex. 466.</p> <p>Bythoscopus. 403.</p> |
| | <p>B.</p> <p>Balsamatifex. 461.</p> <p>Beosus. 142.</p> | <p>C.</p> <p>Cacosmus. 115.</p> <p>Cadasus. 153.</p> <p>Cadruthus. 60.</p> <p><i>Cæcigenæ.</i> 166.</p> <p><i>Cæsiventres.</i> 156.</p> <p>Calamaphis. 459.</p> <p>Calemia. 413.</p> |

- Caloscelis. 363.
 Calutus. 154. 490.
 Camaromus. 40.
 Camptocecis. 485.
 Camptopus. 103.
 Cantacader. 240.
 Capsus. 216.
 Cardiaspis. 210.
 Carpasus. 212.
 Carphograptus. 366.
 Cassassus. 401.
 Catachilus. 387.
 Catagrammus. 388.
 Catamianus. 201.
 Catocelis. 72.
 Catoplatys. 236.
Cavigènes. 354.
Cécigènes. 166.
 Cecolepis. 485.
 Centrotus. 378.
 Cephalocteus. 61. V.
 Cephaloctinus. 489.
 Cerasaphis. 459.
 Cerasifex. 461.
Césiventres. 156.
 Cestocephala. 428.
 Chalacus. 115. 489.
 Chalea. 386.
 Chanithus. 356.
 Chathaphus. 291.
 Chermes.
 Chironosus. 144.
 Chlamydatus. 222.
 Chloapala. 427.
 Chloraspida. 209.
 Chlorochria. 413.
 Chloroplegma. 426.
 Chloroscotus. 198.
 Chlorostactus. 181.
 Chlorotus. 172.
 Chorosoma 116. 490
 Chortophilus. 433.
 Cicada. 346.
 Cicadatra. 349.
 Cicadetta. 352.
 Cicado. 350.
 Cidarus. 234.
Cigale. V. Cicada.
 Cimex. 252.
 Cixius. 360.
Claripennes. 177.
 Clethraphis. 462.
 Clethropsylla. 441.
 Clidocerus. 160.
 Cnaphalodes. 442.
 Cnidopsylla. 441.
 Coccicaccia. 478.
 Coccilacca. 477.
 Coccinilla. 475.
 Cocconidia. 476.
 Coccopoa. 476.
 Coccopsidia. 478.
 Coccoptelia. 477.
 Coccus. 475.
Cochenille. 475.
 Commostigmus 215
Coniscuti. 52.
 Coptosoma 49.
 Coreomelas. 49.
 Coreus. 111.
Coriopennes. 220.
 Corixa. 330.
Cornidorsi. 376.
 Cornifex. 465.
Corticicotæ. 245.
 Corylaphis. 461.
 Corylocecis. 484.
 Cosmemma. 187.
 Craccifex. 460.
 Crambaphis. 460.
 Craspedum. 110.
 Crocoderus. 212.
 Cydnus. 58.
Cylindrichefs. 293.
Cylindricipites 293
 Cymodema. 162.
 Cymus. 161.
 Cyphopterum. 372.
 Cyrtochloris. 200.
 D.
 Dahlmannius. 122.
 490.
 Dalagus. 410.
 Delphax. 366.
 Deltocephalus. 432.
 Demahia. 208.
 Dentator. 112.
 Derammum. 180.
 Derophysia. 229.
 Desfontainius. 38.
 Desmochlæna. 206.
 Diadesmia. 417.
 Dianthaphis. 459.
 Diargotænia. 363.
 Diasticlus. 192.
 Diatæniops. 401.
 Diaugopterus. 182.
 Dictyesthes. 233.
 Dionysius. 361.
Diptera. 21.
 Dipyxidium. 266.
 Dirhaphia. 444.
 Disparganum. 211.
 Dispilodes. 199.
 Distactus. 64.
 Distagonum. 191.
 Doryderes. 68.
 Dorydium. 397.

Dryaphys. 463.
 Dryomphilus. 144.
 Dryocecis. 483.
 Dryocoris. 74.
 Ductirostri. 223.

E.

Echinops. 277.
 Elæochrosus. 205.
 Elatiptus. 466.
 Elatocecis. 484.
 Emesodema. 296.
Emptera. 19.
 Enoplops. 98.
 Enrhodesthes. 199.
 Enstagonia. 159.
 Enstictus. 56.
 Entæniothes. 362.
 Epiæmata. 382.
 Epimiltia. 423.
 Epiplagia. 375.
 Epirrhæna. 410.
 Epistictia. 412.
 Epitænia. 391.
 Eriattus. 222.
 Erythrochilus. 126.
 Erythromelas. 187.
 Erythropeltus. 213.
 Erythrophthalma.
 232.
 Eupelix. 397.
 Eurycera. 235.
 Eurydema. 69.
 Eurygaster. 41.
 Eusarcoris. 80.
 Evacanthus. 429.
 Evalassus. 221.
 Evonymaphis. 460.
 Exorhinus. 265.

F.

Flammigera. 426.
Flexifrontes. 176.
 Forda. 468.

Gabisa. 77.
Gallinsecta. 473.
 Gargara. 377.
 Gastrodes. 148.
 Geneonymus. 100.
 489.
 Genistifex. 460.
Geophthiri. 467,
 Gerris. 309.
 Globiceps. 219.
 Glæochromus. 145.
Glossota. 21.
Gnathota. 20.
 Goniospilus. 195.
 Gonocerus. 114.
 Gozara. 267.
Gradipedes. 445.
 Grammomus. 175.
 Graphosoma. 44.
 Grillomorpus. 373

H.

Hacodus. 193.
 Hadocratus. 180.
 Hæmatogaster. 88.
 Hagamia. 368.
 Harmocoris. 267.
 Harpactor. 290.
 Hebrus. 226.
Hæmatogastre. 88.
Hemiptera. 27.

Hemistictus. 45.
 Hemizonus. 63.
 Henestaris. 124.
 Hephathus. 411.
 Heraria. 158.
 Hericus. 231.
 Heterochromus. 146
 Heterogaster. 158.
 Heterotomus. 217.
 Hexarhabdus. 331.
 491.
 Hieroglyphica. 332.
 Holomesus. 42.
 Holoscytus. 163.
 Holotrichius. 292.
 Homoptera. 339.
 Homoscotus. 198.
 Humulifex. 459.
 Huphus. 104.
 Hyalestes. 359.
 Hyalostactus. 140.
Hydrodromi. 311.
 Hydroessa. 314.
 Hydrometra. 299.
 Hylophila. 264.
Hymenelytra. 438.
 Hyodochrotus. 142.
 Hypapterus. 283.
 Hypaulacia. 406.
 Hypomius. 389.
 Hyposcopopus. 405.
 Hyposticta. 424.
 Hypostilba. 426.
 Hypotmetus. 373.
 Hysteropterum. 372

I.

Icterocephalus. 201
 Idiocerus. 404.

- Idopeltus. 197.
 Iedidia. 424.
Infericornes. 123 .
Insecta. 19.
 Insidiator. 113.
 Iracon. 165.
 Irochrotus. 35.
 Ischnopus. 151.
 Issus. 371.
- J.
- Jaceifex. 457.
 Jalla. 55.
 Jassarus. 138.
 Jassus. 412.
 Javesa. 368.
 Juglandifex. 463.
 Juniperifex. 463.
- K.
- Kermès*. 481.
- L.
- Lachnaphis. 465.
 Lachnoecis. 485.
 Lachnodaphis. 465.
 Lachnus. 462.
 Lagenifer. 127.
Laninsecta. 470.
 Laricethus. 467.
Latifrontes. 92.
 Lecanium. 482.
Lecticolæ. 251.
 Ledra. 394.
 Leptarcyia. 359.
 Lepterus. 275.
 Leptochloris. 428.
- M.
- Macevethus. 119.
 Machsacus. 68.
Magnoculi. 163.
 Maphus. 232.
 Mazora. 382.
 Mearus. 89.
 Meccaria. 409.
 Mechassavus. 294.
 Meconaphis. 460.
 Mecynaphis. 462.
 Mehophus. 147.
 Melampiestus. 251.
 Melampsalta. 351.
 Melanaphrus. 389.
- Melancephalus. 75.
 Melanchloa. 394.
 Melanderus. 430.
 Melandiscus. 133.
 Melanemma. 197.
 Melaneura. 394.
 Melcachus. 244.
Membranientes 227
 Menocria. 356.
 Mephissus. 238.
 Meriopteris. 217.
 Mesostactus. 202.
 Messorus. 59.
 Metastemma. 282.
 Metochria. 273.
 Metulla. 126.
 Mezagus. 249.
 Mezammira. 353.
 Mezihomus. 146.
 Mezira. 245.
 Miænesthes. 361.
 Microlytra. 105.
 Micropus. 156.
 Miltemma. 203.
 Miltochlæna. 194.
 491.
 Miris. 173.
 Mirzacha. 416.
 Misbeca. 359.
 Mispachathus. 390.
 Mogbissus. 76.
 Monanthia. 233.
 Mormidea. 80.
 Mossur. 138.
 Mothacrus. 269.
 Mycterodes. 370.
 Myrmus. 117. 490.
 Myzægirus. 461.
 Myzoxylus. 463.

N.

Nabis. 285.
 Nacassus. 178.
 Nacdius. 491.
 Nacia. 414.
 Nassir. 138.
 Naucoris. 321.
 Nauptera. 320.
Nautidorsi. 333.
 Nebiza. 283.
 Necudum. 151. 490.
 Neggechus. 157.
 Nehigla. 367. 368.
 Neides. 109.
 Nepa. 322.
 Nesmia. 196.
 Nevelus. 136.
 Nezara. 82.
 Nicmarus. 216.
 Nicnahia. 265.
 Nicodia. 268.
 Nigritarsifex. 462.
 Nithecus. 160.
Nodicornes. 106.
 Noharus. 238.
 Notonecta. 337.
Nudicolles. 277.
Nudipedes. 65.
Nudirostri. 262.
Nudiscuti. 377.
 Nymphæifex. 461.

O.

Occulticornes. 318.
 Ochrocoris. 183.
 Ochrophara. 358.
 Ochrotypus. 197.
 Ochthetha. 274.

Ochthophila. 272.
Octicelli. 345.
 Odontoscelis. 50.
 Odontotarsus. 35.
 OEcopteris. 208.
 OEdobrachium. 149
 Oncocephalus. 294.
 Oncodaphis. 461.
 Oncopsis. 406.
 Oncopygia. 37.
Ondinerves. 133.
 Ophthalmicus. 165.
 Opostigmus. 423.
Orbiscuti. 32.
 Orthezia. 471.
 Ospriodes. 71.
 Oxyacanthaphis. 460

P.

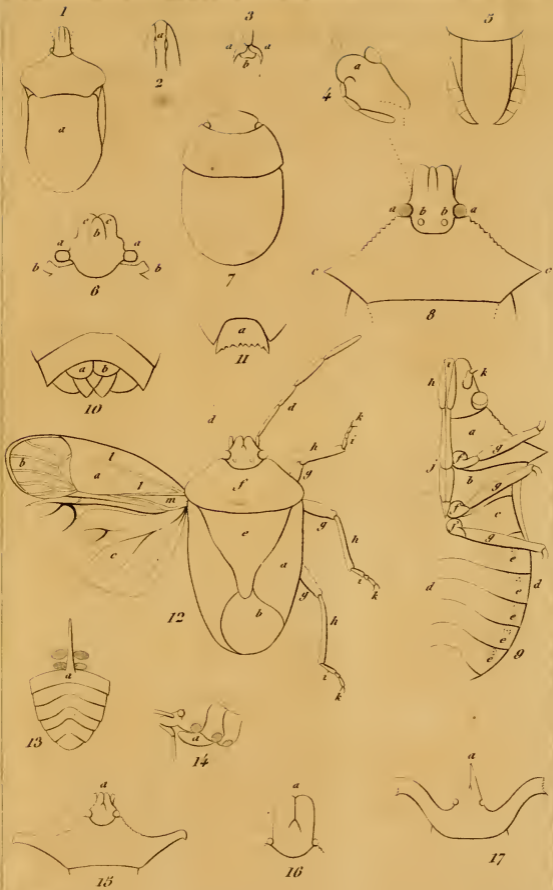
Pacechia. 408.
 Pachytoma. 222.
 Padifex. 459.
 Panimius. 403.
 Parachilus. 201.
 Paracletius. 469.
 Parœdema. 339.
 Paropia. 398.
 Paryphesthes. 190.
 Paryphomus. 190.
 Pasatus. 149.
 Paykulonymus. 202
 Pedematia. 432.
Pedioculi. 123.
 Pediopsis. 408.
Pedirapti. 319.
Pediremi. 327.
 Pelidnus. 54.
 Pelogonus. 314.
 Peltophlictis. 414.
 Peltospila. 428.
 Pemphigus. 466.
 Pentastigmops. 422
 Pentastira. 363.
 Pentatoma. 73.
 Penthesthetus. 196.
 Penthimia. 395.
 Penthimum. 219.
 Pentholæphus. 181.
 Penthopitta. 415.
 Penthotænia. 402.
Percaviqeni. 354.
 Persiocecis. 483.
 Persiotrocha. 483.
 Peselus. 184.
 Phegirus. 462.
 Phelochromus. 194.
 Pheloderes. 173.
 Philammus. 60.
 Philyriptus. 461.
 Philyrocecis. 484.
 Phimodera. 45.
 Phlœochromus. 194
 Phlogospila. 425.
 Phlogotænia. 427.
 Phrissocranus. 99.
Phthiroptera. 435.
 Phylloxera. 467.
 Phylus. 179.
 Phymata. 224.
 Physancalus. 139.
 Physantochila. 236.
 Phytocoris. 204.
Phytophthires. 435
 Piccechus. 47.
 Picridifex. 457.
 Picromerus. 53.
 Piesma. 244.
 Piestosoma. 250.
 Piggulus. 214.

- Pilematia*. 237.
Pilophorus. 218.
Pinetifex. 463.
Pirates. 279.
Pitedia. 77.
Pittesthes. 375.
Pittostigma. 361.
Pityaphis. 463.
Pityopsylla. 443.
Placoderes. 183.
Plagyops. 164.
Planidorsi. 379.
Planigeni. 373.
Plantaginifex. 460.
Plantanaphis. 457.
Platymecus. 169.
Platymetopius. 399.
Platystus. 41.
Pléière. 297.
Plenifrontes. 95.
Pleniventres. 66.
Pleurædema. 237.
Plinthisus. 154.
Ploa. 334.
Plœaria. 297.
Ploteres. 301.
Podochrius. 137.
Podops. 47. 489.
Poliiothrix. 206.
Polyacanthus. 135.
Polymerus. 211.
Porphyrendya. 84.
Porphyrochrosus.
 174.
Porphyrophora. 485.
Præanguli. 33.
Procopops. 78.
Proderus. 147.
Prodesmia. 418.
Proleucopus. 221.
Proomoxys. 46. 489.
Prostemma. 281.
Prostictops. 417.
Prostimoderus. 406.
Protænia. 421.
Prunifex. 458.
Psacasta. 36.
Psammophilus. 145.
Pseudophana. 356.
Pseudophlœus. 121.
 490
Pseudoptera. 470.
Psimmythimas. 416.
Psorodaphis. 460.
Psylla. 440.
Pteleocecis. 484.
Pteridetha. 369.
Pterotmetus. 155.
Ptyelus. 388.
Puceron. 456.
Punaise. 252.
Pygolampis. 295.
Pyrotænia. 420.
Pyrrhocoris. 166.
 Q.
Quadrinervi. 125.
 R.
Raglius. 141.
Ramamus. 175.
Ramea. 108. 489.
Ramicornes. 278.
Ranatra. 325.
Rectifrontes. 171.
Reduvius. 286.
Resomus. 407.
Reticelli. 345.
Rhabdesthes. 186.
Rhaphigaster. 85.
Rhinocoris. 289.
Rhizobius. 468.
Rhombospilus. 135.
Rhophalus. 120.
Rhynchota. 19. 20.
Rhyparochromus.
 145.
Ribifex. 458.
Ripicolæ. 226.
Rithecus. 239.
Rumicifex. 460.
 S.
Sabeca. 360.
Sahius. 141.
Salda. 273.
Salicetifex. 461.
Salicifex. 462.
Saltipedes. 438.
Sambucifex. 459.
Sanachus. 414.
Saranus. 90.
Sassarus. 383.
Scærophila. 223.
Schizoneura. 465.
Schizops. 92.
Sciocoris. 67.
Sciodopterus. 271.
Scolymaphis. 461.
Scotarpax. 291.
Scotembrechus. 266.
Scotethus. 59.
Scotonotus. 207.
Scytinelytra. 436.
Sectifrontes. 94.
Sehirus. 63.
Selenocephalus. 402.

- Senuma. 108.
 Serenthia. 241.
 Serratulifex. 457.
Serripedes. 392.
Siccipedes. 288.
 Sigara. 333.
 Sirion. 164.
 Sodus. 129.
 Solenostethium. 34.
 Solidaginifex. 457.
 Sonchifex. 457.
 Sopherus. 191.
 Sophio. 154.
 Sphegiformis. 215.
 Sphragidimum. 140.
 490.
 Spilaphria. 386.
 Spiloderes. 176.
Spinifrontes. 96.
Spinipedes. 57.
Spissipedes. 224.
Spissirostri. 52.
Spongipedes. 278.
 Stactogala. 413.
 Stactopeltus. 424.
Stagnigradi. 299.
 Stagonomus. 76.
 Stenocephalus. 101.
 Stenogaster. 159.
 Stictospirus. 182.
 Stigmocratus. 409.
 Stigmophorus. 130.
 Stigmorhanis. 131.
 Strichnocera. 231.
Subplanigeni. 369.
Subtericornes. 353.
Sulciventres. 65.
Supericornes. 93.
Supercelli. 392.
 Syromastes. 97.
- T.
- Tænidionotus. 139.
 Tæniolachnus. 463.
 Tænioma. 198.
 Taleus. 150.
 Tanacetifex. 458.
 Tarisa. 48.
Tecticolles. 269.
Tectirostri. 327.
Tectiscuti. 377.
Tetragoniocephali.
 94.
 Tetraneura. 466.
Tetraptera. 19.
 Tetraspilus. 179.
 Tetrastactus. 421.
 Tettigetia. 352.
 Tettigia. 348.
 Tettigomettra. 374.
 Tettigonia. 393.
 Thacharinus. 39.
 Thamarucus. 122.
 489.
 Therapha. 118.
 Thunbergonymus.
 203. 491.
 Thystadus. 132.
 Tibicina. 350.
 Tingis. 229.
Totovuli. 48.
 Tramia. 469.
 Tremulifex. 465.
 Tremulinax. 465.
 Trichilechus. 176.
 Triecphora. 381.
Trigonichefs. 288.
Trigonicipites. 288.
Trigoniocephali.
 100.
- Trigonosoma. 38.
Triocelli. 340. 491.
 Tripheria. 205.
 Triphlyctis. 189.
 Triquetricornis. 114
 Trispilæma. 383.
 Tristirops. 357.
 Tristrangus. 181.
 Tritænia. 209.
 Tritomegas. 64.
 Tropicoris. 86.
 Tropidochila. 237.
 Tunberg. V. Thunb
 Tynopteryx. 155.
 Typhlocyba. 419.
- U.
- Ulopa. 391.
Undinervi. 133.
 Urticifex. 457.
- V.
- Vacuna. 465.
 Velia. 312.
 Verlusia. 95.
 Viburnifex. 460.
 Vitellinifex. 461.
- X.
- Xanthapala. 429.
 Xanthochilus. 136.
 Xanthochrea. 431.
 Xanthochrodes.
 203.
 Xanthogrammus.
 45.
 Xantholues. 413.

Xylocoris. 268.	Z.	Zinnevia. 408.
Xylosthætius. 466.		Zoophlœus. 250.
Xylosthaphis. 461.	Zenabus. 36.	Zosmenus. 243.
	Zicrona. 56.	Zurus. 214.

FIN DES RHYNCHOTES.



Amgot del.

Annedouche sc.

- | | | |
|--------------------------|---|----------------------------|
| 1. <i>Scutellera</i> . | 6. <i>Podops</i> . | 13. <i>Rhaphigaster</i> . |
| 2. <i>id.</i> (tête). | 7. <i>Odontoscelis</i> . | 14. <i>Acanthosoma</i> . |
| 3. Tarse (crochets). | 8. et 9. <i>Arma</i> . | 15. <i>Edessa</i> . |
| 4. <i>Odontotarsus</i> . | 10. <i>Mormidea</i> ♀. II. <i>id.</i> ♂ | 16. <i>Phyllocephala</i> . |
| 5. <i>Eurygaster</i> . | 12. <i>Eurydema</i> . | 17. <i>Amphibrachia</i> . |



18.



19.



20.



21.



22.



23.



24.



25.



26.



27.



28.



29.



30.



31.



32.



33.



34.



35.



36.



37.

Amgot del.

Innedouche sc.

- | | | | |
|---------------------------|------------------------------|----------------------------|---------------------------------|
| 18. <i>Mictis</i> (tête). | 23. <i>Coreus</i> (tête). | 28. <i>Physancalus</i> . | 33. <i>Arocatius</i> ♀. |
| 19. <i>Nematopus</i> . | 24. <i>id.</i> | 29. <i>Irucon</i> (tête). | 34. <i>Nysdercus</i> (Hémicl.) |
| 20. <i>Verlusia</i> . | 25. <i>Ilexestaris</i> . | 30. <i>Polyacanthus</i> ♂. | 35. <i>Miris</i> (tête). |
| 21. <i>Syromastes</i> . | 26. <i>Lygaeus</i> . | 31. <i>Physancalus</i> ♀. | 36. <i>Capsus</i> . |
| 22. <i>Knoplops</i> . | 27. <i>Metalla</i> (Hémicl.) | 32. <i>Heterogaster</i> ♀. | 37. <i>Phytocoris</i> (Hémicl.) |



Amoy del.

Annedouche sc.

- | | | |
|--|-------------------------|---------------------------------|
| 38. <i>Phymata</i> (patte ant.) | 44. <i>Mothachus</i> . | 49. <i>Velia</i> (tarse ant.) |
| 39. 40. <i>Reduvius</i> (tête, hémicél.) | 45. <i>Plavaria</i> . | 50. <i>Pelagonus</i> (tête) |
| 41. <i>Pirater</i> (patte ant.) | 46. <i>Hydrometra</i> . | 51. <i>Noptera</i> |
| 42. <i>Stenopoda</i> (tête). | 47. <i>Gerris</i> . | 52, 53. <i>Corixa</i> (53 face) |
| 43. <i>Anthroris</i> . | 48. <i>Ranatra</i> . | 54. <i>Totonecta</i> (tête) |
| | | 55. <i>Lepa</i> . |

Imp^{re} de J. Delarue.



Imprimé Del.

Année Douche sc.

56. Cicada. 57. id. ♂. 64. Pseudophana (tête de côté). 69. Issus.
 58. Id. ♀. 59. id. ♀. 65. Id. (dos). 70. Hypometrus.
 60. Cicada. ♂. 61. id. 66. Cicus (front). 71. Tettigometra (front).
 62. Cicadatra. ♂. 67. Dolphax (dos). 72. Gargara.
 63. Pseudophana (front). 68. Id. (patte post^{re}). 73. Centrotus.





Amgot del.

74. *Aphephora* (patte post.) 81. *Bythoscopus* (face). 88. *Aphis* (face).
 75. *Tettigonia* (patte post.) 82. *id.* (homélytre). 89. *id.* (abdomen).
 76. *id.* (tête). 83. *Psylla* (homélyt.). 90. *id.* (homélytre).
 77. *Accephalus* (tête). 84. *Livia* (homélytre). 91, 92. *Schizoneura* ail.
 78. *Selenocephalus* (tête). 85. *Aleurodes* (homél.). 93, 94. *Pemphigus* ailes.
 79. *Pediopsis* (tête). 86. *Clethropsylla* (anten). 95. *Vacuna* (ail. infer.).
 80. *Bythoscopus* (tête) 87. *Aphis* (tête). 96, 97. *Larivethus* (ailes).

OUVRAGES D'ENTOMOLOGIE CHEZ J.-B. BAILLIÈRE.

- COQUEBERT. *Illustratio iconographica insectorum quæ in Museis parisiis observavit et in lucem editit. J. Ch. Fabricius præmissis ejusdem des criptionibus; accedunt species plurimæ, vel minus aut nondum cognitæ Parisiis, an VIII, in-4 de 142 pages de texte et 50 pl. grav. et col. avec soin et représentant plus de 300 espèces. 1 vol. in-4, cart. 65 fr*
- DENNY (H) *Monographia Pselaphidarum et Scydmanidarum Britanniarum or an Essay on the British species of the genera Pselaphus, of Herbst and Scydmanus, of Latreille. Norwich, 1825, in-8, avec 14 pl. coloriées 12 fr*
- *Monographia Anoplurorum Britanniarum; or an essay on the British specie of Parasitic insects. London, 1842, in-8 avec 26 pl. coloriées. 40 fr*
- DUFOUR (Léon). *Recherches anatomiques et physiologiques sur les Hémiptères, accompagnées de considérations relatives à l'histoire naturelle et la classification de ces insectes. Ouvrage couronné par l'Institut de France. Paris, 1855, in-4, avec 19 belles pl. gravées. 25 fr*
- GORY et PERCHERON. *Monographie des Cétoines et genres voisins formant, dans les familles de Latreille, la division des Scarabées métophiles. Paris, 1855-1856. Ce bel ouvrage est complet. Il a été publié en 15 livraisons formant un fort vol. in-8, imprimé sur papier grand raisin, accompagné de 77 pl. col. avec le plus grand soin. 60 fr*
- LYONET. *Recherches sur l'anatomie et les métamorphoses de différentes espèces d'insectes, publiées par M. Hahn. Paris, 1852, 2 vol. in-4, avec 54 planches gravées. 40 fr*
- *Traité anatomique de la Chenille qui ronge le bois de saule. La Haye, 1762, in-4 avec 18 pl. 56 fr*
- MULSANT. *Histoire naturelle des Coléoptères de France, 1^{re} partie LONGICORNES. Lyon, 1840 in-8, de 504 pages avec 3 pl. 9 fr*
II^e partie, LAMELLICORNES. Lyon, 1842, in-8 de 624 p. avec 3 pl. 18 fr
III^e partie, PALPICORNES. Lyon, 1844, in 8 de 204 p. avec 1 pl. 6 fr. 10 fr
IV^e partie, SULCICOLLES, SECURIPALPES. Lyon, 1846, in-8 de 280 p. avec 1 pl. et supplément. 10 fr
- PERCHERON. *Bibliographie Entomologique, comprenant l'indication par ordre des matières et par ordre alphabétique des noms d'auteurs, 1^o des ouvrages Entomologiques publiés en France et à l'étranger de tous les temps les plus reculés jusqu'à nos jours; 2^o des monographies et mémoires contenus dans les recueils, journaux et collections académiques françaises et étrangères. Paris, 1857, 2 vol. in-8. 14 fr*
- *Monographie des Passales et des genres qui en ont été séparés. Paris, 1855, in-8 avec 7 pl. gr., où toutes les espèces ont été figurées. 8 fr*
- ROBINEAU DESVOIDY. *Recherches sur l'organisation vertébrale des crustacés, des arachnides et des insectes. Paris, 1828, in-8, figures coloriées. 4 fr. 75*
- SPINOLA. *Essai sur les insectes Hémiptères, rhynchotes ou hétéroptères. Paris, 1840, in 8. 7 fr*
- *Insectorum Liguriæ species novæ aut rariores, quas in agro ligurico nuper detexit, descripsit et iconibus illustravit. Genua, 1806-1807, 2 vol. in-4, avec 7 pl. gravées. 7 fr*
- ZETTERSTED. *Insecta Laponica. Leipsig, 1840 grand in-4 à 2 col.*

